

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1999.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1999-2000



60001436944

Tableaux de l'économie française
(TEF)
1999-2000
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 3o

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5

Territoire
Population

Société
Modes de vie

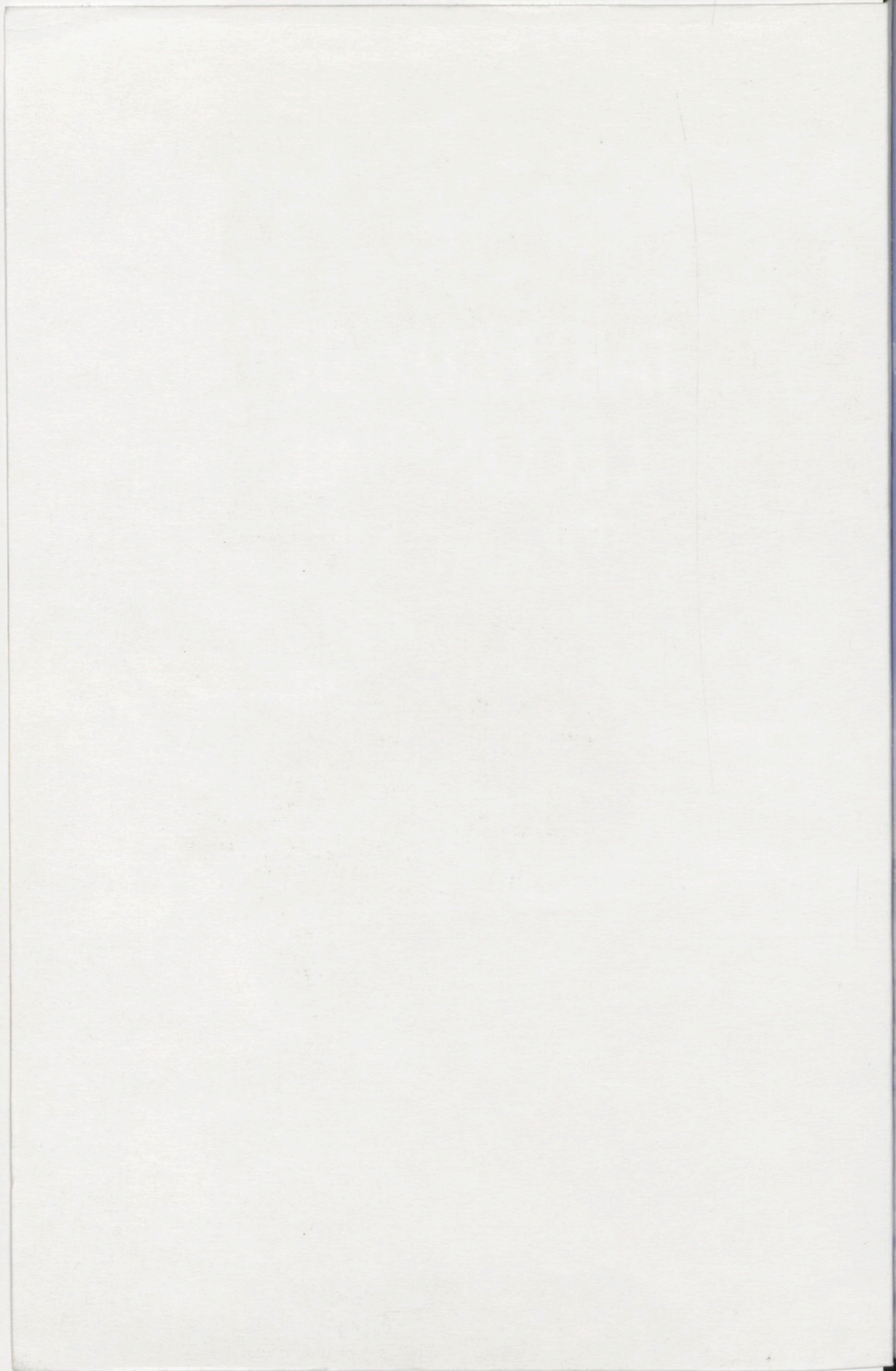
Emploi
Revenus

Économie
Finances

Système
productif

Échanges
extérieurs





The background of the cover features a composite image of space technology. At the top, a large space station with multiple solar panel arrays is visible against the blackness of space. Below it, a satellite with two large rectangular solar panels is shown in orbit over a view of Earth's cloud-covered surface. The text is overlaid on this scene.

**TABLEAUX DE
L'ÉCONOMIE
FRANÇAISE**

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine, sauf celles issues des comptes nationaux - base 95.

Directeur de la publication Paul CHAMPSAUR

Rédaction en chef Catherine CLUZEAU
Dominique DUBAUX

Rédaction Cécile BONNAUD
Alain MAILLOCHON

Coordination de la fabrication Ghislaine QUESADA

Maquettistes Serge FOSSERIES
Thérèse PÉCHEUX

Correcteur Jean-Pierre MOREAU

Photo de couverture ATV - Véhicule de Transfert Automatique pour le ravitaillement et la mission de remontée en orbite périodique de la nouvelle Station Spatiale Internationale (ISS)
Photo © EUROPEAN SPACE AGENCY / D. DUCROS

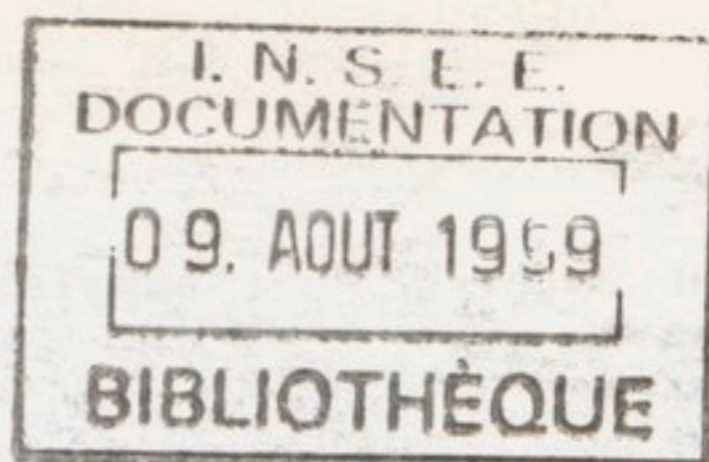
**Couverture et Illustration
des pages intérieures
conception-réalisation** *Jacky LOUIS-MARIE-ABSALON (Insee)
CHROMATIQUES Éditions

* Sincères remerciements à © AEROSPATIALE MATRA PARIS et tout particulièrement à David G., Direction de la Communication, pour sa précieuse collaboration et son aimable autorisation pour l'utilisation et la reproduction des images.

Imprimerie MAULDE et RENOUE

© INSEE 1999

« Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'INSEE »



À nos lecteurs

À l'aube de l'an 2000, le développement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication incite à utiliser les supports modernes de diffusion.

Les *Tableaux de l'Économie Française* sont désormais disponibles sur cédérom. Réalisée en partenariat avec le CRDP du Languedoc-Roussillon et une équipe de professeurs de sciences économiques et sociales, la version cédérom des TEF propose non seulement les 85 thèmes de la publication papier, mais aussi 660 tableaux statistiques, facilement exploitables grâce au logiciel STATIS, tous les numéros de l'année d'*INSEE-Première* et des « visites guidées » à vocation pédagogique avec commentaires et exercices. L'édition 1999 du cédérom est disponible ; l'édition 2000, correspondant au présent ouvrage, sera publiée en janvier 2000 (cf. p. 8).

Les TEF rassemblent, selon une formule qui fait leur succès, les données économiques et sociales les plus récentes, disponibles au 1^{er} juillet 1999. Elles proviennent de sources variées, telles que les dernières enquêtes des services statistiques des ministères, mais aussi d'autres organismes publics ou privés.

Vous y trouverez notamment les résultats issus des tout nouveaux comptes nationaux en base 95, ainsi que les premiers comptages du recensement de la population de mars 1999 (cf. p. 12).

De nombreuses comparaisons internationales permettent de situer la France au sein de l'Union européenne et dans le monde. En outre, une bibliographie vous aide à approfondir le thème de votre choix.

L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des personnes qui ont bien voulu apporter leur contribution à la réalisation de cette 23^e édition des *Tableaux de l'Économie Française*, best-seller de l'Insee depuis plus de vingt ans.

SOMMAIRE

TERRITOIRE - POPULATION

1. Territoire	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
2. Environnement	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22
3. Population	3.1 Population par âge	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Naissances	30
	3.5 Décès	32
	3.6 Accroissement de la population	34
	3.7 Catégories sociales	36

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

4. Consommation	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Biens durables	42
	4.3 Vacances - Tourisme	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	46
5. Logement	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50
6. Enseignement	6.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation	58
7. Santé	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	66
8. Justice	8.1 Criminalité - Justice	68

EMPLOI - REVENUS

9. Emploi	9.1 Population active	72
	9.2 Chômage	74
	9.3 Conditions d'emploi	76
	9.4 Durée et conditions de travail	78
	9.5 Emploi de la Fonction publique	80
	9.6 Emploi des étrangers	82
	9.7 Emploi des jeunes	84
10. Revenus	10.1 Salaires des entreprises	86
	10.2 Salaires de la Fonction publique	88
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	90
	10.4 Revenus des ménages	92
	10.5 Retraites	94
	10.6 Protection sociale	96
	10.7 Aide sociale	98

ÉCONOMIE - FINANCES

11. Économie générale	11.1 Résultats économiques de l'année	102
	11.2 Croissance - Productivité	104
	11.3 Prix à la production	106
	11.4 Prix à la consommation	108
12. Monnaie - Marchés financiers	12.1 Monnaie - Crédit	110
	12.2 Épargne - Patrimoine	112
	12.3 Bourse - Marchés financiers	114
13. Finances publiques	13.1 Budget de l'État	116
	13.2 Impôts et cotisations sociales	118
	13.3 Dépenses budgétaires	120
	13.4 Finances publiques locales	122
	13.5 Union monétaire européenne	124

SYSTÈME PRODUCTIF

14. Appareil productif	14.1 Production des branches	128
	14.2 Effectifs des branches	130
	14.3 Entreprises mondiales	132
	14.4 Grandes entreprises françaises	134
	14.5 Entreprises publiques	136
	14.6 Créations d'entreprises	138
	14.7 PME - PMI	140
	14.8 Artisanat	142
15. Énergie	15.1 Bilan énergétique	144
	15.2 Pétrole - Charbon	146
	15.3 Électricité - Gaz	148
16. Agriculture - Pêche	16.1 Revenus et exploitations agricoles	150
	16.2 Productions agricoles	152
	16.3 Pêches maritimes	154
	16.4 Industries agro-alimentaires	156
17. Industrie - Construction	17.1 Production industrielle	158
	17.2 Bâtiment et travaux publics	160
	17.3 Industrie automobile	162
18. Secteur tertiaire	18.1 Commerce	164
	18.2 Services non financiers	166
	18.3 Banques et Assurances	168
	18.4 Poste et télécommunications	170
	18.5 Transports de voyageurs	172
	18.6 Transports de marchandises	174
	18.7 Recherche	176
	18.8 Audiovisuel	178

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

19. Échanges extérieurs	19.1 Données générales	182
	19.2 Balance commerciale	184
	19.3 Clients et fournisseurs	186
	19.4 Investissements internationaux	188

INDEX ALPHABÉTIQUE

ADRESSES UTILES 190

PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE 196

200

L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon

Pays	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population mi-1998 en millions	PIB par habitant en 1998 en SPA* en prix courants	Investissement en % du PIB en 1997	Prix à la consommation (1) en %	Taux de chômage en 1998 en %	Émissions de CO ₂ (2) en 1996
Allemagne	(3) 1958	82,3	21 677	19,9	0,4	9,4	11,1
Autriche	1995	8,1	22 168	24,1	p 0,5	4,7	7,8
Belgique	1958	10,2	22 531	17,8	0,7	9,5	12,3
Danemark	1973	5,3	22 922	(5) 16,7	1,1	5,1	13,7
Espagne	1986	39,4	15 660	20,6	1,4	18,8	6,0
Finlande	1995	5,2	19 941	16,9	0,8	11,4	12,5
France	1958	58,8	20 746	17,1	0,3	11,7	6,6
Grèce	1981	10,5	13 572	(6) 17,0	3,7	(4) 9,6	7,4
Irlande	1973	3,7	20 576	18,7	2,2	7,8	10,1
Italie	1958	57,7	19 679	16,7	1,7	11,9	7,3
Luxembourg	1958	0,4	34 674	22,4	0,4	2,8	21,9
Pays-Bas	1958	15,7	21 097	20,0	p 1,5	4,0	12,0
Portugal	1986	10,0	14 281	25,1	2,8	4,9	4,9
Royaume-Uni	1973	59,1	19 776	15,6	1,5	6,3	9,9
Suède	1995	8,9	19 321	13,7	0,0	8,3	6,7
États-Unis	///	270,2	30 173	17,4	1,6	4,5	20,1
Japon	///	126,4	22 023	28,3	0,6	4,1	9,4

* SPA Parité de pouvoir d'achat : monnaie artificielle reflétant en termes réels le pouvoir d'achat de chaque pays.

(1) Taux de variation annuel, décembre 1998/décembre 1997 des indices IPCH et des indices nationaux pour les États-Unis et le Japon.

(2) Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dues à l'utilisation de l'énergie, en tonnes par habitant.

(3) 1990 pour l'ex-RDA.

(4) 1997.

(5) 1996.

(6) 1995.

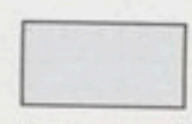
Sources : Eurostat. Ined. OCDE.



La zone euro
au 1^{er} janvier 1999



Pays de l'Union européenne hors zone euro



Pays candidats à l'adhésion à l'UE



**Nouveau !
À paraître
prochainement**

Sur cédérom

une version enrichie des

« **TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE** »



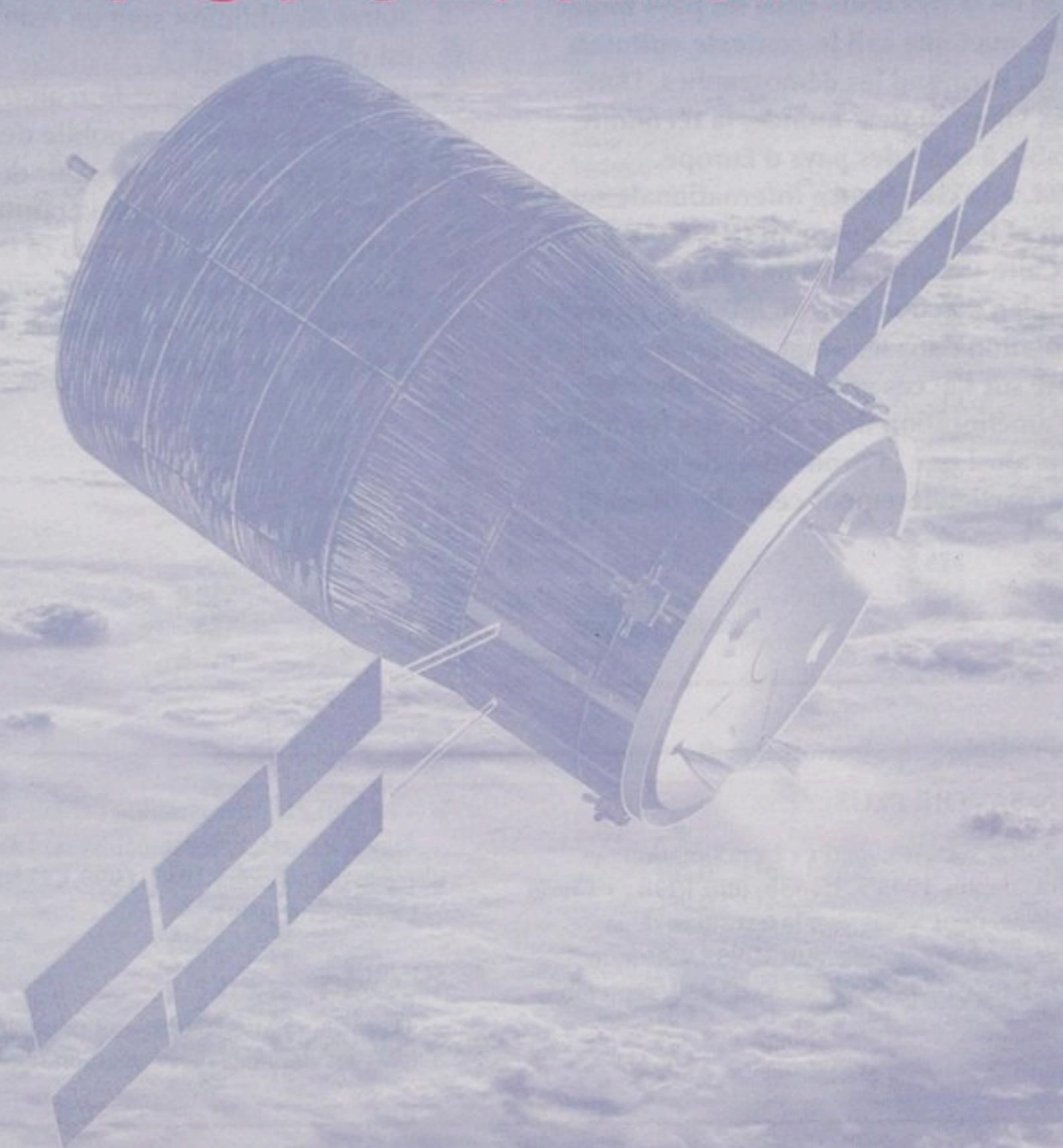
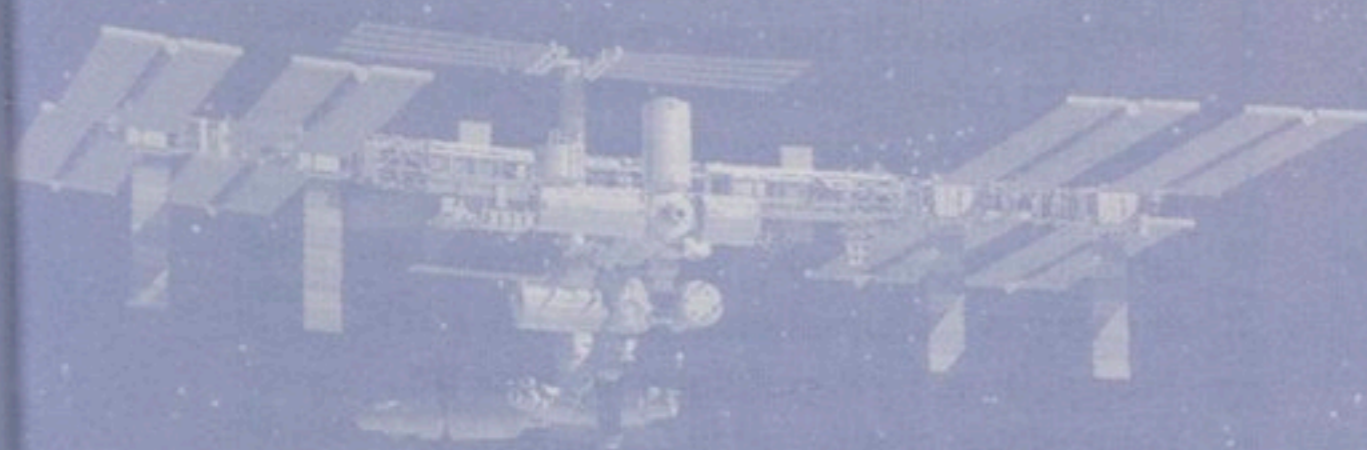
- Une navigation facile
- Visites guidées
- 85 dossiers
- Plus de 650 tableaux
- « Insee Première »
- Des comparaisons internationales
- Des séries chronologiques
- Un tableur intégré

UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

UNE COPRODUCTION DE L'INSEE
ET DU CRDP LANGUEDOC-ROUSSILLON

Territoire
Environnement
Population

TERRITOIRE POPULATION



territoire

PRÉSENTATION

En 1998, la *population mondiale* est estimée à 5,93 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,6 milliards, dont 1,2 milliard en Chine et 989 millions en Inde. On compte dix pays de plus de 100 millions d'habitants ; ils étaient quatre en 1950 (Chine, Inde, États-Unis, ex-URSS) et pourraient être quatorze en 2025. La France métropolitaine se situe au 20^e rang mondial et au 3^e rang parmi les pays de l'Union européenne derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La *superficie* de la France est la plus grande de l'Union européenne. Elle se classe au 47^e rang mondial.

En 2000, les 6 milliards d'habitants seront atteints, conformément à l'hypothèse émise dès 1957 par les Nations unies. Grâce à un modèle démographique mis au point pour la période de transition démographique, les prévisions ont très peu fluctué et se sont révélées étonnamment fiables. Mais, depuis plusieurs années, les Nations unies révisent sans cesse à la baisse les hypothèses à l'horizon 2050 : leurs dernières prévisions prévoient 7,7 milliards d'habitants (hypothèse basse), 9,4 milliards (hypothèse moyenne) et 11,0 milliards (hypothèse haute). L'accélération de la baisse de la fécondité dans les pays moins développés, quel que soit le contexte culturel ou religieux, surprend les démographes. Dans les grandes villes du tiers-monde, la fécondité est semblable à celle des pays d'Europe.

En 1994, à la conférence internationale sur la population et le développement (ICPD), qui s'est tenue au Caire (Égypte), plus de 180 pays ont adopté un plan d'action pour stabiliser la croissance de la population dans les vingt années à venir. Ce plan repose sur l'accès généralisé au planning familial, l'amélioration de la santé des femmes et des enfants ainsi que la promotion de leur éducation (particulièrement celle des filles) [1].

DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles ou sur des projections de l'ONU ou du Bureau of Census, sont de précision variable. Les effets de grands nombres de travailleurs étrangers, de mouvements de réfugiés et de déplacements de population dus à des conflits ou à des catastrophes naturelles, sont pris en compte dans la mesure du possible.
- **Superficie.** Les superficies indiquées dans le tableau ci-contre sont celles des terres émergées et non pas les superficies totales des pays.
- **Yougoslavie.** La République fédérale de Yougoslavie comprend la Serbie et le Monténégro.
- **Russie.** La Russie fait partie de la Communauté des États indépendants (CEI) qui regroupe douze états de l'ex-URSS (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). Dans le tableau ci-contre, la CEI est divisée : les états de l'ancien bloc soviétique (l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie) sont comptabilisés en Europe tandis que les huit autres républiques sont en Asie et que la Russie est classée à part.
- **Population reference bureau (PRB).** Chaque année, cet organisme publie des résultats sur la population mondiale à partir de sources diverses : la division de la population des Nations unies, l'US bureau of the Census, la Banque mondiale, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, les offices nationaux de statistique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & sociétés*, Ined : « La population des États-Unis depuis 1945 », n° 336, juin 1998 ; « Chine et Indonésie, deux voies vers la transition de la fécondité », n° 337, juillet-août 1998 ; « Afrique noire : la baisse de la fécondité », n° 338, septembre 1998.

- « La population du monde : enjeux et problèmes », *Travaux et documents*, cahier n° 138, Ined/Puf, 1997.
- *L'État du Monde : 1981-1998*, CD-Rom, Éditions La Découverte, 1997.

SOURCE

[1] Institut national d'études démographiques (Ined) d'après les données du Population reference bureau (Prb).

PAYS DU MONDE 1.1

Superficie, population et densité des principaux pays (mi-1998) [1]

Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²
Europe (sans la Russie)	5 903	581,1	98	Tanzanie	884	30,6	35
Union européenne à 15	3 134	375,3	120	Tunisie	155	9,5	61
Allemagne	349	82,3	236	Zimbabwe	387	11,0	28
Autriche	83	8,1	98	Amérique	38 462	801,0	21
Belgique	31	10,2	329	dont : Argentine	2 737	36,1	13
Danemark	42	5,3	126	Bolivie	1 084	8,0	7
Espagne	499	39,4	79	Brésil	8 457	162,1	19
Finlande	305	5,2	17	Canada	9 221	30,6	3
France	550	58,8	107	Chili	749	14,8	20
Grèce	129	10,5	81	Colombie	1 039	38,6	37
Irlande	69	3,7	54	Cuba	110	11,1	101
Italie	294	57,7	196	Équateur	277	12,2	44
Luxembourg	3	0,4	133	États-Unis	9 159	270,2	30
Pays-Bas	34	15,7	462	Guatemala	108	11,6	107
Portugal	92	10,0	109	Haïti	28	7,5	268
Royaume-Uni	242	59,1	244	Mexique	1 909	97,5	51
Suède	412	8,9	22	Pérou	1 280	26,1	20
Autres pays d'Europe				République dominicaine	48	8,3	173
dont : Biélorussie	207	10,2	49	Venezuela	882	23,3	26
Bulgarie	111	8,3	75	Asie (sans la Russie)	30 997	3 604,0	116
Croatie	57	4,2	74	dont : Afghanistan	652	24,8	38
Hongrie	92	10,1	110	Arabie Saoudite	2 150	20,2	9
Moldavie	33	4,2	127	Bangladesh	130	123,4	949
Norvège	307	4,4	14	Birmanie (Myanmar)	658	47,1	72
Pologne	304	38,7	127	Cambodge	177	10,8	61
Rép. féd. de Yougoslavie	102	10,6	104	Chine (y c. Hong Kong)	9 327	1 242,5	133
République Tchèque	77	10,3	134	Corée du Nord	120	22,2	185
Roumanie	230	22,5	98	Corée du Sud	99	46,4	469
Slovaquie	48	5,4	113	Inde	2 973	988,7	333
Suisse	40	7,1	178	Indonésie	1 826	207,4	114
Ukraine	579	50,3	87	Irak	437	21,8	50
Afrique	29 642	763,0	26	Iran	1 636	64,1	39
dont : Afrique du Sud	1 221	38,9	32	Israël	21	6,0	286
Algérie	2 382	30,2	13	Japon	377	126,4	335
Angola	1 247	12,0	10	Kazakhstan	2 671	15,6	6
Burkina Faso	274	11,3	41	Malaisie	329	22,2	67
Cameroun	465	14,3	31	Népal	137	23,7	173
Côte-d'Ivoire	318	15,6	49	Ouzbékistan	414	24,1	58
Égypte	995	65,5	66	Pakistan	771	141,9	184
Éthiopie	1 000	58,4	58	Philippines	298	75,3	253
Ghana	228	18,9	83	Sri Lanka (Ceylan)	65	18,9	291
Kenya	569	28,3	50	Syrie	184	15,6	85
Madagascar	582	14,0	24	Taiwan	36	21,7	603
Malawi	94	9,8	104	Thaïlande	511	61,1	120
Mali	1 220	10,1	8	Turquie	770	64,8	84
Maroc	446	27,7	62	Viêt Nam	325	78,5	242
Mozambique	784	18,6	24	Yémen	528	15,8	30
Nigeria	911	121,8	134	Russie	16 889	146,9	9
Ouganda	200	21,0	105	Océanie	8 424	30,0	4
Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	2 267	49,0	22	dont : Australie	7 644	18,7	2
Somalie	627	10,7	17	Nouvelle-Zélande	268	3,8	14
Soudan	2 376	28,5	12	Monde	130 317	5 926,0	45

Projections de population en 2025 [1]

Rang Pays	Population millions	Rang Pays	Population millions	Rang Pays	Population millions
1. Chine (y c. Hong Kong)	1 561,4	8. Bangladesh	165,6	16. Égypte	95,8
2. Inde	1 441,2	9. Mexique	140,0	17. Iran	92,5
Europe des Quinze	376,5	10. Russie	134,6	18. Turquie	88,0
3. États-Unis	335,1	11. Japon	120,9	19. Allemagne	76,1
4. Indonésie	275,2	12. Philippines	116,8	20. Thaïlande	71,6
5. Pakistan	258,1	13. Viêt Nam	109,5	21. Birmanie (Myanmar)	67,8
6. Brésil	208,2	14. Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	105,7	22. France métropolitaine	64,2
7. Nigeria	203,4	15. Éthiopie	98,8	Monde	8 082,0

PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 551 communes. Son territoire couvre une **superficie** de 544 milliers de km². Les quatre départements d'Outre-mer constituent autant de régions.

En mars 1999, selon les **premiers comptages du recensement de la population**, la France métropolitaine compte 58,4 millions d'habitants. Depuis 1990, l'augmentation est de 1,8 million de personnes, correspondant à un rythme d'accroissement de 0,35 % par an. Au vu de ces premiers comptages, la croissance de la population en métropole apparaît légèrement ralentie par rapport à celle de la décennie précédente (0,5 %). Dans les DOM, la population est de 1,67 million d'habitant soit un accroissement annuel de 1,48 %, en baisse d'un demi-point par rapport à celui constaté entre 1982 et 1990.

Dans dix-huit régions, sur les vingt-deux de la métropole, la population augmente entre 1990 et 1999, mais à des rythmes très différents qui varient de + 0,9 % pour le Languedoc-Roussillon à - 0,2 % pour le Limousin. Languedoc-Roussillon, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Pays de la Loire sont les régions où la population a le plus fortement augmenté depuis 1990. Par rapport à la période précédente (1982-1990), l'évolution est la plus vive en Alsace (de 0,46 % par an à 0,70 %). À un Ouest et Sud-Ouest dynamiques et un Sud-Est toujours attractif mais légèrement en retrait s'oppose un ensemble de régions qui part de la Basse-Normandie jusqu'à la Lorraine en passant par le Nord-Pas-de-Calais, dont la croissance est très ralentie voire nulle. La population de l'Île-de-France croît mais à un rythme inférieur à la moyenne et en forte diminution par rapport à la période 1982-1990. Les régions qui la bordent sont également touchées par le ralentissement démographique. Enfin, le Massif central continue de perdre des habitants.

Au total, la région la plus peuplée est l'Île-de-France (avec près de 11 millions d'habitants), devant Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord - Pas-de-Calais. Ces quatre régions concentrent toujours 43 % de la population métropolitaine. À l'opposé, on trouve la Corse, le Limousin, la Franche-Comté et l'Auvergne [1].

DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.
- **Premiers comptages du recensement de mars 1999.** Les chiffres présentés ici sont des premiers comptages, arrêtés au 28 juin 1999, qui seront mis à jour progressivement durant l'été 1999. Ils font apparaître une population légèrement inférieure aux estimations annuelles. En effet, chaque année, l'Insee réalise des estimations de population. Elles sont basées sur les résultats du dernier recensement auxquels s'ajoutent le solde naturel (solde entre les naissances et les décès) et une estimation du solde migratoire. Pour la période 1990-1999, le solde naturel est de 1 872 000 et le solde migratoire a été estimé à 530 000. Les travaux de contrôle, de vérification et de réintégration des bulletins du recensement arrivés en retard sont en cours à l'Insee et doivent se prolonger tout l'été. Les chiffres seront donc mis à jour régulièrement, au fur et à mesure de l'achèvement des contrôles de chaque commune, avant d'être définitifs à la fin de 1999. Cependant, il est vraisemblable qu'un écart avec les estimations subsistera lors des résultats définitifs. Le travail de réconciliation entre données de stock (résultats des recensements) et données de flux (solde naturel et solde migratoire) ne pourra être effectué qu'avec la disponibilité des résultats détaillés à la fin de l'année 2000.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les résultats du recensement de 1999 sont disponibles sur le site internet de l'Insee (<http://www.insee.fr>).
- Évolutions démographiques de 1990 à 1999 - Données provisoires, Insee, publications et cédérom à paraître en 1999.

SOURCES

[1] *INSEE-Première* : « Recensement de la population de 1999-Premier comptage national », n° 663, juillet 1999 ; « La population des régions (métropole) - Recensement de la population de 1999 », n° 664, juillet 1999 ; « La population des départements d'outre-mer - Recensement de la population de 1999 », n° 665, juillet 1999.

RÉGIONS - DÉPARTEMENTS 1.2

Superficie et population des régions et départements aux recensements [1]

Région et département	Superficie km ²	Population en 1990 milliers	Population en 1999 milliers	Région et département	Superficie km ²	Population en 1990 milliers	Population en 1999 milliers
Alsace	8 280	1 624	1 730	Lorraine	23 547	2 306	2 308
67 Rhin (Bas-)	4 755	953	1 024	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	712	713
68 Rhin (Haut-)	3 525	671	706	55 Meuse	6 216	196	192
Aquitaine	41 309	2 796	2 902	57 Moselle	6 216	1 011	1 023
24 Dordogne	9 060	386	388	88 Vosges	5 874	386	380
33 Gironde	10 000	1 214	1 285	Midi-Pyrénées	45 348	2 431	2 549
40 Landes	9 243	312	327	09 Ariège	4 890	137	137
47 Lot-et-Garonne	5 361	306	305	12 Aveyron	8 735	270	263
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	579	598	31 Garonne (Haute-)	6 309	926	1 046
Auvergne	26 013	1 321	1 307	32 Gers	6 257	175	172
03 Allier	7 340	358	345	46 Lot	5 217	156	160
15 Cantal	5 726	159	151	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	225	222
43 Loire (Haute-)	4 977	207	209	81 Tarn	5 758	343	342
63 Puy-de-Dôme	7 970	598	603	82 Tarn-et-Garonne	3 718	200	206
Bourgogne	31 582	1 610	1 609	Nord - Pas-de-Calais	12 414	3 965	3 990
21 Côte-d'Or	8 763	494	507	59 Nord	5 743	2 532	2 550
58 Nièvre	6 817	233	225	62 Pas-de-Calais	6 671	1 433	1 440
71 Saône-et-Loire	8 575	559	545	Basse-Normandie	17 589	1 391	1 421
89 Yonne	7 427	323	333	14 Calvados	5 548	619	648
Bretagne	27 209	2 796	2 903	50 Manche	5 938	480	482
22 Côtes-d'Armor	6 878	538	541	61 Orne	6 103	293	292
29 Finistère	6 733	839	852	Haute-Normandie	12 318	1 737	1 777
35 Ille-et-Vilaine	6 775	799	867	27 Eure	6 040	514	540
56 Morbihan	6 823	620	643	76 Seine-Maritime	6 278	1 223	1 237
Centre	39 151	2 371	2 437	Pays de la Loire	32 082	3 059	3 219
18 Cher	7 235	322	313	44 Loire-Atlantique	6 815	1 052	1 132
28 Eure-et-Loir	5 880	396	408	49 Maine-et-Loire	7 166	706	733
36 Indre	6 791	238	231	53 Mayenne	5 175	278	285
37 Indre-et-Loire	6 127	529	554	72 Sarthe	6 206	514	529
41 Loir-et-Cher	6 343	306	315	85 Vendée	6 720	509	539
45 Loiret	6 775	581	617	Picardie	19 399	1 811	1 856
Champagne-Ardenne	25 606	1 348	1 341	02 Aisne	7 369	537	535
08 Ardennes	5 229	296	290	60 Oise	5 860	726	765
10 Aube	6 004	289	292	80 Somme	6 170	548	556
51 Marne	8 162	558	565	Poitou-Charentes	25 809	1 595	1 637
52 Marne (Haute-)	6 211	204	195	16 Charente	5 956	342	339
Corse	8 680	250	256	17 Charente-Maritime	6 864	527	556
2A Corse-du-Sud	4 014	119	116	79 Sèvres (Deux-)	5 999	346	344
2B Haute-Corse	4 666	132	140	86 Vienne	6 990	380	398
Franche-Comté	16 202	1 097	1 116	Provence-Alpes-			
25 Doubs	5 234	485	498	Côte d'Azur	31 400	4 258	4 494
39 Jura	4 999	249	251	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	131	140
70 Saône (Haute-)	5 360	230	230	05 Alpes (Hautes-)	5 549	113	120
90 Belfort (Territoire de)	609	134	137	06 Alpes-Maritimes	4 299	972	1 008
Île-de-France	12 011	10 660	10 926	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 759	1 833
75 Paris	105	2 152	2 116	83 Var	5 973	815	894
77 Seine-et-Marne	5 915	1 078	1 193	84 Vaucluse	3 567	467	501
78 Yvelines	2 284	1 307	1 353	Rhône-Alpes	43 698	5 351	5 634
91 Essonne	1 804	1 085	1 133	01 Ain	5 762	471	515
92 Hauts-de-Seine	176	1 392	1 423	07 Ardèche	5 529	278	286
93 Seine-Saint-Denis	236	1 381	1 382	26 Drôme	6 530	414	437
94 Val-de-Marne	245	1 215	1 223	38 Isère	7 431	1 016	1 091
95 Val-d'Oise	1 246	1 050	1 103	42 Loire	4 781	746	728
Languedoc-Roussillon	27 376	2 115	2 293	69 Rhône	3 249	1 509	1 575
11 Aude	6 139	299	310	73 Savoie	6 028	348	372
30 Gard	5 853	585	622	74 Savoie (Haute-)	4 388	568	631
34 Hérault	6 101	795	896	Métropole	543 965	56 615	58 416
48 Lozère	5 167	73	74	Guadeloupe	1 702	387	422
66 Pyrénées-Orientales	4 116	364	392	Guyane	83 534	115	157
Limousin	16 942	723	710	Martinique	1 128	359	382
19 Corrèze	5 857	238	232	Réunion	2 512	598	705
23 Creuse	5 565	131	125	DOM	88 876	1 459	1 666
87 Vienne (Haute-)	5 520	354	353	France entière	632 841	58 074	60 082

PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : *Guadeloupe, Guyane, Martinique* et *Réunion*. Elle administre deux collectivités territoriales (*Mayotte* et *Saint-Pierre-et-Miquelon*) et quatre territoires (TOM) : *Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna* et *Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)*.

L'outre-mer français représente un peu plus de deux millions d'habitants, les trois quarts vivant dans les DOM.

En mars 1997, le taux de chômage est de 37,2 % à la Réunion, de 28,8 % en Martinique, de 29,5 % en Guadeloupe, de 25,6 % en Guyane alors qu'il est de 12,3 % en métropole. En 1996, il est de 18,6 % en Nouvelle-Calédonie et 13,2 % en Polynésie. C'est à Mayotte que le taux de chômage est le plus fort (41,2 % en 1997) [1].

Les disparités de revenu entre les DOM et la métropole sont fortes mais du même ordre que celles entre les DOM eux-mêmes ou qu'entre l'île-de-France et la province. Au revenu plus faible dans les DOM, s'ajoute un niveau de prix plus élevé qu'en métropole, ce qui accentue les écarts de pouvoir d'achat. La Réunion semble être la région dans laquelle le niveau de vie moyen est le plus bas. À l'inverse, en Guyane, le niveau de vie moyen est comparable à celui de la métropole grâce à l'activité spatiale [8].

Selon les recensements de 1996, la population des TOM est de 431 000 habitants. En Nouvelle-Calédonie, le nombre des habitants s'est accru de 2,6 % par an depuis 1989. Avec un taux de croissance annuel de 5,7 %, la population de Mayotte atteint 131 300 habitants au recensement de 1997 [7] [9].

DÉFINITIONS

- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'Île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le développement des DOM et la Communauté européenne », *Notes et études documentaires*, n° 5070, avril 1998.
- « Le commerce extérieur en 1997, Polynésie française », *Itstat*, décembre 1998.
- « Wallis et Futuna - Recensement de la population du 3 octobre 1996 », *INSEE-Première*, n° 575, avril 1998.

SOURCES

[1] *Tableaux économiques régionaux*, Insee : Guadeloupe 97 ; Martinique 97 ; Guyane 97 ; Réunion 98/99 ; Nouvelle-Calédonie (TEC 97) ; Polynésie (TEP 1995).

[2] *Recensement général de la population*, Insee ; série bleue « Population légale », série orange « Évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».

[3] « Tendances régionales 1998 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 22, 1999.

[4] *Annuaire statistique de la France*, Insee.

[5] Division Recensements de la population, Insee.

[6] « Enquête logement 1996-1997 : principaux résultats », *Les cahiers*, Insee Antilles-Guyane, novembre 1998.

[7] « Recensement de la Nouvelle-Calédonie », *INSEE-Première*, n° 506, janvier 1997.

[8] « Niveau de vie dans les DOM et en métropole », *INSEE-Première*, n° 605, septembre 1998.

[9] « Mayotte, Recensement de la population du 5 août 1997 », *INSEE-Première*, n° 608, septembre 1998.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER 1.3

Population des DOM-TOM ** [1] [2] [5]

	Superficie km ²	Population en milliers	Densité hab./km ²
Départements :			
Guadeloupe (1997)	1 702	942,8	251
Guyane (1997)	83 534	163	2
Martinique (1997)	1 128	392	348
Réunion (1997)	2 512	675	269
Territoires :			
Nouvelle-Calédonie (1996)*	19 058	197	10
Polynésie française (1996)*	4 000	220	55
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
Collectivités territoriales :			
Mayotte (1997)*	374	131	351
Saint-Pierre-et-Miquelon (1990)*	242	6	25

* Recensement de la population. ** Au 1^{er} janvier.

**Les logements selon le type d'immeuble
en 1996-1997 dans les DOM [6]**

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Case	30,5	12,2	2,8
Maison traditionnelle	11,0	8,1	6,8
Maison individuelle en dur	79,8	89,9	20,0
Immeuble collectif	28,8	36,8	15,6
Ensemble	150,1	146,9	45,2

**Revenus* dans les DOM et en métropole
en 1995 [8]**

	Revenu moyen en francs	Revenu médian en francs	Rapport interdécile
DOM	67 600	51 800	7,0
Guadeloupe	64 700	46 500	6,8
Martinique	76 900	58 600	6,5
Guyane	93 600	75 200	7,7
Réunion	58 300	40 800	6,1
Métropole	93 600	83 200	3,3
Île-de-France	119 600	107 500	3,5
Province	88 200	79 800	3,1

* Revenu annuel, par unité de consommation, après impôts.

**Importations CAF - Exportations FAB
des DOM-TOM [4]**

	1996	1997	Évolution 97/96 %
Importations*			
Guadeloupe	9 982	10 237	2,6
Guyane	3 175	3 640	14,7
Martinique	10 073	9 958	-1,1
Réunion	14 240	14 310	0,5
Nouvelle-Calédonie	5 089	5 421	6,5
Polynésie française	5 200	5 463	5,1
Exportations*			
Guadeloupe	725	819	13,0
Guyane	859	916	6,6
Martinique	1 259	1 263	0,3
Réunion	1 071	1 254	17,0
Nouvelle-Calédonie	2 488	3 055	22,8
Polynésie française	1 289	1 309	1,6

* Y compris commerce avec France métropolitaine.

**Produit intérieur brut par habitant
dans les DOM-TOM [1] [3]**

	1992	1993	1994
Départements d'outre-mer :			
Guadeloupe	44 651	46 484	47 719
Guyane	59 656	57 516	57 160
Martinique	59 310	60 861	64 286
Réunion	54 042	52 946	54 440
Territoires d'outre-mer :			
Nouvelle-Calédonie	87 471	88 376	*93 453
Polynésie française	82 677	84 945	**93 280
France métropolitaine	121 999	122 750	127 629

* 1995. ** 1996.

Indicateurs démographiques dans les DOM [1]

	Population totale par âge au 1 ^{er} janvier 1997 en %			Taux brut de natalité pour 1 000 hab. en 1997	Nombre moyen d'enfants par femme en 1994	Part des naissances hors mariage en 1995	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants en 1995	Espérance de vie à la naissance en 1995	
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					Hommes	Femmes
Guadeloupe	*34,0	*53,7	*12,3	*16,7	2,00	61,7	7,8	72,5	79,9
Guyane	*44,4	*50,3	*5,3	*28,0	3,74	80,9	17,8	70,2	77,9
Martinique	30,4	54,4	15,2	14,6	1,81	65,7	5,8	74,4	81,8
Réunion	38,7	52,2	9,1	19,9	*2,25	*57,3	*6,4	*69,9	*78,9
Métropole	25,9	53,8	20,3	12,4	1,65	37,6	4,9	73,9	81,9

* 1996.

PRÉSENTATION

En janvier 1996, près de 46 % de la population du monde vit dans une **agglomération** de plus de 10 000 habitants contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900. Particulièrement élevée durant les années 60-70, la croissance de la **population urbaine**, bien qu'elle reste globalement supérieure à l'accroissement démographique de la population mondiale, a sensiblement ralenti depuis lors. Ceci est dû à deux facteurs : d'une part, l'accroissement naturel se tasse dans la majorité des pays par suite de la baisse de la natalité ; d'autre part, l'exode rural tend à ralentir car les réserves démographiques du monde rural diminuent au fur et à mesure que le taux d'urbanisation progresse.

Ce phénomène se traduit dans la croissance des très grandes villes qui, à de rares exceptions près, tend à ralentir fortement, en particulier dans les pays en voie de développement : le taux de croissance de Mexico, par exemple, a été divisé par six depuis les années 60. Ainsi, les trois plus grandes agglomérations restent dans des pays industrialisés.

L'Union européenne se caractérise par la taille modeste de ses grandes métropoles, dont Paris est la plus peuplée, et par un semis de petites villes très dense : elle rassemble plus de 4 000 agglomérations de 10 000 habitants contre 1 400 pour l'Amérique du Nord. Le **taux d'urbanisation** moyen (72,4 %) y est élevé mais inférieur à celui du Japon, de l'Amérique du Nord, de l'Australie ou de certaines régions de l'Amérique du Sud. Accroissement faible, stagnation, voire régression de la population des villes dans l'Union européenne sont compensés par l'étalement des surfaces bâties, qui tendent peu à peu à se transformer en de véritables **conurbations** [1].

DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Voir mot-clé 1.5. Le critère de délimitation utilisé dans la base de données *Géopolis* est le même que celui qui a été adopté par l'Insee.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères, de sorte que les statistiques internationales sont rarement comparables. Au contraire, pour l'élaboration de la base de données *Géopolis*, un critère identique a été retenu pour tous les pays : les villes sont des agglomérations de plus de 10 000 habitants.
- **Taux d'urbanisation.** Nombre d'habitants vivant dans les villes pour 100 habitants.
- **Conurbation.** Agglomération morphologique formée par la réunion de plusieurs centres initialement séparés par des espaces ruraux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Regard socio-économique sur la structuration de la ville », *Économie et Statistique*, Insee, n° 294-295, 1996-4/5.
- *Annuaire démographique*, Nations unies.
- *Le peuplement de l'Europe*, H. Le Bras, éd. de la DATAR, 1996.
- *Le monde des villes, panorama urbain de la planète*, T. Paquot, éd. Complexe, 1996.

- *La ville globale*, S. Sasseur, Descartes et Cie, 1996.
- *Anthropos*, collection « Villes », éditions Économica : « L'urbanisation du monde depuis 1950 », de F. Moriconi-Ébrard, 1993 ; « *Géopolis - Pour comparer les villes du monde* » de F. Moriconi-Ébrard, 1994 ; « Données urbaines », 1996.

SOURCE

[1] Base de données *Géopolis-FME*.

VILLES DU MONDE 1.4

Union européenne au 1-1-1996 : villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants [1]
milliers

Villes et pays	Agglomération	Ville-centre	Villes et pays	Agglomération	Ville-centre
1 Paris (France)*	9 513	2 197	18 Vienne (Autriche)*	1 814	1 542
2 Londres (Royaume-Uni)*	8 017	6 973	19 Munich (Allemagne)	1 655	1 245
3 Rhein/Ruhr-Centrum/Essen (Allemagne)	4 669	618	20 West Yorkshire/Leeds (Royaume-Uni)*	1 530	460
4 Madrid (Espagne)	4 581	2 909	21 Turin (Italie)	1 416	923
5 Barcelone (Espagne)	3 892	1 542	22 Francfort/Main (Allemagne)	1 395	652
6 Milan (Italie)	3 800	1 307	23 Rotterdam (Pays-Bas)***	1 386	596
7 Berlin (Allemagne)	3 692	3 472	24 Copenhague (Danemark)	1 346	467
8 Athènes (Grèce)*	3 074	769	25 Valence (Espagne)	1 344	753
9 Naples (Italie)	2 958	1 050	26 Lille (France/Belgique)*	1 307	171
10 Rome (Italie)	2 893	2 654	27 Lyon (France)*	1 283	411
11 Rhein/Ruhr-Wupper/Düsseldorf (Allemagne)	2 503	573	28 Marseille (France)*	1 226	759
12 West Midlands/Birmingham (Royaume-Uni)*	2 330	1 021	29 Porto (Portugal)*	1 195	292
13 Lisbonne (Portugal)*	2 324	609	30 Stuttgart (Allemagne)	1 175	589
14 Manchester (Royaume-Uni)*	2 299	419	31 Stockholm (Suède)**	1 149	711
15 Rhein/Ruhr-Köln/Bonn (Allemagne)	2 220	964	32 Amsterdam (Pays-Bas)***	1 130	720
16 Hambourg (Allemagne)	2 151	1 706	33 Séville (Espagne)	1 048	699
17 Bruxelles (Belgique)	1 852	134	34 Anvers (Belgique)	1 045	156

* Estimation 1995. ** 1995. *** 1-1-1997

Population estimée des principales agglomérations du monde en 1997* [1]

Agglomérations	Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-97 %	Agglomérations	Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-97 %
1 Tokyo (Japon)	29,5	0,4	36 San Francisco (USA)	5,7	1,3
2 Central-Megalopolis/New York (USA)	24,5	0,3	37 Hyderabad (Inde)	5,7	4,9
3 Séoul (Corée du Sud)	19,6	1,9	38 Santiago (Chili)	5,5	2,2
4 Mexico (Mexique)	17,8	1,4	39 Lahore (Pakistan)	5,5	4,4
5 São Paulo (Brésil)	16,8	1,5	40 Shenyang/Mukden (Chine)	5,5	1,5
6 Manille (Philippines)	15,6	3,7	41 North-Megalopolis/Boston (USA)	5,4	0,5
7 Los Angeles/Riverside/Oxnard (USA)	15,0	1,8	42 Kinshasa (Zaire)	5,2	5,4
8 Bombay (Inde)	15,0	3,0	43 Bangalore (Inde)	5,0	3,5
9 Osaka (Japon)	15,0	0,0	44 Toronto/Hamilton/Oshawa (Canada)	4,7	1,7
10 Jakarta (Indonésie)	14,3	2,0	45 Witwatersrand/Johannesburg (Afrique du Sud)	4,7	1,4
11 Delhi (Inde)	12,6	4,2	46 Rhein/Ruhr-Centrum/Essen (Allemagne)	4,7	0,3
12 Calcutta (Inde)	12,3	2,0	47 Madrid (Espagne)	4,6	0,1
13 Buenos Aires (Argentine)	12,0	0,9	48 Southeast-Florida/Miami (USA)	4,6	2,0
14 Shanghai (Chine)	11,5	1,5	49 Sankt-Petersburg (Russie)	4,5	-1,2
15 Le Caire (Égypte)	11,1	1,5	50 Pusan (Corée du sud)	4,2	0,7
16 Karachi (Pakistan)	10,6	4,3	51 Dallas (USA)	4,2	2,3
17 Rio de Janeiro (Brésil)	10,4	0,7	52 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,1	-0,2
18 Moscou (Russie)	10,2	-0,5	53 Bagdad (Irak)	4,0	0,4
19 Paris (France)	9,6	0,4	54 Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	3,9	1,9
20 Dacca ((Bangladesh)	9,0	5,6	55 Ahmadabad (Inde)	3,9	2,9
21 Chicago/Milwaukee (USA)	9,0	0,2	56 Barcelone (Espagne)	3,9	-0,1
22 Istanbul (Turquie)	8,9	3,3	57 ar-Riyâdh (Arabie saoudite)	3,9	7,0
23 Londres (Royaume-Uni)	8,1	0,4	58 Caracas (Venezuela)	3,9	1,2
24 Téhéran (Iran)	8,1	2,0	59 Belo Horizonte (Brésil)	3,8	1,9
25 Bangkok (Thaïlande)	7,7	0,4	60 Guangzhou (Chine)	3,8	1,5
26 Taipei (Taiwan)	7,7	0,9	61 Wuhan (Chine)	3,8	1,5
27 Beijing (Chine)	7,7	1,5	62 Ho Chi Minh/Saigon (Viêt Nam)	3,8	2,2
28 Hong Kong/Shenzhen	7,3	1,7	63 Milan (Italie)	3,8	-0,6
29 Lima (Pérou)	6,9	2,5	64 Colombo (Sri-Lanka)	3,7	1,2
30 Nagoya (Japon)	6,9	0,4	65 Berlin (Allemagne)	3,7	0,4
31 Bogota (Colombie)	6,8	3,6	66 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	3,7	2,7
32 Tianjin (Chine)	6,5	1,5	67 Khartoum (Soudan)	3,6	6,5
33 Madras (Inde)	6,2	2,5	68 Kuala Lumpur (Malaisie)	3,6	4,4
34 Lagos (Nigeria)	6,2	3,4	69 Pyongyang (Corée du nord)	3,5	3,6
35 South-Megalopolis/Washington (USA)	5,9	1,4	70 Houston (USA)	3,5	1,6

* Population estimée à l'aide de la base de données Géopolis à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la **population** vivent dans les villes ou **unités urbaines** (2 000 habitants au moins). Depuis 1990, la France continue de s'urbaniser. Entre 1990 et 1995, la population des **aires urbaines** est passée de 41,2 à 42,5 millions d'habitants. La part de la population habitant une aire urbaine est passée de 72,9 % en 1990 à 73,3 % en 1995.

En 1995, la France compte 51 aires urbaines de plus de 150 000 habitants. Parmi elles, quarante ont une croissance supérieure au reste du territoire métropolitain et regroupent la moitié de la population. Ne font exception que sept grandes villes aux industries traditionnelles : Thionville, Douai, Lens, Valenciennes, Béthune, Saint-Étienne et Montbéliard dont la population décroît. Pour Le Havre, Brest, Lorient et Perpignan, la croissance est inférieure à celle du reste de la population.

Au sein des quarante aires urbaines à croissance élevée, le poids démographique de celle de Paris continue de s'accroître ; avec 10,6 millions d'habitants, elle représente désormais 18,3 % de la population française (contre 8,4 millions et 16,8 % en 1968). Depuis la fin des années 60, elle a acquis presque autant d'habitants que la population des aires lyonnaise et marseillaise réunies. Celles-ci ont également connu une croissance très importante, ainsi que celles de Bordeaux et Nantes, mais surtout de Toulouse (qui est passée de 474 000 en 1968 à 863 000 habitants en 1995). L'augmentation de la population est également soutenue dans l'environnement proche des métropoles (comme Marseille, Strasbourg et Bordeaux), sur les littoraux atlantique et méditerranéen ainsi que dans le sillon alpin. Mais c'est Paris qui a le plus d'influence sur son environnement démographique : 11 des 63 aires les plus dynamiques en sont proches [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Voir mot-clé 1.4
- **Aire urbaine.** Ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :
 - un pôle urbain (unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain);
 - une couronne périurbaine composée de communes rurales ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine.

Il y a 361 aires urbaines en France métropolitaine.

- **Unité urbaine.** Ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de 2 000 habitants ou plus. La majeure partie de la population de chaque commune doit, de plus, résider dans ces agglomérations. Une unité urbaine qui comprend plusieurs communes est dite *agglomération multicommunale* ; si elle ne comprend qu'une seule commune, elle est dite *ville* ou *ville isolée*. Pour chaque agglomération multicommunale, on définit un *centre*. Si une commune abrite plus de 50 % de la population, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont *villes-centres*. Les communes qui ne sont pas ville-centre constituent la *banlieue* de l'agglomération multicommunale.
- **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes ».

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Pôles urbains et périurbanisation », n° 516, avril 1997 ; « Portrait des petites villes », n° 572, mars 1998 ; « Les zones urbaines sensibles », n° 573, avril 1998.
- *Demain, la ville*, Documentation française, 1998.
- *La ville éclatée : quartiers et peuplement*, L'Harmattan, 1998.
- Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.

- « Atlas des villes de France », *Dynamique du territoire*, la Documentation française, 1996.

SOURCES

- [1] « L'urbanisation se poursuit dans les années 90 », *INSEE-Première*, n° 603, août 1998.
- [2] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1990, Insee.

Villes et agglomérations de plus de 50 000 habitants en 1990 (Métropole et DOM) [2]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 318 821	64 Pau	144 674	13 Martigues	72 375
(a) Lyon	1 262 223	30 Nîmes	138 527	9D Saint-Paul	71 669
13 Marseille-Aix-en-Provence	1 230 936	9B Fort-de-France	133 941	02 Saint-Quentin	71 113
59 Lille *	959 234	57 Thionville	132 413	47 Agen	67 960
33 Bordeaux	696 364	44 Saint-Nazaire	131 511	08 Charleville-Mézières	67 213
31 Toulouse	650 336	74 Annecy	126 729	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	516 740	9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	124 358	60 Compiègne	67 057
44 Nantes	496 078	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco *	66 269
83 Toulon	437 553	25 Besançon	122 623	29 Quimper	65 954
38 Grenoble	404 733	9D Saint-Denis	121 999	79 Niort	65 792
67 Strasbourg *	388 483	25 Montbéliard	117 510	41 Blois	65 132
76 Rouen	380 161	56 Lorient	115 488	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
59 Valenciennes *	338 392	(a) Hagondange-Briey	112 061	81 Albi	64 359
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	63 833
54 Nancy	329 447	77 Melun	107 705	24 Périgueux	63 322
62 Lens	323 174	86 Poitiers	107 625	03 Montluçon	63 018
42 Saint-Étienne	313 338	73 Chambéry	103 283	77 Meaux	63 006
37 Tours	282 152	16 Angoulême	102 908	88 Épinal	62 140
(a) Béthune	261 535	59 Maubeuge *	102 772	03 Vichy	61 566
63 Clermont-Ferrand	254 416	62 Calais	101 768	51 Châlons-en-Champagne	61 452
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	58 Nevers	58 915
34 Montpellier	248 303	00 Genève-Annemasse *	98 758	9D Saint-Pierre	58 846
35 Rennes	245 065	57 Forbach *	98 758	2A Ajaccio	58 949
45 Orléans	243 153	60 Creil	97 119	28 Évreux	57 968
21 Dijon	230 451	18 Bourges	94 731	59 Armentières *	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
49 Angers	208 282	62 Boulogne-sur-Mer	91 249	53 Laval	56 855
51 Reims	206 437	28 Chartres	85 933	01 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	55 103
14 Caen	191 490	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	54 642
(a) Dunkerque	190 879	(a) Belfort	77 844	13 Arles	54 309
72 Le Mans	189 107	65 Tarbes	77 787	76 Elbeuf	53 886
(a) Avignon	181 136	71 Chalon-sur-Saône	77 764	82 Montauban	53 010
87 Limoges	170 065	42 Roanne	77 160	45 Montargis	52 804
(a) Bayonne	164 378	30 Alès	76 856	9C Cayenne	52 768
66 Perpignan	157 873	34 Béziers	76 304	2B Bastia	52 446
80 Amiens	156 120	83 Fréjus	73 967		

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements. * Agglomération internationale (partie française).

Les 20 premières aires urbaines au 1^{er} janvier 1995 [1]

	Population au 1/1/1995	Taux annuel d'évolution en %		
		1975-1982	1982-1990	1990-1995
Paris	10 587 309	0,3	0,7	0,6
Lyon	1 572 540	0,5	0,8	0,9
Marseille-Aix-en-Provence	1 368 138	0,6	0,1	0,4
Lille	1 106 091	0,2	0,3	0,5
Bordeaux	870 529	0,9	1,1	1,0
Toulouse	862 701	1,0	1,7	1,6
Nantes	640 805	0,9	0,9	1,0
Nice	558 213	0,7	1,0	0,7
Strasbourg	543 716	0,6	0,7	1,0
Grenoble	502 264	0,5	0,6	1,1
Rouen	469 156	0,1	0,4	0,5
Toulon	468 107	1,2	0,9	0,6
Rennes	460 899	1,5	1,2	1,4
Montpellier	422 335	2,1	2,1	2,3
Nancy	401 177	0,3	0,3	0,5
Valenciennes	367 025	-0,5	-0,4	-0,1
Tours	361 403	1,1	0,8	0,8
Grasse-Cannes-Antibes	360 000	2,0	1,7	1,0
Clermont-Ferrand	346 495	0,7	0,4	0,4
Caen	338 195	1,1	1,0	0,9

PRÉSENTATION

En France, de 1992 à 1997, 3 200 km² ont été artificialisés, soit 640 km² par an. Les forêts ont progressé de 5 100 km² environ et les espaces agricoles ont diminué de 4 400 km². Ce sont les prairies qui sont les plus touchées : elles disparaissent au rythme de 5 % tous les cinq ans. Les zones urbaines se sont particulièrement étalées. De 1982 à 1990, 600 000 ménages sont allés résider hors d'un pôle urbain tout en y conservant leur emploi.

Les prélèvements totaux en eau (estimés à 41 Mds de m³ en 1994) et les consommations nettes (6 Mds de m³) paraissent faibles par comparaison avec la ressource annuelle disponible, évaluée à 170 Mds de m³/an ; néanmoins, la France connaît des tensions du fait des grandes variations interannuelles et régionales de la ressource.

La période 1989-1990 apparaît plus sèche que 1975-1976 pourtant restée dans les mémoires. Les prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable des particuliers, des industries et des services raccordés au réseau public (281 litres/hab/jour), décroissent de 1,4 % par an en moyenne depuis 1989. Un effort généralisé d'économies d'eau explique en partie ce chiffre.

Afin d'assurer la sauvegarde d'un patrimoine naturel unique en Europe, la France métropolitaine possède 6 **parcs nationaux**, 35 **parcs naturels régionaux** et 132 **réserves naturelles**. Le Conservatoire du littoral a acquis 25 km² par an en moyenne depuis 1976. L'ensemble des acquisitions représentent, fin 1998, 421 sites soit 581 km² et 785 km de côtes (y compris les DOM).

La France occupe le 1^{er} rang européen pour la diversité des vertébrés (avec 976 espèces connues) et abrite 40 % de la flore européenne. En 1998, plus de quatre espèces de vertébrés sur dix sont protégées, mais un peu plus d'une sur dix est menacée [1].

DÉFINITIONS

- **Parc national.** Un parc national est un territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Parc naturel régional.** Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord des collectivités territoriales concernées. Elle est adoptée par décret pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc.
- **Réserves naturelles.** Ce sont des territoires classés lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...), présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.
- **Qualité des eaux de baignade surveillées.** La surveillance sanitaire des eaux de baignade est réalisée par les Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) en application de la directive européenne (76/160 du 8/12/1975). Toutes les eaux « pour lesquelles la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite pour quelque raison que ce soit » sont concernées par les analyses qui portent principalement sur le comptage des germes de contamination fécale. Le taux de conformité des eaux de baignade est le nombre de points de surveillance conformes aux normes sanitaires rapporté au nombre total de points de surveillance classés.

POUR EN SAVOIR PLUS

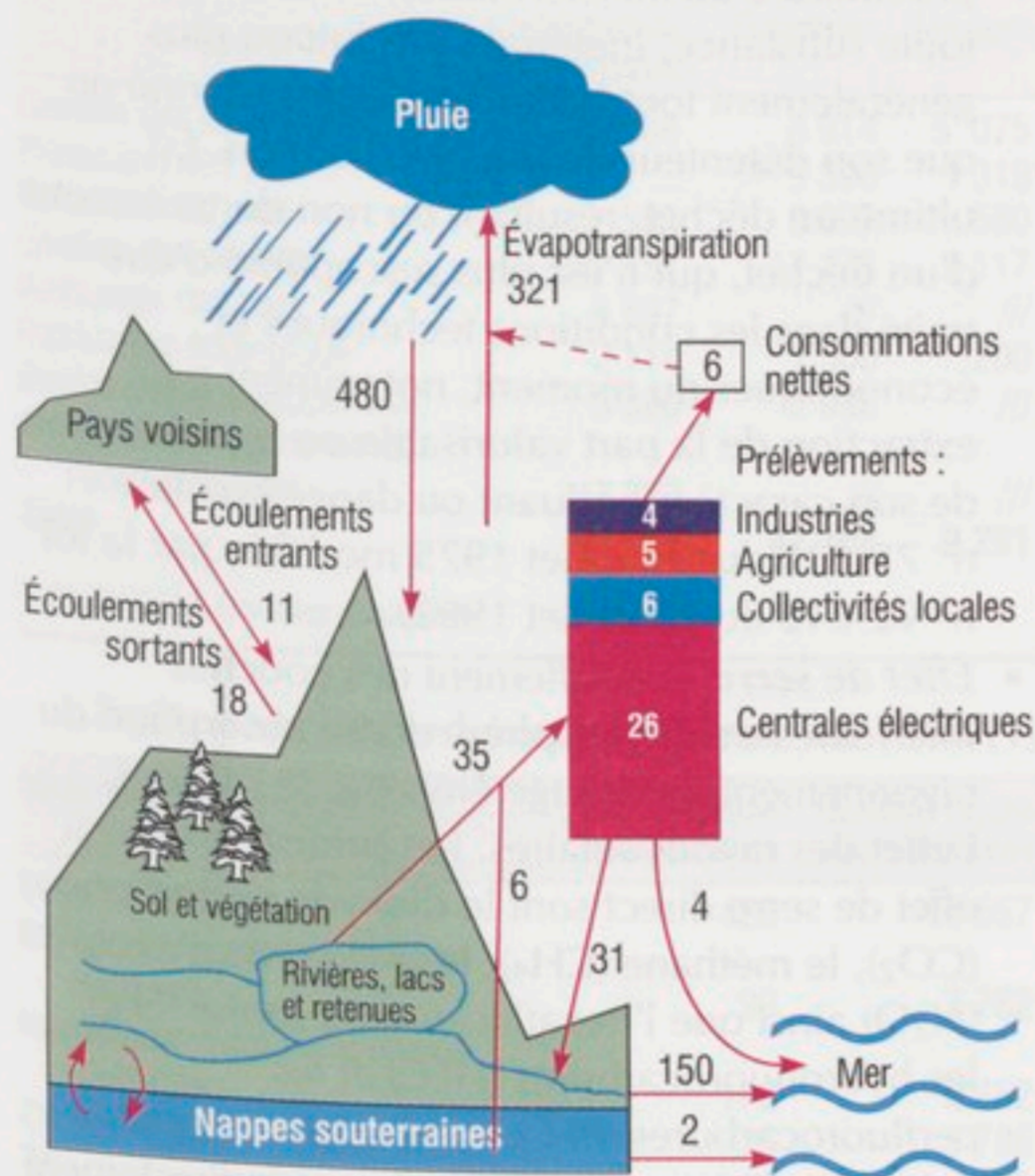
- *Les données de l'environnement*, Ifen : « La diversité biologique des espaces protégés en France », n° 21, 1996 ; « Évolution 1979-1995 de la conformité sanitaire des eaux de baignade en France », n° 23, 1996 ; « 25 % des prairies ont disparu depuis 1970 », n° 25, 1996 ; « Les différents visages de l'artificialisation du littoral », n° 39, 1998
- *État sanitaire des eaux de baignade en mer et en eau douce* (annuel), ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGS), ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.
- *La consommation de l'eau et la gestion durable des ressources en eau*, OCDE, 1998.

- Eurostat : *Statistiques de l'environnement – 1997*, thème 5, série C ; « Statistiques forestières – 1992-1996 », *Documents statistiques*, thème 5, série C, 1998 ; *L'eau en Europe, Partie 1 - Ressources en eau renouvelables*, thème 8 série C, 1998.
- *L'environnement en Europe : deuxième évaluation*, Agence européenne de l'environnement, 1998.
- *L'environnement en France*, édition 1999, Ifen, La Découverte.

SOURCES

- [1] Chiffres-clés de l'environnement, édition 1999, Ifen.
[2] *Données OCDE sur l'environnement-Compendium 1997*, OCDE.

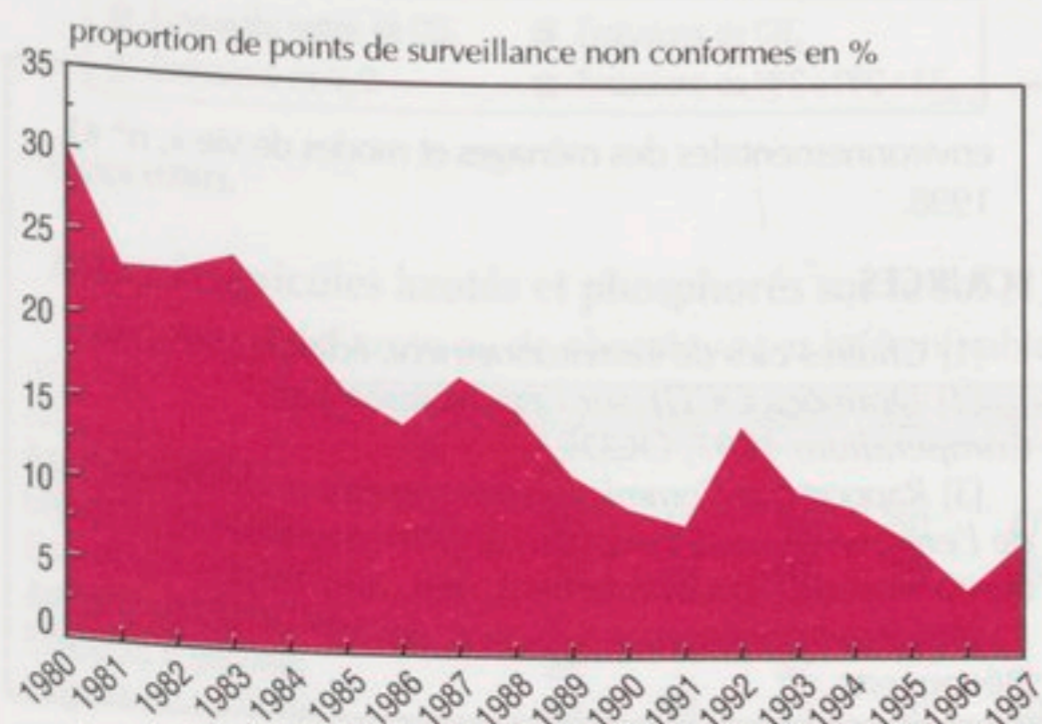
Eaux continentales : la ressource et les prélèvements par nature [1] flux en milliards de m³/an



Évolution de l'occupation physique du territoire [1] variation relative de superficie entre 1992 et 1997



Évolution de la qualité des eaux de baignade en mer [1]



Espaces naturels protégés



Superficie boisée mondiale et dans quelques pays [2]

	Superficie boisée en milliers de km ²		km ² pour 1 000 hab.	% de la superficie totale
	1980	1995	1995	1995
Ensemble du monde	42 802	41 380	7,3	31,7
Canada	4 359	4 176	141,0	45,3
États-Unis	3 001	2 981	11,3	32,6
Australie	1 459	1 492	82,7	19,4
Suède	274	279	31,5	67,8
Japon	253	251	2,0	66,8
Finlande	233	232	45,4	76,1
Turquie	202	207	3,4	26,9
Espagne	156	161	4,1	32,3
France	146	150	2,6	27,4
Allemagne	103	104	1,3	29,9
Norvège	119	120	27,6	39,2
Pologne	88	90	2,3	29,4
Italie	64	68	1,2	23,1
Grèce	26	26	2,5	20,3
Royaume-Uni	21	25	0,4	10,4

Espèces animales connues, menacées ou protégées en France en 1998 [1]

	Nombre d'espèces connues	Nombre d'espèces menacées	Nombres d'espèces protégées*
Vertébrés			
Mammifères	119	24	69
Oiseaux	357	52	269
Poissons	e 427	28	20
Reptiles	36	6	36
Amphibiens	37	11	34
Total	976	121	428
Invertébrés			
Insectes	e 34 600	95	106
Crustacés	e 2 500	3	3
Mollusques	e 1 400	12	60
Échinodermes	e 250	1	1
Total	38 750	111	170

* Au niveau national.

PRÉSENTATION

La dépense de protection de l'environnement en France a atteint 145,2 Mds de F en 1997, ce qui représente 1,8 % du PIB et environ 2 500 F par habitant. Le quart est consacré à des investissements, soit 2,5 % de la FBCF totale.

Près de 900 millions de tonnes de **déchets** sont produits annuellement en France dont 40 % proviennent de chantiers (déblais de travaux publics) et 43 % de l'agriculture (essentiellement les déjections des élevages). Les déchets municipaux, dont la collecte et l'élimination incombent aux communes, ne représentent que 53 millions de tonnes, dont 26 millions proviennent des ménages.

En 1997, le taux de récupération est estimé à 47 % pour le verre et 41 % pour le papier-carton tandis que celui des matières plastiques reste faible.

En 1995, 9 % de l'**azote** apporté par les engrais et effluents d'élevage (fumiers et lisiers) dans les sols agricoles ne sont pas consommés par les cultures ; transformé en nitrates, il part avec les eaux de ruissellement ou vers les nappes souterraines. Les apports en phosphore au milieu aquatique proviennent davantage des usages domestiques et industriels.

Fin 1997, on recense en France 397 établissements « **Seveso** » (dont 13 dans les DOM) et 131 installations nucléaires de base, localisées sur 40 sites (centrales, usines, centres d'études, sites de stockage...). Sur les 1 200 tonnes de combustible irradié produites annuellement par les centrales nucléaires, 850 t sont retraitées et 350 t sont entreposées à La Hague. En 1996, le stock ainsi accumulé s'élevait à 6 300 tonnes.

L'accroissement de l'**effet de serre** est dû principalement aux émissions de gaz carbonique (CO₂) et de protoxyde d'azote (N₂O).

La combustion et le transport routier en sont les principaux responsables. La France s'est engagée à stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2008-2012 par rapport aux niveaux de 1990 [1] [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Déchets.** Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. Est ultime un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux (loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée par la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992).
- **Effet de serre.** Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption du rayonnement infrarouge émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Les principaux gaz à effet de serre direct sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) ainsi que l'hexafluorure de soufre (SF₆), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC), familles de composés halogénés. D'autres gaz contribuent indirectement à l'accroissement de l'effet de serre, en intervenant dans la formation de polluants secondaires comme l'ozone ou celle des aérosols.
- **Établissements « Seveso ».** Établissements qui entrent dans le champ d'application de l'article 5 de la directive européenne (82/501 du 24/06/82) concernant les risques d'accidents majeurs de certaines activités industrielles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Pourquoi se passer de sa voiture ? », *INSEE-Première*, n° 607, septembre 1998.
- Dossier spécial « Environnement », *Problèmes économiques*, n° 2596, décembre 1998.
- *Statistiques en Bref*, Eurostat : « Le rôle de l'agriculture dans les changements climatiques », n° 2-1998 ; « Utilisation des pesticides dans l'UE », n° 3-1998.
- *Les données de l'environnement*, Ifen : « L'ozone, un polluant voyageur », n° 29, 1997 ; « 10 milliards de francs pour la qualité de l'air », n° 35, 1998 ; « Pratiques

environnementales des ménages et modes de vie », n° 41, 1998.

SOURCES

- [1] *Chiffres-clés de l'environnement*, édition 1999, Ifen.
- [2] *Données OCDE sur l'environnement, Compendium 1997*, OCDE.
- [3] *Rapport à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement*, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Ifen, juin 1999.
- [4] *L'environnement en France*, édition 1999, Ifen, La Découverte.

Évaluation de la dépense de protection de l'environnement par agent responsable en 1997* [3]

millions de F

	Administrations publiques	Entreprises	Ménages
Gestion des eaux usées	46 908	8 914	5 075
Protection de l'air	...	9 396	1 319
Réduction du bruit	553	3 697	580
Gestion des déchets	27 157	17 175	2 117
Nettoyage des rues	5 697	///	///
Patrimoine écologique	2 114	1 500	200
Recherche-développement	3 380	2 086	///
Administration générale de l'environnement	7 320	///	///
Total	93 129	42 768	9 291

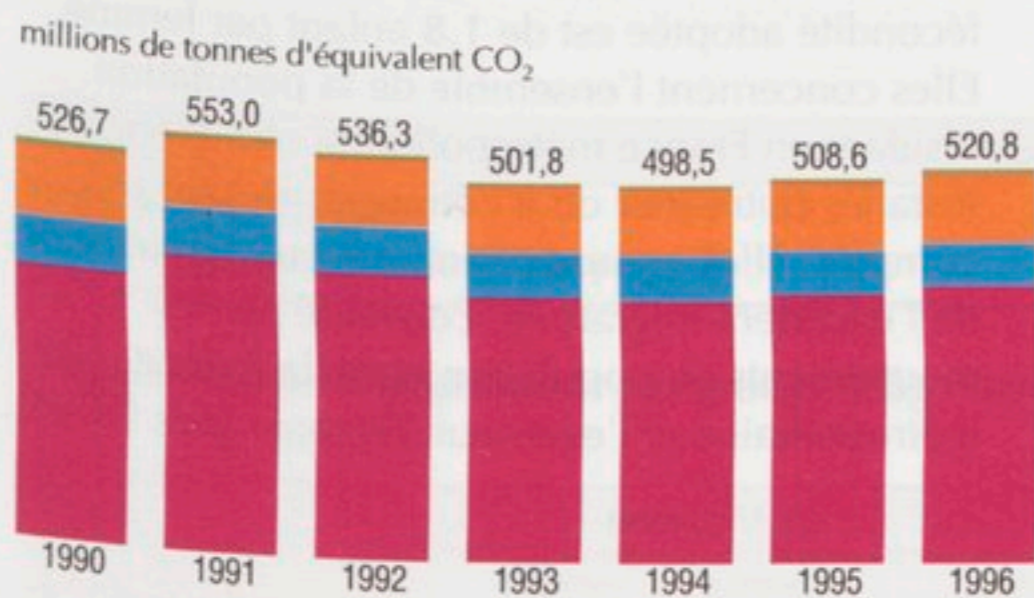
* Yc. les DOM. Données provisoires.

Traitement des ordures ménagères* en 1996 [1]

Mode de traitement principal	Nombre d'installations	Quantités reçues milliers de tonnes
Mise en décharge**	425	10 657
Incinération avec récupération d'énergie	90	7 762
Incinération sans récupération d'énergie	176	2 462
Compostage ou méthanisation	75	1 786
Tri	8	250
Fabrication de combustible solide	1	9
Total	775	22 926

* Déchets des particuliers et des artisans et commerçants, collectés en mélange, en France (y c. DOM). ** Décharges autorisées de plus de 3 000 tonnes par an.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre* [1]



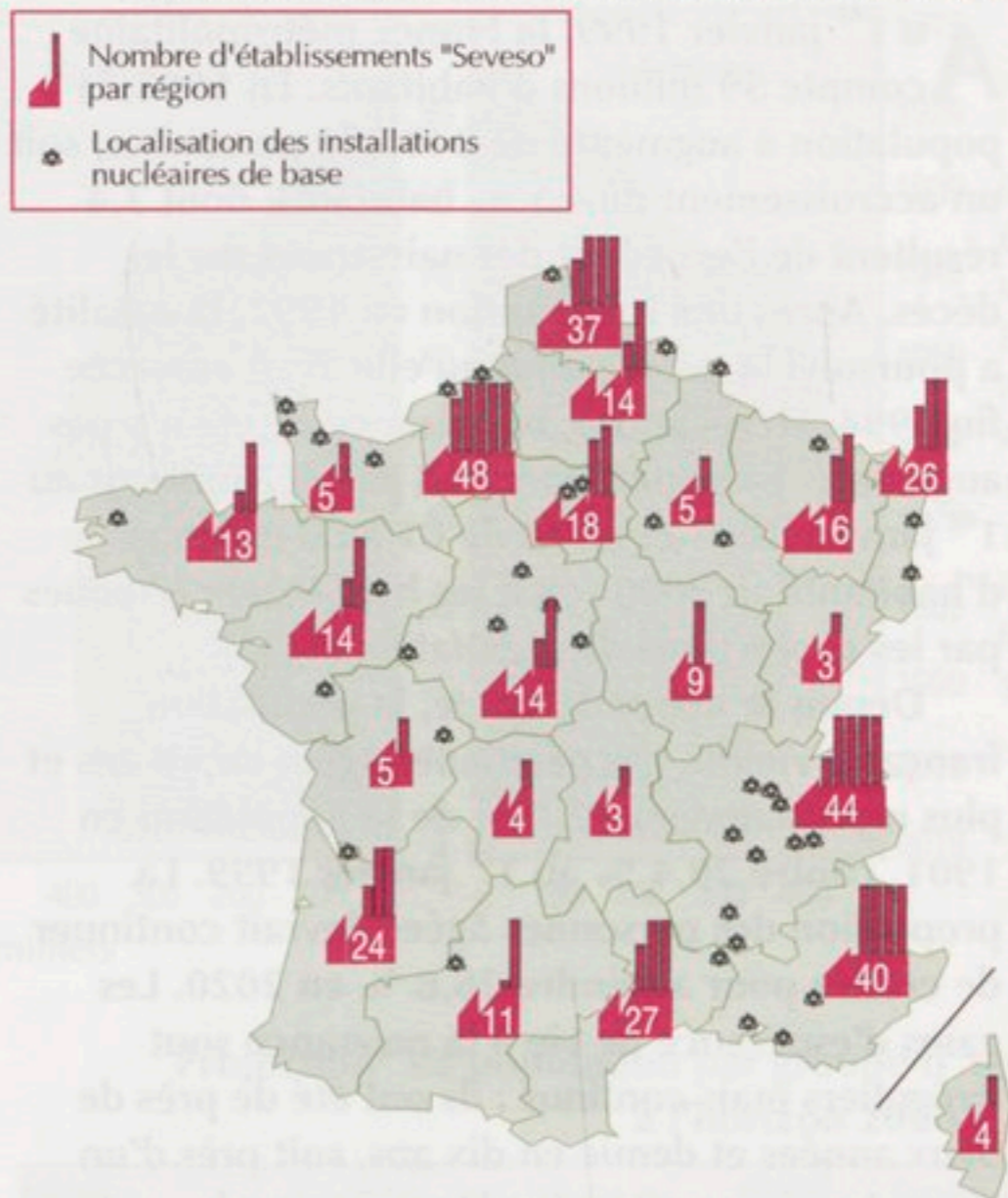
* France entière.

Apports agricoles azotés et phosphorés sur le sol [1]

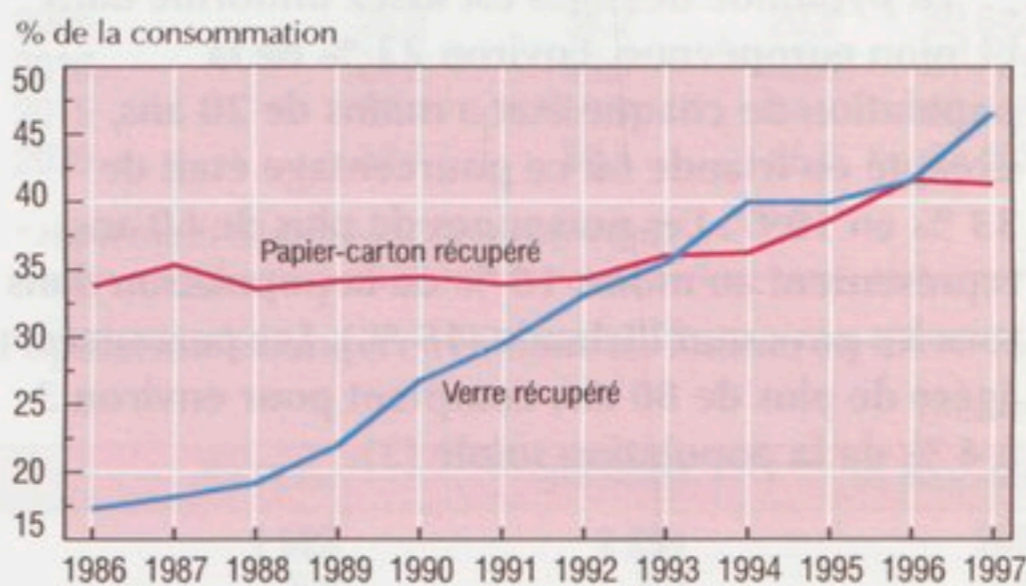
kg d'azote ou de phosphore par ha fertilisable

	1970	1980	1990	1995	1997
Apports azotés :					
Effluents d'élevage	39	46	51	50	47
Engrais de synthèse	42	73	93	90	95
Apports phosphorés :					
Effluents d'élevage	28	...	32
Engrais de synthèse	58	69	53	40	40

Installations industrielles à risques (Seveso) et installations nucléaires de base en 1997 [1]



La récupération de papier-carton et de verre en France [1]



Taux de recyclage des déchets [1] [2]

%

	Papier et carton		Verre	
	1985	1995	1985	1995
Allemagne	43	67	43	75
Danemark	31	44	19	63
Espagne	57	52	13	32
Finlande	39	57	21	50
France	35	*41	17	*47
Grèce	25	19	15	(d) 20
Italie	25	29	25	53
Pays-Bas	50	77	49	80
Portugal	37	37	10	42
Royaume-Uni	28	35	12	27
Suède	(a) 34	54	20	61
États-Unis	(f) 21	(e) 35	(f) 8	(e) 23
Japon	50	(c) 51	47	(c) 56
Suisse	38	61	46	85
Norvège	21	41	(b) 22	75

* 1997. (a) 1980. (b) 1991. (c) 1992. (d) 1993. (e) 1994. (f) 1984.

3 population

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1999, la France métropolitaine compte 59 millions d'habitants. En 1998, la population a augmenté de 240 000 personnes, soit un accroissement de 4,1 ‰ habitants, dont 3,4 résultent de l'excédent des naissances sur les décès. Après une interruption en 1997, la natalité a poursuivi la progression qu'elle avait amorcée fin 1994. En revanche, l'espérance de vie n'a pas augmenté. La population était de 40,7 millions au 1^{er} janvier 1901 et serait de 61 à 66 millions d'habitants en 2020 selon les hypothèses retenues par les *projections de population* [1] [5].

Depuis le début du siècle, la population française vieillit. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 12,7 % de la population en 1901, contre 20,4 % au 1^{er} janvier 1999. La proportion des personnes âgées devrait continuer de croître pour atteindre 26,8 % en 2020. Les gains d'espérance de vie à la naissance sont irréguliers mais continus : ils ont été de près de deux années et demie en dix ans, soit près d'un trimestre par an. Ces dernières années, la surmortalité masculine de 15 à 30 ans et de 50 à 65 ans a légèrement diminué [1] [2].

La *pyramide des âges* est assez uniforme dans l'Union européenne. Environ 23 % de la population de chaque état a moins de 20 ans, excepté en Irlande où ce pourcentage était de 33 % en 1997. Les personnes de plus de 60 ans représentent au moins 18 % de la population dans tous les pays sauf l'Irlande (15 %). Les personnes âgées de plus de 80 ans comptent pour environ 3 à 4 % de la population totale [3].

DÉFINITIONS

- **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'Insee à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies. Entre deux recensements, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques de l'état civil et celles des migrations extérieures.
- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1980 ».
- **Projection de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1^{er} janvier 1990 déduite des résultats du recensement de mars 1990. L'hypothèse de fécondité adoptée est de 1,8 enfant par femme. Elles concernent l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine ; les Français installés outre-mer ou à l'étranger ne sont pas comptés. Elles comprennent aussi une estimation de l'excédent migratoire, constitué par les mouvements de population entre la France métropolitaine et l'extérieur (étranger plus DOM).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat : « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1997 en Europe », n° 9, 1998 ; « La population d'une sélection de pays européens par pays de naissance », n° 10, 1998.
- *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société » : « Un siècle de démographie française », n° 47-48, décembre 1995 ; « La situation démographique en 1996 », n° 70-71, février 1999.
- Chapitre « Démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, séries longues 1948-1988, Insee, 1990.

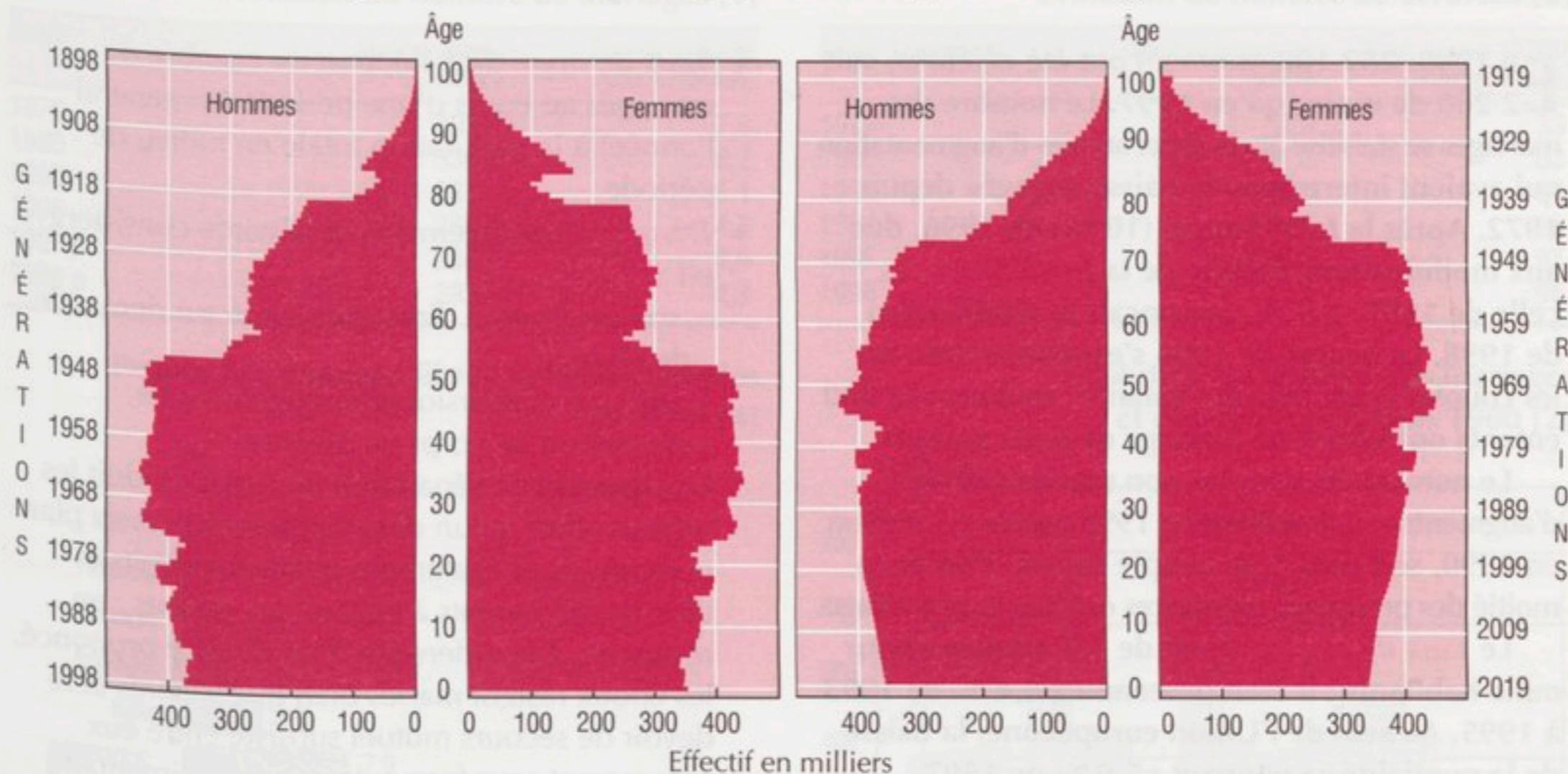
SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1998 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1999.
- [2] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.
- [3] *Portrait social de l'Europe 1998*, Eurostat.
- [4] *Newcronos*, Eurostat, décembre 1998.
- [5] « Projection de population totale pour la France métropolitaine », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 44, août 1995.
- [6] « Recensement de la Population de 1990. Nationalité », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 21, novembre 1992.

POPULATION PAR ÂGE 3.1

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1999 [1]

Pyramide des âges en 2020 [5]



Population par groupe d'âge
Âge moyen au 1^{er} janvier [1]

Années	Groupe d'âge			Âge moyen années
	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	
1946	29,5	54,5	16,0	35,6
1970	33,2	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
1997	25,9	53,8	20,3	38,1
1998 p	25,8	53,8	20,4	38,3
1999 p	25,7	53,9	20,4	38,5

Projection* de population par groupe d'âge
à l'horizon 2020 [5]

Années	Groupe d'âge			Population totale milliers
	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	
2000	25,9	53,6	20,5	59 412
2005	25,0	54,2	20,8	60 642
2010	24,2	53,0	22,8	61 721
2015	23,4	51,7	24,9	62 648
2020	22,7	50,5	26,8	63 453

* Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme.

Population étrangère résidant en France en 1990 [6]

milliers

	Ensemble	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
Ensemble des étrangers	3 597	1 023	2 294	280
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	6,9	3,4

Répartition de la population par groupe d'âge dans les pays de l'Union européenne au 1^{er} janvier 1997 [4]

%

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne	8,3	7,8	34,7	33,5	5,7	10,0	48,7	51,3
Autriche	8,9	8,5	34,0	33,3	5,6	9,7	48,5	51,5
Belgique	9,1	8,7	33,2	32,7	6,6	9,7	48,9	51,1
Danemark	9,1	8,7	34,1	33,1	6,2	8,8	49,4	50,6
Espagne	8,2	7,8	34,1	34,1	6,6	9,2	48,9	51,1
Finlande	9,6	9,2	33,7	33,0	5,4	9,1	48,7	51,3
France	9,8	9,4	32,7	32,7	6,2	9,2	48,7	51,3
Grèce	8,3	7,8	33,8	33,9	7,2	9,0	49,3	50,7
Irlande	11,9	11,3	32,8	32,5	4,9	6,6	49,6	50,4
Italie	7,5	7,2	34,0	34,2	7,0	10,1	48,5	51,5
Luxembourg	9,5	9,1	34,1	33,1	5,5	8,7	49,1	50,9
Pays-Bas	9,4	9,0	34,6	33,6	5,4	8,0	49,4	50,6
Portugal	8,9	8,4	33,2	34,6	6,1	8,8	48,2	51,8
Royaume-Uni	9,9	9,4	32,8	32,2	6,4	9,3	49,1	50,9
Suède	9,6	9,1	32,4	31,4	7,4	10,1	49,4	50,6
Union européenne	8,8	8,4	33,7	33,3	6,3	9,5	48,8	51,2

3 population

PRÉSENTATION

En 1998, 282 100 *mariages* ont été célébrés, soit 2 200 de moins qu'en 1997. Le nombre des mariages se stabilise après deux années d'augmentation qui avaient interrompu la baisse engagée depuis 1972. Après la forte hausse (10 %) de 1996, due aux modifications fiscales de la *loi de finances*, celle de 1997 (1,5 %) annonçait la stabilisation de 1998. La hausse de 1996 s'est concentrée sur les couples ayant déjà des enfants : environ 112 000 enfants ont assisté au mariage de leurs parents.

Le nombre de couples non mariés continue d'augmenter : 2,4 millions en 1998 contre 1,5 million en 1990, soit près d'un couple sur six. Plus de la moitié des premières naissances ont lieu hors mariage.

Le *taux de nuptialité* est de 4,8 mariages pour mille habitants ; il était descendu à 4,4 ‰ de 1993 à 1995. Au sein de l'Union européenne, la baisse de la nuptialité se poursuit : 5,0 ‰ en 1997, niveau le plus faible depuis la création de la Communauté. C'est en Suède qu'on se marie le moins et au Danemark et au Portugal que les taux sont les plus élevés.

L'âge au premier mariage est retardé un peu plus chaque année. En 1997, les femmes célibataires se sont mariées, en moyenne, à 27,7 ans, soit 5 ans plus tard qu'il y a vingt ans. Les hommes attendent deux ans de plus pour célébrer leur premier mariage : 29,7 ans en 1997 contre 24,8 ans en 1977.

En 1996, les *mariages mixtes* sont de l'ordre de 24 000, alors que le nombre de *mariages entre étrangers* continue de diminuer : moins de 4 900 mariages contre près de 9 000 en 1991 [1] [3].

De 1980 à 1996, parallèlement à la baisse du nombre des mariages généralement observée, la fréquence des *divorces* a nettement augmenté dans l'Union européenne. Dans les pays où les taux étaient élevés (Danemark, Royaume-Uni et Suède), le nombre de divorces demeure stable et même diminue. À la suite d'une réforme simplifiant la procédure de divorce, la Belgique enregistre le taux le plus élevé de l'UE en 1995 (3,5 ‰) ; les effets sont moins visibles en 1996 (2,8 ‰). Les taux restent plus faibles dans les pays du sud (Grèce, Italie et Espagne). En Irlande, la légalisation du divorce date de 1996 [6].

DÉFINITIONS

- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
 - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
 - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Loi de finances de 1996.** Les couples cohabitants ne peuvent plus bénéficier de la demi-part supplémentaire accordée au premier enfant d'un parent célibataire. D'un point de vue fiscal, ils ont intérêt à se marier, si leur revenu est élevé, le nombre d'enfants à charge est grand, ou la différence de salaire entre les conjoints est forte.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La situation démographique en 1996 », *INSEE-Résultats*, n° 70-71, février 1999.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1998 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1999.
- [2] Division enquêtes et études démographiques Insee.

[3] « Des mariages, des couples et des enfants », *INSEE-Première*, n° 633, février 1999.

[4] « Vivre sous le même toit », *INSEE-Première*, n° 493, octobre 1996.

[5] *NewCronos*, Eurostat.

[6] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1997 en Europe », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 9, 1998.

MARIAGES - DIVORCES 3.2

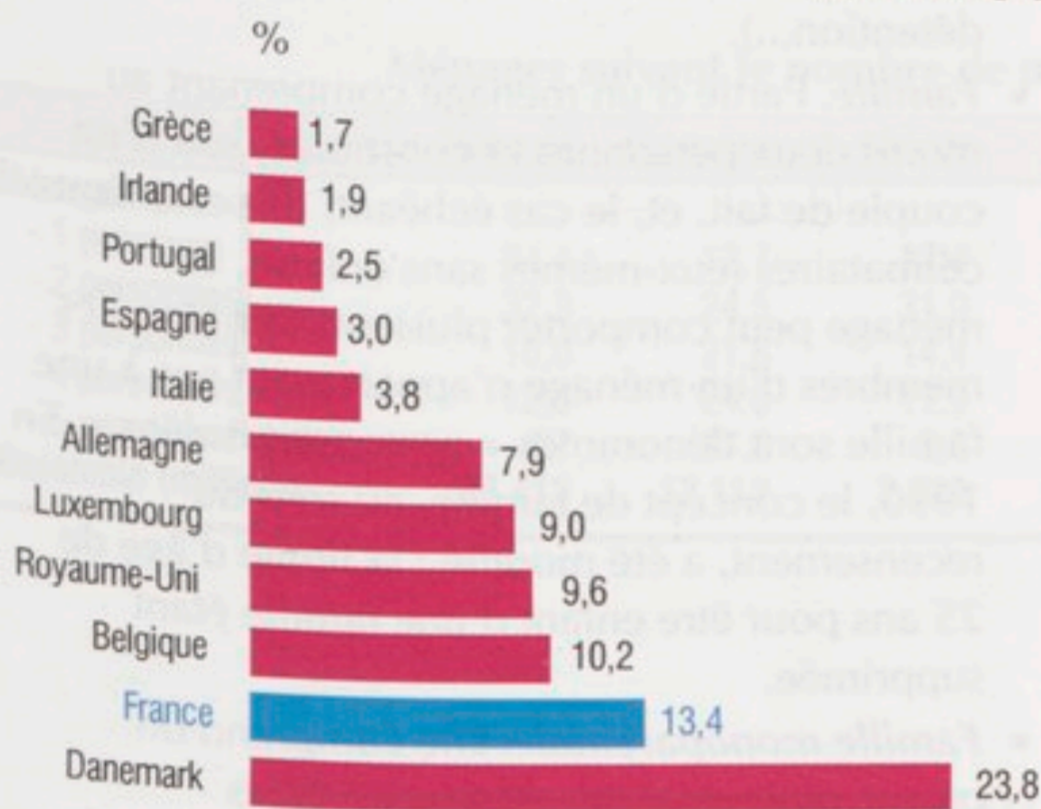
Évolution du nombre de mariages [1]

Année	Nombre absolu milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	287,1	5,1
1996	280,1	4,8
1997 <i>p</i>	284,3	4,9
1998 <i>p</i>	282,1	4,8

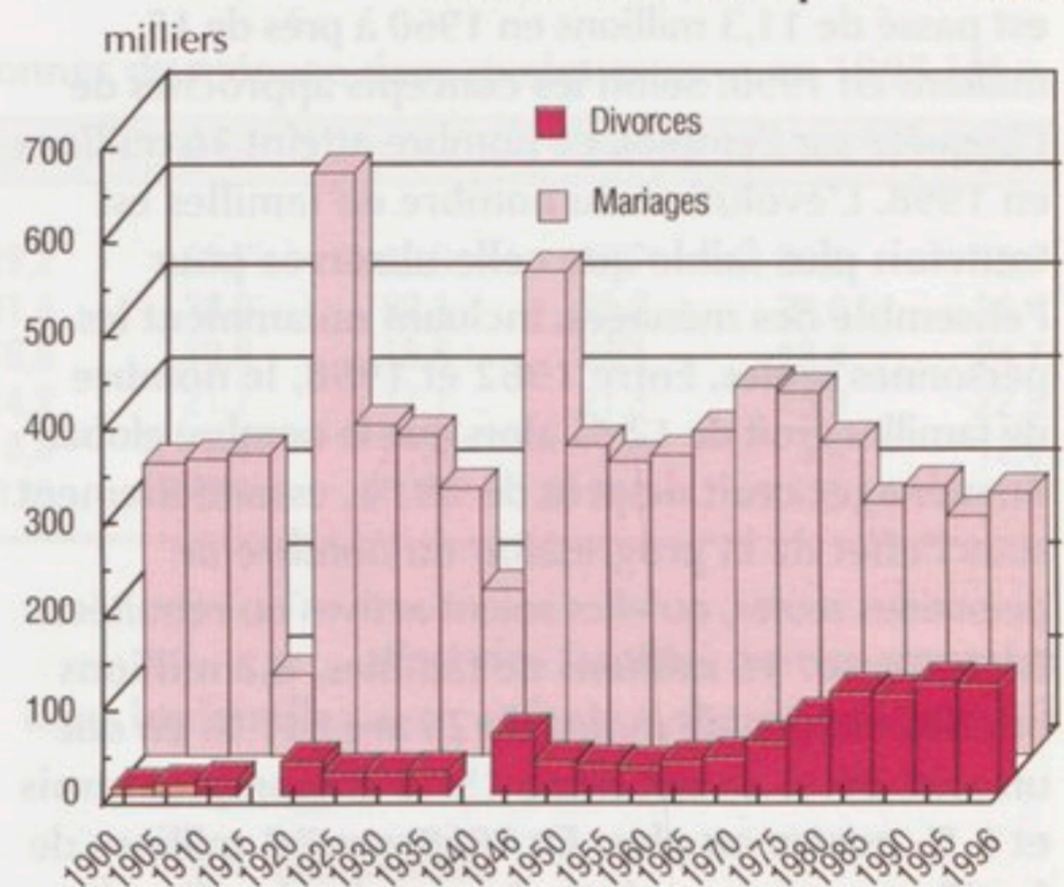
Évolution du nombre de divorces [2]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1990	105,8	84
1994	115,7	93
1995	119,2	97
1996	117,4	96

Proportion d'unions libres parmi les couples en 1994 [4]



Évolution du nombre des mariages et des divorces depuis 1900 [2]

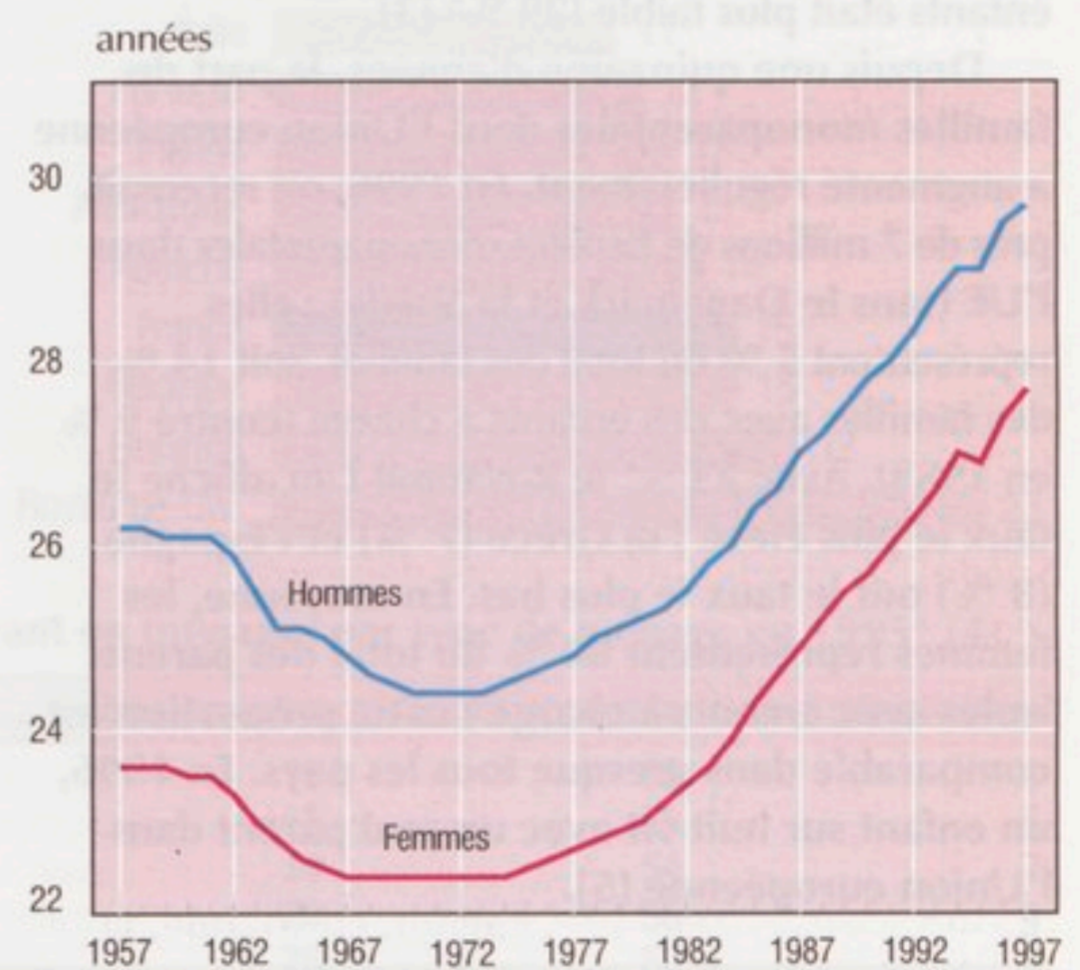


Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne [2] [5]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1980	<i>p</i> 1997	1980	1996
Allemagne	6,3	5,1	1,8	2,1
Autriche	6,2	5,1	1,8	2,2
Belgique	6,7	4,7	1,5	2,8
Danemark	5,2	6,5	2,7	2,4
Espagne	5,9	4,8	///	<i>p</i> 0,8
Finlande	6,1	4,6	2,0	2,7
France	6,2	4,9	1,5	<i>p</i> 2,1
Grèce	6,5	6,0	0,7	0,9
Irlande	6,4	4,3	///	///
Italie	5,7	4,8	0,2	0,6
Luxembourg	5,9	4,8	1,6	2,0
Pays-Bas	6,4	5,5	1,8	2,3
Portugal	7,4	6,5	0,6	1,4
Royaume-Uni	7,4	**5,4	2,8	2,9
Suède	4,5	3,6	2,4	2,4

* Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants. **1996.

Âge moyen au premier mariage [1]



Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2]

Année	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1995	36,2	56,0	2,9	4,9	29,0	51,2	13,5	6,3
1996	33,6	55,3	2,9	5,2	29,5	50,5	13,5	6,5
1997	37,0	54,8	2,8	5,4	29,9	50,0	13,4	6,7

3 population

PRÉSENTATION

De 1962 à mars 1998, le nombre des **ménages** en France s'est accru de 64 %, passant de 14,6 millions à 24 millions. Il devrait dépasser 27 millions en 2020 [1] [2].

Moins d'enfants, plus de **familles monoparentales ou recomposées**, une activité féminine croissante et une cohabitation plus tardive des jeunes : la structure des familles se transforme.

Le nombre de **familles**, au sens du recensement, est passé de 11,3 millions en 1960 à près de 15 millions en 1990. Selon les concepts approchés de l'Enquête sur l'emploi, ce nombre atteint 16 millions en 1998. L'évolution du nombre de familles est toutefois plus faible que celle observée pour l'ensemble des ménages, incluant notamment les personnes seules. Entre 1982 et 1998, le nombre de familles croît de 12 % alors que le nombre global de ménages croît de près de 20 %, essentiellement sous l'effet de la progression du nombre de personnes seules, qu'elles soient actives ou retraitées. En 1998, sur 16 millions de familles, 8,8 millions ont des enfants de moins de 25 ans : 41 % en ont un seul, 39 % en ont deux, 15 % en comptent trois et 6 % quatre ou plus. En 1960, sur 7,1 millions de familles ayant des enfants, la part des familles de quatre enfants ou plus était beaucoup plus importante (15 %) et celle des familles de deux enfants était plus faible (29 %) [3].

Depuis une quinzaine d'années, la part de familles monoparentales dans l'Union européenne a augmenté régulièrement. En 1996, on recensait près de 7 millions de familles monoparentales dans l'UE (sans le Danemark et la Suède) ; elles représentent 5 % du total des familles, soit 14 % des familles avec des enfants à charge (contre 9 % en 1983). Avec 23 %, le Royaume-Uni affiche le taux le plus élevé ; la Grèce (7 %) et l'Espagne (8 %) ont le taux le plus bas. En moyenne, les femmes représentent 84 % du total des parents isolés avec enfants à charge ; cette proportion est comparable dans presque tous les pays. En 1996, un enfant sur huit vit avec un seul parent dans l'Union européenne [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Moins de couples chez les agriculteurs », *Cahiers, Scees*, n° 26, décembre 1997.
- « La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré », *INSEE-Première*, n° 600, juillet 1998.
- « Politiques familiales en Europe », *Population & sociétés*, Ined, n° 340, novembre 1998.

SOURCES

[1] Recensements de la population et Enquête sur l'emploi de mars 1998, Insee.

DÉFINITIONS

- **Ménage**. Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marins) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille**. Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale**. Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Famille recomposée**. Elle comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.
- **Couple**. Couple de fait, légitime ou non.
- **Personne de référence**. Il s'agit de l'homme du couple, du parent dans le cas d'une famille monoparentale et de l'homme actif le plus âgé dans les autres cas.
- **Ménage complexe**. Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou un enfant devenu adulte, ou de plusieurs personnes sans liens de couples ou de filiation.

[2] « Projection du nombre de ménages à l'horizon 2020 », *INSEE-Résultats*, série « Démographie et société », n° 34, juillet 1994.

[3] « Familles, tendances structurelles », *Solidarité-Santé, série Études statistiques*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 2-3, avril-septembre 1998.

[4] Eurostat.

[5] « Les familles monoparentales : un phénomène qui prend de l'ampleur », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 12, 1998.

Familles selon la nationalité, la composition, le nombre et l'âge des enfants [1] milliers

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles*		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants de 0 à 16 ans		Nombre moyen d'enfants de 0 à 16 ans par famille	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence	14 119	14 965	6 989	6 756	12 646	12 089	0,9	0,8
Français de naissance	12 714	13 389	6 200	5 926	10 883	10 261	0,9	0,8
Français par acquisition	502	593	201	235	375	437	0,8	0,7
Étrangers	903	983	588	595	1 388	1 391	1,5	1,4

* Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans.

Ménages suivant le nombre de personnes du ménage dans quelques pays en 1995 [4] %

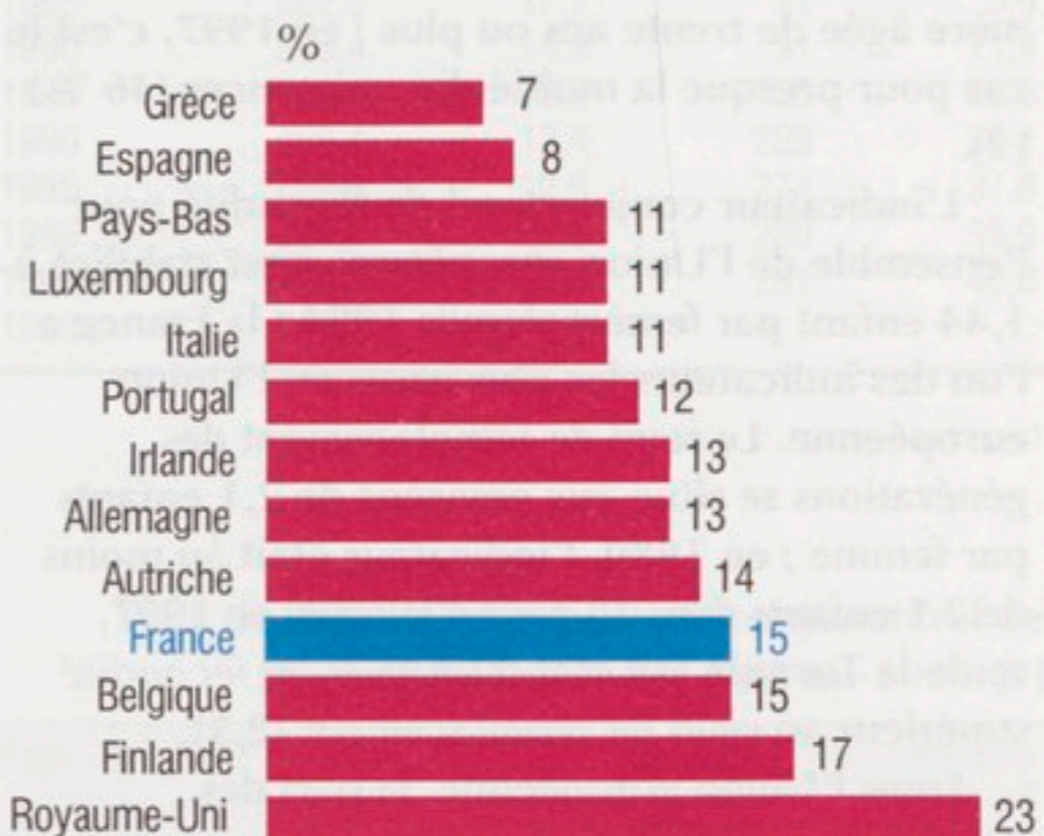
	Allemagne	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal
Ménages de :									
- 1 personne	34,4	12,7	37,4	29,2	20,7	22,8	22,7	30,6	13,7
- 2 personnes	32,3	24,5	31,0	31,8	28,9	23,1	25,3	34,0	26,4
- 3 personnes	16,0	21,8	14,4	16,8	19,8	15,6	23,1	13,4	24,7
- 4 personnes	12,6	24,0	11,9	14,2	21,7	17,1	21,3	15,9	22,8
- 5 personnes et plus	4,7	17,0	5,3	8,0	8,9	21,4	7,6	6,2	12,4
Ensemble (milliers)	36 413	12 112	2 222	23 126	3 756	1 146	20 360	6 425	3 275

Structure familiale des ménages* [1]

	1968	1975	1982	1990	1998
Nombre de ménages en millions	15,8	17,7	19,6	21,5	24,0
Structure familiale en % :					
- Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,0
- Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,2
- Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	4,6	6,9
- Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,6	27,0
- Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	32,9	33,9
- Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	11,7	2,0

* Recensements de 1968 à 1990 et Enquête sur l'emploi de 1998.

Part des familles monoparentales dans les familles avec enfants à charge en 1996 [5]



Population vivant en ménages par type de ménage en 1995* [4] %

Pays	Ménages d'une personne	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Autres ménages
UE à 15	11	7	19	55	8
Allemagne	14	5	25	50	5
Autriche	12	8	19	54	7
Belgique	10	7	20	58	4
Danemark	17	6	26	50	2
Espagne	4	6	11	61	17
Finlande	15	9	21	50	5
France	12	7	20	56	5
Grèce	7	5	16	56	16
Irlande	6	9	9	65	11
Italie	8	7	16	66	3
Luxembourg	9	5	18	55	13
Pays-Bas	13	5	25	56	1
Portugal	4	8	14	57	18
Royaume-Uni	11	10	22	52	6
Suède	24	3	31	31	11

* La somme de chaque colonne peut ne pas faire 100 % pour des raisons d'arrondis.

3 population

PRÉSENTATION

En 1998, le nombre de naissances augmente de nouveau : 740 300 nouveau-nés, soit 1,9 % de plus qu'en 1997. La natalité retrouve pratiquement son niveau de 1992 (avant la baisse importante de 1993). Ainsi, après un sursaut en 1995, la natalité est stable depuis trois ans, voire en légère hausse. Le **taux de natalité** est estimé à 12,6 ‰. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** remonte à 1,75 enfant par femme en 1998, le plus élevé de ces sept dernières années.

Avec l'allongement de la durée des études et les difficultés pour trouver un emploi stable, de plus en plus de femmes retardent l'arrivée de leurs enfants. La fécondité des femmes de moins de 30 ans diminue progressivement au cours des vingt dernières années alors qu'elle augmente nettement à partir de la trentaine. En 1997, la légère baisse de la fécondité était entièrement redevable aux femmes de moins de 30 ans. L'âge à la maternité augmente régulièrement : 29,2 ans en 1997 contre 26,5 ans vingt ans plus tôt. En 1977, seulement un quart des nouveau-nés avaient une mère âgée de trente ans ou plus ; en 1997, c'est le cas pour presque la moitié des naissances (46 %) [1].

L'indicateur conjoncturel de fécondité pour l'ensemble de l'Union européenne s'est stabilisé à 1,44 enfant par femme depuis 1994 ; la France a l'un des indicateurs les plus hauts de l'Union européenne. Le seuil de remplacement des générations se situe aux environs de 2,1 enfants par femme ; en 1980, l'indicateur était au moins de 2,1 enfants dans 18 pays d'Europe ; en 1997, seule la Turquie fait état d'un **taux de fécondité** supérieur au seuil de remplacement (2,5).

Dans l'Union européenne, la part des **naissances hors mariage** continue de progresser. En 1997, au Danemark et en Suède, environ une naissance vivante sur deux a lieu hors mariage ; cette proportion dépasse 30 % en Finlande et au Royaume-Uni. En France, la part des naissances hors mariage a doublé en douze ans, passant de 20 % en 1985 à 40 % en 1997 [1] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Naître hors mariage », *Population et Sociétés*, Ined, n° 342, janvier 1999.
- « Un enfant sur quatre naît hors mariage dans l'UE », *News release (Internet)*, Eurostat, n° 60, août 1998.

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1998 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1999.

DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité).** Somme de l'ensemble des **taux de fécondité par âge** pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **Taux brut de reproduction.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la **somme des naissances réduites** multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

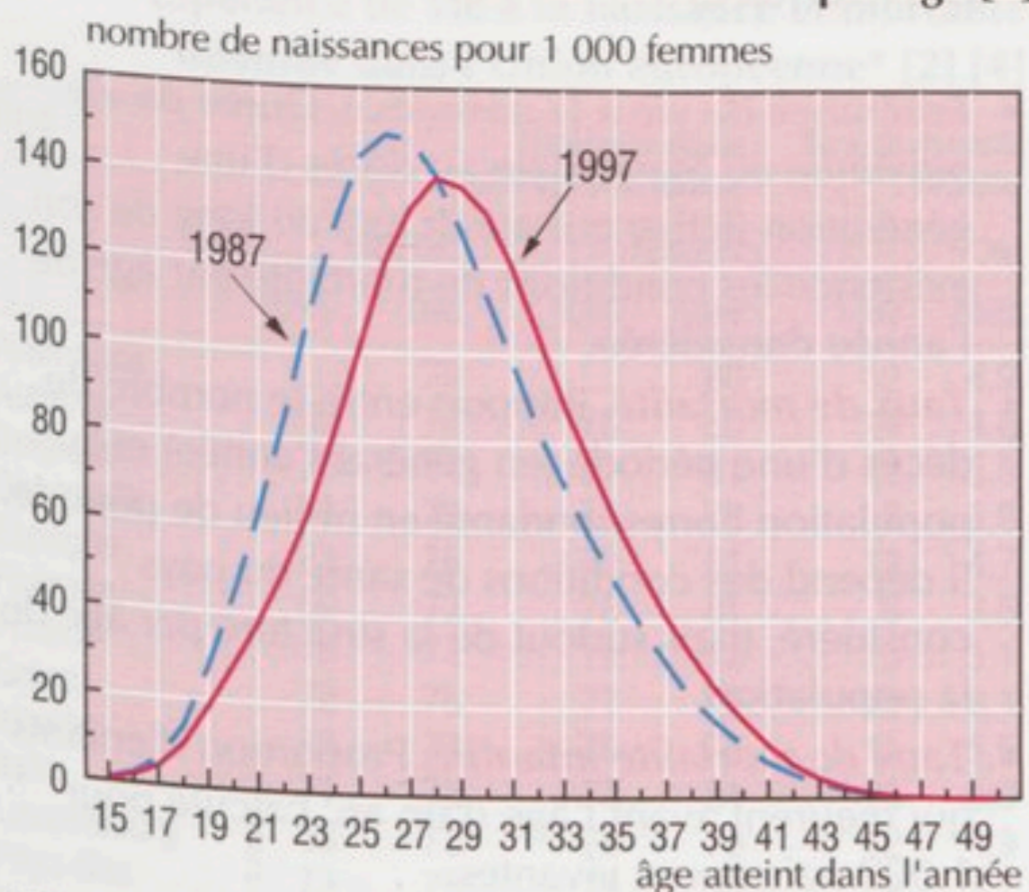
[2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

[3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.

[4] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1997 en Europe », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 9, 1998.

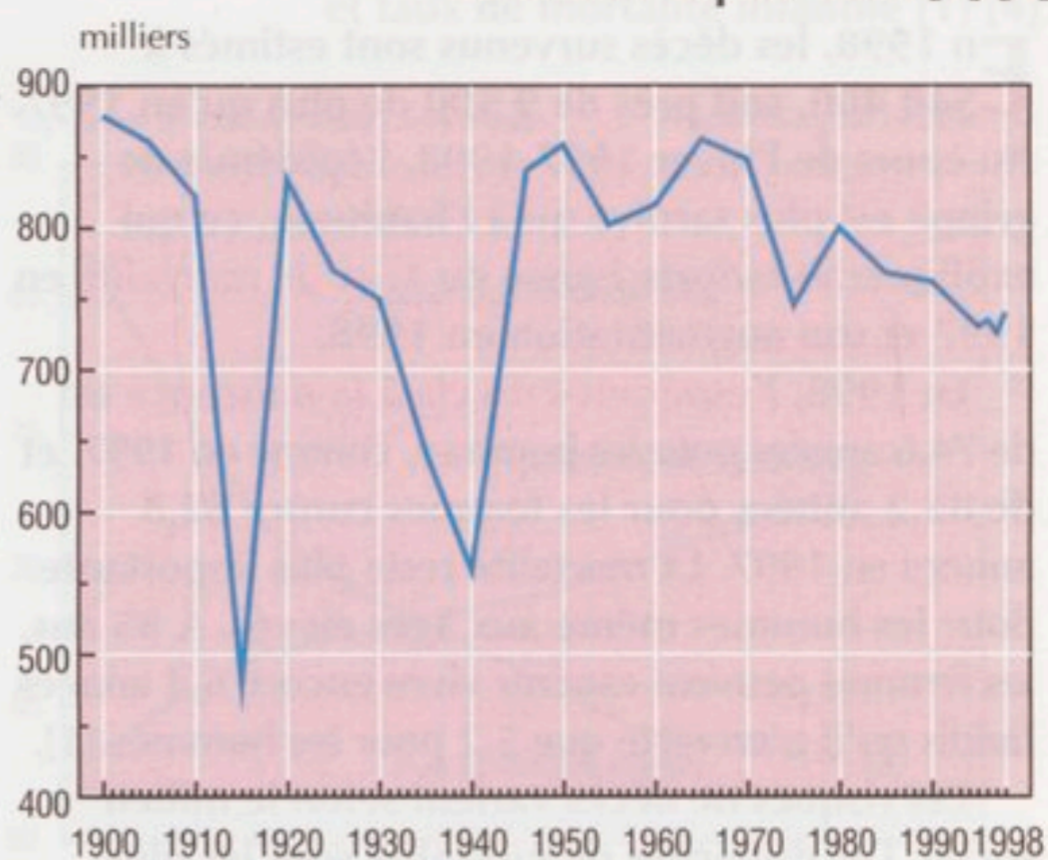
[5] Institut national d'études démographiques (Ined) d'après les données du Population reference bureau (Prb).

Taux de fécondité* par âge [2]



* Les taux de fécondité en 1997 sont provisoires.

Évolution du nombre de naissances en France depuis 1900 [1] [3]



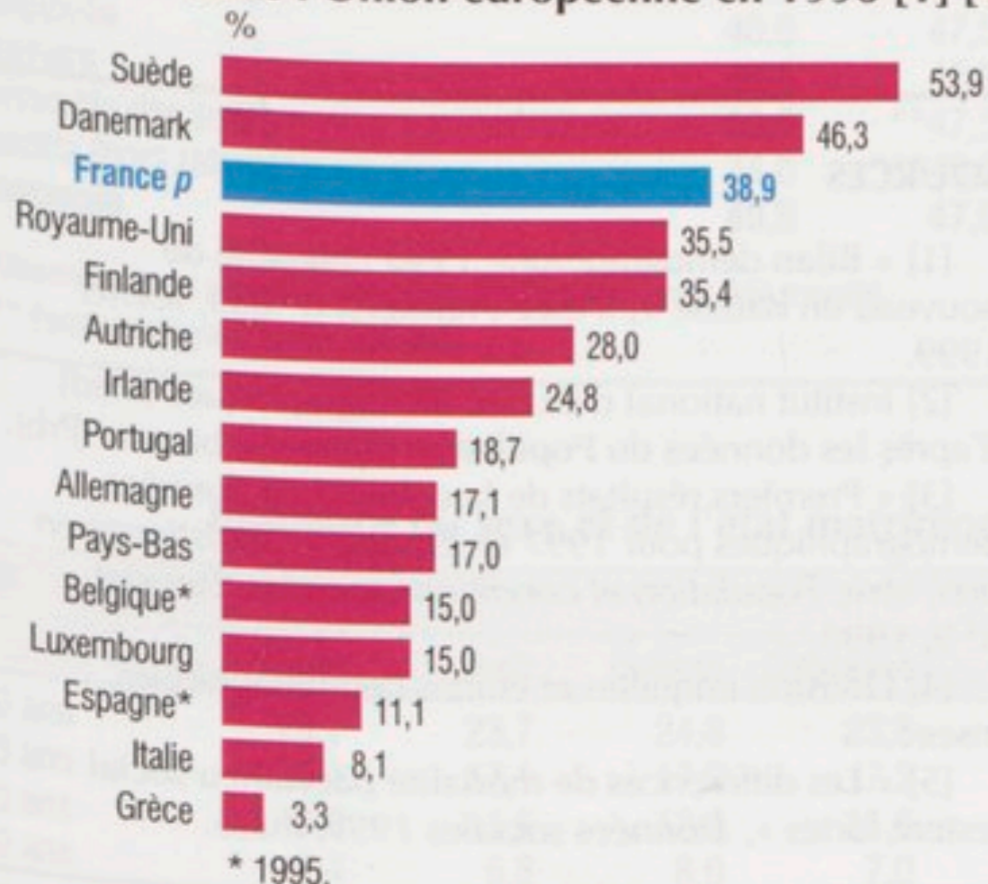
Naissances selon la nationalité des parents [1] [2]

	%	
	1980	1996
Ensemble des naissances en milliers	800	734
Deux parents français	82,2	82,9
Un parent français, un parent étranger	3,1	6,0
Les deux parents étrangers	9,1	6,8
Mère française, père non déclaré	5,2	4,0
Mère étrangère, père non déclaré	0,4	0,3

Somme des naissances réduites et taux brut de reproduction pour 100 femmes [1]

Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1990	178	87	28,3
1995	170	83	29,0
1996	172	84	29,1
1997 p	171	83	29,2
1998 p	175

Naissances hors mariage dans l'Union européenne en 1996 [1] [4]



* 1995.

Naissances annuelles [1] [2]

Année	Nombre absolu	Taux brut de natalité	Naissances hors mariage	Taux de naiss. hors mariage
	milliers	‰/hab.	milliers	%
1950	858,1	20,5	60	7,0
1965	862,3	17,7	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1995	729,6	12,5	274	37,6
1996	734,3	12,6	286	38,9
1997 p	726,3	12,4	291	40,0
1998 p	740,3	12,6

Taux de natalité et indicateur conjonctuel de fécondité dans divers pays mi-1998 [5]

Pays	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjonctuel de fécondité
Allemagne	10	1,3
Autriche	11	1,4
Belgique	12	1,6
Danemark	13	1,8
Espagne	9	1,2
Finlande	12	1,7
France	12	1,7
Grèce	10	1,3
Irlande	14	1,9
Italie	9	1,2
Pays-Bas	12	1,5
Portugal	11	1,4
Royaume-Uni	13	1,7
Suède	10	1,6
Russie	9	1,2
États-Unis	15	2,0
Mexique	27	3,1
Brésil	22	2,5
Rép. du Congo (ex-Zaïre)	48	6,6
Inde	27	3,4
Chine	17	1,8

population

PRÉSENTATION

En 1998, les décès survenus sont estimés à 540 400, soit près de 9 500 de plus qu'en 1997. Au cours de l'hiver 1997-1998, l'épidémie de grippe est plus tardive qu'à l'habitude, ce qui expliquerait la forte baisse du **taux de mortalité** en 1997 et son augmentation en 1998.

En 1998, l'**espérance de vie à la naissance** est de 74,6 années pour les hommes, comme en 1997, et de 82,2 années pour les femmes contre 82,3 années en 1997. La mortalité reste plus importante pour les hommes même aux âges élevés. À 85 ans, les femmes peuvent espérer vivre encore 6,4 années tandis qu'il n'en reste que 5,2 pour les hommes [1].

Les risques de décès varient selon le milieu social. Les disparités de mortalité sont les plus fortes chez les hommes. L'espérance de vie y est la plus longue chez les cadres et les membres des professions libérales, et la plus faible chez les ouvriers non qualifiés. Les chômeurs et les inactifs ont un risque de décès supérieur à celui des actifs occupés. Un homme au chômage en 1982 a eu, de 1982 à 1996, une probabilité annuelle de mourir en moyenne 60 % plus forte qu'un actif du même âge occupé en 1982. Parmi les femmes, les écarts de mortalité sont moins forts [5].

En 1996, dans l'Union européenne, l'espérance de vie à la naissance atteint des records absolus : 74,1 années pour les hommes, 80,5 années pour les femmes. Depuis 1980, la durée de vie moyenne a augmenté d'environ 3,5 années.

En 1998, en France, le **taux de mortalité infantile** se stabilise, pour la troisième année consécutive, à 4,8 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances vivantes. En Europe, dans de nombreux pays, la mortalité infantile a diminué de moitié ou plus depuis vingt ans. Elle demeure plus forte en Europe du Sud (plus de 6 ‰ au Portugal et en Grèce) et plus basse dans les pays scandinaves (moins de 4 ‰ en Finlande et en Suède) [1] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & Sociétés*, Ined : « Suicide et mal-être social », n° 334, avril 1998 ; « Raisonner sur le vieillissement », n° 341, décembre 1998.
- « Les inégalités sociales de la mortalité infantile s'estompent », *Économie et Statistique*, Insee, n° 314, 1998-4.
- « Les disparités spatiales de mortalité des adultes en âge d'activité », *Données sociales 1999*, Insee.

DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance**. Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité**. Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.
- **Taux de mortalité infantile**. Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

SOURCES

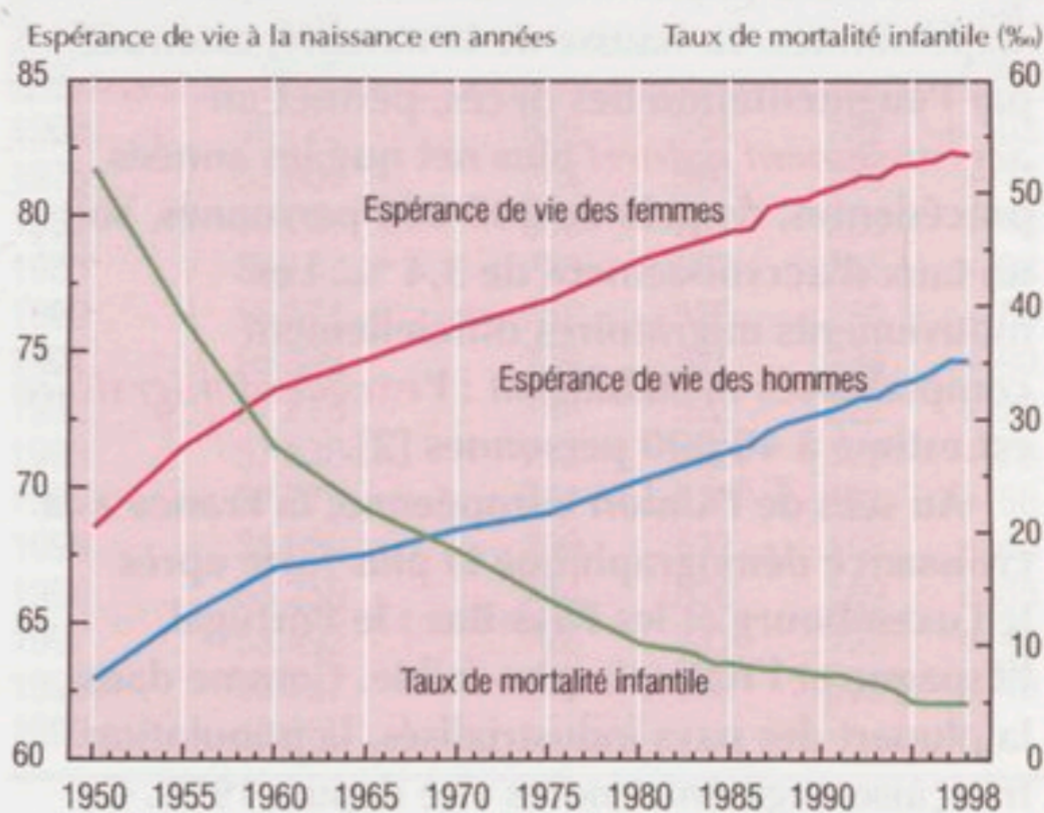
- [1] « Bilan démographique 1998 : Natalité de nouveau en hausse », *INSEE-Première*, n° 633, février 1999.
- [2] Institut national d'études démographiques (Ined) d'après les données du Population reference bureau (Prb).
- [3] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1997 en Europe », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 9, 1998.
- [4] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [5] « Les différences de mortalité par milieu social restent fortes », *Données sociales 1999*, Insee.

Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans l'Union européenne* [2] [4]

Pays	Espérance de vie en nombre d'années				Taux de mortalité infantile	
	Hommes		Femmes		‰	
	1980	1998	1980	1998	1980	1998
Allemagne	...	73	...	80	12	4,9
Autriche	69	74	76	80	14	4,8
Belgique	70	74	77	81	12	5,8
Danemark	71	73	77	78	8	5,8
Espagne	73	73	79	81	12	4,7
Finlande	69	73	78	81	8	3,5
France	70	74	78	82	10	5,1
Grèce	72	75	77	80	18	8,1
Irlande	70	72	76	78	11	5,5
Italie	71	75	77	81	15	5,8
Luxembourg	69	73	76	79	12	4,9
Pays-Bas	73	75	79	80	9	5,7
Portugal	68	71	75	79	24	6,9
Royaume-Uni	70	74	76	80	12	6,1
Suède	73	77	79	82	7	3,9

* Estimations mi-1998.

Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [1] [4]



Espérance de vie aux différents âges [4]

Âge	Hommes		Femmes	
	1950	p 1997	1950	p 1997
0	63,4	74,6	69,2	82,3
1	66,2	74,0	71,3	81,6
20	48,7	55,4	53,6	62,9
40	30,7	36,7	35,2	43,5
60	15,4	20,0	18,4	25,1
75	7,0	10,0	8,4	12,8
85	3,6	5,3	4,4	6,5

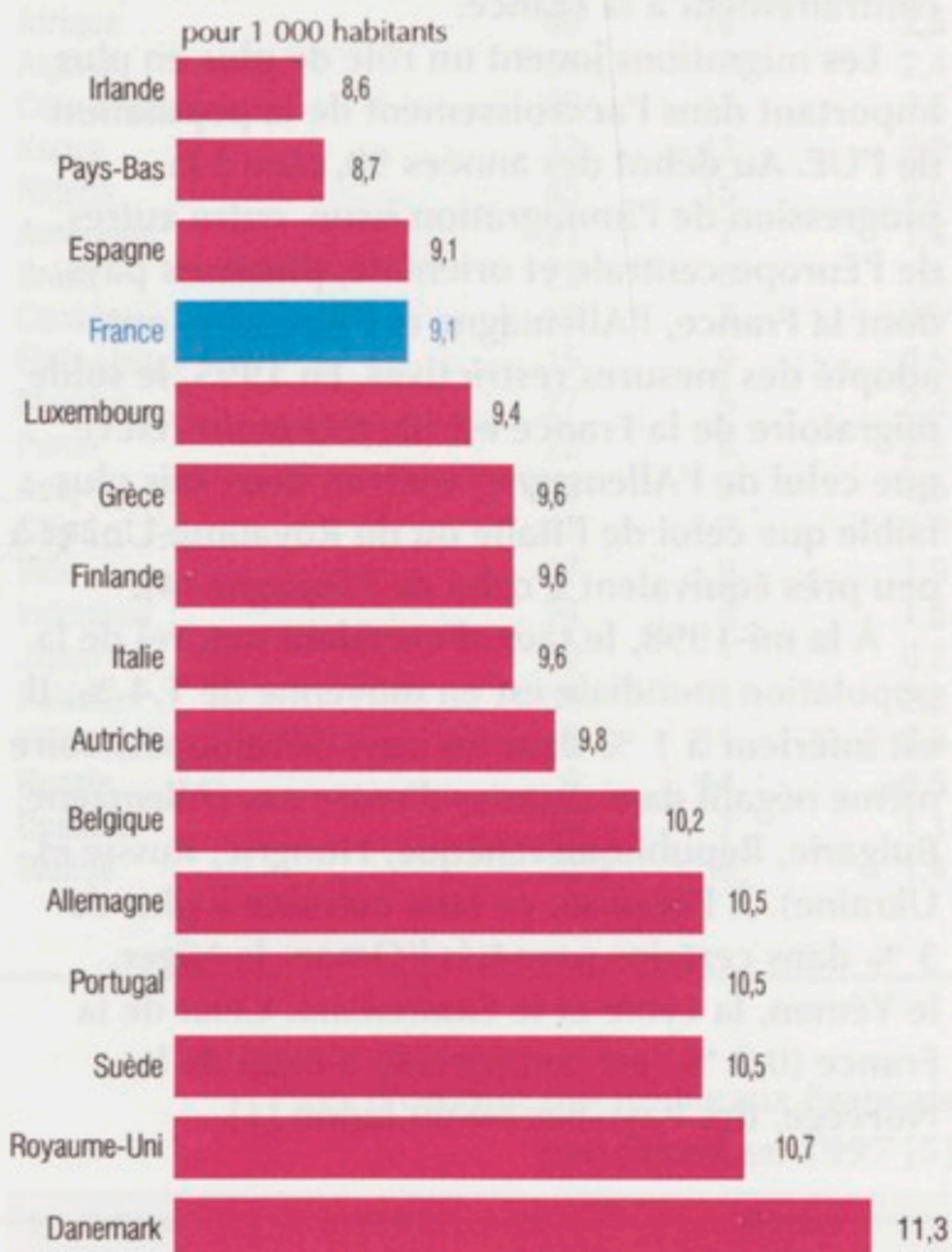
Espérance de vie* à 35 ans selon la catégorie sociale et le sexe [5]

	Hommes	Femmes
Cadres, professions libérales	44,5	49,5
Agriculteurs exploitants	43,0	47,5
Professions intermédiaires	42,0	49,0
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	41,5	48,5
Employés	40,0	47,5
Ouvriers	38,0	46,0
Ensemble des actifs	40,5	**47,5
Inactifs (hors retraités)	34,0	***46,0
Ensemble	40,0	47,5

* Observée sur la période 1982-1996. ** Femmes ayant déjà travaillé.

*** Femmes n'ayant jamais travaillé.

Taux de mortalité dans l'Union européenne en 1997 [3]



Influence du sexe et de l'état matrimonial sur l'espérance de vie à partir de 50 ans, en 1996 [4]

Âge	Hommes					Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	28,7	23,7	24,8	23,8	27,7	34,9	32,9	32,1	32,2	33,9
60 ans	20,4	17,1	17,9	17,2	19,7	25,8	24,3	23,4	23,8	25,0
70 ans	13,3	11,6	12,4	11,6	12,9	17,2	16,3	15,2	15,8	16,5
80 ans	7,4	6,8	8,0	7,0	7,3	9,6	9,2	8,1	9,0	9,2

3 population

PRÉSENTATION

En 1998, la population s'accroît de 240 000 personnes. La hausse de la natalité, atténuée par l'augmentation des décès, permet un **accroissement naturel** plus net que les années précédentes, de près de 200 000 personnes, soit un taux d'accroissement de 3,4 ‰. Les mouvements migratoires officiellement comptabilisés se stabilisent : l'**excédent migratoire** est estimé à 40 000 personnes [2].

Au sein de l'Union européenne, la France a la croissance démographique la plus forte après le Luxembourg et les Pays-Bas ; le Portugal, l'Espagne et l'Italie, la plus faible. Comme dans la plupart des pays industrialisés, la population française augmente moins vite depuis 1975. Ce ralentissement s'est produit un peu plus tard dans les pays d'Europe du Sud et en Irlande. Cependant, depuis la fin des années 80, la croissance a repris un peu de son dynamisme en Allemagne, en Autriche et en Suède, contrairement à la France.

Les **migrations** jouent un rôle de plus en plus important dans l'accroissement de la population de l'UE. Au début des années 90, face à la progression de l'immigration issue, entre autres, de l'Europe centrale et orientale, plusieurs pays, dont la France, l'Allemagne et l'Autriche, ont adopté des mesures restrictives. En 1995, le solde migratoire de la France est dix fois moins élevé que celui de l'Allemagne, environ deux fois plus faible que celui de l'Italie ou du Royaume-Uni et à peu près équivalent à celui de l'Espagne [4].

À la mi-1998, le taux d'excédent naturel de la **population mondiale** est en moyenne de 1,4 ‰. Il est inférieur à 1 ‰ dans les pays développés, voire même négatif dans certains d'entre eux (Allemagne, Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Russie et Ukraine). À l'opposé, ce taux culmine à plus de 3 ‰ dans certains pays tels l'Oman, le Niger, le Yémen, la Lybie et le Guatemala. Celui de la France (0,3 ‰) est comparable à celui de la Norvège, des Pays-Bas ou du Japon [1].

DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel).** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs.
- **Solde migratoire (ou excédent migratoire).** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée.** La notion d'immigré est liée au lieu de naissance. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère.** La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; la plupart d'entre elles prennent la nationalité française à leur majorité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Asile politique : 121 000 réfugiés vivent en France », *INSEE-Première*, n° 601, juillet 1998.
- « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1997 en Europe », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 9, 1998.

SOURCES

[1] Ined d'après les données du Prb.

[2] « Bilan démographique 1998 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1999.

[3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.

[4] « Démographie des pays industrialisés : la position de la France », *Données sociales 1999*, Insee.

[5] « Les acquisitions de la nationalité française en 1997 », *Études et statistiques Justice n° 12*, ministère de la Justice, octobre 1998.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.6

Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population milliers*	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 625	90,5	3,1	6,3

* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1990.

Variation de la population totale de la France [2]

milliers

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 103
1975	52 600	745	560	185	+ 13
1980	53 731	800	547	253	+ 44
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1991	56 893	759	525	234	+ 90
1992	57 218	744	522	222	+ 90
1993	57 530	712	532	179	+ 70
1994	57 779	711	520	191	+ 50
1995	58 020	730	532	198	+ 40
1996	58 258	734	536	199	+ 35
1997	58 492	726	531	195	+ 40
1998 p	58 727	740	540	200	+ 40
1999 p	58 967

Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel dans le monde (mi-1998) [1]

Pays	Taux de natalité ‰	Taux de mortalité ‰	Taux d'accroissement naturel % par an	Pays	Taux de natalité ‰	Taux de mortalité ‰	Taux d'accroissement naturel % par an
Europe	10	11	-0,1	Afrique	40	15	2,5
Allemagne	10	10	-0,1	Algérie	31	7	2,4
Autriche	11	11	0,0	Côte-d'Ivoire	39	13	2,6
Belgique	12	10	0,2	Kenya	33	13	2,0
Danemark	13	11	0,2	Nigeria	45	15	3,0
Espagne	9	9	0,0	Amérique*	21	7	1,4
Finlande	12	10	0,2	Brésil	22	8	1,4
France	12	9	0,3	Canada	12	7	0,5
Grèce	10	10	0,0	États-Unis	15	9	0,6
Irlande	14	9	0,5	Mexique	27	5	2,2
Italie	9	9	0,0	Pérou	28	6	2,2
Pays-Bas	12	9	0,3	Asie	23	8	1,5
Portugal	11	11	0,0	Chine	17	7	1,0
Royaume-Uni	13	11	0,2	Inde	27	9	1,9
Suède	10	11	0,0	Indonésie	24	8	1,5
Bulgarie	9	14	-0,5	Japon	10	7	0,2
Hongrie	10	14	-0,4	Pakistan	39	11	2,8
Norvège	14	10	0,4	Yémen	44	11	3,3
Suisse	12	9	0,4	Russie	9	14	-0,5
République tchèque	9	11	-0,2	Océanie	18	7	1,1
Ukraine	9	15	-0,6	Monde	23	9	1,4

* Mi-1997.

Les acquisitions de la nationalité française [5]

	1995	1996	1997
Par décret	40 867	58 098	60 485
<i>Naturalisation*</i>	36 280	50 730	53 189
<i>Réintégration*</i>	4 587	7 368	7 296
Par manifestation de volonté	30 526	29 845	32 518
Par déclaration	21 017	21 880	23 191
<i>Étranger marié à un conjoint français</i>	16 659	19 127	20 845
<i>Enfant mineur né en France de parents étrangers**</i>	1 124	156	81
<i>Autres</i>	3 234	2 597	2 265
Tous modes d'acquisition	92 410	109 823	116 194

* Majeurs et leurs enfants mineurs.

** Articles 52 et 54 du code de la nationalité abrogés par la loi du 22 juillet 1993 à compter du 25 juillet 1993.

Pays d'origine des nouveaux Français par décret en 1997 [5]

Pays d'origine	Nombre d'acquisitions avec "effet collectif"	%	Nombre d'acquisitions sans "effet collectif"	%
Maroc	13 525	22,4	8 427	20,1
Algérie	9 711	16,1	8 786	20,9
Tunisie	4 437	7,3	2 611	6,2
Turquie	3 700	6,1	2 221	5,3
Portugal	3 514	5,8	2 496	5,9
Cambodge	2 679	4,4	1 642	3,9
Viêt Nam	2 137	3,5	1 558	3,7
Liban	1 777	2,9	1 311	3,1
Autres	19 005	31,4	12 962	30,9
Total	60 485	100,0	42 014	100,0

3 population

PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en 1998, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, plus d'1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

À l'inverse, le nombre d'**agriculteurs** exploitants a été divisé par 5,8 en 44 ans. Ils étaient 4 millions en 1954, 1,5 million en 1982 et seulement 684 700 en 1998. Le nombre de ceux des moyennes et des grandes exploitations, qui n'avait cessé d'augmenter jusqu'en 1996, continue de baisser en 1998 (176 400 contre 206 800 en 1997 pour les moyennes, 384 750 contre 396 700 pour les grandes) ; la chute du nombre des petites exploitations ralentit (123 600 contre 128 150 en 1997).

Parmi les **actifs**, les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont de plus en plus nombreux. En 1998, les **employés** sont le groupe social le plus important parmi les actifs (ils sont 7,6 millions pour 7,0 millions d'ouvriers).

L'**accroissement du travail féminin** est une des données majeures de l'évolution sociale des 30 dernières années : en 1998, 47,6 % des femmes de 15 ans et plus sont actives contre 36 % en 1962. Si la participation des femmes à l'activité se généralise, elles sont essentiellement embauchées dans le **secteur tertiaire** et certaines professions restent typiquement féminines : elles sont largement majoritaires chez les employés (76 %), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (79 %) et les instituteurs (64 %). Elles sont peu représentées parmi les chefs d'entreprises (20 %), les ouvriers (21 %) et les artisans (25 %). Même si les hommes occupent toujours les 2/3 des emplois parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures, le nombre de femmes cadres a largement doublé depuis 1982 (elles sont 1 081 000 en 1998 contre 470 000 en 1982) et elles sont majoritaires (52 %) parmi les professeurs et les membres des professions scientifiques [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les ouvriers », n° 455, mai 1996 ; « Les employés », n° 477, août 1996.
- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- « Le déclin des professions ouvrières », *Premières Synthèses, Dares*, n° 72, 28 octobre 1994.
- « Les employés », Éditions La Découverte, collection *Repères*, n° 142, 1994.
- « Les travailleurs indépendants », C. Piatecki, O. Ferrier, P. Ulmann, *Économica*, 1997.

DÉFINITIONS

- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982 et 1990 et dans l'enquête sur l'Emploi de 1998. L'enquête sur l'Emploi est limitée aux ménages ordinaires et ne prend pas en compte les personnes vivant en permanence en collectivité (personnels des établissements hospitaliers, scolaires, hôteliers et les membres des communautés religieuses ainsi que les foyers de travailleurs) ; la population des habitations mobiles et les marinières sont également exclus du champ de l'enquête ; les effectifs numériquement faibles y sont mal observés et expliquent l'écart que l'on peut trouver entre les résultats des recensements et ceux de l'enquête.

SOURCES

- [1] *Recensement de la population de 1982*, « Population active », série bordeaux, sondage au 1/20, Insee.
- [2] « Population active-RP 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Population active », n° 25, juin 1993.
- [3] « Enquête sur l'emploi de 1998 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 141-142, septembre 1998.

CATÉGORIES SOCIALES 3.7

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle
et évolution de la part des femmes [1] [2] [3]

%

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	RP* 1990			EE* 1998			Part des femmes		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	RP* 1982	RP* 1990	EE* 1998
Agriculteurs sur petite exploitation	0,9	0,6	0,7	0,3	0,2	0,3	39,2	41,3	41,0
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,9	0,5	0,7	0,5	0,2	0,4	35,6	35,5	33,7
Agriculteurs sur grande exploitation	1,1	0,5	0,8	1,2	0,5	0,8	34,9	34,3	31,4
Agriculteurs exploitants	2,9	1,6	2,2	2,0	0,9	1,4	37,1	37,0	33,7
Artisans	3,0	0,8	1,9	2,6	0,8	1,7	24,3	23,5	24,6
Commerçants et assimilés	2,0	1,5	1,7	2,0	1,2	1,6	47,0	45,1	39,6
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	0,7	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3	16,8	15,8	20,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	5,6	2,5	4,0	5,1	2,1	3,5	33,6	32,2	31,0
Professions libérales	1,0	0,4	0,7	1,0	0,5	0,7	27,5	31,9	35,4
Cadres de la Fonction publique	0,9	0,3	0,6	0,9	0,4	0,6	24,0	28,1	31,9
Professeurs, professions scientifiques	1,3	1,2	1,2	1,5	1,5	1,5	45,4	50,4	51,5
Profession de l'information, des arts et spectacles	0,4	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5	40,4	42,7	41,4
Cadres admin. et commerciaux d'entrep.	2,4	1,0	1,7	2,6	1,3	1,9	20,5	30,2	34,2
Ingénieurs, cadres techn. d'entreprises	2,4	0,3	1,3	2,5	0,4	1,4	6,2	11,2	14,7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,4	3,5	5,9	9,1	4,4	6,7	24,8	30,9	34,3
Instituteurs et assimilés	1,2	2,1	1,7	1,3	2,1	1,7	63,6	65,1	64,4
Profess. interm. santé et travail social	0,8	2,5	1,7	0,9	3,1	2,0	74,5	76,6	78,5
Profess. interm. admin. Fonction publ.	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	46,7	50,3	50,8
Profess. interm. admini. et commerciales des entreprises	3,4	2,7	3,0	3,2	2,9	3,0	40,1	46,3	49,1
Techniciens	3,0	0,4	1,7	3,6	0,5	2,0	9,1	12,8	13,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,4	0,2	1,3	2,3	0,2	1,2	6,1	7,5	8,7
Professions intermédiaires	11,8	8,7	10,2	12,1	9,6	10,8	40,3	44,5	46,0
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1,9	6,7	4,4	1,9	7,0	4,5	75,5	79,5	80,2
Policiers et militaires	1,8	0,1	0,9	2,1	0,2	1,1	5,5	6,7	8,4
Employés administratifs d'entreprise	1,6	8,3	5,1	1,9	7,8	4,9	74,8	84,7	81,8
Employés de commerce	0,8	3,3	2,1	1,0	3,0	2,1	78,8	81,0	76,6
Pers. services directs aux particuliers	0,9	4,2	2,6	1,0	5,7	3,5	83,0	83,6	85,8
Employés	7,0	22,6	15,1	7,9	23,7	16,1	72,4	77,8	76,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,4	0,9	3,6	6,1	1,2	3,5	10,9	13,6	17,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,7	0,6	3,5	6,5	0,6	3,5	9,2	8,3	9,6
Chauffeurs	2,7	0,1	1,4	2,7	0,1	1,4	1,8	3,0	5,5
Ouvriers qualifiés manutention magasinage, transport	1,7	0,1	0,9	1,7	0,2	0,9	8,0	8,3	8,7
Ouvriers non qualifiés de type industriel	5,9	3,6	4,7	4,0	2,3	3,1	38,3	39,6	37,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,9	1,2	2,0	2,4	1,3	1,9	29,5	30,6	36,9
Ouvriers agricoles	1,0	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6	15,6	22,9	25,9
Ouvriers (y compris agricoles)	27,3	6,7	16,6	24,3	6,0	14,8	20,7	21,0	21,0
Anciens agriculteurs exploitants	2,7	2,9	2,8	2,3	2,5	2,4	56,7	53,7	53,8
Anciens artis. commerc., chefs d'entrep.	1,7	1,7	1,7	2,1	1,7	1,9	56,1	50,9	46,3
Anciens cadres	2,0	0,5	1,3	2,9	0,7	1,8	27,9	22,6	21,4
Anciennes professions intermédiaires	2,6	2,0	2,3	4,2	2,8	3,5	47,0	45,8	41,5
Anciens employés	3,6	7,9	5,8	2,6	9,5	6,2	63,1	70,2	80,0
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	8,4	4,3	6,3	8,2	4,1	6,1	41,3	35,7	35,3
Retraités	21,0	19,3	20,1	22,2	21,3	21,7	51,3	49,8	50,8
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,4	0,8	0,6	0,7	0,8	0,8	63,8	65,1	56,3
Militaires du contingent	1,0	0,0	0,5	0,8	0,0	0,4	0,0	0,6	0,5
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	11,8	11,1	11,5	12,1	11,6	11,8	50,7	50,4	50,9
Autres inactifs de moins de 60 ans	2,3	15,2	9,0	3,2	13,1	8,4	87,8	87,6	81,4
Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,3	8,0	4,3	0,4	6,4	3,5	93,5	96,1	94,0
Autres sans activité professionnelle	16,0	35,1	25,9	17,2	32,0	24,9	73,5	70,4	66,7
Effectif total	100,0	100,0	100,0	100	100	100	51,8	51,9	51,9


* RP = recensement de la population.

* EE = enquête sur l'Emploi.

Évolution de la part des femmes (1) (2) (3)

Catégorie	1970		1980		1990	
	Part (%)	Evolution (%)	Part (%)	Evolution (%)	Part (%)	Evolution (%)
Tous les salariés	42,8	+0,3	43,1	+0,3	43,4	+0,3
Industrie	32,5	+0,2	32,7	+0,2	32,9	+0,2
Bâtiment	15,2	+0,1	15,3	+0,1	15,4	+0,1
Commerce	25,1	+0,4	25,4	+0,3	25,7	+0,3
Services	37,6	+0,6	38,0	+0,4	38,4	+0,4
Administration	12,3	+0,2	12,5	+0,2	12,7	+0,2
Ensemble	42,8	+0,3	43,1	+0,3	43,4	+0,3
Professions libérales	10,5	+0,1	10,6	+0,1	10,7	+0,1
Professions intermédiaires	15,8	+0,2	16,0	+0,2	16,2	+0,2
Employés	16,5	+0,3	16,8	+0,3	17,1	+0,3
Autres salariés	10,0	+0,1	10,1	+0,1	10,2	+0,1
Non salariés	57,2	-0,3	56,9	-0,3	56,6	-0,3
Chômeurs	12,1	-0,1	12,0	-0,1	11,9	-0,1
Retraités	45,1	-0,2	44,9	-0,2	44,7	-0,2
Autres non salariés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	42,8	+0,3	43,1	+0,3	43,4	+0,3

(1) - Evolution de la part des femmes (1) (2) (3)
 (2) - Evolution de la part des femmes (1) (2) (3)
 (3) - Evolution de la part des femmes (1) (2) (3)



Consommation

Logement

Enseignement

Santé

Justice

SOCIÉTÉ

MODES DE VIE



4 consommation

PRÉSENTATION

En 1998, la dépense de consommation des ménages augmente, en volume, de 3,4 % après + 0,2 % en 1997. C'est la plus forte hausse constatée depuis plus de dix ans.

Les produits innovants ont séduit les consommateurs. L'engouement pour la téléphonie s'est encore développé en 1998, avec une demande soutenue de répondeurs, de téléphones sans fil et la poursuite du succès du téléphone mobile. Les ventes de micro-ordinateurs progressent de plus de 50 %. Les fortes baisses de prix et l'expansion très rapide des produits multimédia caractérisent ce secteur. Les achats de téléviseurs et de magnétoscopes ont été particulièrement élevés avant la Coupe du monde de football et les Français ont plébiscité les produits les plus modernes : les ventes de téléviseurs 16/9 augmentent de 67 % et celles de combi-télé (magnétoscope intégré au téléviseur) de 52 %.

Les achats de véhicules retrouvent, en 1998, une croissance spectaculaire (+ 14,4 % en volume) après une année de forte décroissance (- 14,6 % en 1997). La rigueur de l'hiver 1998 a entraîné une forte augmentation des dépenses de chauffage et d'éclairage (+ 4,5 % en volume après - 4,1 % en 1997).

En moyenne, sur 1 000 F consommés par un Français, 787 F sont à sa charge et correspondent à une dépense réelle. Le reste, soit 213 F, est pris en charge par la collectivité et correspond à une consommation, financée par les impôts et les cotisations sociales. La santé, le logement et l'éducation sont les trois principales composantes de cette consommation [3].

En 1996, dans l'Union européenne, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages européens reste élevée en Irlande (31 %) et au Portugal (28 %). Plus du quart de la consommation des pays nordiques est consacrée au logement, chauffage et éclairage (Suède 33 %, Danemark 27 % et Finlande 25 %). Les systèmes de santé étant très différents selon les pays, le poids des dépenses de santé dans le budget des ménages varie de 2 à 16 % [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Fidélité aux enseignes, fidélité aux marques : les choix des consommateurs », n° 609, septembre 1998 ; « Les dépenses de logement de 1984 à 1996 », n° 611, octobre 1998.
- « Mode de vie et consommation en France de 1980 à 1996 », Données sociales 1999, INSEE.
- « Consommation finale des ménages dans l'Union européenne », Statistiques en bref - série Population et conditions sociales, Eurostat, n° 3, 1999.

DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Les comptes nationaux sont depuis 1999 établis selon le système européen de comptabilité : SEC 95. Le nouveau système de comptabilité nationale, inclut désormais les DOM et distingue deux concepts de consommation finale :
 - la dépense de consommation des ménages remplace le concept de consommation finale du système précédent. Elle exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement) qui étaient auparavant comptées dans le revenu et dans la consommation. Ainsi seule la partie non remboursée des médicaments est-elle comptée en dépenses de consommation;
 - la consommation effective des ménages recouvre l'ensemble des biens et services qu'ils utilisent (ou consomment) effectivement quelle que soit la manière dont ils sont financés, alors que la dépense de consommation se limite aux dépenses que les ménages supportent directement.L'écart entre les deux notions représente les remboursements de sécurité sociale, les aides au logement, les dépenses de la collectivité en éducation, en santé etc.
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale, de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services).
- **Consommation en écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

- « Les budgets des ménages entre 1988 et 1994 », Statistiques en bref - série Économie et finances, Eurostat, n° 21, 1998.

SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] INSEE-Première : « La consommation des ménages en 1998 », n° 657, juin 1999 ; « Les comptes de la Nation en 1998 - Forte consommation et très faible inflation », n° 645, mai 1999.

CONSOMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages en 1998 [1]

	Consommation milliards de F	Variation annuelle en volume %			Coefficients budgétaires %	
		1992-1998	1997	1998	1990	1998
Alimentation et boissons non alcoolisées	691,1	0,7	0,9	0,9	16,3	14,8
Produits alimentaires	642,6	0,6	0,7	0,9	15,3	13,8
dont : Pains et céréales	95,3	0,5	0,5	0,0	2,2	2,0
Viandes	206,2	0,1	0,6	1,6	5,1	4,4
Poissons et crustacés	49,4	1,1	0,2	-0,4	1,1	1,0
Lait, fromages et œufs	94,3	1,2	1,0	2,6	2,2	2,0
Fruits et légumes	112,4	0,7	0,7	-0,3	2,7	2,4
Boissons non alcoolisées	48,5	2,3	3,3	1,2	1,0	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	163,4	-0,3	-2,0	2,3	3,0	3,6
dont : Tabac	82,1	-1,8	-3,5	2,1	1,2	1,8
Articles d'habillement et chaussures	250,3	-0,6	1,2	2,8	6,7	5,3
Logement, chauffage, éclairage	1 136,8	1,5	0,4	2,3	21,8	24,5
dont : Location de logement	804,1	1,7	1,5	2,0	14,9	17,3
Chauffage, éclairage	184,6	0,9	-4,1	4,5	4,1	3,9
Équipement du logement	301,5	0,7	1,3	3,6	7,0	6,5
Santé	173,7	2,8	0,4	3,1	3,4	3,7
Transport	689,2	1,0	-3,1	6,5	15,7	14,7
dont : Achats de véhicules	182,8	0,8	-14,6	14,4	5,1	3,9
Services de transports	103,4	1,8	2,4	4,8	2,2	2,2
Communications	87,8	4,8	4,7	8,8	1,9	1,9
Loisirs et culture	403,8	2,1	2,4	5,8	8,7	8,6
Éducation	31,5	2,1	12,9	2,7	0,6	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	341,5	-0,1	1,7	3,8	7,5	7,4
Autres biens et services	388,1	1,3	-1,9	2,7	7,6	8,4
dont : Soins personnels	109,4	0,9	1,8	3,6	2,3	2,3
Assurances	133,2	0,8	-1,8	2,8	2,3	2,9
Dépense de consommation des ménages	4 658,7	1,1	0,2	3,4	100,0	100,0
Dépense de consommation des ISBLSM (1)	49,2	4,3	0,3	0,1		
Dépense de consommation des APU (1)	1 208,5	2,4	2,0	2,8		
dont : Santé	474,9	2,6	1,3	2,9		
Éducation	379,0	1,6	2,3	2,0		
Consommation effective des ménages	5 916,4	1,4	0,5	3,3		

(1) Dépenses de consommation des institutions à but non lucratif au service des ménages et des administrations publiques en biens et services individualisables.

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [1]

	1990	1995	1997		1990	1995	1997
Pain (kg)	63,34	59,59	59,61	Fromage (kg)	17,10	18,03	18,16
Pommes de terre (kg)	62,39	68,58	69,31	Yaourts (kg)	16,30	18,19	18,99
Légumes frais (kg)	88,30	90,86	89,23	Huile alimentaire (kg)	11,37	13,10	13,11
Bœuf (kg)	17,57	16,48	15,32	Sucre (kg)	10,02	8,88	8,14
Volailles (kg)	22,23	22,71	23,83	Vins courants (litre)	45,94	38,89	37,11
Œufs (kg)	14,33	15,42	14,90	Vins AOC (litre)	23,48	25,03	26,03
Poissons, coquillages, crustacés (kg) *	14,75	14,34	14,82	Bière (litre)	39,65	37,85	35,23
Lait frais (litre)	68,13	69,17	67,61	Eaux minérales et de source (litre)	92,38	119,22	124,56

* Frais et surgelés

Consommation finale des ménages par habitant dans quelques pays en 1996 [2]

	Allemagne	Danemark	Belgique	France	Pays-Bas	Italie	Royaume-Uni	Espagne	Grèce	Portugal
Ensemble en écus	14 140	13 770	12 911	12 579	11 813	10 178	9 642	7 614	7 151	5 497
dont : aliment. boissons et tabac	14,2	19,7	15,7	17,8	14,1	18,9	19,9	19,3	22,2	28,0
habillement, chaussures	6,2	5,4	6,6	5,2	5,9	8,6	5,9	7,4	9,9	9,1
logement, éclairage, chauff.	21,3	27,0	20,5	22,2	20,9	18,0	19,7	13,3	18,3	7,7
transports, communications	16,0	17,9	12,7	16,7	13,3	12,4	17,1	15,8	10,5	16,2
services médicaux, santé	16,2	2,1	12,4	10,3	12,6	6,6	1,6	5,2	6,0	5,0

4 consommation

PRÉSENTATION

En 1998, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur, d'un lave-linge, d'un téléviseur et d'un téléphone. Les produits nouveaux se diffusent rapidement : 59 % des ménages sont équipés d'un magnétoscope. Le taux d'équipement en magnétoscope dépasse, depuis 1991, celui du lave-vaisselle et, depuis 1994, celui du congélateur. Le micro-ondes a connu un démarrage rapide au cours de la période 1987-1990. En 1998, 51 % des foyers en possèdent un contre 18,7 % en janvier 1990. Le **multi-équipement** est fréquent pour le téléviseur couleur (1 ménage sur 4 en possède plusieurs) et apparaît pour des biens tels que le magnétoscope, la chaîne hi-fi ou le micro-ordinateur [1].

En 1998, près d'un ménage sur cinq possède un ordinateur à son domicile, et ce taux est en progression constante : il est ainsi passé en trois ans de 14 % à 19 %. La grande majorité de ces ordinateurs sont des postes non portables équipés pour le **multimédia**. La diffusion n'a pas encore touché tous les foyers, et les familles des milieux favorisés restent surreprésentées [4].

En 1997, quatre ménages sur cinq disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement est important : près d'un quart des ménages ont deux voitures et 4 %, 3 voitures ou plus, contre respectivement 15 % et 2 % au début des années 80. Depuis cette date, la proportion de véhicules diesel a crû fortement : ils représentent près du tiers du parc au début de 1998, contre 4 % en 1980 [2].

En Grèce et au Portugal les ménages sont peu équipés en automobiles et plus de 30 % des ménages danois et hollandais disposent d'un micro-ordinateur. Les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes que de lave-vaisselle. Le micro-ondes commence seulement à se diffuser en Grèce, en Italie et au Portugal, alors qu'il est présent chez plus de 45 % des ménages dans de nombreux pays européens [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- *INSEE-Première* : « Toujours plus loin... mais en voiture », n° 417, décembre 1995 ; « La consommation des ménages en 1993 », n° 320, mai 1994 ; « La voiture : une habitude qui se prend jeune », n° 474, juillet 1996.
- « L'équipement des ménages en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 49, juin 1993.

DÉFINITIONS

- **Multi-équipement**. Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).
- **Accès à un ordinateur domestique**. Toute personne appartenant à un ménage équipé d'un ordinateur est considérée comme ayant accès à un micro-ordinateur.
- **Ordinateur multimédia**. Ordinateur doté d'un équipement multimédia : carte son, enceintes, lecteur de CD-Rom, connexion à internet...

- *Futuribles* : « Les Français et la micro-informatique », n° 222, juillet-août 1997 ; « L'innovation technologique et les seniors », n° 233, juillet-août 1998.

SOURCES

- [1] Enquête permanente Conditions de vie des ménages, Insee.
- [2] *L'industrie automobile française*, Comité des constructeurs français d'automobiles, 1998.
- [3] Panel communautaire des ménages 1995, Eurostat.
- [4] « L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée », *INSEE-Première*, n° 629, janvier 1999.

Taux d'accès à un ordinateur au domicile selon l'âge de l'individu [4] %

	1996	1998
0 à 9 ans	21	29
10 à 19 ans	29	37
20 à 29 ans	20	29
30 à 39 ans	21	28
40 à 49 ans	26	33
50 à 59 ans	16	23
60 à 69 ans	7	9
70 ans et plus	2	3
Ensemble	19	25

L'équipement automobile des ménages [2] %

	1980	1990	1997
Ménages non motorisés	29,2	23,2	21,2
Ménages motorisés	70,8	76,8	78,8
Soit :			
<i>Monomotorisés</i>	54,3	50,5	50,7
<i>Bimotorisés</i>	14,8	23,0	24,3
<i>Trimotorisés et plus</i>	1,7	3,3	3,8

Équipement des ménages européens en 1995 [3] %

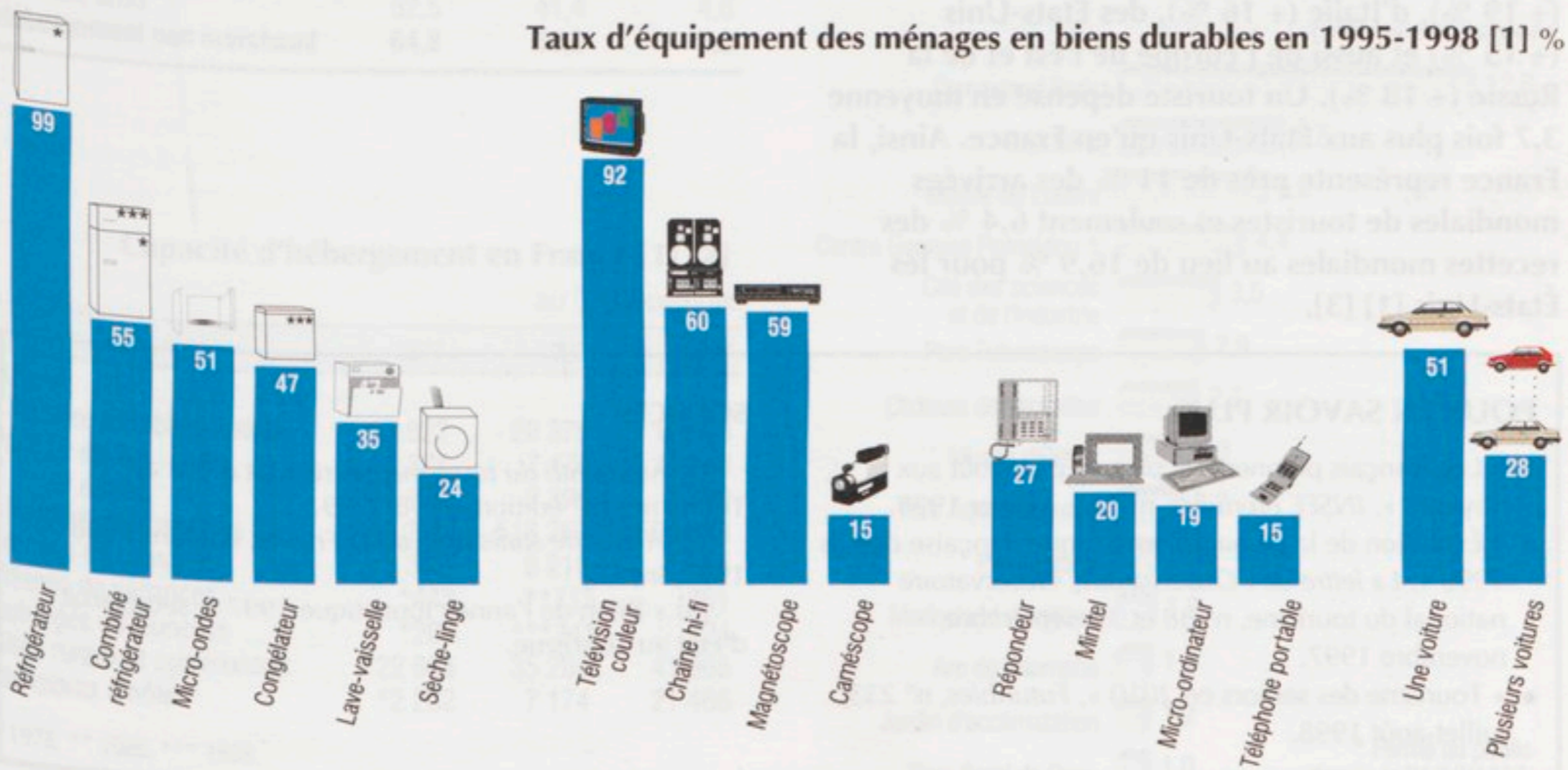
	Automobile	Téléviseur couleur	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone	Magnéscope	Micro-ordinateur*
Allemagne	74,8	97,5	45,1	37,6	94,0	58,5	...
Autriche	72,3	95,9	43,1	41,4	94,2	56,5	10,1
Belgique	75,0	95,6	46,3	31,4	91,7	62,1	26,4
Danemark	62,8	96,7	33,2	33,1	97,0	63,3	30,5
Espagne	67,7	97,6	31,7	16,8	85,5	61,7	...
Finlande	15,8
France	76,8	93,6	45,1	36,1	96,3	58,9	13,5
Grèce	55,2	89,8	4,7	18,6	90,8	38,9	7,0
Irlande	69,7	96,4	54,4	21,5	82,3	69,7	16,2
Italie	78,3	95,6	12,7	23,1	91,8	54,4	10,6
Luxembourg	83,7	97,7	30,7	53,5	97,8	64,4	23,5
Pays-Bas	66,2	97,4	51,5	20,0	98,2	67,9	31,1
Portugal	57,8	87,8	13,3	17,0	76,9	48,7	10,1
Royaume-Uni	71,4	96,9	71,0	20,9	93,2	79,3	...
Suède	72,0	97,0	...	42,0	...	65,0	12,6

* 1994.

Équipement des ménages en vidéo-téléphonie selon la catégorie socioprofessionnelle en 1995-1998 [1] %

	Magnéscope	Caméscope	Répondeur	Minitel	Téléphone portable	Micro-ordinateur
Agriculteurs exploitants	56	11	18	35	15	14
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	74	27	39	35	28	25
Cadres et professions intellectuelles supérieures	72	27	54	43	29	45
Professions intermédiaires	73	20	41	29	18	29
Employés	65	13	34	15	14	16
Ouvriers	70	15	22	10	10	11
Retraités	39	8	10	13	11	5
Ensemble des ménages	59	15	27	20	15	19

Taux d'équipement des ménages en biens durables en 1995-1998 [1] %



4 consommation

PRÉSENTATION

En 1997, les déplacements touristiques des Français concernent 74 % de la population et représentent 161 millions de séjours, soit une baisse de 4,3 % par rapport à 1996. Cette diminution affecte aussi bien les séjours en France qu'à l'étranger.

En 1997, les deux tiers des Français prennent des vacances hors de leur domicile (69 % en 1996) et 61 % d'entre eux passent leurs vacances en France métropolitaine. La région Provence - Alpes - Côte d'Azur est la plus réceptrice, avec près de 13 % des nuitées, suivie par Rhône-Alpes (11 %). Si les vacances ont lieu à l'étranger, 73 % des séjours se font en Europe, et le plus souvent en Espagne (17 %) ou en Italie (11 %).

En été, plus de 47 % des vacances des Français se passent en famille ou chez des amis et 62,5 % en hiver. Viennent ensuite les vacances à l'hôtel (15,7 % l'été et 13 % l'hiver) ou en résidence secondaire (12,4 % l'été et 11,5 % l'hiver). La voiture reste le mode de déplacement privilégié : elle est utilisée pour 77 % des voyages, le train et l'avion sont choisis respectivement pour 11 % et 6 % des voyages.

La France compte, en 1997, 19 563 hôtels homologués. L'Île-de-France détient plus d'un cinquième de la capacité et dispose de 44 % des chambres de l'hôtellerie de luxe (4 étoiles et plus) loin devant la région Provence - Alpes - Côte d'Azur qui en possède 24 %.

En 1997, la France est toujours le premier pays visité du monde avec 66,9 millions de touristes entrés sur le territoire (+ 7 % sur un an), suivi des États-Unis (48,4 millions). Les plus fortes progressions, en termes de nuitées, proviennent des clientèles de Grande-Bretagne et d'Irlande (+ 19 %), d'Italie (+ 16 %), des États-Unis (+ 15 %) et aussi de l'Europe de l'Est et de la Russie (+ 18 %). Un touriste dépense en moyenne 3,7 fois plus aux États-Unis qu'en France. Ainsi, la France représente près de 11 % des arrivées mondiales de touristes et seulement 6,4 % des recettes mondiales au lieu de 16,9 % pour les États-Unis [1] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les Français prennent de plus en plus goût aux voyages », *INSEE Première*, n° 565, janvier 1998.
- « Évolution de la demande touristique française depuis 1990 », *La lettre de l'Observatoire*, Observatoire national du tourisme, n° 38 et 39, septembre, novembre 1997.
- « Tourisme des seniors en 2010 », *Futuribles*, n° 233, juillet-août 1998.

DÉFINITIONS

- **Voyage.** Dans l'enquête direction du Tourisme/Sofres sur le Suivi des Déplacements Touristiques des Français (SDT), est défini comme « voyage », tout départ du domicile, avec retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Les déplacements professionnels ne sont pas retenus dans cette étude. Les voyages se décomposent en « séjour » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.
- **Vacances.** Les vacances sont constituées d'un voyage de plus de trois nuits en dehors du domicile et de moins d'un an, et effectué pour des raisons personnelles (voyage d'agrément, visite à la famille ou à des amis, séjour linguistique, cure, pèlerinage, stage sportif...).
- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : d'avril à septembre de l'année considérée.
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre octobre de l'année précédente et avril de l'année donnée.

SOURCES

- [1] *Mémento du tourisme*, secrétariat d'État au Tourisme, 18^e édition, 1998/1999.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, éditions 1988 et 1993, Insee.
- [3] « Bilan de l'année touristique 1997 », secrétariat d'État au Tourisme.

Recettes du tourisme international* [1]

	millions de \$		
	1990	1997	Accroissement annuel moyen 1990/1997 %
États-Unis	43 007	75 056	8,3
Italie	20 016	30 000	6,0
France	20 185	28 316	5,0
Espagne	18 593	26 595	5,2
Royaume-Uni	14 940	20 569	4,7
Allemagne	11 471	16 418	5,3
Autriche	13 410	12 393	-1,1
Chine	2 218	12 074	27,4
Australie	4 088	9 324	12,5
Hong Kong	5 032	9 242	9,1
Canada	6 339	8 928	5,0
Thaïlande	4 326	8 700	10,5
Pologne	358	8 700	57,7
Singapour	4 596	7 993	8,2
Suisse	7 411	7 960	1,0
Mexique	5 467	7 593	4,8
Turquie	3 225	7 000	11,7
Russie	...	6 669	...
Pays-Bas	3 636	6 597	8,9
Indonésie	2 105	6 589	17,7
Total des 20 premiers	190 423	316 716	7,5
Total mondial	268 258	443 265	7,4

* Transport exclu.

Répartition des voyages personnels des Français selon le mode d'hébergement en 1997 [1]

	Séjours %	Nuitées %	Durée moyenne en nuitées
Hôtel	14,8	11,3	4,4
Camping	6,1	9,1	8,7
Location	4,7	8,4	10,5
Gîte, chambre d'hôte	2,9	3,1	6,1
Autre	6,7	8,6	7,4
Hébergement marchand	35,2	40,5	6,7
Résidence secondaire	12,3	18,1	8,5
Familles, amis	52,5	41,4	4,6
Hébergement non marchand	64,8	59,5	5,3

Capacité d'hébergement en France [1] [2]

	au 31 décembre		
	1977	1987	1997
Hôtels :			
- Nombre d'établissements	17 822	20 378	19 563
dont : 2 étoiles	5 371	7 470	10 450
3 étoiles	1 826	2 395	3 386
- Nombre de chambres	443 256	518 267	600 883
Terrains de camping	6 362	8 218	8 141
Villages de vacances	*443	**715	861
Auberges de jeunesse	*209	***341	224
Gîtes ruraux et communaux	*22 685	35 264	41 868
Chambres d'hôtes	*2 282	7 174	21 466

* 1978. ** 1986. *** 1988.

Arrivées de touristes aux frontières [1]

	milliers		
	1990	1997	Accroissement annuel moyen 1990/1997 %
France	52 497	66 864	3,5
États-Unis	39 363	48 409	3,0
Espagne	34 085	43 378	3,5
Italie	26 679	34 087	3,6
Royaume-Uni	18 013	25 960	5,4
Chine	10 484	23 770	12,4
Pologne	3 400	19 514	28,4
Mexique	17 176	19 351	1,7
Canada	15 209	17 610	2,1
République Tchèque	7 278	17 400	13,3
Hongrie	20 510	17 248	-2,4
Autriche	19 011	16 646	-1,9
Allemagne	17 045	15 837	-1,0
Russie	...	15 350	...
Suisse	13 200	11 077	-2,5
Hong Kong	6 581	10 406	6,8
Grèce	8 873	10 246	2,1
Portugal	8 020	10 100	3,3
Turquie	4 799	9 040	9,5
Thaïlande	5 299	7 263	4,6
Total des 20 premiers	327 522	439 556	4,3
Total mondial	457 647	611 964	4,2

Répartition des voyages personnels des Français selon l'environnement en 1997 [1]

	Séjours* %	Nuitées* %	Durée moyenne en nuitées
Mer	26,3	38,4	8,5
Montagne	14,6	18,1	7,2
Campagne	37,4	33,8	5,3
Lac	4,1	5,8	8,2
Ville	32,5	26,1	4,7
Autre	2,3	2,1	5,4

* Le total est supérieur à 100 %, plusieurs lieux pouvant être fréquentés au cours d'un même séjour.

Palmarès des sites culturels et récréatifs français en 1997 [1]



* Fermé au public depuis le 01/10/1997.

4 consommation

PRÉSENTATION

En 1998, les ménages ont dépensé 394,7 Mds de F pour la culture, les loisirs et le sport (contre 375 Mds de F en 1997), soit environ 9 % de leur budget [1].

Les pratiques audiovisuelles des Français augmentent régulièrement depuis vingt-cinq ans. En 1997, 77 % des Français de plus de 15 ans regardent la télévision tous les jours ou presque, contre 63 % en 1973. La durée moyenne d'écoute se situe à plus de 22 heures par semaine, soit cinq heures de plus qu'en 1973, et plus d'un quart utilisent le magnétoscope au moins une fois par semaine. La proportion de Français qui écoutent au moins un jour sur deux des disques et des cassettes a presque triplé depuis 1973, passant de 15 % à 40 % [4].

En 1998, la fréquentation des salles de cinéma s'est établie à 170,1 millions de spectateurs (en hausse de 14,2 %). C'est le meilleur score depuis 1987, alimenté tant par l'essor des salles multiplexes que par le succès commercial inédit de films internationaux [5].

En 1997, seulement 9 % des Français n'ont pas de livre à leur domicile, contre plus d'un quart en 1973. La quantité annuelle de livres lus diminue ; 14 % des Français ont lu plus de 25 livres au cours des douze derniers mois, contre 22 % en 1973. La lecture de journaux connaît également une baisse régulière ; 36 % des Français lisent un quotidien tous les jours contre 55 % en 1973 [4].

En 1997, 2 544 bibliothèques municipales, employant 28 850 agents (dont 8 569 bénévoles), ont prêté 151,7 millions de livres et magazines à 6,5 millions d'inscrits (dont 38,1 % d'enfants) [2].

Le nombre de licenciés dans les fédérations sportives a crû de 2 % en 1998. Le football reste la fédération regroupant le plus de licenciés, ses effectifs ont progressé de 15 % depuis 1988. Dans le même temps, la fédération de tennis a perdu près d'un quart de ses licenciés, celles de golf et d'équitation ont doublé leurs effectifs, et celle de badminton a multiplié les siens par cinq.

DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
 - achats, réparation et location d'appareils TV, HiFi, vidéo ;
 - achats et réparation de matériel informatique (y compris les logiciels et les cédéroms) ;
 - disques et cassettes audio et vidéo ;
 - appareils photographiques, pellicules et travaux photo ;
 - redevance télévision et abonnements au câble et au satellite ;
 - produits de l'imprimerie, édition - produits de la presse ;
 - jeux de hasard ;
 - tentes de camping, caravanes, camping-cars - bateaux de plaisance ;
 - articles de sport - stades, clubs sportifs ;
 - armes de chasse, de tir et de défense - feux d'artifice ;
 - remontées mécaniques ;
 - fréquentation des salles de cinéma ;
 - salles de spectacles (théâtres, concerts...) ;
 - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) ;
 - animaux de compagnie - aliments pour animaux, litières... ;
 - activités vétérinaires ;
 - plantes, fleurs, engrais ;
 - jeux et jouets - instruments de musique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Atlas des activités culturelles », *Développement culturel*, ministère de la Culture et de la Communication, n° 123, juin 1998.
- « Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997 », Donnat O., la Documentation française, 1998.
- « La vie associative : participer mais pas militer », *Données sociales 1999*, Insee.
- « Statistiques de la culture en Europe - Premiers éléments », Sociétés ERIES - DAFSA, ministère de la Culture et de la Communication, la Documentation française, 1996.

SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « Chiffres-clés 1998 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Communication.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, éditions 1990 et 1999.
- [4] *Développement culturel*, ministère de la Culture et de la Communication : « Les pratiques culturelles des Français », n° 124, juin 1998 ; « La montée irrésistible de l'audiovisuel 1973-1997 », n°128, mars 1999.
- [5] Centre National de la Cinématographie.

CULTURE - LOISIRS - SPORTS 4.4

Nombre de licenciés sportifs [3]

	1988	p 1998
Total (y compris DOM-TOM)	8 975 644	9 492 664
dont :		
Fédération française de football *	1 769 179	2 039 663
F. f. de tennis *	1 364 902	1 043 133
F. f. de judo et disciplines associées *	420 885	577 519
F. f. de pétanque et jeu provençal	474 152	455 249
F. f. de basket *	346 263	443 066
F. f. d'équitation *	167 222	384 304
F. f. de rugby	223 726	276 897
F. f. de golf	135 146	269 594
F. f. de ski *	921 191	245 477
F. f. de handball *	178 486	229 911
F. f. de voile *	150 540	229 398
F. f. de karaté et arts martiaux	167 642	208 012
F. f. de gymnastique *	130 516	187 814
F. f. de natation *	128 614	182 212
F. f. du sport boules	130 500	164 330
F. f. de tennis de table *	121 314	160 805
F. f. d'athlétisme *	120 723	155 720
F. f. des études et sports sous-marins	98 272	152 212

* Disciplines olympiques.

Les « jeux » [3]

	milliards de F	
	1990	1997
Loto (y c. Loto sportif, Loto 7 et Superloto)	13,8	12,3
Jeux instantanés (y c. Tac o Tac, Keno...) :		
Nombre de tickets placés en milliers	363 437	2 329 600
Montant des placements	4,0	21,8
PMU (y c. les paris sur les hippodromes)	37,7	36,0
dont : tiercé, quarté +, quinté +,		
« 2 sur 4 » et « grand 7 »	18,7	20,3

Les pratiques artistiques amateur* [4] %

Au cours des douze derniers mois :	1989	1997
Ont joué d'un instrument de musique (1)	18	13
Ont fait du chant ou de la musique avec une organisation ou des amis	8	10
Ont pratiqué une activité amateur autre que musicale	27	32
dont : tenir un journal intime, noter des réflexions	7	9
écrire des poèmes, nouvelles ou romans	6	6
faire de la peinture, sculpture ou gravure	6	10
faire du dessin	14	16
faire de la danse	6	7
Ont utilisé un appareil photo	66	66
Ont utilisé une caméra ou un caméscope	5	14

* Sur 100 Français âgés de 15 ans et plus.

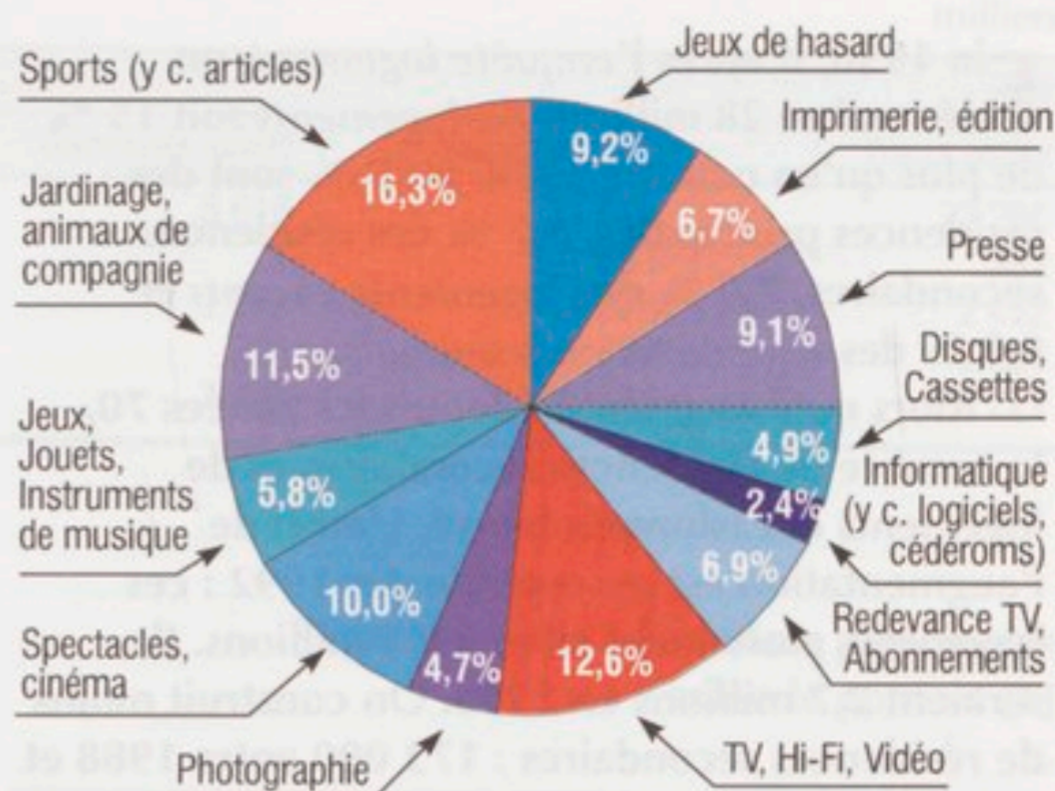
(1) Résultats non comparables suite aux modifications apportées au questionnaire.

Fréquentation des lieux culturels par catégorie socioprofessionnelle* [4] %

Sont allés au cours des 12 derniers mois...	Musée		Concert de musique classique		Salle de cinéma	
	1973	1997	1973	1997	1973	1997
Agriculteurs	17	23	4	3	39	32
Patrons de l'industrie et du commerce	28	34	7	7	76	59
Cadres supérieurs et professions libérales	56	65	22	27	82	82
Cadres moyens	48	46	12	11	90	72
Employés	34	34	7	6	78	61
Ouvriers	25	24	4	4	78	44

* Suivant la catégorie socioprofessionnelle des chefs de famille.

Dépenses culturelles et de loisirs en 1998 [1]



Les Français* et la lecture [4] %

	1973	1981	1989	1997
Possèdent des livres dans le foyer	73	80	87	91
Ont acheté au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	51	56	62	63
dont : souvent	10	10	16	16
de temps en temps	26	27	30	32
rarement	15	19	16	15
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	14	17	21
dont : bibliothèque municipale	7	8	13	15
Ont lu au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	70	74	75	74
dont : 1 à 9 livres	24	28	32	34
10 à 24 livres	23	26	25	23
25 livres et plus	22	19	17	14
Lisent un quotidien tous les jours	55	46	43	36

* Sur 100 Français âgés de 15 ans et plus.

Évolution de la fréquentation du cinéma [5]

	millions de spectateurs				
	1989	1995	1996	1997	1998
Allemagne	101,6	124,5	132,9	143,1	148,9
Belgique	16,1	19,1	21,0	22,0	...
Espagne	78,1	89,9	101,1	101,4	108,4
France	120,9	130,2	136,7	149,0	170,1
Italie	94,8	90,7	95,5	98,0	...
Pays-Bas	15,6	17,0	17,0	19,0	...
Royaume-Uni	94,6	114,9	123,8	138,9	135,2
États-Unis	1 132,5	1 220,0	1 265,0	1 310,0	1 390,0
Japon	143,6	127,0	119,8	140,7	153,1

PRÉSENTATION

Fin 1996, d'après l'enquête logement, on dénombre 28 millions de logements soit 15 % de plus qu'en octobre 1984. 82,5 % sont des résidences principales, 8,7 % des résidences secondaires, 7,9 % des logements vacants et 0,9 % des logements occasionnels.

Alors qu'il augmentait depuis les années 70, le nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels baisse. L'arrêt de l'augmentation est perceptible dès 1992 : ces logements plafonnent alors à 2,8 millions. Ils seraient 2,7 millions en 1996. On construit moins de résidences secondaires : 173 000 entre 1988 et 1992, seulement 75 000 entre 1992 et 1996. La crise économique et les changements de goûts en matière de loisirs éloignent les clients potentiels [2].

Les logements sont de plus en plus spacieux tandis que la taille des ménages se réduit. Près des trois quarts des ménages sont satisfaits de leurs conditions de logement. Le logement « moyen » compte quatre pièces, sur une surface proche de 88 m² (2 m² de plus qu'en 1992). Mais, si les maisons individuelles continuent de s'agrandir (102 m² en 1992, 105 m² en 1996), la surface moyenne des appartements ne dépassent pas 66 m², comme en 1992 [4].

L'amélioration du confort se poursuit : fin 1996, plus de 4 résidences principales sur 5 ont « tout le confort » contre un peu moins de 1 sur 3 en 1970 et 4 % seulement de ces résidences sont considérées comme « sans confort » en 1996 contre près de 50 % en 1970 [2].

En 1995, dans l'Union européenne, les habitants des pays méditerranéens habitent majoritairement dans des immeubles collectifs ainsi que les Allemands. À l'opposé, l'habitat au Royaume-Uni et en Irlande est constitué à plus des 4/5 de maisons individuelles. Près de 30 % des ménages grecs vivent dans un logement surpeuplé contre 10 % pour la moyenne européenne. Tous les pays de l'Union européenne comptent moins de 5 % de logements sans confort, à l'exception du Portugal (14 %) [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les conditions de logement des ménages, Exploitation de l'enquête Logement 1996-1997 », INSEE-Résultats, série « Consommation-Modes de vie », n° 97-98, novembre 1998.
- « La demande de logements neufs à moyen terme », INSEE-Première, n° 518, avril 1997.
- « Les comptes du logement de 1984 à 1994 », Notes vertes économiques, DAEI, n° 398, juin 1996.

DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1996-1997 s'est déroulée de novembre 1996 à janvier 1997 auprès d'un échantillon de 40 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955 et les 2 dernières en octobre-novembre 1988 et novembre 1992- janvier 1993.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une résidence principale.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m²). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « sans confort ».** Logement sans eau, ou avec l'eau seulement, ou avec eau et WC sans installation sanitaire (douche ou petite baignoire), ou installation sanitaire sans WC.
- **Logement « avec confort ».** Logement équipé de WC, installation sanitaire (douche ou petite baignoire) ou grande baignoire sans chauffage central.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement surpeuplé.** On considère comme surpeuplé un logement qui compte plus d'une personne par pièce (hors cuisine, salle de bain, WC, couloirs, pièces à usage professionnel, etc).

- « Le chauffage des logements et les dépenses d'énergie des ménages », *Les cahiers de l'ANAH*, n° 78, octobre 1996.

SOURCES

- [1] Enquête Logement, Insee.
- [2] « Les ménages et leurs logements », *INSEE-Première*, n° 562, décembre 1997.
- [3] Panel communautaire des ménages 1995, Eurostat.
- [4] « Les conditions de logement fin 1996 », *INSEE-Première*, n° 563, janvier 1998.

Répartition des logements selon leur catégorie et le type de commune [1]

milliers

	1984	1988	1992	1996		
				Communes rurales	Communes urbaines	France entière
Résidences principales	20 364	21 256	22 131	5 616	17 670	23 286
Logements occasionnels			304	71	181	252
Résidences secondaires	2 293	2 297	2 544	1 376	1 076	2 452
Logements vacants	1 919	2 156	1 997	724	1 507	2 231
Total	24 576	25 709	26 976	7 787	20 434	28 221

Évolution des caractéristiques des résidences principales [4]

	1984	1988	1996
Nombre moyen de personnes par logement	2,7	2,6	2,5
<i>Individuel</i>	2,9	2,9	2,7
<i>Collectif</i>	2,4	2,3	2,2
Nombre moyen de pièces par logement	3,8	3,9	4,0
<i>Individuel</i>	4,4	4,6	4,8
<i>Collectif</i>	3,0	3,1	3,0
Surface moyenne des logements (en m ²)	82	85	88
<i>Individuel</i>	96	100	105
<i>Collectif</i>	65	66	66
Nombre moyen de pièces par personne	1,4	1,5	1,6

Répartition des résidences principales selon le confort [1]

%

	1970	1984	1992	1996
Sans confort				
Sans eau	5,7	0,4	0,2	0,1
Eau seulement	27,9	7,5	2,8	1,6
Eau, WC sans installation sanitaire	10,5	4,4	2,0	1,3
Installation sanitaire, sans WC	4,5	2,7	1,2	1,1
Avec confort				
WC, installation sanitaire sans chauffage central	11,8	8,6	7,0	7,3
WC, grande baignoire sans chauffage central	5,3	6,6	7,0	8,0
Tout confort				
WC, installation sanitaire et chauffage central	15,3	18,4	19,2	18,8
WC, grande baignoire et chauffage central	19,0	51,4	60,6	61,8

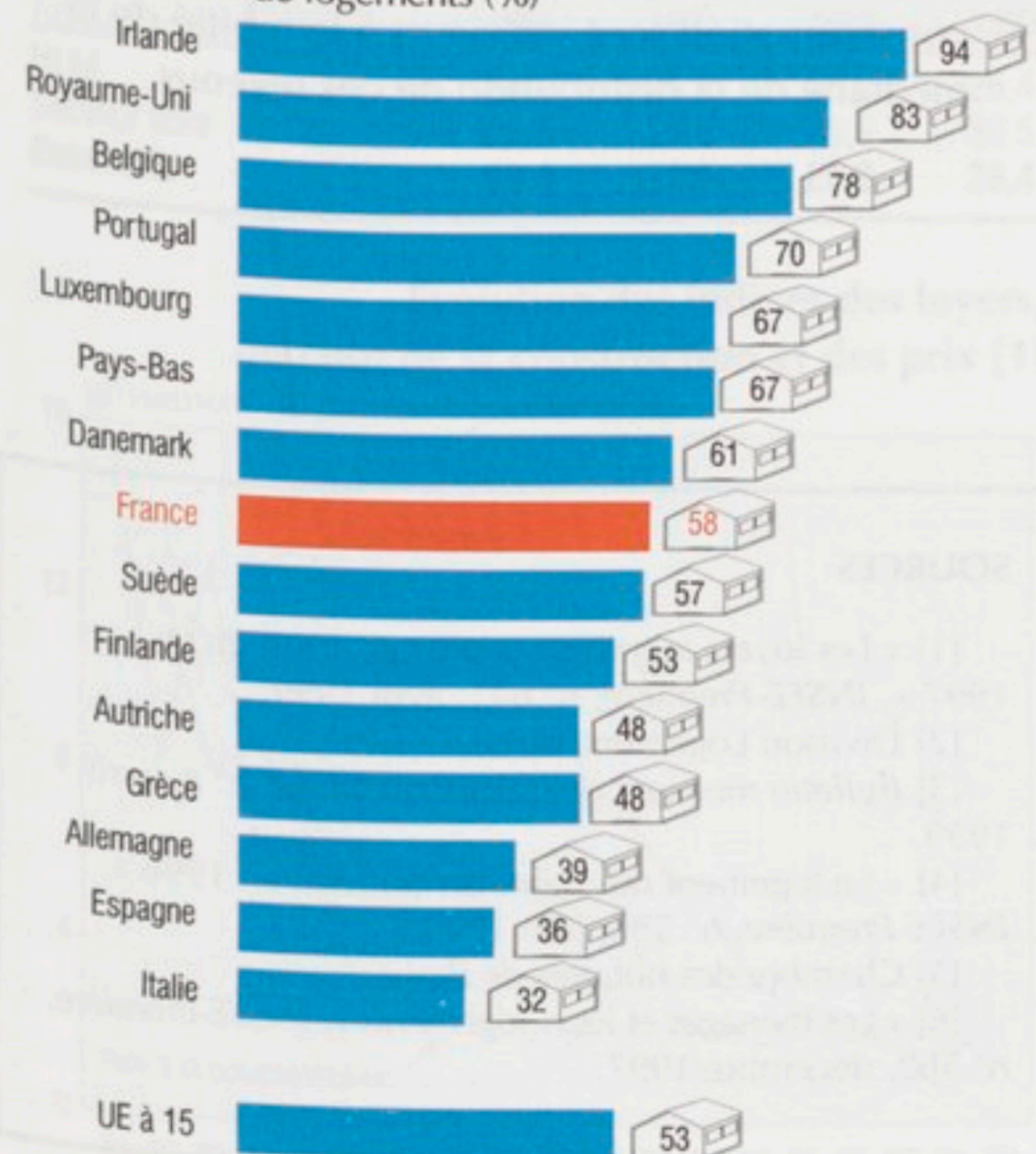
Les résidences principales selon le type d'immeuble [1]

milliers

	1988	1992	1996
Maison individuelle	11 778	12 343	13 095
Logement en immeuble collectif	9 478	9 788	10 191
Total	21 256	22 131	23 286

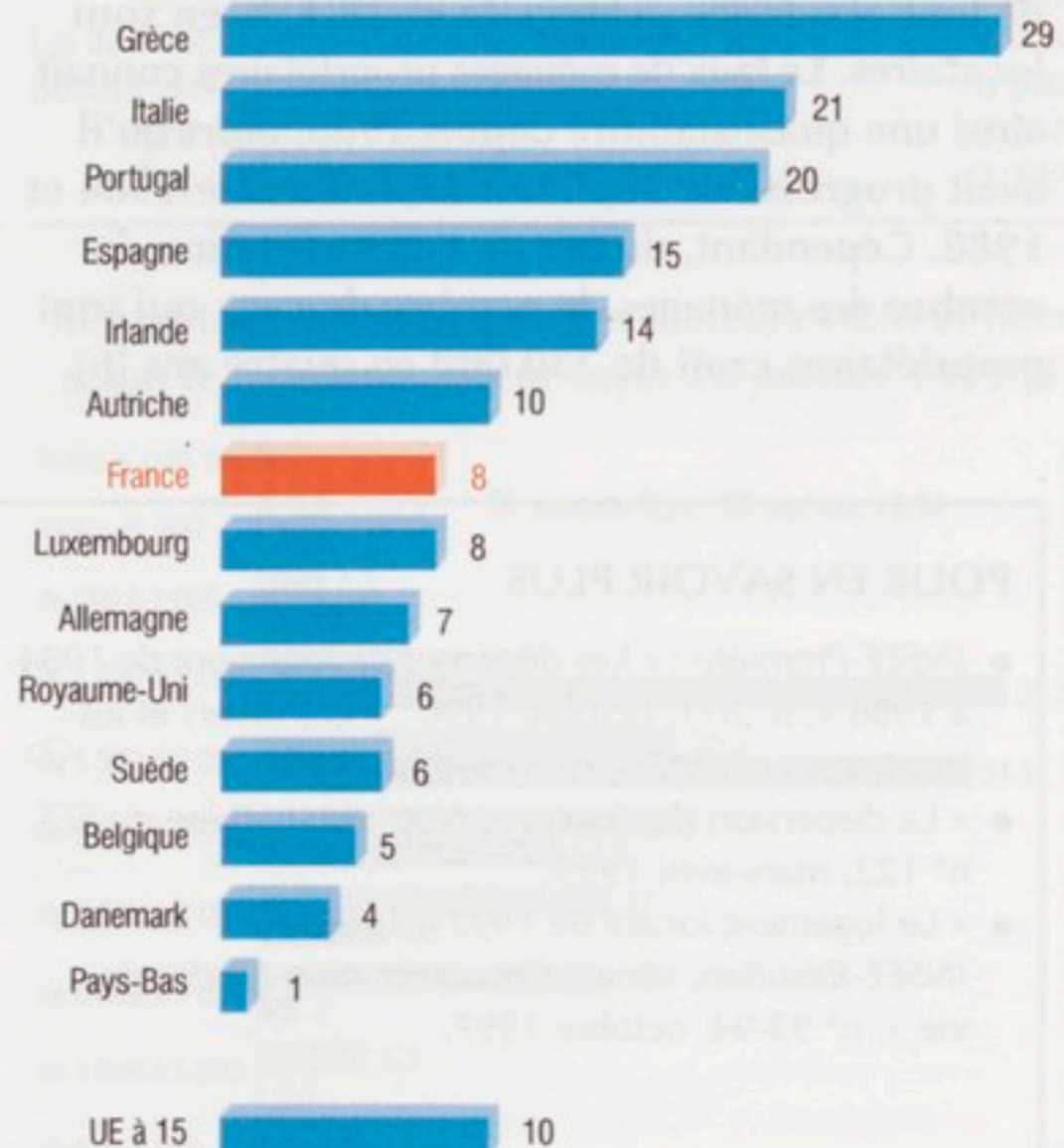
L'habitat individuel en Europe en 1995 [3]

part des maisons individuelles dans le parc de logements (%)



Part des ménages vivant dans un logement surpeuplé en Europe en 1995 [3]

%



PRÉSENTATION

De janvier 1998 à janvier 1999, l'**indice général des loyers** progresse de 2,2 %, alors que l'inflation est presque nulle (+ 0,2 %). Cette augmentation dépasse nettement celles des deux années précédentes (+ 1,6 %). En 1998, les hausses de loyers dans le secteur libre et le secteur HLM sont du même ordre de grandeur (+ 2,1 % et + 2,2 %) bien que depuis 1993, les loyers du secteur HLM augmentaient plus vite que ceux du secteur libre. Au total, le loyer n'augmente pas pour 26,3 % des locataires contre environ 11 % au début des années 90.

En janvier 1999, le **locataire** moyen dépense pour son loyer 2 171 F par mois au lieu de 2 115 F un an plus tôt pour une surface moyenne constante d'environ 66 m². Dans les HLM, les loyers sont, en moyenne, moins élevés (1 685 F contre 2 628 F pour le secteur libre) et les surfaces sont plus grandes (69 m² contre 63 m²). La dispersion des loyers HLM est faible. Un quart des ménages paie moins de 1 306 F et un quart plus de 1 968 F. Dans le secteur libre, un quart des locataires paie moins de 1 718 F et la même proportion plus de 3 000 F. De 1985 à 1999 les locataires ont gagné de l'espace ; ce gain est de 2,5 m² pour chaque membre du ménage [1].

En 1984, plus d'un tiers des logements locatifs offraient un loyer mensuel inférieur à 10 F le mètre carré, constituant un « parc à très bas loyer » de plus de 3 millions de logements. Après une diminution régulière de 8 % par an pendant 12 ans, seuls 820 000 logements locatifs ont, en 1996, des loyers inférieurs à ce seuil (en francs constants), soit moins de 9 % du parc locatif total [4].

En 1996, 54,3 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale et 38,1 % en sont locataires. Le taux de ménages propriétaires connaît ainsi une quasi-stabilité depuis 1988, alors qu'il avait progressé de 50,7 % à 53,6 % entre 1984 et 1988. Cependant, du fait de l'augmentation du nombre des ménages, le nombre de ceux qui sont propriétaires croît de 730 000 en quatre ans [6].

DÉFINITIONS

- **Indice général des loyers.** C'est un indice trimestriel, calculé à partir de l'enquête Loyers et charges. L'enquête prend en compte les résidences principales louées vides en France métropolitaine hors communes rurales.
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage d'habitation passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1^{er} janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **ICC de référence.** Est décalé de trois trimestres par rapport à l'indice des prix pour correspondre à celui sur lequel les loyers sont indexés.
- **Ménages pauvres.** Ménages dont les revenus (hors aide au logement) par unité de consommation sont inférieurs à la moitié de la médiane de la distribution de ces revenus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Les dépenses de logement de 1984 à 1996 », n° 611, octobre 1998 ; « Les loyers et les locataires en 1997 », n° 576, mai 1998.
- « La dispersion des loyers », *Note de synthèse du SES*, n° 122, mars-avril 1999.
- « Le logement locatif de 1992 à 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 93-94, octobre 1997.

SOURCES

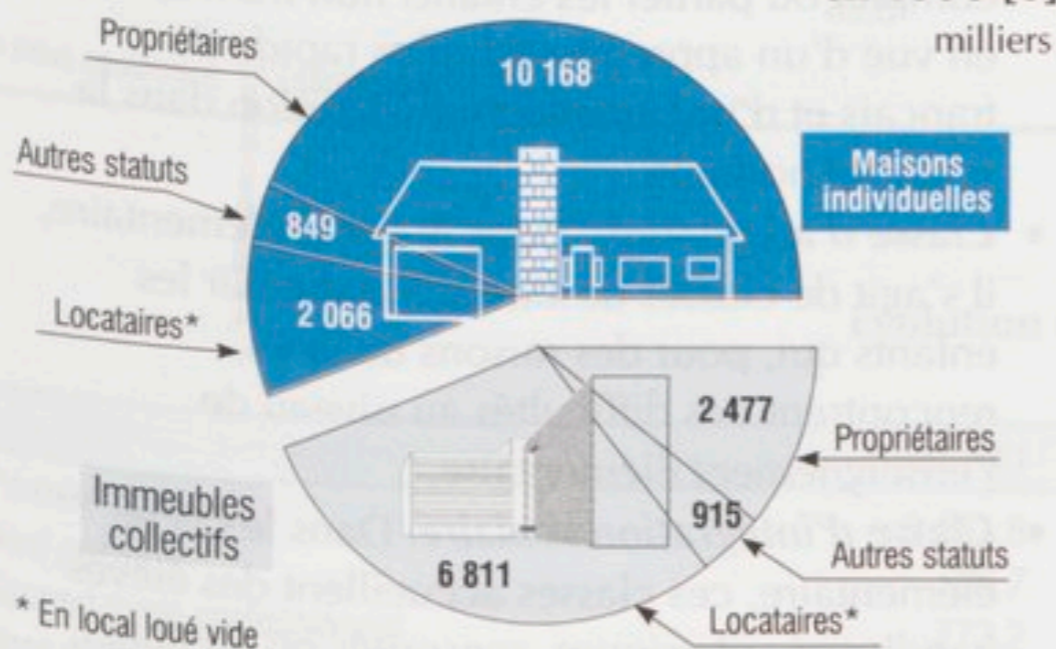
- [1] « Les loyers augmentent plus en 1998 qu'en 1997 », *INSEE-Première*, n° 641, avril 1999.
- [2] Division Logement, Insee.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 1999.
- [4] « Le logement des ménages pauvres en 1996 », *INSEE-Première*, n° 588, juin 1998.
- [5] Chambre des notaires de Paris.
- [6] « Les ménages et leurs logements », *INSEE-Première*, n° 562, décembre 1997.

PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 5.2

Statut d'occupation des résidences principales [6]

	1970	1978	1988	1992	1996
Propriétaires	30,6	26,8	27,4	30,3	32,0
Accédants à la propriété	14,2	19,9	26,1	23,5	22,3
Locataires d'un local loué vide	40,1	41,0	37,2	37,7	38,1
dont HLM	9,5	13,3	15,0	15,3	15,7
Autres locataires	2,5	2,0	1,5	1,5	1,6
Fermiers ou métayers	1,5	0,9	0,4	0,3	0,2
Logés gratuitement	11,1	9,4	7,2	6,7	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Répartition du parc des résidences principales en 1996 [6]



Indice du coût de la construction en 1998 [3]

base 100 : 4^e trimestre 1953

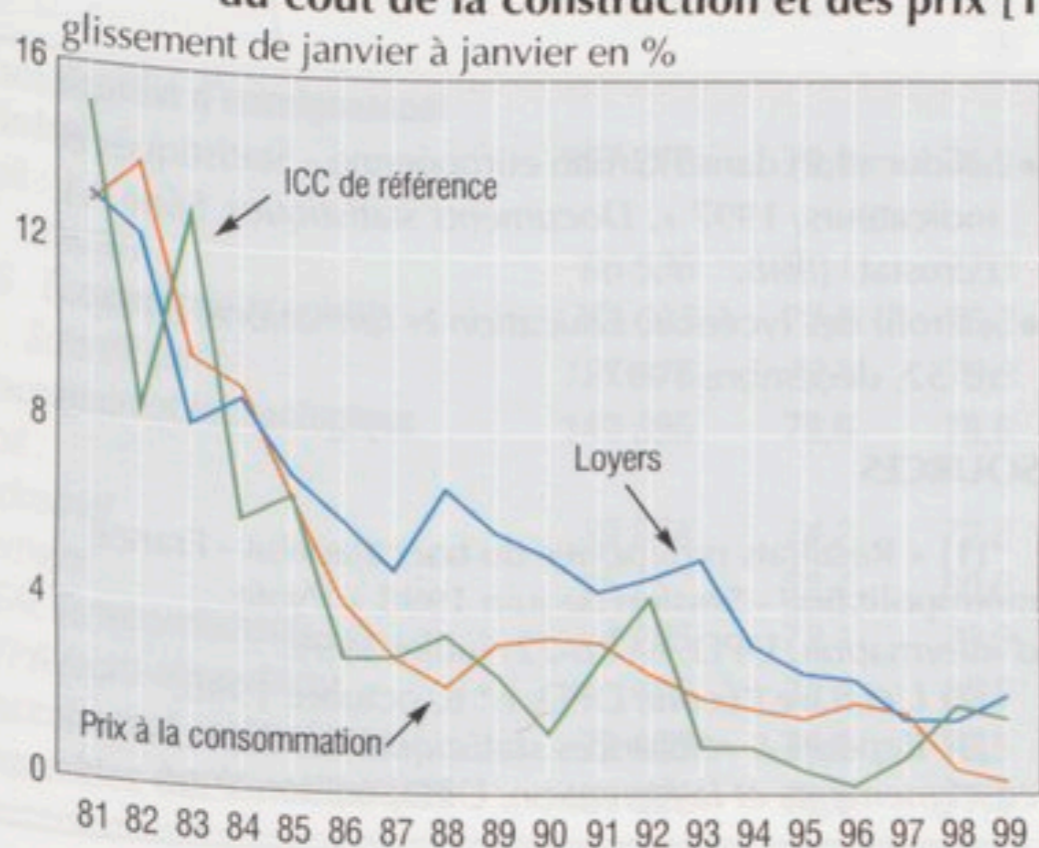
	Indice	Moyenne*
1 ^{er} trimestre	1 058	1 063,3
2 ^e trimestre	1 058	1 062,8
3 ^e trimestre	1 057	1 060,3
4 ^e trimestre	1 074	1 061,8

* Moyenne des quatre derniers indices.

Nombre de mètres carrés par personne [1]

	1985	1990	1995	1999
HLM	24,1	25,9	26,2	26,4
Secteur libre	26,4	29,8	29,8	30,5
Ensemble	25,4	27,9	28,0	28,4

Évolution des indices des loyers, du coût de la construction et des prix [1]



Le logements des ménages pauvres [4]

	Ménages pauvres		Ensemble des ménages	
	1984	1996	1984	1996
Propriétaires non accédants	34	24	26	32
Propriétaires accédants	10	7	24	22
Locataires du parc social	16	26	17	18
Locataires en loi de 1948	3	2	4	1
Locataires du parc privé	19	26	19	19
Sous-locataire, meublé	3	6	2	2
Logés gratuitement, fermiers métayers	15	10	8	6

Caractéristiques des ménages propriétaires récents* en 1996 [2]

	Revenu annuel moyen du ménage	Prix moyen du logement	Taux moyen d'apport personnel en %
Accédants PAP	182 809	608 017	25,9
Accédants PC	196 113	578 409	29,8
Autres	234 800	711 840	44,2
Ensemble	212 800	671 776	39,4
dont : neuf	220 504	790 110	38,8
ancien	210 096	630 235	39,6

* Ayant acquis leur logement entre 1993 et 1996.

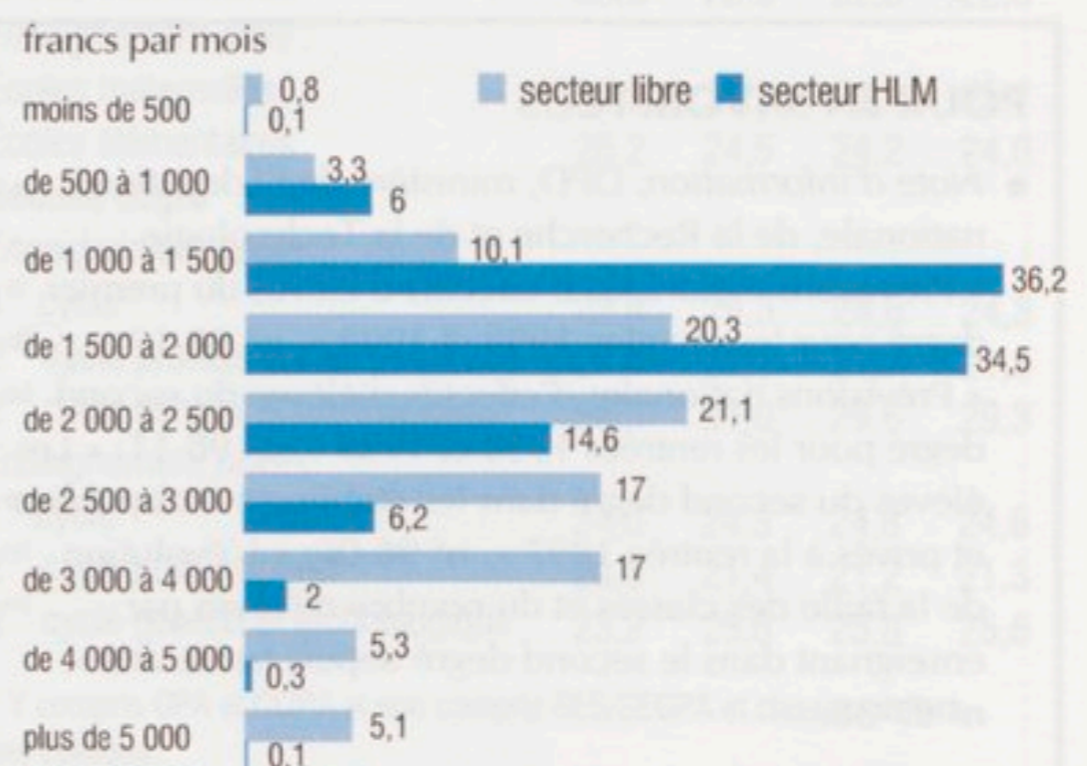
Prix moyen du logement ancien à Paris [5] francs

Au 4 ^e trimestre	1987	1997	1998	98/97 en %
Prix au m ²	12 409	15 276	15 846 p	3,7

Loyers mensuels moyens en janvier 1999 [1]

	F/m ²	pour un logement de 80 m ²
HLM	24,3	1 944
conventionnés	24,3	1 944
non conventionnés	25,1	2 008
Loi de 1948	23,8	1 904
Secteur libre	42,0	3 360
libre (construit avant 1949)	41,3	3 304
libre (construit après 1948)	42,4	3 392

Répartition des ménages des secteurs HLM et libre selon le montant de leur loyer en janvier 1999 [1]



PRÉSENTATION

À la rentrée 1997-98, 6 382 000 élèves sont scolarisés dans le **premier degré**. Cela représente une baisse d'environ 320 000 élèves par rapport à 1990-91, dernière année de hausse des effectifs.

La baisse constatée au cours de ces dernières années porte à la fois sur l'enseignement préélémentaire qui perd plus de 150 000 élèves par rapport à 1991, et sur l'élémentaire qui enregistre également une perte de plus de 140 000 élèves sur la même période. La baisse démographique conjuguée à la réduction des retards scolaires sont les principales causes de cette diminution des effectifs.

Avec 5 503 000 élèves scolarisés à la rentrée 1997, la baisse des effectifs dans les classes du **second degré** se poursuit (- 0,4 %). C'est la quatrième baisse consécutive des effectifs, qui se sont réduits de plus de 110 000 élèves depuis la rentrée 1993. Ce mouvement concerne principalement le premier cycle, dont la population diminue de 1,2 %. Le second cycle professionnel connaît, par contre, une nouvelle croissance de ses effectifs (+ 1,5 %).

Les élèves scolarisés dans le privé représentent 14 % des effectifs du premier degré et 21 % de ceux du second degré. Ces proportions sont pratiquement stables depuis plus de dix ans [3].

610 805 candidats se sont présentés aux épreuves du baccalauréat à la session de juin 1998 et 481 088 ont été reçus. Près de quatre candidats sur cinq (78,8 %) ont obtenu leur diplôme (77,3 % en 1997). C'est le plus haut niveau jamais atteint, à l'exception de l'année 1968 [1].

Le nombre moyen d'élèves par classe diminue régulièrement depuis 1960. Les effectifs moyens par classe sont traditionnellement plus chargés en école maternelle qu'en école élémentaire, mais la différence tend à se réduire. En effet, pour la rentrée 1997-98, ils sont restés stables dans les écoles élémentaires, tandis qu'ils baissent sensiblement en maternelle [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'information*, DPD, ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie : « Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 1998 et 1999 », n° 98-12; « Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 1998 et 1999 », n° 98-11; « Les élèves du second degré dans les établissements publics et privés à la rentrée 1997 », n° 98-06; « L'évolution de la taille des classes et du nombre d'élèves par enseignant dans le second degré depuis trente ans », n° 97-38.

DÉFINITIONS

- **Premier degré**. Enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire (avant le CP) et l'enseignement élémentaire, et dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.
- **Second degré**. Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).
- **Classe d'initiation**. Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation**. Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classe d'intégration scolaire**. Dans le cycle élémentaire, ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CFA**. Centre de formation d'apprentis.
- **STAE**. Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.
- **STPA**. Sciences et technologies du produit agro-alimentaire.
- **CPA**. Classes préparatoires à l'apprentissage.
- **CLIPA**. Classes d'initiation préprofessionnelle par alternance.
- **SES**. Sections d'éducation spécialisée.
- **SEGPA**. Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

- « Éducation dans l'Union européenne - Statistiques et indicateurs, 1997 », *Documents statistiques*, Série A3, Eurostat, 1998.
- « Profil des lycées », *Éducation et formations*, DPD, n° 52, décembre 1997.

SOURCES

- [1] « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine - Session de juin 1998 », *Note d'information*, DPD, n° 98-22, juillet 1998.
- [2] *L'état de l'École*, DPD, n° 8, octobre 1998.
- [3] *Repères & références statistiques sur les enseignements et la formation*, DPD, édition 1998.

ÉLÈVES DES 1^{er} ET 2nd DEGRÉS 6.1

Évolution des effectifs de l'enseignement du premier degré [2] [3]

	milliers					
	1985-1986	1990-1991	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Préélémentaire	2 563,5	2 555,7	2 530,8	**2 500,8	**2 447,7	2 403,0
dont public %	87,1	87,7	87,6	87,7	87,7	87,5
CP - CM2	4 027,3	4 062,2	3 947,5	**3 945,2	**3 946,9	3 918,8
dont public %	84,7	85,1	85,3	85,3	85,4	85,3
Total	6 590,8	6 617,9	6 478,3	6 446,0	6 394,6	6 321,8
Classes d'adaptation et d'initiation	21,7	21,3	16,6	*2,1	*2,0	13,6
dont public %	90,8	92,5	88,0	///	///	83,8
Classes d'intégration scolaire	73,8	65,6	48,5	*2,4	*2,6	47,0
dont public %	93,9	94,1	94,4	///	///	94,7
Total du 1^{er} degré	6 686,3	6 704,8	6 543,4	6 506,9	6 455,9	6 382,4
dont public %	85,8	86,2	86,2	86,3	86,3	86,2

* Privé seulement. ** Estimations.

Évolution des effectifs de l'enseignement du second degré [2] [3]

	milliers					
	1980-1981	1990-1991	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Premier cycle	3 137,8	3 134,6	3 285,4	3 261,6	3 223,5	3 186,3
dont public %	80,7	79,3	79,5	79,5	79,5	79,3
Second cycle professionnel	773,2	696,7	684,0	688,6	697,9	708,4
dont public %	77,8	76,7	78,1	78,4	78,3	78,2
Second cycle général et technologique	1 102,6	1 571,0	1 499,8	1 482,1	1 484,1	1 490,0
dont public %	77,1	79,2	78,7	78,7	78,6	78,9
Enseignement adapté	123,0	121,1	121,3	119,2	117,6	118,7
dont public %	99,3	97,9	97,4	97,3	97,2	97,1
Total	5 136,6	5 523,4	5 590,5	5 551,5	5 523,1	5 503,4
dont public %	79,9	79,3	79,5	79,5	79,5	79,4
Second degré agricole	115,8	113,6	129,1	136,8	144,7	152,7
CFA*	241,6	221,7	268,9	297,4	320,7	340,6
Total du second degré (y c. agriculture et CFA)	5 494,0	5 858,7	5 988,5	5 985,7	5 988,5	5 996,7

*Y compris CFA sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche depuis 1992-1993.

Nombre moyen d'élèves par classe [3]

	1980-81 1990-91 1994-95 1997-98			
Premier degré				
<i>Enseignement public :</i>				
Écoles maternelles	30,0	27,9	27,1	25,7
Écoles élémentaires	23,5	22,5	22,6	22,5
<i>Enseignement privé :</i>				
Écoles maternelles	29,9	27,2	26,7	25,7
Écoles élémentaires	26,2	24,5	24,2	24,0
Second degré				
<i>Enseignement public :</i>				
1 ^{er} cycle*	23,4	24,3	24,6	24,3
2 nd cycle professionnel	24,4	23,1	21,7	21,8
2 nd cycle général et technologique	28,5	31,0	29,6	29,3
<i>Enseignement privé :</i>				
1 ^{er} cycle*	24,0	24,3	24,8	24,6
2 nd cycle professionnel	20,8	21,4	21,2	21,3
2 nd cycle général et technologique	23,2	25,6	25,8	25,6

* Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.

Admissions au baccalauréat en 1998 [1]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite %	Rappel 1997 %
Baccalauréat d'enseignement général	267 210	79,1	76,9
soit :			
L. Littéraire	66 536	81,1	77,3
ES. Économique et social	72 698	77,6	76,8
S. Scientifique	127 976	78,9	76,8
Baccalauréat technologique	140 395	79,6	78,0
soit :			
Industriel	39 918	74,2	72,8
Tertiaire	95 757	82,4	80,8
STAE (environnement)	4 295	73,1	73,3
STPA (agro-alimentaire)	425	70,8	66,9
Baccalauréat professionnel	73 483	76,1	79,5
Ensembles des baccalauréats	481 088	78,8	77,3

PRÉSENTATION

En 1997, la *dépense intérieure d'éducation* s'élève à 592 milliards de francs, soit 7,3 % du PIB et 10 100 F par habitant. Depuis 1990, cette dépense augmente, en francs constants, plus vite que le PIB (sauf en 1994). En 1997, sa croissance (+ 1,7 %) est inférieure à celle du PIB (+ 2,3 %).

L'État en finance près des deux tiers et les collectivités territoriales le cinquième. 82 % de cette dépense sont consacrés aux activités d'enseignement.

En 1997, la *dépense moyenne d'éducation* par élève est de 35 700 F et s'échelonne de 23 100 F pour un élève de maternelle à 48 800 F pour un étudiant. Ainsi une scolarité, valorisée aux prix de 1997, menant sans redoublement de la maternelle (en 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 499 600 F [1].

Au 1^{er} janvier 1997, 1 536 100 personnes (dont 61,4 % sont des enseignants) participent à la formation scolaire et universitaire, soit 6,1 % de la population active totale. Les femmes, largement majoritaires, représentent 66,5 % des personnels de l'éducation alors qu'elles ne comptent que pour 45 % dans la population active.

Tous niveaux d'enseignements confondus, il y a en moyenne un enseignant devant 15 élèves ou étudiants. On estime en effet à 942 700 les enseignants exerçant devant des élèves. Depuis 1985, les effectifs d'enseignants du secteur public progressent globalement de 11,5 %, avec des différences selon le niveau d'enseignement : 0,5 % dans le premier degré, 14 % dans le second degré et 66 % dans le supérieur [2].

DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques : administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation en métropole : activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et les dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'évaluation du système éducatif », Claude Thélot, Éditions Nathan-Université, Collection Fac-Éducation.
- *Notes d'information*, DPD : « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 1996-1997 », n° 98-33; « Les instituteurs et professeurs des écoles au 1^{er} janvier 1997 », n° 98-31; « Les enseignants du second degré dans les collèges et lycées publics en 1996-1997 », n° 97-51.
- « Les carrières professionnelles et salariales des enseignants du premier et du second degré de 1978 à 1994 », *Dossiers d'Éducation & formations*, DPD, 1997.

- « Les dépenses publiques d'éducation dans l'UE », *Statistiques en bref*, série « Population et conditions sociales », Eurostat, n° 15, 1998.
- « La dépense d'éducation de 1974 à 1996 », *Données sociales 1999*, Insee.

SOURCES

- [1] « Le coût de l'éducation en 1997 - Évaluation provisoire du compte », *Note d'information*, DPD, n° 98-32, octobre 1998.
- [2] *L'état de l'École*, DPD, n° 8, octobre 1998.
- [3] *Repères & références statistiques sur les enseignements et la formation*, DPD, édition 1998.
- [4] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, éditions 1997 et 1998.

ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS 6.2

Établissements du premier et du second degré en 1997-1998 [3]

	1997-1998	dont public	Rappel 1996-1997
Premier degré	58 925	53 140	59 310
Écoles maternelles	18 760	18 460	18 768
Écoles élémentaires*	40 165	34 680	40 542
Second degré	11 082	7 492	11 103
Collèges	6 731	4 942	6 715
Lycées professionnels	1 766	1 111	1 788
Lycées d'enseignement général et technique	2 585	1 439	2 600

* Y compris les écoles d'enseignement spécial.

Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types en 1997 [1]

	francs courants			
	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	Diplôme IUT	Licence
3 ans d'école maternelle	69 300	69 300	69 300	69 300
5 ans d'école primaire	117 000	117 000	117 000	117 000
4 ans en 1 ^{er} cycle	161 200	161 200	161 200	161 200
2 ans en 2 nd cycle prof.	106 600	///	///	///
3 ans en 2 nd cycle gén. et technologique	///	152 100	152 100	152 100
2 ans en IUT	///	///	107 000	///
3 ans en université	///	///	///	111 900
Dépense totale	454 100	499 600	606 600	611 500

Personnel enseignant [3]

	1995-1996	1996-1997
Premier degré public	302 122	302 129
soit : Préélémentaire + élémentaire	281 517	281 906
Spécial	20 605	20 223
Second degré public	360 333	361 837
soit : Collèges et SEGPA *	176 900	176 986
Lycées professionnels	53 222	53 205
Lycées	130 211	131 646
Premier degré privé (sous contrat)	42 703	42 795
Second degré privé (sous contrat)	90 403	92 187
Supérieur public	68 858	73 657
dont : Professeurs	17 547	17 641
Maîtres de conférence	27 680	28 706

* Hors enseignants du premier degré affectés dans les SEGPA.

Part des enseignants* dans la population active en 1995 [4]

Pays	%
Italie	4,8
Espagne	4,7
Suède	4,6
Danemark	4,3
France	4,2
Finlande	4,0
Allemagne	3,5
Grèce	3,4
États-Unis	3,2
Japon	2,7

* Dans l'enseignement public et privé.

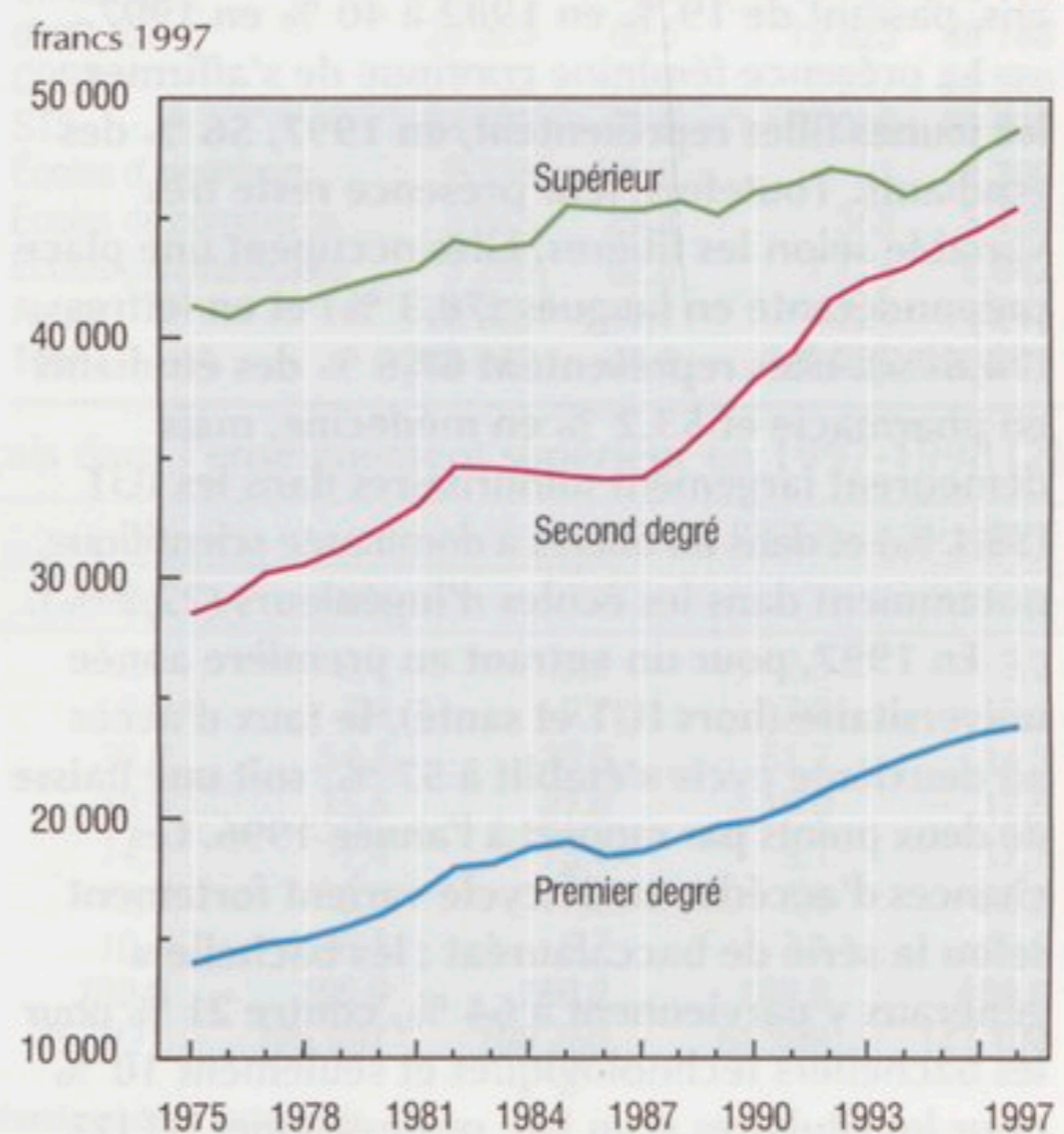
La dépense pour l'éducation en France métropolitaine [2]

	1975	1985	1995	1996	1997
Dépense intérieure d'éducation :					
- aux prix courants					
en milliards de F	95,9	319,3	560,2	576,3	591,9
- aux prix 1997					
en milliards de F	329,1	430,3	572,6	582,2	591,9
- en % du PIB	6,5	6,8	7,3	7,3	7,3
- par habitant					
en francs 1997	6 200	7 800	9 900	10 000	10 100
- par élève					
en francs 1997	21 400	27 500	34 500	35 200	35 700

Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation [2]

	Effectifs milliers	dont femmes %	dont enseignants %
1985	1 369	65,7	60,3
1995	1 523	66,0	61,0
1996	1 526	66,0	61,2
1997	1 536	66,5	61,4

Évolution de la dépense moyenne par élève en francs constants [2]



Dépense d'éducation par rapport au PIB en 1995 [4]

Pays	%
Danemark	8,5
Suède	7,9
Finlande	7,3
États-Unis	6,7
France	6,6
Allemagne	6,0
Espagne	5,8
Italie	4,7
Japon	4,7
Grèce	3,7

PRÉSENTATION

Les effectifs de l'enseignement supérieur, en forte progression au début de la décennie (près de 7 % par an en moyenne de 1990 à 1993), ont connu une croissance plus modérée aux rentrées 1994 et 1995 (moins de 2 %), suivie d'une diminution en 1996 (- 0,7 %) et 1997 (- 1,1 %). Avec l'arrivée des générations « creuses », cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir. Les différentes filières de l'enseignement supérieur n'ont pas toutes subi le reflux observé depuis 1996. Les STS, les IUT, grandes écoles et classes préparatoires maintiennent la progression de leurs effectifs alors que l'université subit une baisse importante depuis deux ans.

En 1997, la quasi-totalité des bacheliers généraux et 83 % des bacheliers technologiques poursuivent leurs études dans le supérieur dès la rentrée suivante, contre 17 % pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel. Sur le long terme, la part des jeunes de 19 à 21 ans poursuivant des études supérieures a plus que doublé en quinze ans, passant de 19 % en 1982 à 40 % en 1997.

La présence féminine continue de s'affirmer : les jeunes filles représentent, en 1997, 56 % des étudiants. Toutefois, leur présence reste très variable selon les filières. Elles occupent une place prépondérante en langues (78,3 %) et en lettres (74,6 %). Elles représentent 67,6 % des étudiants en pharmacie et 53,2 % en médecine, mais demeurent largement minoritaires dans les IUT (38,1 %) et dans les filières à dominante scientifique, notamment dans les écoles d'ingénieurs (22,2 %).

En 1997, pour un entrant en première année universitaire (hors IUT et santé), le taux d'accès au deuxième cycle s'établit à 57 %, soit une baisse de deux points par rapport à l'année 1996. Les chances d'accéder en 2^e cycle varient fortement selon la série de baccalauréat : les bacheliers généraux y parviennent à 64 %, contre 21 % pour les bacheliers technologiques et seulement 10 % pour les titulaires d'un bac professionnel [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'information, DPD : « Les effectifs de l'enseignement supérieur au cours des années 90 », n° 98-34 ; « Les écoles d'ingénieurs publiques et privées 1997-1998 », n° 98-29 ; « Les instituts universitaires de formation des maîtres 1997-1998 », n° 98-21 ; « Les classes préparatoires aux grandes écoles 1997-1998 », n° 98-19 ; « Les sections de techniciens supérieurs 1997-1998 », n° 98-10 ; « Les étudiants inscrits à l'université en 1997-1998 », n° 98-09.
- Éducation et Formation DPD : « L'entrée dans l'enseignement supérieur : performances et changements

DÉFINITIONS

- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **IUFM.** Institut universitaire de formation des maîtres.
- **CPGE.** Classe préparatoire aux grandes écoles.
- **STS.** Section de technicien supérieur.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

1982-1996 », n° 50, juin 1997, « Projection du système éducatif à dix ans - La rupture de tendance dans le supérieur, 1997-2006 », n° 51, septembre 1997.

- « L'entrée dans le supérieur », *Données sociales 1999*, Insee.

SOURCES

- [1] *L'état de l'école*, DPD, n° 8, octobre 1998.
- [2] *Repères & Références statistiques sur les enseignements et la formation*, DPD, édition 1998.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1998.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 6.3

Étudiants de l'enseignement supérieur [2]

	1990-1991	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Universités hors IUT	1 097 559	1 362 514	1 340 731	1 311 160
dont écoles d'ingénieurs dépendantes des universités	17 325	24 186	24 839	25 979
IUT	74 293	102 953	108 398	112 641
Universités	1 171 852	1 465 467	1 449 129	1 423 801
IUFM (a)	///	84 245	83 935	81 305
Sections de techniciens supérieurs (STS)	199 084	225 233	230 346	233 139
Classes préparatoires aux grandes écoles (yc. préparations intégrées)	71 430	78 239	80 788	81 144
Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités	40 328	51 454	52 002	53 119
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 006	50 416	47 062	46 759
Établissements universitaires privés	19 971	22 129	22 327	21 893
Écoles paramédicales et sociales	70 385	85 572	85 345	83 112
Autres établissements d'enseignement supérieur (b)	79 660	78 200	75 267	78 251
Total	1 698 716	2 140 955	2 126 201	2 102 523

(a) Hors instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. (b) Écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures d'art et d'architecture et autres écoles.

Répartition par discipline des étudiants en université en 1997-1998 [2]

Discipline	%
Lettres, langues	19,0
Sciences humaines et sociales	16,4
Sciences et structures de la matière -	15,4
Sciences de la nature et de la vie	12,8
Droit, sciences politiques	8,1
Médecine, odontologie	7,9
IUT	7,0
Sciences économiques, gestion	5,6
Sciences et technologie - Sciences pour l'ingénieur	3,6
Filière administrative, économique et sociale	2,3
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1,9
Pharmacie	1,9
Total	100,0

Les nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 1997-1998 [2]

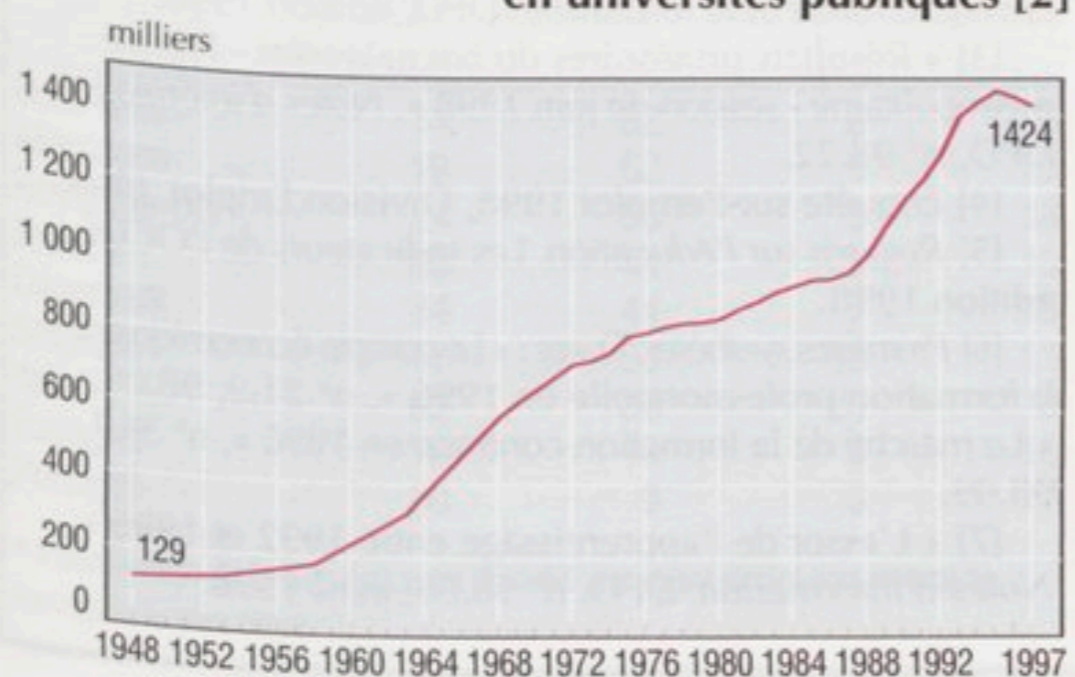
	Baccalauréat général	dont série S %	Baccalauréat technologique	Total
Universités	203 440	46,2	42 720	246 160
dont : IUT	26 323	62,5	13 823	40 146
CPGE	34 733	75,0	1 247	35 980
STS	24 127	37,6	61 909	86 036
Écoles d'ingénieurs	2 338	100,0	31	2 369
Écoles de commerce	3 043	29,8	363	3 406
Écoles paramédicales	3 268	62,0	1 774	5 042
Autres	9 993	41,1	1 221	11 214
Total	280 942	49,3	109 265	390 207

Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 1997-1998 [2]

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	dont :				
		Lettres	Santé	IUT	CPGE *	STS *
Agriculteurs exploitants	2,6	2,4	2,4	3,9	2,3	3,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8,4	8,0	7,9	9,1	7,2	9,1
Professions libérales et cadres supérieurs	35,8	30,8	54,3	26,6	51,7	14,3
Professions intermédiaires	18,7	19,9	15,5	21,0	16,0	17,5
Employés	13,1	14,5	7,4	15,1	9,1	17,2
Ouvriers	12,4	13,7	6,4	17,6	6,6	25,0
Retraités, inactifs	8,9	10,7	6,1	6,7	7,1	13,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif des étudiants français	1 302 177	457 421	125 997	108 750	62 388	147 104

* CPGE et STS publiques sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Évolution du nombre d'étudiants en universités publiques [2]



Dépense moyenne pour un étudiant des secteurs public et privé en équivalents-dollars en 1995 [3]

États-Unis	16 262
Suède	13 168
Pays-Bas	9 026
Allemagne*	8 897
Japon	8 768
Danemark	8 157
Finlande	7 315
Royaume-Uni**	7 225
France	6 569
Italie*	5 013
Espagne	4 944
Grèce**	2 716

* Établissements publics. ** Établissements publics et privés subventionnés.

PRÉSENTATION

Les progrès de scolarisation enregistrés lors des dernières décennies ont permis d'élever considérablement le **niveau de formation** de la population française. En 1996, sur 800 000 jeunes de la génération concernée, 726 000 ont quitté le système éducatif après avoir achevé leur formation initiale ; 13 % sortent sans diplôme (contre 28 % en 1977) et 40 % sortent avec un diplôme d'études supérieures (contre 17 % en 1977).

À la rentrée 1997, 68 % d'une génération accèdent au niveau du baccalauréat et 61 % obtiennent le diplôme à la session 1998 ; ces proportions étaient respectivement de 34 % et 26 % en 1980. En 1996, les sortants diplômés de **l'enseignement supérieur long** sont trois fois plus nombreux (160 000) que vingt ans auparavant (53 000). A contrario, le nombre des sorties diplômées des BTS et DUT baisse : 93 000 en 1996, contre 103 000 en 1995 [1] [2].

Le développement de **l'apprentissage** constaté depuis 1993 (337 500 apprentis à la fin de 1997 contre 215 500 en 1992) s'accompagne d'une très nette hausse du niveau scolaire des nouveaux apprentis. En 1992, 42 % d'entre eux n'avaient pas atteint la classe de troisième ; en 1996, ils ne sont que 24 % dans ce cas. De même, le nombre de ceux préparant un diplôme d'enseignement supérieur a quintuplé en 5 ans (ils représentent 8 % des apprentis en 1996 contre 2,3 % en 1992) [2] [7].

En 1996, près de 10 millions de personnes ont suivi une action de **formation professionnelle continue** avec une durée moyenne de 76 heures par stagiaire. Les salariés en représentent 67 % et les demandeurs d'emploi 14 %. La dépense pour la formation professionnelle (138 Mds de F) progresse de 6 %, après deux années consécutives de baisse. L'État reste le premier financeur (46 % si on tient compte des dotations de décentralisation) devant les entreprises (40 %) et les régions (9 %) [6].

DÉFINITIONS

- **Niveaux de formation.** Niveaux VI et V : sorties de l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécial, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde. Niveau V : CAP ou BEP. Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.
- **Apprentissage.** Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.
- **Formation professionnelle continue.** Se répartit en deux grands secteurs distincts :
 - actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale à la formation continue ;
 - actions financées par les fonds publics, surtout consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.
- **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 25 ans)
- **Enseignement supérieur long.** Il concerne les deuxième et troisième cycles des universités, les écoles de commerce et d'ingénieurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

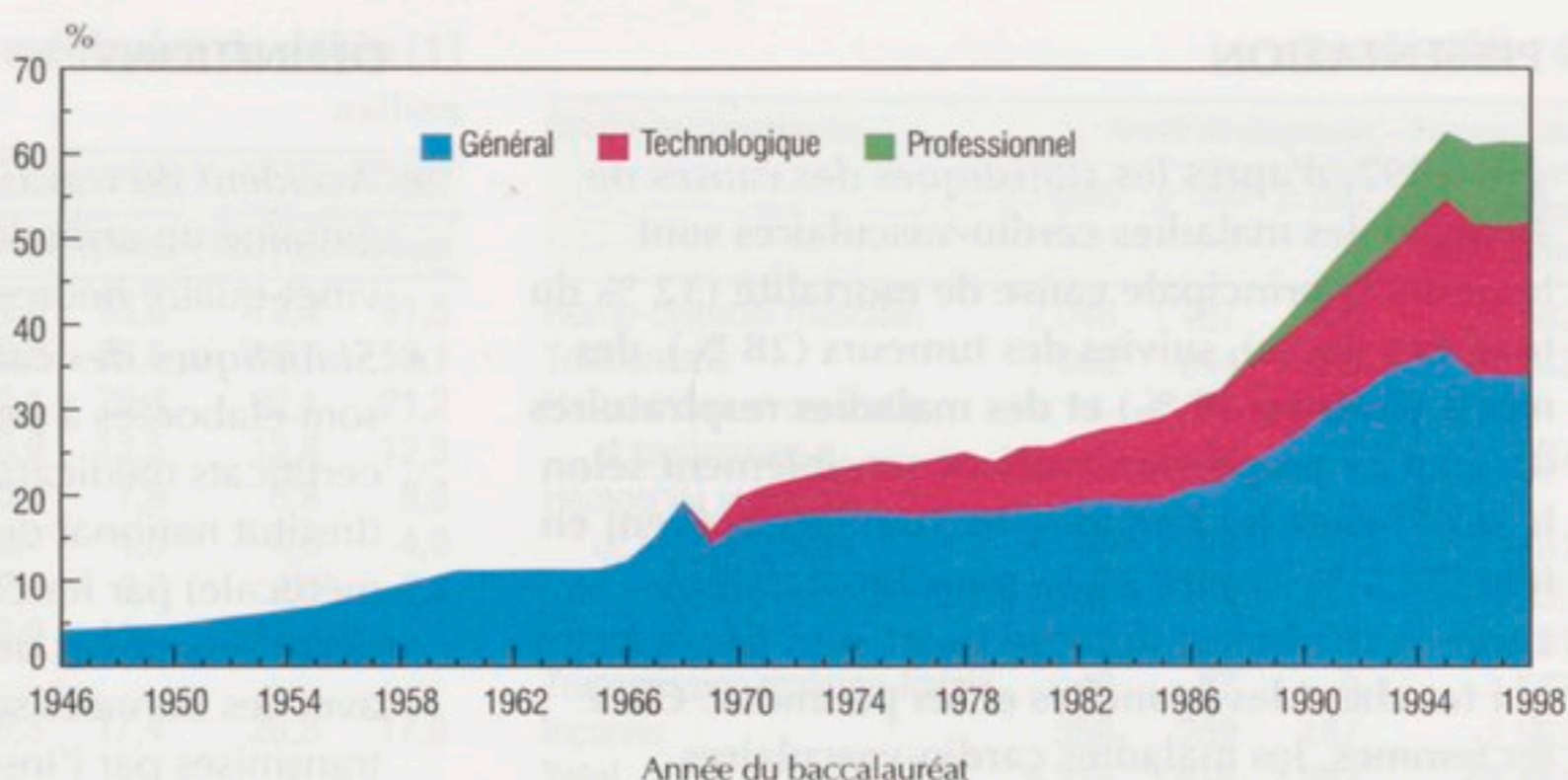
- « Apprentissage : de nouveaux parcours de formation », *Bref*, Cereq, n° 139, février 1998.
- *INSEE-Première* : « La hausse du niveau de formation - la durée des études a doublé en cinquante ans », n° 488, septembre 1996; « Apprendre sa vie durant - la formation continue dans les entreprises », n° 512, février 1997; « En 1996, plus d'un jeune homme sur dix a des problèmes en lecture », n° 541, septembre 1997.
- « Itinéraires et participation dans l'enseignement technique et la formation professionnelle », OCDE, Paris, janvier 1998.
- « Un siècle d'éducation », *Données sociales 1999*, Insee.

SOURCES

- [1] *L'état de l'école*, DPD, n° 8, octobre 1998.
- [2] *Repères & références statistiques sur les enseignements et la formation*, DPD, édition 1998.
- [3] « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine - session de juin 1998 », *Notes d'information*, DPD, n° 98.22.
- [4] Enquête sur l'emploi 1998, Division Emploi, Insee.
- [5] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 1998.
- [6] *Premières synthèses*, Dares : « Le compte économique de la formation professionnelle en 1996 », n° 21.2, 98.05; « Le marché de la formation continue en 1996 », n° 36.1, 98.09.
- [7] « L'essor de l'apprentissage entre 1992 et 1996 », *Notes d'information*, DPD, n° 98.08, avril 1998.

NIVEAUX DE FORMATION 6.4

Proportion de bacheliers dans une génération [3]



Niveau général de formation selon l'âge en 1998 [4]

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble*
Aucun diplôme ou CEP	3,9	11,8	25,7	47,6	73,2	36,3
BEPC seul	0,8	4,6	7,3	6,7	6,5	6,3
CAP, BEP ou diplôme équivalent	1,1	14,9	29,8	23,2	8,5	20,8
Bac, brevet prof. ou équivalent	0,2	12,9	12,7	8,7	5,5	9,5
Baccalauréat + 2 ans	0,0	5,4	11,7	6,0	2,4	7,3
Diplôme supérieur	0,0	1,4	10,5	7,7	3,9	7,1
En cours d'études initiales	94,0	49,0	2,3	0,1	0,0	12,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

Taux de scolarisation par âge [2]

	1982-1983	1991-1992	1995-1996	1996-1997
2 ans	33,1	34,4	35,6	34,7
3 ans	91,0	98,8	99,7	100,0
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0	100,0
15 ans	92,9	100,0	100,0	100,0
16 ans	75,5	95,2	96,4	95,7
17 ans	61,1	91,0	92,3	92,2
18 ans	41,7	80,9	84,2	83,4
19 ans	27,7	65,2	71,5	71,5
20 ans	17,5	46,9	57,0	56,4
21 ans	12,8	33,6	44,2	43,4
22 ans	9,5	23,9	32,7	32,9
23 ans	8,1	15,8	22,5	22,7
24 ans	6,7	10,1	13,8	14,2
25 ans	5,5	7,3	9,6	9,9

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu [1] [2]

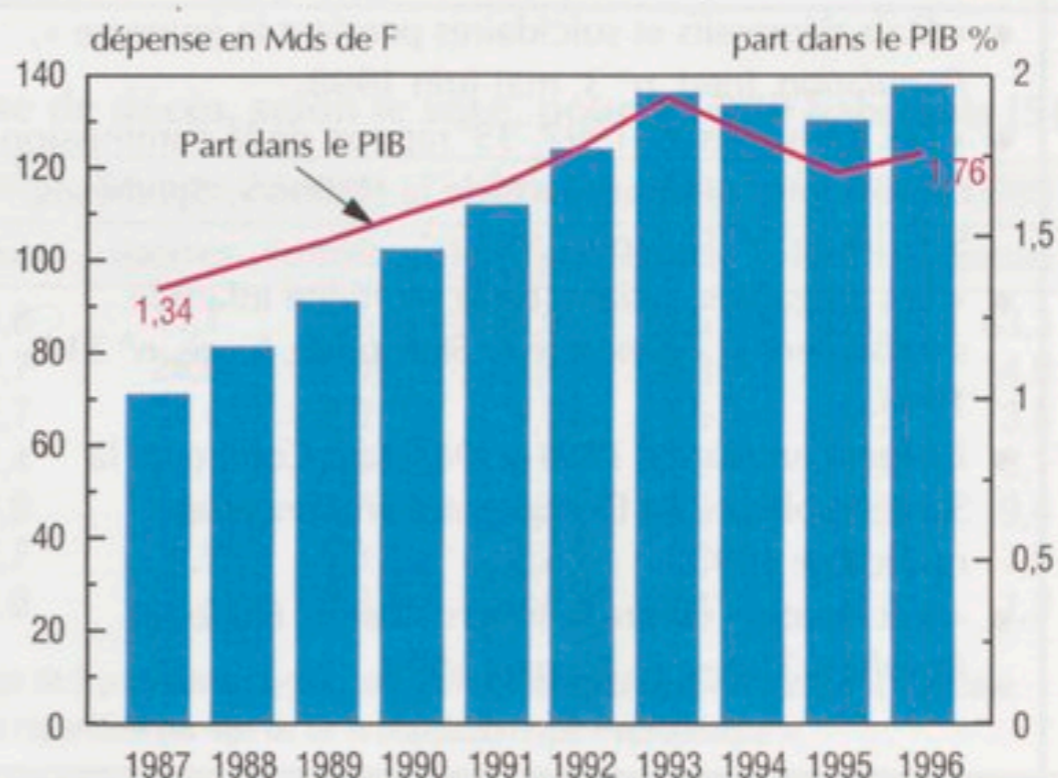
Diplôme obtenu	1980	1990	1994	1995	1996
Aucun diplôme ou CEP	202	133	102	97	93
Brevet seul	80	61	52	51	55
CAP, BEP ou équivalent	220	131	111	119	120
Baccalauréat général	81	50	66	74	78
Bac. techno, professionnel ou assimilé	32	63	94	90	93
BTS, DUT et équivalents	29	60	85	103	93
Propédeutique, DEUG, paramédical et social	36	37	29	32	34
Supérieur long	45	87	128	138	160
Total	725	622	667	704	726

Niveau général de formation* dans quelques pays en 1996 [5]

	Primaire et secondaire premier cycle	Secondaire second cycle	Supérieur non universitaire	Supérieur universitaire
États-Unis	14	52	8	26
Allemagne	19	60	9	13
Royaume-Uni	24	55	9	13
France	40	41	9	10
Danemark	34	44	7	15
Belgique	47	30	13	11
Italie	62	30	///	8
Espagne	70	13	5	13
Portugal	80	9	3	7

* Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant atteint son niveau de formation le plus élevé.

La dépense pour la formation professionnelle continue et sa part dans le PIB [6]



PRÉSENTATION

En 1997, d'après les *statistiques des causes de décès*, les maladies cardio-vasculaires sont toujours la principale cause de mortalité (32 % du total des décès), suivies des tumeurs (28 %), des morts violentes (8 %) et des maladies respiratoires (8 %). Ces proportions varient sensiblement selon le sexe : chez les hommes, les tumeurs arrivent en tête (32,5 % contre 29 % pour les maladies cardio-vasculaires) dont un quart sont des tumeurs qui touchent les bronches et les poumons. Chez les femmes, les maladies cardio-vasculaires prédominent encore largement (35,5 % contre 23 % pour les tumeurs), dont un quart sont des maladies vasculaires cérébrales. Les morts violentes (suicides, accidents...) sont la cause de 10 % des décès pour les hommes contre 7 % pour les femmes [1].

En 1997, on recense 11 139 suicides et 9 556 décès dus à des chutes accidentelles. Les *accidents de la circulation* (125 202 en 1997), troisième cause de décès accidentel, ont entraîné la mort de 7 989 personnes et en ont blessé 169 578. Le nombre de décès dus à des *accidents du travail* diminuent chaque année : 1 172 en 1997 (dont 523 accidents de trajet) contre 1 257 en 1996 et 1 767 en 1991 [2] [3].

Au 30 juin 1998, le nombre de personnes vivantes atteintes de *Sida* est estimé entre 19 500 et 21 500 et le nombre total de décès depuis le début de l'épidémie entre 34 500 et 37 500. Les hommes sont les plus touchés (82 % des cas depuis 1978 dont un sur quatre a entre 30 et 34 ans). Le nombre de malades atteints du Sida continue d'augmenter (+ 7 % en 1997 comme en 1996) malgré la forte diminution des nouveaux cas diagnostiqués (- 43 % en 1997 après - 25 % en 1996) car le nombre de décès dus au Sida diminue encore plus vite (- 61 % en 1997 après - 27 % en 1996) [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « États dépressifs et suicidaires pendant la jeunesse », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1998.
- « Les transports en 1997, 35^e rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, SES, Insee, n° 18, août 1998.
- « Les inégalités sociales de la mortalité infantile s'estompent », *Économie et Statistique*, Insee, n° 314, 1998.
- *La santé en France 1994-1998*, Haut Comité de la Santé Publique, La Documentation française, novembre 1998.
- « Vaccination contre la tuberculose », *Études et Résultats*, Drees, n° 8, mars 1999.

DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données socio-démographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget (voir mot-clé 10.7). Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, Inserm, 1996 et 1997.
- [2] *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*, Cnamts, décembre 1998.
- [3] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [4] *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 37, 1998.
- [5] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1996*, OMS, Genève, 1998.
- [6] Ined.

Causes médicales de décès [1]

	milliers			
	1996		1997	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies cardio-vasculaires	79,6	93,6	78,2	91,5
Tumeurs	89,2	58,6	88,7	58,1
Maladies de l'appareil respiratoire	22,1	20,4	22,1	21,2
Maladies de l'appareil digestif	13,9	12,5	13,8	12,3
Troubles mentaux	5,4	7,9	5,3	8,3
Maladies infectieuses et parasitaires	6,4	4,5	4,6	4,0
dont : Sida	2,8	0,7	1,0	0,3
Autres maladies	33,9	44,1	33,8	45,1
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	26,3	17,4	26,3	17,0
dont : suicides et séquelles de tentatives	8,2	3,1	8,1	3,0
chutes accidentelles	3,6	6,1	3,5	6,0
Total toutes causes	276,8	259,0	272,8	257,5

Cas de Sida [4]

Groupe de transmission	Année de diagnostic			Cas cumulés de 1978 au 1 ^{er} semestre 1998 inclus
	1995	p 1996	p 1997	
Homo-bisexuel masculin	2 048	1 437	726	21 682
Toxicomane	1 308	944	389	11 343
Homo-bisexuel masculin et toxicomane	47	29	6	587
Hémophile et trouble de la coagulation	50	29	10	581
Contamination hétérosexuelle	1 283	1 104	737	9 339
Transfusé	100	57	28	1 791
Transmission materno-fœtale	46	27	9	567
Inconnu	356	289	187	2 563
Total	5 238	3 916	2 092	48 453

Les accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
	1996	p 1997	1996	p 1997
	Ensemble des activités	1 307,3	1 314,3	732
dont : Métallurgie	215,4	208,7	63	77
Bâtiment et travaux publics*	201,7	193,4	188	162
Bois	26,1	25,4	7	6
Chimie	12,3	12,4	14	11
Pierres et terres à feu	19,0	18,1	16	20
Alimentation	190,4	193,6	61	54
Transports et manutention	84,4	85,0	146	117
Eau, gaz, électricité	8,5	8,1	9	7
Commerces non aliment.	79,2	79,7	62	46
Interprofessionnel	396,7	414,9	141	118
Accidents du trajet	124,3	125,5	525	523
Total	1 431,7	1 439,8	1 257	1 172

* Hors bureaux.

Victimes d'accidents de la route en 1997 [3]



Interruptions volontaires de grossesses [6]

	1976	1980	1990	1992	1994	1995
IVG déclarées	134 173	171 218	170 428	167 777	163 180	156 181
IVG estimées	250 000	262 000	230 000	227 000	220 000	220 000
Pour 100 naissances vivantes*	18,7	21,4	22,3	22,6	23,0	30,1
Par femme*	0,36	0,44	0,40	0,39	0,39	0,37

* IVG déclarées.

Taux de mortalité* par cause de décès, selon le sexe, pour 10 000 habitants [5]

	Allemagne (1995)		France (1994)		Royaume-Uni (1995)		États-Unis (1994)		Russie (1995)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	44,3	27,8	24,0	14,0	41,1	24,5	38,9	24,5	105,2	63,3
Tumeurs malignes	26,3	15,6	28,5	12,7	25,8	17,4	24,4	16,2	30,7	14,0
Appareil respiratoire	7,2	2,9	6,0	2,7	14,4	9,0	9,0	5,5	14,2	3,8
Appareil digestif	5,2	2,8	4,5	2,4	3,1	2,4	3,4	2,2	6,9	3,1
Causes extérieures	6,0	2,3	9,2	3,9	4,1	1,7	8,5	2,9	39,5	9,4
dont : accidents de véh. à moteur	1,6	0,6	2,0	0,7	0,9	0,3	2,2	1,0	3,5	1,0
suicides	2,2	0,7	3,0	1,0	1,1	0,3	2,0	0,4	7,4	1,3

* L'Oms calcule des taux de mortalité corrigés de l'âge en utilisant la répartition par âge de 2 populations types : soit celle de la population « mondiale », soit celle de la population « européenne ». Dans ce tableau, sont repris les taux corrigés avec la répartition par âge de la population type « européenne ».

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1998, 175 431 médecins sont en activité contre 59 000 en 1967. L'instauration du *numerus clausus* des études médicales a fortement ralenti la croissance de leur nombre depuis 1980 (mais n'a pas de conséquence sur la répartition des spécialités) ; en 1998, la progression n'est que de 0,9 %. Depuis le 1^{er} janvier 1993, l'effectif des médecins spécialistes augmente de 1 % par an et atteint 50,7 % de l'ensemble des médecins (contre un sur trois en 1966). Plus d'un médecin sur trois est salarié. Le nombre de médecins en activité diminuera à l'horizon 2005-2010. Les psychiatres et les chirurgiens, ainsi que quelques spécialistes médicaux, seront les premiers concernés par cette baisse. En 2020, dans l'hypothèse d'un maintien du *numerus clausus* et de la répartition actuelle des inscrits dans chaque spécialité, les effectifs de toutes les spécialités devraient être inférieurs à leur valeur actuelle, sauf ceux de la pneumologie, de l'endocrinologie, de la neurologie et de la biologie médicale [1] [4].

Au 1^{er} janvier 1997, le nombre des infirmiers (hors secteur psychiatrique) est de 294 268, soit une croissance de 53 % depuis 1981. Les effectifs des infirmiers connaissent une augmentation continue depuis le début des années 70, passant de 150 000 en 1971 à 350 000 en 1997, soit une progression annuelle moyenne de 3 %. Celui des masseurs-kinésithérapeutes augmente de 54 % sur la même période [2] [5].

Au 1^{er} janvier 1998, le nombre total de lits et places dans les *établissements de santé* est de 651 261 (70 % dans le secteur public). Le nombre de lits en hospitalisation complète est de 498 982 (13 % de moins qu'en 1987) ; la baisse a été plus forte dans le secteur public (- 14 %) que dans le privé (- 12 %) [3].

Au 1^{er} janvier 1997, plus de 13 000 sages-femmes sont en activité, dont 11 % dans le secteur libéral. La progression des effectifs a été très régulière depuis 1981 (3 % par an en moyenne) ; cette croissance a surtout profité aux hôpitaux publics [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « Les biologistes médicaux », n° 6, février 1999 ; « Les médecins généralistes libéraux dans les aires urbaines », n° 9, mars 1999.
- *Comptes nationaux de la santé, rapport 1999*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

SOURCES

[1] « Les médecins par département au 1^{er} janvier 1998 », *Documents statistiques*, Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 305, mai 1998.

DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine le *numerus clausus* qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Depuis cette date, il augmente légèrement. Il est fixé à 3 700 en 1999.
- **Établissements de santé.** Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.

[2] « Les professions de santé au 1^{er} janvier 1997 par département », *Documents statistiques*, Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 323, janvier 1999.

[3] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1999*, Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

[4] « Médecins : une baisse programmée des effectifs entre 2004 et 2009 », *Informations rapides*, Sesi, n° 96, mars 1998.

[5] « Les infirmiers en activité », *Études et Résultats*, Drees, n° 12, mars 1999.

[6] « Les Sages-femmes », *Études et Résultats*, Drees, n° 17, mai 1999.

[7] *Annuaire 1997*, Eurostat.

PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ 7.2

Nombre de médecins et de dentistes dans l'UE [7]
pour 100 000 habitants

	Médecins			Dentistes		
	1986	1990	1996	1986	1990	1996
Allemagne	263	301	341	65	...	75
Autriche	257	282	301	41	43	47
Belgique	302	336	378	63	71	70
Danemark	257	278	**291	94	89	***89
Espagne	341	383	422	15	27	38
Finlande	268	303	**339	41	43	47
France	231	266	297	63	68	68
Grèce	306	339	***393	91	99	***102
Irlande	160	155	211	34	37	45
Italie	...	485	570	**60
Luxembourg	187	202	**228	49	52	**50
Pays-Bas	229	252	...	51	53	...
Portugal	152	160	***170	38	39	***40
Royaume-Uni	282	300	322	85	91	**103
Suède	215	243	285	82	90	94

* 1993. ** 1994. *** 1995.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]
au 1^{er} janvier 1998

	Ensemble	Médecins libéraux %	Densité*
Médecine générale	86 527	76,4	147
Spécialités médicales	48 808	58,4	83
dont : Cardiologie	4 997	71,0	9
Pédiatrie	5 489	55,8	49
Radiologie	6 535	68,9	11
Spécialités chirurgicales	21 633	72,0	37
dont : Gynécologie obstétrique	4 741	71,6	32
Ophtalmologie	5 130	89,2	9
Biologie médicale	2 361	34,9	4
Psychiatrie	11 657	54,4	20
Santé publique et médecine du travail	4 445	2,7	8
Ensemble des spécialités	88 904	57,7	151
Ensemble des médecins	175 431	66,9	299

* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 15 ans).

Établissements de santé [3]

Au 1^{er} janvier 1998 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hospit. complète
Secteur public	1 064	454 437	323 098
dont : CHR	29	97 223	87 365
CH	554	242 448	172 641
Hôpital local	343	55 366	22 672
CHS	94	54 210	37 626
Secteur privé	3 128	196 824	175 884
dont : établissements de soins			
de courte durée	1 096	109 376	99 613
étab. de moy. et long séjour	725	51 855	47 882
établissements psychiatriques*	326	29 179	23 604
traitements et soins à domicile, dialyse ambulatoire	512	1 453	56
Ensemble	4 192	651 261	498 982

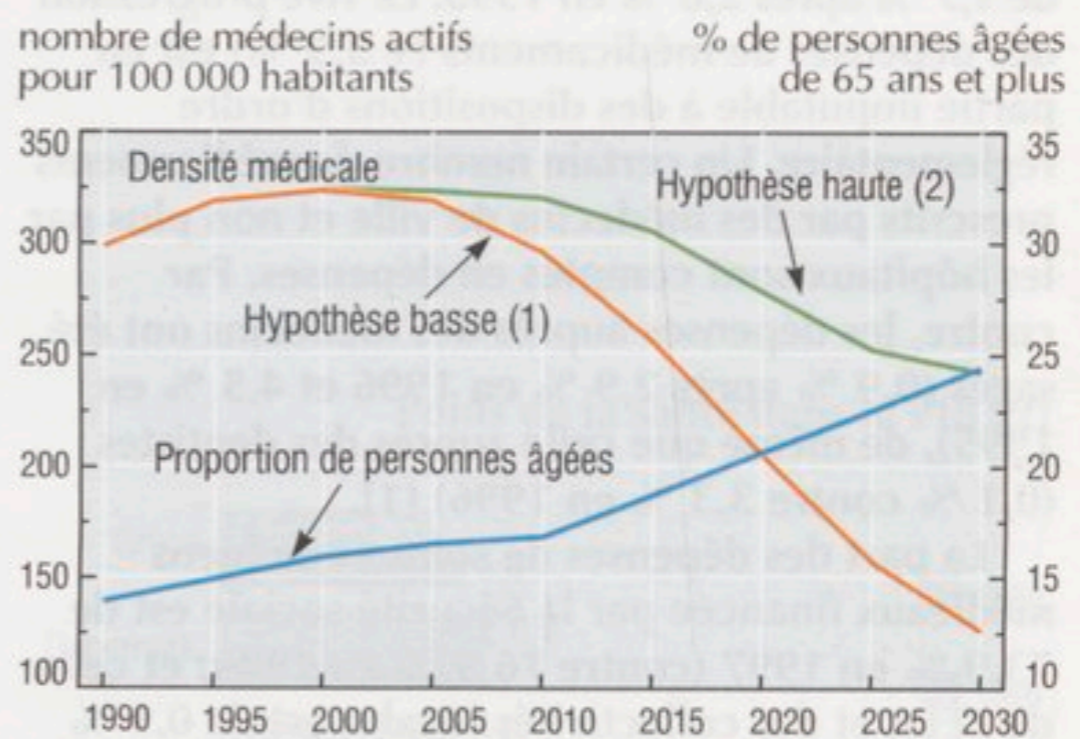
* Hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Effectifs des professions de santé [2]

au 1 ^{er} janvier	1981	1990	1997	Densité* en 1997
Médecins	108 054	148 089	173 922	297
Chirurgiens-dentistes	31 872	37 931	39 471	68
Sages-femmes	8 479	10 705	13 146	89
Pharmaciens	37 820	51 367	55 137	46
Infirmiers diplômés d'état	192 913	242 953	294 268	503
Infirmiers de secteur psy.	56 537	61 527	53 650	92
Masseurs-kinésithérapeutes	32 229	38 257	49 476	85
Orthophonistes	7 110	10 000	12 730	22
Orthoptistes	1 200	1 445	1 939	3

* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans). Pour les pharmaciens densité des titulaires d'officine.

Évolution projetée de la densité médicale et de la place des personnes âgées dans la population [3]



(1) : resserrement à 2 000 étudiants par an dès 1998.

(2) : élargissement progressif dès 1995 pour atteindre 5 300 étudiants par an à partir de l'an 2000.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [3]

	1980	1990	1996
Pharmacies	19 709	22 088	22 544
Laboratoires	4 241	3 905	4 043

Évolution et perspectives des effectifs de médecins [4]

Effectifs au 31 décembre	1986	1998	2010	2020
Total	130 306	175 431	186 852	151 429
dont : Médecine générale	73 452	86 527	96 045	79 934
Spécialités médicales	31 810	48 808	49 122	39 262
Spécialités chirurgicales	16 323	21 633	20 752	16 182
Psychiatrie	7 543	11 657	10 542	7 321
Biologie médicale	1 178	2 361	2 815	3 033

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [3]

Nombre de lits au 1 ^{er} janvier	1987	1990	1997	1998
Secteur public	374 002	363 115	328 511	323 098
Secteur privé	199 633	195 578	179 564	175 884
Ensemble	573 635	558 693	508 075	498 982

PRÉSENTATION

Au cours des vingt dernières années, la consommation de soins et de biens médicaux a progressé à un rythme soutenu, plus rapide que celui du PIB. Le développement de l'offre et l'élargissement de l'accès au système de soins, favorisé par la généralisation de la couverture sociale (99,5 % de la population est couverte par la Sécurité sociale), ont contribué à cette évolution [4].

En 1997, la **consommation médicale totale** est de 729 milliards de F, soit environ 12 500 F par habitant. Sa croissance est moins forte qu'en 1996 (1,7 % contre 2,9 %).

Sous l'effet du plan de 1993, la consommation des ménages en soins et biens médicaux a décéléré depuis 1994. En 1997, elle a augmenté de 1,7 % après 2,8 % en 1996. La vive progression des dépenses de médicaments (+ 3,9 %) est en partie imputable à des dispositions d'ordre réglementaire. Un certain nombre de médicaments prescrits par des médecins de ville et non plus par les hôpitaux sont comptés en dépenses. Par contre, les dépenses auprès des médecins ont été sages (0,9 % après 2,9 % en 1996 et 4,5 % en 1995), de même que celle auprès des dentistes (0,1 % contre 3,3 % en 1996) [1].

La part des dépenses de soins et de biens médicaux **financée par la Sécurité sociale** est de 73,9 % en 1997 (contre 76,5 % en 1980) et celle de l'État et des collectivités locales est de 0,9 % (contre 2,9 % en 1980). En contrepartie, la part des dépenses financée par les ménages et les mutuelles s'est accrue, passant respectivement de 15,6 % et 5 % en 1980 à 18 % et 7 % en 1997. En 1996, 84 % des Français sont couverts par une assurance complémentaire maladie au lieu de 69 % en 1980 [1] [5].

La consommation de soins des femmes, entre 15 et 75 ans, est plus élevée que celle des hommes. La morbidité augmentant avec l'âge, les comportements masculin et féminin se rapprochent. Les retraités recourent plus aux médecins, mais moins aux dentistes, que les actifs ayant un emploi [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La consommation des ménages en 1997 », *INSEE-Première*, n° 585, mai 1998.
- « Le médicament : enjeux industriels, santé publique et maîtrise des dépenses », *Économie et Statistique*, Insee, n° 312-313, 1998.
- « Systèmes de santé : une comparaison France, États-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne », *Problèmes économiques*, n° 2570, mai 1998
- « Le coût de la santé », *Solidarité-Santé*, n° 4, octobre-décembre 1997.

DÉFINITIONS

- **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé évaluent chaque année le montant total des soins et biens médicaux consommés en France et en analysent l'évolution. Ils prennent en compte deux agrégats de base :
 - la **consommation médicale totale** qui se décompose en « soins et biens médicaux » et en « services de médecine préventive » ;
 - la **dépense courante de santé** qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. Elle regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé, le fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale.
- **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'Insee, avec la collaboration du Credes, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité et de l'Inserm.

Avertissement. Les données du Compte de la Santé pour 1998 n'étant pas disponibles au 1^{er} juillet 1999, les tableaux ci-contre n'ont pas pu être mis à jour.

SOURCES

- [1] Sesi, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [2] *Annuaire 1997*, Eurostat.
- [3] « Disparités de recours aux soins de ville entre hommes et femmes », *Solidarité-santé*, Sesi, n° 4, octobre-décembre 1996.
- [4] « Vers une maîtrise des dépenses de santé », *Données sociales 1996*, Insee.
- [5] « L'assurance complémentaire maladie : une diffusion encore inégale », *INSEE-Première*, n° 523, juin 1997.

DÉPENSES DE SANTÉ 7.3

Consommation médicale totale des ménages [1]

	1980	1997	97/96
	milliards de F		
	%		
Soins hospitaliers et en sections médicalisées	102,3	352,8	1,4
Soins hospitaliers	102,0	342,8	1,4
soit : publics	79,5	262,0	1,2
privés	22,4	80,8	2,0
Soins en sections médicalisées	0,4	10,0	4,5
Soins ambulatoires	50,6	195,3	0,7
Médecins	23,8	94,9	0,9
Dentistes	13,8	44,4	1,0
Auxiliaires médicaux	5,9	30,9	0,1
Laboratoires (analyses)	5,2	18,9	0,1
Cures thermales	2,0	6,2	1,6
Transports de malades	2,0	10,4	-1,3
Médicaments	33,7	134,4	3,9
Prothèses	3,7	19,8	2,7
Lunetterie	2,7	12,3	2,1
Orthopédie	1,1	7,5	3,6
Total des soins et biens médicaux	192,3	712,7	1,7
Médecine préventive	5,9	15,8	3,6
soit : médecine du travail	2,7	6,3	3,6
médecine scolaire	1,2	2,9	3,0
protection maternelle et infantile	0,8	2,2	3,3
toxicomanie	0,1	0,7	8,8
planning familial	0,1	0,2	4,2
autres et non ventilés	1,1	3,4	3,3
Consommation totale	198,2	728,5	1,7

Soins et biens médicaux - financement [1]

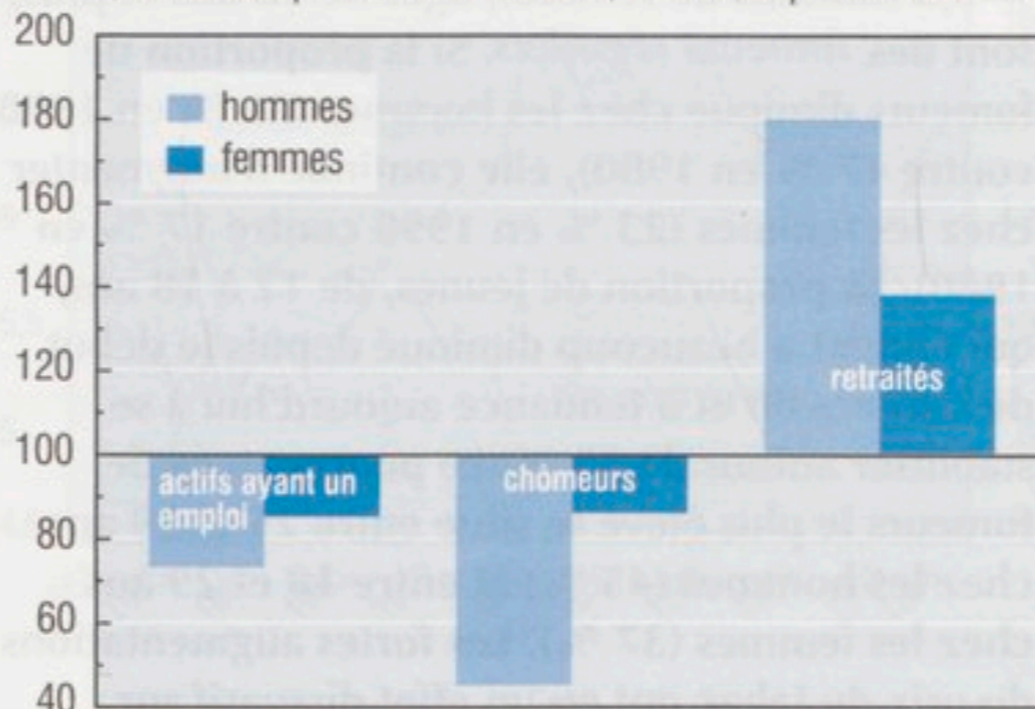
	1980	1996	1997
	%		
Sécurité sociale	76,5	73,9	73,9
État et collectivités locales	2,9	1,0	0,9
Mutuelles	5,0	7,0	7,1
Sociétés d'assurance		3,0	3,1
Institutions de prévoyance	15,6	1,7	1,7
Ménages		13,4	13,3
Total	100,0	100,0	100,0

Dépenses courantes de santé [1]

	1980	1996	1997
	milliards de F		
Dépenses pour les malades	212,5	752,5	764,6
Dépenses de prévention	6,7	18,9	19,7
Dépenses en faveur du système de soins	6,9	31,1	32,6
soit : recherche médicale et pharmaceutique	4,8	27,8	29,2
formation	2,1	3,3	3,4
Gestion générale	2,9	12,6	13,2
Double compte : Recherche pharmaceutique	-2,0	-13,9	-15,0
Dépenses totales	227,0	801,2	815,1

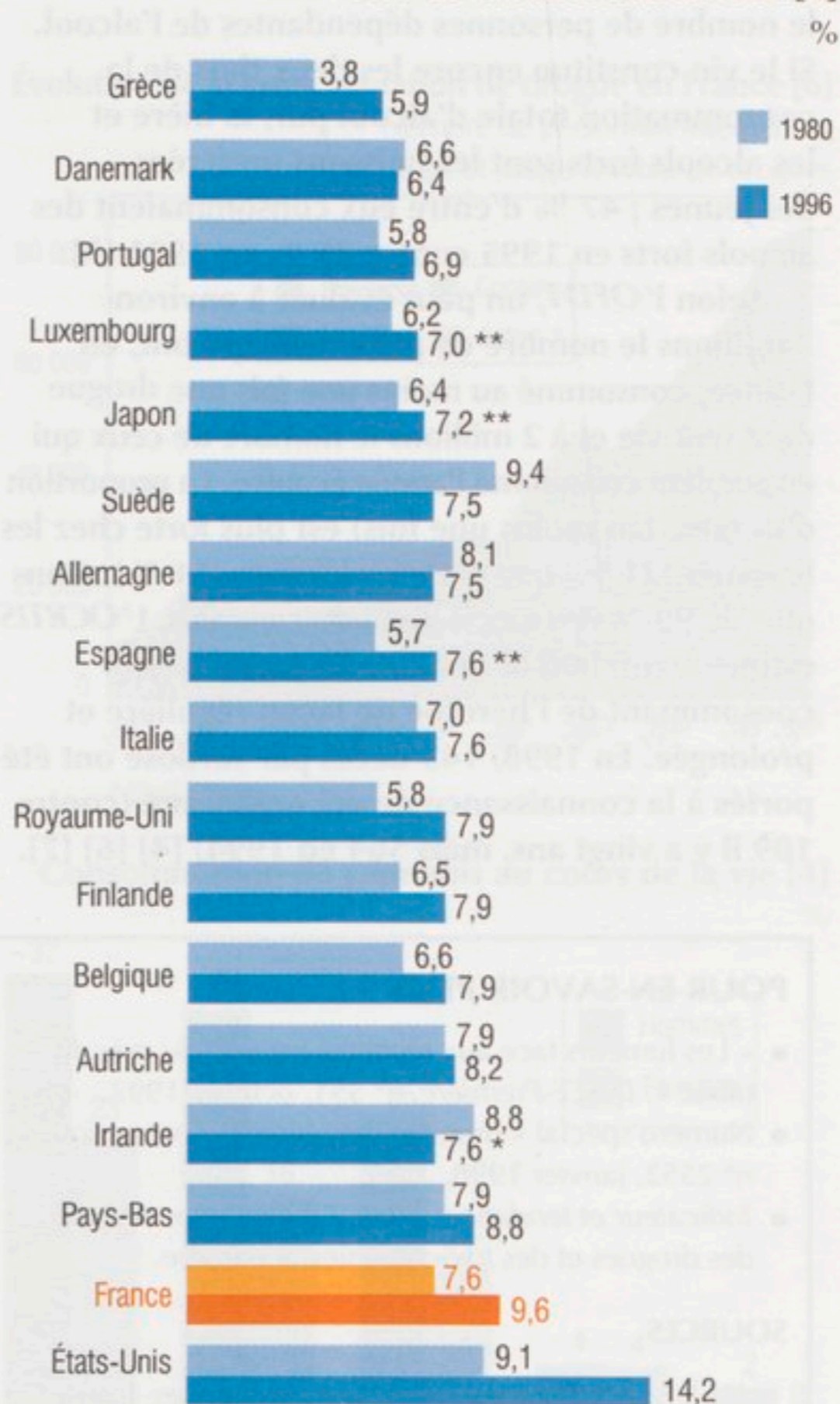
Disparité* de recours au médecin [3]

100 = nombre moyen de séances de médecins par sexe, soit :
5,28 séances pour les hommes et 8,36 séances pour les femmes



* Champ : assurés sociaux directs

Poids de la santé dans le PIB [2]



* 1994. ** 1995.

PRÉSENTATION

En 1998, en France, 8 millions d'hommes et 5,5 millions de femmes, âgés de 18 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. Si la proportion de fumeurs diminue chez les hommes (35 % en 1998 contre 47 % en 1980), elle continue d'augmenter chez les femmes (23 % en 1998 contre 17 % en 1980). La proportion de jeunes, de 12 à 18 ans, qui fument a beaucoup diminué depuis le début des années 80 et a tendance aujourd'hui à se stabiliser autour de 35 %. Le pourcentage de fumeurs le plus élevé se situe entre 25 et 39 ans chez les hommes (45 %) et entre 18 et 29 ans chez les femmes (37 %). Les fortes augmentations du prix du tabac ont eu un effet dissuasif sur la consommation qui a diminué en quantité de 11 % entre 1991 et 1996. On note toutefois une légère remontée en 1998 (+ 1 %) [1] [3] [7].

La consommation moyenne d'alcool pur par adulte de 15 ans et plus diminue depuis la fin des années 60 (22,3 litres en 1970 et 15,6 litres en 1996). Mais 16 % des hommes et 5 % des femmes âgés de 18 ans et plus sont considérés comme des **buveurs excessifs** et on estime à 2 millions le nombre de personnes dépendantes de l'alcool. Si le vin constitue encore les deux tiers de la consommation totale d'alcool pur, la bière et les alcools forts sont les boissons préférées des jeunes ; 47 % d'entre eux consommaient des alcools forts en 1995 contre 25 % en 1991 [7].

Selon l'**OFDT**, on peut évaluer à environ 7 millions le nombre de personnes qui ont, en France, consommé au moins une fois une **drogue** dans leur vie et à 2 millions le nombre de ceux qui en auraient consommé l'année écoulée. La proportion d'usagers (au moins une fois) est plus forte chez les hommes (21 %) que chez les femmes (11 %). Dans plus de 90 % des cas, il s'agit de cannabis. L'**OCRTIS** estime à 160 000 le nombre de personnes consommant de l'héroïne de façon régulière et prolongée. En 1998, 143 décès par surdose ont été portés à la connaissance de cet organisme (contre 109 il y a vingt ans, mais 564 en 1994) [4] [6] [7].

DÉFINITIONS

- **Fumeur régulier**. Est considéré comme fumeur régulier toute personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **Prix relatif du tabac**. Il est égal au prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix.
- **Buveurs excessifs**. Est considérée comme *buveur régulier* toute personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **OCRTIS**. Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.
- **OFDT**. Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies. Organisme chargé de la coordination et de l'observation dans le domaine de la toxicomanie, sous la responsabilité de la Mission Interministérielle de Lutte contre la drogue et la toxicomanie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les fumeurs face aux récentes hausses du prix du tabac », *INSEE-Première*, n° 551, octobre 1997.
- Numéro spécial « drogue », *Problèmes économiques*, n° 2552, janvier 1998.
- *Indicateur et tendances 1999*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, à paraître.

SOURCES

[1] Division Synthèses des biens et services, Insee.

[2] Institut Gustave Roussy, Département de biostatistique et d'épidémiologie.

[3] Division Conditions de vie des ménages, Insee.

[4] *Rapport national annuel*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, édition 1997.

[5] *Women and smoking in the European Union*, European network for smoking prevention, Bruxelles, 1999.

[6] *Usage et trafic de stupéfiants - Statistiques 1998*, ministère de l'Intérieur, Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants.

[7] *La santé en France 1994-1998*, Haut comité de la santé publique, La Documentation française, novembre 1998.

TABAC - ALCOOL - TOXICOMANIE 7.4

Les fumeurs réguliers* par catégorie socioprofessionnelle en 1980 et 1998 [3]

	Hommes		Femmes	
	1980	1998	1980	1998
Agriculteurs	33,5	18,7	2,6	4,8
Artisans, com., chefs d'entreprise	44,8	33,4	14,9	28,6
Cadres	45,2	28,4	27,9	27,5
Professions intermédiaires	47,0	38,4	25,7	27,7
Employés	52,3	42,6	23,6	30,1
Ouvriers	55,5	51,5	18,9	29,7
Retraités	34,6	14,1	3,7	7,4
Ensemble	46,9	34,9	16,7	22,8

Ensemble de la population de 18 ans ou plus.

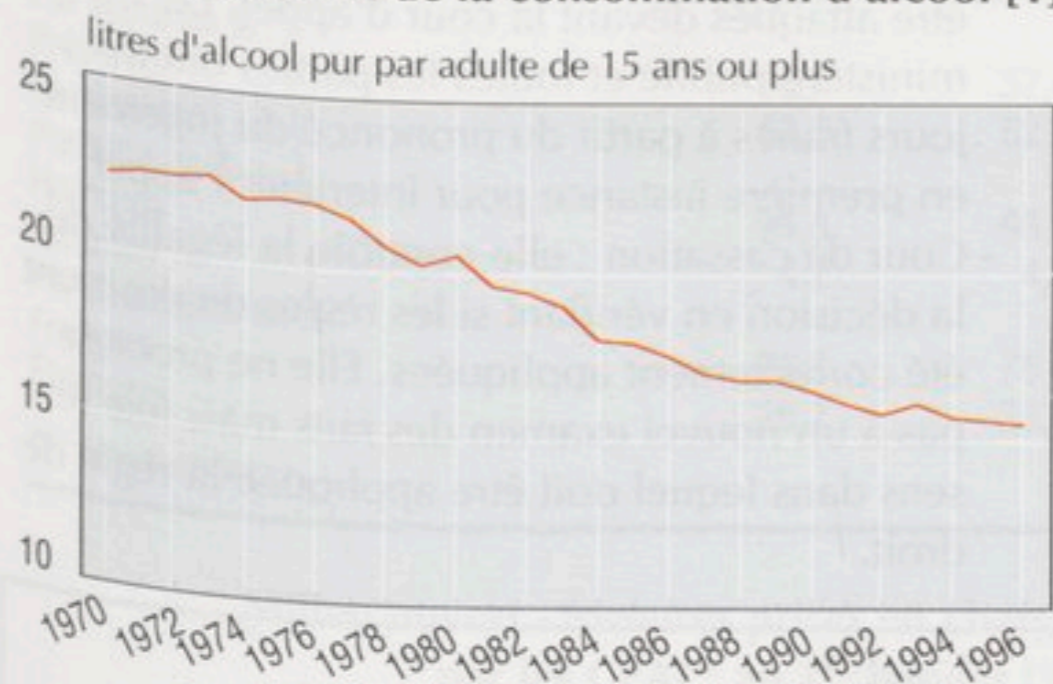
Proportion de fumeurs réguliers* dans les pays européens [5]

	Hommes	Femmes
Allemagne (ex RFA) (1995)	35	22
Allemagne (ex RDA) (1995)	37	19
Autriche (1995)	40	25
Belgique (1997)	31	22
Danemark (1997)	37	31
Espagne (1997)	45	27
Finlande (1998)	30	20
France*** (1998)	35	23
Grèce (1994-1995)	49	28
Irlande** (1993-1994)	29	28
Italie** (1996)	35	18
Luxembourg (1998)	39	27
Pays-Bas (1997)	37	31
Portugal (1994-1995)	38	15
Royaume-Uni** (1996)	29	28
Suède (1997)	17	22

* Parmi les adultes de 15 ans et plus. ** Fumeurs de cigarettes seulement.

*** Parmi les adultes de 18 ans et plus.

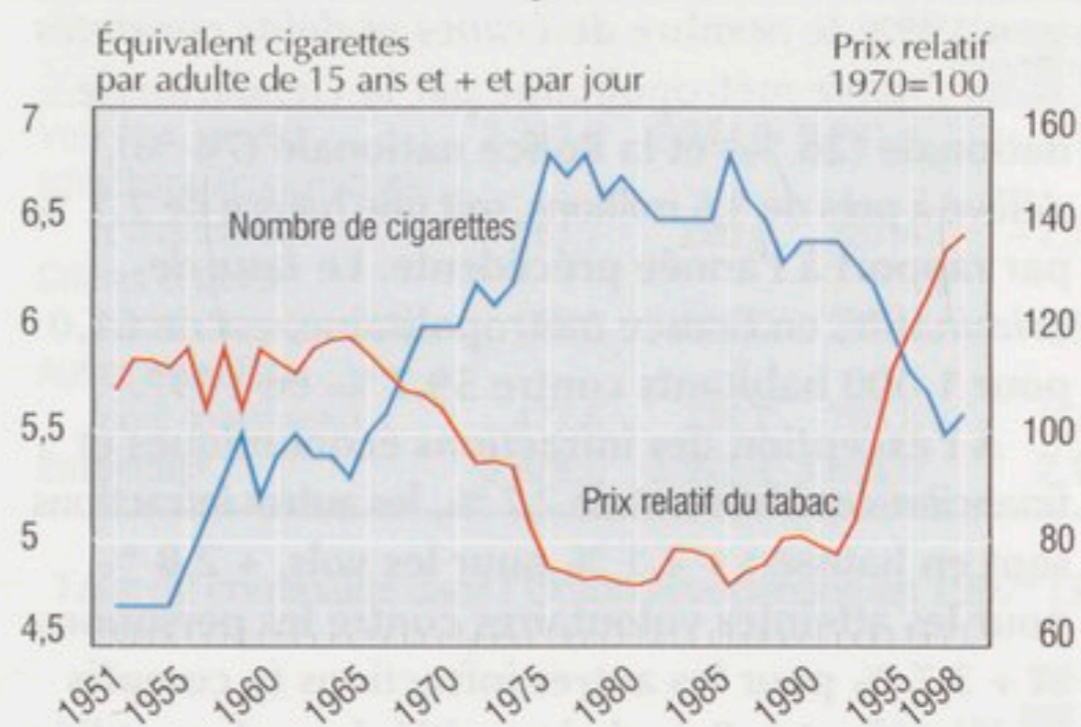
Évolution de la consommation d'alcool [1]



Consommation de drogue en 1995 [4]

	% d'usagers de	
	Au cours de la vie	Au cours de l'année
Toutes drogues	15,8	4,4
Dont : Cannabis	15,2	4,4
Hallucinogènes	1,5	0,2
Cocaïne	1,1	0,1
Ectasy, amphétamines	0,7	0,3

Évolution de la consommation et du prix relatif du tabac [1] [2]

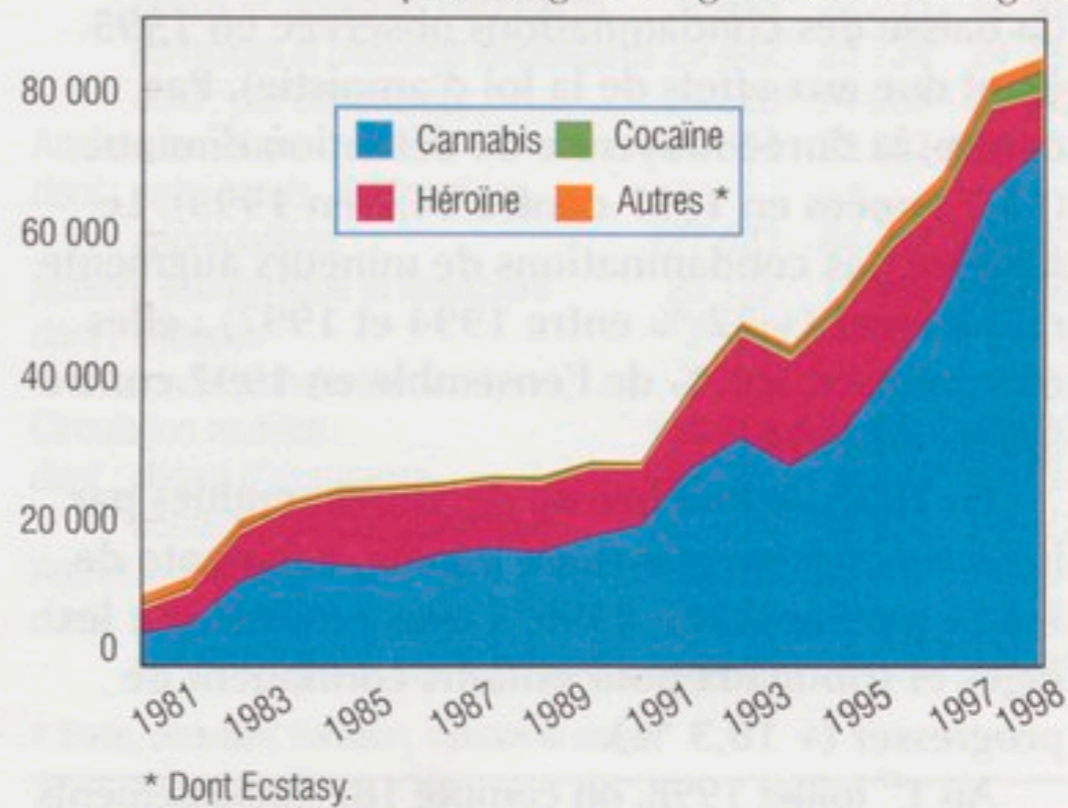


Évolution de la consommation de boissons alcoolisées en France [1]

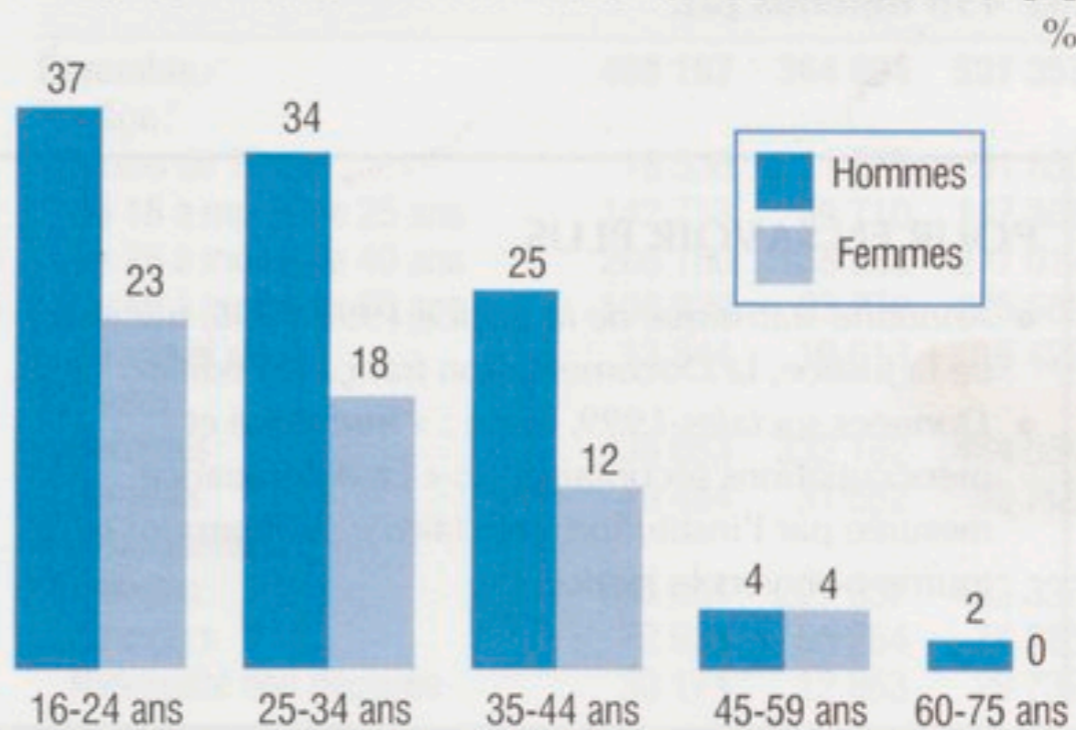
	litres/ personne			
	1987	1990	1995	1997
Vins courants	53,2	45,9	38,9	37,1
Vins AOC	20,7	23,5	25,0	26,0
Vins doux naturels	1,6	1,6	1,4	1,3
Champagne	1,8	2,0	2,0	2,1
Bière	37,5	39,6	37,9	35,2
Cidre	6,9	6,5	6,8	6,4

Évolution de la consommation de drogue en France [6]

Nombre de personnes interpellées pour usage et usage-revente de drogues



Consommation de cannabis au cours de la vie [4]



PRÉSENTATION

En 1998, le nombre de **crimes et délits constatés en France** métropolitaine par la Gendarmerie nationale (26 %) et la Police nationale (74 %), s'élève à près de 3,6 millions, soit une hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Le **taux de criminalité**, en France métropolitaine, est de 61,0 pour 1 000 habitants contre 59,7 ‰ en 1997.

À l'exception des infractions économiques et financières qui baissent de 2,7 %, les autres infractions sont en hausse : + 2,1 % pour les vols, + 2,8 % pour les atteintes volontaires contre les personnes et + 3,7 % pour les autres infractions (y compris les stupéfiants). Près de la moitié des vols sont liés à l'automobile et aux deux roues à moteur ; en diminution depuis 1993, ils enregistrent une hausse de 1,3 % en 1998. Les cambriolages (17 % des vols), continuent de diminuer (- 2,8 %), à l'exception de ceux de résidences secondaires (+ 4,1 %). La progression des crimes et délits contre les personnes ralentit (+ 2,8 % contre + 8,5 % en 1997 et + 3,7 % en 1996) ; 82 % d'entre eux sont des coups et blessures volontaires. Les destructions et dégradations des biens (65 % des autres infractions) augmentent de 5,2 % et, parmi celles-ci, les incendies volontaires sont en forte progression (+ 20,5 %) [1].

Le nombre des condamnés inscrits au casier judiciaire a augmenté de 10 % entre 1994 et 1997 (la baisse des condamnations observée en 1995 étant due aux effets de la loi d'amnistie). Par contre, la durée moyenne de détention diminue (13,7 années en 1997 contre 14,2 en 1995). Le nombre des condamnations de mineurs augmente rapidement (+ 72 % entre 1994 et 1997) : elles représentent 5,9 % de l'ensemble en 1997 contre 3,8 % en 1994.

En 1997, le nombre de décisions rendues par les **juridictions**, en matière pénale, augmente de 7,4 % par rapport à 1996. Celles rendues par les juges et tribunaux pour enfants continuent de progresser (+ 10,3 %).

Au 1^{er} juillet 1998, on compte 187 établissements pénitentiaires disposant de 50 104 places pour 57 458 détenus [2].

DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés en France.** Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.
- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
 - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
 - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
 - Cours d'assises : elles connaissent les crimes.
 - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
 - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la Justice, 1992-1996*, ministère de la Justice, la Documentation française, édition 1998.
- *Données sociales 1999*, Insee : « Insécurité et préoccupations sécuritaires » ; « La délinquance mesurée par l'institution judiciaire » ; « Pourquoi se tourne-t-on vers la justice ? ».

SOURCES

- [1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1998*, édition 1999, ministère de l'Intérieur, direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire.
- [2] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation, ministère de la Justice.
- [3] Données d'Interpol.

CRIMINALITÉ - JUSTICE 8.1

Budget et effectifs de la justice en France* [2]

	1997	1998	Évolution 1998/97 %
Budget en millions de F :			
Crédits de paiement	23 903	24 868	4,0
Dépenses ordinaires	22 604	23 489	3,9
Dépenses en capital	1 299	1 379	6,2
Autorisations de programme	1 363	1 720	26,2
Effectifs budgétaires**	60 102	60 864	1,3
Services judiciaires	25 290	25 590	1,2
Magistrats	6 117	6 187	1,1
Fonctionnaires	19 173	19 403	1,2
Administration pénitentiaire	24 786	25 086	1,2
dont : Personnel de surveillance	19 727	19 771	0,2
Protection judiciaire de la jeunesse	6 145	6 245	1,6
dont : Personnel éducatif	3 349	3 376	0,8
Autres services	3 881	3 943	1,6

* Y compris DOM. ** Nombre d'agents au 31 décembre.

Nature de la peine principale [2]

	1994	1995	1997
Réclusion criminelle	1 112	1 173	1 255
dont : à perpétuité	49	34	17
Peine d'emprisonnement	277 804	230 023	287 044
dont : avec sursis total	177 693	142 126	189 895
Peine d'amende	144 130	78 676	162 289
Peine alternative	47 188	44 975	59 903
dont : suspension du permis de conduire	22 462	23 230	31 916
Mesure éducative	10 411	6 038	17 561
Dispense de peine	7 522	3 179	9 301
Total	488 167	364 064	537 353
dont : condamnations après détention provisoire	44 336	41 981	42 443
dont : crimes	2 265	2 493	2 679
délits	42 036	39 473	39 746

Population pénale en milieu fermé en France* au 1^{er} juillet [2]

	1997	1998
Ensemble des détenus	58 054	57 458
Par statut en % :		
Prévenus	38,7	37,4
Condamnés	61,3	62,6
Par sexe en % :		
Hommes	95,8	96,0
Femmes	4,2	4,0
Par nationalité en % :		
Français	73,8	76,4
Étrangers	26,2	23,6

* Y compris DOM.

Milieu ouvert - Mesures prises en charge par les CPAL* au 1^{er} janvier [2] métropole + DOM

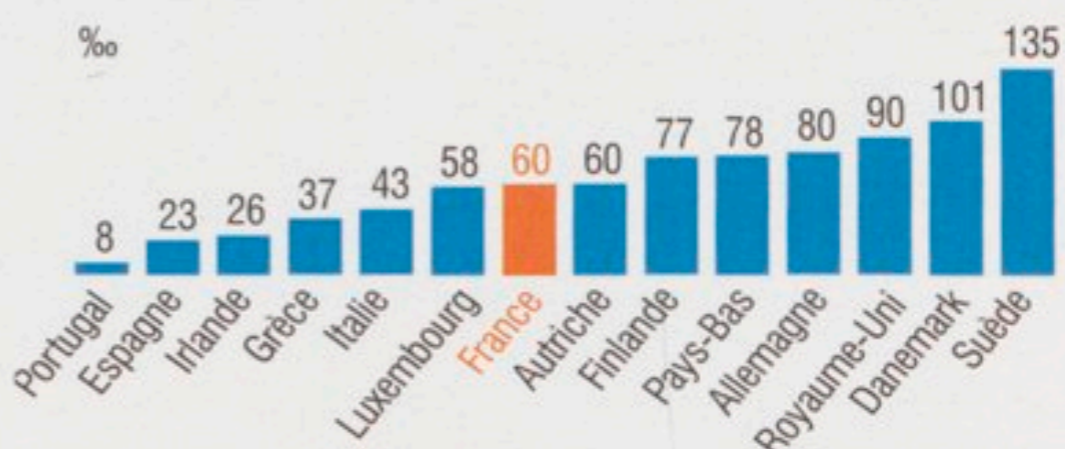
	1997	1998	Évolution 1998/97 %
Sursis avec mise à l'épreuve	96 523	104 482	8,2
Libération conditionnelle	5 356	4 775	-10,8
Travail d'intérêt général	22 812	23 763	4,2
Autres mesures	5 654	5 534	-2,1
Total	130 345	138 554	6,3

* CPAL : comités de probation et d'assistance aux libérés.

Évolution des crimes et délits constatés en France [1] milliers d'infractions

	1985	1997	1998	Évolution 1998/97 %
Vols (y c. recels)	2 301,9	2 244,3	2 291,4	2,1
Infractions économiques et financières	681,7	295,5	287,4	-2,7
Crimes et délits contre des personnes	118,0	215,0	220,9	2,8
Autres infractions (dont stupéfiants)	477,6	738,7	765,8	3,7
Ensemble	3 579,2	3 493,4	3 565,5	2,1

Taux de criminalité dans l'Union européenne en 1997* [3]



* Le taux de la Belgique n'est pas disponible.

Répartition des condamnations selon la nature de l'infraction [2]

	1994	1995	1997
Toutes infractions	488 167	364 064	537 353
Atteinte aux personnes	86 637	65 284	99 362
dont : homicides volontaires	499	593	526
viols	997	1 080	1 434
coups et violences volontaires	37 443	21 235	46 566
homicides et blessures involontaires	29 442	25 734	24 724
dont : par conducteur	27 828	24 667	22 942
Atteinte aux biens	141 804	92 367	153 462
dont : vols, recels, destructions, dégradations	127 523	84 704	140 631
Matière économique et financière	25 137	16 150	26 892
dont : chèques	2 979	1 341	2 978
travail clandestin	5 319	6 278	7 557
Circulation routière	148 754	124 431	181 433
dont : défaut d'assurance	24 686	6 346	31 794
conduite en état alcoolique	101 771	104 579	99 312
Autres infractions	85 835	65 832	76 204
dont : stupéfiants*	19 884	19 836	23 980
séjour irrégulier des étrangers	10 475	7 648	7 419

* Trafic, détention, transport, cession et usage.

Répartition des condamnés inscrits au casier judiciaire [2]

	1994	1995	1997
Ensemble	488 167	364 064	537 353
Par âge :			
Moins de 18 ans	18 500	11 577	31 853
De 18 à moins de 25 ans	142 713	99 710	147 368
De 25 à moins de 40 ans	206 180	158 388	217 017
De 40 à moins de 60 ans	106 930	83 776	125 689
60 ans et plus	13 844	10 613	15 426
Par sexe :			
Hommes	438 683	332 182	484 584
Femmes	49 484	31 882	52 769
Par nationalité :			
Français	385 061	297 937	433 336
Étrangers	72 935	53 264	74 285
Nationalité non déclarée	30 171	12 863	29 732

CHIMINARÉ-DUSTICE

Evolution des crimes et délits constatés en 1997

Catégorie	1996	1997
Crimes	12 500	13 200
Délits	150 000	155 000
Total	162 500	168 200

Taux de condamnation dans l'année judiciaire 1997

Catégorie	Taux de condamnation (%)
Crimes	85
Délits	75
Total	78

Evolution des condamnations en 1997

Type de condamnation	1996	1997
Peine de prison	10 000	10 500
Peine d'amende	150 000	155 000
Total	160 000	165 500

Evolution des condamnations à l'année judiciaire 1997

Type de condamnation	1996	1997
Peine de prison	10 000	10 500
Peine d'amende	150 000	155 000
Total	160 000	165 500

Evolution des condamnations à l'année judiciaire 1997

Type de condamnation	1996	1997
Peine de prison	10 000	10 500
Peine d'amende	150 000	155 000
Total	160 000	165 500

Budget et effectifs de la justice en 1997

Indicateur	1996	1997
Budget de fonctionnement	10 000 000 000	10 500 000 000
Budget de personnel	5 000 000 000	5 200 000 000
Effectifs	100 000	105 000

Evolution de la peine principale

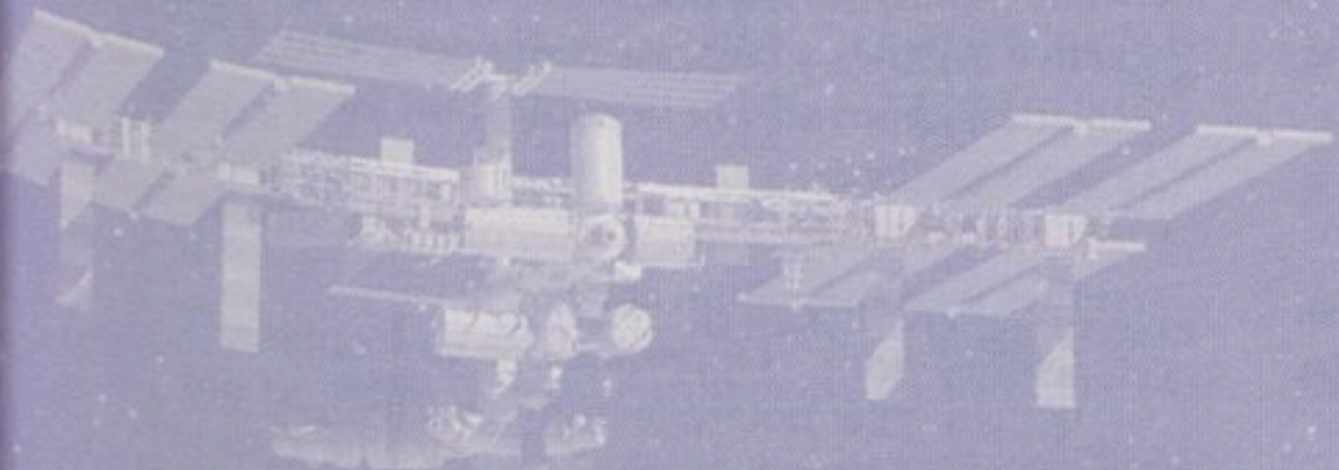
Type de peine	1996	1997
Peine de prison	10 000	10 500
Peine d'amende	150 000	155 000
Total	160 000	165 500

Population pénale en milieu fermé en France

Année	Population pénale
1996	100 000
1997	105 000

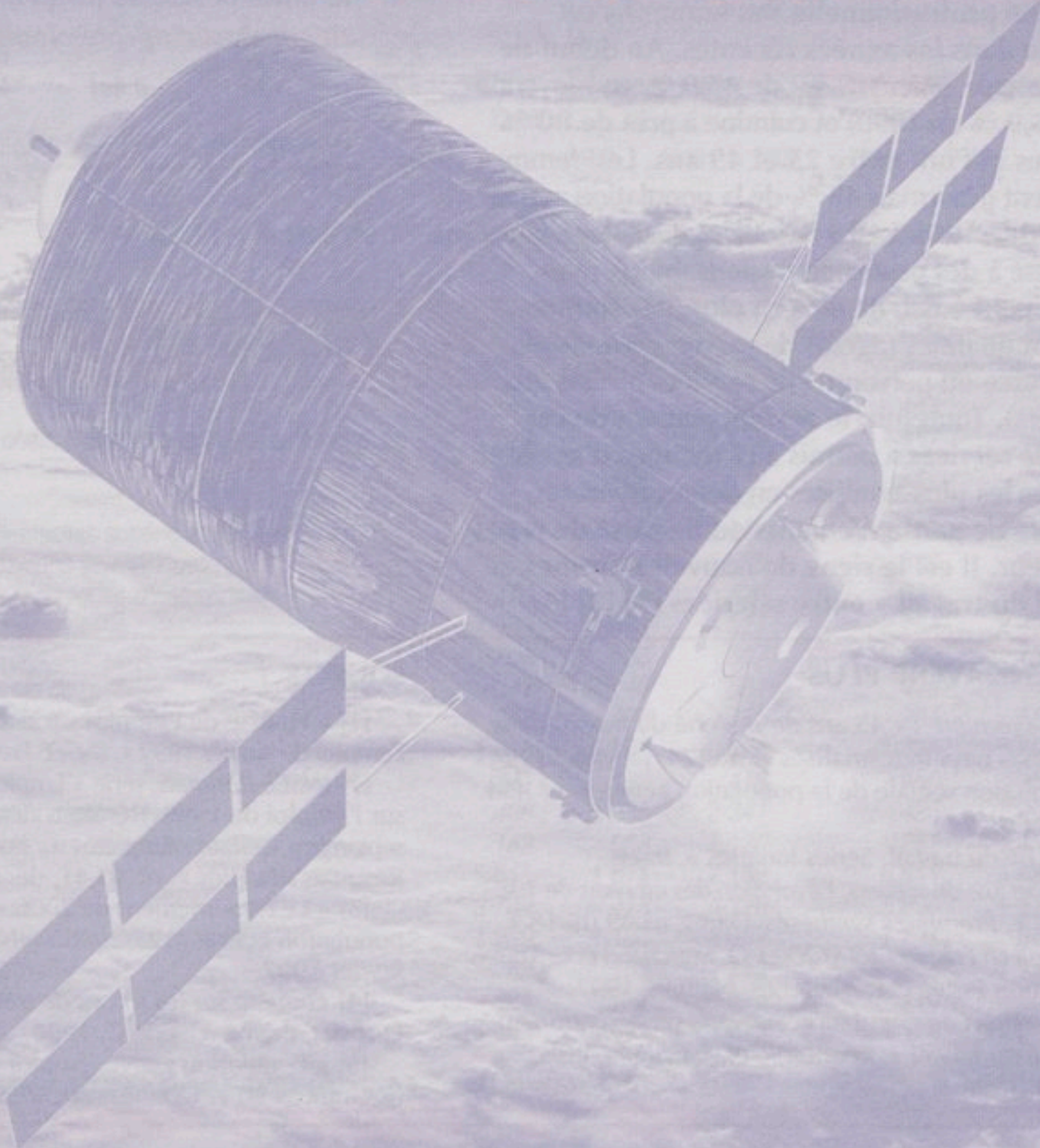
Aléa ouvert : Mesures prises en charge par la CPAI au 1er janvier

Indicateur	1996	1997
Aléa ouvert	10 000	10 500
Mesures prises	150 000	155 000
Total	160 000	165 500



Emploi
Revenus

EMPLOI REVENUS



PRÉSENTATION

En janvier 1999, la **population active** rassemble 26 millions de personnes (14 millions d'hommes et 12 millions de femmes). Elle a crû de 156 000 actifs en moyenne par an depuis janvier 1990. Cette progression est en partie autonome ; elle résulte de l'incidence de la démographie et de l'augmentation de l'activité des femmes, contrebalancée par la baisse des taux d'activité aux âges extrêmes. Selon un **scénario tendanciel de projection**, la ressource en main-d'œuvre continuerait d'augmenter jusqu'en 2006 (date à laquelle on compterait près de 28 millions d'actifs). Ensuite, elle diminuerait avec le départ à la retraite des générations nombreuses du baby-boom.

La part des actifs âgés de 25 à 49 ans est passée de 69 % en 1990 à plus de 71 % en 1998. Celle des jeunes de moins de 25 ans a diminué de 12 % à 8 % et celle des plus de 50 ans est restée pratiquement stable (20 % en 1998 contre près de 19 % en 1990). Pour les jeunes, la prolongation des études a entraîné une forte baisse des taux d'activité (28 % en 1998 contre 36 % en 1990). Cependant, on observe entre mars 1998 et janvier 1999, une hausse sensible du taux d'activité des hommes de moins de 25 ans (+ 1,2 point en dix mois) malgré la réduction des effectifs du contingent.

Amorcée au milieu des années 60, la progression de l'activité professionnelle des **femmes** s'est poursuivie dans les années récentes. Au début de 1999, leur **taux d'activité** est de 47,9 % en moyenne (contre 45,9 % en 1990) et culmine à près de 80 % pour celles qui ont entre 25 et 49 ans. Les femmes représentent désormais 45 % de la population active, contre 35 % en 1968. Elles accèdent davantage que par le passé à des postes de responsabilité, mais elles occupent aussi, de plus en plus, des emplois faiblement qualifiés (agents de services, employés de commerce ou personnel de services directs aux particuliers). Toutefois, le développement de ces emplois de services a permis aux femmes d'accéder aux postes les plus qualifiés en augmentant les possibilités de garde d'enfants ou de prise de repas à l'extérieur. Il est le signe de nouvelles formes de « partage du travail » entre salariées [1] [3] [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « 45 ans de marché du travail dans les grands pays industrialisés », n° 424, janvier 1996 ; « L'évolution sociale de la population active », n° 434, mars 1996.
- « Marché du travail. Séries longues », Insee.
- « Quinze ans de métiers, l'évolution des emplois de 1983 à 1998 », *Premières synthèses*, Dares, n° 99.05-18.1.
- *Le travail en France - 1800-2000*, O. Marchand et C. Thélot, Collection Essais et Recherches, Nathan, 1997.
- « Projections de population active et participation au marché du travail », *Économie et statistique*, Insee, n° 300, 1996-10.

DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle comprend la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs. Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée par le Bureau international du travail (BIT) en 1982.
- **Taux d'activité.** Rapport entre la population active (salariés y compris contingent, non salariés, chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Scénario tendanciel de projection.** Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :
 - démographie : l'espérance de vie continue d'augmenter pour atteindre, en 2040, 81 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes. La fécondité se maintient à 1,8 enfant par femme. Le solde migratoire est positif (50 000 personnes par an) ;
 - activité : les études continuent de s'allonger et le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans baisse à 25,8 % en 2040. Le taux d'activité des femmes continue de progresser pour atteindre 87,5 % en 2040 pour celles de 30 à 49 ans. L'âge du retrait d'activité se stabilise : le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans baisse légèrement pour atteindre 77,5 % et celui des femmes progresse jusqu'à 70 %.
- **Catégories socioprofessionnelles.** Voir 3.7.

SOURCES

- [1] « Hausse de l'emploi sur dix mois, Enquête sur l'emploi de janvier 1999 », *INSEE-Première*, n° 658, juin 1999.
- [2] *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Enquête sur l'emploi de 1998. Résultats détaillés », n° 141-142, septembre 1998 et « Enquêtes sur l'emploi de 1990 et 1991. Résultats détaillés », n° 40-41, décembre 1992.
- [3] « Le retournement de 2006 - Projection de la population active 1995-2040 », *INSEE-Première*, n° 507, février 1997.
- [4] *Enquête sur les forces de travail-résultats 1997*, Eurostat, thème 3, série C, 1998.
- [5] « Population active, emploi et chômage aux cours des années 90 », *Données sociales 1999*, Insee.

POPULATION ACTIVE 9.1

Taux d'activité par sexe et âge [1]

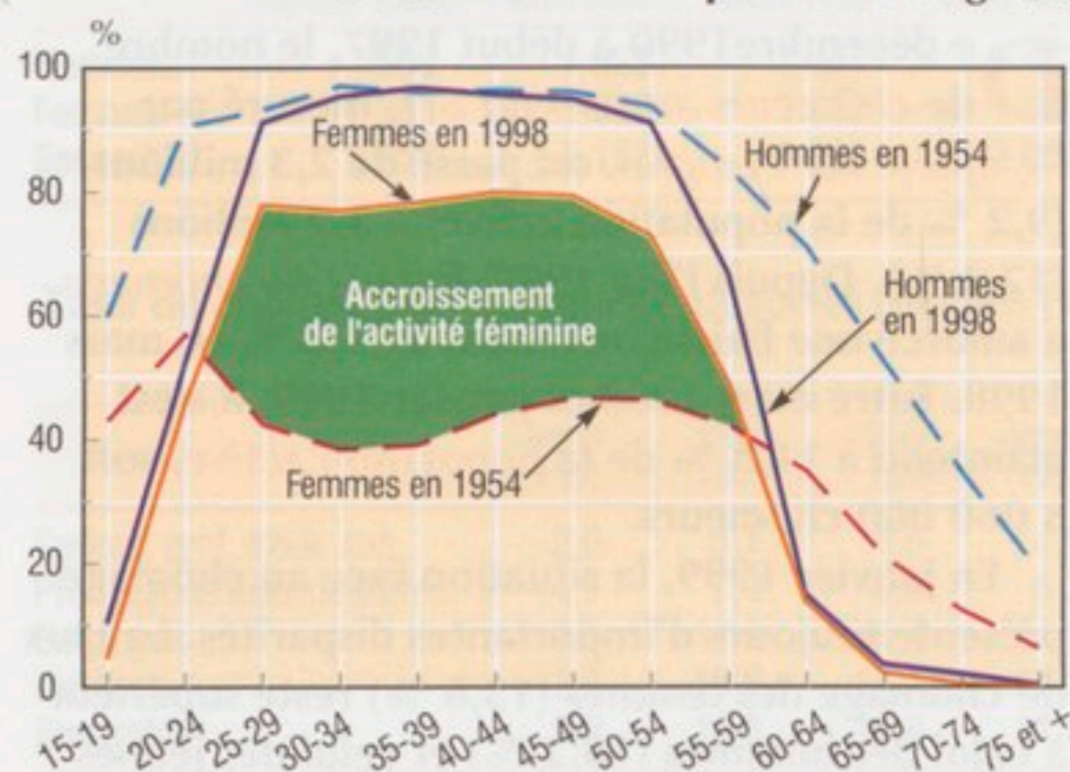
	Mars 1975	Janvier 1990	Mars 1998	Janvier 1999
Hommes	72,4	64,3	62,0	62,0
De 15 à 24 ans	55,6	39,6	30,9	32,1
25 à 49 ans	97,0	96,2	95,1	94,7
50 ans et plus	50,9	35,9	34,5	35,2
Femmes	42,1	45,9	47,6	47,9
De 15 à 24 ans	45,5	33,1	25,0	24,6
25 à 49 ans	58,6	74,3	78,7	79,1
50 ans et plus	23,7	20,8	22,7	23,7
Ensemble	56,7	54,8	54,5	54,7

Activité de la population dans l'Union européenne en 1997 [1] [4]

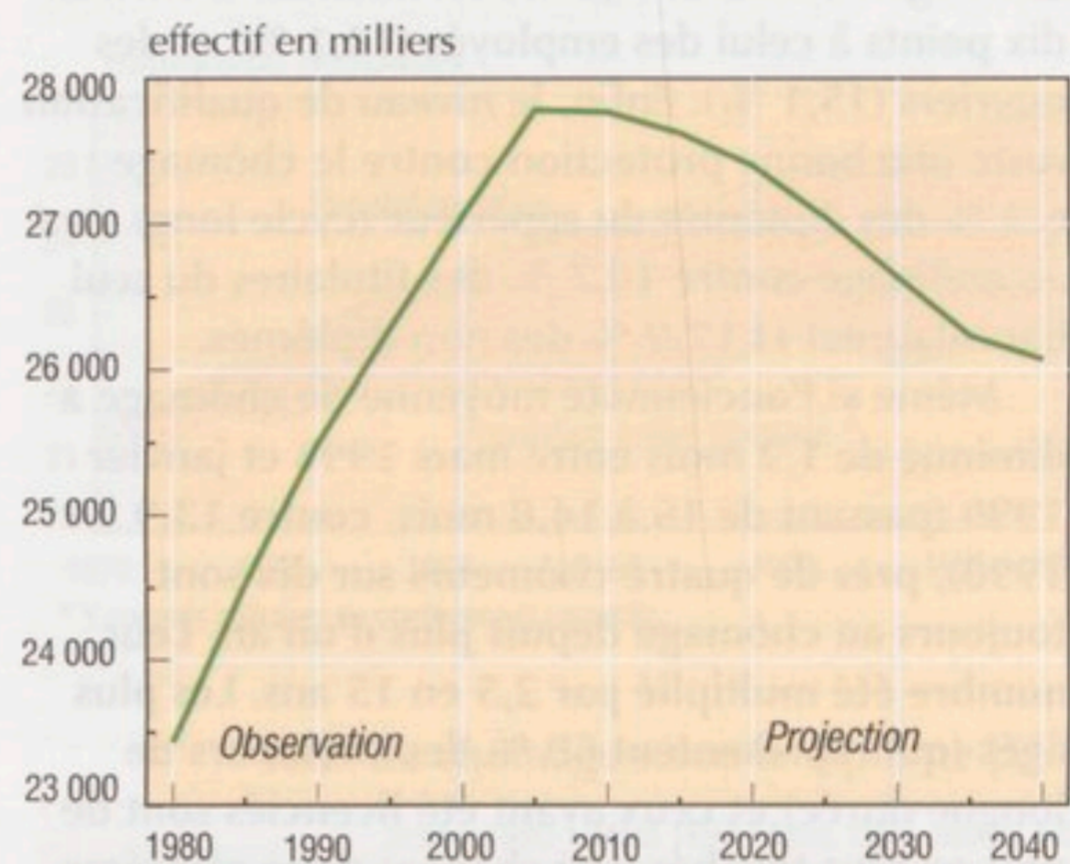
	Taux d'activité %	Population active millions	Proportion de salariés* %	Taux d'activité féminin* %
Allemagne	57,7	39,2	89,1	48,2
Autriche	58,4	3,8	86,1	48,7
Belgique	50,5	4,2	82,8	41,0
Danemark	65,4	2,8	90,6	59,0
Espagne	49,1	16,1	76,0	36,7
Finlande	60,1	2,5	84,5	54,9
France	54,4	25,6	87,2	47,2
Grèce	48,9	4,3	54,8	36,2
Irlande	55,4	1,5	79,2	42,7
Italie	47,7	22,9	71,5	34,8
Luxembourg	51,2	0,2	90,8	38,1
Pays-Bas	60,9	7,6	87,6	50,6
Portugal	57,7	4,8	71,6	49,4
Royaume-Uni	61,8	28,6	87,0	53,2
Suède	60,8	4,4	88,2	56,5
UE à 15	55,4	168,5	83,1	45,6

* Part des salariés dans la population active occupée (hors chômeurs).

Évolution entre mai 1954 et mars 1998 du taux d'activité par sexe et âge [2]



Population active observée et projetée : scénario tendanciel [3]



Population active de 15 ans ou plus, selon la catégorie socioprofessionnelle* [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Janvier 1990			Janvier 1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	747	432	1 179	443	228	671
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)	1 248	640	1 888	1 147	504	1 651
dont : artisans	681	232	913	595	202	797
commerçants	454	388	842	449	275	724
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 759	755	2 514	2 120	1 126	3 246
dont : professeurs et professions scientifiques	289	266	555	339	375	714
ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	470	56	526	635	111	746
Professions intermédiaires	2 596	1 931	4 527	2 754	2 399	5 153
dont : techniciens	704	103	807	837	130	967
contremaîtres et agents de maîtrise	541	46	587	479	47	526
instituteurs et assimilés	277	478	755	284	520	804
Employés	1 608	5 198	6 806	1 836	5 869	7 705
dont : policiers et militaires	441	32	473	450	50	500
employés administratifs d'entreprises	406	1 935	2 341	428	1 906	2 334
personnel des services directs aux particuliers	182	998	1 180	261	1 455	1 716
Ouvriers	5 611	1 571	7 182	5 611	1 485	7 096
soit : ouvriers qualifiés	3 702	418	4 120	3 890	517	4 407
ouvriers non qualifiés (y c. ouvriers agricoles)	1 909	1 153	3 062	1 721	968	2 689
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	89	165	254	154	196	350
Appelés au service national	224	2	226	110	1	111
Total	13 882	10 694	24 576	14 175	11 808	25 983

* Depuis 1990 les appelés au service national sont inclus dans la population active en tant que salariés.

PRÉSENTATION

De décembre 1990 à début 1997, le nombre de **chômeurs au sens du BIT**, mesuré par **l'enquête sur l'emploi**, est passé de 2,3 millions (9,2 % de la population active) à 3,2 millions (12,3 %). Depuis l'été 1997, le **taux de chômage** a amorcé une baisse, revenant à 11,8 % en mars 1998. Entre mars 1998 et janvier 1999, il s'est maintenu à 11,8 % de la **population active**, soit 3 060 000 chômeurs.

En janvier 1999, la situation face au chômage présente toujours d'importantes disparités. Le taux de chômage des femmes (13,6 %) reste supérieur à celui des hommes (10,2 %) et celui des jeunes de moins de 25 ans (26,6 %) est toujours plus de deux fois supérieur à celui des adultes. Le taux de chômage des cadres (4,5 %) est inférieur d'environ dix points à celui des employés (14,1 %) et des ouvriers (15,1 %). Enfin, le niveau de qualification reste une bonne protection contre le chômage : 6,3 % des diplômés du supérieur (cycle long) sont au chômage contre 10,7 % des titulaires du seul baccalauréat et 17,9 % des non-diplômés.

Même si l'ancienneté moyenne de chômage a diminué de 1,2 mois entre mars 1998 et janvier 1999 (passant de 16 à 14,8 mois, contre 13,9 en 1990), près de quatre chômeurs sur dix sont toujours au chômage depuis plus d'un an. Leur nombre été multiplié par 2,5 en 15 ans. Les plus âgés (qui représentent 60 % des chômeurs de longue durée) et ceux ayant été licenciés sont de plus en plus touchés. Les chances de se réinsérer diminuent avec l'âge et l'ancienneté du chômage. Près d'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé contre seulement un sur trois au début de la décennie. De plus en plus fréquemment, les chômeurs se retrouvent en fin de droits. La réforme des conditions d'indemnisation (décidée en 1992) qui a instauré l'allocation unique dégressive, a induit une forte augmentation du nombre des allocataires du RMI [1] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Croissance et chômage », *Rapport au Conseil d'analyse économique*, La Documentation française, 1998.
- « 221 000 chômeurs de moins entre juin 1997 et septembre 1998 », *INSEE-Première*, n° 618, novembre 1998.
- *Statistiques en bref, série Régions*, Eurostat : « Chômage dans l'Union européenne : les écarts régionaux restent importants », n° 1998-3 ; « Le chômage dans les zones urbaines de l'Union européenne », n° 1998-4.
- « Enquête sur l'emploi de 1999. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », 1999.

DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômeurs au sens du BIT**. En application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément aux trois conditions :
 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
 - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi**. Réalisée chaque année par l'Insee, habituellement en mars, l'enquête a été effectuée, en 1999, au mois de janvier en raison de la date du recensement de la population. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 75 000 « ménages ordinaires », soit 150 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus), ce qui exclut la plupart des personnes vivant en foyer.
- **Population active**. Voir définition au mot-clé 9.1.
- **Population active occupée**. Elle est mesurée chaque année par *l'enquête sur l'emploi*. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y c. militaires du contingent et apprentis) et chômeurs.

- « Dix ans d'évolution du chômage des cadres : 1987-1997 », *Données sociales 1999*, Insee.

SOURCES

- [1] « Hausse de l'emploi sur dix mois, enquête sur l'emploi de janvier 1999 », *INSEE-Première*, n° 658, juin 1999.
- [2] *Enquête sur les forces de travail-résultats 1997*, Eurostat, thème 3, série C, 1998.
- [3] Comptes nationaux, division Emploi, Insee.
- [4] *Données sociales 1999*, Insee : « Population active, emploi et chômage aux cours des années 90 » et « Le chômage de longue durée ».

CHÔMAGE 9.2

Taux de chômage par sexe et âge [1]

	%			
	Janvier 1990	Mars 1997	Mars 1998	Janvier 1999
Hommes				
15 à 24 ans	15,3	24,6	21,9	24,2
25 à 49 ans	6,0	9,9	9,5	9,2
50 ans et plus	5,4	8,0	7,8	8,0
Total	7,0	10,8	10,2	10,2
Femmes				
15 à 24 ans	23,9	32,8	30,0	29,7
25 à 49 ans	10,9	13,4	13,3	13,2
50 ans et plus	8,0	9,2	9,2	9,1
Total	12,0	14,2	13,8	13,6
Ensemble	9,2	12,3	11,8	11,8

Durée et circonstances du chômage [1]

	Janvier 1990	Mars 1997	Mars 1998	Janvier 1999
	Ancienneté moyenne de chômage (mois) :			
Ensemble	13,9	15,0	16,0	14,8
Hommes	23,3	14,4	15,5	14,4
Femmes	14,3	15,5	16,4	15,2
Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :				
Ensemble	35,3	38,9	41,1	38,2
Hommes	32,9	36,8	40,1	37,1
dont : 15-24 ans	14,7	20,2	21,4	17,9
25-49 ans	35,3	36,9	40,5	37,4
50 ans et plus	55,9	58,9	60,3	59,8
Femmes	37,0	40,8	41,9	39,1
dont : 15-24 ans	20,4	22,6	20,0	20,4
25-49 ans	38,0	42,1	43,7	39,9
50 ans et plus	66,9	60,7	61,7	58,3
Circonstances d'entrée en chômage (%) :				
Fin d'emploi à durée limitée	33,4	38,0	38,9	40,8
Licenciement	30,4	29,6	28,5	26,4
Fin d'études	6,4	9,3	9,5	9,7
Reprise d'activité	11,9	9,2	9,3	9,8
Autres circonstances	7,0	5,9	6,2	5,4
Démission	8,9	5,5	5,6	6,0
Fin de service national	2,1	2,5	2,0	2,0

Évolution du nombre de chômeurs [1] milliers

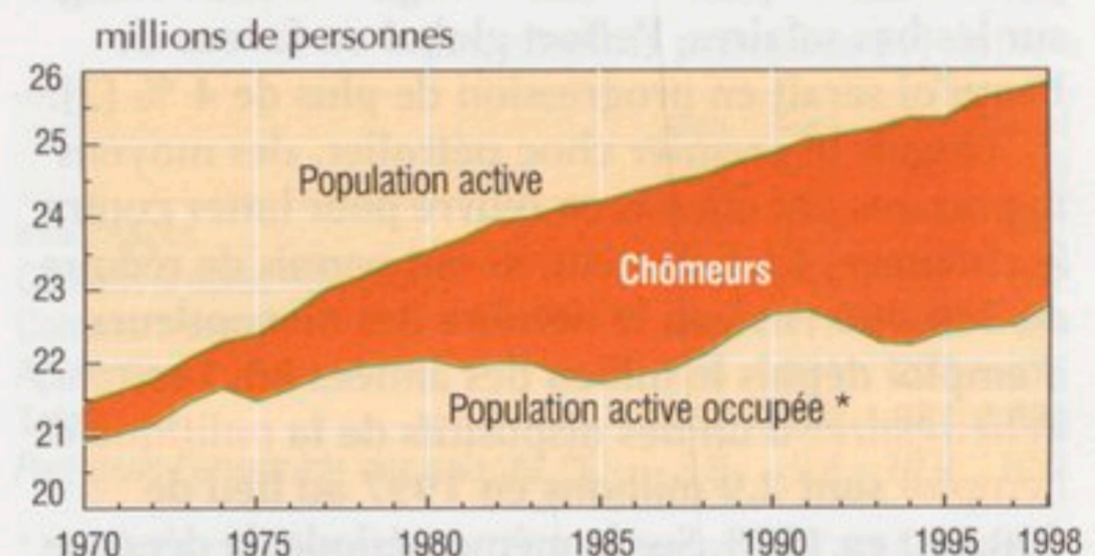
	Janvier 1990	Mars 1997	Mars 1998	Mars 1999
Hommes	969	1 523	1 437	1 452
Femmes	1 285	1 629	1 613	1 608
Ensemble	2 254	3 152	3 050	3 060

Taux de chômage de quelques catégories sociales [1]

	%			
	Janvier 1990	Mars 1997	Mars 1998	Janvier 1999
Cadres, prof. intell. sup.	2,6	5,1	4,5	4,5
Professions intermédiaires	4,1	7,0	6,8	6,3
Employés	11,9	14,4	14,4	14,1
Ouvriers	12,2	15,8	14,7	15,1
Ensemble	9,2	12,3	11,8	11,8

Emploi, chômage et population active [3]

millions de personnes



Taux de chômage selon le diplôme [1] %

	Janvier 1990	Mars 1997	Mars 1998	Janvier 1999
Sans diplôme ou CEP	13,1	17,5	17,4	17,9
BEPC, CAP, BEP	8,4	11,5	11,1	11,1
Baccalauréat	6,3	11,4	11,0	10,7
Bac + 2	3,6	8,2	7,5	7,1
Diplôme supérieur	3,3	7,3	6,8	6,3
Ensemble	9,2	12,3	11,8	11,8

Le chômage dans l'Union européenne en 1997 [2] %

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
	Milliers	%	Milliers	%	Milliers	%
Espagne	1 607	16,3	1 753	28,1	3 360	20,9
Finlande	193	14,8	180	15,2	373	15,0
France	1 523	10,8	1 629	14,2	3 152	12,3
Irlande	95	10,2	61	10,2	156	10,2
Italie	1 378	9,7	1 449	16,7	2 827	12,4
Suède	252	11,0	200	9,7	452	10,4
Belgique	174	7,1	204	11,5	378	9,0
Allemagne	2 069	9,3	1 794	10,6	3 863	9,9
Grèce	162	6,2	246	14,8	408	9,6
Royaume-Uni	1 295	8,1	736	5,8	2 031	7,1
Portugal	153	5,8	165	7,5	318	6,6
Pays-Bas	190	4,3	229	7,1	419	5,5
Danemark	69	4,5	84	6,4	153	5,4
Autriche	108	5,1	88	5,3	196	5,1
Luxembourg	2	1,8	2	3,6	4	2,5
Ensemble UE à 15	9 270	9,6	8 819	12,4	18 089	10,8

PRÉSENTATION

En janvier 1999, le nombre des **emplois précaires** continue de progresser, mais moins fortement qu'entre mars 1997 et mars 1998 (+ 58 000 contre + 151 000). Ils expliquent un quart de la hausse de l'emploi intervenue de mars 1998 à janvier 1999 et sont le lot d'un salarié sur dix. Les effectifs concernés ont été multipliés par 2,7 depuis 1985. Pour les jeunes, ils sont désormais un point de passage quasi obligé à l'entrée dans la vie active (47 % des emplois des 15-24 ans). Le recours aux contrats à durée déterminée (multipliés par 2,8) et à l'intérim (multipliés par près de quatre), permet aux entreprises de gérer la main-d'œuvre d'une manière plus flexible et plus sélective [1].

En 1997, la **dépense pour l'emploi** est estimée à 318 Mds de F, soit une hausse de près de 2 % (en francs constants) par rapport à 1996. Si on prenait en compte les réductions générales de charges sur les bas salaires, l'effort global en faveur de l'emploi serait en progression de plus de 4 % [2].

Depuis le premier choc pétrolier, des moyens importants ont été mis en œuvre pour lutter contre le chômage. Globalement, ils ont permis de réduire de 500 000 environ le nombre des demandeurs d'emploi depuis le milieu des années 80. Les **bénéficiaires** d'un des dispositifs de la **politique de l'emploi** sont 2,9 millions en 1997 au lieu de 100 000 en 1973. Sur la même période, la dépense correspondant à ces mesures a été multipliée par près de dix (en francs constants). En 1997, elle s'élève à près de 118 Mds de F : 42 Mds pour l'aide à l'emploi marchand, 24 Mds pour les préretraites, 32 Mds pour la formation professionnelle et 20 Mds pour les aides à l'emploi non marchand. Près d'un bénéficiaire sur deux a moins de 25 ans et plus du tiers a plus de 55 ans. Les hommes sont majoritaires (62 % en moyenne sur l'ensemble de la période), sauf dans le cas des CES (37 %), et leur part parmi les préretraités augmente en fin de période pour atteindre 70 % [3] [4].

Depuis 1993, le recours au **chômage partiel** est en diminution tendancielle : de 24 millions de journées demandées en 1993, on est descendu, en 1998, à 4 millions (dont moins de la moitié ont été réellement utilisées), soit une diminution de plus de 46 % par rapport à 1997. Il a touché en moyenne 66 000 personnes par mois, pour une durée mensuelle moyenne de 5 jours par salarié concerné [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *40 ans de politique de l'emploi*, Dares, La Documentation française, 1996.

SOURCES

[1] « Hausse de l'emploi sur dix mois. Enquête sur l'emploi de janvier 1999 », *INSEE-Première*, n° 658, juin 1999.

DÉFINITIONS

- **Chômage partiel**. Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute (avec un montant minimum de 29 F par heure) et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (16 F depuis le 1^{er} janvier 1997). Les salariés concernés par cette mesure ont leur contrat de travail maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnisables est de 600 heures par salarié et par an.
- **Contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC)**. Les *contrats emploi-solidarité* ont été créés en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi), par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les *contrats emplois consolidés* ont été créés par la loi du 29-7-1992. Ils sont destinés aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.
- **Contrats initiative emploi (CIE)**. Créés par la loi du 4-8-1995, ils visent à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté; ils sont signés par les entreprises.
- **Contrats emploi ville (CEV)**. Mis en place par le décret du 28-05-1996, ils sont destinés à favoriser l'insertion durable (5 ans) des jeunes en difficulté et résidant dans des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé.
- **Contrats emploi jeunes**. Créés par la loi n° 97-940 du 16-10-1997, ils sont destinés aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnisables par l'UNEDIC. Ils peuvent être signés par les établissements scolaires, la Police nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats de travail sont de droit privé (à l'exception de la Police nationale qui recrute sur des contrats de droit public), à durée indéterminée ou déterminée de 60 mois et à temps plein (sauf dérogation expresse).

[2] Dares, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

[3] *Données sociales 1999*, Insee : « Les politiques de l'emploi depuis 1973 » ; « L'évaluation des politiques de l'emploi ».

[4] « Bilan de la politique de l'emploi en 1997 », *Les dossiers de la DARES*, n° 1-2, décembre 1998.

Mesures pour l'emploi [2]

nombres d'entrées dans les différents dispositifs - flux cumulés sur l'année

	1997	1998
Emplois marchands aidés	976 718	1 002 408
Abaissements des coûts salariaux	549 916	550 059
dont : Contrats initiatives emploi	212 739	195 822
Formation en alternance	366 587	390 139
soit : Contrats d'apprentissage	207 701	210 387
Contrats de qualification	99 689	114 283
Contrats d'adaptation	56 261	60 254
Contrats d'orientation	2 936	5 215
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	34 093	39 385
Bénéficiaires des aides	26 122	22 825
Entreprises d'insertion		
Emplois non marchands aidés	610 217	642 077
Contrats emploi-solidarité (CES)	502 443	438 928
Emplois consolidés (CEC)	91 171	98 669
Contrats emplois ville (CEV)	13 531	6 964
Contrats emplois jeunes*	3 072	97 516
Actions de formation	405 516	407 939
Stages de formation pour adultes	218 969	215 337
Stages de formation pour les jeunes	186 547	192 602
Accompagnement des restructurations	215 526	167 814
Conventions de conversion	138 094	108 061
Mesures du FNE	34 893	24 364
Préretraites	42 539	35 389
Allocation de remplacement pour l'emploi**	35 353	43 438
Total	2 243 330	2 263 676

* Hors contrat de droit public Éducation nationale qui, en 1997, ont précédé les emplois jeunes. ** Premiers paiements.

Effets des politiques d'emplois* [3]

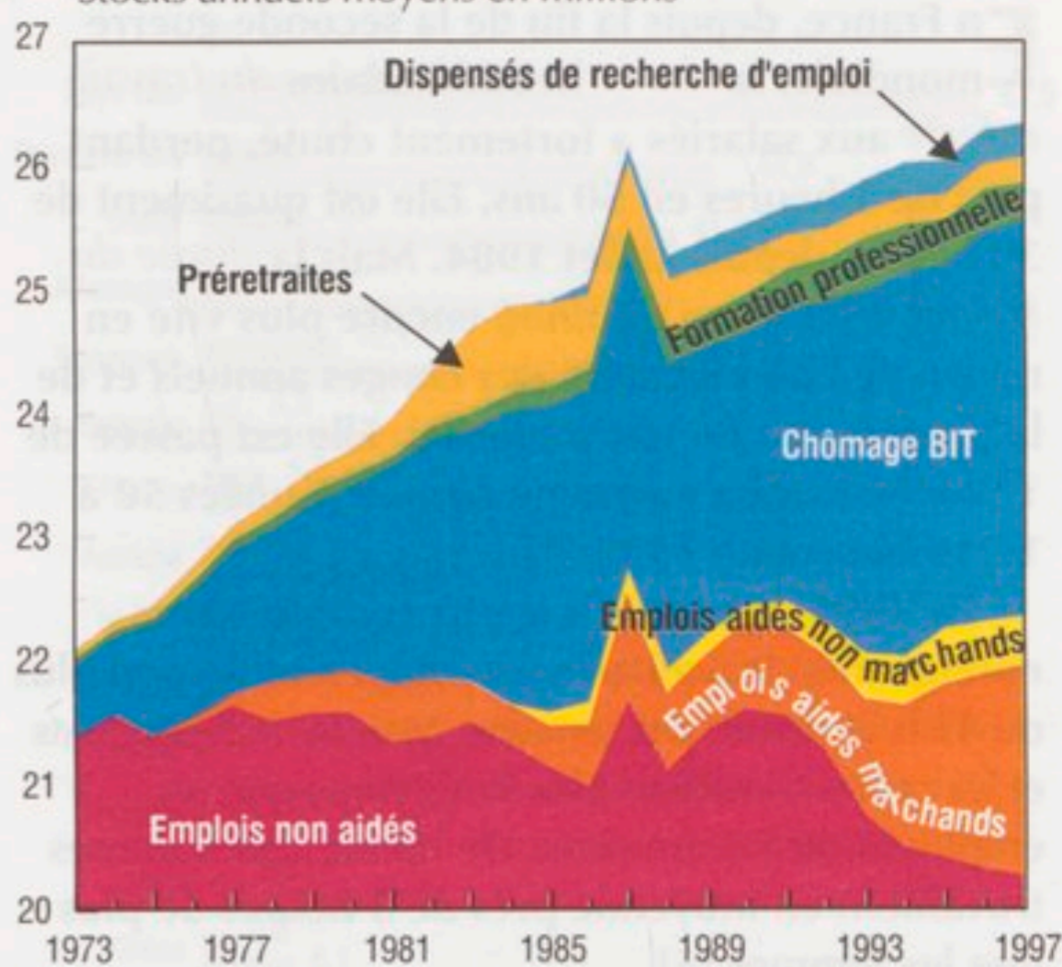
milliers

	1994	1995	1996	1997
Sur l'emploi	117	75	11	18
- marchand	66	69	48	26
- non marchand	51	6	-37	-8
Sur le chômage	-62	-3	-33	0
dont : de l'emploi marchand aidé	-53	-55	-39	-21
de l'emploi non marchand aidé	-41	-5	30	11
des stages de formation	16	13	-2	8
des dispositifs de conversion	24	7	-9	1
des préretraites et dispenses de recherche d'emploi	-8	37	-13	1
Sur la population active	55	72	-22	18

* Estimations hors mesures générales de baisse des charges sociales sur les bas salaires.

Emploi et dispositifs de politique de l'emploi [3]

Stocks annuels moyens en millions



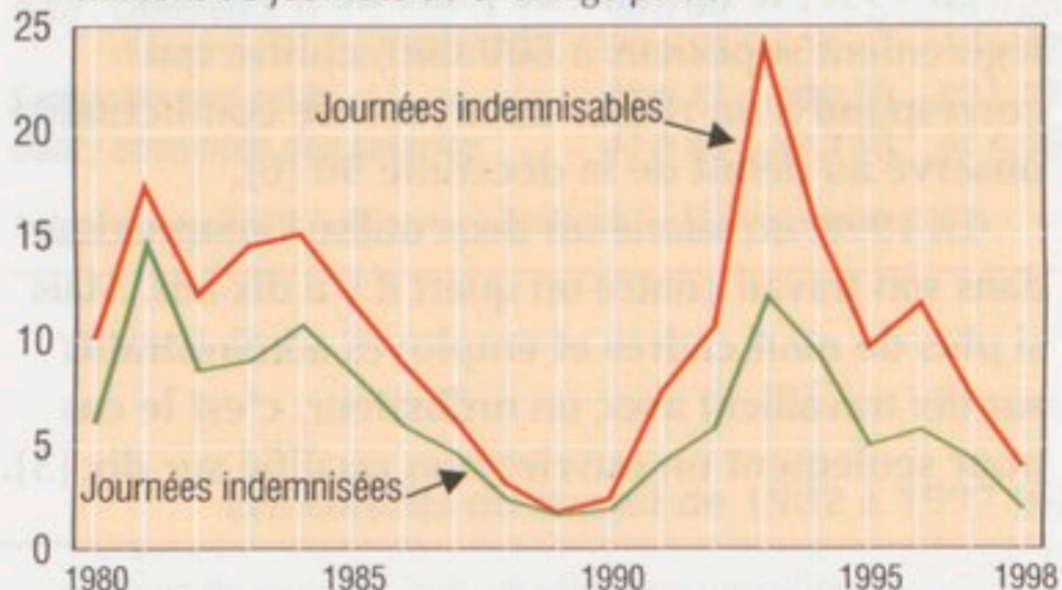
Les emplois précaires [1] milliers

	Mars 1985	Mars 1997	Mars 1998	Janvier 1999
Intérimaires	113	330	413	447
Contrats à durée déterminée*	315	849	906	892
Contrats aidés**	146	417	405	424
Apprentis	178	234	257	276
Total	752	1 830	1 981	2 039
Part dans l'ensemble des salariés (%)	3,9	9,4	10,0	10,1

* Hors État et collectivités locales. ** Il s'agit des contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et des stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Évolution du chômage partiel [2]

millions de journées de chômage partiel



Évolution de la dépense pour l'emploi [2] millions de francs

	1973	1980	1990	1995	1996	1997
Dépenses passives	3 467	37 332	124 483	140 906	146 523	156 522
soit : Indemnisation du chômage	1 890	26 153	87 374	112 559	117 235	127 408
Incitation au retrait d'activité	1 577	11 179	37 109	28 347	29 288	29 114
Dépenses actives	6 702	27 445	94 851	148 533	160 644	161 551
soit : Promotion de l'emploi	501	2 667	14 675	40 840	47 557	51 339
Exonérations non compensées	///	///	1 048	10 494	10 585	10 597
Formation professionnelle	5 718	19 816	67 372	81 483	85 988	83 850
Autres :	483	4 962	11 756	15 716	16 514	15 765
- Maintien de l'emploi	139	2 511	3 467	4 746	5 049	3 831
- Incitation à l'activité	79	1 387	4 504	5 479	5 783	6 032
- Fonctionnement du marché du travail	265	1 064	3 785	5 491	5 682	5 902
Total	10 169	64 777	219 334	289 439	307 167	318 073
en % du PIB	0,90	2,31	3,37	3,73	3,86	3,87

PRÉSENTATION

En France, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la **durée** hebdomadaire **du travail offerte** aux salariés a fortement chuté, perdant près de 5 heures en 50 ans. Elle est quasiment de 39 heures depuis juillet 1984. Mais la **durée du travail effective** a diminué encore plus vite en raison de l'allongement des congés annuels et de la progression du temps partiel. Elle est passée de 1 950 heures en moyenne dans les années 50 à 1 519 heures en 1997 [1].

En 1995, les actifs à temps complet (hors enseignants) travaillaient en moyenne un peu plus de 42 h et demie par semaine. Mais les indépendants et les cadres travaillent plus longtemps que les employés ou les ouvriers. De même, les hommes travaillent en moyenne près de 3 heures de plus que les femmes [5].

En mars 1998, le travail à **temps partiel** concerne 17,1 % des salariés (5,6 % des hommes et 31,6 % des femmes). Il continue d'augmenter mais plutôt au bénéfice du temps partiel choisi. En 1998, 38,5 % des personnes travaillant à temps partiel sont en **sous-emploi** (contre 39,5 % en 1997 et 38,2 % en 1996) [2].

En 1997, le temps partiel concerne 17 % des personnes ayant un emploi dans l'**Union européenne**. Aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni et au Danemark, elles sont plus de 20 % dans ce cas contre moins de 10 % dans les pays de l'Europe du sud [4].

En 1997, le nombre de jours de **grève** est légèrement supérieur à 800 000, chiffre qui correspond à un retour au niveau de conflictualité observé au début de la décennie 90 [6].

En 1998, un salarié sur deux utilise l'informatique dans son travail contre un quart il y a dix ans. Mais si plus de neuf cadres et employés administratifs sur dix travaillent avec un ordinateur, c'est le cas pour seulement un ouvrier non qualifié sur dix [3].

DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** Depuis 1982, la durée légale du travail effectif des salariés était fixée à 39 heures par semaine. La *loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail* (adoptée le 19/5/1998 par l'Assemblée nationale) fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35 heures par semaine à compter du 1/1/2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1/1/2002 pour les entreprises de 20 salariés ou moins.
- **Durée du travail offerte.** Elle concerne la durée proposée par les entreprises à l'ensemble des salariés à temps plein et ne tient pas compte des pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie, ni des heures supplémentaires propres à chaque salarié. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.
- **Durée du travail effective.** Elle concerne le temps de travail effectué réellement par les salariés de l'entreprise et prend explicitement en compte les congés, l'absentéisme, les grèves et le travail à temps partiel.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement, salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette définition est comparable à celle du BIT.
- **Le sous-emploi.** Pour le BIT, l'emploi inclut les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire, ou disponibles pour un tel travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Réduire la durée du travail / de la théorie à la pratique », *Le Livre de Poche*, Hachette, 1997.
- « Durées du travail et emplois : Rapport du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts », *Documentation française*, 1998.
- *Données sociales 1999*, Insee : « Le développement du travail à temps partiel » ; « L'aménagement et la réduction du temps de travail ».
- *INSEE-Première* : « Travailler au-delà de la durée habituelle », n° 591, juin 1998 ; « Quand on travaille moins que d'habitude », n° 606, septembre 1998 ; « Les caractéristiques familiales des salariés à temps partiel dans le secteur privé », n° 626, janvier 1999.

SOURCES

- [1] « La baisse de la durée du travail », *INSEE-Première*, n° 439, mars 1996.
- [2] « Le taux de chômage a reculé de 0,5 point en un an », *INSEE-Première*, n° 593, juin 1998 et « Enquête sur l'emploi de 1998. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 141-142, septembre 1998.
- [3] « En 1998, plus d'un salarié sur deux utilise l'informatique dans son travail », *Premières synthèses*, Dares, n° 98-12, 53-2.
- [4] *Enquête sur les forces de travail-résultats 1997*, Eurostat, thème 3, série C, 1998.
- [5] « Durée et rythmes de travail en 1995 », *Données sociales 1999*, Insee.
- [6] « Les conflits en 1997 : stabilité dans le privé et le semi-public », *Premières synthèses*, Dares, n° 99-01, 02.1.

DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL 9.4

Proportion de salariés à temps partiel en mars 1998 [2]

Activité économique	%		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	7,1	34,8	15,8
Industries agricoles et alimentaires	3,3	21,7	10,4
Industries de biens de consommation	3,4	13,7	8,3
Industrie automobile	1,2	11,4	2,7
Industries de biens d'équipement	1,9	18,7	4,9
Industries de biens intermédiaires	2,2	12,4	4,7
Énergie	1,7	21,9	6,0
Construction	1,9	41,8	5,6
Commerce	5,4	33,8	17,9
Transports	3,5	22,4	7,4
Activités financières	2,7	22,5	13,5
Activités immobilières	7,3	30,1	20,7
Services aux entreprises	7,1	30,2	16,9
Services aux particuliers	15,3	48,0	36,0
Éducation, santé, action sociale	10,9	31,7	25,6
Administrations	6,3	33,4	18,3
Ensemble des salariés	5,6	31,6	17,1

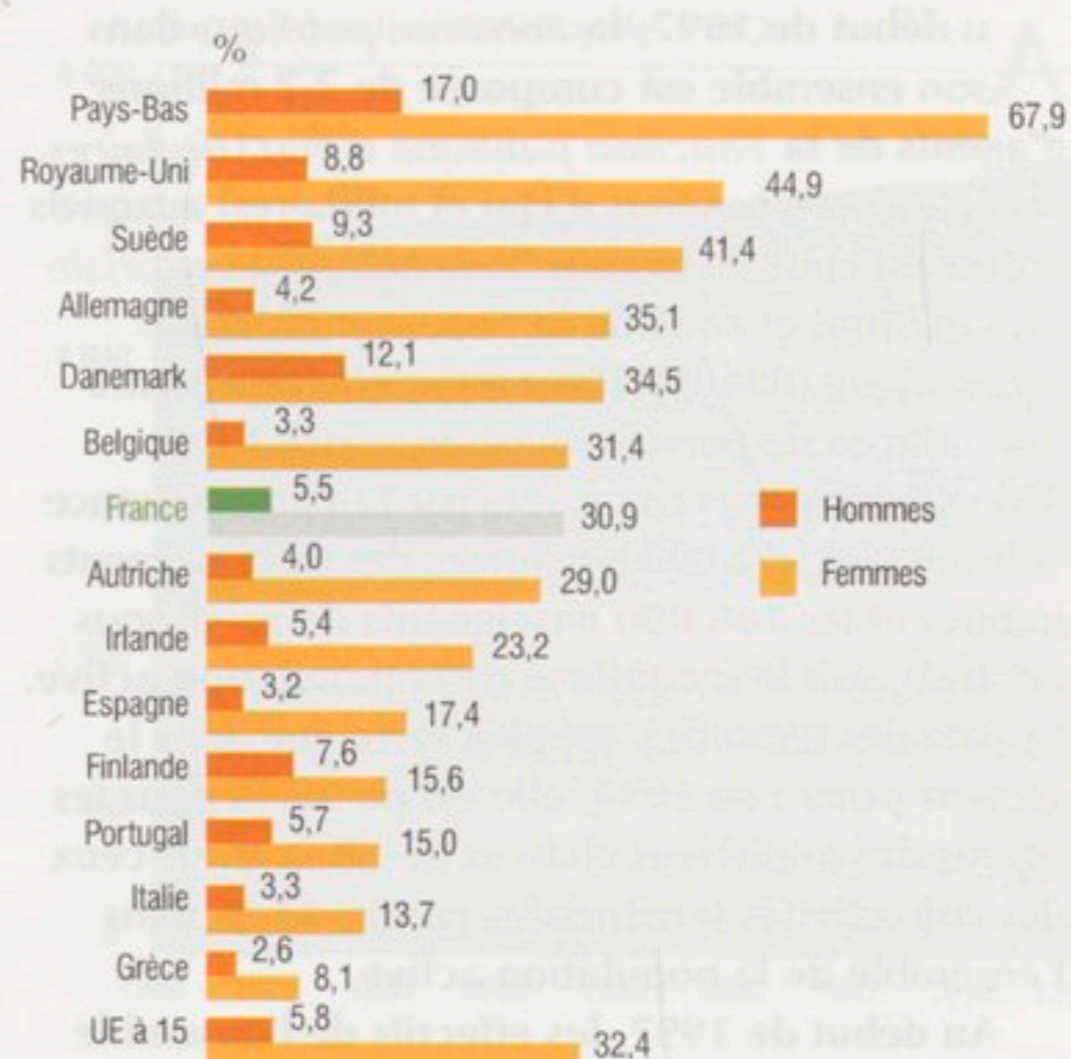
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet dans l'Union européenne [4]

	heures		
	1987	1990	1997
Allemagne	40,7	39,9	40,1
Autriche	40,6	40,1	40,0
Belgique	38,0	38,0	38,3
Danemark	39,8	39,0	38,6
Espagne	41,1	40,7	40,6
Finlande	...	38,4	39,1
France	39,8	39,6	39,7
Grèce	40,3	40,2	40,5
Irlande	40,5	40,4	40,1
Italie	38,7	38,6	38,5
Luxembourg	39,8	39,9	39,5
Pays-Bas	39,4	39,0	39,2
Portugal	42,3	41,9	40,9
Royaume-Uni	43,2	43,7	44,0
Suède	40,7	40,7	40,1

Proportion de salariés utilisant l'informatique [3]

	%		
	1987	1993	1998
Cadres et prof. intellectuelles sup.	51,0	70,5	85,0
dont : cadres de la Fonction publique	42,7	73,9	90,9
professeurs et professions scientif.	39,4	55,5	72,1
Professions intermédiaires	38,8	54,2	70,9
dont : instituteurs et assimilés	31,1	36,6	60,8
Employés	30,5	43,3	51,4
dont : policiers et militaires	22,8	50,3	64,4
employés de commerce	15,1	30,0	48,9
Ouvriers qualifiés	7,4	13,8	23,9
dont : manutention, magasinage, transport	16,7	31,4	50,3
Ouvriers non qualifiés	3,3	6,5	10,9
dont : de type industriel	4,4	10,4	17,3
Ensemble	25,7	39,3	50,9

Temps partiel dans l'Union européenne en 1997 [4]



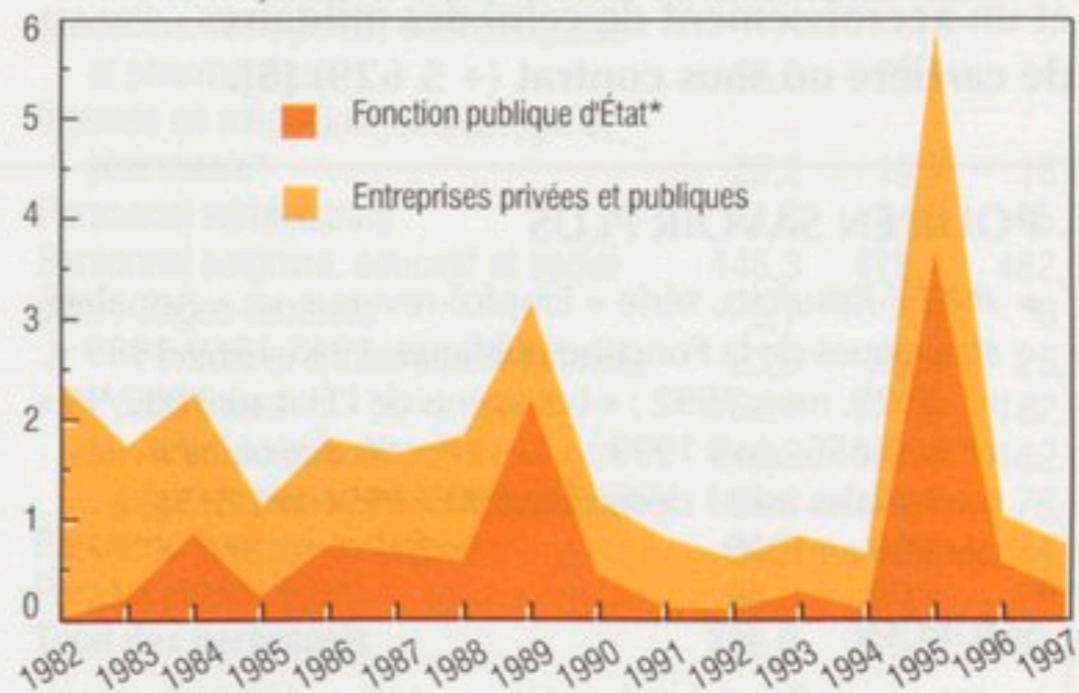
Durée hebdomadaire habituelle du travail pour les actifs* à temps complet en 1995 [5]

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs	64 h 57	48 h 51	59 h 51
Artisans, comm., chefs d'entr.	54 h 44	51 h 17	53 h 38
dont : commerçants	58 h 38	53 h 10	56 h 14
Cadres et prof. intellect. sup.	46 h 32	42 h 16	45 h 25
Professions intermédiaires	41 h 47	39 h 41	41 h 00
Employés	41 h 12	39 h 49	40 h 14
dont : employés adm. des entr.	39 h 30	39 h 06	39 h 09
policiers et militaires	42 h 58	...	42 h 50
Ouvriers	40 h 35	38 h 57	40 h 19
dont : chauffeurs	43 h 30	...	43 h 28
ouvriers non qual. dans l'ind.	39 h 29	38 h 41	39 h 12
Ensemble des actifs	43 h 42	40 h 50	42 h 37
dont : ensemble des salariés	41 h 48	39 h 56	41 h 05

* Hors enseignants et hors actifs ne déclarant pas d'horaire habituel (8 %).

Les conflits du travail de 1982 à 1997 [6]

millions de journées individuelles non travaillées



* Y compris France Télécom et La Poste (sauf en 1996), à l'exclusion de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale.

PRÉSENTATION

Au début de 1997, la **Fonction publique** dans son ensemble est composée de 2,2 millions d'agents de la **Fonction publique d'État** (**titulaires, non titulaires**, ouvriers d'État et militaires) auxquels s'ajoutent ceux de la **Fonction publique territoriale** (1,4 million) et ceux de la **Fonction publique hospitalière** (844 000). Au total, elle représente 5,4 millions de personnes (si on y inclut les 450 000 personnes employées par La Poste et France Télécom, les 292 000 personnes des établissements publics et les 146 000 enseignants du privé sous contrat), soit le cinquième de la population active. La part des femmes y est plus forte que dans le secteur privé : en 1996, elle est de 56 % pour les agents des ministères civils et de 60 % pour ceux des collectivités territoriales contre 45 % dans l'ensemble de la population active.

Au début de 1997, les effectifs de l'ensemble de la Fonction publique d'État représentent toujours plus de la moitié de l'ensemble de la Fonction publique. Ils ont augmenté de 10 % depuis 1980 (+ 21 % pour ceux des ministères civils mais - 15 % pour ceux de la Défense). Dans le même temps, ceux de la Fonction publique hospitalière croissent de 20 % et ceux de la Fonction publique territoriale de 36 %.

Dans la Fonction publique territoriale, la proportion de non titulaires est importante (34 % contre 13 % dans celle d'État et 5 % dans la Fonction publique hospitalière hors médecins), ainsi que celle des agents de catégorie C (78 % contre 31 % dans celle d'État) même si leur part relative diminue régulièrement. En 1996, elle emploie 147 000 **CES**, ce qui augmente ses effectifs de 10 % [1] [4] [6].

Les **effectifs budgétaires** des ministères civils (1 681 577 prévus dans la loi de finances pour 1999), sont quasiment stables depuis 4 ans [2].

Pour ce qui concerne les **effectifs militaires**, le budget 1999 prévoit, comme en 1998, la diminution du nombre des appelés (- 38 901), et un accroissement de celui des militaires de carrière ou sous contrat (+ 5 629) [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ; « Les agents de l'État au 31/12/96 », n° 655-656, avril 1999 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1995, 1996 et 1997 », à paraître en 1999.

SOURCES

[1] *Les collectivités locales en chiffres 1998*, direction générale des collectivités locales, La Documentation française.

DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la **Fonction publique d'État** (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de La Poste et de France Télécom ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), la **Fonction publique territoriale** (personnel des collectivités locales) et la **Fonction publique hospitalière** (personnel des hôpitaux publics).
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
 - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
 - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
 - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Effectifs de la défense.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence.
- **CES.** Voir définition au mot-clé 9.4.

[2] « La loi de finances pour 1999 : tableaux de synthèse », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 155, mars 1999.

[3] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1998*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

[4] Division exploitation des fichiers administratifs, Insee.

[5] « La défense en chiffres 1999 », *Armées d'aujourd'hui*, Dicod, ministère de la Défense, n° 237, février 1999.

[6] « L'emploi dans les collectivités locales », *INSEE-Première*, n° 637, mars 1999.

EMPLOI DE LA FONCTION PUBLIQUE 9.5

Effectifs de la Fonction publique et répartition par catégorie statutaire [1] [4] [6]

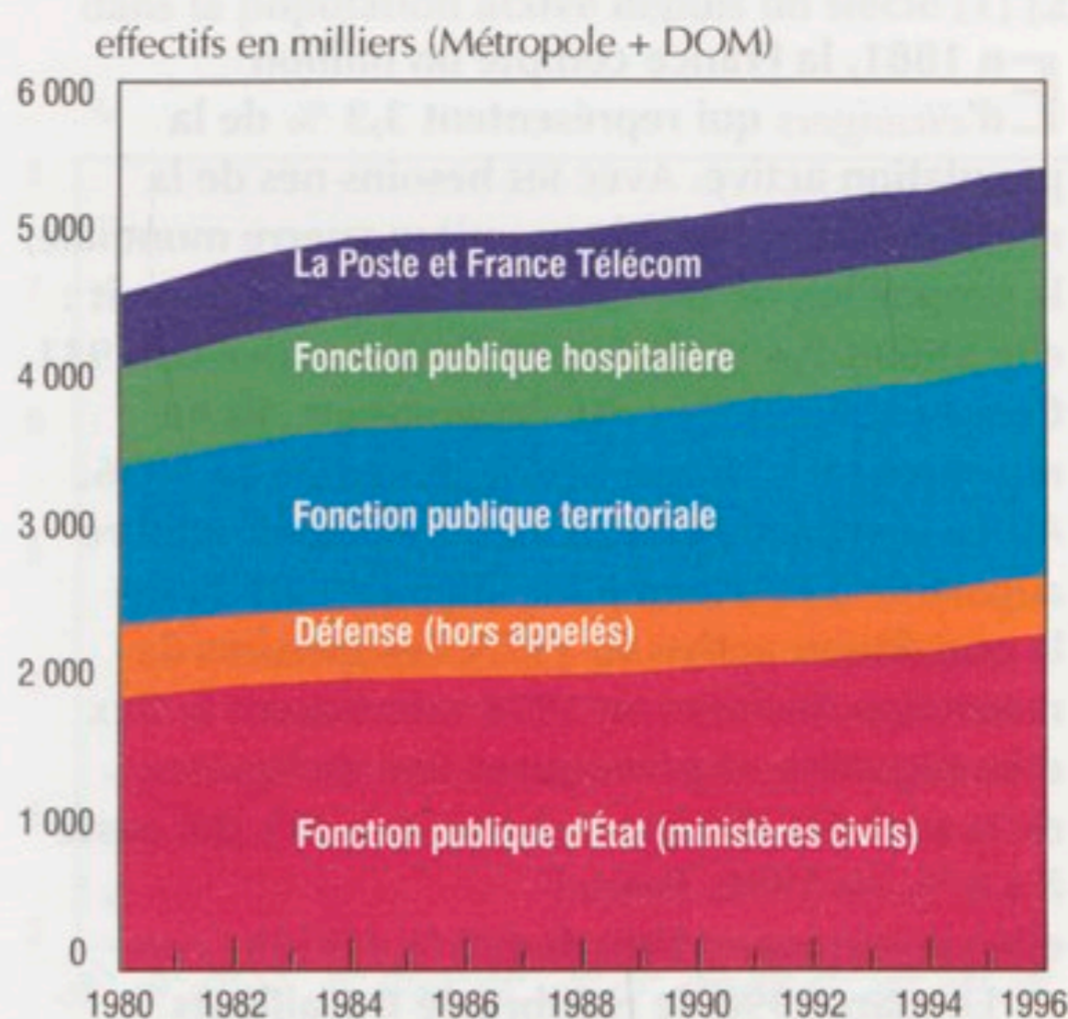
effectifs en milliers (Métropole + DOM)

	Mars 1969	1/1/1983	1/1/1997
Fonction publique d'État*	2 067,5	2 813,8	2 230,2
Répartition par catégorie en % :			
A	16,8	24,0	38,0
B	39,3	34,4	31,2
C et D	43,9	41,6	30,8
Proportion de titulaires	72,6	79,8	87,0
Fonction publique territoriale**	618,1	1 103,0	1 462,7
Répartition par catégorie en % :			
A	2,7	5,0	8,6
B	6,8	11,0	13,5
C et D	90,5	84,0	77,9
Proportion de titulaires	51,4	63,1	65,8
Fonction publique hospitalière***	360,0	750,3	843,7
Ensemble	3 045,6	4 667,1	4 536,6

* Non compris les effectifs des établissements publics, les CES, les enseignants du privé sous contrat et, depuis 1992, les effectifs de La Poste et France Télécom et les appelés du contingent.

** Non compris les CES (146 950 au 1/1/97). *** Hôpitaux publics, hospices et maisons de retraites publiques autonomes : personnels médicaux et non médicaux.

La Fonction publique de 1980 à 1996 [6]



Effectifs des collectivités locales [1]

effectifs en milliers (métropole + DOM)

	p 1/1/1997	97/96 %
Organismes régionaux et départementaux	211,0	1,8
Régions	8,5	6,8
Départements	155,1	1,3
Autres établissements*	47,4	2,8
Organismes communaux et intercommunaux	1 098,8	1,1
Organismes communaux	997,6	0,9
Organismes intercommunaux	101,2	3,1
Organismes privés d'administration locale	93,2	0,3
Ensemble des administrations locales	1 403,0	1,1
Autres organismes**	59,6	0,1
Effectifs totaux (hors CES)	1 462,6	1,1
Contrats emplois-solidarité	147,0	-3,7
Effectifs totaux (y compris CES)	1 609,6	0,6
dont : départements d'outre-mer	65,3	-3,3

* Y c. Services départementaux d'incendie et Préfecture de Police de Paris.

** Offices publics d'HLM, EPIC, caisses de crédit municipal et associations syndicales autorisées.

Effectifs de la Fonction publique d'État* [4]

	31/12/1995		31/12/1996	
	milliers	dont titulaire %	milliers	dont titulaire %
Budget de l'État	2 214,4	86,7	2 230,2	87,0
- ministères civils	1 827,3	88,5	1 839,1	88,8
dont : Femmes	1 019,8	89,0	1 028,1	89,3
Temps partiel	238,2	67,0	250,4	66,7
- ministère de la Défense	387,1	78,5	391,1	78,5
Enseignement privé				
sous contrat	144,5	0,9	145,9	0,9
Établissements publics	262,7	31,0	291,7	28,1
La Poste et France Télécom	460,3	87,8	451,2	87,2
Ensemble	3 081,9	78,1	3 119,0	77,5
dont : Femmes	1 519,7	75,4	1 547,0	74,5
Temps partiel	449,7	47,2	486,0	45,7

* Métropole, DOM et services à l'étranger.

Effectifs* de la défense dans quelques pays [5]

	(a) Terre	Air	Mer	(b) Réserves
Belgique	28 250	11 600	2 600	152 050
Royaume-Uni	113 900	52 540	44 500	376 300
France	186 744	70 802	53 624	292 500
Italie	165 600	63 600	40 000	304 000
Espagne	127 000	30 000	36 950	447 900
Pays-Bas	27 000	11 980	13 800	75 000
Allemagne	230 600	76 200	26 700	315 000
États-Unis (c)	479 400	370 300	380 600	1 350 550

* Sources : OTAN « Military Balance » 98/99 et données nationales pour la France (budget 1999).

(a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France.

(b) Réserves mobilisables. (c) Non compris dans les effectifs 171 300 hommes du Marine Corps.

Personnels hospitaliers du secteur public [3]

effectifs en milliers au 1^{er} janvier

	1990	1996	p 1997
Médecins, biologistes, odontologistes et pharmaciens	66,0	79,7	81,0
Internes en médecine, odontologie et pharmacie*	22,2	19,2	18,9
Personnel administratif	71,8	74,5	75,3
Personnel soignant, éducatif et social	446,3	478,4	482,6
dont : Sages-femmes	5,7	6,6	6,7
Personnel encadrement infirmier	23,8	25,9	25,9
Infirmiers	162,1	179,2	182,7
Aides-soignants	140,2	161,4	162,4
Agents des services hospitaliers	88,9	79,4	78,3
Personnel médico-technique	31,2	33,6	34,1
Personnel technique	98,5	90,2	89,3
Total des personnels	736,0	775,6	781,2

* Y c. les faisant fonction d'interne (FFI) et les diplômés interuniversitaires de spécialité (DIS).

PRÉSENTATION

En 1881, la France compte un million d'étrangers qui représentent 3,3 % de la population active. Avec les besoins nés de la reconstruction après la première guerre mondiale, la proportion de travailleurs étrangers s'accroît : elle atteint 7,4 % de la population active en 1931. Conséquence de la crise économique, ils ne représentent plus que 6,1 % des actifs en 1936. Après la seconde guerre mondiale, leur nombre augmente à nouveau pour atteindre 7,3 % de la population active en 1975. Les mesures de restriction décidées en 1974 ralentissent le flux d'immigration et provoquent une diminution de la part des étrangers parmi les actifs qui passe à 6,4 % en 1990. Selon l'enquête sur l'emploi, elle est, en mars 1998, de 6,2 % [1] [2].

En mars 1998, le nombre de travailleurs étrangers est estimé à 1 586 700, en hausse de 1 % par rapport à l'année précédente. Ils sont plus touchés par le chômage (23,7 % d'entre eux sont chômeurs) que les Français (11,1 %).

Près d'un travailleur étranger sur deux est ouvrier, un sur quatre est employé et 7 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie plus d'étrangers que l'industrie et c'est dans la construction et les services aux particuliers qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux.

En 1998, les Portugais sont toujours les plus nombreux (20 %) devant les Algériens (15 %) et les Marocains (14,5 %) mais depuis 1985 la part des Marocains augmente, tandis que celle des Algériens, après avoir diminué, se stabilise. La proportion des ressortissants d'Afrique noire progresse (8 % en 1998 contre 3 % en 1985) [1].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'Union européenne. En 1997, ils y représentent en moyenne 4,7 % de la population active. Cette proportion varie de 10 % en Autriche et en Allemagne, à 4 % en Suède, au Royaume-Uni, et aux Pays-Bas, et 1 % au Portugal, en Espagne, en Finlande et en Italie [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel 1997*, Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI), septembre 1998.
- *Tendances des migrations internationales*, OCDE, août 1998.
- « Les immigrés en France », *Contours et Caractères*, Insee, février 1997.
- « Moins de 5 % de non-nationaux dans l'Union européenne au 1.1.1993 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, 1996.
- « En quatre ans, recul de l'emploi des salariés étrangers dans le secteur privé », *Premières synthèses*, Dares, n° 32.1, 97-08.

DÉFINITIONS

- **Nombre des étrangers.** Seuls les recensements généraux de la population sont à même de faire le point, tous les sept ou huit ans, sur le nombre d'étrangers résidant en France. D'autre part le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) fournissent des chiffres sur les entrées de travailleurs étrangers (sauf algériens).
- **Enquête sur l'emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1998 - résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 141-142, septembre 1998.
- [2] « Les étrangers en France », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- [3] *La balance des paiements et la position extérieure de la France en 1997*, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie; Banque de France.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail - résultats 1997*, Eurostat, thème 3, série C, 1998.

EMPLOI DES ÉTRANGERS 9.6

Étrangers actifs en mars 1998 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CS%
	milliers	%	
Agriculteurs exploitants	6,4	0,4	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	128,4	8,1	7,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	109,7	6,9	3,5
Professions intermédiaires	135,4	8,5	2,7
Employés	400,0	25,2	5,3
Ouvriers	754,3	47,5	10,8
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	52,5	3,3	14,8
Total	1 586,7	100,0	6,2
dont : salariés	1 069,2	67,4	5,4

Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 1998 [1]

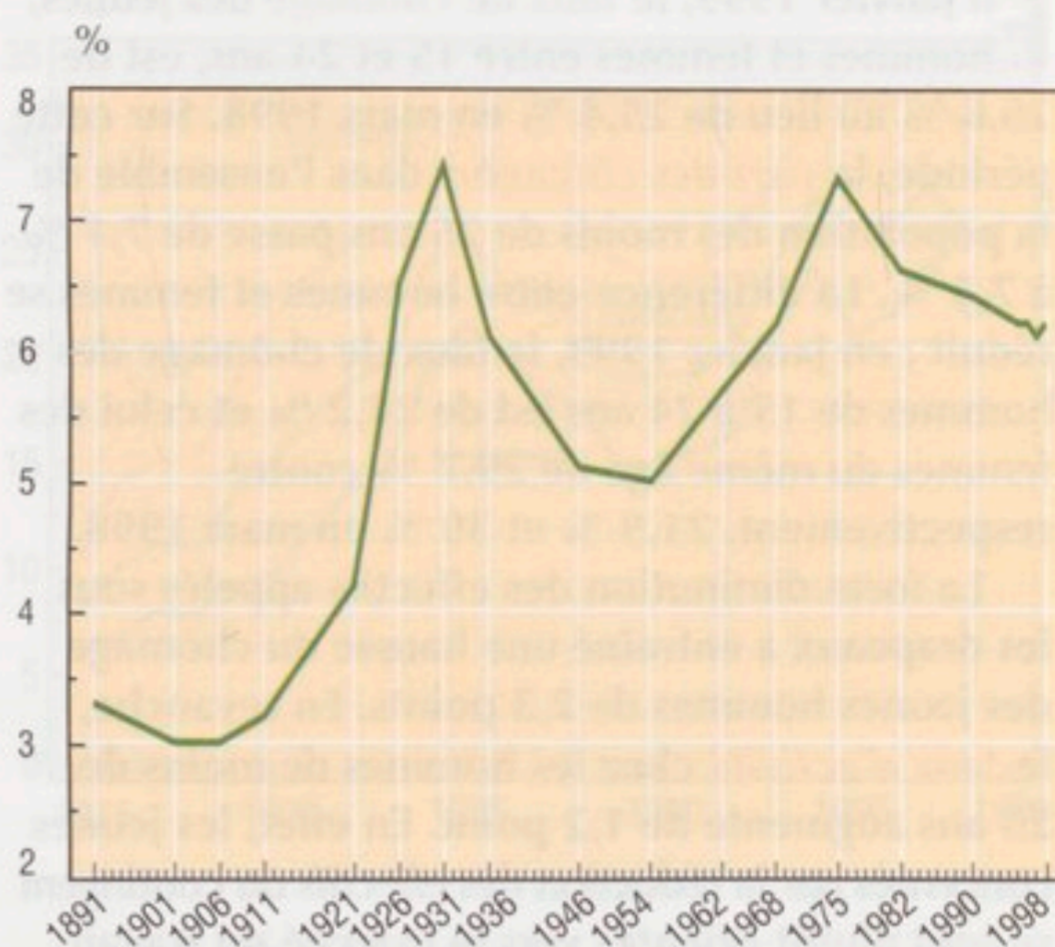
Activité économique	Effectifs		Proportion d'étrangers %
	milliers	%	
Agriculture, sylviculture, pêche	29,1	2,7	9,8
Industries agricoles et alimentaires	20,8	1,9	3,8
Industries de biens de consommation	46,3	4,3	6,2
Industrie automobile	27,0	2,5	9,5
Industries de biens d'équipement	29,8	2,8	3,9
Industries de biens intermédiaires	98,7	9,2	6,8
Énergie	3,4	0,3	1,5
Construction	163,6	15,3	15,2
Commerce	107,5	10,1	4,4
Transports	31,8	3,0	3,6
Activités financières	16,0	1,5	2,4
Activités immobilières	39,1	3,7	15,6
Services aux entreprises	143,8	13,4	6,1
Services aux particuliers	173,1	16,2	11,5
Éducation, santé, action sociale	91,3	8,5	2,4
Administrations	47,3	4,4	1,8
Activité indéterminée	0,6	0,1	9,4
Total	1 069,2	100,0	5,4

Population active* étrangère dans l'Union européenne en 1997 [4]

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	(a) %	milliers	(a) %
Allemagne	3 434	8,8	2 328	5,9
Autriche	385	10,1	339	8,9
Belgique	333	7,9	92	2,2
Danemark	71	2,5	49	1,7
Espagne	126	0,8	72	0,4
Finlande	25	1,0	21	0,8
France	1 568	6,2	969	3,8
Grèce	93	2,2	85	2,0
Irlande	52	3,4	7	0,5
Italie	132	0,6	113	0,5
Luxembourg	70	40,5	6	3,5
Pays-Bas	275	3,6	142	1,9
Portugal	47	1,0	37	0,8
Royaume-Uni	1 068	3,7	613	2,1
Suède	198	4,5	108	2,5
Union Européenne	7 877	4,7	4 981	3,0

* Chômeurs inclus. (a) Par rapport à la population active totale.

Évolution de la part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]



Taux de chômage selon la nationalité en mars 1998 [1]

Nationalité	Ensemble	%	
		dont jeunes de 15 à 24 ans	dont femmes
Français	11,1	24,7	13,2
- de naissance	10,9	24,6	13,0
- par acquisition	17,0	30,5	19,4
Étrangers	23,7	38,9	26,5
Ressortissants de l'UE	10,2	15,2	10,4
dont : Espagnols	7,3	...	6,3
Italiens	14,9	22,0	20,5
Portugais	9,6	20,1	9,8
Autres membres de l'UE	11,1	...	10,4
Étrangers hors UE	31,4	47,2	37,0
dont : Algériens	34,4	61,1	41,0
Marocains	36,1	50,9	37,9
Tunisiens	30,6	57,2	44,1
Autres Africains	32,3	58,6	39,1
Ensemble	11,8	25,4	13,8

Envois de fonds des travailleurs étrangers en France vers leur pays d'origine [3]

Pays destinataires	millions de francs		
	1995	1996	1997
Union européenne	9 491	9 173	9 599
dont : Portugal	6 977	6 825	7 012
Espagne	1 120	1 007	881
Italie	313	296	458
Allemagne	323	312	364
Belgique	298	274	332
Royaume-Uni	198	211	210
Pays du Maghreb	5 082	5 277	5 734
Pays de la zone franc	51	210	494
Reste du monde	1 060	1 023	1 063
dont : États-Unis	177	185	229
Suisse	165	131	156
Total	15 684	15 683	16 890

9 emploi

PRÉSENTATION

En janvier 1999, le **taux de chômage** des jeunes, hommes et femmes entre 15 et 24 ans, est de 26,6 % au lieu de 25,4 % en mars 1998. Sur cette période, la **part des chômeurs** dans l'ensemble de la population des moins de 25 ans passe de 7,1 % à 7,5 %. La différence entre hommes et femmes se réduit ; en janvier 1999, le taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans est de 24,2 % et celui des femmes du même âge de 29,7 % contre respectivement, 21,9 % et 30 % en mars 1998.

La forte diminution des effectifs appelés sous les drapeaux a entraîné une hausse du chômage des jeunes hommes de 2,3 points. En revanche, le **taux d'activité** chez les hommes de moins de 25 ans augmente de 1,2 point. En effet, les jeunes concernés par la réduction des effectifs du contingent se sont plutôt orientés vers le marché du travail que vers une prolongation de leurs études [1].

En mars 1998, près de la moitié des sortants du système éducatif de 1997 occupent un emploi. Parmi eux, 85 % ont moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise où ils travaillent et sont des **nouveaux embauchés**. 27 % des sortants recherchent un emploi et sont chômeurs, 14 % sont militaires du contingent et 11 % n'exercent, ni ne recherchent, d'activité professionnelle.

Les écarts de taux de chômage selon le **diplôme** demeurent très importants. Ainsi, sur deux jeunes ne détenant aucun diplôme qui se présentent sur le marché du travail, un est chômeur en mars 1998. Ce n'est le cas que pour 34 % des titulaires du brevet, 28 % des titulaires d'un CAP-BEP, 23 % des bacheliers, 15 % des diplômés du supérieur court et 13 % des diplômés du supérieur long [2].

Au 30 juin 1999, 200 645 emplois ont été créés dans le cadre du programme **emplois jeunes** : 109 095 dans les associations, les collectivités territoriales et les établissements publics, 75 000 à l'éducation nationale et 16 550 dans la police nationale. Ces créations d'emplois se sont traduites par 178 050 embauches dont 74 % concernent des jeunes à la recherche d'un emploi [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les transformations du marché du travail des jeunes et des femmes en France et dans trois autres pays européens », *Données sociales 1999*, Insee.
- « Le devenir des jeunes qui ont quitté le système éducatif après avoir passé moins de sept ans dans le second degré », *Note d'information, DPD*, n° 99-18, juin 1999.
- « Premier bilan d'une année du programme Nouveaux services-emplois jeunes », *Premières synthèses, Dares*, n° 09-1, mars 1999.
- « Génération 1992 : profil, parcours et emplois en 1997 », *Cereq Bref*, n° 149, janvier 1999.

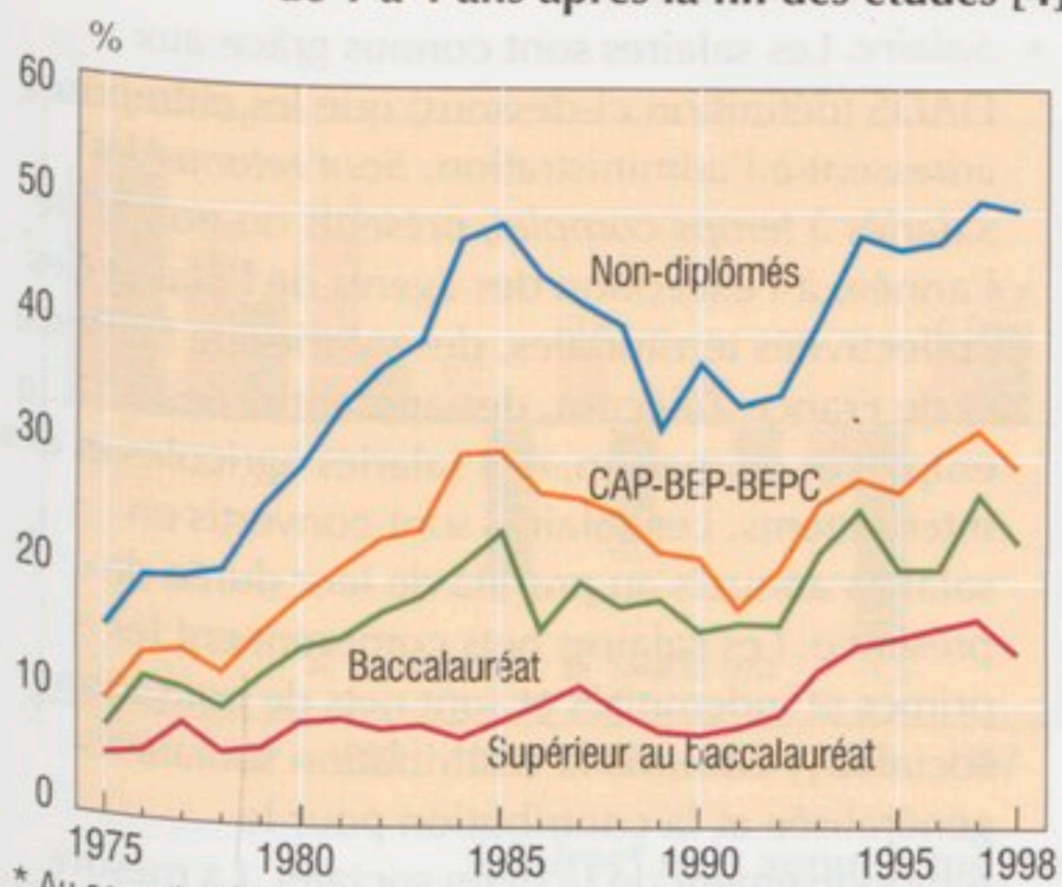
DÉFINITIONS

- **Taux d'activité**. Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs) par rapport à la population totale correspondante; les militaires du contingent et les apprentis sont considérés comme actifs occupés.
- **Taux d'emploi**. Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs, non compris les militaires du contingent) par rapport à la population totale.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris contingent et apprentis) et chômeurs.
- **Part des chômeurs**. Proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population considérée. Parmi les jeunes, compte tenu des nombreux effectifs scolarisés, la part des chômeurs est très inférieure au taux de chômage.
- **Part des actifs occupés**. Proportion du nombre d'actifs occupés par rapport à la population (part des actifs occupés + part des chômeurs = taux d'activité).
- **Formes particulières d'emploi**. Intérim, contrats à durée déterminée, apprentissage et contrats aidés.
- **Salaires médians**. Salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
- **Nouveaux embauchés**. Individus occupant un emploi et travaillant dans l'entreprise depuis moins d'un an, d'après la date et le mois d'entrée dans l'entreprise qu'ils déclarent à l'enquête sur l'emploi. Le taux de nouveaux embauchés est le rapport entre le nombre de nouveaux embauchés et le nombre d'actifs (emplois, chômeurs, jeunes du contingent)..
- **Emplois jeunes**. Voir 9.3.

SOURCES

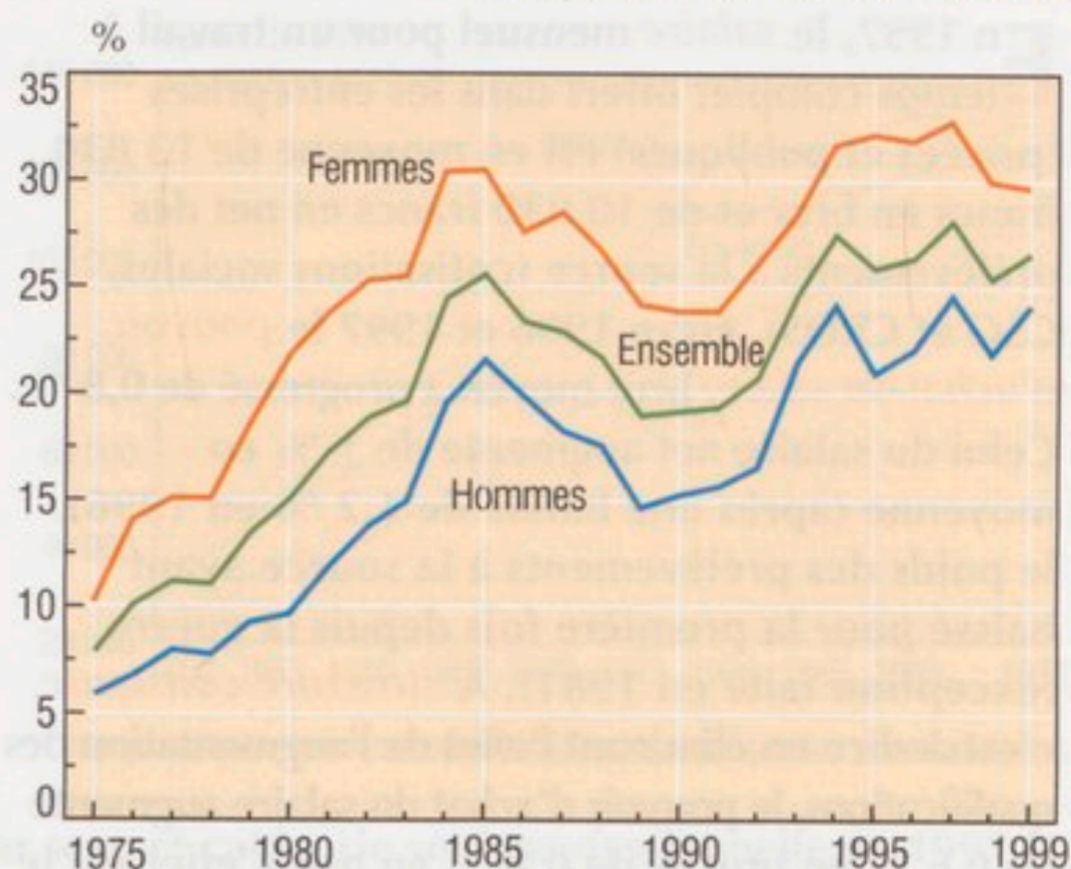
- [1] « Hausse de l'emploi sur dix mois - Enquête sur l'emploi de janvier 1999 », *INSEE-Première*, n° 658, juin 1999.
- [2] *Notes d'information, DPD* : « L'évolution de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes, 1 - Les sortants du système éducatif », n° 99-07, avril 1999 ; « 2 - Les emplois offerts », n° 99-08, avril 1999.
- [3] Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, internet, juin 1999.
- [4] Enquête sur l'emploi, Division Emploi, Insee.
- [5] « Enquête sur les forces de travail, principaux résultats 1997 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 5 - 1998.

Taux de chômage* selon le diplôme de 1 à 4 ans après la fin des études [4]



* Au sens du BIT.

Évolution du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans [1]



Situation des jeunes [4]

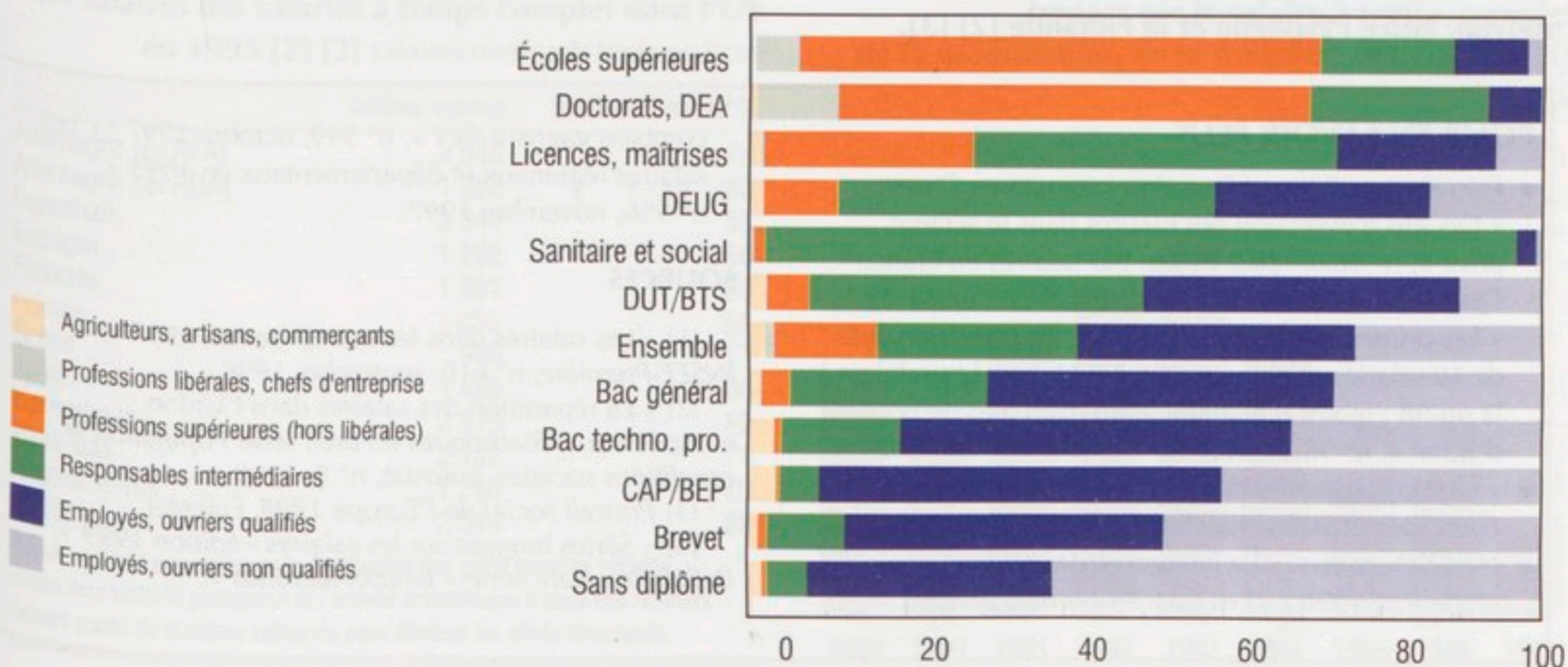
	1975	1985	1998
Population des 16-25 ans (en milliers)	8 257	8 457	7 721
Hommes	4 184	4 246	3 887
Femmes	4 073	4 205	3 834
Taux d'activité %			
Hommes	73,7	66,2	49,5
Femmes	58,7	54,5	41,3
Taux d'emploi %			
Hommes	64,1	48,0	35,2
Femmes	53,4	40,2	30,6
Part de chômage %			
Hommes	3,6	12,4	9,9
Femmes	5,3	14,3	10,6
Taux de chômage %			
Hommes	4,9	18,7	20,0
Femmes	9,0	26,2	25,8
Taux de scolarité %			
Hommes	23,5	31,3	48,1
Femmes	24,7	34,1	51,9
Taux d'inactivité non scolaire %			
Hommes	2,8	2,4	2,4
Femmes	16,7	11,4	6,8

Situation des jeunes* dans l'Union européenne en 1997 [5]

	Actifs	dont : chômeurs	Inactifs	dont : en cours de scolarité
Union européenne	45,9	21,2	54,1	88,8
Allemagne	49,7	10,7	50,3	90,5
Autriche	58,4	7,6	41,6	92,0
Belgique	32,0	21,3	68,0	95,0
Danemark	74,2	8,1	25,8	83,2
Espagne	40,7	39,2	59,3	93,2
Finlande	48,4	35,4	51,6	90,9
France	34,2	28,1	65,8	94,2
Grèce	35,5	31,0	64,5	87,6
Irlande	45,6	15,9	54,4	91,9
Italie	38,0	33,6	62,0	84,3
Luxembourg	37,4	7,3	62,6	92,5
Pays-Bas	63,1	9,7	36,9	75,7
Portugal	44,2	14,1	55,8	90,2
Royaume-Uni	64,4	13,6	35,6	79,0
Suède	41,1	21,9	58,9	88,5

* de 15 à 24 ans

Profession et diplômes des jeunes en mars 1998, 1 à 4 ans après la fin des études [4] %



revenus

PRÉSENTATION

En 1997, le **salair**e mensuel pour un travail à temps complet offert dans les entreprises (privées et publiques) est en moyenne de 13 830 francs en brut et de 10 930 francs en net des prélèvements à la source (cotisations sociales, CSG et CRDS). Entre 1996 et 1997 le **pouvoir d'achat du salair**e brut moyen a progressé de 0,8 %. Celui du salaire net augmente de 1 % en moyenne (après une baisse de 1,2 % en 1996), le poids des prélèvements à la source ayant baissé pour la première fois depuis la guerre (exception faite en 1981). À **structure constante**, c'est-à-dire en éliminant l'effet de l'augmentation des qualifications, le pouvoir d'achat du salaire augmente de 0,6 % en brut et de 0,8 % en net. L'effet sur le salaire moyen de l'élévation de la qualification des salariés (**effet de structure**) est resté faible (0,2 point en 1997 après 0,3 point en 1996). Ainsi la hausse du salaire moyen résulte plus de l'augmentation du salaire à structure constante que de celle des qualifications. C'était l'inverse depuis 1993.

En 1997, la moitié des salaires mensuels nets sont inférieurs à 8 830 francs, un quart à 6 920 francs. Les cadres ont perçu en moyenne un salaire mensuel net de 21 180 francs soit 2,6 fois celui des ouvriers comme des employés. Cet écart est stable depuis quinze ans, bien que le salaire des cadres évolue relativement moins vite depuis 1994. En moyenne, un homme salarié à temps complet perçoit une rémunération nette supérieure de 25 % à celle d'une femme [1].

Dans l'UE, les salaires bruts sont plus élevés dans les pays du nord que dans ceux du sud. Dans tous les États, les gains moyens des salariés à temps complet sont moins élevés pour les femmes que pour les hommes. Les écarts sont plus faibles dans les pays du nord (Finlande, Danemark, Suède) et plus élevés dans ceux du sud (Grèce, Espagne), au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. La France se situe à un niveau moyen, entre l'Espagne et la Finlande [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses et Premières informations, Dares* ; « Dix ans d'évolution des salaires dans le secteur privé », n° 96.07-28.2 ; « Les bas salaires en France - Quels changements depuis 15 ans ? », n° 97.11-48.1 ; « Les primes versées en 1997 dans les établissements de 10 salariés et plus », n° 98.07-31.1 ; « Les salaires à la mi-98 : moins d'augmentation mais plus de pouvoir d'achat », n° 98.11-48.1 .
- « Une comparaison des salaires France-Allemagne », *Économie et Statistique*, Insee, n° 315, 1998-5.
- *INSEE-Première* : « La hiérarchie des salaires », n° 487, septembre 1996 ; « Les salariés à temps partiel :

DÉFINITIONS

- **Salair**e. Les salaires sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous) que les entreprises adressent à l'administration. *Sont retenus les salariés à temps complet*, présents ou non toute l'année, à l'exception des agents de l'État et des collectivités territoriales, des salariés de La Poste et de France Télécom, des apprentis, des employés de maison, des salariés agricoles et des intermittents. Les salaires sont convertis en salaires annuels au prorata de leur durée de présence. Les salaires nets comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales (y compris la contribution sociale généralisée et la contribution pour le remboursement de la dette sociale). La mesure de l'évolution du salaire moyen peut être décomposée en deux éléments : une évolution du salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Évolution du salair**e à structure constante. Elle mesure l'évolution du salaire en figeant la structure des salariés par sexe et qualification (voir aussi 10.2).
- **Effet de structure**. Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la structure des salariés selon la qualification (voir aussi 10.2).
- **Déclaration annuelle de données sociales (DADS)**. Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la catégorie professionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations.
- **Évolution du pouvoir d'achat des salaires**. Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

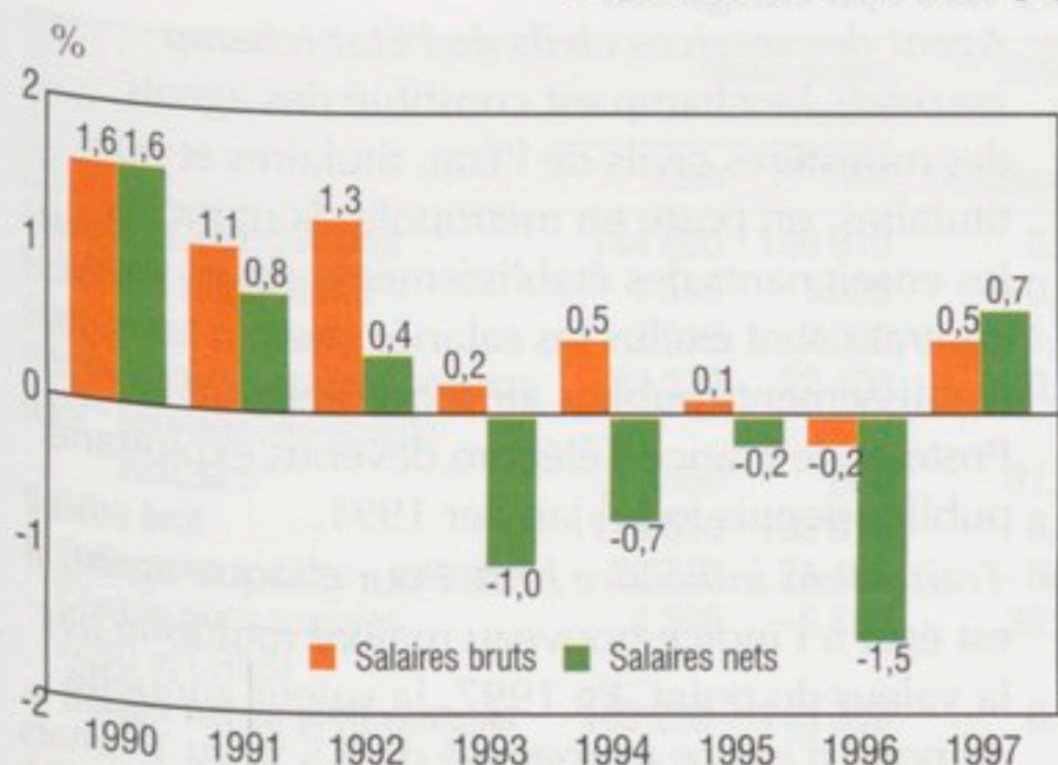
combien gagnent-ils ? », n° 549, octobre 1997 ; « Les salaires régionaux et départementaux en 1995 », n° 556, novembre 1997.

SOURCES

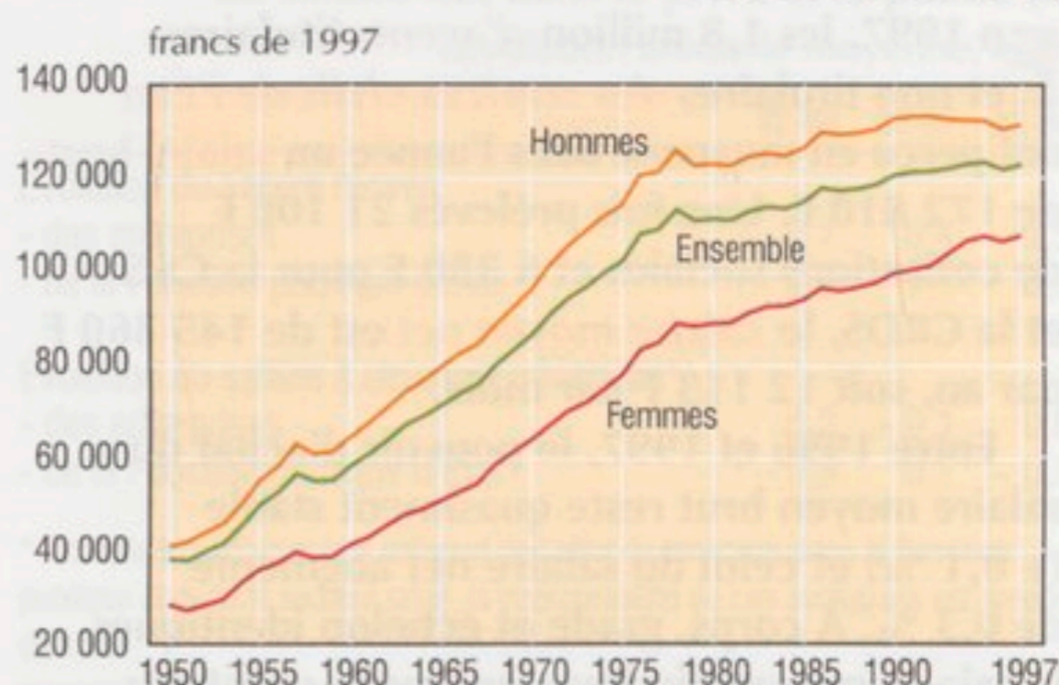
- [1] « Les salaires dans les entreprises en 1997 », *INSEE-Première*, n° 610, septembre 1998.
- [2] « La répartition des salaires dans l'Union européenne », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 8, 1998.
- [3] *Portrait social de l'Europe 1998*, Eurostat.
- [4] « Séries longues sur les salaires - édition 1999 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus ».

SALAIRES DES ENTREPRISES 10.1

Évolution du pouvoir d'achat des salaires à structure constante [1]



Évolution du pouvoir d'achat du salaire* net moyen de 1950 à 1997 [4]



* Champ : salariés à temps complet des entreprises privées et nationalisées.

Salaires* nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 1997 [1]

	Montants annuels en francs			Évolution 97/96 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres (y c. chefs d'entreprise salariés)	267 280	206 670	254 210	-0,1	-0,0	-0,2
Techniciens, agents de maîtrise	142 380	125 020	140 440	0,5	0,4	0,5
Autres professions intermédiaires	149 640	127 850	139 260	0,6	0,5	0,6
Employés	101 580	93 490	96 170	0,8	0,9	0,9
Ouvriers qualifiés	102 840	87 530	101 560	1,5	1,5	1,5
Ouvriers non qualifiés	90 690	78 190	86 700	1,8	1,7	1,8
Ensemble	139 430	111 840	131 120	0,8	1,2	0,9

* Pour les emplois à temps complet (hors effets des heures supplémentaires et du chômage partiel).

Évolution du pouvoir d'achat du salaire* net moyen [2] % par an en francs constants

	1951-1967	1967-1978	1978-1991	1991-1997
Salaire global**	4,5	3,9	0,5	0,1
dont : effet de structure	0,3	0,9	0,6	0,5
évolution à structure constante	4,2	3,0	-0,1	-0,4
Hommes	4,6	3,9	0,4	0,0
Femmes	4,5	4,7	0,9	0,5
Ouvriers	4,4	4,0	0,1	0,1
Employés	3,6	3,4	-0,2	-0,3
Cadres moyens ou professions intermédiaires***	4,6	1,6	-0,7	-0,3
Cadres supérieurs ou cadres et chefs d'entreprises***	5,4	1,1	-0,6	-0,5

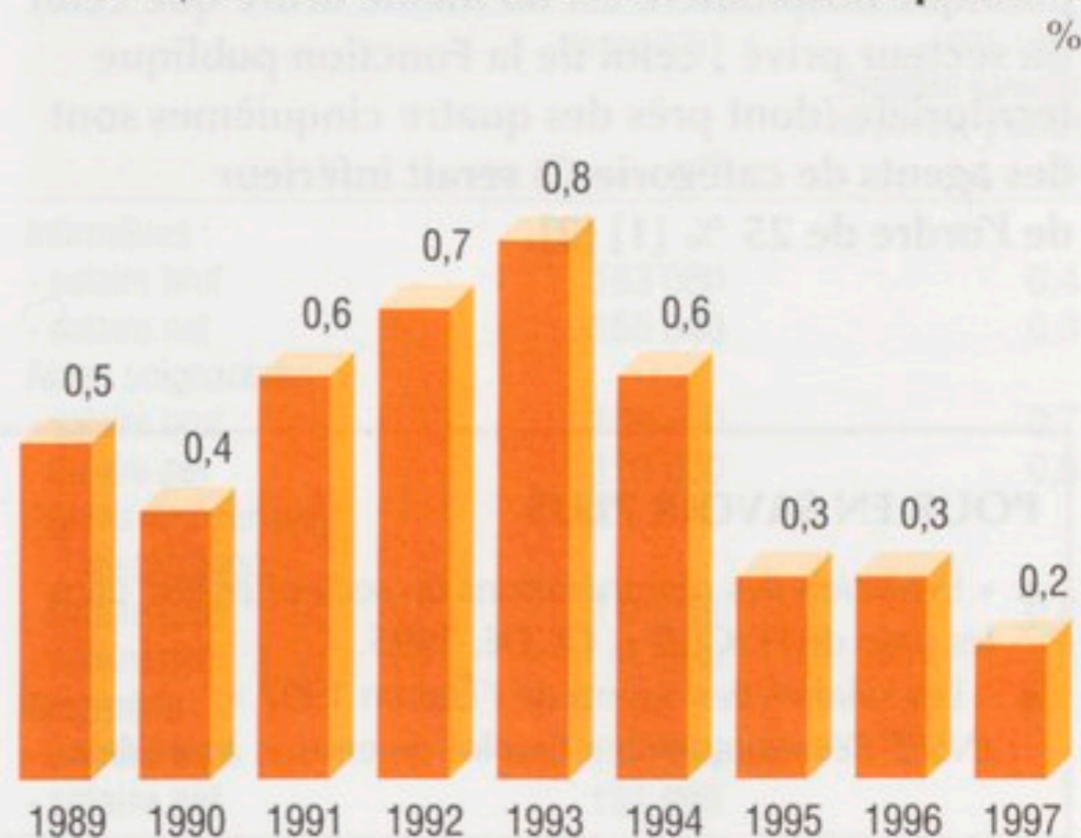
* Pour les emplois à temps complet. ** L'évolution apparemment divergente entre salaires global et par catégorie résulte du fait que la part des catégories les mieux rémunérées augmente. *** Changement de nomenclature des professions en 1984 qui concerne principalement les « professions intermédiaires » et les « cadres ».

Les salaires des salariés à temps complet dans l'UE en 1995 [2] [3] salaires mensuels bruts en écus

	Salaires moyens	Femmes/Hommes*%
Allemagne (ex RFA)	2 646	78
Allemagne (ex RDA)	1 886	83
Danemark	2 844	85
Espagne	1 208	80
Finlande	1 901	83
France	1 836	82
Grèce	996	71
Italie	1 469	86
Luxembourg	2 515	82
Pays-Bas	2 142	71
Royaume-Uni	1 740	76
Suède	2 044	89

* Écart calculé en appliquant la distribution des gains horaires salariés masculins selon la profession et l'activité économique à ceux des femmes faisant partie de la même catégorie pour éliminer les effets structurels.

Impact sur le salaire à temps complet de la modification de la structure des emplois [1]



Revenus

PRÉSENTATION

En 1997, les 1,8 million d'agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État ont perçu en moyenne dans l'année un salaire brut de 172 810 F. Une fois prélevés 21 100 F de cotisations sociales et 6 350 F pour la CSG et la CRDS, le salaire moyen net est de 145 360 F par an, soit 12 113 F par mois.

Entre 1996 et 1997, le pouvoir d'achat du salaire moyen brut reste quasiment stable (+ 0,1 %) et celui du salaire net augmente de 0,3 %. À corps, grade et échelon identiques, le salaire moyen diminue, en francs constants, de 0,5 % en brut et de 0,3 % en net. En ajoutant l'effet des avancements et promotions, le pouvoir d'achat du salaire net des seules personnes en place s'est accru de 1,7 %.

Par catégorie, les évolutions de salaire moyen net ont été plus favorables aux personnels administratifs et techniques de tous les niveaux. La hausse est significative pour l'ensemble des titulaires de catégorie B. Les enseignants bénéficient, comme en 1996, d'un effet de carrière plus fort que la moyenne. Les transformations d'emploi avec passage de la catégorie « instituteur et PEGC » (profession intermédiaire) à la catégorie « cadre enseignant », se sont poursuivies.

L'éventail des salaires est moins ouvert dans la Fonction publique d'État que dans le secteur privé : le rapport interdécile se situe à 2,5 au lieu de 3,0 pour les temps complet dans le secteur privé. Un cadre gagne en moyenne 1,7 fois plus qu'un employé ou un ouvrier dans la Fonction publique (contre 2,6 dans le privé).

Le salaire net moyen des agents de l'État est supérieur d'environ 11 % à celui du secteur privé, mais cet écart traduit essentiellement une qualification moyenne plus élevée (plus de la moitié des agents civils de l'État sont des enseignants). Le salaire moyen de la Fonction publique hospitalière est du même ordre que celui du secteur privé ; celui de la Fonction publique territoriale (dont près des quatre cinquièmes sont des agents de catégorie C) serait inférieur de l'ordre de 25 % [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ couvert).** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ; sont exclus les salariés des établissements publics ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1^{er} janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut.** Pour chaque agent, il est égal à l'indice nouveau majoré multiplié par la valeur du point. En 1997, la valeur annuelle du point d'indice a progressé de 0,5 % au 1^{er} mars et de 0,5 % au 1^{er} octobre. Elle est passée, après ces deux revalorisations, de 322,44 F à 325,67 F, soit une augmentation de 1 %. En moyenne annuelle pour 1997, l'impact de ces deux revalorisations a été un peu supérieur à 0,5 %.
- **Salaire moyen des agents de l'État.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12 des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche, les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année $n - 1$. Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou glissement vieillissement-technicité (GVT) « solde ».** Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'effet de carrière ou GVT « positif » et de l'effet des départs et des embauches ou « entrées-sorties » généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT « positif ».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Évolution des rémunérations du secteur public dans les pays de l'OCDE », OCDE, 1995.
- « Les salaires des agents de l'État en 1997 », INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », à paraître.

SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 1997 », INSEE-Première, n° 627, janvier 1999.
- [2] « L'évolution des salaires jusqu'en 1997 », Synthèses, Statistique publique, n° 26, juillet 1999.

SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

**Éléments du salaire net annuel moyen
des agents de l'État [1]**

	Niveau moyen F courants		97/96 %
	1996	1997	F constants
Traitement indiciaire brut	144 600	146 810	0,3
Indemnité de résidence*	1 590	1 600	-0,6
Supplément familial*	2 010	2 000	-1,7
Primes et rémunérations annexes	22 330	22 400	-0,9
dont : nouvelle bonification indiciaire*	360	660	81,2
Salaire brut	170 530	172 810	0,1
- Cotisations sociales « salariés »	22 710	21 100	-8,2
- Contributions sociales (CSG et CRDS)	4 590	6 350	36,7
= Salaire net de prélèvements	143 230	145 360	0,3

* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

**Comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat
du salaire net dans le privé et le public [2]**

	évolution annuelle moyenne, en %		
	82-88	88-97	82-97
Évolution du salaire moyen			
- des entreprises	0,7	0,4	0,5
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,1	0,6
Évolution du salaire à structure constante*			
- des entreprises	0,2	-0,1	0,0
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,1	-0,2

* Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

Salaires nets des agents de l'État en 1997, selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [1]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements		Évolution 1997/96 du pouvoir d'achat %		Effet de carrière 1997/96
	1997 milliers	1997/96 %	en francs courants	part des primes %	de la moyenne	à structure constante	%
Ensemble	1 818,8	0,8	145 360	15,4	0,3	-0,3	1,7
dont : tous enseignants	1 025,4	1,1	156 130	11,2	0,3	-0,1	2,0
Cadres	746,1	7,1	186 200	15,9	-1,3	-0,2	1,8
Administratifs et techniques	112,5	0,9	232 530	29,0	0,1	-1,6	1,9
Professeurs agrégés et certifiés	633,6	8,3	177 640	12,8	-1,3	0,0	1,8
Professions intermédiaires	580,2	-5,7	126 260	11,9	-0,2	-0,2	2,1
dont : Instituteurs et PEGC	391,8	-8,7	120 940	7,4	-0,9	-0,2	2,3
Professions administratives	99,0	0,9	139 200	21,3	0,3	-0,8	1,6
Police et prisons	12,7	-0,3	163 190	24,4	-0,2	-0,5	1,7
Personnels techniques	61,8	-0,6	129 620	18,4	0,6	0,8	2,6
Employés et ouvriers	492,5	-0,1	106 840	18,8	-0,2	-0,6	0,8
dont : Employés administratifs	217,6	0,0	105 460	17,8	-0,4	-0,7	0,4
Police et prisons	110,6	0,5	135 490	28,8	-1,2	-1,0	1,0
Ouvriers, agents de service	158,9	-0,6	89 640	9,8	0,0	-0,2	1,0
Titulaires	1 523,6	0,9	150 970	15,8	0,3	-0,3	1,7
Catégorie A	699,2	4,1	189 030	16,2	-0,7	-0,2	2,0
Catégorie B	350,8	-4,2	133 440	11,6	0,7	-0,1	1,9
Catégorie C	473,6	0,2	108 870	18,6	-0,3	-0,6	0,8

* Effectifs évalués en " année-travail à plein temps ".

**Évolution du pouvoir d'achat du salaire
des agents de l'État : décomposition des effets [1]**

	%			
	1994/93	1995/94	1996/95	1997/96
Salaire moyen :				
Traitement indiciaire brut	0,5	1,7	0,5	0,3
Salaire brut	0,8	1,8	0,6	0,1
Salaire net de prélèvements	0,1	1,7	-0,1	0,3
dont : effet de structure	1,2	1,0	0,9	0,6
Salaire à structure constante :				
Traitement indiciaire brut	-0,6	0,7	-0,4	-0,5
Salaire brut	-0,4	0,8	-0,3	-0,5
Salaire net de prélèvements	-1,1	0,7	-1,0	-0,3
Salaire net des personnes en place :				
dont : effet de carrière	1,5	3,1	1,1	1,7
Indice des prix à la consommation	2,3	2,1	2,0	1,9
	1,7	1,7	2,0	1,2

**Les salaires annuels moyens versés
dans la Fonction publique hospitalière [2]**

	Niveau 1997	1995-1997 Évolution annuelle du pouvoir d'achat %
	en F	
Infirmières :		
- salaire brut	183 080	0,4
- salaire net	155 640	0,3
Aides soignantes :		
- salaire brut	139 450	0,7
- salaire net	120 000	0,6
Agents des services hospitaliers :		
- salaire brut	113 710	0,6
- salaire net	97 300	0,5
Ensemble :		
- salaire brut	153 950	
- salaire net	131 090	

PRÉSENTATION

Au 1^{er} juillet 1999, le **montant mensuel brut du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** est de 6 882 F pour 169 heures de travail au taux horaire de 40,72 F, soit une revalorisation sur 12 mois de 1,2 %. Le montant mensuel net est de 5 440 F (CSG et CRDS déduits) contre 5 345 F au 1^{er} juillet 1998 [1].

De 1951 à 1996, le salaire minimum net de prélèvements a été multiplié par trois en francs constants. Son pouvoir d'achat a connu une très forte revalorisation en 1968 (+ 20 %). Puis l'écart qui s'était creusé entre le Smic et le salaire moyen ouvrier s'est progressivement réduit : de 1967 à 1983, il a augmenté de 5,4 % par an soit nettement plus que le salaire net moyen (2,7 %). De 1983 à 1994, il augmente de 0,1 % en moyenne par an. Toutefois, il a été revalorisé de 4 % en 1995 et 1997 et de 2 % en 1998, soit respectivement 2,2 %, 2,4 % et 0,4 % de plus que l'obligation légale. En 1999, la revalorisation se limite à la stricte augmentation légale [4].

Au 1^{er} juillet 1997, 11 % des salariés (environ 2,2 millions de personnes) ont été directement concernés par le relèvement du Smic, soit la même proportion qu'un an plus tôt [3].

À Paris, au 1^{er} avril 1999, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 7 149 F (montant brut), et 6 064 F (montant net, CSG et CRDS déduits), soit une hausse moyenne de 2,2 % (en brut comme en net) en un an [1].

En 1998, au Luxembourg, en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le salaire minimum brut mensuel est d'environ 1 000 euros, alors qu'en Grèce et en Espagne il ne représente que la moitié de cette somme, et le tiers au Portugal [5].

En 1996, un salarié représentait en moyenne, pour son employeur, dans les entreprises de plus de dix salariés des secteurs marchands non agricoles, un coût de 241 859 F par an. Les disparités relèvent surtout du secteur d'activité, mais aussi de la qualification du personnel et de la taille des entreprises [6].

En 1996, le coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie est plus élevé en France qu'aux États-Unis et au Japon, mais il est inférieur à celui de l'ex-RFA [2].

DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre, une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement du pouvoir d'achat du SMIC ne soit pas inférieur à la moitié du gain de pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier (TSH).
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1^{er} mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique.** Il correspond à l'indice nouveau majoré 226 depuis novembre 1991. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial.** Il est constitué de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il peut se décomposer en :
 - un *coût direct* (70,3 % du coût total en 1992), composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
 - un *coût indirect* (29,7 %) formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (2,6 %) de formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales.
- **Salaire minimum dans l'Union européenne.** Un salaire minimum légal national s'applique dans huit états membres de l'Union européenne : aux Pays-Bas (depuis 1969), en France (depuis 1970), au Luxembourg (depuis 1973), au Portugal (depuis 1974), en Belgique (depuis 1975), en Espagne (depuis 1980), en Grèce (depuis 1991) et au Royaume-Uni (depuis le 1^{er} avril 1999). En Irlande, le gouvernement s'est fixé comme priorité l'introduction d'un salaire minimum en l'an 2000.

POUR EN SAVOIR PLUS

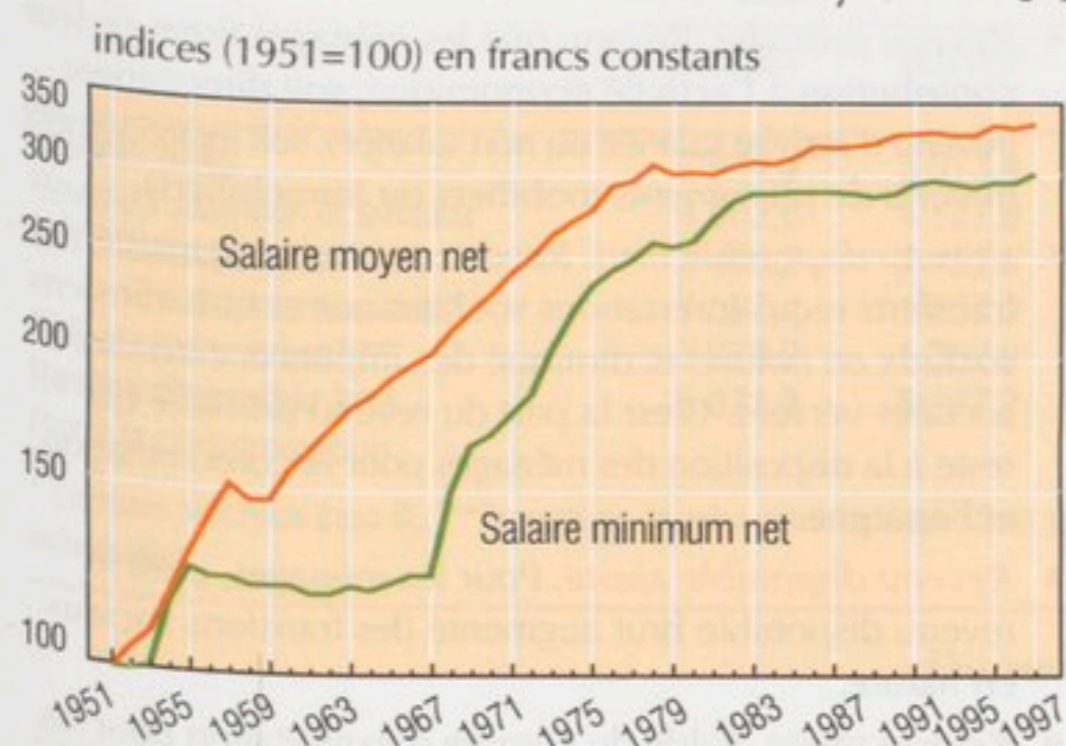
- « Plus nombreux en 1994 qu'en 1984, les salariés au SMIC ont aussi changé », *Dossiers de la Dares*, n° 1, janvier 1996.
- *INSEE-Première* : « Salaires et coûts salariaux, 45 ans d'évolution », n° 449, mai 1996 ; « Le coût salarial », n° 462, juin 1996 ; « Le coût de la main-d'œuvre en France et en Allemagne en 1996 » n° 622, décembre 1998.

SOURCES

- [1] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] « Les salariés au SMIC au 1^{er} juillet 1997 », *Premières informations*, Dares, n° 98.06-24.1.
- [4] « Séries longues sur les salaires - édition 1999 », *INSEE-Résultats*, Série « Emploi-Revenus ».
- [5] « Salaires minima dans l'Union européenne en 1999 », *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales*, n° 7/1999.
- [6] Division Salaires et revenus d'activité, Insee.

SALAIRE MINIMUM - COÛT SALARIAL 10.3

Évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [4]



Montant du Smic [1]

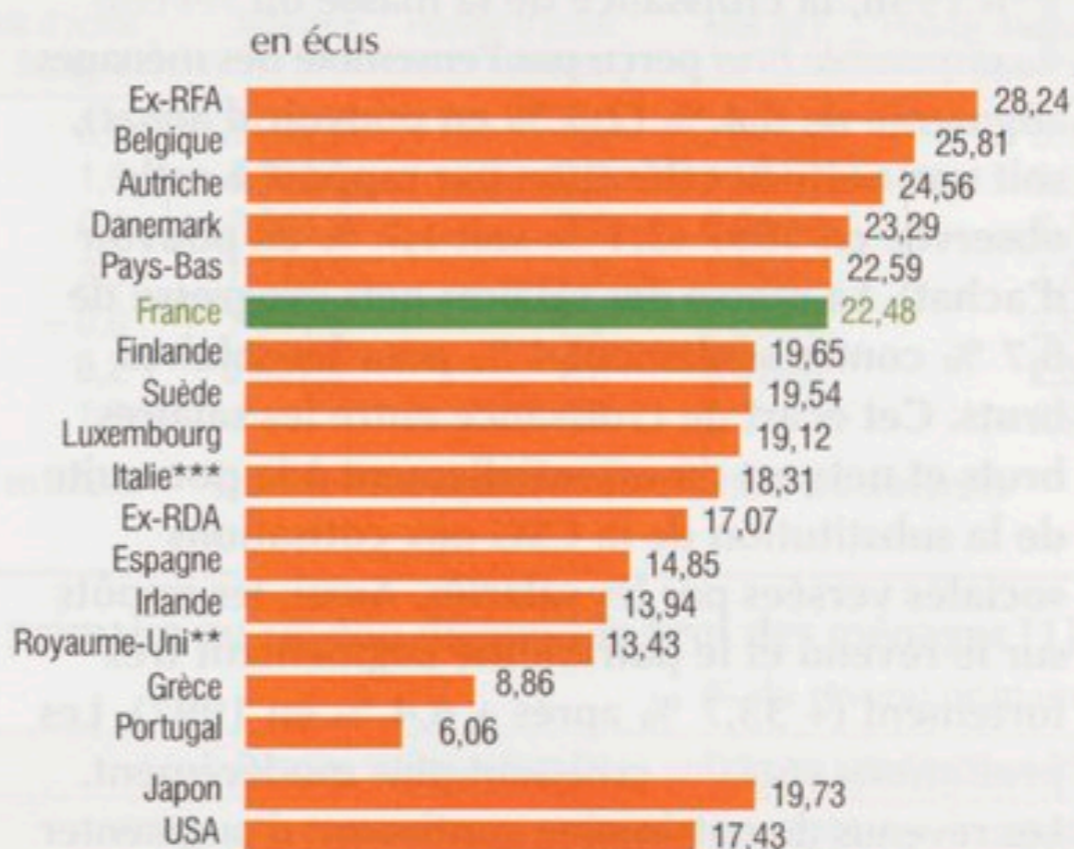
	Montant horaire brut F courants	Augmentation %
1 ^{er} juillet 1990	31,28	2,5
1 ^{er} décembre 1990	31,94	2,1
1 ^{er} juillet 1991	32,66	2,3
1 ^{er} mars 1992	33,31	2,0
1 ^{er} juillet 1992	34,06	2,3
1 ^{er} juillet 1993	34,83	2,3
1 ^{er} juillet 1994	35,56	2,1
1 ^{er} juillet 1995	36,98	4,0
1 ^{er} mai 1996	37,72	2,0
1 ^{er} juillet 1996	37,91	0,5
1 ^{er} juillet 1997	39,43	4,0
1 ^{er} juillet 1998	40,22	2,0
1 ^{er} juillet 1999	40,72	1,2

Coût salarial moyen dans les entreprises* en 1996 [6]

	Francs	Coût annuel Indice de disparité
Énergie	357 717	148
Activités financières	347 574	144
Biens d'équipement	273 207	113
Services aux entreprises	262 133	108
Activités immobilières	250 251	103
Industrie automobile	241 645	100
Biens de consommation	233 974	97
Biens intermédiaires	230 950	95
Commerce	214 691	89
Construction	213 744	88
Industries agroalimentaires	211 101	87
Hôtellerie	183 821	76
Ensemble	241 859	100

* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs marchands non agricoles.

Coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie*, dans l'UE, en 1996 [2]



* Y c. énergie et construction. ** 1995. *** Estimation.

Proportion de salariés payés au Smic au 1^{er} juillet 1997 [3] %

	1 à 9 salariés	10 salariés et plus	Ensemble
Ouvriers :			
Hommes	18,4	7,0	9,6
Femmes	39,7	19,6	24,7
Ensemble	24,0	10,1	13,2
Autres salariés :			
Hommes	14,6	3,2	5,9
Femmes	23,8	8,1	13,6
Ensemble	20,0	5,4	9,6
Ensemble des salariés :			
Hommes	16,5	5,1	7,8
Femmes	26,8	11,2	16,3
Ensemble	21,4	7,3	11,0

Salaires minima dans l'UE, aux États-Unis et au Japon [5] salaires minima mensuels bruts

	1999 en euros	En % du revenu moyen* en 1997
Luxembourg	1 162	47
Belgique	1 074	48
Pays-Bas	1 064	49
France	1 036	47
Royaume-Uni	920	38
États-Unis	809	34
Japon **	776	34
Espagne	486	28
Grèce ***	458	44
Portugal	357	55

* Des salariés de l'industrie manufacturière. ** En 1998. *** Employés seulement.

Pouvoir d'achat du Smic et du taux de salaire horaire ouvrier [6]

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Smic horaire brut en francs	30,80	32,30	33,58	34,45	35,20	36,27	37,57	38,67	39,83
Évolution* du pouvoir d'achat en % :									
- du Smic horaire brut	0,8	1,6	1,6	0,5	0,5	1,4	1,6	1,7	2,3
- du Smic horaire net**	0,9	3,2	1,1	0,0	0,1	1,1	0,6	3,3	7,9
- du Taux de salaire horaire ouvrier brut	1,5	1,4	1,6	0,6	0,2	0,7	0,5	1,5	1,5
Indice des prix à la consommation	3,4	3,2	2,4	2,1	1,7	1,7	2,0	1,2	0,7

* Les évolutions sont calculées en moyenne annuelle. ** CSG et CRDS non déduites.

revenus

PRÉSENTATION

En 1998, la croissance de la masse du **revenu disponible brut** perçu par l'ensemble des ménages augmente de 3,4 % (2,5 % en pouvoir d'achat), soit une nette accélération par rapport à celle observée en 1997 (3,1 % soit 1,7 % en pouvoir d'achat). La masse des salaires nets progresse de 8,7 % contre seulement 4 % pour les salaires bruts. Cet écart de croissance entre les salaires bruts et nets est dû essentiellement à la poursuite de la substitution de la CSG aux cotisations sociales versées par les salariés. Aussi, les impôts sur le revenu et le patrimoine augmentent très fortement (+ 33,7 % après + 8,4 % en 1997). Les **prestations sociales** croissent plus modérément. Les revenus du patrimoine continuent d'augmenter vivement (+ 7,3 % après + 5,1 %). Les revenus d'activité des entrepreneurs individuels progressent de 3,7 % (après + 2,8 % en 1997). Les **transferts sociaux en nature** qui, ajoutés au revenu disponible brut, composent le **revenu disponible ajusté**, ont augmenté de 3,8 % (après 2,7 % en 1997) [4].

En 1995, le revenu moyen par ménage est de 15 300 francs par mois avant impôts. Il correspond à un niveau de vie moyen par **unité de consommation** de 9 500 F par mois. Près de 60 % de ce revenu provient de l'activité professionnelle, dont 7 % issus d'activités indépendantes. Les retraites en représentent 20 %, les autres revenus sociaux près de 8 % et les revenus du patrimoine 13 %. Ces derniers constituent, avec les retraites, la ressource qui a crû le plus rapidement depuis dix ans. Le contraste entre les ménages pauvres percevant des revenus sociaux et les plus aisés percevant des revenus du patrimoine tendrait à se renforcer [3].

Le niveau de vie des familles nombreuses (couples avec trois enfants ou plus) ainsi que celui des familles monoparentales est inférieur de 40 % au revenu moyen (par UC) de l'ensemble des ménages. Cet écart est réduit d'un tiers par les différents transferts (pensions alimentaires, prestations sociales et réductions d'impôts) [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Synthèses*, Statistique publique : « Les revenus d'activités non salariées jusqu'en 1996 », n° 15, janvier 1998 ; « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1999 », à paraître.
- « Analyse de la répartition du revenu dans treize États membres de l'UE », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 11, 1998.
- *INSEE-Première* : « Inégalités territoriales de niveau de vie », n° 614, octobre 1998 ; « Le resserrement des revenus des ménages entre les régions de 1982 à 1996 », n° 618, novembre 1998.

DÉFINITIONS

- **Revenu primaire**. Revenu que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenu d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenu de placements mobiliers ou immobiliers).
- **Revenu disponible brut**. *Revenu primaire* augmenté des transferts reçus (prestations sociales autres que *transferts sociaux en nature*) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu disponible ajusté**. Pour les ménages, c'est le revenu disponible brut augmenté des transferts sociaux en nature.
- **Revenu mixte**. Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.
- **Prestations sociales**. Les prestations sociales sont versées par les institutions de protection sociale pour aider les personnes, de manière collective, à surmonter une baisse de revenu (chômage, inaptitude au travail due à la vieillesse ou au handicap, maladie, etc.) ou une augmentation des besoins (maladie, charge d'enfants, etc.). Dans les *Comptes nationaux en Base 95*, elles ne concernent plus que les versements en espèces (pension de retraite, allocations, indemnités, etc.) à l'exclusion des *transferts sociaux en nature*.
- **Transferts sociaux en nature**. Versés pour l'essentiel par les administrations publiques, ce sont principalement les remboursements de soins de santé, les allocations logements et la fourniture de services gratuits (hospitalisation, enseignement).
- **Unité de consommation (UC)**. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas besoin de multiplier les biens de consommation pour garder le même niveau de vie : par exemple, les dépenses pour le logement ou l'automobile ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes du ménage. Aussi, pour comparer le niveau de vie de ménages de taille différente on utilise un revenu corrigé à l'aide de l'échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) suivante : une personne seule compte pour 1 UC, un couple sans enfant pour 1,5 UC, un couple avec un enfant (de moins de 14 ans) pour 1,8 UC, un couple avec deux enfants pour 2,1 UC, etc.

SOURCES

- [1] *Comptes nationaux Base 95*, Insee.
- [2] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1998 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 19, octobre 1998.
- [3] « Le revenu et le patrimoine des ménages », *Données sociales 1999*, Insee.
- [4] « Les comptes de la Nation en 1998 », *INSEE-Première*, n° 645, juin 1999.
- [5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, juin 1999.

REVENUS DES MÉNAGES 10.4

Pouvoir d'achat du revenu des ménages* [1]

	1995		1996		1997		1998	
	Mds de F	Mds de F	Pouvoir d'achat 96/95 %	Mds de F	Pouvoir d'achat 97/96%	Mds de F	Pouvoir d'achat 98/97 %	
Salaires bruts	2 934,4	3 013,4	0,8	3 092,2	1,2	3 215,3	3,1	
Revenus salariaux et sociaux	4 003,6	4 121,9	1,0	4 261,5	2,0	4 528,7	5,3	
soit : Salaires nets	2 406,2	2 453,6	0,1	2 548,0	2,4	2 769,0	7,7	
Prestations sociales**	1 597,4	1 668,3	2,5	1 713,5	1,3	1 759,7	1,8	
EBE et revenu mixte***	1 279,2	1 302,9	-0,0	1 341,6	1,5	1 388,2	2,6	
Revenu disponible brut	5 071,3	5 177,7	0,2	5 337,5	1,7	5 518,0	2,5	
Prix à la consommation			1,9		1,4		0,9	

* Comptes nationaux Base 95. **Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature. *** Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises individuelles.

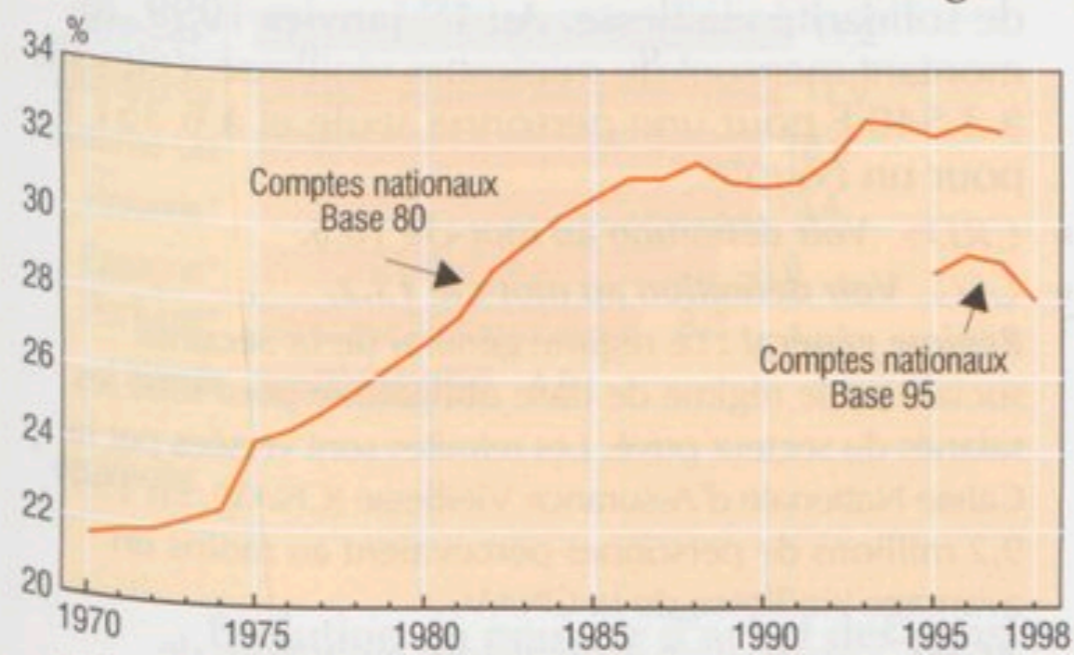
Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

% du revenu primaire

	Comptes nationaux Base 80				Comptes nationaux Base 95	
	1970	1980	1990	1995	1995	p1998
Revenu primaire brut en milliards de F	592,3	2 159,6	4 731,9	5 693,5	5 731,7	6 301,4
soit : rémunération des salariés	66,1	72,9	71,2	70,0	70,5	70,3
EBE* et revenu mixte des entreprises individuelles	23,1	16,5	15,4	24,0	22,3	22,0
revenus du patrimoine	10,8	10,6	13,4	6,0	7,2	7,7
- Transferts nets de redistribution	-5,0	-7,6	-6,7	-5,8	-11,5	-12,4
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-6,3	-7,8	-8,3	-9,6	-8,7	-12,3
cotisations sociales versées	-20,8	-27,4	-31,0	-30,8	-30,6	-27,9
prestations sociales reçues	21,8	27,0	31,5	33,6	27,9	27,9
autres transferts nets	0,3	0,6	1,1	1,1	-0,1	-0,1
= Revenu disponible brut	95,0	92,4	93,3	94,2	88,5	87,6

* Excédent brut d'exploitation.

Part des prestations sociales dans le revenu* des ménages [1]



* Revenu disponible brut avant impôts.

Composition du revenu* des ménages en 1985 et 1995 [3]

	1985	1995
Revenus d'activité	64,5	58,5
Retraites**	16,7	19,8
Revenus liés au chômage	2,0	2,4
Revenus sociaux***	5,7	5,4
Revenus du patrimoine	10,5	13,0
Versements réguliers d'autres ménages	0,6	0,9
Ensemble	100,0	100,0
Montant moyen annuel par ménage en francs 1995	167 900	183 800

* Revenu monétaire net avant impôts. ** Y c. préretraites et minimum vieillesse. *** Autres que retraites et chômage.

Revenu disponible* par habitant [5] dollars

	1996	1996	1996
Allemagne (a)	13 512	Norvège	11 687
Autriche	12 872	Pays-Bas	13 518
Belgique	15 184	Portugal (c)	8 272
Danemark (b)	9 648	Royaume-Uni	12 471
Espagne	9 672	Suède	9 889
Finlande	9 161	Canada	13 504
France	12 561	États-Unis	20 231
Grèce (c)	7 693	Japon	14 547
Italie	13 910	Suisse	15 046

* Aux PPA courants. (a) Les données se réfèrent à l'ex-RFA. (b) 1994. (c) 1995.

Revenu primaire moyen selon le type de ménage* en 1995 [2] francs par ménage et par an

	Tous ménages		dont avec		% de fem. inactives
	Femme active	Femme inactive	Femme active	Femme inactive	
Personne seule	116 728	122 265	23 407	6	
Couple sans enfant	212 382	218 050	183 492	16	
Couple avec 1 enfant	215 313	221 327	188 783	18	
Couple avec 2 enfants	219 243	231 301	174 350	21	
Couple avec 3 enfants ou plus	186 832	215 219	150 680	44	
dont : avec 3 enfants	199 438	223 365	161 184	38	
avec 4 enfants ou plus	149 555	177 927	130 850	60	
Famille monoparentale	95 462	102 784	35 213	11	
dont : avec 1 enfant	98 022	10	
avec 2 enfants	101 504	7	
avec 3 enfants ou plus	69 272	25	
Ménage complexe	202 566	
Ensemble	182 689	

* Hors ménages dont la personne de référence est retraitée ou étudiante.

revenus

PRÉSENTATION

En 1960, il y avait un peu plus de quatre actifs qui cotisaient pour un retraité du régime général. Ce rapport n'est plus que de 1,5 pour un en 1997. C'est la conséquence du vieillissement de la population. En 1946, le groupe d'âge 60 ans et plus représentait 16 % dans la population totale, au 1^{er} janvier 1999, il est estimé à 20 % et pourrait atteindre 27 % en 2020. Une mutation des régimes de retraite est donc inévitable. Depuis le 1^{er} janvier 1994, la réforme des **retraites** du régime général prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation [2] [4].

Au 1^{er} janvier 1997, on estime à 11,7 millions le nombre de retraités. Le montant moyen des retraites perçues en 1997 par les personnes âgées de 60 ans ou plus est de 6 804 F par mois. On observe de fortes disparités selon la profession exercée au cours de la vie active, la durée de carrière et la place des régimes complémentaires. L'ensemble de ces facteurs explique la grande différence des retraites perçues par les hommes et les femmes : toutes durées de carrière confondues, les hommes touchent 8 344 F par mois (au titre des avantages principaux de **droits directs**) contre 3 894 F pour les femmes.

Le pouvoir d'achat des retraites nettes baisse sensiblement depuis 1994 pour l'ensemble des retraités (sauf pour ceux percevant le **minimum vieillesse** et les non-imposables sur le revenu), du fait de l'instauration de la **CRDS** et de la hausse de la cotisation maladie et de la **CSG**. Entre 1992 et 1997, seul le minimum vieillesse enregistre une évolution positive de son pouvoir d'achat. L'évolution négative des montants bruts des retraites et les augmentations de cotisations sociales engendre une baisse annuelle moyenne du pouvoir d'achat de 0,6 % pour les anciens fonctionnaires, de 1,2 % pour les anciens salariés cadres du privé et de 1 % pour les anciens salariés non cadres [1].

DÉFINITIONS

- **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel on peut cesser l'activité professionnelle principale. Au 1^{er} janvier 1999, une retraite à taux plein du régime général nécessite une durée de cotisation de 156 trimestres et le calcul de la pension s'effectue sur les 16 meilleures années. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi pour atteindre 160 trimestres. Au 1^{er} janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension portera sur les 25 meilleures années de salaires.
 - **Droits directs ou de réversion.** Il existe deux sortes de droits : les avantages de **droits directs** (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les avantages de droits dérivés ou **pensions de réversion** qui profitent à un autre que le cotisant après le décès de celui-ci (elles peuvent être versées au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant).
 - **Minimum vieillesse - Fonds de solidarité vieillesse (FSV).** Le minimum vieillesse regroupe un ensemble de prestations, afin de garantir, sous certaines conditions, un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), française ou étrangère, résidant en France. Depuis le 1^{er} janvier 1994 (loi n° 93-936 du 22-7-1993), les prestations du minimum vieillesse sont financées par le Fonds de solidarité vieillesse. Au 1^{er} janvier 1999, le montant mensuel du minimum vieillesse s'élevait à 3 540 F pour une personne seule et à 6 351 F pour un couple.
 - **CRDS.** Voir définition au mot-clé 10.6.
 - **CSG.** Voir définition au mot-clé 13.2.
- Régime général :** Le régime général de la Sécurité sociale est le régime de base obligatoire pour tous les salariés du secteur privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). En 1997, 9,2 millions de personnes percevaient au moins un avantage vieillesse de la CNAV.
- AGIRC :** Association générale des institutions de retraites des cadres.
- ARRCO :** Association des régimes complémentaires des salariés du régime général.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans », n° 444, mars 1996 ; « Vers un âge de la retraite plus élevé », n° 580, avril 1998.
- « Les systèmes de retraite en Europe », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 1, janvier-mars 1998.
- « Retraites et épargne », *Rapport au conseil d'analyse économique*, La documentation française, 1998.
- « La situation démographique des régimes de retraite en France », *Population*, Ined, n° 5, sept.-oct. 1998.
- « Suivi annuel des retraites - Résultats 1997 », *Synthèses*, Statistique publique.

SOURCES

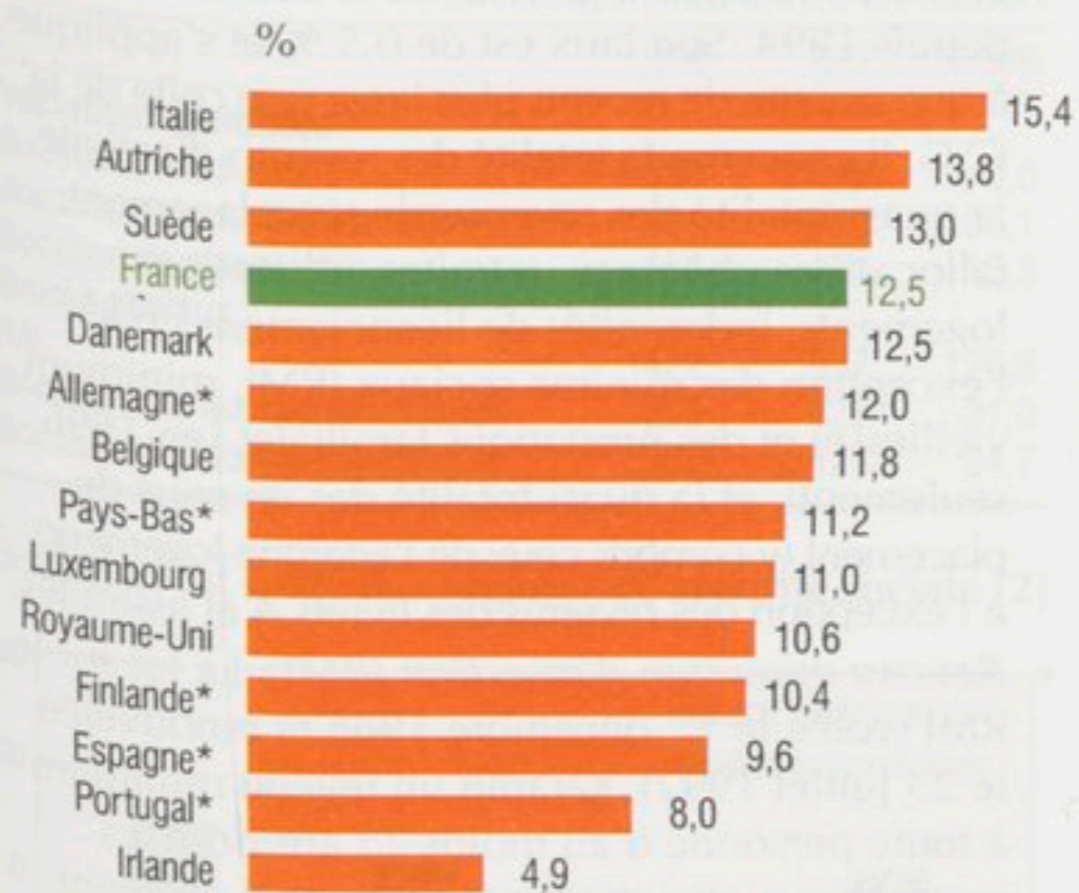
- [1] « Les revenus sociaux 1981-1997 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 21, mars 1999.
- [2] *Abrégé statistique 1997*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).
- [3] *Dépenses et recettes de protection sociale 1980-1995*, Eurostat, thème 3, série C, 1998.
- [4] « Décret n° 93-1022 du 27 août 1993 », *Journal officiel*, 28 août 1993.

Les recettes et les dépenses du régime général [2]
millions de F

	1996	1997	97/96 %
Total des recettes	350 934	364 451	3,9
dont : Cotisations des assurés	109 885	111 312	1,3
Cotisations des employeurs*	148 139	144 046	-2,8
Transferts**	71 046	81 224	14,3
Subventions et cotisations à la charge de l'État	13 964	19 816	41,9
Total des dépenses	358 804	371 375	3,5
dont : Pensions, rentes, allocations	311 419	324 020	4,0
Solde	- 7 870	- 6 924	

* En 1997, la CNAV ne prend pas en compte la régularisation de 1,7 Md de F au titre de l'exonération sur les bas salaires. ** Fonds de solidarité vieillesse, fonds spécial invalidité, cotisations parents au foyer et versements rétroactifs (3,4 Mds de F au titre de 1996).

Part des retraites dans le PIB en 1995 [3]



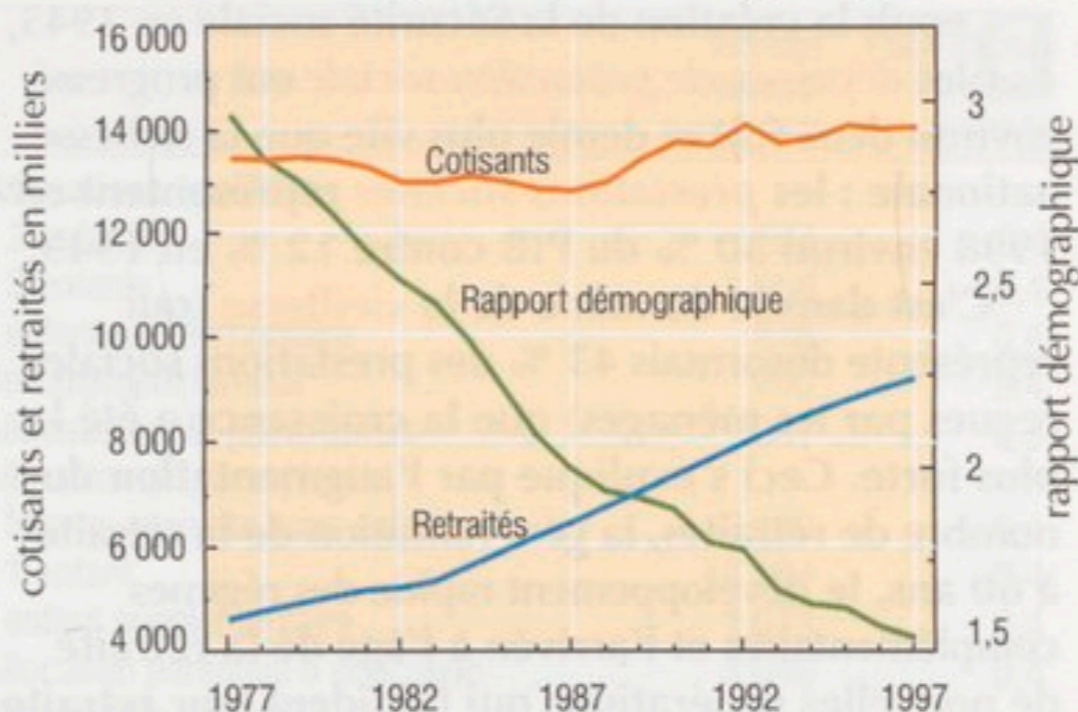
* provisoire.

Évolution du pouvoir d'achat des pensions de cas types de retraités [1]

	1992/91	1993/92	1994/93	1995/94	1996/95	1997/96
Montant brut						
Retraité non cadre*	0,4	0,2	-0,3	-0,5	0,1	-0,2
Retraité cadre**	0,4	0,4	-0,7	-1,0	-0,2	-0,4
Fonctionnaire	0,3	0,8	-0,5	0,8	-0,4	-0,8
Minimum vieillesse	-0,1	0,3	0,3	0,7	1,7	0,1
Montant net						
Retraité non cadre*	0,1	-0,4	-1,1	-0,5	-1,5	-1,5
Retraité cadre**	0,1	-0,2	-1,4	-1,0	-1,7	-1,7
Fonctionnaire	0,0	0,2	-1,3	0,8	-1,1	-1,7
Minimum vieillesse	-0,1	0,3	0,3	0,7	1,7	0,1

* Retraite constituée pour 60 % par une pension du régime général et pour 40 % par une pension complémentaire de l'ARRCO. ** Retraite constituée pour 40 % par une pension du régime général, 20 % par une pension complémentaire de l'ARRCO et 40 % par une pension complémentaire cadres AGIRC.

Évolution sur 20 ans des cotisants, des retraités et du rapport démographique* du régime général [2]



* Nombre de cotisants/nombre de retraités

Retraites* moyennes globales en 1997 [1]

	francs/mois		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Durée de carrière complète**			
Avantages principaux de droit direct	8 877	5 926	7 865
Avantages accessoires***	401	176	324
Pensions de réversion	30	519	198
Allocations du FSV	25	44	31
Total	9 333	6 665	8 418
Durée de carrière quelconque			
Avantages principaux de droit direct	8 344	3 894	5 983
Avantages accessoires***	385	183	278
Pensions de réversion	31	885	484
Allocations du FSV	45	72	59
Total	8 805	5 034	6 804

* Champ : ensemble des retraités de droit direct, de 60 ans ou plus.

** Retraités ayant cotisé 150 trimestres ou plus. *** Bonification pour enfants, majorations pour conjoint à charge ou pour tierce personne.

Évolution du nombre de retraités [1] millions

	1989	1992	1996	1997
Nombre de droits directs versés au 1/07	12,6	14,1	15,6	**15,9
Retraités bénéficiaires de droits directs*	9,2	10,1	10,9	11,1
Bénéficiaires du minimum vieillesse	1,3	1,1	0,9	p 0,8

* Estimations. ** Au 1/01.

Retraites des anciens salariés* pour une carrière complète en 1997 [1]

	francs/mois		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés du secteur privé			
- Cadres (AGIRC : 15 ans et plus)**	15 916	11 955	15 202
- Cadres (AGIRC : moins de 15 ans)**	11 336	9 633	10 789
- Non cadres	7 981	6 076	7 043
Fonctionnaires civils			
- Catégorie A	16 051	13 742	15 031
- Catégorie B	10 524	10 608	10 581
- Catégorie C	7 622	7 679	7 663

* Champ : retraités de droit direct (hors avantages accessoires, réversion et allocation du FSV) de 60 ans ou plus, unipensionnés, ayant exercé une carrière complète. ** Cadres ayant cotisé plus ou moins de 15 ans à une caisse de retraite de cadres de l'AGIRC.

10 revenus

PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale : les **prestations sociales** représentent en 1998 environ 30 % du PIB contre 12 % en 1949.

C'est dans le domaine de la **vieillesse** (qui représente désormais 43 % des prestations sociales reçues par les ménages) que la croissance a été la plus forte. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre de retraités, la généralisation de la retraite à 60 ans, le développement rapide des régimes complémentaires et l'arrivée à l'âge de la retraite de nouvelles générations qui liquident leur retraite avec des droits plus élevés. Les dépenses de **santé** (34 % du total) ont également fortement progressé sous l'effet de la généralisation de la couverture sociale, de l'allongement de l'espérance de vie et du progrès technique médical. Les prestations liées au **chômage** ont suivi l'évolution de la détérioration de l'emploi et tendent à devenir aussi importantes que celles consacrées à la **famille**. Ces dernières sont les seules à avoir régressé en proportion du PIB, en raison du recul de la fécondité et du déclin des familles nombreuses.

Si le financement de la protection sociale en France repose principalement sur les **cotisations** sur les salaires, on assiste, depuis le début des années 90 à une hausse rapide du financement public. L'augmentation du déficit de la Sécurité sociale a entraîné la création de nouveaux impôts (**CSG** en 1991 et **CRDS** au début de 1996), qui ont permis de limiter les effets de la conjoncture sur les recettes en élargissant les contributions à un ensemble plus large que les revenus salariaux. En 1998, la situation de la plupart des régimes de sécurité sociale s'est améliorée, notamment celle du régime général dont le besoin de financement se réduit de près de 15 Mds de F, passant de 28,5 Mds en 1997 à 13,7 Mds en 1998. Globalement, les recettes des administrations de sécurité sociale progressent de près de 5 % alors que les prestations augmentent d'un peu plus de 3 % [1] [2] [3].

En 1996, les dépenses de protection sociale représentent en moyenne près de 29 % du PIB dans l'UE. Elles ont augmenté de 17 % en termes réels depuis 1990. Le financement est assuré en majorité (64 %) par les cotisations au titre du travail salarié [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La protection sociale », *Repères*, n° 72, La découverte, 1997.
- « Sécurité sociale », *Problèmes économiques*, n° 2554, février 1998.

SOURCES

[1] Compte satellite de la protection sociale base 95, Drees.

DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la Nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, à la charge des salariés et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi.
- **Prestations sociales.** Voir définition au 10.4
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** C'est un impôt en vigueur depuis le 1^{er} février 1996, pour une durée de 18 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public : la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale depuis 1994. Son taux est de 0,5 % et s'applique à une assiette de revenu plus large que celle de la CSG. Il concerne la totalité des revenus d'activité, la quasi-totalité des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites, allocations logements, indemnités de licenciement...), à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement), et la quasi-totalité des revenus de placement (y compris ceux de l'épargne-logement), à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI (votée le 1^{er} décembre 1988 et renouvelée le 23 juillet 1992), garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1^{er} janvier 1999, le montant est de 2 502,30 F pour une personne seule en métropole (2 001,84 F dans les DOM), majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3^e enfant. Au 31 décembre 1998, 1 112 108 foyers (993 286 en métropole et 118 822 dans les DOM) perçoivent le RMI, soit plus de 2 millions de personnes avec les ayants droit.

[2] « Les comptes des administrations publiques en 1998 », *INSEE-Première*, n° 646, mai 1999.

[3] « Les revenus sociaux 1981-1997 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 21, mars 1999.

[4] « La protection sociale dans l'UE », *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 5/1999.

[5] DIRMI, Premier ministre.

PROTECTION SOCIALE 10.6

Prestations sociales* reçues par les ménages [1]

	milliards de F		
	1995	p1998	98/97%
Santé	754	834	3,7
Maladie	600	664	3,9
Infirmité, invalidité	114	130	3,8
Accidents du travail	40	40	-0,1
Vieillesse-survie	976	1 075	3,2
Vieillesse	836	925	3,3
Survie **	140	150	2,8
Maternité-famille	235	253	-0,7
Maternité	30	30	-2,0
Famille	205	223	-0,5
Emploi	194	207	1,2
Formation professionnelle	42	31	-6,8
Chômage	152	176	2,8
Logement	72	83	5,1
Exclusion sociale***	28	34	8,7
Total des prestations sociales	2 259	2 486	2,9

* En espèces et en nature. ** Pensions de réversion, capitaux décès.

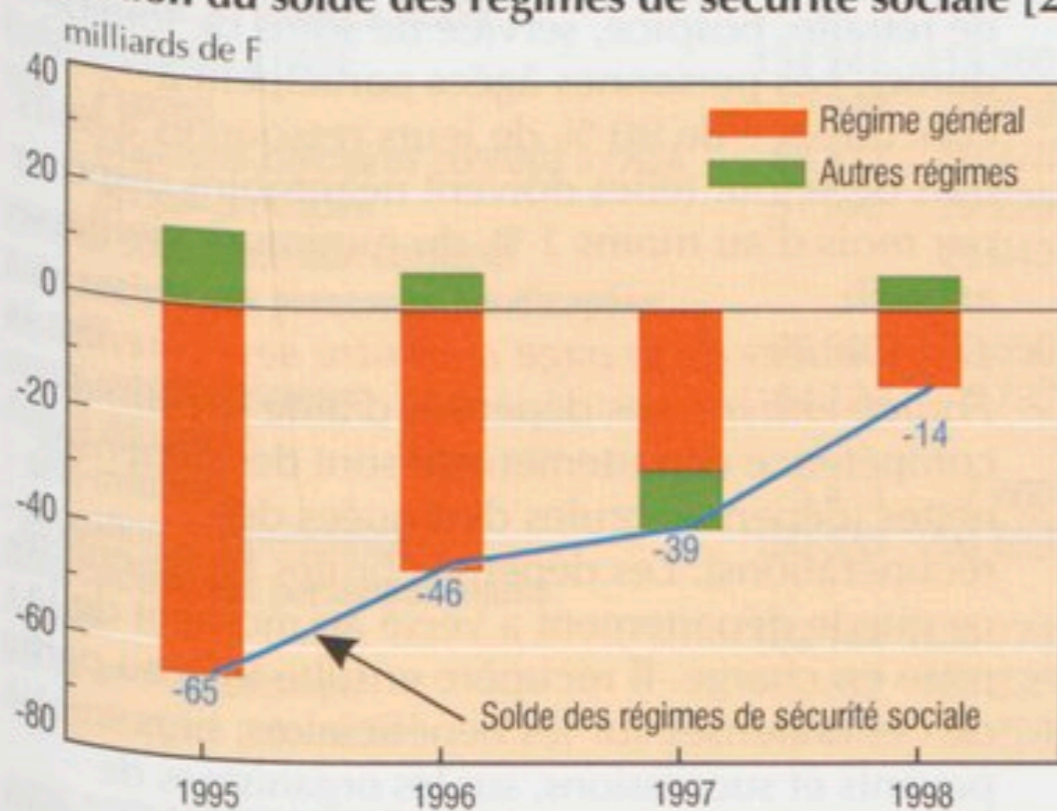
*** RMI et prestations diverses en nature.

Les bénéficiaires de prestations sociales [3]

Effectifs en fin d'année en milliers

	1990	1997	97/90%
Prestations familiales			
Allocations familiales	4 500	4 499	-0,0
Allocation parentale d'éducation	181	525	190,1
Allocation de parent isolé	131	151	15,3
Minima sociaux			
RMI	422	957	126,8
Allocation aux adultes handicapés	519	628	21,0
Allocation de solidarité spécifique	307	475	54,7

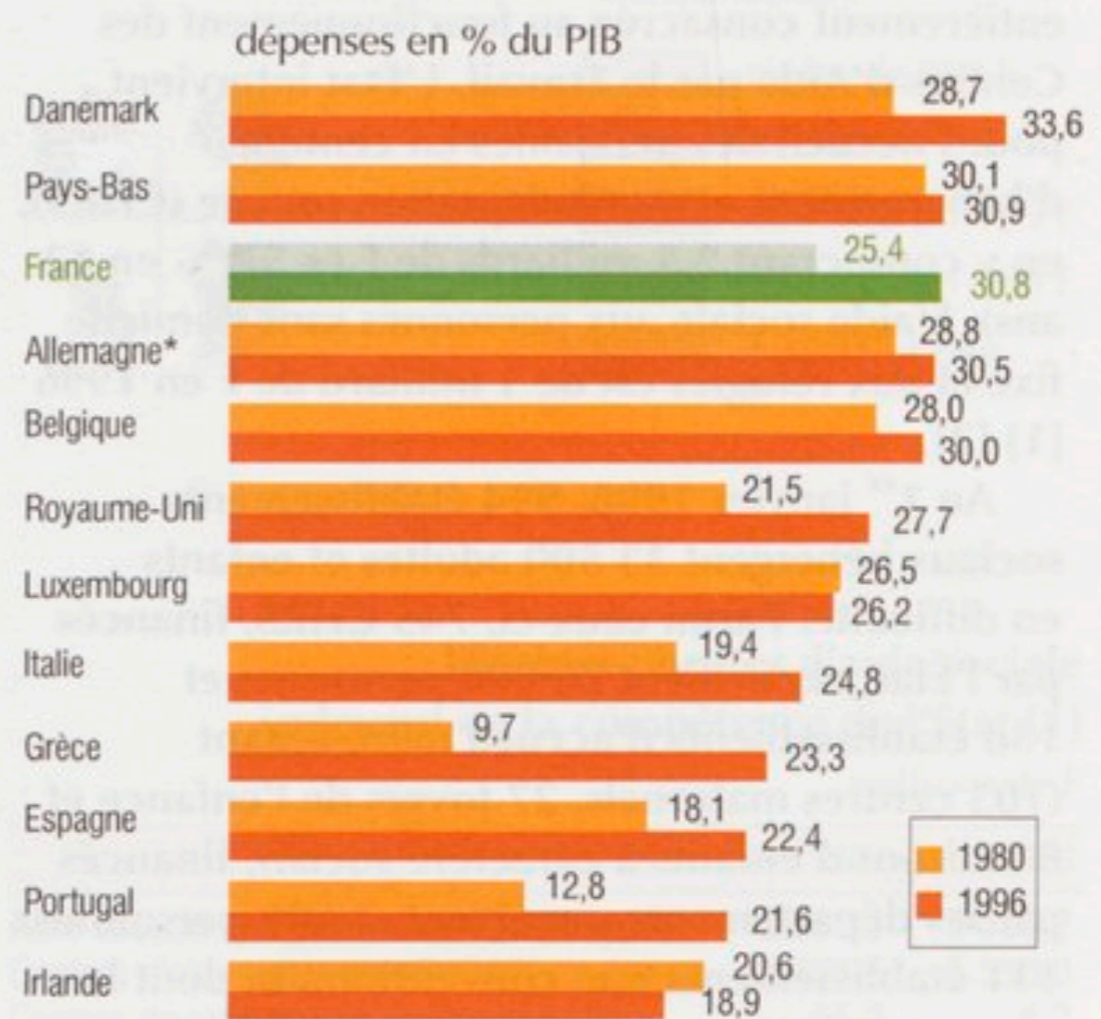
Évolution du solde des régimes de sécurité sociale [2]



Montants des principales prestations sociales au 1-1-1999 [3] [5]

	Montant mensuel en francs	Pouv. d'achat 99/98 en %
Allocations familiales		
- 2 enfants	684	0,4
- 3 enfants	1 559	0,4
- enfant supplémentaire	876	0,4
Complément familial	890	0,4
Allocation pour jeune enfant	981	0,3
Allocation de parent isolé		
- femme enceinte sans enfant	3 220	0,4
- 1 enfant	4 294	0,4
- enfant supplémentaire	1 073	0,4
Allocation parentale d'éducation	3 046	0,4
Prestations vieillesse		
- Minimum pour une personne seule	3 540	1,7
- Minimum pour un couple	6 351	1,7
Revenu minimum d'insertion		
- Personne seule	2 502	2,7
- Couple	3 753	2,7
- Par personne supplémentaire à charge	751	2,7
- Par personne à charge à partir de la 3 ^e	1 001	2,7

La protection sociale dans l'Union européenne [4]



* Ex RFA en 1980.

La protection sociale et son financement [1]

				milliards de F			
	1995	1997	p1998	Ressources	1995	1997	p1998
Emplois							
Prestations sociales	2 022	2 157	2 219	Cotisations d'employeurs (2)	1 106	1 170	1 232
Prestations des services sociaux (1)	247	258	267	Cotisations de salariés	529	541	426
Total des prestations	2 269	2 415	2 486	Cotisations des travailleurs indépendants	94	100	89
en % du PIB	29,2	29,3	28,9	Autres cotisations	20	25	4
Frais de gestion	94	101	104	Total des cotisations (3)	1 749	1 836	1 751
Frais financiers	16	6	3	Impôts et taxes affectés	168	233	417
Autres dépenses	16	25	28	Contributions publiques	355	389	392
Total des emplois	2 395	2 547	2 621	Autres recettes (4)	80	77	77
Solde	-43	-12	16	Total des ressources	2 352	2 535	2 637

(1) Y compris les prestations d'hospitalisation publique. (2) Y c. cotisations fictives. (3) Les cotisations sont désormais comptabilisées en droits constatés (montants dus). Les créances non recouvrables sont reprises dans le compte de capital des régimes de sécurité sociale. (4) Y c. produits financiers.

il(0) revenus

PRÉSENTATION

En 1996, les dépenses d'*aide sociale* s'élèvent à 81,3 Mds de F. Elles ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le **département** ou par l'**État**.

Les dépenses **départementales** représentent 88 % du total. De 1984 à 1996, elles ont été multipliées par deux. Plus du tiers de ces dépenses est consacré à l'aide sociale à l'enfance (ASE) à laquelle 113 400 enfants étaient confiés fin 1996, soit 16 % de moins qu'en 1984. L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses (28 %). Le **nombre de bénéficiaires** d'un hébergement ou d'un autre type d'accueil pour personnes handicapées s'élève à 99 850 fin 1996 (+ 50 % en 12 ans). L'aide aux personnes âgées représente 10 % des sommes engagées par les départements ; 223 000 personnes sont concernées soit 85 000 de moins qu'en 1984.

L'aide sociale de l'**État** s'élève à 9,6 Mds de F. Elle concerne essentiellement l'aide aux personnes handicapées (58,5 % du total) qui est presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail. L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), en y consacrant 2,5 milliards de F (+ 57 % en 12 ans). L'aide sociale aux personnes sans domicile fixe et aux réfugiés est de 1 milliard de F en 1996 [1] [2].

Au 1^{er} janvier 1998, 994 établissements sociaux hébergent 33 500 adultes et enfants en difficulté. Parmi ceux-ci, 745 CHRS, financés par l'État, accueillent 26 000 personnes et 138 établissements d'accueil mère-enfant (103 centres maternels, 27 foyers de l'enfance et 8 maisons d'enfants à caractère social), financés par les départements, reçoivent 3 900 personnes. 111 établissements non conventionnés, dont la plupart (86 %) sont gérés par des associations, accueillent 3 600 personnes. Enfin, 88 établissements spécifiques sont prévus pour l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés (au 1^{er} janvier 1998, ils disposaient de près de 4 600 places) [3].

DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1^{er} janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires.** Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse (concerne des étrangers non couverts par une convention de réciprocité).
- **Allocation différentielle.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Aide à l'hébergement.** Prise en charge des frais de placement soit chez des particuliers, soit dans un établissement assurant uniquement l'hébergement (logement-foyer) ou un entretien complet (maison de retraite, hospice, service de soins de longue durée). Les personnes âgées participent à concurrence de 90 % de leurs ressources à leurs frais de séjour (elles doivent néanmoins disposer par mois d'au moins 1 % du minimum vieillesse annuel).
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** Les dépenses d'aide sociale de compétence départementale sont des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations). Les dépenses brutes représentent ce que le département a versé au moment de la prise en charge. Il récupère ensuite tout ou partie de ces dépenses sur les bénéficiaires, tiers payants et successions, sur les organismes de Sécurité sociale ou mutualistes et éventuellement sur d'autres collectivités locales.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'aide sociale aujourd'hui après la décentralisation*, Amédée Thévenet, éditions ESF.
- « L'accueil en urgence des personnes en difficulté : enquête 1997 », *Rapports du Credoc*, 1998.
- « L'intégration des personnes handicapées : quelques éléments du bilan », *Revue française des Affaires sociales*, n° 1, 1998.

SOURCES

- [1] « Dépenses de l'aide sociale, résultats 1996 », *Documents statistiques*, Drees, à paraître en 1999.
- [2] « Bénéficiaires de l'aide sociale, résultats 1996 », *Documents statistiques*, Sesi, n° 311, septembre 1998.
- [3] « Hébergement social : environ 35 000 adultes et enfants sans logement sont hébergés en établissement », *Études et Résultats*, Drees, n° 10, mars 1999.

AIDE SOCIALE 10.7

Dépenses nettes d'aide sociale
relevant de la compétence du département [1]
millions de F

	1984	1996
Aide sociale à l'enfance	15 527,2	25 609,9
Aide sociale aux personnes handicapées	8 077,2	20 424,1
dont : à domicile	4 413,7	9 736,5
hébergement	3 409,5	10 560,1
Aide sociale aux personnes âgées	6 681,7	7 338,7
dont : à domicile	1 843,8	1 278,4
hébergement	4 837,9	5 959,8
Aide médicale	3 049,7	7 549,2
dont : à domicile	923,5	2 936,6
hospitalière	1 753,8	1 486,7
cotisations d'assurance personnelle*	///	3 044,9
Aide sociale à la famille	6,8	0,3
Sous-total prestations versées	33 342,6	60 922,1
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	///	3 830,8
Charges diverses**	2 282,2	6 862,5
Total	35 624,8	71 615,4

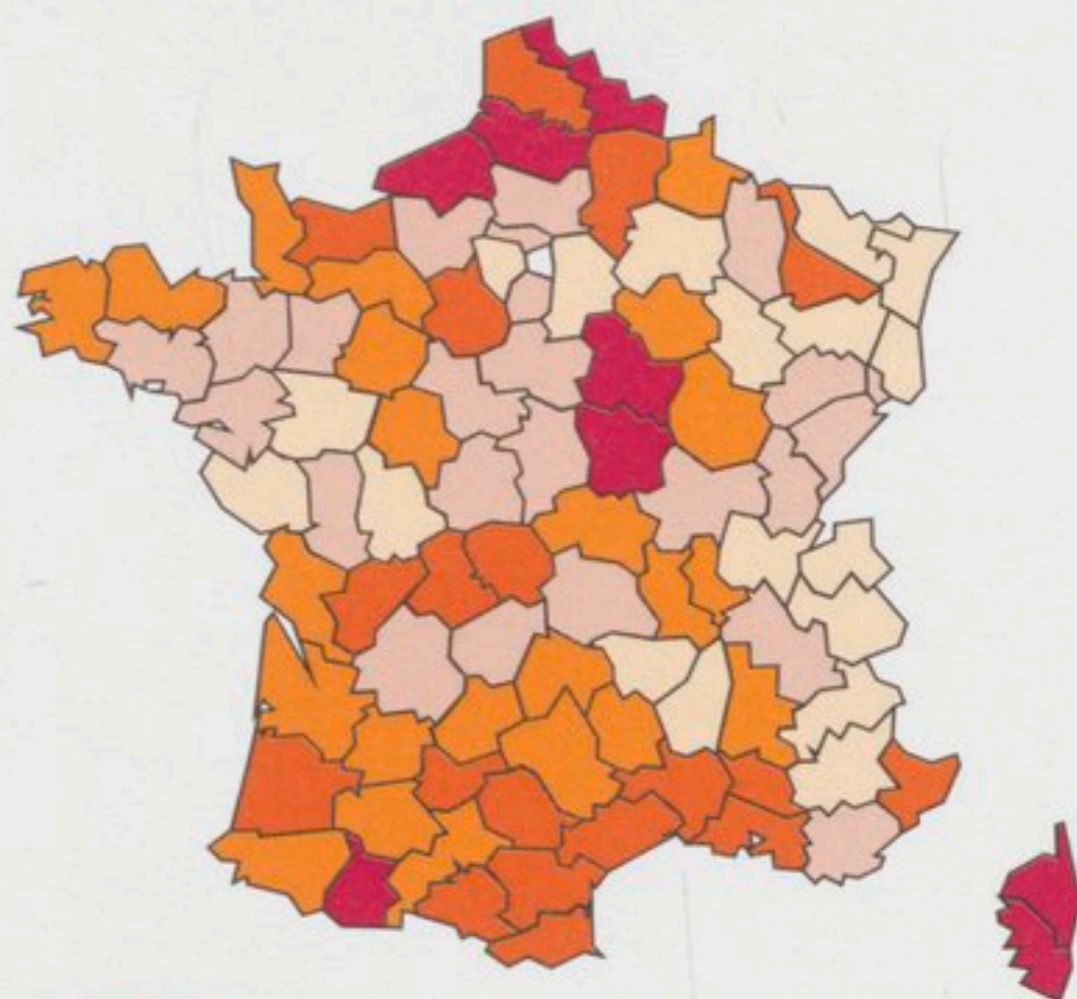
* Dépenses à la charge du département depuis 1987. À partir de 1989, s'ajoutent les dépenses de cotisations d'assurance personnelle au titre du RMI.

** Service départemental d'action sociale et frais communs.

Estimations du nombre de bénéficiaires
de l'aide sociale [2]
effectifs au 31 décembre

	1984	1996
AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE		
Aide sociale à l'enfance (ASE)		
Enfants confiés à l'ASE	134 241	113 360
soit : Pupilles	13 438	3 670
Décisions judiciaires confiées à l'ASE	68 813	80 470
Accueil provisoire	51 990	29 220
Enfants sous protection conjointe	...	28 940
Aide sociale aux personnes handicapées	66 509	99 850
Accueil	64 129	76 730
dont : en établissement		
Aide à domicile :		
- aide ménagère	5 413	7 860
- allocation compensatrice	150 538	294 620
Aide sociale aux personnes âgées	163 144	134 770
Accueil	162 652	133 330
dont : en établissement		
Aide ménagère à domicile	144 900	88 220
AIDE SOCIALE DE L'ÉTAT		
Aide médicale		
Interruption volontaire de grossesse	12 174	10 320
Aide sociale aux personnes âgées	12 334	1 120
Allocation simple		
Aide sociale aux personnes handicapées	8 803	2 760
Allocation différentielle		
Sans domicile fixe	77 000	///
Aide médicale	///	27 140
dont : assurance personnelle		
Aide sociale aux personnes âgées	4 696	3 800
Aide sociale aux personnes handicapées	1 686	1 220
Allocations diverses	5 819	90
Allocation militaire		
Allocation supplémentaire du FNS	13 643	460

Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence
du département par habitant en 1996 [1]



France entière : 1 191 F
France métro. : 1 162 F

Francs/habitant

	moins de 900 F
	de 900 à 1 099 F
	de 1 100 à 1 199 F
	de 1 200 à 1 399 F
	1 400 F et plus

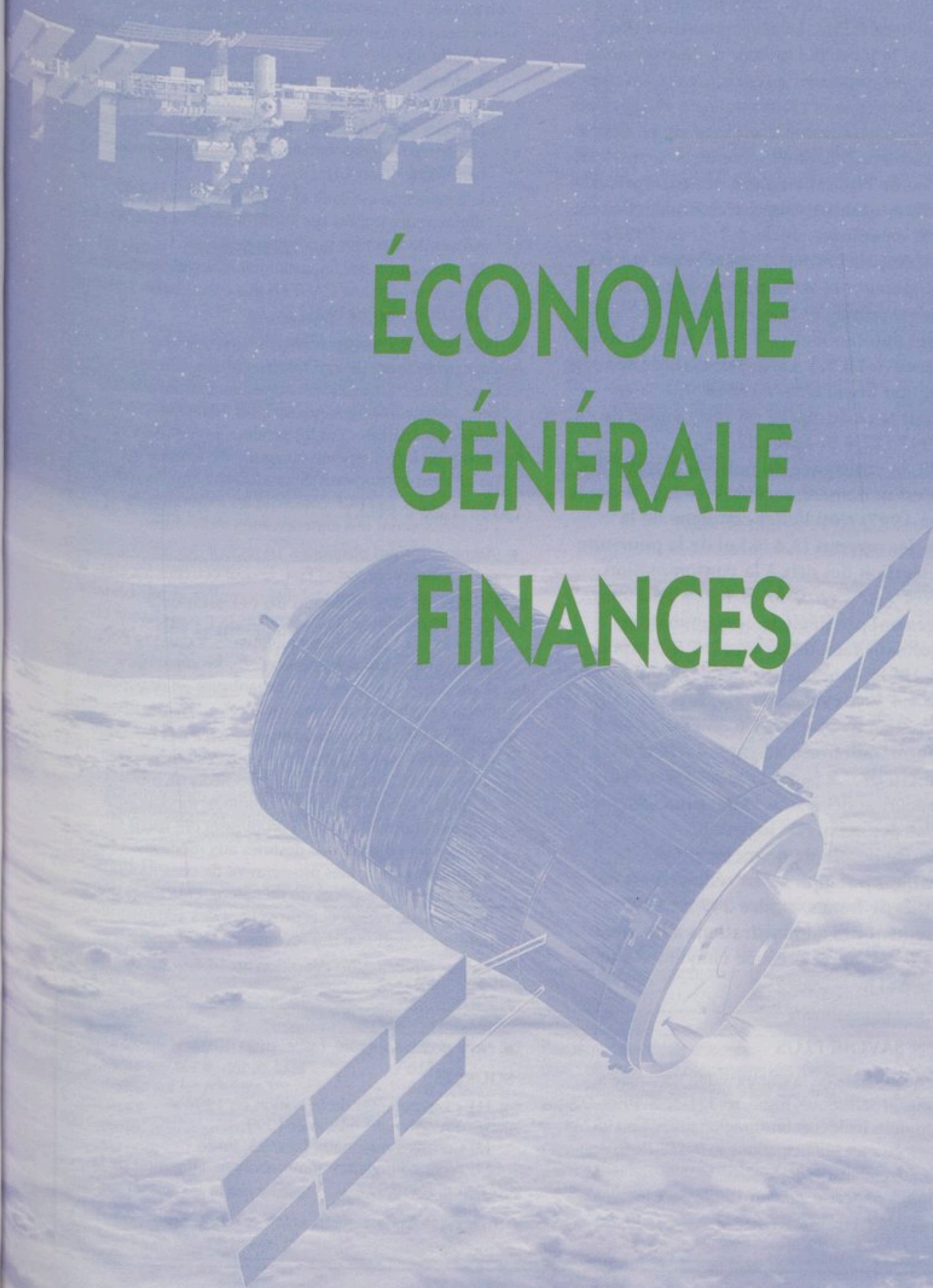
Dépenses brutes d'aide sociale
relevant de la compétence de l'État [1]
millions de F

	1984	1996
Aide sociale aux personnes handicapées	2 935,8	5 639,2
Centres d'aide par le travail (CAT)	2 721,6	5 590,0
Centres de rééducation professionnelle	55,2	0,2
Allocation différentielle	159,0	49,0
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale	1 580,0	2 484,6
Sans domicile fixe	1 177,7	1 045,9
Aide médicale	752,7	688,0
Autres formes d'aide sociale	425,0	357,9
Aide médicale*	2 384,3	6,1
dont : Interruption volontaire de grossesse	9,1	6,1
Aide sociale aux personnes âgées	91,7	19,9
Divers	275,2	441,7
dont : Allocation supplémentaire du FNS	224,3	///
Tutelle	-	404,2
Sous-total prestations versées	8 444,7	9 637,4
Frais d'administration et de contrôle	605,8	///
Total	9 050,5	9 637,4

* Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapé sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987.

Économie générale
Monnaie - Marchés financiers
Finances publiques

ÉCONOMIE GÉNÉRALE FINANCES



économie générale

PRÉSENTATION

En 1998, d'après les *comptes nationaux base 95*, le **produit intérieur brut** augmente de 3,2 % en volume, après 2,0 % en 1997 et 1,1 % en 1996. C'est le plus fort taux de croissance de la décennie 90, tandis que la hausse des prix s'est encore réduite par rapport à celle de 1997, déjà qualifiée d'historiquement faible. La consommation des ménages a été le principal moteur de la croissance ; l'investissement, lui aussi, a repris. Le commerce extérieur, affecté par la crise asiatique et ses effets induits, a légèrement freiné la croissance. Le déficit public représente 2,7 % du PIB, contre 3 % en 1997.

La reprise de l'investissement des entreprises non financières et des entreprises individuelles est forte (6,7 % en volume, après 1,3 % en 1997). Les investissements ont notamment porté sur les biens d'équipement (+ 8 %, parmi lesquels le matériel informatique et bureautique + 21 %), les véhicules automobiles (+ 17 %), les logiciels informatiques (+ 18 %). La **valeur ajoutée** des entreprises non financières a crû de 4,2 % en valeur et leur taux de marge est resté voisin de celui de 1997 (32,4 % après 32,3 %).

En 1998, la croissance du pouvoir d'achat des ménages s'est nettement accélérée (+ 2,5 % après + 1,7 % en 1997) sous l'effet conjugué de la croissance des revenus (3,4 %) et de la poursuite de la décélération des prix à la consommation (0,9 % après 1,4 % en 1997 et 1,9 % en 1996). Les ménages ont privilégié la consommation et ont réduit leur taux d'épargne (15,6 % après 16,4 % en 1997). Leurs dépenses de consommation ont crû de 4,4 % en valeur et 3,4 % en volume succédant respectivement à 1,6 % et 0,2 % en 1997. La formation brute de capital fixe des ménages a crû de 3,2 % en volume après avoir stagné plusieurs années, sous l'effet principalement de la reprise des achats de logement.

En 1998, le besoin de financement des **administrations publiques** s'est réduit. Il est de 232 milliards de francs, contre 247 en 1997. L'investissement des administrations a lui aussi repris (+ 4,6 %), après presque cinq années de décroissance [1].

DÉFINITIONS

- **Comptes nationaux base 95.** À l'instar des autres pays européens, les comptes nationaux français mettent en application, à partir de 1999, le nouveau système européen de comptabilité nationale, le SEC 95. Cette nouvelle base 95 introduit un changement de nomenclature (NAF harmonisée avec la NACE européenne) et des changements conceptuels dont les principaux sont :
 - le territoire économique est étendu aux départements d'outre-mer ;
 - le champ de la FBCF est élargi à certains investissements immatériels, principalement les logiciels informatiques ;
 - la notion de consommation des ménages se dédouble en dépense de consommation et consommation effective (voir définition au 4.1) ;
 - la production est évaluée au prix de base, (prix diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits) ;
 - la valorisation des importations et des exportations passe d'un système CAF/FAB à une évaluation FAB/FAB (voir définition au 19.1).
- **Produit intérieur brut (PIB).** Voir définition au 11.2.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs fixes, corporels (machines etc.) ou incorporels (logiciels), réalisées par les producteurs résidents et utilisés de façon répétée ou continue pendant au moins un an dans le processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Administrations publiques.** Le secteur des administrations publiques comprend : l'État, les collectivités locales, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (y compris l'enseignement privé sous contrat), les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).
- **Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).** Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique (cultes, syndicats de travailleurs, comités d'entreprise, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) qui produisent des biens et services non marchands destinés aux ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires, en espèces ou en nature, effectuées par les ménages, de versements provenant des administrations publiques ainsi que des revenus de la propriété.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 14.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

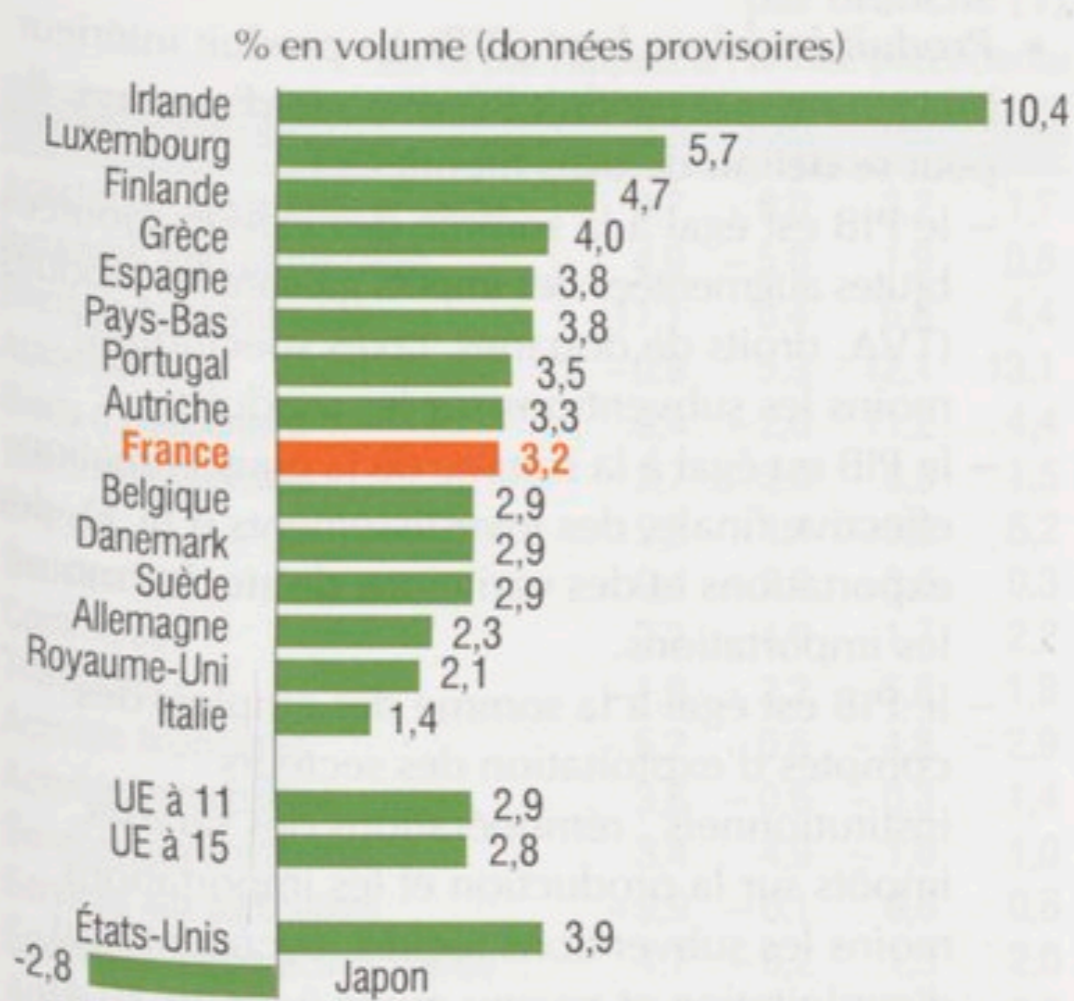
- « La nouvelle base de la Comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, Insee, n° 321-322, 1999-1/2.
- « Les produits intérieurs bruts régionaux entre 1982 et 1996 : croissance et fluctuations », *INSEE-Première*, n° 616, novembre 1998.
- *L'économie française, Édition 1999-2000*, Insee, publié au Livre de Poche.

- *Note de conjoncture*, Insee, mars 1999.

SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1998 », *INSEE-Première*, n° 645, mai 1999.
- [2] *Comptes nationaux Base 95*, Insee.
- [3] *Note conjoncture internationale*, Direction de la Prévision, juin 1999.

Évolution du PIB dans les pays de l'UE en 1998 [3]



Formation brute de capital fixe par secteur institutionnel* [2] milliards de F

Secteurs institutionnels	1996	1997	p1998
Sociétés non financières et EI*	805,3	813,1	868,7
Sociétés financières	44,8	52,1	58,1
Administrations publiques	255,6	244,9	255,4
Institutions** au service des ménages	1,0	1,0	0,8
Ménages hors entreprises individuelles	362,5	375,6	391,7
Total de la FBCF	1 469,2	1 486,7	1 574,7

* Comptes nationaux Base 95. ** Institutions sans but lucratif.

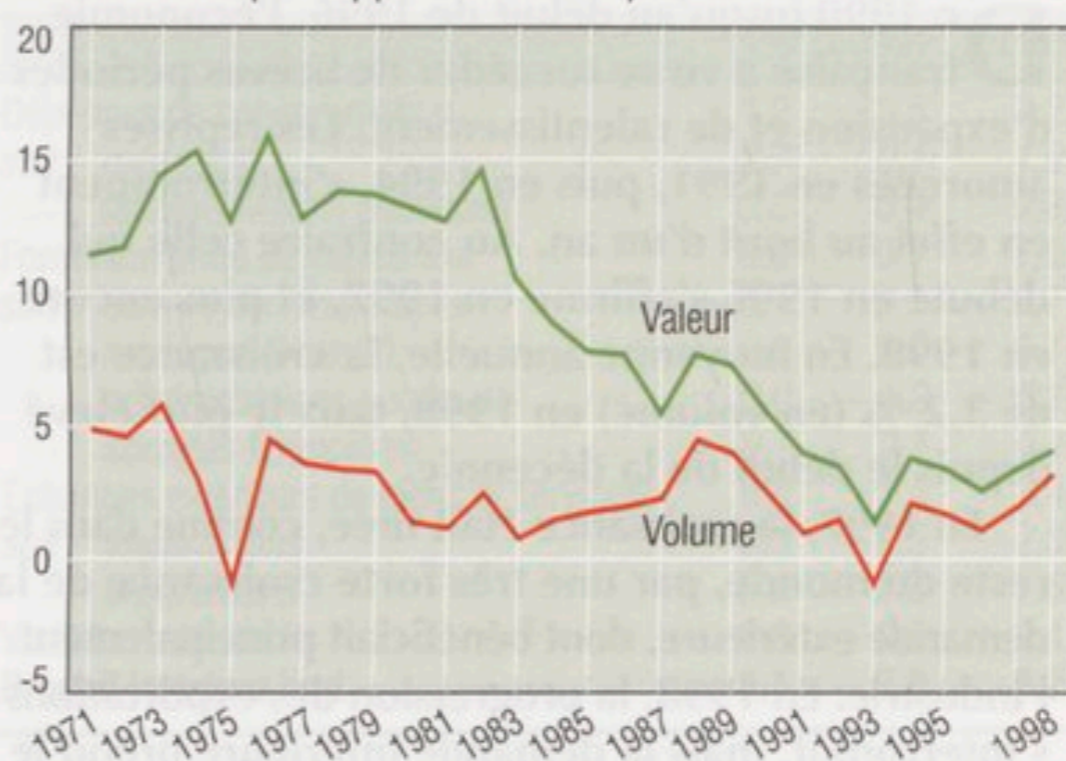
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques* [2] milliards de F

Secteurs institutionnels	1995	1996	1997	p1998
Sociétés non financières	-25	21	-39	-39
Sociétés financières	110	51	52	58
Ménages	372	331	423	387
Administrations publiques	-435	-330	-247	-232
soit : Administrations publiques centrales	-369	-294	-229	-251
Administrations publiques locales	-14	5	23	28
Administrations de sécurité sociale	-52	-41	-41	-10
Institutions** aux services des ménages	4	4	6	6
Nation	26	77	195	181

* Comptes nationaux Base 95. ** Sans but lucratif.

Évolution du PIB* en France [2]

évolution par rapport à l'année précédente en %



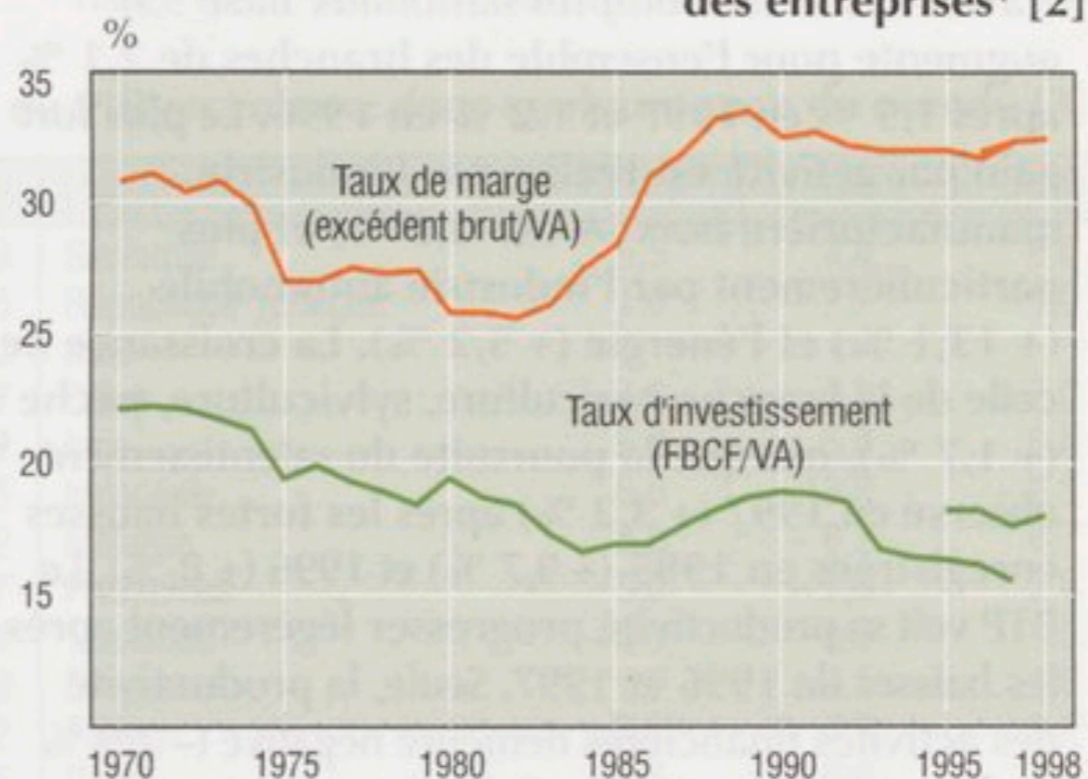
* Comptes nationaux Base 80 de 1971 à 1985 et Base 95 à partir de 1986.

Principaux agrégats par habitant* [2]

	francs	
	1997	p1998
PIB	140 334	145 542
Revenu disponible des ménages	91 069	93 769
soit : Consommation des ménages	76 169	79 167
Épargne brute des ménages	14 900	14 602
Capacité de financement des ménages	7 221	6 582

* Comptes nationaux Base 95.

Taux de marge et taux d'investissement des entreprises* [2]



* Hors entreprises individuelles. Évaluations en Base 95 à partir de 1995.

Ressources et emplois de biens et services en 1998* [2]

Ressources	Valeur	1998/97	Emplois	Valeur	1998/97
	milliards de F	en volume** %		milliards de F	en volume** %
Produit intérieur brut (PIB)	8 565	3,2	Consommation finale effective	6 729	2,7
dont : valeur ajoutée au prix de base	7 618		dont : dépense de consommation des ménages	4 659	3,4
impôts sur les produits ***	946		dépense de consommation des APU	2 022	1,1
Importations	2 000	8,7	FBCF	1 575	5,7
soit : biens	1 720		Variations de stocks	28	///
services	280		Exportations	2 225	6,2
Total des ressources et des emplois	10 565	4,2	soit : biens	1 814	
			services	411	

* Comptes provisoires en Base 95. ** Les volumes sont évalués aux prix de l'année 1997. *** TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs et alcools...).

économie générale

PRÉSENTATION

De 1990 jusqu'au début de 1996, l'économie française a vu se succéder de brèves périodes d'expansion et de ralentissement. Les reprises amorcées en 1991, puis en 1994, s'interrompent en effet au bout d'un an. Au contraire celle qui débute en 1996 s'affirme en 1997, et plus encore en 1998. En moyenne annuelle, la croissance est de 3,2 % (en volume) en 1998, taux le plus élevé depuis le début de la décennie.

En 1997, la croissance était tirée, comme dans le reste du monde, par une très forte croissance de la demande extérieure, dont bénéficiait principalement l'industrie. En 1998, la progression des exportations s'interrompt, mais la demande intérieure prend le relais comme moteur de l'expansion et la croissance devient ainsi autonome. La progression de la consommation des ménages contribue pour plus de 2 points à celle du PIB. La reprise de l'investissement des entreprises, observée depuis mi-1997, s'est poursuivie au premier semestre 1998 et ralentit ensuite. En moyenne, sur l'année, la hausse est de 6,7 % en volume (après 1,3 % en 1997). L'investissement des administrations reprend également (+ 4,6 %) après presque cinq années de baisse. Au total, la contribution de l'investissement à la croissance du PIB est de 1 point, alors qu'elle était pratiquement nulle en 1996 et 1997 [2] [4].

En 1998, la **productivité horaire apparente du travail** (selon les **comptes nationaux Base 95**) augmente pour l'ensemble des branches de 2,1 % après 1,9 % en 1997 et 1,2 % en 1996. Le plus fort gain par activité est réalisé par l'industrie manufacturière hors IAA (+ 3,8 %) et plus particulièrement par l'industrie automobile (+ 13,1 %) et l'énergie (+ 5,2 %). La croissance de celle de la branche Agriculture, sylviculture, pêche (+ 1,7 %), marque la poursuite du ralentissement observé en 1997 (+ 3,2 %) après les fortes hausses enregistrées en 1995 (+ 9,7 %) et 1996 (+ 8 %). Le BTP voit sa productivité progresser légèrement après les baisses de 1996 et 1997. Seule, la productivité des activités financières demeure négative (- 2,9 % après - 4,8 % en 1997). Celle du commerce continue de progresser, comme en 1997, après la forte baisse (- 4 %) observée en 1996 [1].

DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est ce que produit l'économie d'un pays. Il peut se définir de trois manières :
 - le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
 - le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (FBCF), des exportations et des variations de stocks, moins les importations.
 - le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunérations des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte (voir au 10.4).
- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année $n - 1$ et l'année n à la valeur du PIB $n - 1$.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « *apparente* » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 14.1
- **Comptes nationaux Base 95.** Voir au 11.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le paradoxe de la productivité », *Alternatives économiques*, octobre 1997.
- « La faiblesse de l'investissement dans les années récentes s'est accompagnée d'une moindre substitution du capital au travail », *Premières Synthèses*, Dares, n° 08-2, 99.02.
- « L'investissement des entreprises », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 3, mars 1998.
- *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1999.

- « Le rôle des grands pays émergents dans l'industrie mondiale, 1995-2005 », *Le 4 Pages des statistiques industrielles*, Sessi, n° 103, février 1999.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] *L'économie française, Édition 1999-2000*, Insee, publiée au Livre de poche.
- [3] *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, juin 1999.
- [4] « Les comptes de la Nation en 1998 », *INSEE-Première*, n° 645, mai 1999.

CROISSANCE - PRODUCTIVITÉ 11.2

Productivité horaire apparente du travail par branche [1]

en % par rapport à l'année précédente

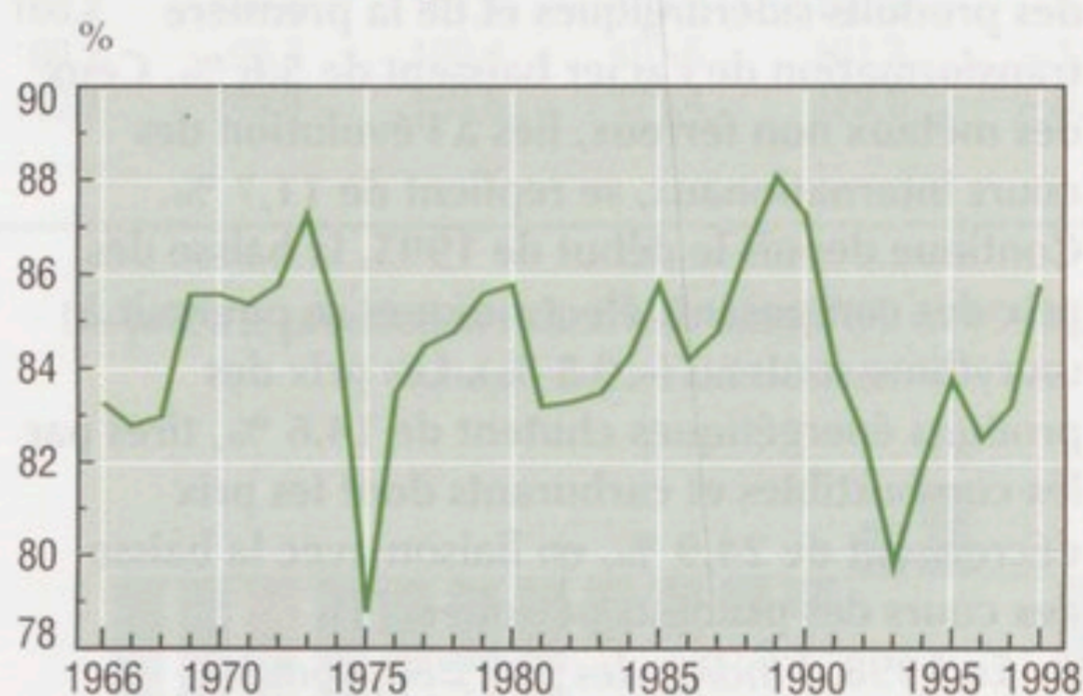
Branches en NES 16	1995	1996	1997	p1998
Agriculture, sylviculture et pêche	9,7	8,0	3,2	1,7
Industries agro-alimentaires	4,0	-5,0	1,9	0,6
Biens de consommation	11,1	0,4	6,8	4,4
Automobiles	-0,9	5,3	12,1	13,1
Biens d'équipement	9,4	-2,0	11,2	4,4
Biens intermédiaires	2,7	3,0	6,5	1,5
Énergie	9,5	4,4	-3,0	5,2
Construction	0,4	-2,2	-3,6	0,3
Commerce	2,3	-4,0	1,7	2,2
Transports	-1,0	2,2	5,8	1,8
Activités financières	-5,2	0,6	-4,8	-2,9
Activités immobilières	3,6	-0,6	-0,3	1,4
Services aux entreprises	3,4	4,9	-1,0	1,0
Services aux particuliers	-9,9	-0,1	0,6	0,6
Éducation, santé, action sociale	1,7	-0,2	1,3	2,0
Administration	3,1	3,2	-0,8	2,6
Ensemble	2,5	1,2	1,9	2,1

Contributions à la croissance du PIB [1]

au prix de l'année précédente en %

	1996	1997	p1998
Dépenses de consommation	1,2	0,5	2,2
soit : ménages	0,7	0,1	1,9
administrations publiques	0,5	0,4	0,3
Formation brute de capital fixe	0,0	0,1	1,0
soit : SQS-EI non financières	-0,1	0,1	0,7
ménages (hors EI)	0,0	0,0	0,1
administrations publiques	0,0	-0,2	0,1
sociétés financières	0,1	0,1	0,1
Échanges extérieurs de biens et services	0,5	1,2	-0,4
soit : importations	-0,3	-1,3	-2,0
exportations	0,8	2,5	1,6
Variations de stocks	-0,6	0,2	0,4
Produit intérieur brut	1,1	2,0	3,2

Évolution du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie [1]



Taux annuel moyen de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde [3]

Pays	1997	p 1998	*1999	Pays	1997	p 1998	*1999
Canada	3,8	3,0	2,9	Slovaquie	6,5	4,4	0,0
États-Unis	3,9	3,9	3,6	République Tchèque	1,0	-2,7	-1,0
Japon	1,4	-2,8	1,0	Asie			
Union européenne**	2,6	2,6	1,7	Chine	7,0	7,8	7,0
dont zone euro**	2,4	2,7	1,9	Inde	5,0	5,8	6,0
Allemagne	1,8	2,3	1,5	Indonésie	6,6	-13,8	-0,8
Autriche	2,5	3,3	2,2	Malaisie	5,0	-6,3	0,7
Belgique	3,2	2,9	1,7	Philippines	5,0	-1,0	2,6
Espagne	3,5	3,8	3,4	Thaïlande	-2,1	-8,6	1,5
Finlande	5,5	4,7	3,3	Singapour	6,7	1,5	1,0
France	2,0	3,2	2,2	Taiwan	7,7	4,8	5,2
Irlande	9,8	10,4	7,5	Corée	3,5	-5,8	4,8
Italie	1,5	1,4	1,3	Hong Kong	6,7	-5,1	-0,9
Pays-Bas	3,6	3,8	2,8	Afrique			
Portugal	3,7	4,0	3,2	Algérie	1,1	3,0	3,2
Pays de l'UE hors zone euro				Maroc	-2,0	6,3	1,0
Danemark	3,1	2,9	1,6	Tunisie	5,4	5,0	5,0
Grèce	3,2	3,5	3,0	Égypte	4,5	3,4	3,8
Royaume-Uni	3,5	2,1	0,8	Afrique du Sud	1,7	0,1	-0,3
Suède	1,8	2,9	2,4	Amérique latine	5,4	2,3	-1,6
Autres pays européens				Argentine	8,4	4,1	-2,6
Norvège	4,3	2,1	0,6	Brésil	3,7	0,2	-3,4
Suisse	1,7	2,1	1,2	Chili	7,1	4,5	0,7
Bulgarie	-6,9	3,5	1,0	Mexique	7,1	4,8	2,1
Hongrie	4,4	5,1	4,0	Venezuela	6,0	-0,7	-2,3
Pologne	6,9	4,8	3,5	Arabie Saoudite	1,9	-7,0	2,0
Roumanie	-6,6	-7,3	-3,0	Israël	2,7	1,9	2,0
Russie	0,8	-4,6	-1,0	Turquie	7,7	2,8	1,5

* Prévisions. ** Sans la France.

Économie générale

PRÉSENTATION

En 1998, quasi stables au cours du premier trimestre, les prix des biens intermédiaires sont en baisse continue depuis le mois d'avril. Ils reculent ainsi de 2,5 % sur l'année. La forte baisse des cours du *naphta* (- 41,6 % sur un an) se répercute sur les prix des produits de la chimie organique qui se replient de 18,7 %. Elle induit, dans une moindre mesure, un recul des prix des produits de la transformation des matières plastiques (- 2,4 %), plus en aval de la filière.

Influencés par le net fléchissement des cours mondiaux de la laine et du coton, les prix des produits de l'industrie textile diminuent de 4,1 %. Le recul est moins accentué dans la branche des métaux et produits métalliques (- 3,7 %). Les prix des produits sidérurgiques et de la première transformation de l'acier baissent de 5,6 %. Ceux des métaux non ferreux, liés à l'évolution des cours internationaux, se replient de 11,7 %. Continue depuis le début de 1995, la baisse des prix des composants électroniques se poursuit à un rythme soutenu (- 9,5 %). Les prix des produits énergétiques chutent de 14,6 %, tirés par les combustibles et carburants dont les prix décroissent de 24,9 %, en liaison avec la baisse des cours des produits pétroliers [1].

En 1998, l'indice des prix des produits agricoles à la production baisse de 0,1 % après une hausse de 0,4 %. Les prix des céréales et des légumes diminuent, comme en 1997, et ceux des fruits progressent de 12 % contre + 5 % un an auparavant. Les prix des gros bovins continuent d'augmenter (+ 6 % en 1998 et + 7 % en 1997) après la crise de 1995 et 1996. En revanche, les prix de la viande porcine s'effondrent de 26 % après avoir stagné en 1997 [2].

En 1998, l'indice des prix à la production agricole dans l'Union européenne baisse de 1,9 %. Cet indice progresse dans deux pays seulement, le Portugal (+ 5,3 %) et l'Italie (+ 2,7 %). Les plus fortes baisses concernent l'Autriche, le Royaume-Uni et le Danemark. Les prix à la production industrielle diminuent en moyenne de 2,3 % [3] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Informations rapides*, Insee, série H, mensuelle et trimestrielle.
- *Annuaire statistique de la France* (annuel) ; *Annuaire rétrospectif 1948-1988, 1990*, Insee.
- *Informations rapides* : *Conjoncture industrielle ; Agriculture, sylviculture et pêche*, Eurostat-OSCE.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie de l'IPPAP », n° 2, février 1994 ; « Méthodologie de nouveaux indices de prix de vente industriels : nouvelle nomenclature », n° 11, novembre 1995.

DÉFINITIONS

- **Indices de prix de vente industriels.** Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 4 000 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, est désormais, pour plus des trois quarts, mensualisée. Les Ipv sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).
- **Indices des prix des produits agricoles à la production.** L'ippap mesure l'évolution des prix perçus par les agriculteurs en échange des produits qu'ils livrent. Les coefficients des pondérations sont tirés des Comptes de l'agriculture de l'année 1990. Les informations ont pour sources les mercuriales, les enquêtes statistiques et les enregistrements de transactions menés tant par l'Administration que par les organisations professionnelles.
- **Naphta.** C'est un dérivé du pétrole, il sert de base pour la fabrication des produits de la chimie organique.

- « Les surprenantes variations des prix industriels de la viande », *INSEE-Première*, n° 615, novembre 1998.

SOURCES

- [1] Division Prix de vente industriels, Insee.
- [2] Division Agriculture, Insee.
- [3] Eurostat.
- [4] « Évolution des prix agricoles dans l'UE en 1998 », *Statistiques en bref - Agriculture, sylviculture et pêche*, Eurostat, n° 11-1998.

Indices des prix de vente industriels [1] base 100 en 1990

NES	Pondération	Indices en moyenne annuelle (hors TVA)					Glissement de déc.98/déc.97
		1994	1995	1996	1997	1998	
Produits de l'industrie automobile *	1 000	///	///	///	97,9	96,3	-1,7
Produits de la construction automobile *	789	///	///	///	97,8	96,2	-1,7
Équipements pour automobiles	211	101,6	101,1	100,9	99,1	97,5	-1,6
Biens intermédiaires	1 000	96,7	101,7	99,0	98,5	97,6	-2,5
Produits minéraux	142	106,4	108,2	108,6	108,3	109,6	1,5
Produits de l'industrie textile	87	100,5	102,4	101,1	101,9	99,7	-4,1
Produits en bois, papier ou carton	156	94,9	104,5	99,9	97,8	99,1	0,0
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	250	94,5	100,8	97,9	97,8	95,3	-4,3
dont : Produits de la chimie organique	45	82,7	101,8	87,9	94,7	85,8	-18,7
Produits en matières plastiques	86	96,3	101,7	99,4	98,7	97,6	-2,4
Métaux ou produits métalliques	283	93,3	97,8	94,0	93,7	93,1	-3,7
dont : Métaux non ferreux	41	87,4	96,7	88,8	95,6	89,2	-11,7
Composants électriques et électroniques	82	98,2	100,6	99,3	97,9	95,2	-3,4
dont : Composants électroniques	9	82,4	77,1	68,3	61,1	57,5	-9,5
Produits énergétiques tous usages	1 000	105,1	106,6	111,3	113,1	104,3	-14,6
Combustibles et carburants	535	101,4	102,9	111,7	115,2	99,7	-24,9
Électricité(cvs), eau, gaz	465	109,5	111,0	110,7	110,7	109,5	-2,3
Produits des IAA	1 000	100,2	100,9	101,7	103,2	102,9	-1,8
Industries alimentaires	977	99,2	99,7	100,4	101,5	101,3	-1,9
Produits à base de tabac	23	140,1	149,0	155,6	171,4	170,0	-0,8

* Base 100 en juin 1996.

Les prix à la production agricole dans l'UE en 1998 [4] variation annuelle en %



Les prix à la production industrielle* dans l'UE en 1998 [3] glissement annuel déc.98/déc.97 en %



*Ensemble de l'industrie sans bâtiment.

Indices des prix des produits agricoles à la production [2] base 100 en 1990

NES	Pondération	Indices en moyenne annuelle					1998/97 %
		1994	1995	1996	1997	1998	
Indice général	100 000	88,6	89,6	89,4	89,8	89,7	-0,1
Produits végétaux (hors fruits et légumes)	44 161	82,2	85,4	84,9	88,7	88,3	-0,5
Céréales	15 774	77,8	78,7	78,7	72,7	66,0	-9,2
dont : blé tendre	9 336	79,5	78,5	79,3	74,7	67,1	-10,2
Pommes de terre	1 089	117,9	137,4	93,9	94,0	117,3	24,8
Vins	16 606	86,8	93,8	94,3	95,4	105,5	10,6
Oléagineux	3 571	55,2	52,3	52,4	54,7	57,1	4,4
Produits de l'horticulture	2 575	96,2	98,4	99,8	99,6	97,6	-2,0
Fruits et légumes	8 790	92,2	95,8	100,7	100,6	104,2	3,6
Fruits	4 243	91,6	92,4	90,7	95,4	107,1	12,3
Légumes	4 547	95,8	98,9	110,1	105,4	101,5	-3,7
Produits animaux	47 049	94,0	92,4	91,4	93,7	91,7	-2,1
Bétail sur pied	22 082	92,1	89,3	85,5	89,8	86,0	-4,2
dont : gros bovins	10 871	97,6	89,6	78,4	83,9	88,9	6,0
veaux de boucherie	3 483	100,0	100,4	91,8	97,7	103,2	5,6
porcs	6 342	76,6	81,4	90,7	90,8	67,0	-26,2
Lait	16 314	100,1	100,3	100,1	99,6	100,9	1,3
Volailles, œufs, lapins	8 418	87,2	85,1	90,3	92,7	88,8	-4,2

économie générale

PRÉSENTATION

En 1998, l'**indice des prix à la consommation** de l'ensemble des ménages n'augmente que de 0,3 % en **glissement** annuel, après 1,1 % en 1997. En moyenne annuelle, la hausse est de 0,7 %, après 1,2 % en 1997. Il s'agit d'un niveau historiquement bas, jamais atteint depuis 1954. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente (indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigés des mesures fiscales) est restée un peu en dessous de 1 % tout au long de l'année.

Cette évolution très modérée s'explique principalement par un mouvement de désinflation importée, lié à la chute des cours du pétrole et des matières premières. Ce mouvement s'est directement répercuté sur les prix de certains secteurs, comme celui de l'énergie (- 18,8 % pour le fioul domestique et - 5,6 % pour l'essence) ou de l'alimentation. On observe une baisse de 2 % sur les viandes (- 11,6 % pour le porc) et de 5 % sur le café.

Les prix des produits manufacturés sont restés stables, aussi bien dans l'habillement que pour les autres produits manufacturés. Alors que les prix des biens durables continuent de baisser fortement, ceux des automobiles progressent de 0,6 %. L'évolution des prix des services privés se maintient à un niveau relativement élevé (+ 2,0 % après + 1,8 % en 1997) ; en 1998, année de la Coupe du monde de football, les prix des hôtels ont augmenté de 3,2 %. Les prix des **services publics** progressent de 0,8 % (- 0,2 % en 1997). La redevance audiovisuelle augmente de 5 % alors qu'elle était restée stable en 1997.

La modération des prix à la consommation est générale dans la zone euro. Fin 1998, ils n'ont progressé que de 0,8 %, soit le taux le plus bas depuis trente ans pour ces pays. Au sein de l'Union européenne, la hausse des prix mesurée à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)** est de 1,0 % au lieu de 1,6 % un an auparavant. Seule la Suède, avec la stabilité des prix, a une inflation plus basse que celle de la France [1] [5].

DÉFINITIONS

- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en janvier 1993, le nouvel indice comporte 265 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages. Il intègre les fluctuations des prix des produits frais et de l'habillement ainsi que la hausse mensuelle des loyers. 6 postes ont été ajoutés : les transports aériens, maritimes et par ambulance, les locations d'automobile, les services funéraires ainsi que vétérinaires.
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés dans les quinze états membres de l'Union européenne doivent permettre d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur l'inflation du traité de Maastricht. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (*coefficient budgétaire*) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans l'indice des 265 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1^{er} janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.
- **Services publics.** Le poste « services publics » comprend les services des postes et télécommunications, les services publics de transport (maritime, ferroviaire et routier), les transports aériens et certains tarifs publics, comme la redevance audiovisuelle.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Les prix des services publics modèrent l'inflation », n° 621, décembre 1998 ; « Du blocage des prix vers la déréglementation - 50 ans de prix à la consommation », n° 483, septembre 1996.
- « Une évaluation des tendances de l'inflation dans la zone euro », *Bulletin de la Banque de France*, n° 64, avril 1999.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).

SOURCES

- [1] Division Prix à la consommation, Insee.
- [2] « Prix à la consommation - moyennes annuelles 1997 et 1998 », *Informations Rapides*, Insee, n° 54, février 1999.
- [3] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- [4] « Indices des prix à la consommation harmonisés - décembre 1998 », *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat, n° 4 - 1999.
- [5] *Note de conjoncture*, Insee, mars 1999.

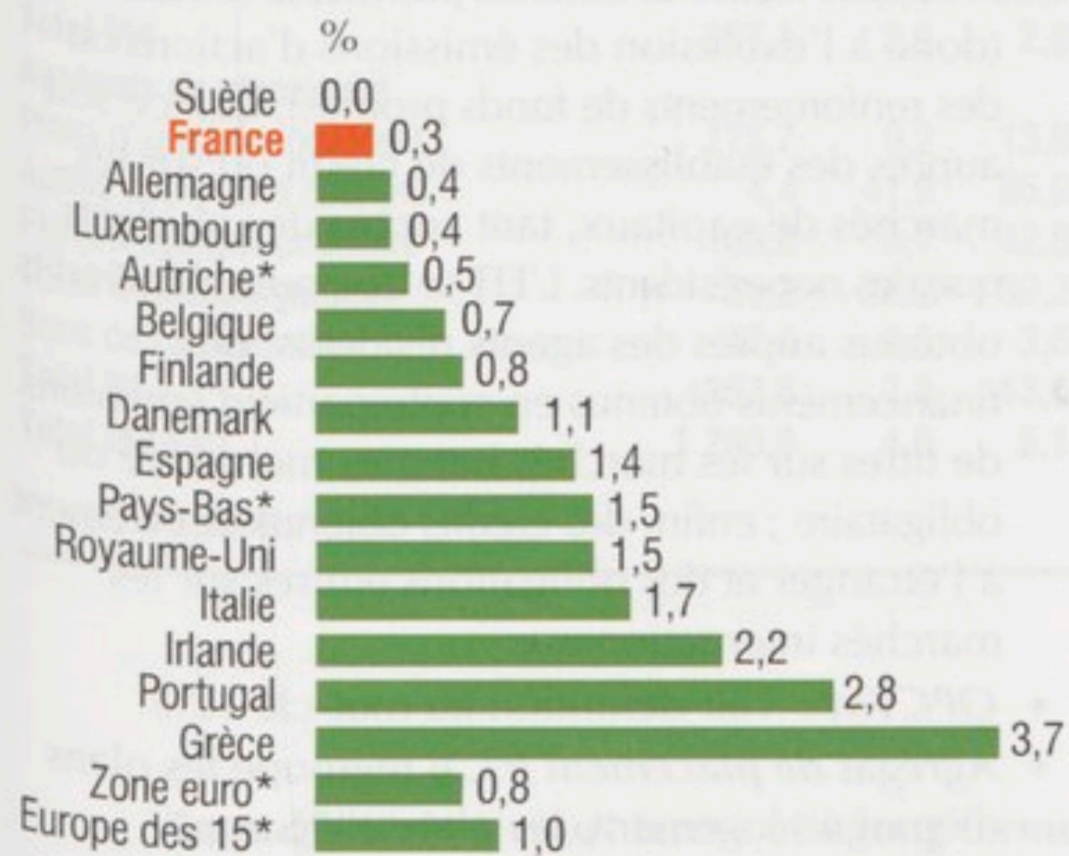
PRIX À LA CONSOMMATION 11.4

Indice des prix à la consommation - ensemble des ménages [1] [2]

Fonction de consommation	Pondération 1998	Moyenne annuelle %		Glissement de déc. à déc. (%)	Fonction de consommation	Pondération 1998	Moyenne annuelle %		Glissement de déc. à déc. (%)
		1997/1996	1998/1997				1997/1996	1998/1997	
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,2	0,7	0,3	Santé	942	0,6	0,5	0,2
Ensemble (hors tabac)	9 800	1,1	0,6	0,3	Produits pharmaceutiques	342	0,3	0,0	-0,2
Alimentation, boissons, tabac	2 220	2,3	1,7	0,8	Appareils thérapeutiques	50	0,0	0,8	1,0
Produits alimentaires	1 719	1,8	1,6	0,4	Médecins, auxil. médicaux	550	0,6	0,6	0,4
Boissons non alcoolisées	68	1,7	0,4	0,4	Transports, communications	1 965	0,8	-0,3	-0,8
Boissons alcoolisées	233	1,9	1,5	2,2	Achats de véhicules	404	-2,4	0,9	0,5
Tabac	200	8,0	3,1	3,1	Utilisation des véhicules	1 114	2,0	-0,8	-1,7
Habillement et chaussures	644	0,5	-0,2	0,0	Services de transports	265	2,4	1,8	0,7
Habillement	513	0,6	-0,2	0,1	Communications	182	-1,7	-3,9	0,0
Chaussures	124	0,1	-0,4	-0,1	Loisirs, spectacles, enseignement, culture	812	0,1	0,2	0,5
Répar. art. d'habil. et chauss.	7	1,8	2,1	1,9	Appareils, access. de loisirs	387	-1,2	-1,3	-1,5
Logement, chauffage, éclairage	1 167	1,3	0,2	-0,6	Loisir, spectacles, culture	210	1,5	2,2	3,2
Logement et eau	714	1,7	2,2	2,2	Livres, quotidiens, périodiques	168	0,9	0,8	1,3
Chauffage, éclairage	453	0,8	-2,8	-5,0	Enseignement	47	1,3	1,4	1,8
Meubles, matériels, articles ménage, entretien maison	808	0,9	0,9	0,8	Autres biens et services	1 442	1,4	1,7	1,7
Meubles, tapis, revêt. sols	187	0,8	0,8	0,2	Soins et produits personnels	289	1,8	1,3	1,2
Articles ménage textiles, autres art. d'ameubl.	87	0,8	0,9	1,4	Autres articles personnels	156	-0,1	-0,2	-0,5
Appareils ménagers	107	-0,7	-1,4	-1,6	Restaurants, cafés, hôtels	851	1,6	1,9	1,8
Verrerie, vaissel., ustens. ménage	91	0,8	0,9	0,7	Voyages organisés	13	1,3	3,6	3,4
Entretien courant de la maison	336	1,5	1,7	1,7	Services financiers	63	0,1	3,6	6,1
					Autres services aux ménages	70	2,9	1,8	1,6

Indices des prix à la consommation harmonisés [4]

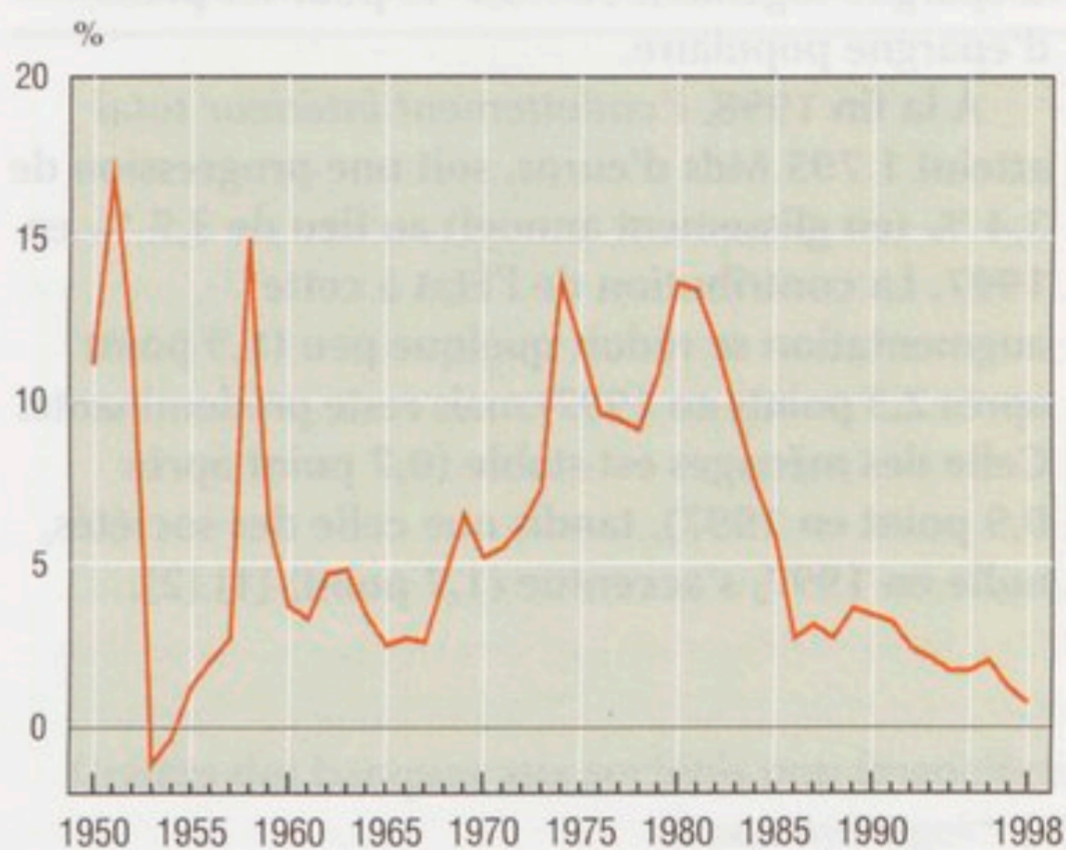
glissement annuel en décembre 1998



* provisoires.

Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [2] [3]

moyenne annuelle



Les plus fortes hausses et baisses de prix entre décembre 1997 et décembre 1998 [1]

Les 10 plus fortes hausses	Évolution en %	Les 10 plus fortes baisses	Évolution en %
Poissons en boîte, surgelés, séchés, fumés	+ 11,4	Machines de bureau	- 26,7
Spectacles récréatifs, musées	+ 9,0	Fiouls domestiques	- 18,8
Légumes frais	+ 8,0	Porc frais, salé, fumé	- 11,6
Huiles alimentaires	+ 6,3	Matériel vidéo	- 10,0
Services financiers	+ 6,1	Autres appareils électro-acoustiques	- 6,1
Services funéraires	+ 5,1	Téléviseurs	- 5,9
Thés et infusions	+ 4,8	Essences	- 5,6
Champagne et mousseux	+ 4,0	Appareils photo, instruments d'optique, d'observation	- 5,4
Vins supérieurs	+ 3,9	Gaz de ville	- 4,9
Redevance et abonnements télévision	+ 3,8	Cafés en grains ou moulu	- 4,9
Aliments préparés pour bébé	+ 3,8		

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1998, la baisse des taux courts et longs a favorisé l'assouplissement des conditions de crédit. Le comportement d'endettement des ménages et des entreprises a été très dynamique. La croissance des actifs monétaires les plus liquides a marqué le pas, celle des dépôts à vue ayant sensiblement ralenti au cours du second semestre 1998.

La progression de l'encours des moyens de paiement (*agrégat de monnaie M1*), est moindre qu'en 1997 (3,1 %, après 6,5 %). La progression des placements à vue à taux réglementé qui composent l'*agrégat M2-M1* est également sensiblement inférieure à l'année précédente : le ralentissement de celle des comptes sur livret étant due à la baisse des taux de certains placements administrés (Livrets A, livrets bleu, CODEVI) intervenue en juin 1998. L'*agrégat M3-M2*, qui comprend les placements courts rémunérés au taux du marché, accuse un léger repli (- 0,6 %) après la forte baisse de 1997 (- 8,2 %) liée au bas niveau des taux courts. Les titres d'*OPCVM* (près de la moitié de M3-M2), progressent de 4,1 % après avoir baissé de 11,3 % en 1997. L'épargne contractuelle, classée dans *P1*, ralentit sa progression : + 9,2 % pour les plans d'épargne-logement et + 3,7 % pour les plans d'épargne populaire.

À la fin 1998, l'*endettement intérieur total* atteint 1 795 Mds d'euros, soit une progression de 3,4 % (en glissement annuel) au lieu de 3,7 % en 1997. La contribution de l'État à cette augmentation se réduit quelque peu (1,9 point après 2,3 points en 1997) mais reste prédominante. Celle des ménages est stable (0,7 point après 0,9 point en 1997), tandis que celle des sociétés, nulle en 1997, s'accroît (1,7 point) [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3, M4).** M1 regroupe les billets et monnaies divisionnaires ainsi que les dépôts à vue. M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés à des taux réglementés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, Codevi, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt). M3 inclut, outre M2, les avoirs monétaires en devises, les placements à terme non négociables sur un marché (comptes à terme, bons de caisse et d'épargne rémunérés, pensions), les titres de créances négociables émis par les établissements de crédit (certificats de dépôt, bons des institutions et sociétés financières et bons à moyen terme négociables [BMTN]), les titres d'OPCVM monétaires ainsi que les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans. M4 regroupe, avec M3, les bons du Trésor négociables ainsi que les billets de trésorerie et les BMTN émis par les sociétés non financières. Ces différents produits sont classés dans les agrégats monétaires pour la partie qui est détenue par les agents non financiers résidents.
- **Endettement intérieur total (EIT).** Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM :** voir définition au mot-clé 12.3.
- **Agrégat de placement P1.** Il regroupe les plans d'épargne-logement, les plans d'épargne populaire ainsi que les autres comptes d'épargne, les titres d'OPCVM garantis et les bons de capitalisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Rapport annuel du Conseil national du crédit.
- Monnaie et finances, Eurostat, thème 2, série B.
- Bulletin de la Banque de France, mensuel.
- Problèmes économiques : « La relation entre taux d'intérêt et activité », n° 2541-2542, novembre 1997 ; « L'UEM peut-elle faire baisser les taux d'intérêt ? », n° 2567, mai 1998.

- « L'épargne-logement, année 1998 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 161, juin 1999.

SOURCES

- [1] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [2] Note de conjoncture, Insee, mars 1999.
- [3] Principaux indicateurs économiques, OCDE.

Agrégats monétaires [1]

encours bruts au 31/12 en milliards d'euros*

	1998	98/97 %	Rappel 97/96%
Agrégats de monnaie			
Billets et monnaies	40,4	1,6	1,1
Dépôts à vue	263,4	3,3	7,4
Total M1	303,8	3,1	6,5
M2-M1 :	272,7	5,7	9,2
Placements à vue à taux réglementé			
Livrets A	107,8	1,1	3,0
Livrets bleus	15,2	3,7	4,2
Comptes d'épargne-logement	25,9	5,3	5,5
CODEVI	35,1	5,8	8,1
Livrets d'épargne populaire	36,2	16,0	20,1
Livrets jeunes	4,9	6,5	17,6
Livrets soumis à l'impôt	47,6	10,6	24,2
Total M2	576,5	4,3	7,8
M3-M2 :	266,8	-0,6	-8,2
Placements liquides à taux de marché			
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	17,1	1,7	4,2
Dépôts à terme	48,3	-1,7	-12,8
Bons de caisse et d'épargne	20,7	-13,4	-3,8
Titres de créances négociables en francs	42,0	-6,2	2,8
dont : certificats de dépôts et BMTN	40,3	-6,5	5,6
Titres d'OPCVM monétaires	137,6	4,1	-11,3
Parts des fonds communs de créances	1,1	-27,7	-30,5
Total M3	843,3	2,7	2,0
M4-M3	13,8	-28,3	51,9
dont : bons du Trésor	11,9	-27,2	80,6
billets de trésorerie	2,4	-16,9	-20,3
Total M4	857,1	2,0	2,8
Agrégats de placement			
Plans d'épargne-logement	175,7	9,2	13,8
Autres comptes d'épargne	4,4	41,9	85,9
Plans d'épargne populaire	103,8	3,7	12,6
Titres d'OPCMV garantis	26,2	22,2	39,3
Bons de capitalisation	47,4	-0,6	3,6
Total P1	357,5	7,3	13,6
Total M3+P1	1 200,8	4,0	5,1

* 1 euro = 6,55957 F

Taux d'intérêt à court terme et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [3]

moyennes annuelles

	1995	1996	1997	1998
France				
Court terme *	6,58	3,94	3,46	3,56
Long terme **	7,66	6,51	5,67	4,82
Allemagne				
Court terme *	4,53	3,31	3,33	3,54
Long terme **	6,9	6,2	5,7	4,6
États-Unis				
Court terme *	5,92	5,39	5,62	5,47
Long terme **	6,94	6,79	6,67	5,69

* Taux interbancaire à trois mois.

** Les taux à long terme se réfèrent au rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

Endettement intérieur total en 1998 [1]

encours bruts au 31/12 en milliards d'euros et contribution à la variation annuelle de l'EIT en nombre de points

	Encours	Contribution
Endettement intérieur total	1 795,1	3,4
État	602,7	1,9
Ménages	613,5	1,7
Sociétés	422,8	0,7
Autres*	156,1	-0,8
Crédits à l'économie	1 003,1	0,7
Sociétés	449,6	0,5
Ménages	422,8	0,7
Autres*	130,7	-0,5
Dettes non négociables de l'État (a)	37,4	-0,7
Financements sur les marchés internes (b)	715,1	3,5
Sur le marché monétaire	235,0	0,9
État	196,8	0,7
Sociétés	36,8	0,4
Autres*	1,4	-0,2
Sur le marché obligataire	480,1	2,6
État	364,5	1,9
Sociétés	96,0	0,5
Autres*	19,7	0,2
Crédits obtenus auprès des non-résidents	18,4	0,0
Obligations émises à l'étranger	20,9	0,0

* Ce poste regroupe les administrations publiques hors État, les administrations privées et les entreprises d'assurance. (a) Ce poste reprend le total des monnaies en circulation, des dépôts collectés par le Trésor, du net des comptes à la Banque de France, et des remises de dettes (Dakar 1 et 2), après déduction des opérations de pension sur titres réalisées avec les institutions financières. (b) Obtenus auprès des résidents et des non-résidents.

Crédits des banques aux sociétés non financières et aux ménages* [1]

encours en fin de période en milliards d'euros

	1996	1997	1998
Crédits aux sociétés non financières			
Investissement	77,9	84,9	91,1
Trésorerie	105,4	112,0	113,2
Autres objets	61,8	60,0	59,8
Total	245,1	256,9	264,1
Crédits aux ménages			
Habitat	158,1	166,4	175,6
Trésorerie	45,1	49,2	52,1
Autres objets	61,1	61,0	63,1
Total	264,3	276,6	290,8

* Zone d'activité = métropole + Monaco.

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1998, les ménages réduisent leur épargne pour consommer plus et leur **taux d'épargne** (selon les Comptes nationaux Base 95) diminue de 0,8 point, passant de 16,4 % en 1997 à 15,6 % en 1998. Cependant, ils accroissent fortement leurs achats de logements neufs et leur FBCF augmente de 3,2 % (en volume) après avoir stagné plusieurs années [2].

Début 1998, neuf ménages sur dix possèdent un patrimoine financier et plus de la moitié sont propriétaires de leur logement. La part de ceux dépourvus de tout patrimoine n'est plus que de 6 % contre 10 % en 1976. Mais le patrimoine reste très inégalement réparti : les 5 % des ménages les plus fortunés détiennent 30 % des actifs.

Plus de 8 ménages sur 10 possèdent au moins un livret d'épargne. La diffusion de l'épargne-logement se poursuit et l'assurance-vie connaît une progression rapide et constante depuis plus de 10 ans. Les ménages âgés se tournent davantage vers les placements à long terme (plan d'épargne-logement, assurance-vie) tandis que les livrets exonérés (Codevi, Lep, livret jeune) ont la faveur des plus jeunes. La composition des portefeuilles financiers s'est transformée, l'achat d'actions compensant la vente de Sicav monétaires. Par ailleurs, les jeunes accèdent moins fréquemment que leurs aînés à la propriété de leur logement avant 40 ans [3] [4].

Fin 1997, le **patrimoine national** net des résidents en France s'élève à 31 104 Mds de F (selon les Comptes nationaux Base 80), soit 4 années de PIB. Il est détenu à 85 % par les ménages, 18 % par les entreprises non financières et 2 % par les administrations publiques, tandis que les autres secteurs ont un patrimoine négatif. Les actifs financiers constituent 68 % du **patrimoine brut des sociétés non financières**, et, pour la première fois en 1997, plus de la moitié (52 %) du **patrimoine net des ménages**. La valeur du **patrimoine net des administrations publiques**, a chuté brutalement à la fin 1991 en raison du poids croissant de l'endettement qui représente désormais plus des neuf dixièmes de l'actif. Cependant, cette baisse a été enrayerée durant l'année 1997, à la suite de la réduction des déficits publics [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Résultats : « 25 ans de comptes de patrimoine (1969-1993) », série « Économie générale », n° 98, décembre 1994 ; « Les taux de possession de patrimoine par les ménages en 1998 », série « Consommation-Modes de vie », n° 144-145, janvier 1999.
- « Le patrimoine des ménages, début 1998. Qui détient quoi ? », INSEE-Première, n° 584, mai 1998.

DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut. En Base 95, la définition du revenu disponible brut des ménages est modifiée : il ne comprend plus les transferts en nature (remboursements de Sécurité sociale et allocations logement). De ce fait, le taux d'épargne des ménages est relevé de plus d'1 point. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** Les comptes de patrimoine de la Comptabilité nationale recensent les actifs et passifs économiques des secteurs institutionnels résidents. Le solde, différence entre le total des actifs (comptabilisés à leur valeur de marché ou de transaction) et celui des dettes, constitue la *valeur nette*. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et *valeur nette indépendante*. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aéroports, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 80, Insee.
- [2] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [3] « Le patrimoine national en 1997 », INSEE-Première, n° 58, juin 1998.
- [4] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1998 », Synthèses, Statistique publique, n° 19, oct. 1998.
- [5] « Taux d'épargne par catégorie de ménage », Données sociales 1999, Insee.

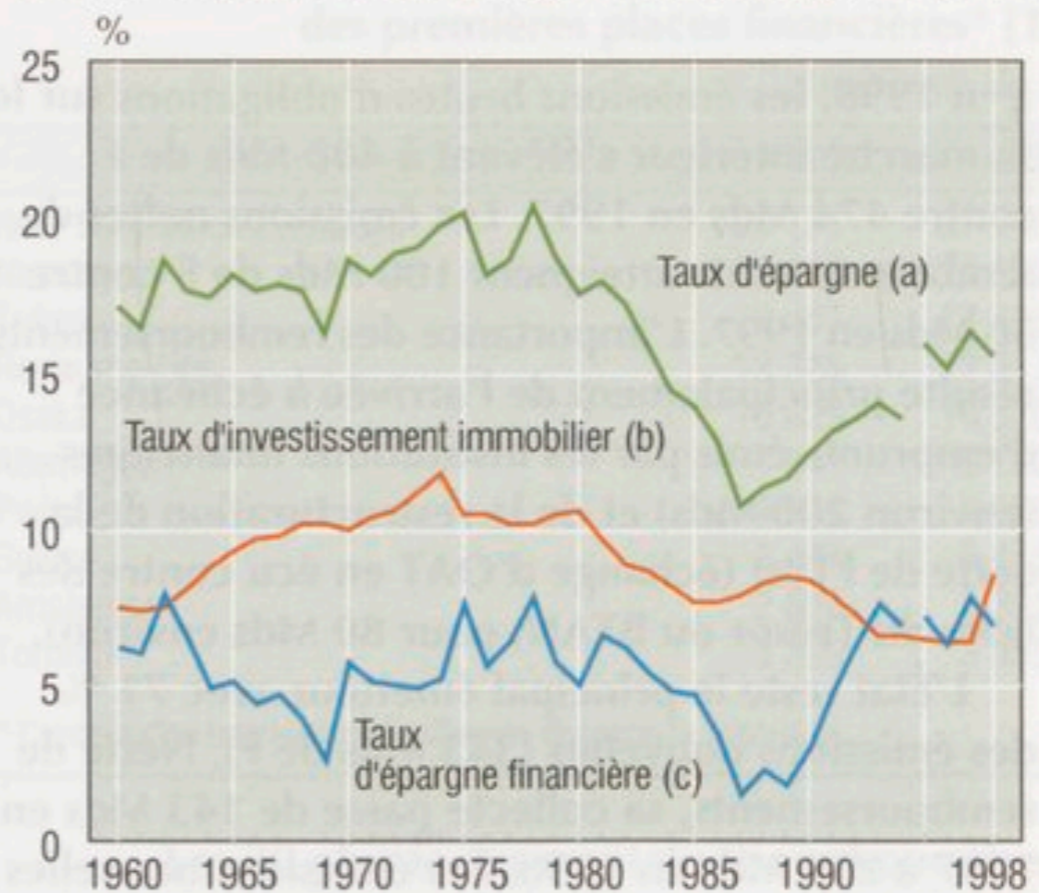
La répartition du patrimoine national [1]

encours en fin d'année en milliards de F

Secteurs	1980	p 1997
Ménages :		
- Actifs non financiers	6 318,1	14 486,5
<i>dont : logements</i>	4 103,3	12 049,4
<i>terrains non bâtis</i>	1 392,8	890,3
- Actifs financiers	2 905,5	15 897,7
<i>dont : actions et autres participations</i>	452,5	6 343,4
Ensemble des actifs	9 223,6	30 384,2
Passifs financiers	1 230,5	3 942,8
Valeur nette	7 993,1	26 441,4
Administrations publiques :		
- Actifs non financiers	1 411,0	4 021,7
- Actifs financiers	1 141,8	2 989,5
<i>dont : actions et autres participations</i>	455,6	835,3
<i>prêts à court terme</i>	319,0	1 114,0
Ensemble des actifs	2 552,8	7 011,2
Passifs financiers	1 055,7	6 389,6
Valeur nette	1 497,1	621,6
Sociétés et quasi-sociétés non financières :		
- Actifs non financiers	4 529,4	11 140,5
<i>dont : actifs fixes hors logement</i>	2 541,4	6 611,4
<i>stocks</i>	814,4	1 600,2
- Actifs financiers	2 248,2	23 761,5
<i>dont : actions et autres participations</i>	734,4	17 621,9
Ensemble des actifs	6 777,6	34 902,0
Passif financier (hors actions)	2 507,7	8 210,3
Valeur nette	4 269,9	26 691,7
<i>dont : actions et autres participations</i>	1 386,4	21 043,4
Valeur nette indépendante	2 883,5	5 648,3
Économie nationale (y c. IF, EA, APRI)*		
- Actifs non financiers	12 418,2	30 100,2
<i>dont : logements</i>	5 129,6	14 488,2
<i>actifs fixes hors logement</i>	4 204,9	11 303,2
<i>stocks</i>	985,7	1 886,5
- Actifs financiers	12 342,9	71 498,4
<i>dont : actions et autres participations</i>	1 832,4	28 799,5
Ensemble des actifs	24 761,1	101 598,6
Passif financier (hors actions)	10 131,5	41 721,4
Actions	1 924,2	28 773,6
Patrimoine national	12 705,4	31 103,6

* IF : Institutions financières ; EA : Entreprises d'assurances ; APRI : Administrations privées.

Évolution du taux d'épargne des ménages* [1] [2]



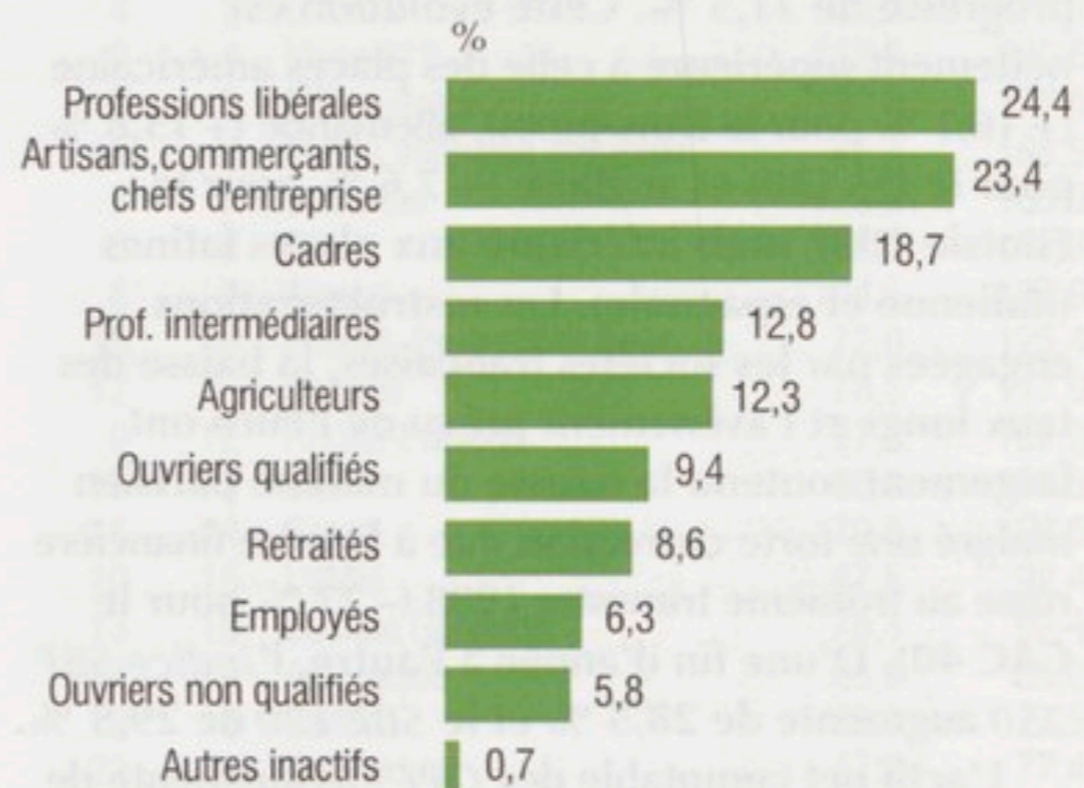
* Évaluations en base 95 à partir de 1995.

(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible.

(b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.

(c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible.

Taux d'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle en 1995 [5]



Composition du patrimoine des ménages [4]

taux de possession en %

	1986	1992	1998
Patrimoine financier			
Livrets d'épargne	82,0	77,2	83,7
<i>dont : Livrets A ou bleu</i>	72,7	67,4	64,6
<i>Codevi</i>	22,0	20,8	37,9
Épargne-logement	29,0	33,1	41,4
Valeurs mobilières	19,0	24,0	22,6
<i>dont : Sicav ou FCP</i>	13,0	17,3	10,8
<i>Actions cotées</i>	6,0	7,7	12,4
Assurance-vie, retraite	31,0	39,5	45,9
<i>dont : Assurance-vie ou décès</i>	26,9	27,5	35,0
<i>Épargne retraite</i>	3,7	6,2	9,4
Pas de produits financiers	11,1	12,6	9,5
Patrimoine non financier			
Logement	///	61,1	58,9
<i>soit : Résidence principale</i>	///	53,1	53,7
<i>Résidence secondaire</i>	///	9,5	8,0
<i>Logement de rapport</i>	///	20,1	18,5
Bois, terres ou terrains	///	14,4	12,5
Biens professionnels (hors terrains)	///	13,4	10,3

L'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle début 1998 [4] taux de possession en %

	Livrets d'épargne	Épargne - logement	Valeurs mobilières	Assurance-vie, retraite	Logement
Agriculteurs	89	68	30	62	80
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	82	56	35	61	75
Professions libérales	82	61	55	71	68
Cadres	89	67	38	59	67
Professions intermédiaires	87	57	25	54	62
Employés	82	40	13	42	42
Ouvriers qualifiés	85	40	10	43	54
Ouvriers non qualifiés	79	30	6	32	45
Agriculteurs retraités	86	33	23	45	70
Indépendants retraités	81	34	42	47	80
Salariés retraités	86	33	29	47	68
Autres inactifs	74	21	11	21	33
Ensemble	84	41	23	46	59

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1998, les **émissions brutes d'obligations** sur le marché intérieur s'élèvent à 488 Mds de F contre 474 Mds en 1997. Les émissions nettes de remboursements atteignent 100 Mds de F contre 80 Mds en 1997. L'importance des remboursements résulte principalement de l'arrivée à échéance d'emprunts émis par les institutions financières (environ 200 Mds) et de la restructuration de la dette de l'État (échange d'OAT en écu contre des bons du Trésor ou BTAN, pour 80 Mds environ).

L'État reste le principal émetteur avec 71 % des émissions nouvelles (343 Mds de F). Nette de remboursements, sa collecte passe de 143 Mds en 1997 à 201 Mds en 1998. Les émissions nouvelles des sociétés non financières portent sur 70 Mds (14 % du total) contre 46 Mds en 1997 et celles des institutions financières sur 63 Mds (13 % du total) contre 76 Mds en 1997.

Comme l'année précédente, 1998 est très favorable aux marchés **d'actions** : le **CAC 40** progresse de 31,5 %. Cette évolution est nettement supérieure à celle des places américaine (+ 16,1 % pour le Dow-Jones), allemande (+ 15,8 % pour le DAX30) et anglaise (+ 7,6 % pour le Footsie 100), mais inférieure aux places latines (italienne et espagnole). Les restructurations engagées par les sociétés françaises, la baisse des taux longs et l'avènement prévu de l'Euro ont largement soutenu la hausse du marché parisien malgré une forte correction due à la crise financière russe au troisième trimestre 1998 (- 23 % pour le CAC 40). D'une fin d'année à l'autre, l'**indice SBF 250** augmente de 28,5 % et le **SBF 120** de 29,5 %.

L'actif net comptable des **OPCVM** augmente de 17,7 % pour atteindre 3 506 Mds contre 2 979 en 1997. Cet accroissement résulte notamment d'un net ralentissement des ventes de titres d'OPCVM monétaires (- 25 Mds en 1998 contre - 112 Mds en 1997), d'un attrait confirmé pour les autres catégories d'OPCVM (250 Mds de souscriptions en 1998 contre 166 Mds en 1997) et enfin de la valorisation des portefeuilles investis en actions [2].

DÉFINITIONS

- **Bourse - Marchés financiers.** On distingue le *marché primaire* (émission de titres) et le *marché secondaire* (échange de titres déjà émis). Quatre catégories de marchés existent : le premier marché (comptant et règlement mensuel), le second marché, le marché libre et le nouveau marché. Ce dernier, créé en 1996, s'adresse aux entreprises qui ont un projet de développement à financer et qui souhaitent bénéficier du marché boursier pour accélérer leur croissance.
- **Second marché.** Ouvert le 1^{er} février 1983, il complète le premier marché. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
- **Nasdaq.** Le National Association of Securities Dealers Automated Quotation a été créé aux États-Unis en 1971 pour permettre aux petites entreprises de collecter des capitaux. En 1996, 5 200 sociétés y sont cotées.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de la Société des bourses françaises.** La SBF calcule plusieurs indices : l'indice général *SBF 250* (complété depuis mars 1997 par 18 indices sectoriels), le *SBF 120*, le *SBF 80*, le *CAC 40*, le *MID-CAC*, créé en mai 1995 et le *SM*. Pour chacun de ces indices on calcule l'indice nu, le global et le net. L'indice nu est calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Encyclopédie des marchés financiers*, Economica, 1997
- « Statistiques rétrospectives : indices monétaires et financiers de 1939 à 1993 » *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1994.
- « Les investisseurs institutionnels », *L'observateur de l'OCDE*, n° 212, juin-juillet 1998.
- « La part des actionnaires étrangers dans les sociétés du CAC 40 », *L'Expansion*, n° 583, novembre 1998.

SOURCES

- [1] Commission des opérations de bourse, COB.
- [2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [3] Données SBF publiées dans le *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [4] *L'année boursière, Statistiques annuelles 1998*, SBF, mars 1999.
- [5] *Bulletin mensuel de la Banque centrale européenne*, mai 1999.

Principales évolutions du marché financier [2]

milliards de F

	1996	1997	1998
Émissions brutes de valeurs mobilières			
Marché intérieur	761,2	767,2	779,4
Actions	286,4	292,9	291,3
Obligations *	474,8	474,3	488,1
Marché international :			
Émissions brutes d'obligations cotées à la Bourse de Paris	193,1	192,3	224,0
Émissions des résidents	31,7	31,1	77,8
Émissions des non-résidents	161,4	161,2	146,2
Total	954,3	959,5	1 003,4
Capitalisation boursière en fin d'année (premier marché)			
Actions	2 866,5	3 838,0	5 038,1
Obligations	4 599,5	4 671,2	4 970,7
Total	7 466,0	8 509,2	10 008,8
Transactions sur l'année (premier marché)			
Actions	1 368,6	2 309,9	3 301,4
Obligations	6 353,2	4 900,3	2 549,2
Total	7 721,8	7 210,2	5 850,6
Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12			
Premier marché	406	376	345
Second marché	280	304	364
Placements collectifs (OPCVM)			
Sicav :			
- souscriptions nettes	- 112,0	- 129,8	21,3
- actif net au 31-12	1 638,4	1 618,7	1 786,8
- nombre de Sicav au 31-12	1 114	1 169	1 200
Fonds communs de placement :			
- souscriptions nettes	127,4	191,6	210,9
- actif net au 31-12	1 128,1	1 360,0	1 719,3
- nombre de fonds au 31-12	4 159	4 628	5 074

* y compris emprunts d'État et titres participatifs.

Taux de change bilatéraux par rapport à l'euro [5]

	janv. 1999	mai 1999
dollar	1,161	1,063
yen	131,3	129,7
franc suisse	1,605	1,603
livre sterling	0,703	0,658
couronne suédoise	9,08	8,97
couronne danoise	7,44	7,43
drachme	323,6	325,2
couronne norvégienne	8,65	8,23
dollar canadien	1,765	1,553

Indice général SBF 250 nu (Premier marché) [3] [4]

base 1 000 au 31-12-1990

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1994	1 378,7	1 250,7
1995	1 237,8	1 232,9
1996	1 409,4	1 561,7
1997	1 819,8	1 944,9
1998	2 379,6	2 500,0

Capitalisation boursière des premières places financières* [1]

milliards de F

	1997	1998
New York Stock Exchange	53 171	57 749
Nasdaq	10 404	14 192
Tokyo	12 487	13 715
Royaume-Uni	12 385	12 917
Osaka	10 429	10 520
Allemagne	4 941	6 152
Paris	4 038	5 539
Suisse	3 445	3 875
Amsterdam	2 806	3 391
Toronto	3 399	3 055

* Capitalisation boursière en fin d'année des actions nationales.

Les 30 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises du premier marché au 31 décembre 1998 [4]

Rang en		Nom des valeurs	Capitaux en milliards de F	
1997	1998		1997	1998
1	1	France Télécom	218,3	454,9
5	2	Axa-UAP*	154,3	280,3
4	3	L'Oréal	159,2	273,1
8	4	Vivendi**	112,6	230,6
2	5	Elf Aquitaine	192,6	177,9
11	6	Suez-Lyonnaise des Eaux	83,8	168,9
7	7	Carrefour	120,8	163,9
3	8	Total	159,5	138,3
6	9	Alcatel	124,5	135,9
15	10	Pinault- Printemps- Redoute	72,0	125,4
12	11	Danone	78,5	117,9
9	12	Rhône-Poulenc	97,2	107,0
18	13	BNP	68,2	100,5
16	14	Sanofi	70,8	99,5
10	15	LVMH	87,5	98,4
13	16	Société Générale	78,3	92,4
17	17	Air Liquide	68,9	85,0
19	18	Paribas	65,1	77,9
22	19	Promodes	47,6	77,4
14	20	Saint-Gobain	76,3	71,2
34	21	Cap Gemini	30,0	61,9
20	22	AGF	53,5	61,5
24	23	Renault	40,6	60,2
28	24	Synthelabo	36,3	57,1
27	25	Lafarge	37,3	54,5
21	26	Schneider	48,0	51,8
39	27	Casino	26,0	48,7
30	28	Canal +	35,1	47,8
25	29	Accor	40,0	43,5
26	30	Peugeot	38,0	43,4

* Axa en 1997. ** Ex Cie Gle des Eaux.

Indice général CAC 40 nu (Premier marché) [3]

base 1 000 au 31-12-1987

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1994	2 058,4	1 881,2
1995	1 871,4	1 872,0
1996	2 080,6	2 315,7
1997	2 757,4	2 998,9
1998	3 744,3	3 942,7

finances publiques

PRÉSENTATION

Pour 1999, le budget de l'État présenté dans la **loi de finances initiale** marque la poursuite de l'effort de réduction des déficits publics amorcée en 1996. Il prévoit un déficit de 236,5 Mds de F (après 247,5 Mds en 1998 et 266,9 Mds en 1997), correspondant à un besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques égal à 2,3 % du PIB, très près du seuil de 2 % qui permet de stabiliser le poids de la dette dans le PIB. Pour la première fois depuis 1991, l'équilibre primaire serait atteint : les recettes de l'État couvriraient l'intégralité de ses dépenses (hors charge de la dette).

La croissance de la **dette publique** a été particulièrement forte depuis le début de la décennie : elle a doublé entre 1991 et 1998, avec une accélération notable depuis 1993. Elle est ainsi passée de 2 411 Mds de F en 1991 à 3 218 Mds en 1993 et à 4 923 Mds en 1998. C'est un montant de 192 000 F de dette que supporte désormais chaque actif, contre 128 000 F en 1993. La montée de la dette publique est le résultat des déficits budgétaires mais également de taux d'intérêt réels élevés. De forts taux d'intérêt nominaux, dans un contexte de désinflation, alourdissent la charge de la dette pour le budget de l'État (remboursement du capital et intérêts). Elle représente aujourd'hui environ 15 % des dépenses ce qui en fait le second poste du budget derrière les dépenses de Fonction publique. La **dette publique au sens du traité de Maastricht** atteindrait 58,7 % du PIB en 1999, contre 45,4 % en 1993 et seulement 20,8 % en 1980.

Au cours de la période 1993-1997, six pays européens (Pays-Bas, Irlande, Espagne, Allemagne, Autriche, Luxembourg), par une action continue sur la dépense publique, sont parvenus simultanément à réduire leurs déficits et leurs impôts [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Compte général de l'administration des finances année 1997 » n° 142, septembre 1998 ; « Budget 1999 », numéro hors série, 99-1.
- « Structure de la dette publique des états membres de l'Union européenne », *Statistiques en bref, série Économie et finances*, Eurostat, n° 33, 1997.
- *INSEE-Première* : « Les comptes des administrations publiques en 1997 », n° 581, avril 1998 ; « Les comptes des administrations publiques en 1998 », mai 1999.

DÉFINITIONS

- **Loi de finances** : *Initiale*. Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. *Rectificative (appelée aussi « collectif »)*. Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année. *De règlement*. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor**. Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations**. À caractère définitif. Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier. À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Dette publique**. Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.
- **Administrations publiques**. Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Traité de Maastricht**. Voir au mot-clé 13.5.
- **Organismes divers d'administration centrale (ODAC)**. Établissements publics ou privés financés par des taxes affectées ou par des subventions de l'État.

- « Déficit publics : théorie et pratique », collection *Économie poche*, n° 34, éd. Economica, 1996.

SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1999 », numéro hors série, 98-2 ; « Rapport pour le débat d'orientation budgétaire », n° 138, juillet 1998 ; « Loi de finances pour 1999 : tableaux de synthèses », n° 155, mars 1999.

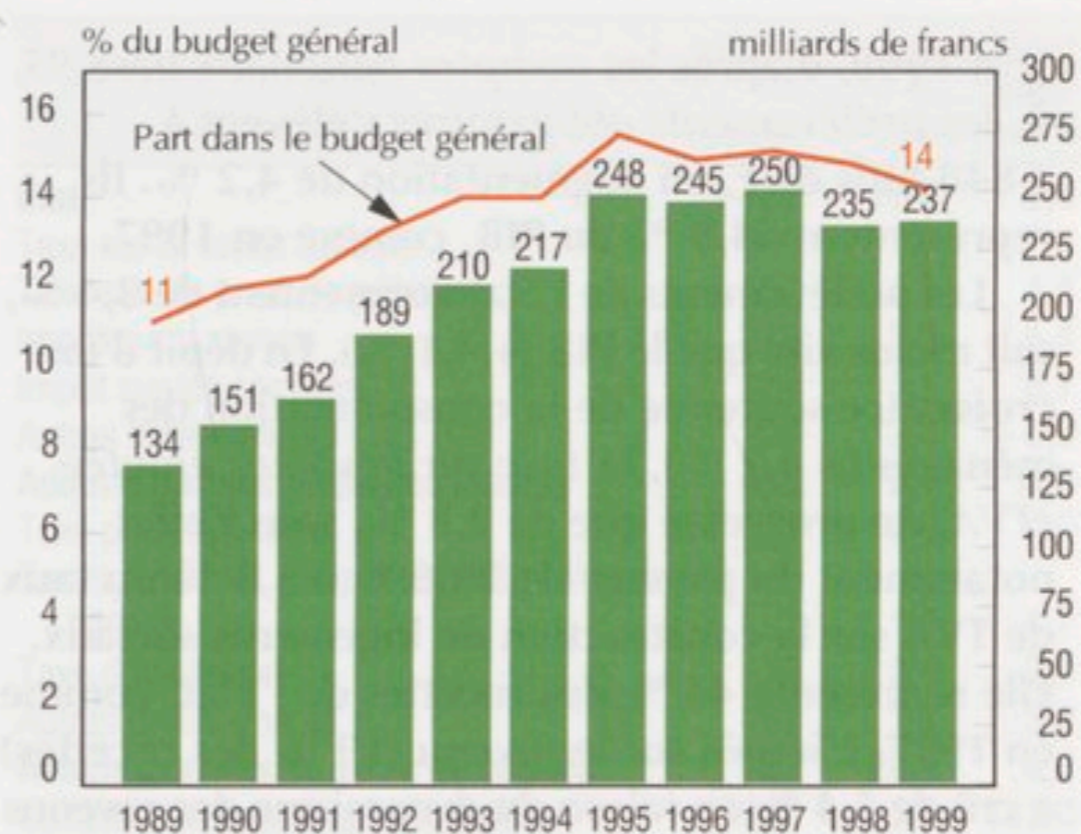
[2] « Exécution du budget de l'État en 1998 », *Communiqué de presse* du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie du 4 février 1999.

Loi de finances initiale pour 1999 [1]

	1999*		99/98** en %
	milliards de F	milliards d'euros	
Charges du budget général :			
Dette publique (nette)	237,2	36,2	1,0
Budgets civils	1 189,8	181,4	6,8
soit : <i>Fonctionnement</i>	615,3	93,8	2,2
<i>Interventions sociales</i>	183,7	28,0	0,0
<i>Interventions économiques</i>	178,3	27,2	4,7
<i>Autres interventions</i>	133,7	20,4	8,3
<i>Équipement civil</i>	78,8	12,0	0,8
Défense	243,5	37,1	2,2
Total des charges du budget général	1 670,5	254,7	2,4
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-3,1	-0,5	
Charges nettes de l'État	1 667,4	254,2	1,9
Ressources nettes du budget général	1 430,9	218,1	4,9
Solde général du budget de l'État	-236,5	-36,1	-8,3
en % du PIB	2,7	2,7	

* Y c. budgétisations (45,6 Mds de F). ** Loi de finances initiale pour 1998 et 1999 hors budgétisations.

Charge budgétaire de la dette de l'État* [1]



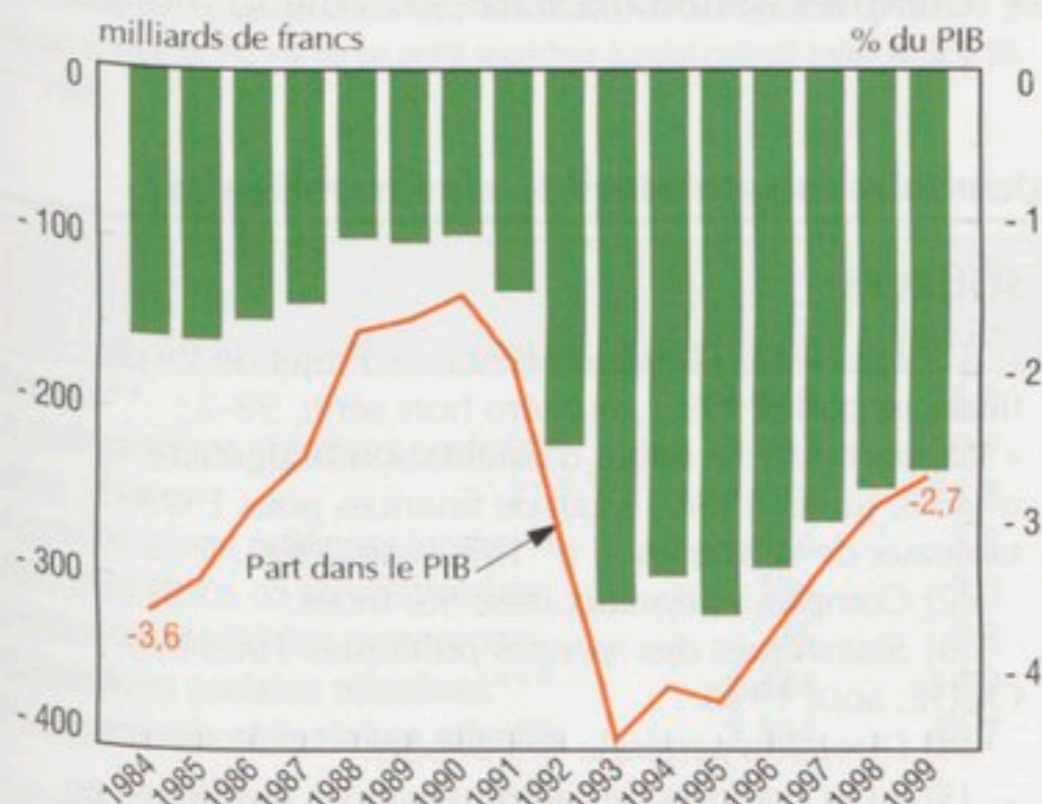
*Lois de règlement de 1989 à 1997, projets de loi de finances pour 1998 et 1999.

Exécution des lois de finances* (hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux**) [1]

Années	milliards de F									
	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives	Opérations temporaires	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde	Solde	Solde	milliards de F	% du PIB
1984	993,3	846,0	-147,3	9,9	10,2	0,3	-147,0	-10,5	-157,5	-3,61
1985	1 058,8	904,3	-154,5	11,0	11,4	0,4	-154,1	-5,3	-159,4	-3,39
1986	1 114,6	963,1	-151,5	15,5	16,1	0,6	-150,9	3,7	-147,2	-2,91
1987	1 123,3	1 010,9	-112,4	78,1	78,3	0,2	-112,2	-25,7	-137,9	-2,58
1988	1 153,6	1 046,7	-106,9	24,4	24,8	0,4	-106,5	6,7	-99,8	-1,74
1989	1 212,7	1 126,9	-85,8	11,6	12,2	0,6	-85,2	-17,2	-102,4	-1,66
1990	1 281,9	1 185,5	-96,4	13,1	14,4	1,3	-95,1	-2,6	-97,7	-1,50
1991	1 335,6	1 223,1	-112,5	13,3	14,0	0,7	-111,8	-18,9	-130,7	-1,93
1992	1 425,2	1 218,3	-206,9	15,0	15,5	0,5	-206,4	-15,6	-222,0	-3,17
1993	1 502,9	1 209,3	-293,6	44,8	45,6	0,8	-292,8	-22,9	-315,7	-4,45
1994	1 552,5	1 277,0	-275,5	29,0	28,6	-0,4	-275,9	-23,7	-299,6	-4,10
1995	1 596,8	1 292,8	-304,0	40,1	42,2	2,1	-301,9	-20,8	-322,7	-4,20
1996	1 642,0	1 345,4	-296,6	34,1	36,0	1,9	-294,7	0,3	-294,4	-3,75
1997	1 655,4	1 386,2	-269,2	87,3	89,3	2,0	-267,2	0,3	-266,9	-3,28

* Lois de règlement. ** Pour 1997, les remboursements et dégrèvements fiscaux s'élèvent à 265,6 Mds de F et les opérations avec le FMI à 0,6 Mds de F.

Évolution du déficit budgétaire* de l'État [1]



* Lois de règlement de 1984 à 1997, LFR pour 1998 et LFI pour 1999.

Besoin de financement des administrations publiques* [1]

	% du PIB		
	1997	1998	1999
État :			
Solde budgétaire	-3,30	-3,05	-2,70
Passage en comptabilité européenne	0,00	0,00	0,00
Total	-3,30	-3,05	-2,70
Administrations de sécurité sociale	-0,55	-0,15	0,15
Autres administrations :			
ODAC**	0,70	0,15	0,10
dont : <i>soulte de France-Télécom</i>	0,50	0,00	0,00
Administrations publiques locales	0,15	0,15	0,15
Total	0,85	0,30	0,25
Total des administrations publiques	-3,00	-2,90	-2,30

* Au sens du Traité de Maastricht. ** Organismes divers d'administration centrale.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 1998, d'après les *comptes nationaux base 95*, les *prélèvements obligatoires* s'élèvent à 3 848 Mds de F, en augmentation de 4,2 %. Ils représentent 44,9 % du PIB, comme en 1997.

Les prélèvements de l'État augmentent de 3,4 %, soit moins vite que le PIB (+ 4,1 %). En dépit d'une croissance soutenue de la consommation des ménages (+ 4,2 %), la *taxe sur la valeur ajoutée (TVA)* ne progresse que de 2,8 %, sous l'effet notamment du passage de 20,6 % à 5,5 % du taux de TVA sur la construction de logements sociaux. Elle représente 44 % des recettes de l'État, comme en 1997. L'impôt sur le revenu (19 % des recettes) a crû de 5,4 % en raison du dynamisme des revenus perçus en 1997 et déclarés en 1998. La plus forte progression (6,7 %) concerne l'impôt sur les sociétés (12,5 % des recettes), en liaison avec les bons résultats des entreprises en 1997. L'*impôt de solidarité sur la fortune* a rapporté 11 Mds de F en 1998, pour 193 944 déclarations imposables.

Les impôts prélevés au profit des *collectivités locales* augmentent de 4,5 %. La fiscalité indirecte connaît une croissance vive, en particulier, les droits de mutation à titre onéreux (+ 12,9 %) qui ont bénéficié de la reprise du marché immobilier. La fiscalité directe locale progresse de 4,1 %, sous l'effet du dynamisme des bases d'imposition et d'une progression des taux plus modérée que les années précédentes (1 % environ en moyenne).

Les prélèvements au profit des administrations de *sécurité sociale* (dont les cotisations sociales représentent plus des trois quarts) augmentent de 5,2 % et représentent près de la moitié des prélèvements obligatoires. La substitution de la *CSG* aux cotisations salariales maladie s'est poursuivie, ce qui a pour effet de modifier la structure (entre impôts et cotisations) des ressources de la Sécurité sociale. La CSG (327 Mds de F en 1998) rapporte désormais plus que l'impôt sur le revenu (279 Mds de F).

Au total, pour 100 F d'impôts ou de cotisations sociales versés par un contribuable en 1998, 46 F sont destinés aux organismes de sécurité sociale, 38 F vont à l'État, 13 F aux collectivités locales et près de 3 F à l'Union européenne [1] [2] [4] [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en Bref, Économie et Finances*, Eurostat : « Les prélèvements obligatoires en 1997 : stabilisation dans l'Union européenne, n° 30, 1998 ; « L'imposition du travail dans l'UE 1970-1995 », n° 35, 1997.
- « Cotisations sociales et emplois », *Problèmes économiques*, n° 2594, décembre 1998.

DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont, en 1998, de 2,1%, 5,5% et 20,6%.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine. Son taux, initialement fixé à 1,1 %, a été relevé à 2,4 % au 1-1-93, à 3,4 % au 1-7-97 et 7,5 % au 1-1-98 (en contrepartie le taux des cotisations sociales des salariés passe de 5,5 % à 0,75 %).
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales où à l'UE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 700 000 F de patrimoine (au 1-1-99).
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir au mot-clé 11.1.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1999 », numéro hors série, 98-2 ; « Rapport pour le débat d'orientation budgétaire », n° 138, juillet 1998 ; « Loi de finances pour 1999 : tableaux de synthèses », n° 155, mars 1999.
- [2] *Comptes nationaux base 95*, Insee.
- [3] *Statistiques des recettes publiques 1965-97*, OCDE, août 1998.
- [4] Direction générale des impôts.
- [5] « Les comptes des administrations publiques en 1998 », *INSEE-Première*, n° 646, mai 1999.

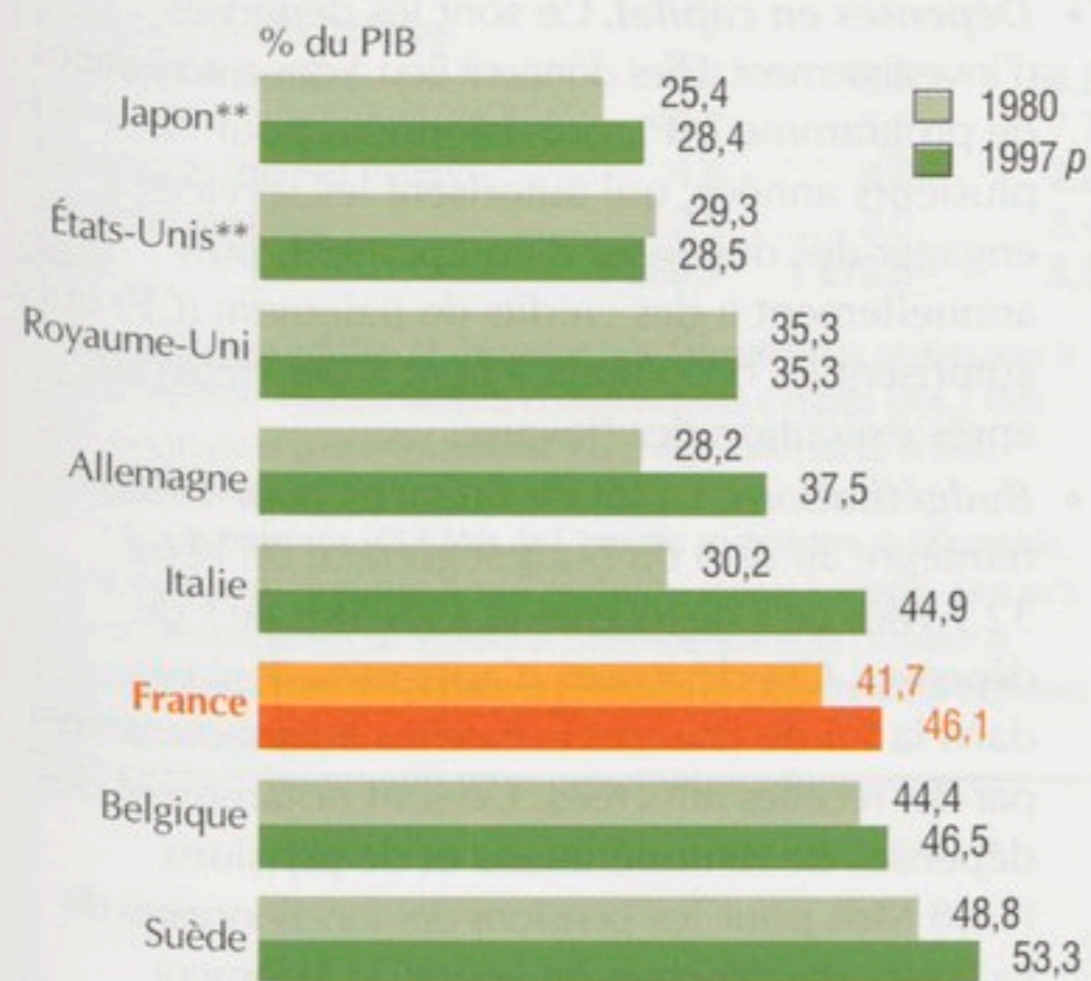
IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES 13.2

Les recettes nettes du budget général de l'État - Prévisions* pour 1999 [1] milliards de F

	LFI à structure constante	LFI 99/98** y compris budgétisations	en %
Impôt sur le revenu	319,0	322,9	6,5
Impôts sur les sociétés	237,3	237,3	6,4
Autres impôts directs	140,9	140,9	7,6
Taxe sur la valeur ajoutée (produit brut)	830,1	830,1	2,7
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	159,9	160,1	2,9
Enregistrement, timbre et autres impôts indirects	143,6	150,4	-3,9
Remboursements et dégrèvements d'impôts	-306,7	-306,7	0,1
Total des recettes fiscales nettes	1 524,0	1 534,9	4,4
Recettes non fiscales nettes	145,5	167,2	0,4
Prélèvements	-271,3	-271,3	6,5
soit : au profit des collectivités locales	-176,3	-176,3	8,1
au profit des Communautés européennes	-95,0	-95,0	3,8
Recettes totales nettes de l'État	1 398,2	1 430,9	3,6

* Lois de finances initiales. ** 1999 à structure constante et données 1998 de la loi de finances révisée à l'automne 1998.

Évolution du poids des prélèvements obligatoires* [3]



* Données de l'OCDE qui conserve, pour l'instant, l'ancien système comptable pour lequel le taux de PO est de un point supérieur à celui calculé selon le SEC 95.
** 1996.

Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires* [2]

	1995		1996		1997		1998	
	Mds de F	% du PIB	Mds de F	% du PIB	Mds de F	% du PIB	Mds de F	% du PIB
Impôts**	1 940	25,0	2 070	26,0	2 201	26,8	2 451	28,6
Administrations publiques centrales	1 297	16,7	1 402	17,6	1 454	17,7	1 505	17,6
dont : État	1 263	16,3	1 342	16,9	1 389	16,9	1 436	16,8
Administrations publiques locales	424	5,5	450	5,7	472	5,7	493	5,7
Administrations de sécurité sociale	154	2,0	163	2,0	218	2,7	401	4,7
Institutions de l'Union européenne	65	0,8	55	0,7	57	0,7	52	0,6
Cotisations sociales effectives***	1 444	18,7	1 489	18,8	1 491	18,1	1 397	16,3
Prélèvements obligatoires effectifs	3 384	43,7	3 559	44,8	3 692	44,9	3 848	44,9

* Comptes nationaux base 95. ** Les impôts sont comptabilisés après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables. *** Nets des cotisations dues non recouvrables.

Les prélèvements obligatoires en 1998 [5s]

	milliards de francs	% du PIB	Évolution 98/97 %
État	1 472	17,2	3,4
Taxe sur la valeur ajoutée	646	7,6	2,8
Taxe sur les produits pétroliers	157	1,8	4,8
Impôt sur le revenu	279	3,3	5,4
Impôt sur les sociétés	184	2,1	6,7
Autres prélèvements (1)	206	2,4	-0,9
Administrations publiques locales	492	5,7	4,5
Taxe professionnelle	173	2,0	4,0
Taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	92	1,1	4,7
Taxe d'habitation	70	0,8	3,7
Autres prélèvements	157	1,8	5,2
Administrations de sécurité sociale	1 763	20,6	5,2
Contribution sociale généralisée	327	3,8	112,0
Autres impôts	74	0,9	16,2
Cotisations sociales (2)	1 362	15,9	-6,5
Autres prélèvements obligatoires (3)	121	1,4	-1,2
Total des prélèvements obligatoires	3 848	44,9	4,2

(1) Déduction faite des transferts fiscaux de l'État aux collectivités locales et à la sécurité sociale et des impôts dus non recouvrables. (2) Déduction faite des cotisations dues non recouvrables. (3) Impôts des organismes divers d'administration centrale et prélèvements au profit des institutions communautaires (hors « quatrième ressource »).

Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État* [1] %

	1983	1990	1997
Impôts directs	39,0	38,2	37,2
Impôt sur le revenu	20,9	18,9	17,5
Autres impôts directs perçus par voie de rôles	1,7	1,6	2,9
Impôts sur les sociétés	9,0	11,9	12,0
Taxe sur les salaires	2,8	2,4	2,7
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	3,1	2,3	0,9
Autres impôts directs	1,5	1,1	1,2
Impôts indirects	61,0	61,8	62,8
Enregistrement, timbre, bourse	5,9	5,6	5,6
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	6,6	8,2	9,0
Autres produits des douanes	1,1	0,8	0,7
TVA	44,4	44,8	44,9
Droits de consommation sur les tabacs	1,5	1,4	2,4
Autres droits indirects	1,5	1,0	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards de F	868,2	1 395,0	1 682,2

* Lois de règlement.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 1999, selon la loi de finances initiale, les dépenses du budget général s'élèvent à 1 670,6 Mds de F. À structure constante, c'est-à-dire hors incidence des budgétisations opérées en 1999 (45,6 Mds de F), elles progressent de 2,4 % (1 % en volume) par rapport à la loi de finances initiale pour 1998.

Depuis 1990, la structure des dépenses de l'État s'est rigidifiée pour faire une part grandissante aux dépenses obligatoires : ainsi, les dépenses de fonction publique sont passées de 41 % des charges du budget général en 1990 à 43 % en 1998. Dans le même temps, le poids de la charge nette de la dette est passée de 10 % à 15 %. Ces deux postes représentent désormais 58 % des charges de l'État.

En 1999, la progression des dépenses de l'État devrait être moins rapide que celle de la richesse nationale, mais des efforts de redéploiements importants doivent permettre une forte croissance des moyens consacrés aux priorités budgétaires qui sont de deux ordres : l'emploi et la justice sociale d'une part et l'amélioration des conditions de la vie quotidienne d'autre part.

Les crédits du budget de l'emploi progressent de 4 % (hors transferts de budgets), ceux accordés à la santé et solidarité de 5 % (hors budgétisations), ceux de la ville de 34 % et ceux du logement de 4 %. Les moyens consacrés à l'enseignement scolaire augmentent de 4 % (ils permettent d'accueillir 60 000 emplois jeunes) et ceux de l'enseignement supérieur de 5,5 % (800 emplois y sont créés). L'action en faveur des jeunes s'exprime également par l'augmentation du budget de la jeunesse et des sports (+ 4 %). La priorité donnée à la justice en 1998 est renforcée (+ 6 %) ainsi que les moyens alloués à la sécurité publique (+ 3 %), en particulier ceux de fonctionnement de la police et les crédits d'investissement du ministère de l'Intérieur. Le budget de la Culture progresse de 4 %. Enfin, celui du ministère de l'Environnement connaît une croissance sans précédent (15 % hors budgétisations), à laquelle s'ajoute le produit de la nouvelle taxe sur les activités polluantes (1,9 Mds de F) [1].

DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.
- **Budgétisations.** La loi de finances pour 1999 réintègre au sein du budget général de l'État 32,7 Mds de F de recettes et 45,6 Mds de F de dépenses. Ces dépenses n'apparaissaient pas dans la loi de finances initiale ou étaient couvertes par des recettes affectées. Ce sont notamment des dépenses de rémunérations et de pensions (14,8 Mds pour les pensions des fonctionnaires de La Poste), des dépenses en faveur du logement (3,9 Mds destinés à financer les charges du prêt à taux zéro), ainsi que la prise en charge par l'État de la baisse des droits de mutation (8,6 Mds) et de l'allocation pour parent isolé (4,2 Mds).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dépense publique en France : évolution sur 30 ans et comparaison internationale », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 26, 31 décembre 1994.
- *Statistiques en bref*, série « Économie et finances », Eurostat : « Recettes et dépenses des administrations publiques, 1970-1995 », n° 38, 1997 ; « Dépenses publiques par fonction dans l'UE », n° 19, 1998.

SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1999 », numéro hors série 98-2 ; « Rapport pour le débat d'orientation budgétaire », n° 138, juillet 1998 ; « La loi de finances pour 1999 : tableaux de synthèses », n° 155, mars 1999.

[2] Eurostat.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES 13.3

Crédits ouverts par ministère (budget général)* [1]
milliards de F

	1998	1999***	1999/98*** %
Économie, finances et industrie	446,2	434,3	- 2,7
soit : Charges communes**	382,8	358,0	- 6,5
Services financiers	46,6	60,6	30,0
Industrie	16,4	15,3	- 6,7
PME, commerce et artisanat	0,4	0,4	0,0
Éducation nationale,			
recherche et technologie	374,1	389,3	4,1
soit : Enseignement scolaire	285,9	298,2	4,3
Enseignement supérieur	48,6	51,1	5,1
Recherche et technologie	39,6	40,0	1,0
Défense	238,3	243,5	2,2
Emploi et solidarité	185,8	243,2	30,9
soit : Emploi	112,6	162,0	43,9
Santé, solidarité et ville	73,2	81,2	10,9
Équipement, transports et logement	125,1	130,8	4,6
soit : Urbanisme, logements			
et services communs	62,9	68,6	9,1
Transports	55,6	55,5	- 0,2
Mer	6,2	6,3	1,6
Tourisme	0,4	0,4	0,0
Intérieur et décentralisation	78,3	88,5	13,0
Agriculture et pêche	35,7	33,6	- 5,9
Justice	24,9	26,3	5,6
Anciens combattants	26,0	25,5	- 1,9
Affaires étrangères et coopération	20,9	20,9	0,0
Culture et communication	15,1	15,7	4,0
Aménagement du territoire			
et environnement	3,7	5,8	56,8
Outre-mer	5,2	5,6	7,7
Services du Premier ministre	4,5	4,6	2,2
Jeunesse et sports	2,9	3,0	3,4
Total	1 586,7	1 670,6	5,3

* Lois de finances initiales. ** Déduction faite des opérations neutres pour le solde budgétaire : remboursements et dégrèvements d'impôts (306,7 Mds de F) et opérations pour ordre relatives à la charge d'intérêts de la dette publique (16 Mds de F).
*** Y c. budgétisations (45,6 Mds de F imputés au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, à celui de l'Emploi et de la Solidarité, ainsi qu'à ceux de l'Aménagement du territoire et Environnement et de l'Intérieur et Décentralisation). Hors budgétisations l'évolution de l'ensemble des dépenses du budget général est de 2,4 %.

Dépenses des administrations publiques en 1996 [2]

	écus/habitant
Danemark*	14 742
Suède	14 034
Autriche	11 118
Finlande	10 805
France	10 645
Allemagne	10 639
Belgique	10 194
Pays-Bas	9 818
Italie	7 927
Royaume-Uni	6 153
Irlande	5 756
Espagne	5 106
Portugal	3 526

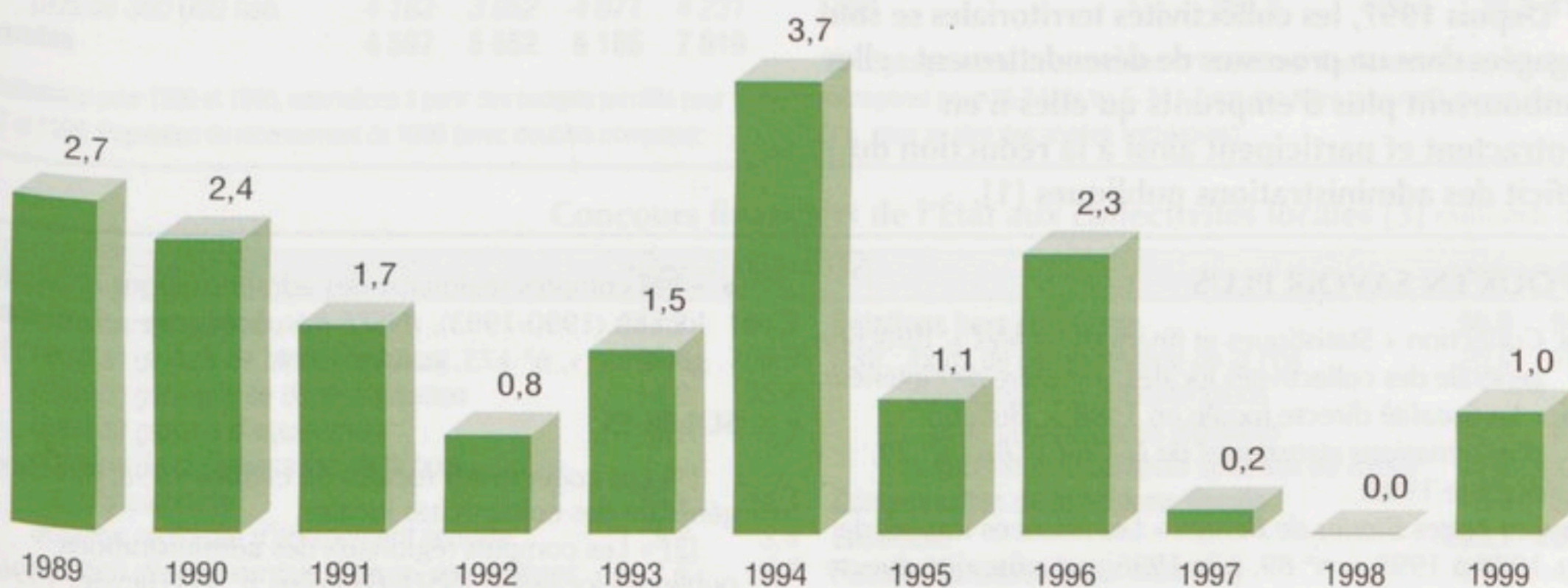
* 1995.

Structure des dépenses du budget général* [1]

	%		
	1985	1990	1997
Dette publique	9,3	11,8	15,1
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,3
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	27,0
dont : civiles	20,8	21,6	22,2
Pensions	9,1	9,6	10,3
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,1
Matériel, entretien et charges diverses			
de fonctionnement	4,7	5,3	4,3
Interventions économiques	11,7	8,7	10,9
Interventions sociales	15,5	12,9	11,3
Autres interventions	6,4	7,5	7,1
Dépenses ordinaires	85,7	85,3	89,4
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,5
Subventions d'investissements civils	5,1	4,5	4,5
Équipement militaire	6,3	7,4	4,6
Dépenses en capital	14,3	14,7	10,6
Ensemble des dépenses du budget général	100,0	100,0	100,0

* Lois de règlement.

Évolution en volume des dépenses du budget général* [1]
%



* Lois de finances initiales. Pour 1999 : évolution hors budgétisations.

finances publiques

PRÉSENTATION

À la suite de la décentralisation et de l'attribution aux régions et aux départements de nouvelles compétences en matière d'aide sociale, d'équipements routiers et de gestion des établissements scolaires, les dépenses des **collectivités locales** ont augmenté plus vite que le PIB jusqu'au début des années 90. En particulier, les départements et les régions ont fortement développé les investissements scolaires [2].

Depuis 1990, les collectivités locales font face à la progression des charges courantes (notamment en matière d'aide sociale et de personnel), à la baisse du rendement des impôts indirects et à la faible progression des concours financiers de l'État. Les **dépenses d'investissement** ont connu de 1992 à 1997 un recul sans précédent, pour toutes les catégories de collectivités ; cependant, en 1997, la tendance générale à la baisse paraît stoppée et les budgets primitifs pour 1998 indiquent une reprise de l'effort d'équipement. En matière de **dépenses de fonctionnement**, les frais de personnel, après une augmentation rapide au cours de la période récente (à la suite des accords salariaux et de revalorisation des carrières), retrouvent une croissance modérée en 1997 et 1998. De même les dépenses d'aide sociale, de formation et d'enseignement sont en voie de maîtrise en 1998 [1].

En 1998, les transferts, provenant essentiellement de l'État, représentent un tiers environ des **recettes** des collectivités locales et augmentent de près de 11 %. Mais plus de la moitié des ressources provient de la **fiscalité locale** (dont les 3/4 sont des impôts directs). En 1998, plus encore qu'en 1997, les collectivités locales ont limité la progression de la pression fiscale (+ 2,6 % en francs constants, pour les quatre taxes directes locales, après + 3,6 % en 1997) malgré une croissance limitée des bases d'imposition. L'ajustement budgétaire ne se fait plus par le produit des quatre taxes, mais plutôt par une restriction des programmes d'investissement.

Depuis 1997, les collectivités territoriales se sont engagées dans un processus de désendettement : elles remboursent plus d'emprunts qu'elles n'en contractent et participent ainsi à la réduction du déficit des administrations publiques [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Collection « Statistiques et finances locales », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.
- « La fiscalité directe locale en 1998 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (Bis)*, n° 29, octobre 1998.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les finances locales de 1970 à 1995 », n° 89, juin 1996 ; « La fiscalité directe locale de 1992 à 1996 », n° 132, avril 1998.

DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement (DGF).** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux collectivités locales.
- **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation, versée par l'État, est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités locales et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation, versée par l'État aux départements et communes, se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

- « Les comptes régionaux des administrations publiques locales (1990-1993), *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 175, janvier 1999.

SOURCES

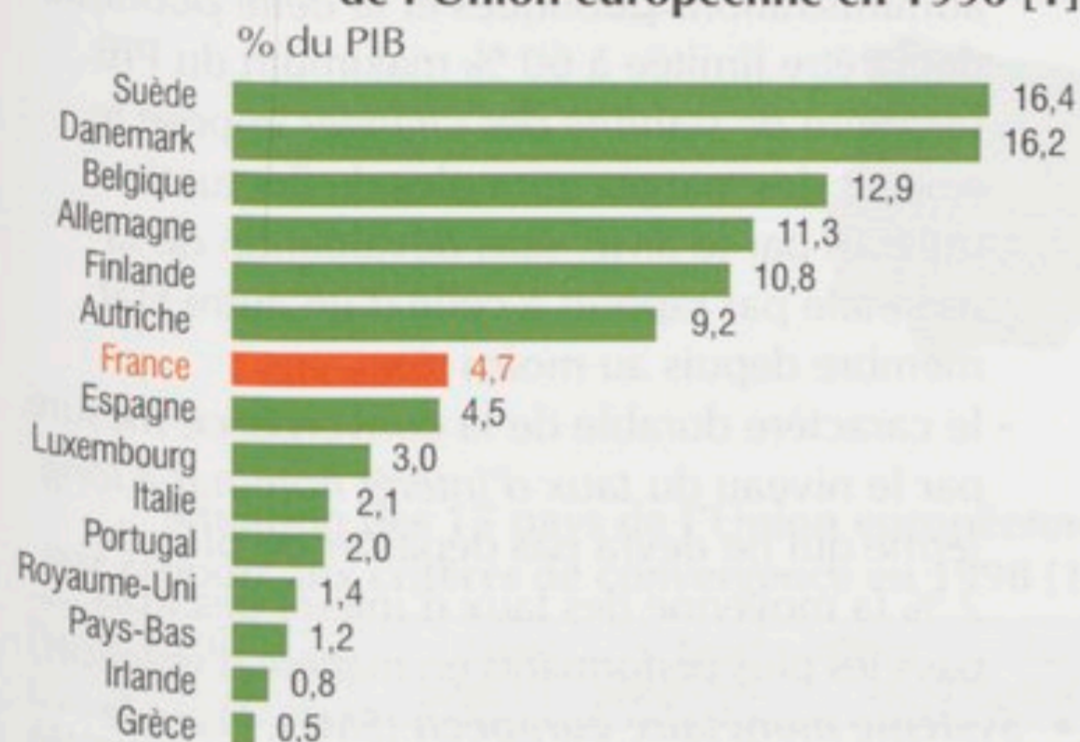
- [1] *Les collectivités locales en chiffres 1998*, direction générale des collectivités locales.
[2] « Les comptes régionaux des administrations publiques locales », *INSEE-Première*, n° 421, janvier 1996.
[3] Direction du Budget.

Évolution des finances de l'ensemble des collectivités locales* [1] milliards de F

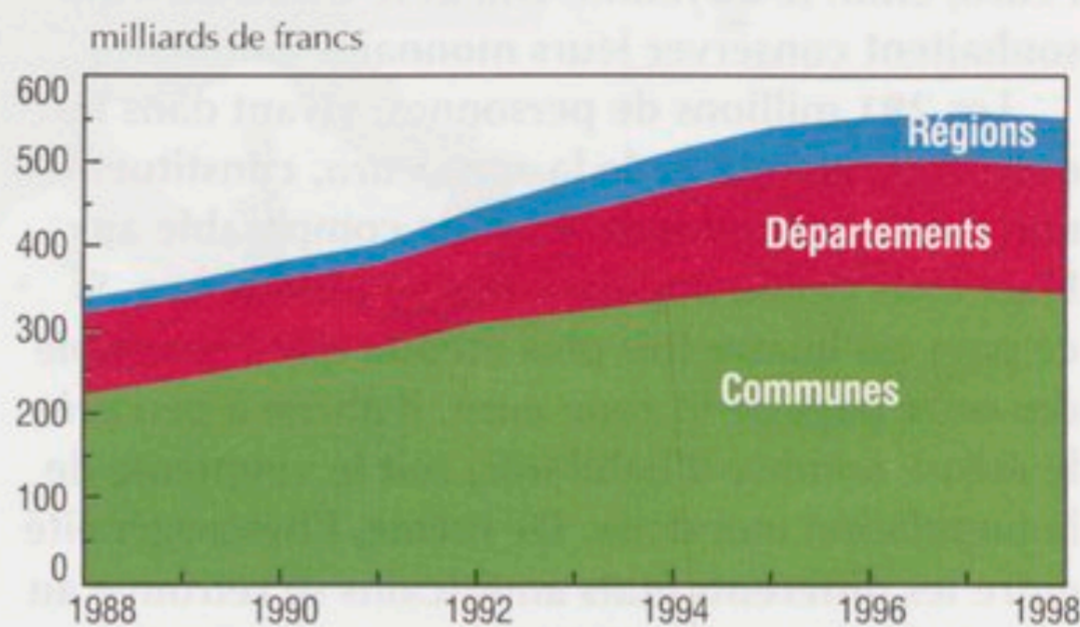
Dépenses	1990	1996	1997	1998	Recettes	1990	1996	1997	1998
Fonctionnement	354,2	484,8	494,1	508,5	Fonctionnement	446,1	595,9	615,7	636,4
dont : personnel	111,1	158,7	164,4	171,9	dont : recettes fiscales	270,2	379,7	401,8	415,3
intérêts	36,8	40,9	35,2	31,2	dotations d'État	98,8	119,4	123,4	188,1
transferts versés	95,0	129,9	137,4	142,0	Investissement	127,9	153,7	153,7	161,5
Investissement	220,3	259,0	271,1	286,5	dont : dotations subventions	52,4	53,7	56,3	57,3
dont : équipement brut	133,2	123,5	126,8	133,3	emprunts	57,0	79,8	74,9	81,3
remboursement de dette	37,4	72,4	81,4	85,5	Total	574,0	749,6	769,4	797,9
Total	574,5	743,8	765,2	795,0	Variation du fonds de roulement	-0,5	5,8	4,2	2,9

* Collectivités territoriales au sens strict : communes, départements et régions. Les données pour 1997 et 1998 sont celles des budgets primitifs.

Poids des impôts locaux dans le PIB des pays de l'Union européenne en 1996 [1]



Évolution de la dette* des collectivités locales [1]



* Dette totale des budgets principaux. Données estimées pour 1998.

Dépenses et recettes des collectivités locales par habitant* [1] francs

	1990	1996	1997	1998
Dépenses totales				
Régions	806	1 248	1 344	1 363
Départements	2 944	3 858	3 938	4 062
Communes	5 996	7 468	7 654	8 014
dont : de 700 à 2 000 hab.	4 150	4 909	5 301	5 704
de 20 000 à 50 000 hab.	6 870	8 883	8 930	9 329
plus de 300 000 hab.	9 325	11 519	11 592	11 078
Ensemble	9 746	12 574	12 936	13 439
Recettes fiscales				
Régions	436	648	666	710
Départements	1 574	1 953	2 071	2 323
Communes	2 497	3 251	3 448	3 986
dont : de 700 à 2 000 hab.	1 460	1 576	1 637	1 687
de 20 000 à 50 000 hab.	3 067	3 568	3 718	3 813
plus de 300 000 hab.	4 183	3 952	4 071	4 231
Ensemble	4 507	5 852	6 185	7 019

* Réalisations pour 1990 et 1996, estimations à partir des budgets primitifs pour 1997 et 1998. Population du recensement de 1990 (avec doubles comptes).

La fiscalité locale en 1997 [1] milliards de F

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	43,0	19,1	5,3	67,4
Taxe sur le foncier bâti	53,0	22,3	5,9	81,2
Taxe sur le foncier non bâti	5,0	0,2	0,1	5,3
Taxe professionnelle	99,2	43,4	13,1	155,7
Autre fiscalité directe **	39,6	0,1	///	39,7
Fiscalité directe***	239,8	85,1	24,4	349,3
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	20,5	///	20,5
Vignette automobile	///	14,1	0,1	14,2
Taxe sur l'électricité	5,0	2,5	///	7,5
Taxe additionnelle aux droits de mutation	4,4	0,3	5,1	9,8
Taxe sur les cartes grises	///	///	7,6	7,6
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,3	0,3
Autres taxes	2,4	0,0	0,3	2,7
Fiscalité indirecte	11,8	37,4	13,4	62,6
Taxes liées à l'urbanisme	2,6	1,0	0,5	4,1
Total	254,2	123,5	38,3	416,0

* Y c. groupements de communes. ** Dont taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 16,7 Mds de F. *** Total des rôles recouverts durant l'année (y c. ceux au titre des années antérieures).

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [3] milliards de F

	1998*	1999*		1998*	1999*
Dotations sous enveloppe	157,7	164,3	Dotations hors enveloppe	96,0	96,2
dont : dotation globale de fonctionnement	106,6	109,3	dont : fonds de compensation de la TVA	20,0	20,5
dotation générale de décentralisation	14,6	15,4	compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	62,9	61,5
dotation globale d'équipement	5,1	5,3	subventions et comptes spéciaux du Trésor	11,2	12,2
dotation de compensation de la taxe professionnelle	13,5	12,3	Compensation de la réforme fiscale	0,0	20,1
dotation régionale d'équipement scolaire	3,3	3,4	Ensemble	253,7	280,6
dotation départementale d'équip. des collèges	1,6	1,7	Fiscalité transférée (pour mémoire)	44,1	42,5

* Loi de finances initiale (révisée pour 1998).

finances publiques

PRÉSENTATION

Le 1^{er} janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie unique de onze pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal). Il se substituera progressivement aux monnaies nationales suivant un **calendrier de passage** fixé d'un commun accord. Ne font pas partie de la zone euro : la Grèce, qui n'a pu respecter les **critères de convergence** imposés par le Traité de Maastricht, la Suède qui a différé son entrée dans l'euro, enfin le Royaume-Uni et le Danemark qui souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

Les 291 millions de personnes, vivant dans les onze états membres de la **zone euro**, constituent une entité économique de taille comparable aux États-Unis par sa population et sa production. Si ce pays est quatre fois plus étendu que l'ensemble des onze pays de la zone euro, il abrite à peu près le même nombre d'habitants, soit le vingtième de la population mondiale. De même, l'hétérogénéité entre les différents états américains se retrouve au sein de la zone euro : il n'y a pas moins de différence entre l'Allemagne et le Portugal qu'entre la Californie et le Vermont. Cependant, le poids des États-Unis dans le monde en termes de PIB est sensiblement plus élevé que celui de la zone euro.

Avec le Japon, les différences sont plus importantes : sa population est moitié moindre de celle de la zone euro, de même que son poids dans l'économie mondiale. Néanmoins, en termes d'excédent commercial, le Japon reste leader loin devant la zone euro et les États-Unis (lourdement déficitaires). Les Japonais sont en moyenne plus riches (en produit intérieur brut par habitant) que les habitants de la zone euro, mais demeurent loin derrière les Américains. Mais, les pays de la zone euro sont plus touchés par le chômage : le taux de chômage y est en moyenne deux fois plus élevé qu'aux États-Unis ou au Japon [2].

DÉFINITIONS

- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux états membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
 - le critère de *stabilité des prix* : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois états membres les moins inflationnistes.
 - les critères de *maîtrise des déficits publics* : le *déficit des finances publiques* ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la *dette publique* devra être limitée à 60 % maximum du PIB.
 - le critère de *stabilité des changes* impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le *SME*, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.
 - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du *taux d'intérêt nominal à long terme* qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les plus performants en matière d'inflation.
- **Système monétaire européen (SME).** Dans le SME, chaque monnaie a un cours pivot rattaché à l'écu, ce qui permet l'établissement d'une grille de taux de change bilatéraux. Les monnaies ne peuvent varier entre elles qu'à l'intérieur d'une certaine marge qui, fixée initialement à 2,25 %, a été élargie à 15 % le 2 août 1993. Au début de 1998, seules la livre sterling anglaise et la couronne suédoise ne participent pas au SME ; le schilling autrichien y est entré au début de 1995 suivi par le mark finlandais en octobre 1996 ; la lire italienne l'a réintégré en novembre 1996 et la drachme grecque en mars 1998.
- **Calendrier du passage à l'euro.** Pour les états désignés, débute une période transitoire, du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2002, pendant laquelle les unités monétaires nationales continueront de subsister. Les paiements, par chèque ou carte bancaire, pourront s'effectuer en euros. Les marchés financiers utilisent l'euro depuis le 1^{er} janvier 1999 .
Le 1^{er} janvier 2002 au plus tard, les pièces et les billets en euro seront mis en circulation et 6 mois après, au plus tard, les pièces et les billets en monnaies nationales seront totalement retirés.

POUR EN SAVOIR PLUS

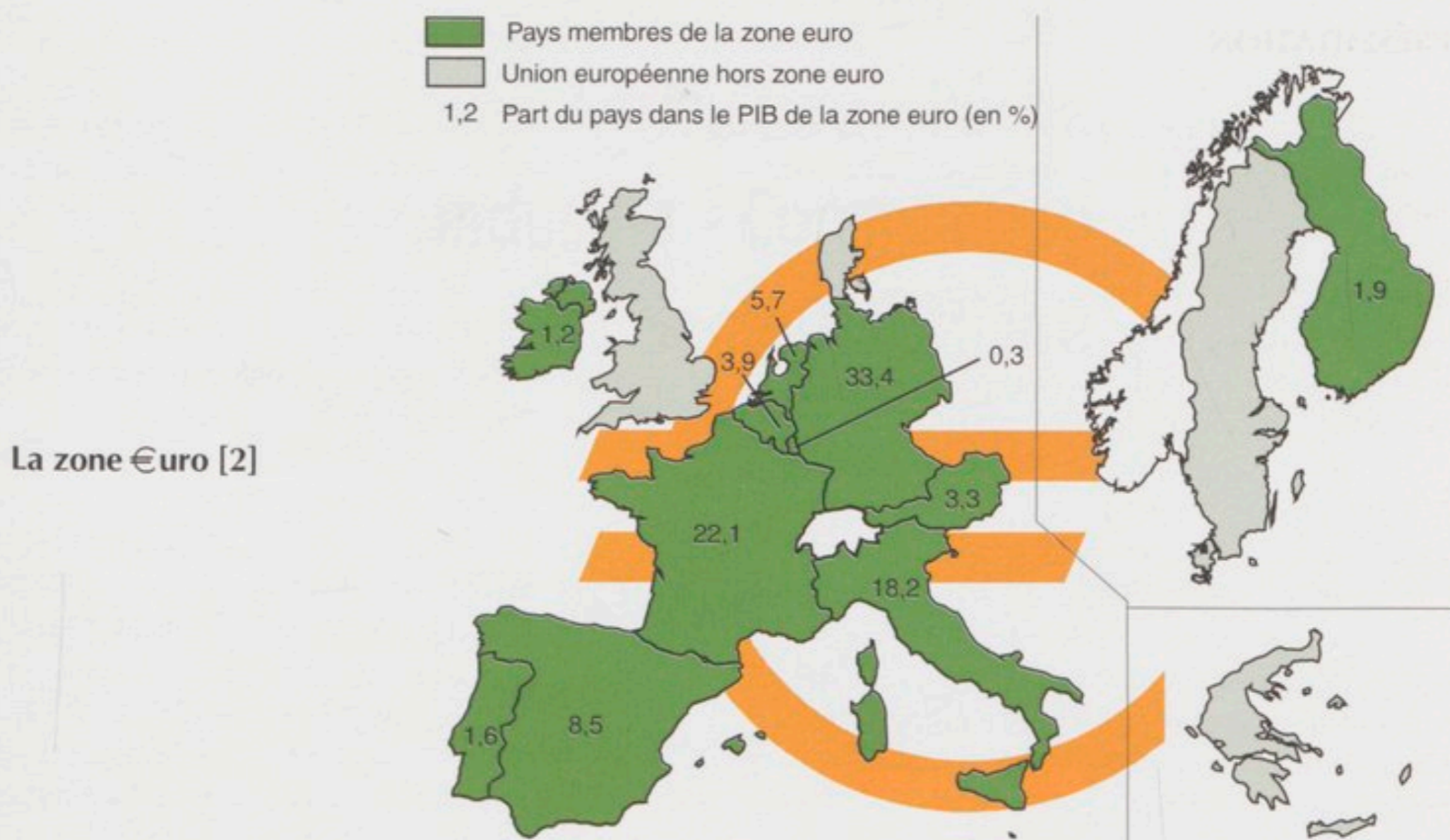
- *Les éditions d'organisation* : « L'Euro : enjeux et modalités pratiques » ; « Mieux comprendre l'euro », 1998.
- « Les conditions d'une bonne acceptation de l'euro par les citoyens », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 13, juillet 1998, publié au JO.
- Numéro spécial « À l'heure de l'euro », *Problèmes économiques*, n° 2597, décembre 1998.

- Numéro spécial consacré à l'euro, *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 129, février 1998.

SOURCES

- [1] Eurostat.
- [2] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.
- [3] « Zone euro », *INSEE-Première*, n° 625, janvier 1999.

UNION MONÉTAIRE EUROPÉENNE 13.5



Situation des 15 pays de l'Union européenne par rapport aux critères de convergence en 1998 [1]

%	Solde* public (1)	Dettes* publique (2)	Inflation (3)	Taux d'intérêt (4)
Allemagne	-2,1	61,0	0,4	4,7
Autriche	-2,1	63,1	0,5	4,8
Belgique	-1,3	117,3	0,7	4,9
Danemark	0,8	58,1	1,1	5,1
Espagne	-1,8	65,6	1,4	5,0
Finlande	1,0	49,6	0,8	4,9
France	-2,9	58,5	0,3	4,8
Grèce	-2,4	106,5	3,7	8,8
Irlande	2,3	52,1	2,2	4,9
Italie	-2,7	118,7	1,7	5,0
Luxembourg	2,1	6,7	0,4	4,8
Pays-Bas	-0,9	67,7	1,5	4,7
Portugal	-2,3	57,8	2,8	5,0
Royaume-Uni	0,6	49,4	1,5	5,8
Suède	2,0	75,1	0,0	5,1
Valeur de référence	-3,0	60,0	1,7	6,9

Valeur de l'euro dans les monnaies nationales des onze pays fondateurs de la zone euro [3]

	1 euro égal	
Allemagne	1,95583	mark
Autriche	13,7603	schilling
Belgique	40,3399	francs belges
Espagne	166,386	pesetas
Finlande	5,94573	mark finlandais
France	6,55957	francs
Irlande	0,787564	livre irlandaise
Italie	1 937,27	lires
Luxembourg	40,3399	francs luxembourgeois
Pays-Bas	2,20371	florins
Portugal	200,482	escudos

* Chiffres notifiés à la commission européenne le 1^{er} mars 1999.

(1) Besoin de financement des administrations publiques en % du PIB.

(2) Dette brute consolidée des administrations publiques en % du PIB.

(3) Moyenne sur les 12 derniers mois en décembre 1998.

(4) À long terme ; moyenne sur les 12 derniers mois en novembre 1998.

La zone euro comparée aux États-Unis et au Japon [1] [2]

	Zone euro	États-Unis	Japon		Zone euro	États-Unis	Japon
PIB en 1998 :				Commerce extérieur en 1997 :			
- en milliards d'écus	5 774	7 592	3 327	- Solde*	89,4	- 186,1	72,7
- en SPA par habitant	20 040	30 060	22 060	Population en millions (moyenne 1998)	292	270	127
- 1998/97 en volume	3,0	3,9	- 2,8	Taux de chômage en avril 1999	10,4	4,3	4,9
Inflation (nov.98/nov.97 en %)	0,9	1,5	0,8	Capitalisation boursière* en oct. 1998	3 190,9	9 679,7	3 300,9
Déficit public en 1997 :				Production industrielle (avr.99/avr.98 en %)			
- en % du PIB	- 2,5	- 0,3	- 3,4	Flux d'IDE** en 1997 :	- 0,7	2,6	- 2,0
- par habitant en écus	- 486	- 78	- 1 004	- flux entrants ***	44	80	3
Dette publique en 1997 :				- flux sortants***			
- en % du PIB	74,5	61,5	86,7	Stocks d'IDE fin 1996 :	77	101	20
- par habitant en écus	14 279	16 894	21 411	- position nette (avoirs moins engagements) ***	51	146	182

* En Mds d'écus. ** Investissements directs étrangers. *** En Mds d'euros.

Les finances publiques

PRÉSENTATION

Le traité de Maastricht...

Le 1er janvier 1999, l'euro sera introduit dans onze pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Grèce, Irlande et Royaume-Uni) qui ont accepté de se soumettre à un calendrier de mise en œuvre d'un régime monétaire unique. Ce fait pose zone euro la zone des pays qui ont accepté de se soumettre à Maastricht, le traité qui a dit l'euro, enfin le régime monétaire souhaité consacrer leurs monnaies.

Les 221 millions de personnes qui habitent onze États membres de la zone euro, c'est-à-dire une entité économique de 220 millions d'habitants, se situe dans une zone plus étroite que l'ensemble des onze pays de la zone euro, il absorbe peu près le même nombre d'habitants, soit le vingtième de la population mondiale. De même, l'hétérogénéité entre les différents États membres se retrouve au sein de la zone euro : il n'y a pas moins de différences entre l'Allemagne et le Portugal qu'entre les États-Unis et le Japon.

Le Japon est le pays le plus développé au monde, sa production par habitant est deux fois supérieure à celle de la zone euro. Mais ce pays est aussi le plus riche dans l'économie mondiale, en ce sens qu'il excelle dans la production de produits à haute valeur ajoutée devant la zone euro et les États-Unis. Toutefois, les richesses les plus élevées sont par habitant détenues par les habitants de la zone euro, mais elles restent bien derrière les Américains. Mais, les pays de la zone euro sont plus touchés par le chômage : le taux de chômage y est en moyenne deux fois plus élevé qu'aux États-Unis ou au Japon [1].

La zone euro comparée aux États-Unis et au Japon

Indicateur	1997	1998	1999
Produit intérieur brut (PIB) en milliards de dollars	1 100	1 150	1 200
Population en millions	400	400	400
Produit intérieur brut par habitant (PIB/habitant) en milliers de dollars	2 750	2 875	3 000
Chômage en %	6,5	6,5	6,5
Population active en millions	320	320	320
Population totale en millions	400	400	400
Population de moins de 15 ans en millions	120	120	120
Population de 15 ans et plus en millions	280	280	280

Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique : le taux de chômage doit être inférieur à 6 % ; le déficit public ne devra pas dépasser de plus de 3 % du PIB ; la dette publique ne devra pas dépasser 60 % du PIB ; la variation des prix des trois États membres les moins inflationnistes, les critères de stabilité (cette zone sera dite la zone euro) ; le déficit des finances publiques ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la dette publique ne devra pas dépasser 60 % du PIB. La zone euro sera soumise à des règles de stabilité des changes, des règles de stabilité des monnaies nationales de fluctuation limitée par le SMU, sans dévaluation de la monnaie nationale par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.

Le rapport aux critères de convergence en 1998

Indicateur	1997	1998	1999
Chômage en %	6,5	6,5	6,5
Déficit public en % du PIB	2,5	2,5	2,5
Dette publique en % du PIB	60	60	60
Variation des prix en %	1,5	1,5	1,5
Produit intérieur brut en milliards de dollars	1 100	1 150	1 200
Population en millions	400	400	400
Produit intérieur brut par habitant en milliers de dollars	2 750	2 875	3 000
Population active en millions	320	320	320
Population totale en millions	400	400	400
Population de moins de 15 ans en millions	120	120	120
Population de 15 ans et plus en millions	280	280	280

Le 1er janvier 2002 au plus tard, les pièces et les billets de la zone euro seront introduits. Le régime monétaire unique sera introduit dans la zone euro. Les monnaies nationales des États membres de la zone euro seront converties en euros. Le régime monétaire unique sera introduit dans la zone euro.




Appareil productif

Énergie

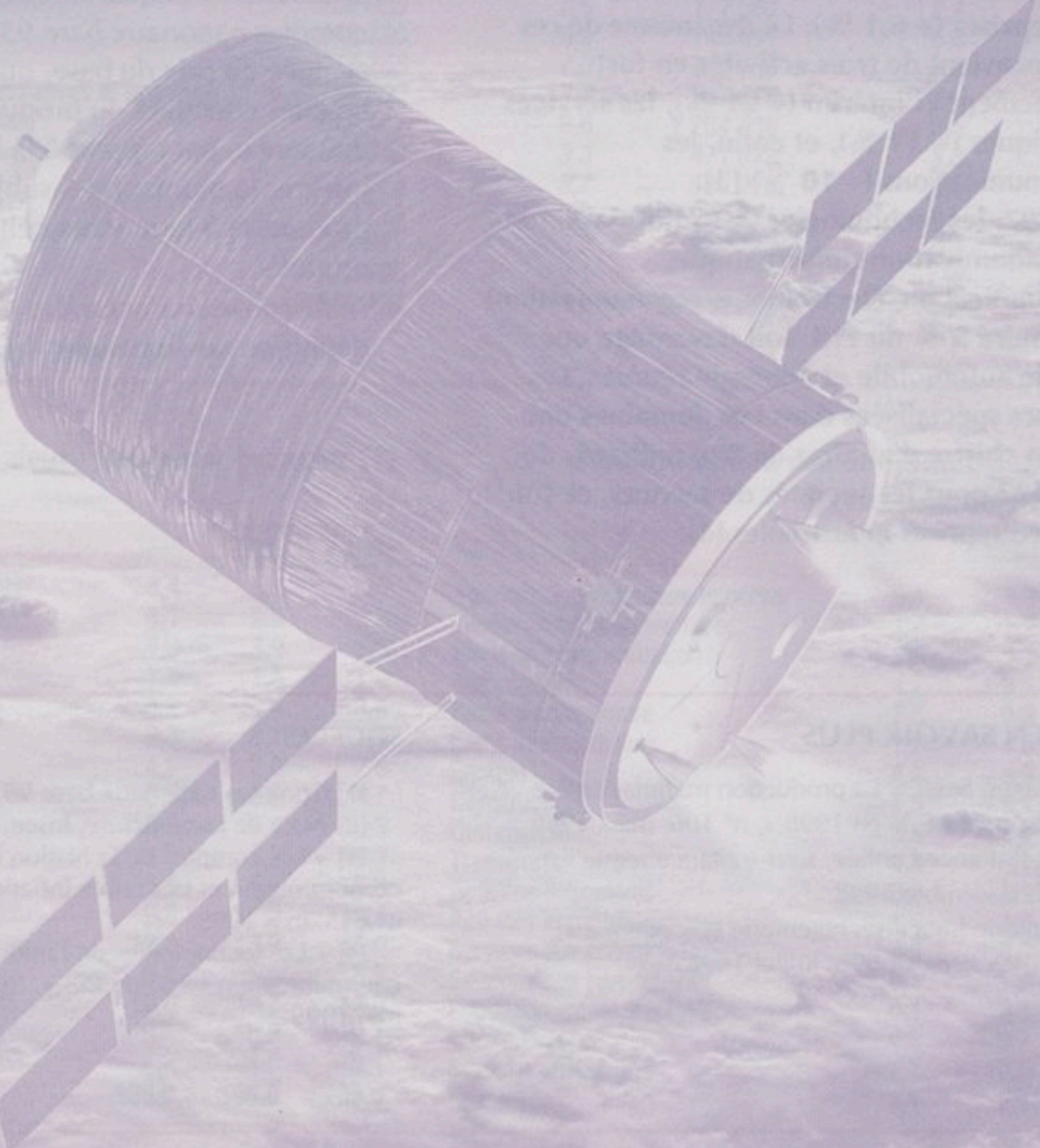
Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Secteur tertiaire



SYSTÈME PRODUCTIF



i4! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1998, la **production de l'industrie manufacturière (hors IAA)** augmente de 5,2 % en volume comme l'année précédente. Toutefois, la progression de sa valeur ajoutée (+ 4 %) ne contribue plus qu'à hauteur d'un cinquième à la croissance de l'activité en France, alors qu'elle en expliquait les deux cinquièmes en 1997.

La **branche automobile** (+ 12 %) a bénéficié de la reprise des immatriculations sur le marché intérieur et de la bonne tenue des exportations tout au long de l'année. La branche des biens de consommation a été soutenue par la forte consommation des ménages. Les branches non industrielles ont également progressé (le commerce de 4,6 %, les services aux entreprises de 7 % et les services aux particuliers de 6 %). L'année a été marquée, par ailleurs, par le retour à une nette croissance de la production de la branche bâtiment génie civil et agricole [2].

En 1998, la **valeur ajoutée** totale a crû en volume de 3,2 %. Elle provient pour 28 % des activités agricoles, industrielles, énergétiques et de construction et pour 72 % des activités de services, dont 15 % pour les services aux entreprises. Les branches les plus dynamiques sont l'industrie automobile (+ 12,9 %) et les activités de services aux entreprises (+ 6,1 %). Le dynamisme de ces services provient de trois activités en fort développement : l'intérim (+ 21 %), les services informatiques (+ 13 %), et enfin, les télécommunications (+ 10 %) [3].

En 1997, les technologies de l'information et de la communication (informatique, télécommunication, électronique, communication) ont engendré 5 % du PIB, soit davantage que l'industrie automobile et l'énergie réunies. Les entreprises spécialisées dans ces domaines ont réalisé un chiffre d'affaires de 828 milliards de francs : 422 pour les sociétés de services, et 406 pour les entreprises industrielles [4].

DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. Dans les *comptes nationaux base 95*, la valeur ajoutée est désormais au prix de base (prix diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits) et non plus au prix du marché.
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Dans les *comptes nationaux base 95*, la production est évaluée au prix de base, qui retranscrit les recettes effectives du producteur. La principale différence, par rapport à la base 80, consiste à intégrer le montant des subventions sur les produits et à retrancher celui des impôts sur les produits.
- **Industrie manufacturière (hors IAA).** Voir définition aux mots-clés 14.2 et 17.1 .

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 pages*, Sessi, « La production manufacturière progresse de 5,5 % en 1998 », n° 106, mars 1999 ; « Sous-traitance confiée, sous-traitance reçue », n° 102, décembre 1998.
- « Ingénierie française, ingénierie européenne », *INSEE-Première*, n° 596, juillet 1998.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] *Note de conjoncture*, Insee, mars 1999.
- [3] « Les comptes de la Nation en 1998 - Forte consommation et très faible inflation », *INSEE-Première*, n° 645, mai 1999.
- [4] « Les technologies de l'information et de la communication : 5 % du PIB », *INSEE-Première*, n° 648, mai 1999.

PRODUCTION DES BRANCHES 14.1

Valeur ajoutée brute, production et FBCF en 1998 [1]

Branches NES	Valeur ajoutée millions de F	Évolution 1998/97 %	Production millions de F	Évolution 1998/97 %	FBCF millions de F
Agriculture, sylviculture, pêche	242 185	2,3	478 253	0,7	61 607
Industries agricoles et alimentaires	209 479	1,0	718 462	-0,4	36 535
dont : Viande et lait	66 377	1,8	296 919	-2,8	8 914
Industrie des biens de consommation	269 072	2,7	735 219	3,5	26 736
Habillement, cuir	39 291	1,7	109 173	1,4	1 648
Édition, imprimerie, reproduction	86 397	3,0	211 333	3,6	9 835
Pharmacie, parfumerie, entretien	80 549	3,5	245 995	4,9	8 078
Équipements du foyer	62 835	2,0	168 718	2,9	7 175
Industrie automobile	104 706	6,7	504 236	11,9	20 475
Industrie des biens d'équipement	289 911	5,3	873 070	5,5	19 797
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	44 324	4,4	193 107	5,2	1 690
Équipements mécaniques	147 990	3,7	387 820	3,3	11 172
Équipements électriques et électroniques	97 597	8,3	292 143	8,8	6 935
Industrie des biens intermédiaires	537 842	1,7	1 492 274	1,9	89 343
Produits minéraux	67 172	3,2	156 229	3,6	11 501
Textile	34 837	1,6	106 701	-0,2	4 862
Bois et papier	60 522	2,7	180 174	1,3	9 345
Chimie, caoutchouc, plastiques	147 038	3,1	422 473	1,2	22 062
Métallurgie et transformation des métaux	166 920	1,4	459 509	3,2	29 503
Composants électriques et électroniques	61 353	-3,5	167 188	1,0	12 070
Énergie	213 198	0,5	494 801	-4,8	65 725
Combustibles et carburants	39 063	-6,7	164 056	-14,4	5 563
Eau, gaz, électricité	174 135	2,3	330 745	0,9	60 162
Construction	361 253	1,4	865 017	2,4	17 489
Commerce	782 724	3,9	1 170 700	4,6	83 373
Transport	326 007	6,3	637 786	5,6	77 897
Activités financières	383 133	2,4	706 670	3,5	56 137
Activités immobilières	944 140	3,8	1 086 336	3,8	502 693
Services aux entreprises	1 143 168	6,7	1 851 836	7,0	200 597
Postes et télécommunications	177 492	3,1	240 106	4,1	34 749
Conseils et assistance	495 607	7,1	833 609	7,8	48 639
Services opérationnels	360 266	9,5	600 920	8,5	97 808
Recherche et développement	109 803	2,6	177 201	2,4	19 401
Services aux particuliers	445 720	6,9	745 617	6,0	75 201
dont : Hôtels et restaurants	211 163	7,9	361 780	6,0	25 173
Activités culturelles, récréatives et sportives	134 009	7,3	261 678	6,9	47 549
Éducation santé et action sociale	911 447	3,6	1 204 938	3,5	77 588
dont : Éducation	390 352	3,3	471 072	3,3	28 553
Santé	451 655	3,7	598 278	3,6	38 351
Administration	689 714	2,9	975 021	0,6	163 522
dont : Administration publique	666 947	3,0	924 129	0,5	160 467
Branche unité fictive*	-235 465	-2,1	///	///	///
Ensemble	7 618 234	4,1	14 540 236	3,6	1 574 715

* Ou consommation intermédiaire non ventilée.

Structure de la valeur ajoutée par branche [1]

Branches NES	%		
	1985	1990	1998
Agriculture, sylviculture et pêche	4,4	3,8	3,2
Industries agro-alimentaires	3,1	2,9	2,7
Biens de consommation	4,3	3,9	3,5
Automobiles	1,2	1,5	1,4
Biens d'équipement	5,2	4,4	3,8
Biens intermédiaires	8,8	8,1	7,1
Énergie	4,1	2,9	2,8
Construction	5,6	6,0	4,7
Commerce	10,5	11,4	10,3
Transports	4,3	4,3	4,3
Activités financières	5,3	5,5	5,0
Activités immobilières	9,9	11,2	12,4
Services aux entreprises	12,8	13,8	15,0
Services aux particuliers	5,1	5,5	5,9
Éducation, santé, action sociale	10,6	10,7	12,0
Administration	9,1	8,5	9,1
Branche unité fictive	-4,3	-4,6	-3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Évolution de la valeur ajoutée par branche
aux prix de 1995 [1] %

Branches NES	%		
	1996/95	1997/96	1998/97
Agriculture, sylviculture et pêche	5,1	1,3	1,5
Industries agro-alimentaires	-1,7	1,2	1,1
Biens de consommation	-2,9	4,1	3,7
Automobiles	4,7	9,1	12,9
Biens d'équipement	-2,5	9,9	5,7
Biens intermédiaires	1,7	4,8	2,4
Énergie	4,2	-3,9	2,3
Construction	-4,5	-5,1	0,2
Commerce	-3,5	2,2	3,5
Transports	4,3	6,7	4,5
Activités financières	-0,6	-5,9	-1,6
Activités immobilières	1,5	1,5	1,8
Services aux entreprises	4,9	3,0	6,1
Services aux particuliers	0,1	1,3	3,5
Éducation, santé, action sociale	0,1	2,1	2,1
Administration	4,6	-0,7	1,5
Branche unité fictive	-1,7	-10,9	-4,9
Ensemble	1,1	2,1	3,2

i4! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1998, l'**emploi intérieur** augmente de 1,2 %, après + 0,3 % en 1997. En **équivalent temps plein**, la hausse est de 1 % contre 0,1 % en 1997. Le niveau des effectifs progresse de 265 200 postes au cours de l'année 1998. L'agriculture représente 4,7 % des effectifs totaux, l'industrie (y compris l'énergie), 17,3 %, le bâtiment et les travaux publics, 6,1 %, les services marchands 43,7 % et les services administrés 28,2 %.

Les salariés représentent 89 % des effectifs. L'agriculture regroupe plus de 28 % de l'emploi non salarié, devant le commerce de détail (14 %) et le bâtiment (10 %). L'**industrie manufacturière hors IAA** représente, quant à elle, 13,8 % des emplois totaux et 14,9 % des emplois salariés. L'industrie, y compris l'énergie, maintient ses effectifs alors qu'elle avait perdu plus de 50 000 emplois en 1997. Depuis 1990, les effectifs de cette branche ont reculé de 14 %, soit une perte de 658 000 emplois. En revanche, les services marchands gagnent 291 000 emplois en 1998 et plus de 900 000 depuis 1990. Sur la même période, l'agriculture en perd 280 000, soit plus d'un cinquième [1].

Dans l'Union européenne, des pays comme la Grèce, le Portugal et l'Irlande où prédominait le secteur agricole, voient désormais leur main-d'œuvre se déplacer vers le secteur tertiaire. Celui-ci concentre 75 % des effectifs au Luxembourg, 73 % aux Pays-Bas et 71 % au Royaume-Uni et en Suède. En France, il concerne 69 % des effectifs. Ceux du secteur industriel varient de 23 % aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Grèce, à 35 % en Allemagne [2].

DÉFINITIONS

- **Industries agricoles et alimentaires.** (IAA). Branches : « Viandes et lait » et « Autres industries agricoles et alimentaires ».
- **Énergie.** Branches : « Combustibles et carburants » et « Eau, gaz et électricité, ».
- **Industrie manufacturière hors IAA.** Regroupe les branches depuis « Habillement, cuir » jusqu'à « Composants électriques et électroniques » inclus.
- **Emploi intérieur.** Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Emploi équivalent temps plein.** Il correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.
- **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Structure des emplois au 31 décembre 1995 », n° 148, janvier 1999 ; « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus en 1997 », n° 143, décembre 1998 ; « L'emploi départemental et sectoriel en 1995 », n° 125-126, mai 1997.
- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « L'emploi dans la construction », n° 29.1, 98.07 ; « L'emploi dans la chimie », n° 03.1, 99.01.

- « L'emploi dans le secteur des services », *Statistiques en bref, série Commerce, services et transports*, Eurostat, n° 8-1998.

SOURCES

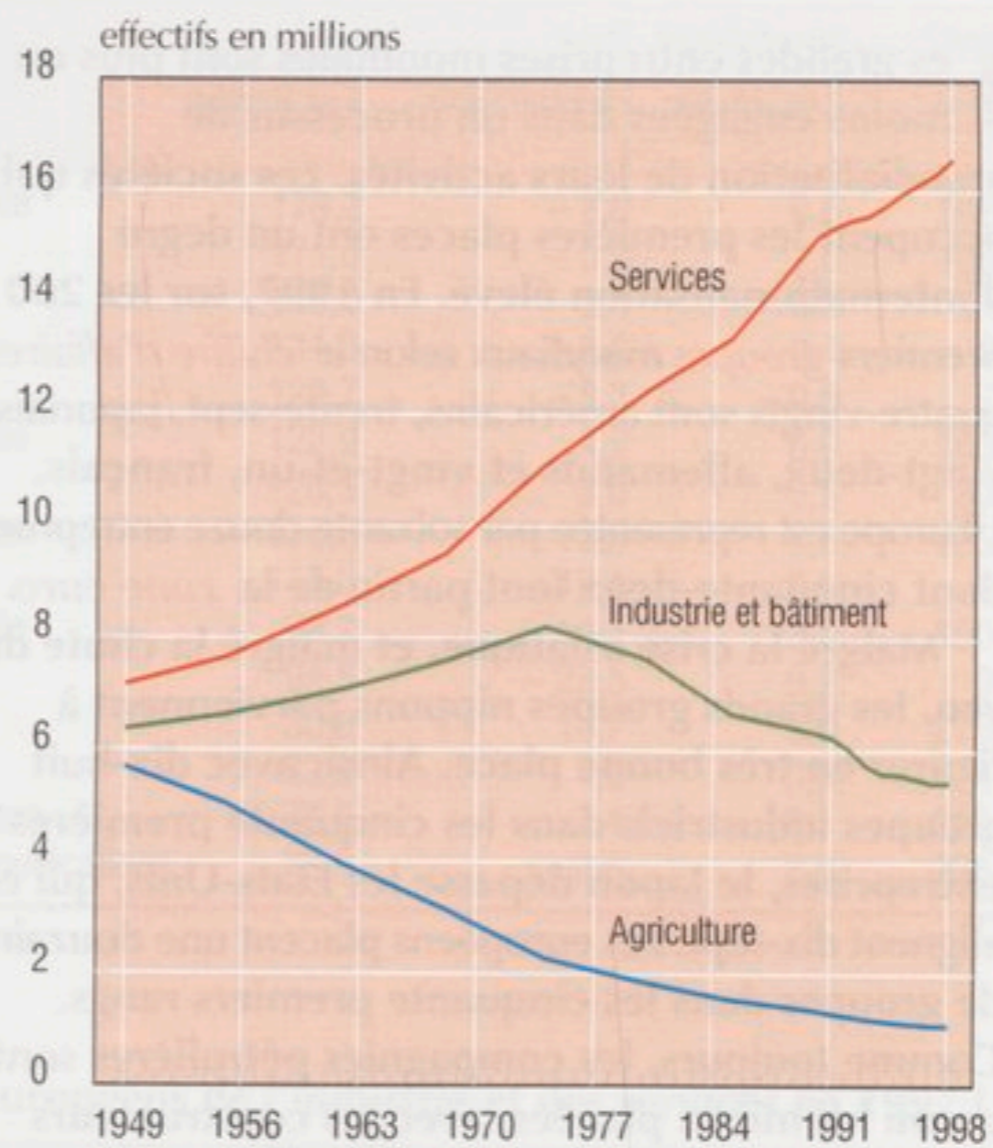
- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] *Annuaire 97, vue statistique sur l'Europe 1986-1996*, Eurostat.
- [3] « Deux siècles de travail en France », Olivier Marchand et Claude Thélot, *INSEE-Études*, janvier 1991.

EFFECTIFS DES BRANCHES 14.2

Emploi intérieur par statut en 1998 [1]

Branches NES	Salariés		Ensemble	
	milliers	%	milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche	355,0	1,7	1 076,2	4,7
Viande et lait	197,0	1,0	213,6	0,9
Autres IAA	332,1	1,6	380,6	1,6
Habillement, cuir	168,2	0,8	177,4	0,8
Édition, imprim., reproduction	218,3	1,1	232,0	1,0
Pharmacie, parfum., entretien	118,0	0,6	118,3	0,5
Équipements du foyer	204,0	1,0	224,8	1,0
Industrie automobile	250,7	1,2	251,7	1,1
Const. navale, aéro. et ferrov.	126,7	0,6	127,7	0,6
Équipements mécaniques	420,8	2,0	436,1	1,9
Équip. électriques et électro.	192,4	0,9	201,7	0,9
Produits minéraux	169,2	0,8	175,8	0,8
Textile	117,1	0,6	119,7	0,5
Bois et papier	179,8	0,9	190,7	0,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	310,8	1,5	314,3	1,4
Métal., transf. des métaux	417,0	2,0	436,9	1,9
Compos. électriques et électro.	165,8	0,8	168,4	0,7
Combustibles et carburants	39,4	0,2	39,4	0,2
Eau, gaz, électricité	190,0	0,9	190,2	0,8
Bâtiment	909,3	4,4	1 167,4	5,1
Travaux publics	231,0	1,1	247,5	1,1
Com. et réparation automobile	421,6	2,1	482,9	2,1
Com. de gros et intermédiaires	955,6	4,7	1 007,1	4,4
Com. de détail et réparations	1 301,6	6,3	1 654,6	7,2
Transports	939,6	4,6	1 011,5	4,4
Intermédiation financière	480,8	2,3	480,8	2,1
Assurances et aux. financiers	254,9	1,2	279,2	1,2
Promotion et gestion immo.	181,0	0,9	196,3	0,9
Location immobilière	145,9	0,7	160,4	0,7
Postes et télécommunications	388,1	1,9	389,6	1,7
Conseils et assistance	1 000,6	4,9	1 133,7	4,9
Services opérationnels	1 018,3	5,0	1 078,9	4,7
Recherche et développement	277,8	1,4	278,0	1,2
Hôtels et restaurants	638,5	3,1	822,9	3,6
Activ. récréa., cultur. et sport.	449,7	2,2	511,7	2,2
Services person. et domest.	517,9	2,5	594,0	2,6
Éducation	1 549,3	7,5	1 567,2	6,8
Santé	1 339,8	6,5	1 571,1	6,8
Action sociale	523,6	2,5	526,2	2,3
Administration publique	2 685,2	13,1	2 685,2	11,6
Activités associatives	163,1	0,8	165,1	0,7
Ensemble	20 545,5	100,0	23 086,8	100,0

Évolution de l'emploi par grande branche [1] [3]



Emploi civil par secteur dans l'Union européenne en 1996 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
Allemagne	3	35	62	35 634
Autriche	7	30	62	3 618
Belgique	3	28	70	3 790
Danemark	4	26	70	2 619
Espagne	9	29	62	12 342
Finlande	8	27	65	2 041
France	5	27	69	22 186
Grèce	20	23	57	3 868
Irlande	11	27	61	1 303
Italie	7	32	61	20 013
Luxembourg	2	23	75	165
Pays-Bas	4	23	73	6 533
Portugal	12	31	57	4 432
Royaume-Uni	2	27	71	26 058
Suède	3	26	71	3 984

Évolution de l'emploi intérieur par grande branche d'activité [1] effectifs en milliers

Branches NES	1990		1998		Évolution 1998/97	
	Personnes	Équivalent temps plein	Personnes	Équivalent temps plein	Personnes	Équivalent temps plein
Agriculture, sylviculture et pêche	1 353,3	1 438,1	1 076,2	1 127,6	- 0,9	- 0,0
Industries agro-alimentaires	631,4	608,3	594,2	565,1	0,5	0,5
Biens de consommation	946,9	937,9	752,5	737,7	- 1,1	- 1,2
Industrie automobile	296,6	295,1	251,7	248,9	- 0,6	- 0,7
Biens d'équipement	890,8	882,8	765,5	752,8	1,1	1,1
Biens intermédiaires	1 636,1	1 619,0	1 405,8	1 381,2	0,5	0,5
Énergie	256,1	253,6	229,6	227,7	- 2,1	- 2,2
Construction	1 677,7	1 707,9	1 414,9	1 433,7	- 0,4	- 0,4
Commerce	3 142,5	2 949,7	3 144,6	2 886,1	1,3	1,1
Transports	941,5	917,3	1 011,5	975,0	2,6	2,8
Activités financières	795,6	764,5	760,0	720,7	1,0	0,7
Activités immobilières	340,8	313,1	356,7	313,6	- 0,2	- 0,7
Services aux entreprises	2 402,0	2 281,8	2 880,2	2 650,0	6,3	5,5
Services aux particuliers	1 558,0	1 400,9	1 928,6	1 611,3	2,6	2,3
Éducation, santé, action sociale	3 314,8	3 137,2	3 664,5	3 416,3	0,3	0,2
Administration	2 706,4	2 585,2	2 850,3	2 703,6	- 0,8	- 0,9
Total	22 890,5	22 092,4	23 086,8	21 751,3	1,2	1,0

14 appareil productif

PRÉSENTATION

Les grandes entreprises mondiales sont plus ou moins engagées dans un processus de mondialisation de leurs activités. Les sociétés qui occupent les premières places ont un degré d'internationalisation élevé. En 1997, sur les 200 premiers groupes mondiaux selon le **chiffre d'affaires**, quatre-vingts sont américains, trente-sept, japonais, vingt-deux, allemands et vingt-et-un, français. L'Europe est représentée par soixante-douze entreprises dont cinquante-deux font partie de la **zone euro**.

Malgré la crise asiatique, et malgré la chute du yen, les grands groupes nippons parviennent à figurer en très bonne place. Ainsi, avec dix-huit groupes industriels dans les cinquante premières entreprises, le Japon dépasse les États-Unis, qui en alignent dix-sept. Les européens placent une douzaine de groupes dans les cinquante premiers rangs. Comme toujours, les compagnies pétrolières sont parmi les mieux placées, avec les constructeurs automobiles américains et japonais. General Motors, numéro un mondial, a un **résultat net** de 6,8 milliards de dollars en augmentation de 35 % et celui de Ford (6,9 milliards de dollars), est en hausse de 56 %. Elf Aquitaine, première entreprise française, arrive au 40^e rang mondial avec un chiffre d'affaires quatre fois moins élevé que celui de General Motors [2].

En 1997, sur les 100 premières entreprises industrielles et de services européennes, l'Allemagne et la France se partagent la 1^{re} place avec vingt-quatre groupes chacun. Deux groupes pétroliers sont en tête (Royal Dutch Shell et British Petroleum), suivis de deux groupes automobiles allemands (Daimler Benz et Volkswagen). Sur les quarante premiers européens, sept appartiennent au **secteur** de l'automobile et six au secteur pétrolier.

Les entreprises allemandes occupent les trois premières places des secteurs de la chimie et de la mécanique. Dans le secteur de l'automobile, Renault arrive au 4^e rang européen avec un chiffre d'affaires deux fois moins important que celui de Daimler Benz et un résultat net cinq fois plus faible. PSA se place en 6^e position dans la hiérarchie européenne [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques* : « Internationalisations et stratégies de globalisation », n° 2415-2416, 1994 ; « Quels sont les grands patrons allemands ? », n° 2360, janvier 1994, « Les entreprises spéculent-elles ? » ; « Les fusions d'entreprises : les leçons de l'histoire américaine », n° 2401, décembre 1994.
- « Entreprises en Europe centrale et orientale », Eurostat, 1996.

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur**. Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe**. Voir définition du mot clé 14.4.
- **Résultat net**. Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution des dividendes.
- **Zone euro**. Ensemble géographique constitué par les onze pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique le 1^{er} janvier 1999. À compter de cette date, une politique monétaire commune sera mise en oeuvre. Ces pays, dont la liste a été arrêtée officiellement le 2 mai 1998, à Bruxelles, par les chefs d'État et de gouvernement, et qui satisfaisaient tous, à cette date, aux critères de convergence définis par le Traité de Maastricht sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

Quatre pays, membres de l'Union européenne, ne font pas partie actuellement de la zone euro. Ce sont : le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède par choix ainsi que la Grèce car elle ne satisfaisait pas aux critères de convergence à cette date.

La zone euro devient la deuxième puissance économique mondiale, juste derrière les États-Unis, le Japon s'inscrivant légèrement en retrait.

- « Le nombre de groupes d'entreprises a explosé en 15 ans », *INSEE-Première*, n° 553, novembre 1997.

SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 1998.
[2] « Les 200 premières entreprises mondiales », *Le Nouvel Économiste*, n° 1115, novembre 1998.

GRANDES ENTREPRISES MONDIALES 14.3

Les premières entreprises mondiales en 1997 [2]

Rang	Société	Pays	Secteur	CAHT		Résultats nets	Effectifs milliers
				milliards de \$	évolution 97/96 %	milliards de \$	
1	General Motors	États-Unis	Automobile	178,2	-8,6	6,8	608,0
2	Royal Dutch Shell	Pays-Bas/Royaume-Uni	Pétrole	171,6	-0,2	7,8	105,0
3	Mitsui & Co	Japon	Diversifié	145,0	-3,4	0,3	11,2
4	Mitsubishi	Japon	Diversifié	131,0	-9,8	0,4	8,8
5	Itochu	Japon	Diversifié	128,7	-8,3	-0,6	7,0
6	Ford	États-Unis	Automobile	122,9	4,2	6,9	363,9
7	Exxon	États-Unis	Pétrole	120,3	3,0	8,5	80,0
8	Wal-Mart Stores	États-Unis	Distribution	118,0	12,5	3,6	825,0
9	Marubeni	Japon	Diversifié	113,0	-12,1	0,1	9,3
10	Toyota	Japon	Automobile	96,7	-14,1	3,8	150,7
11	Sumitomo	Japon	Diversifié	94,5	-23,5	0,2	9,0
12	General Electric	États-Unis	Diversifié	90,8	14,7	8,2	276,0
13	Nissho Iwai	Japon	Diversifié	83,2	1,8	0,0	4,3
14	IBM	États-Unis	Informatique	78,5	3,4	6,1	269,5
15	Nippon Telegraph & Telephone	Japon	Télécommunications	78,3	-3,6	2,6	226,0

Les grands groupes* européens de l'industrie et des services en 1997 [1]

Rang	Société	Pays	Activité	CAHT		Résultats nets	Effectifs milliers
				milliards d'Euros**	milliards de F	milliards de F	
1	Royal Dutch Shell	NL/GB	Pétrole	118,0	774,0	46,9	105,0
2	British Petroleum	GB	Pétrole, chimie	65,6	430,0	24,4	55,7
3	Daimler-Benz	ALL	Automobile, défense	63,4	416,0	27,0	295,5
4	Volkswagen	ALL	Automobile	57,9	379,8	4,5	256,1
5	Siemens	ALL	Électrotechnique	54,7	358,6	8,0	382,0
6	IFI	I	Holding	48,6	318,8	1,6	254,0
7	FIAT	I	Automobile	46,1	302,7	8,2	242,7
8	Unilever	NL/GB	Agro-alimentaire, hygiène	44,9	294,5	33,0	287,0
9	Nestlé	CH	Agro-alimentaire	42,6	279,3	16,0	225,8
10	VEBA	ALL	Électricité	38,9	255,1	9,4	126,7
11	Elf Aquitaine	F	Pétrole, chimie, pharmacie	38,8	254,3	5,6	83,7
12	Philips Electronics	NL	Électronique	34,7	227,4	17,1	268,4
13	Deutsche Telekom	ALL	Télécommunications	34,5	226,5	11,1	222,3
14	Renault	F	Automobile	31,7	207,9	5,4	141,3
15	ENI	I	Pétrole	31,5	206,4	17,4	80,2
16	RWE	ALL	Électricité	31,3	205,2	4,4	137,1
17	BMW	ALL	Automobile	30,7	201,7	4,2	109,6
18	Total	F	Pétrole, gaz, chimie	29,1	191,1	7,6	54,4
19	Metro	ALL	Grande distribution	29,1	190,6	1,9	184,9
20	Suez - Lyonnaise des Eaux	F	Eau, énergie, BTP, communication	29,0	190,4	4,0	174,5
21	BASF	ALL	Chimie	28,5	187,1	10,9	105,9
22	PSA Peugeot Citroën	F	Automobile	28,5	186,8	-2,8	140,2
23	Alcatel Alsthom	F	Télécommunications	28,3	185,9	4,7	189,5
24	Bayer	ALL	Chimie	28,1	184,5	9,9	144,7
25	Hoechst	ALL	Chimie	26,6	174,7	4,5	137,4
26	Carrefour	F	Grande distribution	25,8	169,3	3,6	113,3
27	VIAG	ALL	Conglomérat	25,3	166,1	2,9	96,8
28	Vivendi	F	Eau, énergie, BTP, communication	25,2	165,0	5,4	193,3
29	Tesco	GB	Grande distribution	24,8	162,8	5,0	124,2
30	France Télécom	F	Télécommunications	23,9	156,7	14,9	165,0
31	BT	GB	Télécommunications	23,6	154,8	16,9	129,2
32	Ahold	NL	Grande distribution	22,9	150,4	2,8	142,0
33	Telecom Italia	I	Télécommunications	22,2	145,5	8,9	127,5
34	J. Sainsbury	GB	Grande distribution	21,9	143,5	4,8	107,2
35	Volvo	S	Automobile	21,2	138,9	7,8	71,8
36	Thyssen	ALL	Métallurgie	20,8	136,7	7,0	120,3
37	Mannesmann	ALL	Biens d'équipement	20,0	131,1	1,6	120,4
38	Ericsson	S	Matériel de télécommunication	19,3	126,9	9,0	95,6
39	Novartis	CH	Pharmacie	19,0	124,4	20,8	87,2
40	Repsol	E	Pétrole	18,8	123,5	5,0	20,6

* Ce classement ne prend en compte que les entreprises privées et/ou cotées. ** Taux au 1^{er} janvier 1999 : 1 euro = 6,55957 francs.

appareil productif

PRÉSENTATION

En 1997, sur les vingt premières entreprises françaises, selon le **critère de classement du chiffre d'affaires**, seules quatre entreprises appartiennent au secteur public contre treize il y a dix ans. Le secteur de la grande distribution est représenté par six sociétés (Intermarché, Carrefour, Leclerc, Auchan, Promodes, et Pinault - Printemps - Redoute), celui de l'énergie, par trois entreprises (Elf Aquitaine, Total et EDF), et ceux de l'automobile et des services par deux chacun (Renault et PSA, Suez-Lyonnaise des Eaux et Vivendi).

Dans le secteur des transports, la SNCF réduit fortement ses pertes : 0,6 milliard de francs en 1997, après 17,4 Mds de F en 1996 et 16,5 Mds de F en 1995. Son chiffre d'affaires (97,2 Mds de F) est le plus élevé du secteur ; il augmente de 26 % par rapport à 1996. Le chiffre d'affaires d'Air France (60,7 Mds de F) progresse de 31 % en raison de l'intégration d'Air-Inter depuis le 1^{er} avril 1997 et le bénéfice de l'entreprise (1,9 Mds de F) est cinq fois plus important qu'en 1996.

Dans le secteur de l'automobile, les deux grands constructeurs français obtiennent des résultats opposés à ceux de 1996. En effet, Renault réalise un bénéfice de 5,4 Mds de F, après un déficit de 5,2 Mds de F, soit une augmentation de son résultat net de 10,7 Mds de F entre 1996 et 1997. En revanche, PSA enregistre une perte de 2,8 Mds de F, dus à la prise en compte d'événements exceptionnels, après un bénéfice de 0,7 Md de F en 1996 [1].

Entre fin 1980 et fin 1995, le nombre de **groupes** d'entreprises est passé de 1 300 à 6 700, sous l'impulsion des micro-groupes (moins de 500 salariés) dont le nombre a été multiplié par huit. L'expansion des groupes s'est traduite par une forte progression du nombre d'entreprises contrôlées dont le nombre a presque quintuplé en quinze ans, atteignant 44 700 fin 1995, contre 9 200 en 1980. On observe l'éclatement et la filialisation croissante des grands groupes (plus de 10 000 salariés). Mais ils représentent toujours plus du quart de la main-d'œuvre, la moitié des capitaux fixes et la moitié des profits bruts d'exploitation du système productif français [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française », *Chiffres-clés*, édition 1998-1999, SESSI, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », 3 tomes, n° 151-152-153, n° 154-155, n° 156-157-158, décembre 1998.
- « La restructuration des grands établissements industriels », *INSEE-Première*, n° 513, mars 1997.

DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.
- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans le tableau de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Résultats nets.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Chiffre d'affaires.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Critère de classement.** L'optique retenue est celle du groupe, français ou filiale d'un groupe étranger implanté en France. Les chiffres sont donc pour la plupart consolidés. Le critère de classement est le chiffre d'affaires. Pour les sociétés dont l'exercice comptable ne correspond pas à l'année calendaire, on retient, comme exercice 1997, les comptes clos entre le 30 juin 1997 et le 31 mars 1998.

- « Les 100 plus belles entreprises de France en 1998 », *L'Entreprise*, n° 153, juin 1998.

SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux - Les Échos*, hors-série, novembre 1998.
- [2] SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises), Insee.
- [3] « Le nombre de groupes d'entreprises a explosé en 15 ans », *INSEE-Première*, n° 553, novembre 1997.

GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES 14.4

Les 50 principaux groupes français de l'industrie et des services* en 1997 selon le chiffre d'affaires [1]

	Chiffres d'affaires Effectifs Résultats nets					Chiffres d'affaires Effectifs Résultats nets			
	milliards d'Euros**	milliards de F	milliers	milliards de F		milliards d'Euros**	milliards de F	milliers	milliards de F
1 ELF Aquitaine	38,8	254,3	83,7	5,6	26 L'Oréal	10,5	69,1	47,2	4,0
2 Renault	31,7	207,9	141,3	5,4	27 Lagardère SCA	10,0	65,9	46,2	1,4
3 Total	29,1	191,1	54,4	7,6	28 Eridania Beghin-Say	9,7	63,7	20,7	1,9
4 Suez-Lyonnaise des Eaux	29,0	190,4	305,9	4,0	29 Air France	9,3	60,7	54,3	1,9
5 EDF	29,0	189,9	122,8	4,1	30 Gaz de France	9,2	60,3	30,3	1,8
6 PSA Peugeot Citroën	28,5	186,8	140,2	-2,8	31 Aérospatiale	8,6	56,3	37,1	1,4
7 Alcatel Alsthom***	28,3	185,9	189,5	4,7	32 CEA-Industrie	8,2	53,6	42,1	1,9
8 Intermarché	26,6	174,6	75,0	...	33 Havas	7,9	51,7	23,2	1,4
9 Carrefour	25,8	169,3	113,3	3,6	34 Système U	7,7	50,6	26,0	...
10 Vivendi	25,2	165,0	193,3	5,4	35 LVMH	7,3	48,0	33,5	4,5
11 France Télécom	23,9	156,7	165,0	14,9	36 Schneider	7,2	47,4	61,5	2,2
12 Leclerc	21,3	140,0	65,0	...	37 Lafarge	6,4	42,1	37,1	2,4
13 Auchan	21,2	139,1	101,7	...	38 Air Liquide	5,9	38,4	27,6	3,1
14 Promodes	16,9	110,7	57,4	1,6	39 OCP	5,8	37,7	5,4	0,3
15 Saint-Gobain	16,3	107,1	106,8	5,6	40 Shell-France	5,7	37,5	4,7	-1,4
16 SNCF	14,8	97,2	207,8	-0,6	41 La Française des Jeux	5,3	34,7	1,2	0,4
17 Bouygues	13,9	91,1	26,4	0,8	42 PMU	5,3	34,6	2,0	2,3
18 Rhône-Poulenc	13,7	90,0	68,4	-5,0	43 Havas Advertising	5,2	34,1	7,6	0,2
19 La Poste	13,7	89,9	286,6	0,1	44 Valeo	5,2	34,0	36,1	1,5
20 Pinault-Printemps-Redoute	13,6	89,2	60,3	2,9	45 Eiffage	5,0	32,8	42,5	0,6
21 Danone	13,5	88,5	80,6	3,7	46 Comptoirs Modernes	5,0	32,7	24,6	0,6
22 Michelin	12,1	79,7	123,3	3,9	47 Cogema	5,0	32,7	18,6	1,0
23 Casino	11,6	76,3	58,6	1,1	48 Accor	4,8	31,8	121,0	1,5
24 Usinor	11,0	72,0	51,4	2,1	49 C ^{ie} Française Philips	4,6	30,4	14,2	...
25 Pechiney	10,6	69,7	34,0	1,8	50 Galeries Lafayette	4,6	30,4	338,8	0,6

* Ce classement prend en compte les entreprises privées et publiques de l'industrie et des services (hors banques et assurances).

** Taux au 1^{er} janvier 1999 : 1 euro = 6,55957 francs. *** Devenue Alcatel en juin 1998.

Les 10 plus fortes hausses et les 10 plus fortes baisses du résultat net en 1997 [1]

		milliards de F			
Hausse du résultat net	Résultat net	Baisse du résultat net	Résultat net		
SNCF	16,8	-0,6	Rhône-Poulenc	-7,7	-5,0
France Télécom	12,8	14,9	PSA Peugeot - Citroën	-3,5	-2,8
Renault	10,7	5,4	Shell France	-1,7	-1,4
Péchiney	4,8	1,8	Charbonnages de France	-1,4	-6,2
Vivendi	3,4	5,4	Elf Aquitaine	-1,4	5,6
Suez-Lyonnaise des Eaux	2,0	4,0	Gaz de France	-0,9	1,8
Total	2,0	7,6	SGS-Thomson	-0,8	2,3
Alcatel-Alsthom	1,9	4,7	EMC	-0,8	-1,3
EDF	1,6	4,1	Rémy Cointreau	-0,7	-0,6
Eiffage	1,5	0,6	Club Méditerranée	-0,6	-1,3

Concentration économique : part des n premières entreprises françaises dans l'ensemble des entreprises au 1^{er} janvier 1997 [2]

Les n premières entreprises	% cumulé			
	Industrie *		Tertiaire marchand hors activités financières**	
	Effectif	CAHT	Effectif	CAHT
4	5,9	9,6	9,9	4,4
10	8,9	15,2	13,3	7,5
50	15,4	26,1	17,4	13,3
100	19,3	31,5	19,8	17,2
500	32,3	48,9	27,1	28,9
1 000	39,8	57,4	31,0	34,7
Niveau des 1 000 premières	1 664 milliers	2 891 Mds de F	2 131 milliers	2 687 Mds de F

* Branches B01 à G22 (NES 114). **Branches J10 à K09 et M01 à Q22 (NES 114), résultats non comparables à ceux de 1996.

14! appareil productif

PRÉSENTATION

Fin 1997, l'État contrôle 2 463 entreprises françaises, soit seulement 43 de moins qu'en 1996. Le **secteur public d'entreprises** emploie 1,27 million de salariés contre 1,3 million fin 1996. Le poids des effectifs des entreprises publiques baisse régulièrement depuis le début de la décennie. Il représente, en 1997, 4,9 % de la population active totale (7,0 % en 1991) et 6,4 % des emplois salariés (9,0 % en 1991).

Plus de 81 % des effectifs sont employés par les 100 entreprises directement contrôlées par l'État où ce dernier détient plus de la moitié du capital. Les 19 % des effectifs restants sont répartis dans les 2 363 filiales indirectes de l'État. Les grandes entreprises nationales (La Poste, la SNCF, France Télécom, EDF, GDF, RATP, Air France...) concentrent plus des deux tiers des effectifs des entreprises publiques.

En 1997, le contour du secteur public d'entreprises est relativement stable, avec 87 % d'entreprises présentes à la fois en 1996 et 1997. Le mouvement de **privatisation** se ralentit fortement ; seule celle de Bull aboutit avant la fin de l'année, faisant sortir 11 300 salariés du secteur public, soit dix fois moins qu'en 1996. Une partie du capital de France Télécom a été ouverte aux entreprises privées et aux particuliers, l'État restant majoritaire. Au total, 354 entreprises sortent du secteur public, dont 114 cédées par le **groupe** Crédit Lyonnais. À l'inverse, 311 unités entrent dans le secteur d'entreprises publiques et représentent 4 000 salariés.

Le secteur tertiaire concentre près des trois quarts des effectifs des entreprises publiques. Les services aux entreprises (télécommunications), les transports et les activités financières sont les activités les plus nombreuses de ce secteur. Le secteur public est de moins en moins présent dans l'industrie, sauf dans les secteurs de l'énergie et des biens d'équipement, notamment dans quelques activités stratégiques comme l'aéronautique et l'armement. L'État figure également en bonne place dans l'audiovisuel [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- *INSEE-Première* : « Nationalisations et privatisations depuis 50 ans », n° 440, avril 1996 ; « L'impact des privatisations sur le secteur public », n° 290, décembre 1993.
- « Privatisations et contrôle des entreprises en France », *Revue économique*, vol. 46, n° 6, novembre 1996.

DÉFINITIONS

- **Le secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.
- **Groupe** : un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant, par des relations patrimoniales, d'un même centre de décision qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. Dans le cas des groupes publics, la tête de groupe est contrôlée, éventuellement indirectement, par l'État. L'ensemble des entreprises publiques forment donc un « groupe État ».
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.
- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État**. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

- « Les privatisations en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie », *Notes et Documents*, n° 5024-1995.

SOURCES

[1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 148, décembre 1998.

[2] SBF, Bourse de Paris.

ENTREPRISES PUBLIQUES 14.5

Les entreprises publiques par activité économique fin 1997* [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes dans le secteur
Agriculture	18	12,8	ONF
Industrie	304	309,9	
Industries agricoles et alimentaires	29	1,8	EMC
Industries de biens de consommation	21	5,5	Imprimerie nationale, Thomson
Industrie automobile	11	0,9	
Industries de biens d'équipement	122	110,2	Aérospatiale, Snecma, Dassault-Aviation, Bull**
Autres ind. de biens intermédiaires	80	22,9	EMC, SNPE, Thomson, Framatome
Énergie	41	168,6	CEA, Houillères, Framatome, EDF, GDF
Construction	32	1,9	GDF
Tertiaire	2 109	943,4	
Commerce	73	3,6	
Transports	250	302,8	Air France, Aéroports de Paris, SNCF, RATP, Ports autonomes
Activités financières	345	90,9	Crédit Lyonnais, GAN, Banque de France, CNP...
Activités immobilières	621	7,3	SNI, C3D, SNCF
Services aux entreprises	636	502,9	La Poste, France Télécom, CEA, Crédit Lyonnais, IFREMER...
Services aux particuliers	159	30,3	Air France, SNCF, Sonacotra, France 2, France 3, Radio France...
Autres	25	5,6	C3D (Caisse des dépôts et développements)
Ensemble des activités	2 463	1 268,0	

* Données provisoires. ** Groupe privatisé en 1997.

Évolution de l'importance du secteur des entreprises publiques [1]

	Nombre d'entreprises	Effectifs en France milliers	
fin 1986	3 224	1 838	
fin 1987	1 990	1 435	
fin 1988	2 001	1 355	
fin 1989	2 319	1 344	
fin 1990	2 505	1 348	
fin 1991 *	2 622	1 763	
fin 1992	2 748	1 738	
fin 1993	2 652	1 608	
fin 1994 **	2 351	2 716	1 505
fin 1995		2 636	1 446
fin 1996		2 506	1 302
fin 1997		p 2 463	p 1 268

* La Poste et France Télécom deviennent entreprises publiques.

** L'amélioration de la collecte sur le nombre d'entreprises contrôlées par l'État permet de mieux couvrir le champ des entreprises publiques à partir de 1994.

Les principales privatisations depuis 1993 [1]

Entreprises privatisées	Date de privatisation
BNP, Rhône-Poulenc	1993
Elf, UAP	1994
SEITA, Usinor-Sacilor, Péchiney	1995
BFCE, AGF, CGM,	1996
Renault, C ^{ib} Française de Navigation Rhénane	1996
BULL, BCEOM, France Télécom	1997
CIC, Thomson CSF, GAN, CNP-Assurances	1998
Air France, Aérospatiale	1999*

Entreprises non encore privatisées	Situation en mars 1999
Banque Hervet, SFP	privatisations suspendues
Société Marseillaise de Crédit	} en attente
SNECMA, Crédit Lyonnais	
Caisse centrale de réassurance	

* Air France : l'ouverture du capital à hauteur de 21 % a été réalisée début 1999. Aérospatiale : décret du 13 février 1999 relatif au transfert du secteur public au secteur privé de la majorité du capital de la société.

Nombre de souscripteurs par privatisation depuis 1986 [2]



* Ouverture du capital.

i4! appareil productif

PRÉSENTATION

De 1987 à 1998, environ 300 000 entreprises ont été créées annuellement en France. Sur un parc d'environ 2 300 000 unités, c'est donc plus d'une entreprise sur dix qui fait l'objet d'une **création pure** (62 % des créations en 1998), d'une **reprise** (17 %) ou d'une **réactivation** (21 %). Le **taux de création** varie de 15 % dans le secteur des hôtels, cafés, restaurants à 8 % dans celui de l'industrie (hors IAA).

Une entreprise nouvelle sur deux appartient au secteur des services et 30 % à celui du commerce. Parmi les services (50 % des créations en 1998, contre 43 % en 1988), c'est surtout l'émergence de nouvelles entreprises dans le secteur des services aux entreprises et aux ménages qui caractérise l'évolution des créations d'entreprises depuis dix ans.

La création concerne avant tout de petites entreprises : les trois quarts n'ont pas de salarié à la naissance. Plus de six créateurs d'entreprises sur dix optent pour un statut d'entrepreneur individuel.

Le **taux de survie** des entreprises créées entre 1987 et 1992 est très stable : la moitié d'entre elles atteignent leur cinquième anniversaire. Cette proportion est plus faible (45 %) pour les entreprises sans salarié que pour celles de six salariés et plus (65 %) [1] [2].

Créées ou reprises, les nouvelles entreprises ont embauché près de 9 000 nouveaux salariés (hors dirigeants) entre 1994 et 1997. En terme d'emploi total, les créations pures occupaient 121 500 personnes en 1997. 34 500 entreprises créées *ex nihilo* en 1994, avaient survécu en 1997. Elles ont créé 35 600 emplois salariés en 1994 et 38 720 supplémentaires les trois années suivantes. Dans le même temps, 30 000 entreprises créées *ex nihilo* ont cessé leur activité, entraînant la disparition de 25 800 emplois salariés. Au total, pour 100 emplois créés en 1994 par des créations pures, 55 seront préservés, 45 perdus et 30 créés trois ans plus tard [3].

DÉFINITIONS

- **Création d'entreprise.** Elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au *répertoire Sirene* et ne concerne donc que l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction et des services (non compris le secteur des services financiers). Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité : *création pure, réactivation et reprise.*
- **Création pure (ou création ex nihilo).** Création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.
- **Reprise.** Unité légale qui reprend totalement ou partiellement, l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.
- **Réactivation.** C'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier des artisans et des commerçants.
- **Taux de création.** Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente.
- **Taux de survie.** La durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Vise à étudier de façon permanente et régulière les caractéristiques et la vie des nouvelles entreprises. Le système a démarré en 1994 avec l'interrogation d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 1994. Ces entreprises sont suivies pendant cinq ans par un questionnaire lors de leur deuxième et troisième anniversaire, soit en 1997 et 1999. Une deuxième cohorte, celles des entreprises nées en 1998 est entrée dans le dispositif Sine.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les créateurs d'entreprises : les chômeurs aidés et les autres », *Premières Synthèses*, Dares, n° 35.1, 97.08.
- « Création et devenir des entreprises de 1987 à 1995 », *Insee-Résultats*, série Système productif, n° 125-127, avril 1997.
- *INSEE-Première* : « Le profil du créateur influence la survie de l'entreprise », n° 372, avril 1995 ; « Les repreneurs d'entreprises », n° 509, février 1997.

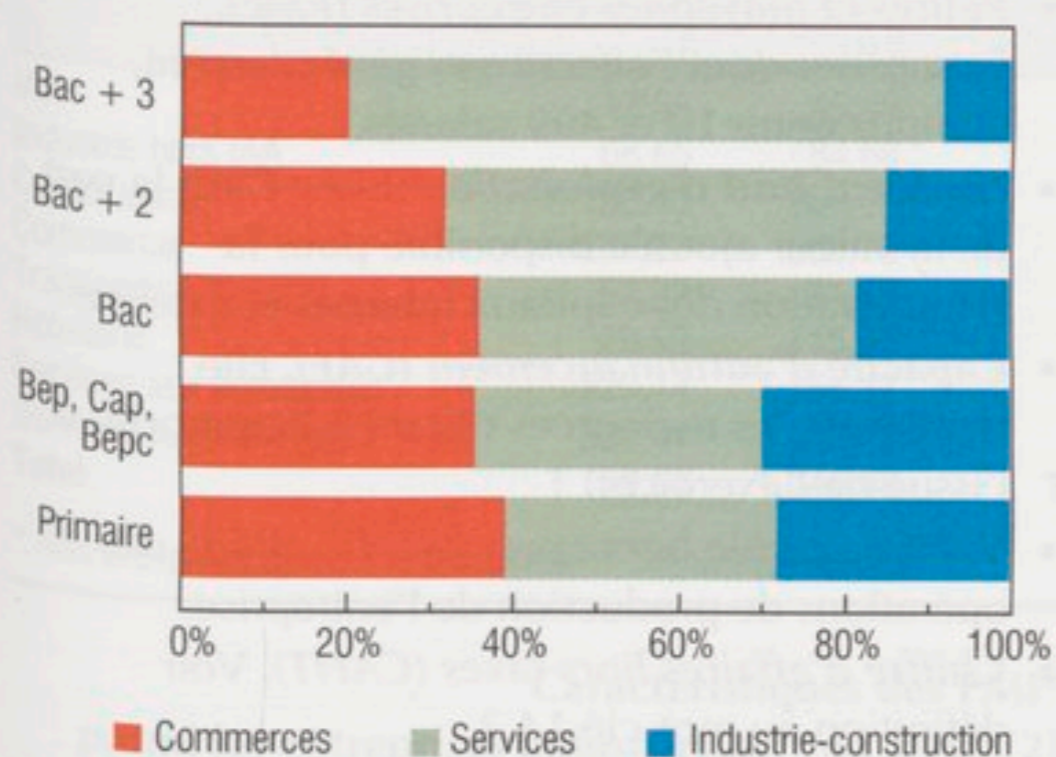
- *Informations rapides*, Insee, n° 23, 26 janvier 1999.

SOURCES

- [1] Division Administration du répertoire Sirene et démographie des entreprises, Insee.
- [2] Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), Insee.
- [3] « Nouvelles entreprises : les créations dynamisent l'emploi salarié », *INSEE-Première*, n° 628, janvier 1999.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES 14.6

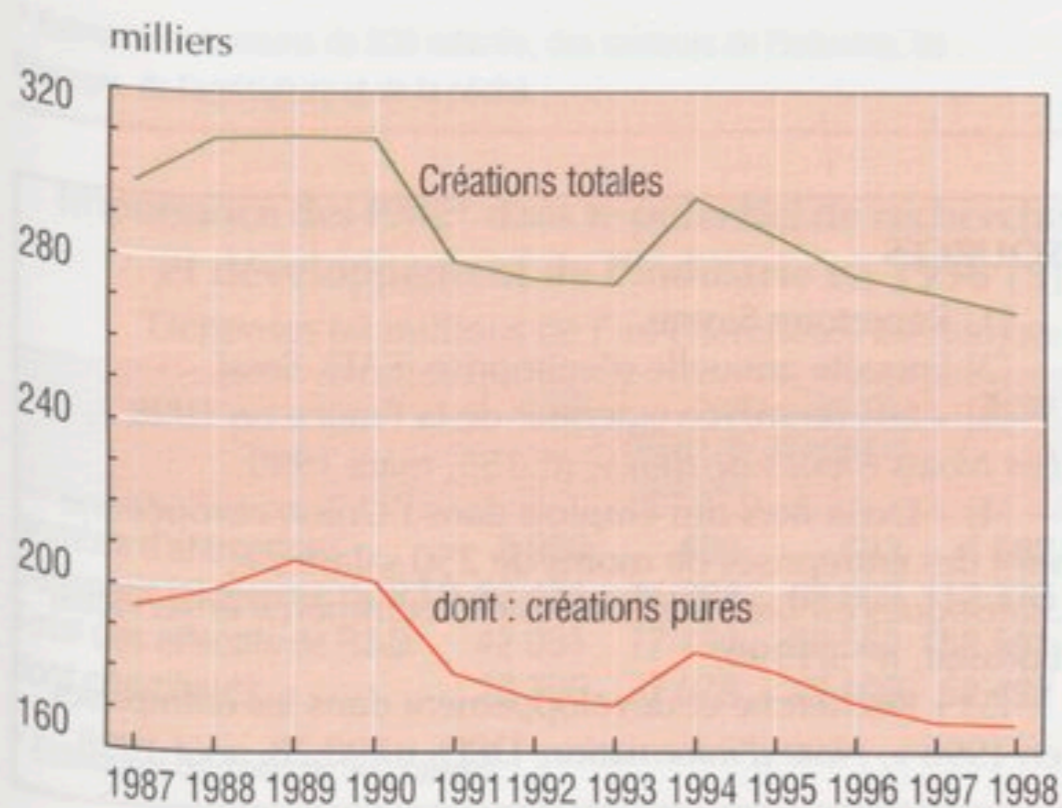
Répartition sectorielle des entreprises créées en 1997 en fonction du niveau de formation du créateur [2]



Les créations d'entreprises [1]

	1988	1990	1997	1998
Ensemble	305 097	308 836	271 088	266 447
soit en % :				
Selon l'origine				
Créations pures	65,4	65,1	61,5	62,4
Reprises	19,8	18,2	17,1	16,7
Réactivations	14,8	16,6	21,3	20,9
Par secteur				
IAA	2,4	2,2	2,5	2,6
Industrie hors IAA	7,6	7,7	6,0	5,8
Construction	13,6	14,1	12,6	12,5
Commerce et réparations	33,1	29,9	30,0	29,3
Transports	3,8	4,1	3,7	3,6
Hôtels, restaurants	11,4	11,0	11,5	11,5
Services aux entreprises	15,6	18,3	18,9	19,5
Services aux ménages	12,6	12,7	14,7	15,2
Par taille				
0 salarié	72,7	72,9	77,0	76,5
1 à 2 salariés	18,2	18,2	16,1	16,3
3 à 5 salariés	5,9	5,6	4,4	4,6
6 à 9 salariés	1,5	1,6	1,3	1,3
10 salariés et +	1,6	1,7	1,2	1,3
Selon la catégorie juridique				
Personnes morales	30,5	35,7	36,7	37,5
Personnes physiques	69,5	64,3	63,3	62,5

Évolution des créations d'entreprises [1]

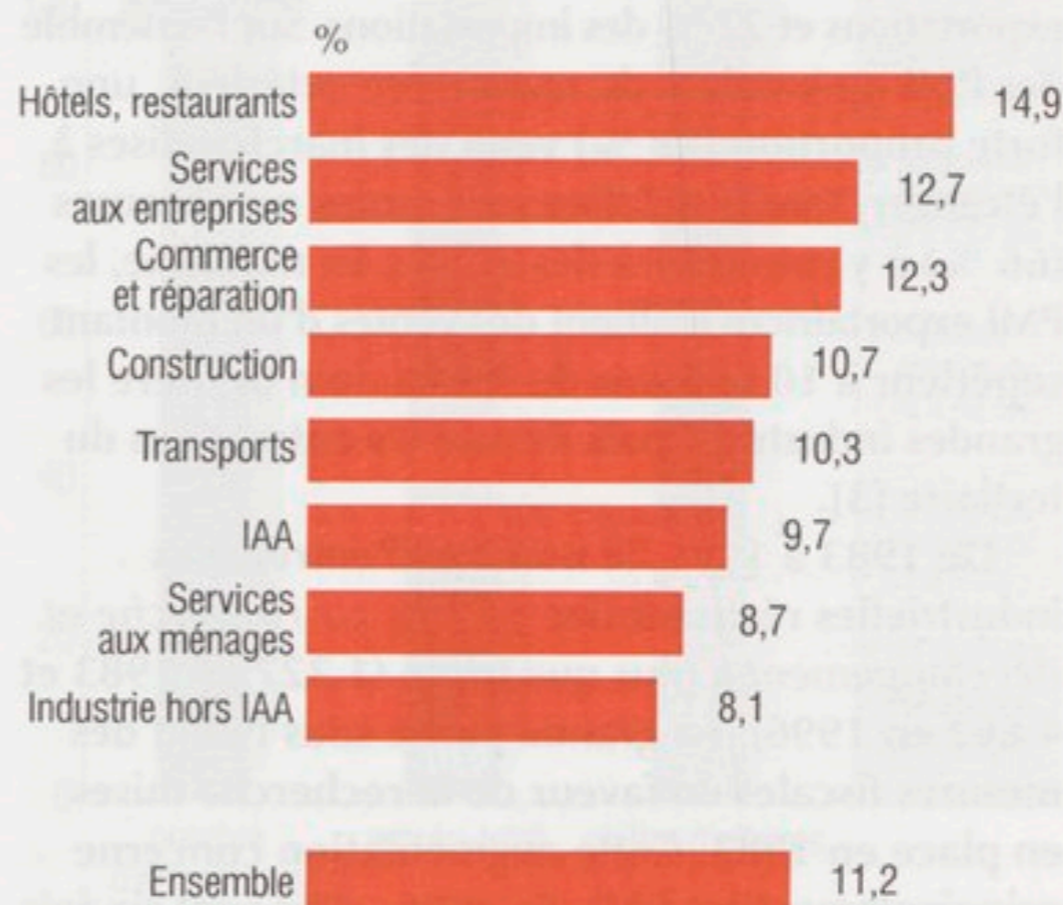


L'emploi dans les entreprises créées ou reprises au 1^{er} semestre 1994 [3]

	Fin 1994	Fin 1997	Emplois disparus* (cessations d'activité)	Emplois créés* (unités survivantes)
Créations pures				
Emploi total	142 760	121 530	- 64 290	43 060
dont emplois salariés**	61 390	74 280	- 25 830	38 720
Reprises				
Emploi total	65 030	54 140	- 14 720	3 830
dont emplois salariés**	37 610	33 550	- 7 370	3 310
Total nouvelles entreprises				
Emploi total	207 790	175 670	- 79 010	46 890
dont emplois salariés**	99 000	107 830	- 33 200	42 030

* Entre 1994 et 1997. ** Hors dirigeants salariés.

Taux de création d'entreprises par secteurs en 1998 [1]



Taux de survie à trois et cinq ans des entreprises créées en 1987 [1]

	Survie à trois ans	Survie à cinq ans
Par secteur		
Industrie (y c. IAA)	68	53
Construction	64	48
Commerce	56	42
Services	66	53
Par taille		
0 salarié	67	51
1 ou 2 salariés	75	61
3 à 5 salariés	83	70
6 à 9 salariés	85	74
10 salariés et plus	87	77
Selon la catégorie juridique		
Personnes physiques	56	43
Personnes morales	77	61

14! appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1999, les **PME** (10 à 499 salariés) représentent 7 % de l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières). Elles travaillent essentiellement dans le commerce, l'industrie hors IAA, les services aux entreprises et la construction. 85 % des PME ont un effectif de 10 à 49 salariés [1].

En 1997, les PMI (de 20 à 499 salariés) constituent la quasi-totalité des **entreprises industrielles**. Elles emploient plus de la moitié des effectifs et réalisent 40 % du **chiffre d'affaires** et 46 % de la **valeur ajoutée** de l'industrie. Elles se concentrent dans les biens de consommation (leur pôle traditionnel), dans certains biens intermédiaires et dans la construction mécanique [2].

En 1998, près de 170 000 entreprises françaises ont réalisé des importations ou des exportations. Plus du tiers d'entre elles sont des PMI qui contribuent fortement au commerce extérieur avec 29 % des exportations et 22 % des importations. Sur l'ensemble des PMI opératrices du commerce extérieur, une forte proportion (78 %) vend des marchandises à l'étranger, tandis qu'elles sont moins nombreuses (66 %) à y procéder à des achats. En moyenne, les PMI exportatrices réalisent des ventes d'un montant supérieur à 10 millions de francs, loin derrière les grandes industries mais devant les entreprises du tertiaire [3].

De 1983 à 1996, le nombre d'entreprises industrielles réalisant des **travaux de recherche et développement** a plus que triplé (1 327 en 1983 et 4 662 en 1996), en grande partie sous l'effet des mesures fiscales en faveur de la recherche mises en place en 1983. Cette augmentation concerne principalement les PMI. En 1996, elles sont six fois plus nombreuses à déclarer leur participation à des activités de R&D ; elles emploient 28 % des chercheurs et réalisent 21 % des dépenses intérieures de R&D [5].

En 1994-95, dans l'Union européenne, la quasi-totalité des 18 millions d'entreprises sont des PME (entreprises de moins de 250 personnes). Celles-ci fournissent les deux tiers de l'emploi total [4].

DÉFINITIONS

- **Petites et moyennes entreprises (PME).** Entreprises dont l'effectif est, généralement, compris entre 10 et 499 salariés.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE).** C'est la part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Capacité d'autofinancement (CAF).** Elle représente les ressources restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle.** D'après le Sessi, c'est une entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Travaux de recherche et développement (R&D).** Voir définition au mot-clé 18.7.
- **Répertoire Sirene.** Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Pourquoi les PME restent-elles PME ? », *Problèmes économiques*, n° 2551, 14 janvier 1998.
- *Les PMI*, Sessi, Dunod, édition 1995.
- « La dispersion des performances des entreprises », *Chiffres-clés, référence*, Sessi, 1998.
- « Un bon équilibre entre dettes et actions accroît la performance des PMI », *Le 4 pages*, Sessi, n° 98, octobre 1998.

SOURCES

- [1] Répertoire Sirene.
- [2] Enquête annuelle d'entreprise (EAE), Sessi.
- [3] « Le commerce extérieur de la France en 1998 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 155, mars 1999.
- [4] « Deux tiers des emplois dans l'Union européenne sont des entreprises de moins de 250 salariés », *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat, n° 3/1999.
- [5] « Recherche et développement dans les entreprises en 1996 », *Note d'information, DPD*, n° 98.28, août 1998.

Répartition des entreprises* par nombre de salariés et activité au 1-1-1999** [1]

	Petites entreprises					PME Total	Grandes entreprises	Total
	0	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 à 499			
IAA	17,35	45,49	6,12	1,13	0,25	7,50	0,12	70,46
Industrie hors IAA	68,65	84,68	30,18	6,94	1,56	38,67	0,82	192,82
Construction	130,43	158,03	19,66	1,80	0,23	21,68	0,11	310,25
Commerce	287,27	305,13	36,66	4,68	0,62	41,95	0,30	634,66
Transports	52,23	31,15	8,11	1,60	0,33	10,04	0,11	93,52
Hôtellerie	79,59	115,65	8,83	0,65	0,09	9,56	0,06	204,86
Services aux entreprises	229,14	156,17	20,69	2,94	0,67	24,30	0,36	409,97
Services aux ménages	305,04	150,37	8,25	1,25	0,19	9,68	0,04	465,13
Total	1 169,68	1 046,68	138,50	20,97	3,92	163,39	1,93	2 381,68

* Hors entreprises agricoles et financières. ** Données provisoires.

Caractéristiques des PMI* parmi les entreprises industrielles** en 1997 [2]

	PMI	Entreprises de 500 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'entreprises	20 415	838	21 253
Effectif employé (milliers)	1 518	1 319	2 837
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	1 282	1 909	3 191
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	443	530	973
Rémunérations (milliards de F)	216	243	459
Exportations/CAHT (%)	25,1	42,3	35,4
Investissements/CAHT (%)	3,7	3,8	3,7
VAHT/CAHT (%)	34,6	27,8	30,5
EBE/VAHT (%)	25,3	27,0	26,2
Investissements/VAHT (%)	10,6	13,6	12,2

* Entreprises de 20 à 499 salariés (hors Énergie et IAA). ** Non compris les entreprises hors tranches ou de taille non significative.

Contribution des PMI* aux échanges français en 1998 [3]

	Exportations			Importations		
	Nombre de PMI milliers	Valeur de F Mds	Part des PMI/Valeur totale %	Nombre de PMI milliers	Valeur de F Mds	Part des PMI/Valeur totale %
Union européenne	27,3	322,4	31,3	28,9	223,2	23,2
OCDE hors UE	25,1	64,5	26,4	115,1	54,8	20,0
Asie	6,6	16,4	19,9	5,3	18,2	17,8
Afrique	13,7	13,7	25,5	3,2	15,3	24,8
Pays de l'Est	8,1	18,1	29,2	3,9	9,3	18,7
Moyen-Orient	7,1	10,3	27,5	1,0	1,5	5,5
Reste du monde	10,2	24,3	19,6	8,0	16,5	25,3
Total	45,1	469,7	29,0	37,3	338,8	22,0

* Entreprises de moins de 500 salariés, des secteurs de l'industrie, de l'énergie, de l'agriculture et de la pêche.

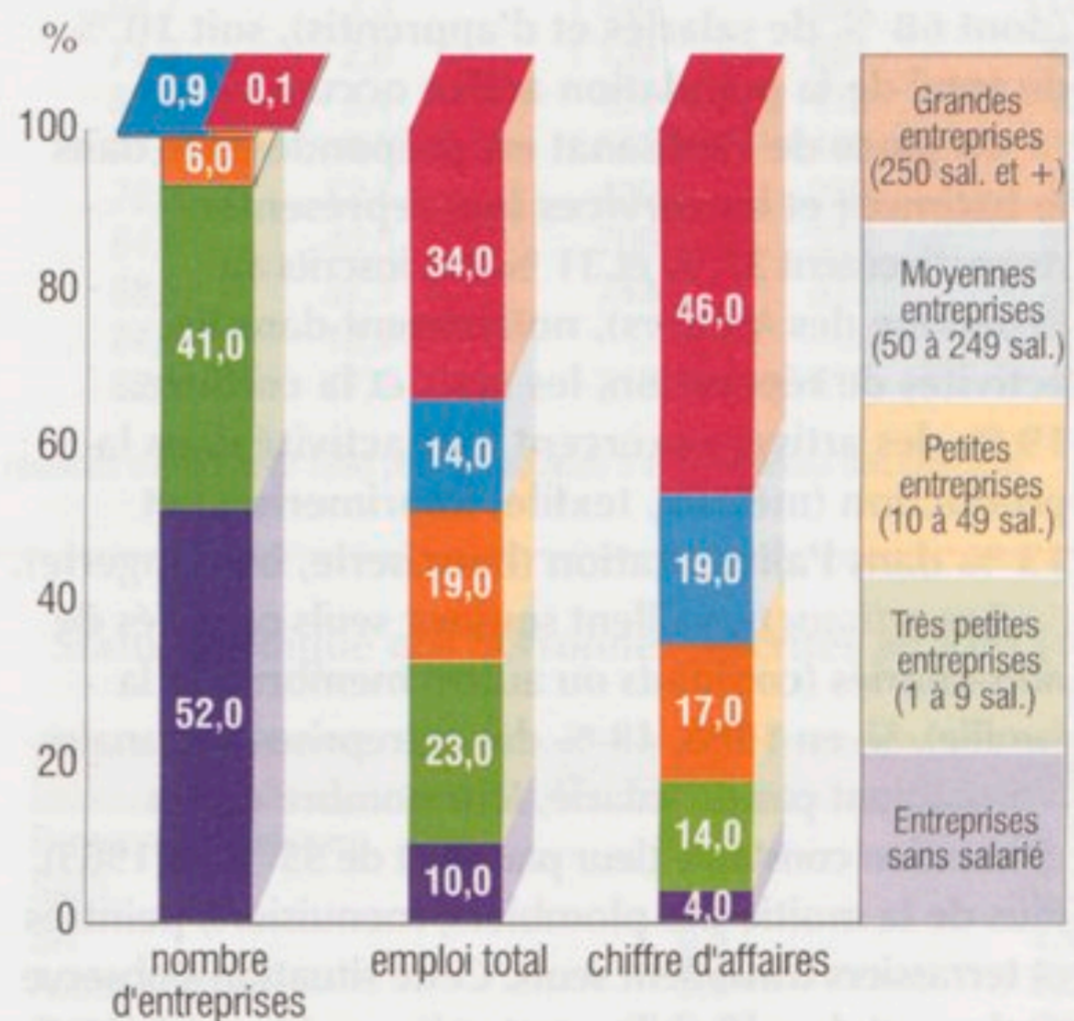
Importance des PME* dans le potentiel de recherche et développement de l'industrie en 1996 [5]

Dépenses en millions de F et chercheurs en nombre

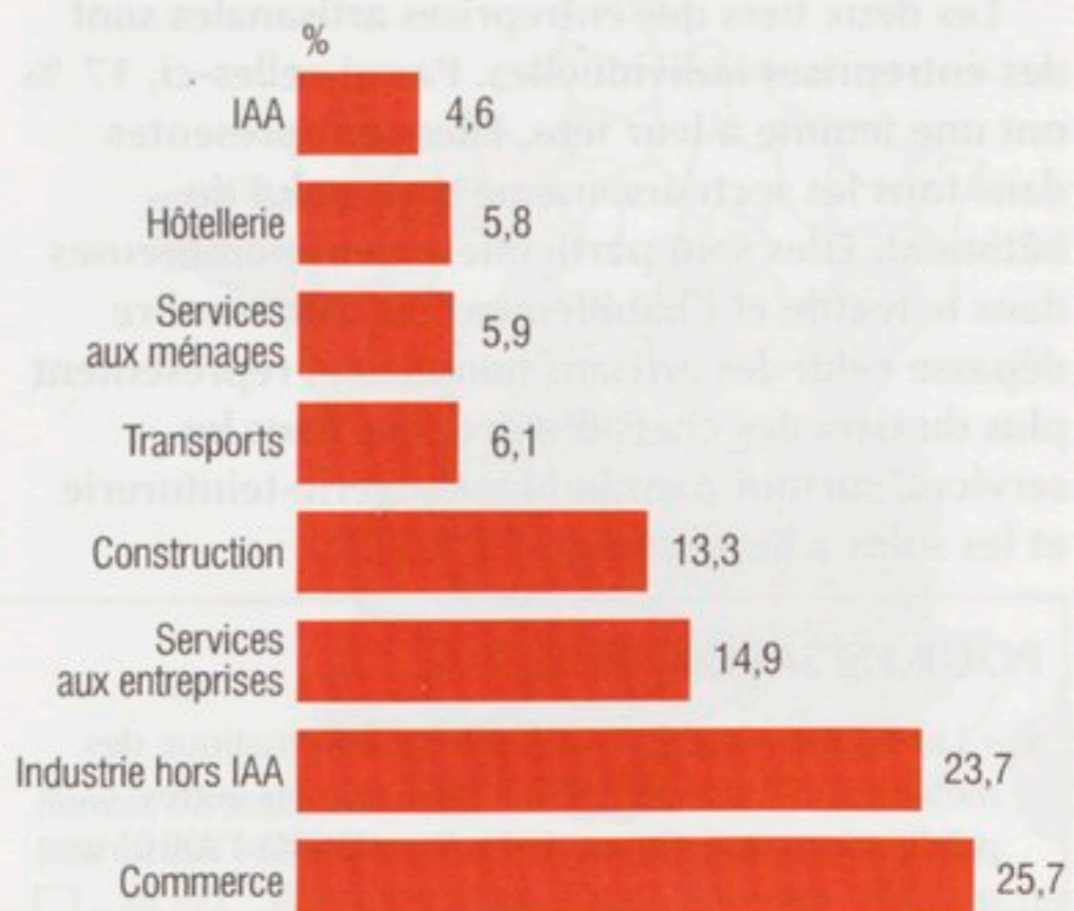
	PME	dont filiales de groupes	Grandes entreprises	Total
Nombre d'entreprises	3 969	690	693	4 662
Dépenses intérieures de R&D	23 471	11 203	88 902	112 373
Total des effectifs de R&D	42 031	17 194	120 560	162 591
dont chercheurs	19 300	7 078	49 199	68 499

* Entreprises de moins de 500 salariés.

Les entreprises européennes selon le nombre de salariés en 1995 [4]



Répartition des PME par secteur au 1-1-1999 [1]



14! appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1998, le secteur de l'*artisanat* compte 790 000 inscrits au *Répertoire des Métiers* en France métropolitaine, soit plus du tiers des entreprises françaises. Pour la deuxième fois consécutive en cinq ans, leur nombre diminue (- 0,6 %). Toutefois, en moyenne annuelle, le taux d'évolution de 1994 à 1998 reste légèrement positif (+ 0,2 %). Les services, jusqu'alors épargnés, sont touchés par la dégradation générale (- 0,2 %). Le textile, cuir et habillement d'une part, le bois, l'ameublement d'autre part, n'ont cessé de perdre des inscrits depuis 1994.

En 1997, les entreprises artisanales, ont réalisé un chiffre d'affaires de 865 Mds de F. Leur valeur ajoutée représente 370 Mds de F soit 5,8 % de l'ensemble des branches marchandes. Leurs effectifs sont estimés à 2,3 millions de personnes (dont 68 % de salariés et d'apprentis), soit 10 % du total de la population active occupée.

La place de l'artisanat est prépondérante dans le bâtiment et les services (qui représentent respectivement 37 % et 31 % des inscrits au Répertoire des Métiers), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. 19 % des artisans exercent leur activité dans la production (métaux, textile, imprimerie...) et 13 % dans l'alimentation (boucherie, boulangerie).

Les *artisans* travaillent souvent seuls ou aidés de non-salariés (conjoint ou autres membres de la famille). Si, en 1998, 48 % des entreprises artisanales n'emploient pas de salarié, leur nombre est en diminution constante (leur part était de 55 % en 1985). Plus de la moitié des plombiers, menuisiers, peintres et terrassiers travaillent seuls. Cette situation s'observe également dans l'habillement et l'ameublement (62 % dans la finition de meubles). À l'inverse, 45 % des artisans de l'alimentaire et de la réparation automobile et 50 % des coiffeurs emploient 1 à 3 salariés (sans compter les aides familiaux).

Les deux tiers des entreprises artisanales sont des entreprises individuelles. Parmi celles-ci, 17 % ont une femme à leur tête. Elles sont présentes dans tous les secteurs, même dans celui du bâtiment. Elles sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement où leur nombre dépasse celui des artisans hommes et représentent plus du tiers des chefs d'entreprise dans les services, surtout dans la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne (73 %) [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1^{er} janvier 1998 » ainsi que les autres publications statistiques de la direction de l'Artisanat.

DÉFINITIONS

- Artisanat.** Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au *répertoire des métiers* les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret de 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés. On parle de « droit de suite ».

La liberté d'installation demeure la règle, mais l'exercice de certaines activités est soumis à des conditions de qualification par la loi du 5 juillet 1996. Les activités ont été précisées par le décret n° 98-246 du 2 avril 1998. Un stage de préparation à l'installation, préalable à l'immatriculation au répertoire des métiers, est obligatoire depuis la loi du 23 décembre 1982. Le titre d'*artisan* est attribué au chef d'entreprise ou à son conjoint collaborateur ou associé (loi n° 96603 du 5 juillet 1996) justifiant du niveau de qualification fixé par le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 (CAP, diplôme équivalent ou 6 années d'immatriculation dans le métier). Le titre de *maître artisan* est attribué aux chefs d'entreprise et aux conjoints collaborateurs ou associés titulaires du brevet de maîtrise ou d'un diplôme équivalent ou d'une ancienneté de 10 ans et d'une notoriété reconnue.

- Nomenclature (NAR 8 et NAR 20).** Les activités distinguées ici sont des regroupements en 8 et 20 postes de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF).

SOURCE

[1] Direction de l'Artisanat, secrétariat d'État aux PME, au Commerce et à l'Artisanat.

Les entreprises artisanales par secteur d'activité au 1-1-1998 [1]

Activités NAR 20	Entreprises artisanales			Résultats* par entreprise		
	Total	dont entreprises individuelles %	dont femmes chefs d'entr. indiv. %	CAHT	VAHT	Investissement
0.1 Alimentation	51 660	73,5	11,5	1 535	635	51
0.2 Viandes et poissons	52 840	68,2	14,1	1 688	445	23
0 Alimentation	104 500	70,8	12,8	1 607	546	38
1 Travail des métaux	42 648	40,1	4,0	2 192	908	81
2.1 Textile et habillement	15 656	52,4	64,8	1 678	558	47
2.2 Cuir et chaussures	2 195	55,9	20,6	1 326	523	36
2 Textile, habillement, cuir	17 851	52,8	59,1	1 631	553	46
3 Bois et ameublement	29 413	67,0	11,3	1 044	433	43
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	10 852	43,7	19,0	2 755	997	141
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 849	38,3	19,7	1 830	861	89
4.3 Fabrication d'articles divers	31 730	46,7	16,5	1 808	809	81
4 Autres fabrications	57 431	44,0	17,7	2 018	866	97
5.1 Maçonnerie	70 667	65,4	2,5	1 325	662	49
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	47 471	72,6	1,5	1 161	520	34
5.3 Menuiserie, serrurerie	43 972	71,3	1,4	1 183	540	37
5.4 Installation d'électricité	31 855	70,8	1,5	1 071	488	26
5.5 Aménagement, finitions	66 604	79,6	2,1	820	452	23
5.6 Terrassements, travaux divers	28 458	64,7	3,3	1 530	684	114
5 Bâtiment	289 027	71,3	2,0	1 139	551	40
6.1 Transport	32 736	82,9	9,4	454	115	50
6.2 Réparation	91 337	57,6	9,5	1 372	440	23
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	75 291	78,3	72,6	429	289	11
6.4 Autres services	48 154	64,1	40,5	708	332	20
6 Réparation, transport, autres services	247 518	68,5	37,1	743	317	21
7 Activités non réparties	1 454	24,4	18,9
Ensemble	789 842	66,0	17,2	1 212	519	41

* Milliers de F hors taxes. Résultats de l'exercice 1993 pour les activités 1, 2, 3, 4 ; résultats de l'exercice 1996 pour les activités 5 et 6 ; résultats des exercices 1993 et 1996 pour l'activité 0.

Estimation de l'emploi dans l'artisanat* au 1-1-1998 [1]

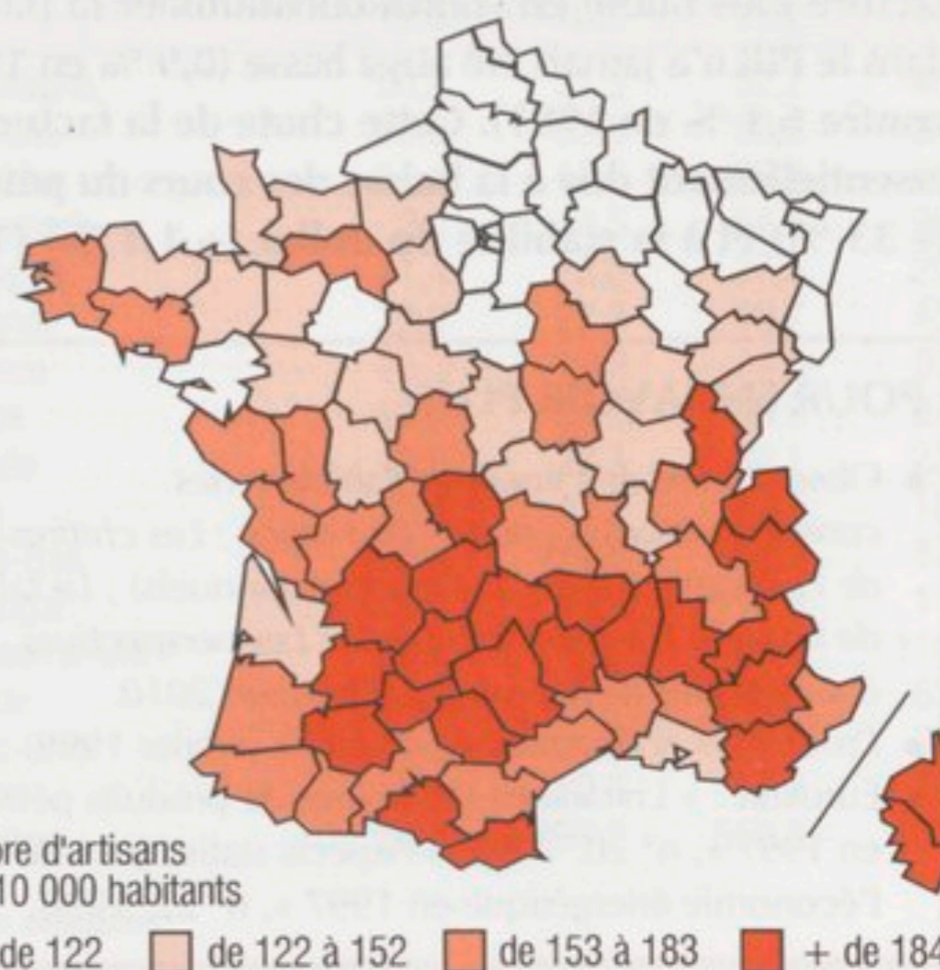
Activités NAR 8	milliers			
	Salariés	Apprentis	Non-salariés	Total
Alimentation	190	40	123	353
Travail des métaux	148	6	31	185
Textile, cuir, habillement	45	1	16	62
Bois, ameublement	42	4	29	75
Autres fabrications	184	5	45	234
Bâtiment	494	49	255	798
Réparation, transport, autres services	320	43	248	611
Total	1 423	148	746	2 317

* Pour les entreprises de 0 à 15 salariés.

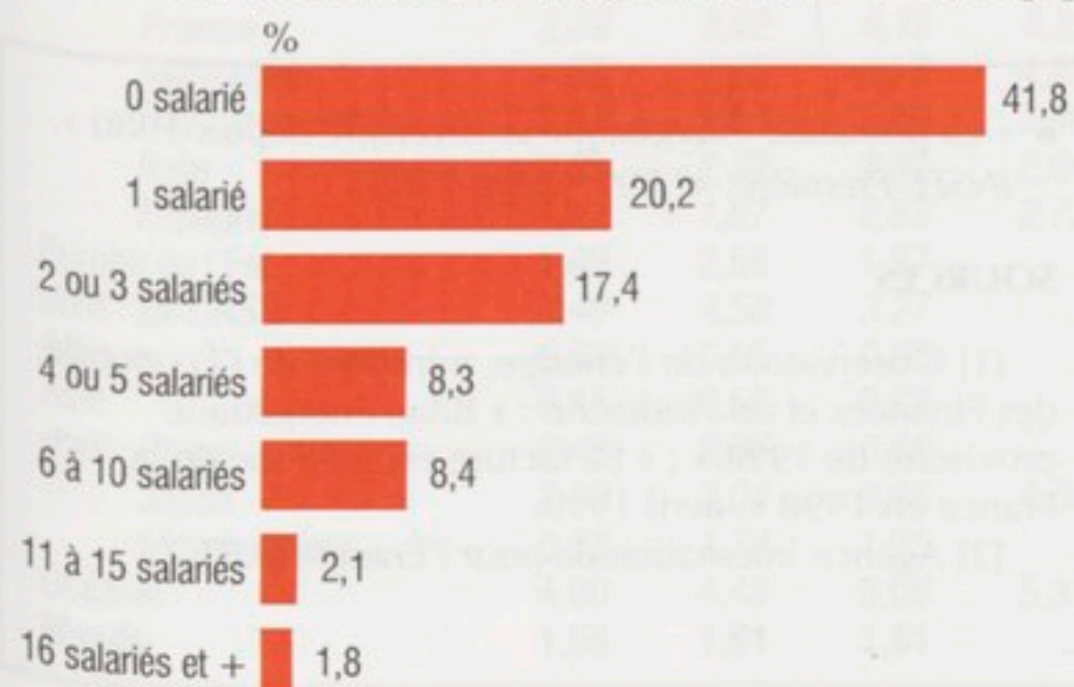
Statut juridique des personnes inscrites au RIM [1]

	%	
	Au 1-1-1980	Au 1-1-1998
Personnes physiques	90,8	66,0
SARL	5,2	30,0
SA	0,8	2,9
Autres sociétés	0,8	0,5
Autres statuts	2,4	0,6
Ensemble	100,0	100,0

Densité artisanale au 1-1-1998 [1]



Les entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-1998 [1]



PRÉSENTATION

La mise en place du programme nucléaire a permis un accroissement sensible de la production nationale d'**énergie primaire** (**énergies renouvelables** comprises), qui passe de 49 millions de tep (dont 7 % de nucléaire) en 1973 à 120 millions (dont 72 % de nucléaire) en 1998. Dans le même temps, la **consommation totale d'énergie primaire corrigée des variations climatiques** augmente beaucoup moins vite grâce aux actions menées pour économiser l'énergie. En 1998, sa croissance est de 1,5 % (après 0,9 % en 1997 et 2,0 % en 1996).

Sur cette période de 25 ans, la structure de la consommation d'**énergie primaire** a fortement évolué. La part du pétrole (qui reste cependant la plus importante avec près de 40 %) a été divisée par 1,7, celle du charbon par 2,3 ; en revanche, la part du gaz a doublé et celle de l'électricité a quintuplé. En 1998, la consommation de gaz augmente de 4,8 % tandis que celle du charbon progresse de 15 % en raison de l'activité des centrales thermiques. L'indisponibilité de certaines centrales nucléaires a nécessité leur utilisation.

En 1998, la production nationale d'énergie primaire a baissé de 2,6 %, à 119,9 Mtep. Cette diminution concerne toutes les formes d'énergie. Il faut remonter à 1976 pour retrouver une baisse d'une telle ampleur. Les productions d'électricité primaire et de gaz baissent respectivement de 1,9 % et de 12 %. La diminution de la production nationale conjuguée avec la hausse de la consommation totale (+ 1,5 %), conduit à une nouvelle dégradation du **taux d'indépendance énergétique** qui à 48,5 %, perd 2,7 points et passe ainsi en dessous du niveau de 50 % pour la première fois depuis 1992.

La facture énergétique s'est élevée à 61 Mds de F (9,3 Mds d'euro) en 1998 contre 86 Mds de F en 1997, soit une baisse de 29 % après deux années de hausse. Il faut remonter à 1970 pour trouver une facture plus faible en francs constants et sa part dans le PIB n'a jamais été aussi basse (0,9 % en 1998 contre 6,1 % en 1981). Cette chute de la facture est essentiellement due à la baisse des cours du pétrole (- 33 %) et à la stabilité du dollar (+ 1,1 %) [1].

DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,90 en 1997, 0,96 en 1998) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1961-1990 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. L'Observatoire de l'énergie utilise la table d'équivalences suivante :
 - 1 tonne de houille = 0,619 tep ;
 - 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;
 - 1 tonne de lignite = 0,405 tep ;
 - 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;
 - 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;
 - 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;
 - 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;
 - 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;
 - 1 MWh d'électricité = 0,222 tep.L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité 2 coefficients d'équivalence :
 - 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes électricité. Ceci explique certaines divergences dans le calcul du taux d'indépendance énergétique.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Énergies renouvelables.** Elles sont principalement composées par le bois, les déchets de bois, les déchets urbains solides et les biocarburants. Elles sont désormais prises en compte dans le calcul du **taux d'indépendance énergétique** ce qui entraîne une hausse de celui-ci d'environ 2 points sur l'ensemble de la période (1970-1998).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie: *Tableaux des consommations d'énergie en France ; Les chiffres-clés de l'énergie ; Bilans de l'énergie*, (annuels) ; *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel) ; *Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010*.
- *Problèmes économiques*, n° 2600, janvier 1999.
- Eurostat : « Livraisons intérieures de produits pétroliers en 1997 », n° 20, 1998 ; « Aspects statistiques de l'économie énergétique en 1997 », n° 22, 1998.

- « La demande énergétique se diversifie depuis 1980 », INSEE-Première, n° 599, juillet 1998.

SOURCES

[1] Observatoire de l'énergie, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : « Bilan énergétique provisoire de 1998 » ; « La facture énergétique de la France en 1998 », avril 1999.

[2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).

BILAN ÉNERGÉTIQUE 15.1

Bilan énergétique de la France [1]

millions de tonnes - équivalent pétrole

	1996	1997	p1998					Total
			Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	
Approvisionnement :								
Production primaire	126,5	123,1	3,5	2,1	1,9	100,9	11,5	119,9
Importations	151,4	153,5	12,1	115,8	30,9	0,9	...	159,7
Exportations	-34,2	-35,5	-0,4	-19,8	-0,7	-13,8	...	-34,7
Variation de stocks	1,0	-0,5	0,6	0,4	1,5	2,5
Total des disponibilités	244,7	240,6	15,8	98,5	33,5	88,1	11,5	247,4
Taux d'indépendance énergétique (a)	51,7	51,2	22,3	2,2	5,6	114,6	100,0	48,5
Emplois :								
Transformation et énergie	27,1	23,4	7,8	6,8	1,2	5,9	1,1	22,8
Consommation finale énergétique*	200,5	205,1	7,7	77,7	30,6	82,8	10,7	209,5
dont : Industrie et sidérurgie	55,1	57,0	6,9	8,4	11,7	29,3	1,7	58,0
Transports et agriculture	52,7	53,8	0,0	52,3	0,2	2,8	0,3	55,6
Résidentiel, tertiaire	92,7	94,3	0,8	17,1	18,7	50,7	8,6	95,9
Consommation finale non énergétique	15,8	17,1	0,2	14,6	2,3	0,0	0,0	17,1
Consommation totale d'énergie primaire*	243,3	245,6	15,8	99,1	34,1	88,6	11,8	249,4
dont : Correction climatique	-1,4	5,0	0,0	0,6	0,6	0,6	0,3	2,0

* Résultats corrigés du climat. Voir définitions. (a) Production primaire/disponibilités en %.

Structure de la consommation d'énergie primaire* en France [1]

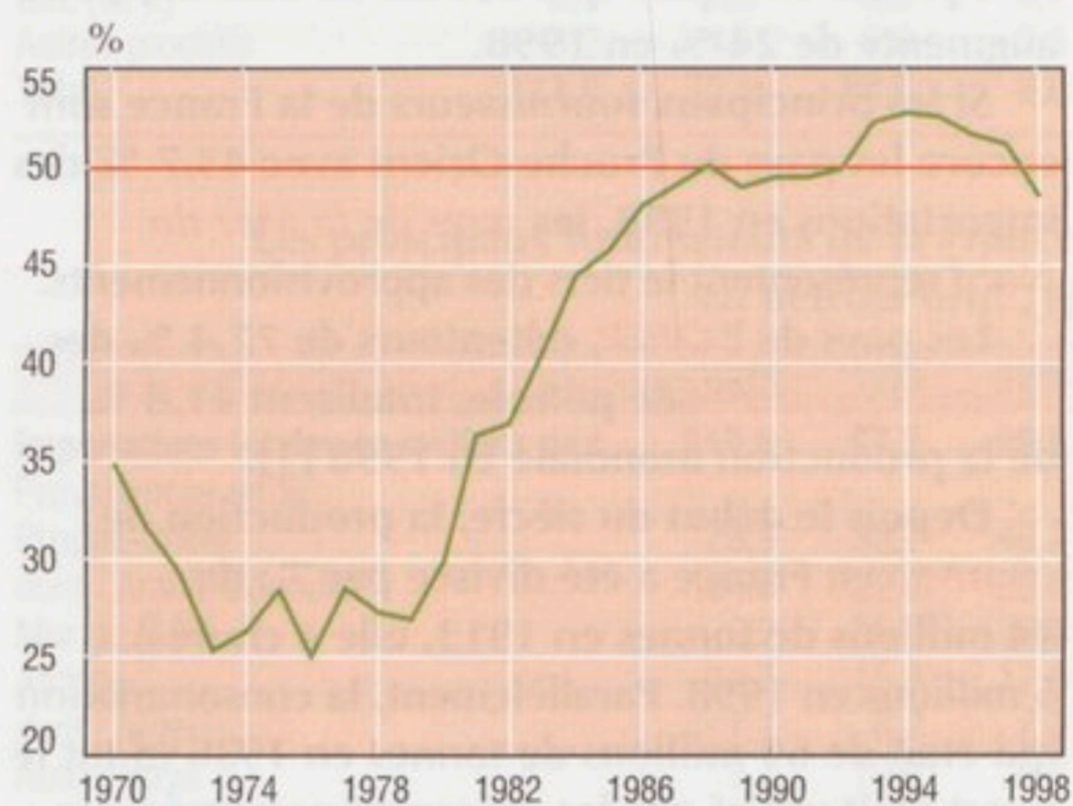
	1973	1980	1990	1998
Charbon	14,6	15,3	8,6	6,4
Gaz	7,0	10,4	11,9	13,7
Pétrole	66,7	54,7	41,1	39,7
Électricité primaire **	7,0	14,6	33,3	35,5
Énergies renouvelables	4,7	5,0	5,1	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

*Corrigée du climat. ** Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.

Consommation d'énergie primaire par habitant dans le monde [2]

	1973	1985	1995	1997
Amérique du Nord	6,77	6,15	6,40	6,51
dont : États-Unis	8,19	7,47	7,94	8,10
Canada	7,14	7,45	7,83	7,86
Mexique	1,02	1,49	1,47	1,51
Amérique latine	0,92	0,94	1,05	...
Europe de l'Ouest	3,07	3,19	3,29	3,37
dont : Union européenne	3,35	3,45	3,71	3,80
France	3,39	3,62	4,15	4,22
Allemagne	4,28	4,65	4,16	4,23
Royaume-Uni	3,93	3,60	3,83	3,86
Italie	2,35	2,39	2,82	2,84
Espagne	1,52	1,87	2,63	2,73
Europe de l'Est	1,89	2,56	1,87	...
dont : Ex-URSS	3,48	4,58	3,27	...
Afrique	0,56	0,65	0,63	...
Asie	0,41	0,53	0,68	...
dont : Chine	0,48	0,67	0,88	...
Japon	2,98	3,04	3,96	4,08
Moyen-Orient	0,93	1,74	1,95	...
Océanie	4,00	4,48	5,06	5,31
Monde	1,56	1,61	1,61	...

Taux d'indépendance énergétique* de la France [1]



* y compris les énergies renouvelables.

Taux d'indépendance énergétique de quelques pays* [2]

	1973	1980	1990	1997
Allemagne	50,8	51,5	52,2	40,2
Autriche	36,9	32,6	32,6	28,8
Belgique	14,1	17,3	26,4	23,0
Danemark	2,0	4,5	54,6	96,1
Espagne	21,4	23,0	37,6	29,2
Finlande	22,9	27,2	40,7	45,5
France	25,3	29,9	49,5	51,2
Grèce	18,9	23,2	39,9	37,7
Irlande	15,6	22,3	32,1	23,0
Italie	15,6	14,2	16,2	18,0
Pays-Bas	90,9	110,5	90,1	87,2
Portugal	19,4	14,4	12,6	11,4
Royaume-Uni	49,2	98,3	98,1	118,0
Suède	23,5	39,4	62,3	63,7
États-Unis	83,8	85,7	85,6	77,9
Japon	9,1	12,5	17,2	20,8
Norvège	54,2	296,2	559,8	877,8

* Voir définitions.

PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1973, la **consommation de produits pétroliers** a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985 à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. Depuis cette date, les cours du pétrole brut sont retombés, jusqu'en 1995, à un niveau proche de celui de 1973. Après les hausses enregistrées en 1996 et 1997, le coût du pétrole brut importé a fortement chuté en 1998 (- 31,2 %). La consommation a augmenté de 3 % en quantité, après avoir stagné en 1997 (+ 0,5 %).

Depuis 1989, la consommation de carburants auto est en baisse (- 0,6 % en 1998), du fait notamment de l'augmentation de la part de véhicules diesel dans le parc. Le **gazole** est le principal produit pétrolier consommé en France ; en 1998, il représente 29 % de la consommation contre 15 % en 1985. La consommation de super sans plomb 95 a plus que doublé en trois ans ; elle augmente de 24 % en 1998.

Si les principaux fournisseurs de la France sont encore les pays du Proche-Orient avec 43,7 % des importations en 1998, les **pays de la Mer du Nord** représentent le tiers des approvisionnements.

Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de 77,4 % des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 41,8 % de la production mondiale en 1998 [1].

Depuis le début du siècle, la production de **charbon** en France a été divisée par 7 : de 44 millions de tonnes en 1913, elle a chuté à 6 millions en 1998. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé par les ménages) ne représente plus, en 1998, que 26 millions de tonnes principalement destinées aux usages industriels et aux centrales électriques ; les usages domestiques n'en représentent que 5 % [3].

En 1997, la production de l'industrie charbonnière de l'Union européenne a diminué de 3,6 %, et les stocks auprès des mines ont reculé de 5,6 %. 76 400 personnes travaillaient au fond dans les pays de l'Union, soit 17 100 de moins qu'en 1996 [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel ; Répartition géographique des ventes ; Commerce extérieur pétrolier de la France, Pétrole 98 – Éléments statistiques.*
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle ; Statistique mensuelle ; Approvisionnement de l'industrie.*
- « Les ventes de carburants auto en Europe de 1990 à 1996 », *Note d'information économique, CPDP, n° 219.*

DÉFINITIONS

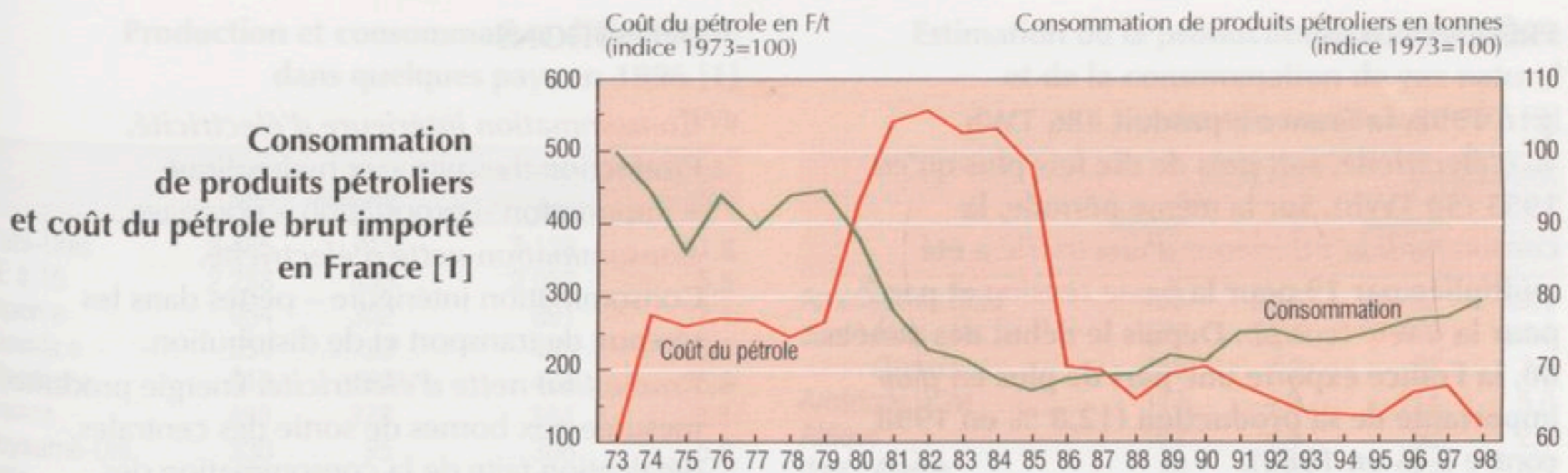
- **Réserves « prouvées ».** Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord.** Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Séoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon.** Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI).** La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.

- « Le pétrole, 25 ans après le premier choc pétrolier », *Problèmes économiques*, n° 2586, octobre 1998.

SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole.
- [2] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [3] Observatoire de l'énergie.
- [4] *Tableaux de l'économie française*, édition 1976.
- [5] *Statistiques en bref, série Énergie et Industrie*, Eurostat, n° 8-1998.

PÉTROLE - CHARBON 15.2



Consommation mondiale de pétrole [1]
millions de tonnes

	1978	1998	%
États-Unis	889	854	24,9
Japon	263	258	7,5
Ex-URSS	419	199	5,8
Chine	85	190	5,5
Allemagne*	143	136	4,0
Italie	100	94	2,7
France	119	92	2,7
Inde	25	81	2,4
Royaume-Uni	94	80	2,3
Reste du monde	927	1 445	42,1
Total mondial	3 084	3 429	100,0
dont : Europe occidentale	701	695	20,3

* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée en 1998.

Consommation française de produits pétroliers [1]
millions de tonnes

	1973	1985	1998	98/97 %
Gazole	6,5	10,9	25,7	4,5
Fioul domestique	37,2	20,7	17,3	3,5
Carburants auto	15,8	18,0	14,6	-0,6
dont : super sans plomb 95	///	///	3,5	23,7
Bases pétrochimie	5,4	7,1	11,5	0,4
Fiouls lourds	34,1	8,2	5,3	12,1
Carburéacteurs	1,8	2,6	5,3	6,6
Gaz (GPL)	2,7	2,9	3,2	5,7
Autres produits	8,3	4,7	6,0	-2,3
Total	111,8	75,1	88,9	3,0

Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

	1978	1997	1998
Importations totales en millions de t.	115,6	87,5	89,6
Provenances en % :			
Proche-Orient	78,9	38,7	43,7
dont : Arabie Séoudite	34,6	22,0	20,2
Mer du Nord	2,7	35,5	32,3
Afrique	14,7	15,8	17,6
dont : Nigeria	7,1	5,2	7,0
Autres pays	3,7	10,0	6,4
dont : CEI	2,7	9,6	6,3

Production mondiale de houille [2] [4]
millions de tonnes

	1913	1973	1996	%
Chine	16	417	1 397	37,2
États-Unis	517	530	884	23,5
Ex-URSS	36	511	310	8,3
Inde	17	78	286	7,6
Afrique du Sud	8	62	206	5,5
Australie	13	55	193	5,2
Pologne	9	157	137	3,7
Allemagne	132	104	53	1,4
Royaume-Uni	292	130	50	1,3
France	44	26	7	0,2
Autres pays	///	152	231	6,1
Total mondial	1 216	2 243	3 755	100,0

Principales productions en 1998

et réserves pétrolières au 1^{er} janvier 1999 [1]

	Production		Réserves prouvées
	millions de tonnes	%	milliards de tonnes
Arabie Séoudite	414,9	12,6	35,7
Ex-URSS	349,8	10,6	7,8
États-Unis	317,4	9,6	3,1
Iran	179,1	5,4	12,2
Chine	159,1	4,8	3,3
Venezuela	154,8	4,7	9,9
Mexique	151,8	4,6	6,5
Norvège	151,8	4,6	1,5
Royaume-Uni	132,5	4,0	0,7
Irak	105,3	3,2	15,3
Nigeria	103,6	3,1	3,1
Koweït	103,1	3,1	13,2
Reste du monde	978,3	29,6	28,9
Total mondial	3 301,5	100,0	141,2
dont : OPEP	1 381,5	41,8	109,2

Production et consommation de charbon en France [3]
millions de tonnes

	1979	1996	1997	1998
Production	23,1	8,6	7,3	6,1
Importations	30,0	16,7	15,1	19,4
Exportations	-2,1	-0,7	-0,6	-0,5
Variations de stock	2,0	1,3	0,7	1,1
Consommation totale	53,0	25,8	22,5	26,1
dont : Centrales électriques	28,3	11,1	9,0	13,3
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	7,1	7,7	7,9
Autres industries	5,9	3,1	3,0	2,8
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,8	1,5	1,3

PRÉSENTATION

En 1998, la France a produit 486 TWh d'électricité, soit près de dix fois plus qu'en 1955 (50 TWh). Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 19 pour la **basse tension** et par 7 pour la **haute tension**. Depuis le début des années 80, la France exporte une part de plus en plus importante de sa production (12,8 % en 1998 contre 5 % en 1980).

En 1998, la **consommation nette d'électricité** augmente de 2,8 % (+ 4,6 % pour la basse tension et + 1,6 % pour la haute tension) et la **production nette** augmente de 1,1 % (- 2,0 % pour le nucléaire). L'industrie absorbe 55 % de l'électricité haute tension consommée et 81 % de l'électricité basse tension est consommée pour des usages domestiques. Les échanges de la France avec l'étranger enregistrent un solde positif de 58 TWh, en retrait par rapport à 1997 (- 11 %).

Les **centrales nucléaires françaises** assurent 76 % de la production nationale d'énergie électrique et 46 % de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne [1].

En 1997, la production française de **gaz** s'est élevée à 130 TWh (dont 25 TWh de gaz naturel), en hausse de 0,8 % par rapport à 1996. La consommation intérieure de gaz atteint 469 TWh (dont 86 % de gaz naturel), en baisse de 1 % (- 4,1 % pour les usages domestiques et + 2,9 % pour les usages industriels).

L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées : ses fournisseurs sont la Norvège (31 %), la **CEI** (29 %), l'Algérie (27 %), et les Pays-Bas (13 %). La CEI est le premier producteur mondial de gaz naturel (29 %), devant les États-Unis (23 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation - exportation - pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure - pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure.**
 - 1 mégawattheure (MWh) = 10^3 kWh
 - 1 gigawattheure (GWh) = 10^6 kWh
 - 1 térawattheure (TWh) = 10^9 kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.
- **CEI.** Voir définition au mot-clé 15.2.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique de la production et de la consommation*, Électricité de France (EDF), direction de la production et du transport.
- Eurostat-OSCE : *Énergie-industrie* (thème 4).
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France*, DIGEC, secrétariat d'État à l'Industrie (annuel).
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).

- Gaz de France, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions* (mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

SOURCES

- [1] *Résultats techniques d'exploitation 1998*, EDF, Production Transport, OSSE, janvier 1999.
- [2] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1998*, secrétariat d'État à l'Industrie, 1999.

Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 1996 [1]

TWh

	Production nette	dont : Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
États-Unis	3 465	715	3 128	11,8
UE à 15	2 288	830	2 052	5,5
Japon e	954	302	891	7,1
Canada e	554	93	453	15,1
Allemagne	516	160	458	5,6
France	490	378	384	6,6
Royaume-Uni	330	95	306	5,2
Italie	232	0	241	4,2
Espagne e	168	56	147	3,7
Suède	137	73	126	14,3
Pays-Bas	82	4	86	5,5
Belgique	72	43	70	6,9
Finlande	66	20	67	13,0
Suisse	55	25	49	6,9
Autriche	53	0	48	5,9
Danemark	51	0	32	6,2
Grèce	39	0	36	3,4
Portugal	33	0	30	3,1

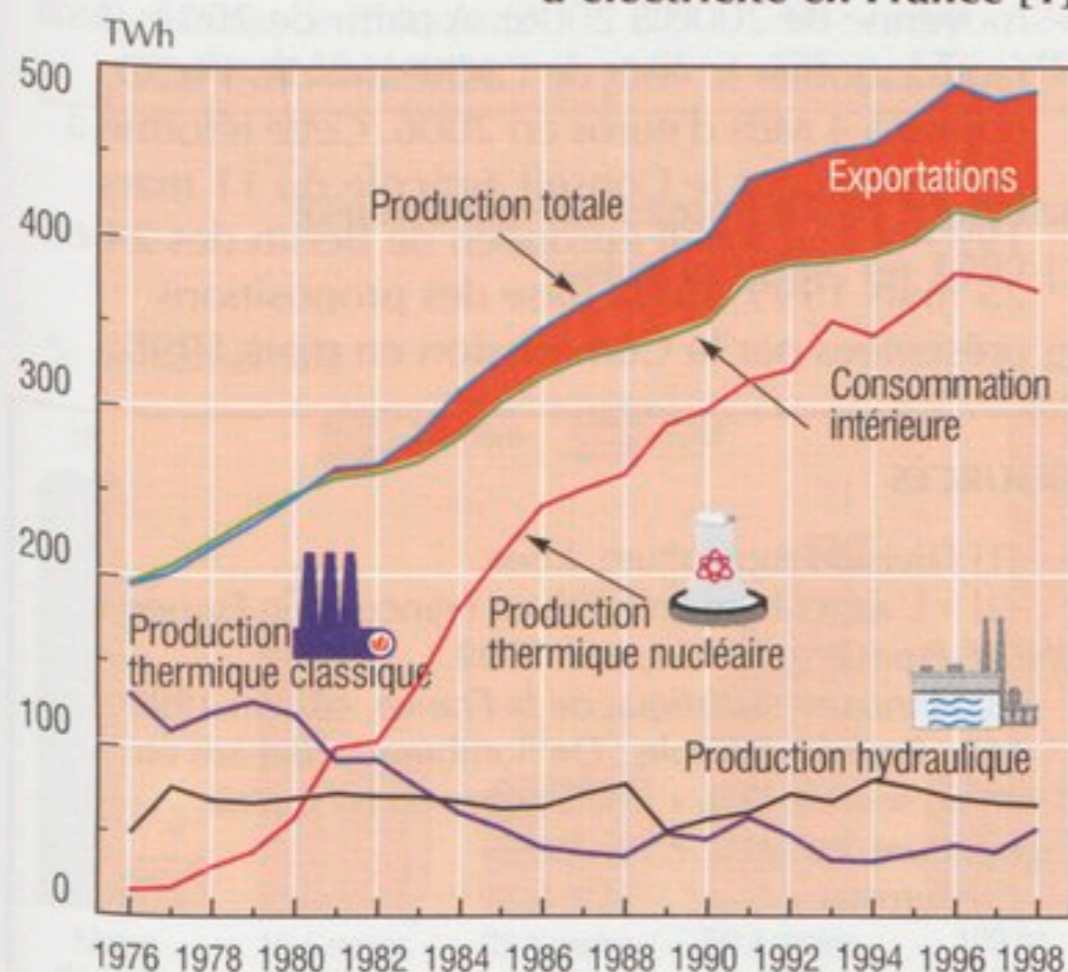
Production et consommation d'électricité en France [1]

TWh

	1955	1980	1998	98/97 en %
Production thermique	24,1	176,9	420,2	1,6
dont : nucléaire	///	...	368,4	-2,0
Production hydraulique*	25,5	68,9	66,0	-1,8
Production nette	49,6	245,7	486,2	1,1
Énergie livrée à l'étranger	-0,8	-12,6	-62,0	-10,9
Énergie reçue de l'étranger	0,7	15,6	4,0	-4,8
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-5,7	9,6
Pertes	-5,2	-16,9	-30,3	5,6
Consommation intérieure nette	44,3	231,8	392,2	2,8
dont : basse tension (tarif bleu)	8,2	83,7	154,3	4,6
haute tension (tarifs vert et jaune)	36,1	148,1	237,9	1,6
Consommation par habitant en KWh	1 036	4 326	6 670	2,4

* en 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 1997 [2]

	Production		Consommation	
	milliards de m ³ st*	%	milliards de m ³ st*	%
Amérique du Nord	703	30,6	702	30,6
dont : États-Unis	537	23,4	619	26,9
Canada	166	7,2	83	3,6
Amérique latine	113	4,9	114	5,0
Afrique	102	4,4	52	2,3
dont : Algérie	70	3,0	21	0,9
Moyen-Orient	171	7,4	160	7,0
dont : Arabie Saoudite	43	1,9	43	1,9
Europe occidentale	274	11,9	393	17,1
dont : Pays-Bas	82	3,6	48	2,1
Royaume-Uni	92	4,0	91	4,0
Italie	19	0,8	59	2,6
Allemagne	21	0,9	94	4,1
France	3	0,1	38	1,6
Europe orientale	694	30,2	624	27,1
dont : CEI et États Baltes	668	29,1	552	24,0
Asie-Océanie	242	10,5	252	11,0
Total mondial	2 298	100,0	2 298	100,0

* 1 m³ st = 1 m³ standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

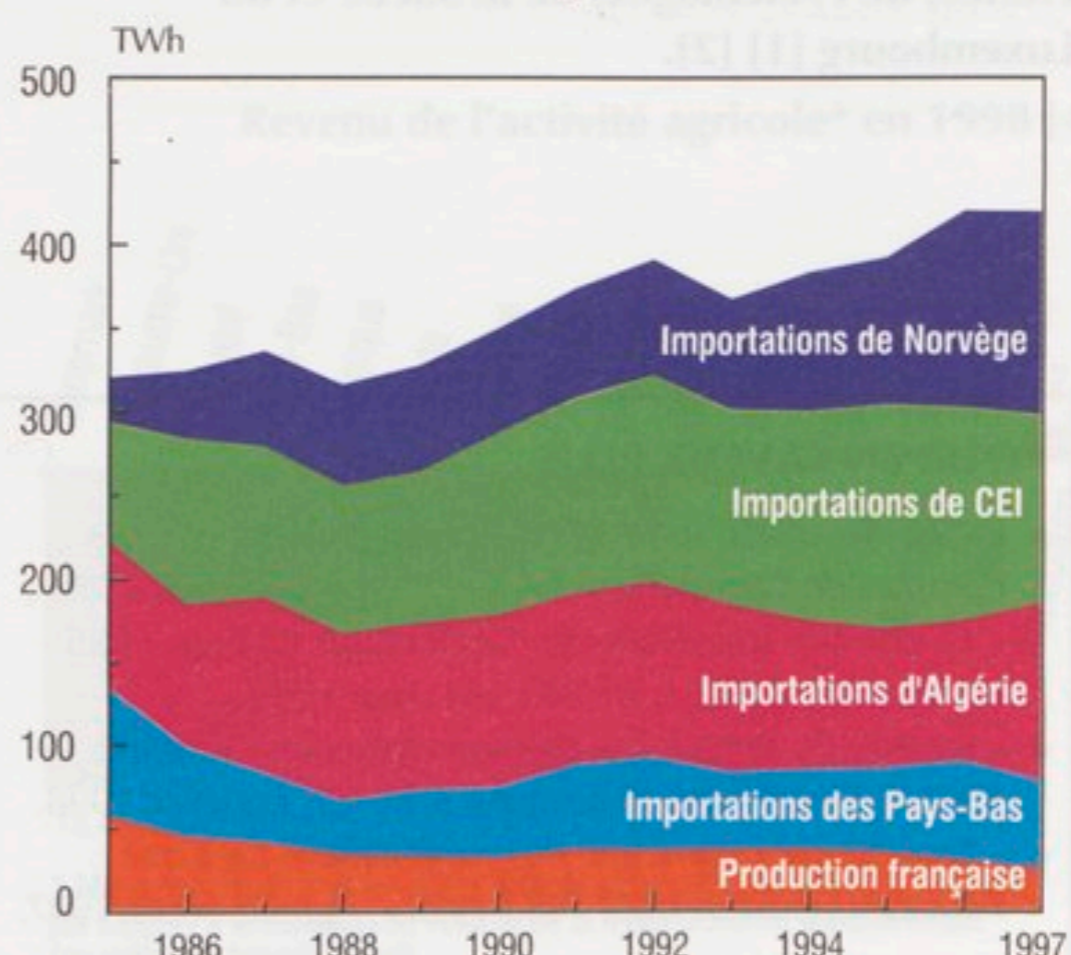
Ressources et emplois de gaz en France en 1997 [2]

TWh

	Total 1997	soit : gaz naturel	autres gaz *	Rappel 1996
Production	129,9	25,5	104,4	128,9
Importations	414,6	394,3	20,3	413,6
Exportations	-32,0	-15,0	-17,0	-23,0
Variations de stocks, usages internes	-43,9	0,1	-44,0	-46,1
Disponible net	468,6	404,9	63,7	473,4
Usages domestiques**	252,2	218,8	33,4	263,1
Usages industriels	216,4	186,1	30,3	210,3

* Essentiellement gaz de raffinerie, gaz de pétrole liquéfiés, gaz de hauts fourneaux et de cokeries. ** Y compris gaz carburant.

Production et importations de gaz naturel en France [2]



16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1998, la valeur de la production agricole reste stable par rapport à 1997, la croissance en volume (+ 1,8 %) ayant compensé le recul des prix en francs courants (- 1,4 %). Les consommations intermédiaires diminuent de 1,3 % en valeur sous l'effet d'une réduction de 3 % de leurs prix. À partir de l'été, l'effondrement des cours des matières premières agricoles se répercute par une baisse de 7 % des prix des aliments industriels pour animaux et des tourteaux, principale composante des consommations intermédiaires. En volume, les consommations intermédiaires augmentent de 1,7 % malgré la diminution des achats d'engrais et des dépenses vétérinaires.

Ainsi, la **valeur ajoutée** de la branche agricole augmente de 2 % en 1998. Par ailleurs, le montant des subventions d'exploitation est sensiblement inférieur à celui de l'année précédente et les impôts sur la production demeurent stables. Compte tenu de la hausse de 0,9 % du prix du produit intérieur brut, le résultat agricole global de 1998 se maintient à son niveau de 1997 en termes réels. Le volume de l'emploi total de la branche agricole continue de se réduire en 1998 (- 2,5 %), de sorte que le **résultat agricole par actif** augmente de + 3 % par rapport à 1997. Après avoir progressé de 2 % par an en moyenne au cours de la décennie 80, cet indicateur de revenu de la branche agricole s'était accru de + 5 % par an en moyenne depuis 1991, année précédant **la réforme de la politique agricole commune (PAC)**.

En revanche, dans l'ensemble de l'Union européenne, le résultat agricole par actif baisse pour la deuxième année consécutive après trois ans de hausse ; presque tous les États membres enregistrent des baisses, à l'exception de la France, de l'Allemagne, de la Suède et du Luxembourg [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Superficie Agricole Utilisée (SAU)**. Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Résultat agricole par actif**. Le résultat agricole de la branche « agriculture » représente la *valeur ajoutée nette au coût des facteurs*, c'est-à-dire la valeur ajoutée, nette de la consommation de capital fixe, à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les autres impôts sur la production. Le résultat agricole est ainsi égal à la somme des revenus des facteurs de production (travail et capital). Il est rapporté au volume de l'emploi agricole total, mesuré par le nombre d'unités de travail annuel, et son évolution est déflatée par l'indice du prix du produit intérieur brut.
- **Comptes de l'agriculture**. Voir définition au mot-clé 16.2.
- **Réforme de la PAC**. Appliquée depuis le 1^{er} juillet 1993, elle visait à réduire l'écart entre l'offre et la demande sur certains marchés (céréales, viande bovine etc.) ; la réduction des prix de soutien devait relancer la demande intérieure, tandis que diverses mesures (jachère obligatoire, etc.) devaient permettre de réduire l'offre. Toutefois, le soutien budgétaire fondé sur des aides s'est traduit par une forte croissance du budget agricole communautaire (+ 60 % entre 1989 et 1996). S'inscrivant dans les perspectives financières de l'UE pour 2000-2006, une nouvelle réforme de la PAC est prévue en vue du futur élargissement aux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). Les accords de Marrakech en 1994, ont fixé 3 objectifs : réduction du soutien interne, des exportations subventionnées et élargissement de l'accès aux marchés intérieurs. De plus, les préoccupations environnementales, le rééquilibrage des soutiens et le développement rural seront pris en compte. Les dépenses seront contenues à 40,5 Mds d'euros 1999 (par an en moyenne de 2000 à 2006). À partir de 2002, il faudra ajouter le coût de l'adhésion des PECO, estimé à 4 Mds d'euros en 2006. Cette réforme a été arrêtée par le Conseil agricole du 11 mars 1999 et le Conseil européen de Berlin des 24 et 25 mars 1999, sur la base des propositions présentées par la Commission en mars 1998.

POUR EN SAVOIR PLUS

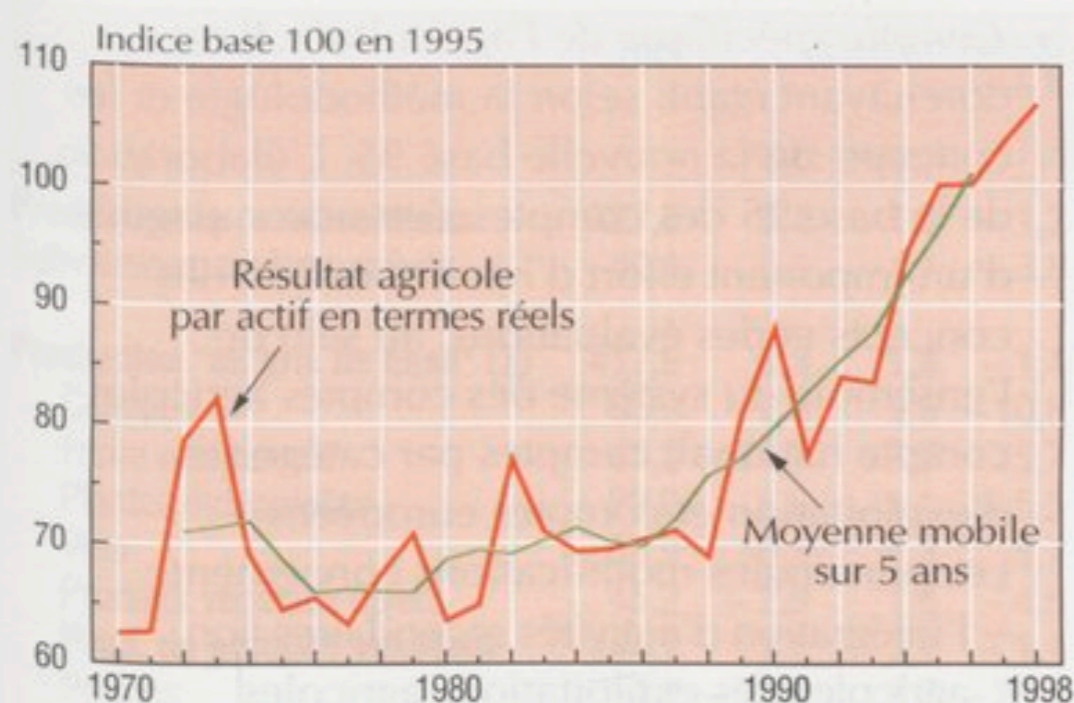
- INSEE-Résultats, série « Économie générale » : « Les comptes de l'agriculture de 1997 », n° 168, juin 1998 ; « Le compte spécifique de l'agriculture en base 1995 - Séries 1959-1996 », n° 180-181, mai 1999.
- « Revenu du secteur des ménages agricoles - Rapport 1997 », *Documents statistiques*, série C5, Eurostat, 1998.
- « Enquête sur la structure des exploitations agricoles : Principaux résultats 1990-1993-1995 », Agreste, Scees, 1997.

SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] « L'agriculture en 1998 en France et en Europe », *INSEE-Première*, n° 654, juin 1999.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, édition 1999.
- [4] « Revenu agricole : De nombreuses baisses en 1998 au sein de l'UE », *Statistiques en bref, série Agriculture*, Eurostat, n° 3, 1999.
- [5] Eurostat.

REVENUS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES 16.1

Résultat agricole par actif en termes réels [2]



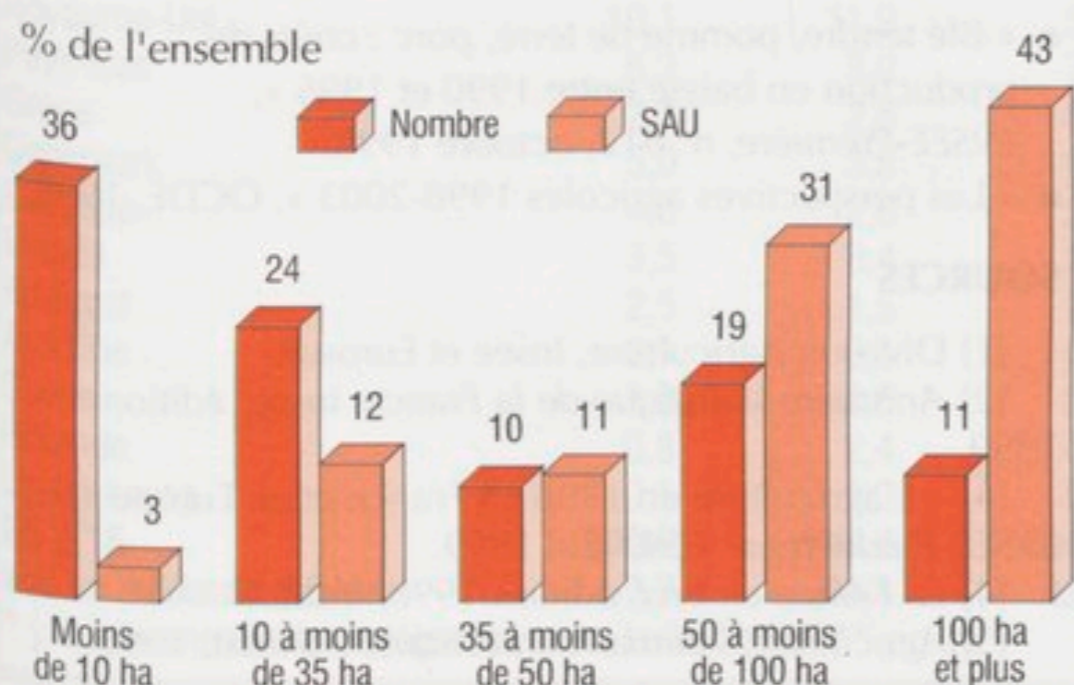
Évolution en termes réels du résultat agricole par actif selon l'orientation [1]

	Évolution 1998/1997 %	Disparité du résultat 1996-1998
Ensemble des exploitations	3,1	90
Exploitations professionnelles	2,7	100
Céréales, oléo-protéagineux	-9,5	132
Autres grandes cultures	5,0	136
Maraîchage et fleurs	17,4	83
Vins d'appellation d'origine	18,2	149
Autres vins	3,6	90
Arboriculture fruitière	7,3	84
Bovins-lait	4,5	74
Bovins-viandes	4,2	78
Bovins-mixtes	1,9	75
Ovins et autres herbivores	8,2	55
Élevage hors sol (lapins, porcins, volailles,...)	-30,2	132
Polyculture	7,8	102
Autres orientations mixtes	-2,5	84
Exploitations non professionnelles	0,3	22

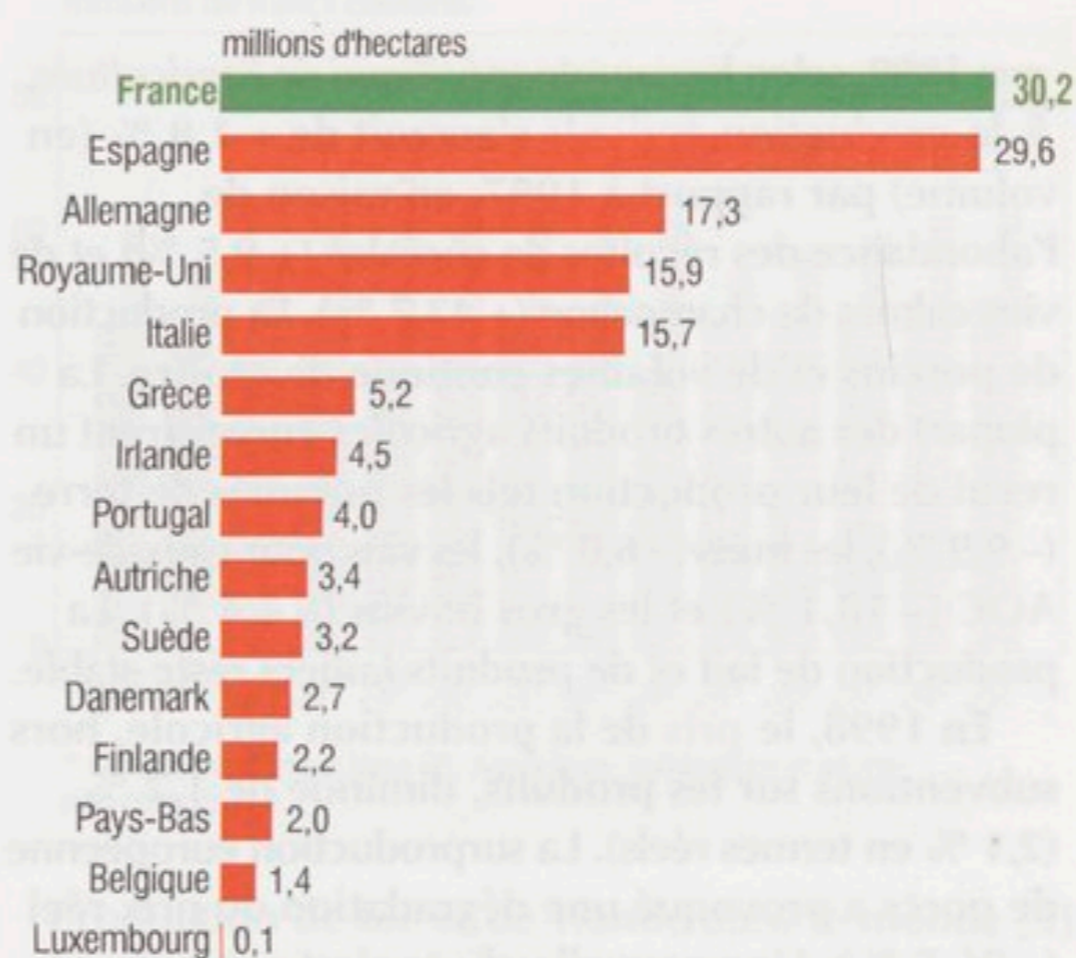
Évolution du nombre d'exploitations en France [3]

	1955	1970	1988	1997
Ensemble des exploitations	2 307	1 588	1 017	680
dont : de moins de 10 hectares	1 299	702	390	244
de plus de 50 hectares	95	131	172	192

Répartition des exploitations françaises selon la taille, en 1997 [3]



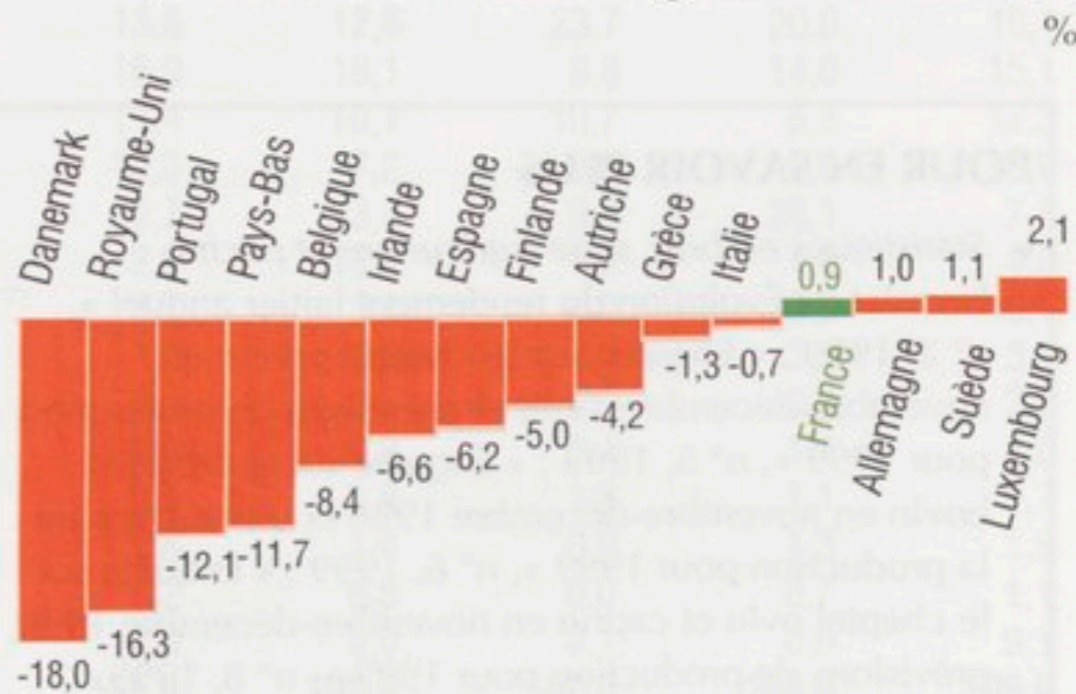
Superficie des exploitations agricoles en 1997 [3]



Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [1]

	1996	1997	1998	Structure %
France	25 703	24 799	24 650	22,8
Italie	21 001	20 727	20 768	19,2
Espagne	17 799	17 267	16 784	15,4
Allemagne	12 903	12 526	12 238	11,3
Grèce	7 644	7 608	7 661	7,1
Royaume-Uni	9 296	7 730	6 547	6,0
Pays-Bas	6 040	6 772	6 169	5,7
Irlande	2 857	2 872	2 746	2,5
Danemark	3 098	2 899	2 380	2,2
Portugal	2 824	2 421	2 162	2,0
Belgique	2 075	2 052	1 859	1,7
Finlande	2 077	1 903	1 789	1,7
Autriche	1 828	1 661	1 573	1,5
Suède	878	898	892	0,8
Luxembourg	107	99	102	0,1
UE à 15	116 130	112 234	108 320	100,0

Revenu de l'activité agricole* en 1998 [4]



* Mesure la variation de la valeur ajoutée nette réelle au coût des facteurs par rapport à la variation du volume de la main-d'oeuvre agricole totale (en unités de travail annuel).

16 agriculture-pêche

PRÉSENTATION

En 1998, selon le *compte spécifique de l'agriculture*, la **production agricole** s'accroît de + 1,8 % (en volume) par rapport à 1997, en raison de l'abondance des récoltes de céréales (+ 9,5 %) et de vins calmes de champagne (+ 43,7 %). La production de porcins et de volailles continue de croître. La plupart des autres produits agricoles enregistrent un recul de leur production tels les pommes de terre (- 9,9 %), les fruits (- 6,0 %), les vins pour eaux-de-vie AOC (- 18,1 %) et les gros bovins (- 4,4 %). La production de lait et de produits laitiers reste stable.

En 1998, le **prix** de la production agricole, hors subventions sur les produits, diminue de 1,2 % (2,1 % en termes réels). La surproduction européenne de porcs a provoqué une dégradation du prix réel (- 26,5 %). Une nouvelle chute s'est produite sur le cours des céréales (- 12,0 %) et des protéagineux (- 27,0 %). Les produits avicoles et surtout les ovins-caprins connaissent des reculs sensibles.

Plusieurs produits agricoles bénéficient de sensibles augmentations de prix tels les fruits, les légumes frais, les vins (sauf les vins pour cognac), les bovins et surtout les pommes de terre (+ 46,7 %). Le prix du lait ne varie pas en termes réels, alors qu'il ne cessait de diminuer depuis plusieurs années.

Les **subventions sur les produits**, versées aux producteurs agricoles, s'élèvent à 40 milliards de francs, sans changement par rapport à 1997. Les subventions relatives aux animaux progressent grâce à l'augmentation de la prime compensatrice ovine. L'aide compensatrice à la production d'oléagineux baisse tandis que celle des autres grandes cultures reste stable. La valeur de la **production au prix de base** de la branche agricole diminue de 0,6 % en termes réels.

La France produit près de 22 % de la valeur de la production agricole de l'Union européenne. La production française occupe le premier rang pour les céréales, les plantes industrielles (oléagineux et betteraves), les vins et les animaux [1].

DÉFINITIONS

- **Compte spécifique de l'agriculture.** Il est dorénavant établi selon la méthodologie et les concepts de la nouvelle base 95. L'élaboration de la base 95 des comptes s'est accompagnée d'un important effort d'harmonisation des concepts et des évaluations, au sein de l'ensemble du système des comptes agricoles : compte national, comptes par catégories d'exploitation et comptes européens. Les principales modifications concernent :
 - l'intégration d'activités secondaires non agricoles des exploitations agricoles (production de champagne, de cognac et de produits laitiers sur les exploitations agricoles ainsi que l'agri-tourisme) et du compte des DOM dans le champ couvert par le compte de la branche agricole ;
 - l'exclusion de l'activité des jardins familiaux et des établissements de semences ;
 - l'enregistrement des opérations selon la règle des droits et obligations : les subventions sur les produits se rattachent à la période où est comptabilisée la production correspondante ;
 - le reclassement de plusieurs aides, auparavant enregistrées dans les « Subventions d'exploitation » dans le poste « Transferts de capital » ;
 - la non-prise en compte, dans le compte de revenu, des transferts sociaux et des transferts liés aux opérations d'assurance-dommages, qui, conformément au Système européen de comptes (SEC 95), doivent être enregistrés dans le compte de distribution secondaire des revenus ;
 - la valorisation de la production *au prix de base* (prix facturé par le producteur diminué des impôts sur les produits qu'il paye, et augmenté des subventions sur les produits qu'il reçoit) ce qui est sans effet sur le compte d'exploitation.

Les indicateurs de revenu de la branche agricole sont déterminés en optique production et nets (après déduction de la consommation de capital fixe).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, Eurostat : « Évolution du rendement laitier annuel », n° 2, 1999 ; « Enquête sur le cheptel porcine en novembre-décembre 1998 et prévisions de production pour 1999 », n° 5, 1999 ; « Enquête sur le cheptel bovin en novembre-décembre 1998 et estimations de la production pour 1999 », n° 6, 1999 ; « Enquête sur le cheptel ovine et caprine en novembre-décembre 1998, prévisions de production pour 1999 », n° 8, 1999.

- « Blé tendre, pomme de terre, porc : coûts de production en baisse entre 1990 et 1996 », *INSEE-Première*, n° 612, octobre 1998.
- « Les perspectives agricoles 1998-2003 », OCDE, 1998.

SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee et Eurostat.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 1999.
- [3] « L'agriculture en 1998 en France et en Europe », *INSEE-Première*, n° 654, juin 1999.
- [4] *La France en bref*, édition 1998, Insee.
- [5] *Agriculture, Annuaire statistique*, Eurostat, 1998.

PRODUCTIONS AGRICOLES 16.2

Production et valeur ajoutée de l'agriculture en 1998 [3] milliards de francs

	1998	Évolution 1998/97 en %		
		Valeur	Volume	Prix
Production hors subventions	377,8	0,4	1,6	-1,2
Subventions sur les produits	40,1	0,1	4,1	-3,8
Production "au prix de base" (3)	417,9	0,3	1,8	-1,4
Céréales	65,9	-2,3	9,5	-10,8
Fruits et légumes	44,8	11,7	-3,5	15,7
Plantes industrielles	29,9	-6,6	-1,1	-5,5
Vins	58,9	10,3	4,3	5,7
Produits végétaux divers	45,2	-2,9	1,6	-4,5
Prod. de produits végétaux	244,7	2,1	3,2	-1,1
Porcins	17,2	-23,0	3,7	-25,8
Autre bétail	56,5	1,4	-3,8	5,4
Produits avicoles (1)	27,3	-1,9	2,5	-4,3
Autres produits animaux (2)	55,3	1,2	-0,1	1,3
Prod. de produits animaux	156,3	-2,7	-0,4	-2,3
Prod. de services	16,9	3,6	2,4	1,1
Consommations intermédiaires (4)	208,4	-1,3	1,7	-3,0
Valeur ajoutée brute	209,5	2,0	1,9	0,1
Valeur ajoutée nette (5)	160,4	2,0	2,1	-0,1

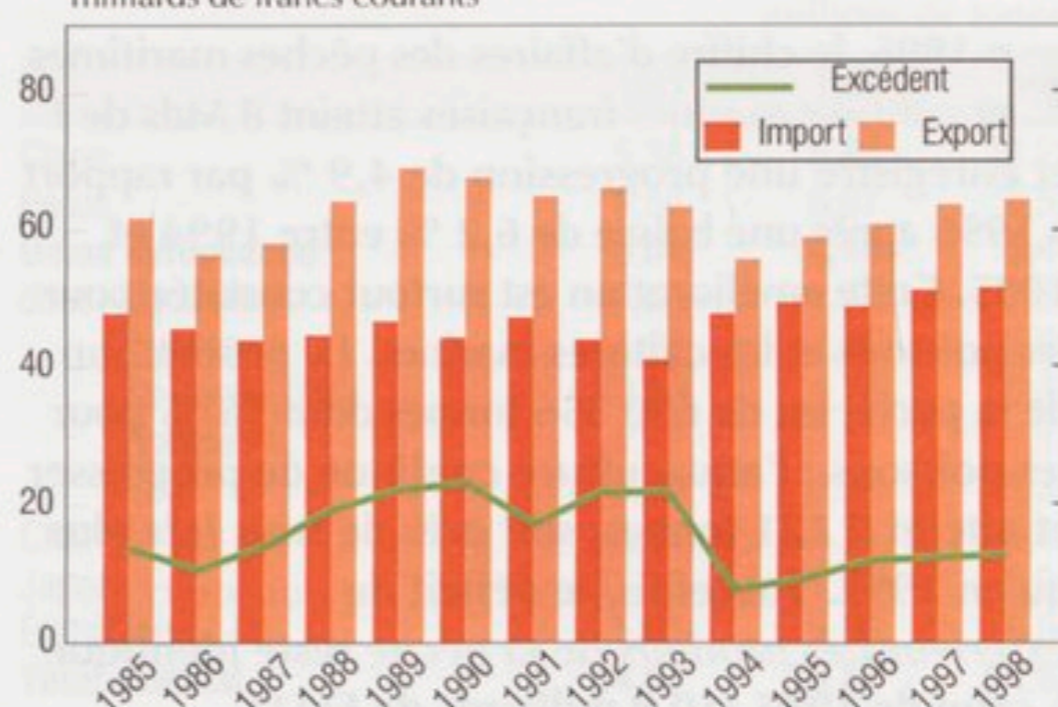
(1) Volailles, œufs. (2) Lait, produits laitiers ... (3) Production (y c. subventions) moins les impôts payés sur les produits. (4) Hors TVA déductible. (5) VA brute moins consommation de capital fixe.

Évolution de la production française de quelques produits agricoles [2] [4] millions de tonnes

	1970	1980	1990	p1997
Blé tendre	12,3	23,4	31,4	33,0
Maïs	7,5	9,3	9,4	16,8
Bœuf, veau	1,6	2,0	1,9	2,0
Porc	1,1	1,5	1,7	2,2
Lait de vache (millions de litres)	25,9	31,3	25,7	22,5
Fromages	0,7	1,2	1,5	1,7
Vin (millions d'hectolitres)	74,4	69,7	63,6	55,9
dont : AOC (%)	15,5	18,6	36,4	44,1

Commerce extérieur des produits agricoles * [1]

milliards de francs courants



* Comptes nationaux base 95. Agriculture, sylviculture et pêche, non compris IAA.

Production de blé et de viande dans le monde [5]

millions de tonnes

	Blé		Viande	
	1984	1994	1984	1994
Monde	512,4	526,5	149,0	198,1
Europe	129,0	119,7	40,9	41,4
dont : UE à 15	90,2	85,2	30,7	33,3
Amérique	113,8	105,9	44,8	59,4
dont : USA	70,6	63,2	25,4	32,8
Afrique	9,2	15,4	7,4	9,2
Asie	176,5	215,5	35,2	69,9
Océanie	19,0	9,1	3,7	4,7

Bilan de la matière bois [2]

milliers de m³ de bois ronds

	1996	1997	Variation %
Production	33 287	34 932	4,9
Importations	35 108	37 390	6,5
Exportations	23 722	25 685	8,3
Consommation apparente	44 673	46 637	4,4

Part des pays membres dans la production agricole en valeur de l'Union européenne en 1997 [1]

%

	Animaux	Produits animaux	Fruits et légumes *	Céréales**	Plantes industrielles	Vins	Autres produits végétaux	Total
France	21,0	19,0	14,0	31,9	24,7	50,2	8,6	21,6
Italie	12,5	11,8	25,4	13,6	12,6	23,7	20,0	16,1
Allemagne	15,4	20,9	7,8	16,9	18,1	9,8	14,0	15,1
Espagne	12,4	6,3	22,3	11,4	10,1	10,7	8,8	12,3
Royaume-Uni	10,1	11,9	5,5	12,3	7,2	0,0	5,0	8,9
Pays-Bas	6,3	8,9	7,1	0,7	3,3	0,0	28,1	7,5
Grèce	2,1	2,6	8,9	2,9	13,1	1,2	4,0	4,0
Danemark	5,0	3,6	0,7	3,7	2,1	0,0	3,5	3,1
Belgique	4,6	2,6	3,0	1,0	3,3	0,0	3,1	3,0
Irlande	3,5	3,4	0,5	0,8	0,7	0,0	0,4	2,0
Portugal	2,5	1,5	2,8	0,9	0,8	2,7	1,4	2,0
Autriche	2,1	2,1	0,9	0,9	1,8	1,6	1,1	1,7
Suède	1,6	2,8	0,6	1,8	1,4	0,0	1,3	1,5
Finlande	0,8	2,4	0,5	1,2	0,8	0,0	0,7	1,1
Luxembourg	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
UE à 15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
soit en milliards d'écus	67,7	44,5	42,5	20,4	14,2	13,0	15,5	217,8

* y c. pommes de terre, légumes secs, huile d'olive. ** y c. riz.

16 agriculture-pêche

PRÉSENTATION

En 1996, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et *cultures marines* françaises atteint 8 Mds de F et enregistre une progression de 4,9 % par rapport à 1995 après une baisse de 6,2 % entre 1994 et 1995. Cette amélioration est surtout constatée pour les poissons et les cultures marines. La production de la pêche est de 630 356 tonnes dont 56 % pour les poissons ; l'aquaculture continue de progresser et atteint 7 121 tonnes, soit près de trois fois plus qu'en 1992. Toutefois, le déficit du *commerce extérieur des produits de la pêche* reste identique à celui de 1995 (10,9 milliards de F) [1].

La baisse du nombre des navires de pêche se poursuit. On ne dénombre plus que 6 255 navires au 31 décembre 1997 contre 8 651 fin 1990. En 1997, parmi la flotte de pêche, 4 631 navires ont moins de 12 mètres et 72 ont 38 mètres et plus. 13 353 marins ont été embarqués sur des navires de pêche ; ils étaient 14 043 en 1995 et 19 769 en 1990 [4].

De 21 millions de tonnes en 1950, le volume de poisson pêché dans le monde (y compris poissons d'élevage) a régulièrement augmenté et a atteint 121 millions de tonnes en 1996. Intervenant pour l'essentiel de l'augmentation des dix dernières années, l'élevage (aquaculture) a produit 23 millions de tonnes en 1996 contre 7 millions de tonnes en 1984. Un poisson sur cinq consommé dans le monde provient de l'élevage [6].

En 1995, dans l'Union européenne, la Grèce possède la flotte de pêche la plus nombreuse (20 343 navires) mais celle de l'Espagne (18 483 navires) a un tonnage plus de 5,5 fois supérieur [5].

En 1996, l'Union européenne occupe le 3^e rang mondial pour les *captures nominales* (en poids) derrière la Chine et le Pérou et devant le Chili, le Japon et les États-Unis. La France occupe le 4^e rang de l'UE. L'Union européenne, dans son ensemble, détient le 1^{er} rang mondial en ce qui concerne le commerce international et la France, la première place au sein de l'UE. Mais le Japon reste le 1^{er} pays importateur, suivi des États-Unis. La Thaïlande et la Norvège sont les premiers exportateurs [2] [3].

DÉFINITIONS

- **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).
- **Quantités débarquées.** Les données portant sur les produits de la mer débarqués par espèce se rapportent au poids des produits au moment du débarquement. Les quantités débarquées peuvent désigner le poids des prises en mer lorsque les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées... à bord des bateaux de pêche ou des navires-usines.
- **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.
- **Captures nominales.** C'est l'équivalent en poids vif des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour revenir aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement, pertes et gains divers.
- **Tonneau de jauge brute (TJB).** Voir définition au mot-clé 18.6.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La pêche européenne en chiffres », *Document statistique, série A5*, Eurostat, 1998.
- *Statistiques en bref*, série « Agriculture et pêche », Eurostat : « Production de produits de la pêche dans les pays candidats à l'adhésion », n° 4, 1999 ; « La pêche de l'UE dans la méditerranée », n° 7, 1999.
- « Commerce extérieur des produits de la mer et de l'aquaculture - Rapport annuel 1998 », Ofimer.

SOURCES

- [1] Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- [2] *Statistiques des pêches - Captures en 1996*, vol. 82, FAO, 1998.
- [3] *Statistiques des pêches - Produits en 1996*, vol. 83, FAO, 1998.
- [4] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 1999.
- [5] « Pêche - Statistiques annuelles 1997 », *Document statistique*, Thème 5, série A, Eurostat.
- [6] *L'état de la planète 1998*.

PÊCHES MARITIMES 16.3

Chiffre d'affaires des pêches maritimes et cultures marines françaises [1]

Nature du produit	1995		1996
	millions de F	millions de F	%
Pêche	5 420,8	5 637,3	70,6
Poissons	3 476,3	3 650,1	45,7
Crustacés	586,8	556,6	7,0
Coquillages	326,1	356,3	4,5
Céphalopodes	297,8	326,8	4,1
Algues	22,1	22,0	0,3
Thon tropical	658,6	684,7	8,6
Grande pêche	53,1	40,8	0,5
Cultures marines	2 191,8	2 346,2	29,4
Huîtres	1 409,2	1 485,6	18,6
Moules	444,6	474,5	5,9
Autres coquillages	54,0	51,3	0,6
Aquaculture	284,0	334,8	4,2
Total	7 612,6	7 983,5	100,0

Flotte de pêche dans l'Union européenne en 1995 [5]

	Nombre total de navires	Tonnage* total
Allemagne	2 392	76 773
Belgique	155	23 102
Danemark	5 200	96 856
Espagne	18 483	658 167
Finlande	4 106	24 340
France	6 593	178 399
Grèce	20 343	116 398
Irlande	1 389	62 091
Italie	16 352	260 201
Pays-Bas	1 006	179 594
Portugal	12 101	125 429
Royaume-Uni	9 452	254 812
Suède	2 513	51 135

* En tonneaux de jauge brute (TJB).

Utilisation des captures mondiales* [3]

	millions de tonnes	
	1982	1996
Consommation humaine	54,61	90,62
soit : congélation	19,38	27,53
marée fraîche	14,91	39,04
conserves	10,48	12,43
séchage, fumage, salage	9,84	11,62
Traitement industriel	20,66	28,49
Utilisations diverses	1,50	1,90
Total	76,77	121,01

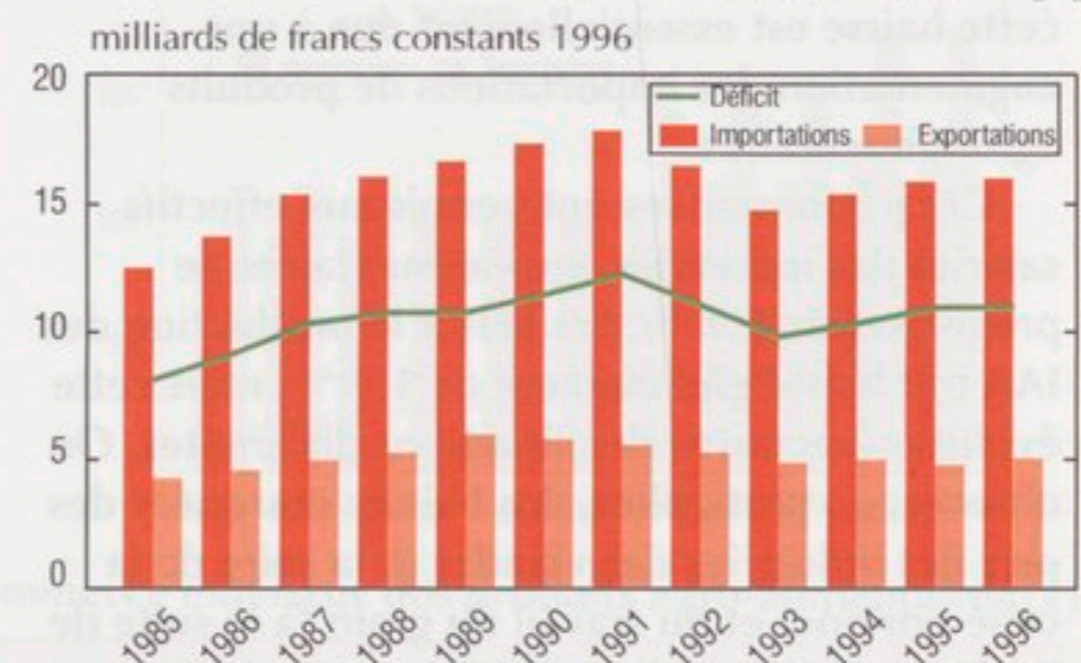
* Ne comprend pas les mammifères et plantes aquatiques.

Captures nominales de quelques pays* [2]

	millions de tonnes		
	1987	1990	1996
Chine	5,38	6,65	14,22
Pérou	4,58	6,87	9,52
Union européenne	6,81	6,16	6,44
dont : Danemark	1,68	1,48	1,68
Espagne	1,25	1,10	1,06
Royaume-Uni	0,92	0,76	0,87
France	0,62	0,61	0,54
Italie	0,45	0,38	0,36
Chili	4,81	5,16	6,69
Japon	11,12	9,55	5,96
États-Unis	5,61	5,56	5,00
Total mondial	84,97	85,88	94,63

* Données révisées.

Commerce extérieur français de la pêche et des cultures marines* [1]



* Comptes nationaux base 1980.

Principales espèces débarquées [1]

	Valeur millions de F		Quantité milliers de T	
	1995	1996*	1995	1996*
Sole	400,1	421,8	8,8	8,0
Langoustine	349,9	332,2	9,1	8,3
Baudroie (lotte)	353,1	358,1	15,6	15,3
Merlu	310,0	220,5	15,2	8,1
Cabillaud	180,3	157,7	16,2	13,0
Merlan	154,2	139,5	24,7	19,1
Bar	146,0	173,4	2,7	3,5
Anchois	138,9	195,3	15,6	19,6
Lieu noir	156,7	92,0	29,3	16,5

* Données provisoires.

Commerce international des produits de la pêche en 1996 [3]

Importations par pays			Exportations par pays		
	millions de \$	%		millions de \$	%
Union européenne	19 352	34,0	Union européenne	10 981	20,9
dont : France	3 194	5,6	dont : Danemark	2 699	5,1
Espagne	3 135	5,5	Pays-Bas	1 470	2,8
Italie	2 591	4,6	Espagne	1 461	2,8
Allemagne	2 543	4,5	Royaume-Uni	1 308	2,5
Royaume-Uni	2 065	3,6	Allemagne	1 056	2,0
Danemark	1 619	2,8	France	1 003	1,9
Japon	17 024	29,9	Thaïlande	4 118	7,9
États-Unis	7 080	12,5	Norvège	3 416	6,5
Autres pays	13 408	19,1	Autres pays	33 937	64,7
Total mondial	56 864	100,0	Total mondial	52 452	100,0

16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1998, la production des **industries agro-alimentaires** a augmenté de 1 % en volume. Cette progression s'inscrit dans la tendance à la hausse constatée depuis 1993. L'évolution est positive pour presque toutes les branches, à l'exception du sucre et des huiles et corps gras ; elle est particulièrement marquée pour les industries des boissons et du lait.

La consommation des ménages à domicile a connu une reprise après la stagnation de l'année 1997 ; par ailleurs, les ventes liées aux activités de restauration ont eu un impact positif sur la production. Tout en se situant toujours à un niveau élevé (47,1 milliards de francs en 1998), le solde du commerce extérieur est moins important que l'excédent record de 1997 (53,7 Mds de F) ; cette baisse est essentiellement due à une augmentation des importations de produits agro-alimentaires.

Ces performances ont permis aux effectifs salariés des industries agro-alimentaires de progresser de 0,4 %. Les prix à la production des IAA ont baissé globalement de 1,4 %, mais cette évolution recouvre des situations différentes. On observe, en particulier, des baisses marquées des prix des industries des viandes (à la suite de la crise porcine) et du travail du grain (à la suite de la chute des cours des céréales au cours de l'année 1998) [1].

DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA).** Les comptes des industries agro-alimentaires, comme l'ensemble des comptes nationaux, sont désormais publiés en base 1995 (et non plus en base 1980) et établis selon le nouveau système de comptabilité nationale compatible avec le système européen. Le changement de base concerne le territoire (incorporation des DOM), les concepts (la production au prix de base comprend les subventions sur les produits reçus par les producteurs et exclut les impôts sur les produits payés par ces derniers), le moment d'enregistrement qui suit la règle des droits et obligations, le classement (la nomenclature NAF remplace la nomenclature NAP) ; il en résulte une classification des vins dans les produits des IAA tandis que dans le nouveau système de comptabilité nationale, la viticulture est considérée comme une activité agricole. Ainsi, la forte croissance de la production de vins n'a pas d'effet sur la production des branches des IAA. Par contre, en nouvelle base, l'évaluation du commerce extérieur intègre le vin en tant que produits des IAA, alors qu'en ancienne base, ce produit était classé en produit de l'agriculture. Ainsi, les niveaux de la nouvelle base sont supérieurs à ceux de la base 1980. En outre, l'activité de production des charcutiers commerçants est intégrée dans les branches des IAA. La *consommation* correspond ici à la consommation en produits des IAA achetés par les ménages dans le commerce. Les évaluations incluent donc les marges des commerçants et la TVA. En revanche, la consommation n'intègre pas la consommation alimentaire dans les hôtels, cafés, restaurants (privés et publics) et cantines.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les IAA.** Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee première* : « Les comptes de la Nation en 1998 - forte consommation et très faible inflation », n° 645, mai 1999 ; « La consommation des ménages en 1998 - un fort soutien à la croissance », n° 657, juin 1999 ; « Le commerce extérieur en 1998 - un solde commercial, hors énergie, en net repli », n° 659, juin 1999 ; « L'industrie en 1998 - le marché intérieur a pris le relais », n° 661, juin 1999.

- « La nouvelle base de la comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, n° 321-322, 1999.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux*, novembre 1998.
- [3] « Enquête annuelle d'entreprise 1997 - Données chiffrées, série IAA », *Agreste*, Scees, n° 85, janvier 1999.

INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES 16.4

Prix à la production des IAA [1]

Branche en NAF	Pondération 1997	1997/96 %	1998/97 %
Industrie des viandes	277	3,7	-5,8
Industrie du lait	146	-0,8	-0,9
Industrie des boissons	121	0,4	1,9
Travail du grain et aliments pour animaux	112	-0,1	-4,5
Divers	335	1,1	2
dont : conserve, prép. jus de fruits	61	1,5	3,7
huiles, corps gras	18	2,3	4,9
pain et pâtisserie	113	-0,1	0,6
sucre	32	-1,7	-3,4
divers*	111	2,7	3,3
Industrie du tabac	9	10,2	-9,4
Ensemble des IAA	1 000	1,4	-1,4

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve.

Évolution de la production des IAA [1]

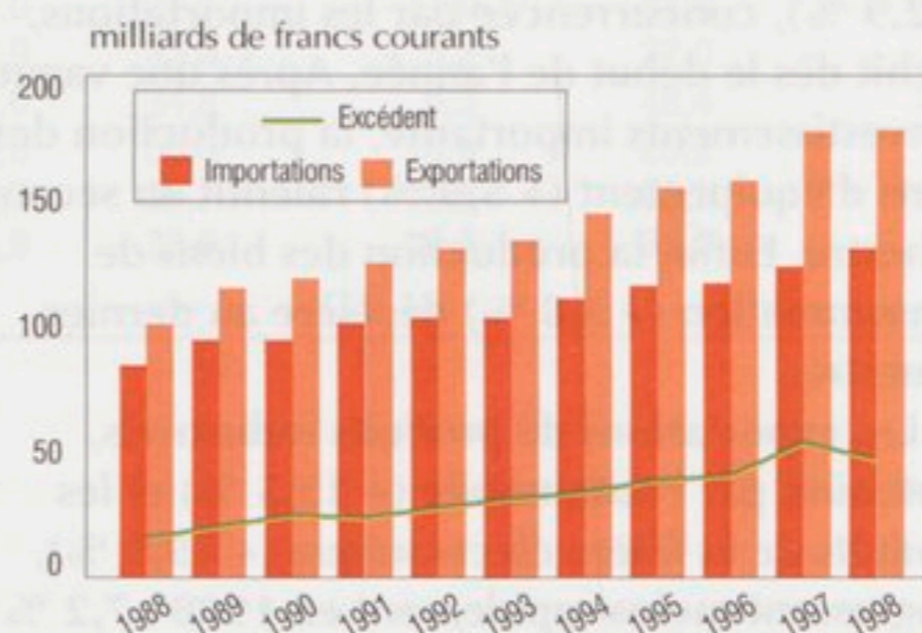
Branche en NAF	1997 milliards de F	1998 milliards de F	1998/97 en volume %
Industrie des viandes	200	190	1,0
Industrie du lait	106	107	2,0
Industrie des boissons	87	91	2,1
Travail du grain et aliments pour animaux	81	78	1,3
Divers	241	247	0,2
dont : conserve, prép. jus de fruits	44	45	1,0
huiles, corps gras	13	13	-0,6
pain et pâtisserie	81	83	0,1
sucre	23	21	-9,0
divers*	80	85	2,5
Industrie du tabac	6	6	0,7
Ensemble des IAA	721	718	1,0

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve.

IAA : les dix principaux groupes français en 1997 [2]

	Chiffre d'affaires milliards de F	Résultat net milliards de F	Emploi milliers
Danone	88,5	3,7	81
Eridania Beghin-Say	63,7	1,9	21
Besnier	27,9	///	14
Nestlé France	26,2	0,5	13
Unilever France	20,9	0,8	11
Pernod-Ricard	19,0	1,4	12
Seita	18,4	0,8	8
Sodiaal	17,6	0,0	6
Socopa	12,8	///	5
Bongrain	11,5	0,3	10

Commerce extérieur des IAA [1]



Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

Branche en NAF	Solde milliards de F								Taux de couverture en 1998
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	%
Industrie des viandes	-3,8	-2,3	-0,3	0,6	1,6	4,1	6,9	5,2	124,1
Industrie du lait	10,8	10,0	11,3	12,2	12,2	12,3	13,4	11,4	184,2
Industrie des boissons	34,0	33,6	32,8	34,2	34,3	35,4	42,0	44,4	497,0
Travail du grain et aliments pour animaux	4,7	5,3	6,0	5,6	6,6	7,6	7,7	8,1	203,3
Divers	-16,6	-13,9	-12,2	-11,7	-8,8	-11,2	-8,5	-13,7	79,6
dont : conserve, prép. jus de fruits	-14,8	-13,9	-12,3	-13,5	-14,8	-14,0	-14,1	-17,3	40,1
huiles, corps gras	-6,8	-6,4	-7,1	-7,6	-6,8	-8,4	-9,4	-8,7	28,7
pain et pâtisserie	-1,5	-1,2	-0,8	-0,3	0,0	0,2	0,8	0,9	116,7
sucre	6,5	6,8	6,4	7,0	8,2	6,7	7,4	7,5	635,7
divers*	0,2	0,8	1,7	2,7	4,5	4,4	7,0	3,5	117,7
Industrie du tabac	-5,4	-5,3	-6,5	-6,9	-7,0	-7,5	-7,9	-8,2	19,6
Ensemble des IAA	23,8	27,6	31,6	34,0	38,8	40,7	53,7	47,1	135,8

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve.

Les entreprises* des IAA en 1997 [3]

Secteur d'entreprise en NAF	Entreprises	Salariés milliers	Chiffre d'affaires milliards de F	Investissements milliards de F	Valeur ajoutée milliards de F	Taux d'exportation %	Taux de valeur ajoutée %	Taux d'investissement %
Ensemble IAA	4 257	378,0	710,4	21,0	131,2	18,2	18,5	16,0
dont : Viandes	1 463	117,8	178,3	3,6	25,9	13,3	14,5	13,8
Poisson	173	11,9	14,9	0,5	2,6	11,7	17,3	19,6
Fruits et légumes	194	22,2	32,4	1,3	6,2	18,1	19,1	20,5
Corps gras	30	4,2	13,2	0,4	2,1	14,8	15,8	17,9
Lait	415	59,4	136,9	3,3	18,9	13,4	13,8	17,3
Travail du grain	193	12,4	28,5	1,8	6,1	34,5	21,2	29,6
Aliments pour animaux	306	17,8	56,6	1,0	6,6	8,7	11,6	15,5
Produits alimentaires divers	991	92,1	154,2	5,2	38,0	22,6	24,7	13,6
Boissons	492	40,2	95,3	4,0	24,8	29,8	26,1	16,1

* Entreprises de 10 salariés et plus. Résultats provisoires.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1998, d'après les *comptes nationaux base 95*, la production de l'*industrie manufacturière* s'élève à 4 323 Mds de F. Elle augmente de 4,5 % en volume, soit un ralentissement après l'accélération de 1997 (+ 5,2 %). La demande extérieure s'est tassée en raison des développements de la crise dans les pays émergents et de ses effets induits sur la zone euro. En revanche, la demande intérieure prend le relais, notamment l'investissement et la consommation des ménages.

Le ralentissement de la production s'est diffusé de branche à branche. Seule, l'automobile (+ 13,9 %) présente une progression continue sur toute l'année. La production des biens intermédiaires (+ 2,9 %), concurrencée par les importations, fléchit dès le début de l'année. Après une vague d'investissements importante, la production des biens d'équipement (+ 5,9 %) ralentit au second semestre. Enfin, la production des biens de consommation (+ 3,8 %) décélère au dernier trimestre.

Les exportations de produits industriels, soutenues par l'automobile (+ 13,5 %) et les produits de la filière électronique (+ 15,9 %), progressent moins rapidement en 1998 : 7,2 % contre 11,5 % en 1997 en volume. En moyenne annuelle, les importations croissent de 10,3 % en volume contre 6,8 % en 1997. Ainsi, l'excédent commercial (146,5 Mds de F) s'est réduit de 45 milliards tant avec l'Union européenne (28,6 Mds) qui constitue les 2/3 des débouchés des produits industriels français qu'avec les autres partenaires (16,4 Mds).

En 1998, le marché intérieur progresse de 5,4 % après 3,5 % en 1997 et 0,5 % en 1996. Les entreprises appartenant au secteur de l'industrie accroissent leurs investissements de 10 % en valeur (+ 2,7 % en 1997), soit plus que l'ensemble des entreprises (+ 6,8 %). L'investissement en logiciels présente une croissance de l'ordre de 20 % [1].

DÉFINITIONS

- **Industrie manufacturière.** Les *comptes nationaux base 95* (voir 11.1) modifient le champ de l'industrie manufacturière qui inclut désormais la branche des IAA (15 % de sa valeur ajoutée). Elle regroupe donc les branches des IAA, des biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et de l'automobile.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Les pays de l'UE effectuent annuellement une enquête sur les structures industrielles. Le Service des Statistiques industrielles (Sessi) interroge toutes les entreprises industrielles de 20 salariés et plus, sauf IAA. Depuis le 1^{er} janvier 1993, ses résultats sont présentés selon la NAF. Une nouvelle génération d'enquête commence en 1996. Les effectifs correspondent à l'emploi salarié au 31 décembre. Quelques centaines d'entreprises de moins de 20 salariés mais avec un CA important (20 Mds de F) ont été retenues et sont comptabilisées dans la catégorie « hors-tranche ».
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.
- **Production de la branche.** Elle diffère légèrement de la production de produits du fait des transferts de produits agricoles vers les IAA (vin), des transferts de produits fatals et des ventes résiduelles des branches non marchandes.
- **Taux de valeur ajoutée.** Il est égal à la valeur ajoutée divisée par la valeur de la production.
- **Effort à l'exportation.** Il est égal à la valeur des exportations, moins les marges de distribution, divisée par la valeur de la production.
- **Taux de pénétration du marché intérieur.** Importations / production (y compris impôts nets de subventions sur les produits) – (exportations – marges de distribution) + (importations + impôts sur importations).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête communautaire sur l'innovation 1997/1998 », *Statistiques en bref, série Recherche et développement*, Eurostat, n° 2-1999.
- *Panorama de l'industrie communautaire 97*, Eurostat, 1997.
- « L'industrie en 1998 », *Synthèses*, Statistique publique, à paraître au 4^e trimestre 1999.
- *Le 4 pages*, Sessi : « La production manufacturière progresse de 5,5 % en 1998 », n° 106, mars 1999 ; « Sous-traitance confiée, sous-traitance reçue »,

n° 102, décembre 1998 ; « L'informatisation des entreprises industrielles », n° 94, août 1998.

SOURCES

- [1] « L'industrie en 1998 », *INSEE-Première*, n° 661, juin 1999.
- [2] « La situation de l'industrie. Résultats de l'enquête annuelle d'entreprise 1997 », Sessi, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- [3] *Comptes nationaux base 95*, Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [4] Eurostat.

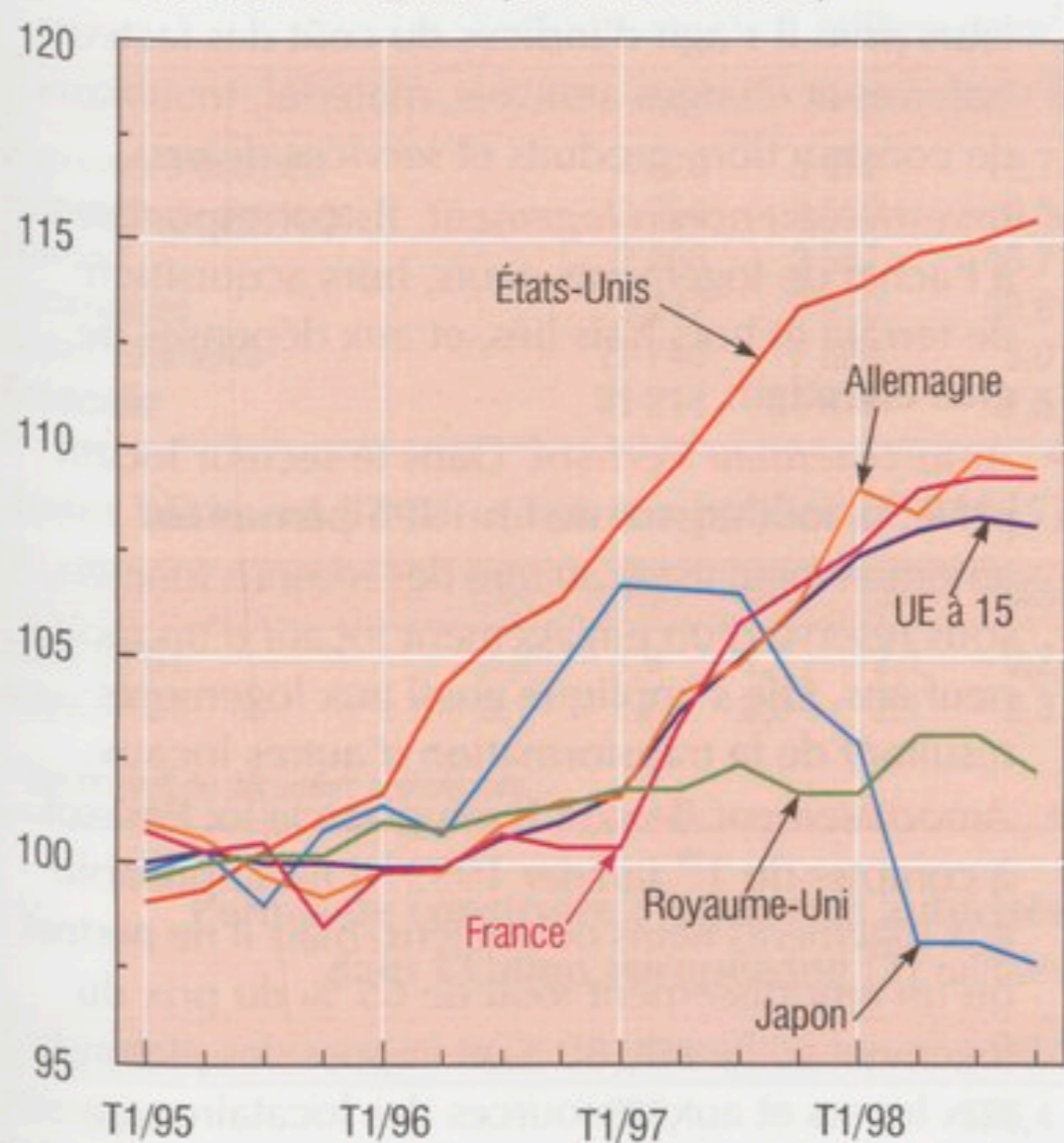
PRODUCTION INDUSTRIELLE 17.1

Principaux résultats de l'industrie en 1998 [3] %

Branches en NES	Production des branches			Taux de VA	Évolution de la FBCF des secteurs	Effort à l'exportation	Taux de pénétration du marché intérieur
	Poids	Évolution Volume	Évolution Prix				
IAA	16,6	1,0	-1,4	29,2	13,3	20,7	16,2
Viande et lait	6,9	1,4	-4,1	22,4	3,2	15,9	12,4
Autres industries agro-alimentaires	9,8	0,8	0,5	34,0	17,3	23,6	18,3
Biens de consommation	17,0	3,8	-0,2	36,6	8,2	31,9	34,7
Habillement, cuir	2,5	0,8	0,5	36,0	1,9	38,7	54,4
Édition, imprimerie, reproduction	4,9	3,4	0,2	40,9	16,5	6,3	6,9
Pharmacie, parfumerie et entretien	5,7	5,3	-0,4	32,7	8,8	40,8	29,6
Équipement du foyer	3,9	3,9	-1,0	37,2	0,0	44,0	52,2
Automobile	11,7	13,9	-1,7	20,8	-1,7	45,0	38,4
Biens d'équipement	20,2	5,9	-0,4	33,2	10,2	51,2	48,1
Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	4,5	5,3	-0,1	23,0	18,3	69,5	57,9
Équipement mécanique	9,0	2,1	1,2	38,2	16,8	42,9	40,6
Équipements électriques et électroniques	6,8	11,7	-2,6	33,4	1,2	50,2	52,8
Biens intermédiaires	34,5	2,9	-0,9	36,0	12,5	36,7	38,0
Produits minéraux	3,6	2,8	0,8	43,0	12,0	20,5	23,2
Textile	2,5	-0,2	0,0	32,7	11,0	42,0	44,2
Bois et papier	4,2	0,4	0,9	33,6	5,2	22,0	30,1
Chimie, caoutchouc, plastiques	9,8	3,3	-2,0	34,8	6,3	48,4	48,3
Métallurgie et transformation des métaux	10,6	3,9	-0,6	36,3	18,9	25,9	28,1
Composants électriques et électroniques	3,9	3,7	-2,7	36,7	18,8	63,9	61,0
Ensemble de l'industrie manufacturière	100,0	4,5	-0,9	32,6	10,0	36,9	35,4
<i>En milliards de francs</i>	4 323						

La production industrielle* dans le monde [4]

évolution en volume (base 100 en 1995)



* Ensemble de l'industrie (y compris énergie) hors construction.

Ressources et emplois des produits de l'industrie manufacturière [1] [3]

%

	Évolution annuelle en volume		
	1996	1997	1998
Production	0,4	5,2	4,5
Consommation finale	1,1	-0,2	4,4
<i>dont : dépenses des ménages</i>	1,1	-0,2	4,4
Consommation intermédiaire	-0,3	4,9	3,9
Investissement	2,4	3,7	9,9
Exportations	2,6	11,5	7,2
Importations	-0,2	6,8	10,3
Variations de stocks (en milliards de francs)	-21,9	-9,7	17,8

Caractéristiques des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière* en 1997 [2]

	Nombre de salariés						Ensemble
	20 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et plus	Hors tranche	
Nombre d'entreprises	12 035	4 364	2 986	1 030	838	827	22 080
Effectif employé (milliers)	394,3	302,4	463,1	357,9	1 318,6	42,6	2 879,0
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	274,3	238,5	407,6	361,7	1 908,5	122,1	3 312,6
Exportations / CAHT (en %)	13,3	19,9	28,5	33,6	42,3	32,2	35,3
VAHT (milliards de F)	103,6	82,9	137,2	118,8	530,0	18,9	991,4
Investissements corporels totaux (milliards de F)	9,2	8,2	14,6	14,9	71,9	1,3	120,2

* hors : IAA, énergie et construction.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1998, le secteur du **bâtiment et des travaux publics** se redresse après sept années consécutives de baisse : sa production augmente de 1,5 % en volume. L'amélioration est sensible dans le bâtiment (+ 2,1 %) ; en revanche, les travaux publics (- 0,6 %) stagnent toujours faute de nouveaux grands chantiers.

Le nombre de logements autorisés progresse fortement au dernier trimestre 1998, pour s'établir à 376 000 sur l'année contre 300 000 en 1997, soit une hausse record de 25 %. Sans attendre l'application de l'**amortissement Besson**, qui se substitue au dispositif **Périssol**, les constructeurs ont multiplié les demandes de permis de construire avant la fin de 1998. Le nombre de mises en chantier progresse de 11 % pour les **maisons individuelles** et de 6,8 % pour le **logement locatif**. L'**investissement en logement** neuf augmente de 1,6 % en volume. Favorisé par la croissance de leur revenu et par un très bas niveau des taux d'intérêt, l'investissement des ménages croît de 2,4 %. *A contrario*, celui des entreprises recule de 2,1 % (- 5 % pour les organismes HLM). Les travaux de gros entretien et de réhabilitation progressent de 0,7 % en volume.

Les autorisations de construire (+ 15 %) comme les mises en chantier (+ 9 %) augmentent nettement pour les **bâtiments non résidentiels**. Les plus fortes hausses concernent la construction de commerces et de bâtiments industriels ainsi que les **bureaux**, notamment pour reconstituer les stocks disponibles, en baisse continue depuis trois ans.

En 1998, la production des entreprises de **travaux publics** diminue de 0,6 %, mais beaucoup moins vite que de 1994 à 1997. Les investissements (+ 6 %) des collectivités locales, 40 % de l'activité des travaux publics, et la commande privée ont soutenu le secteur. En revanche, les travaux commandés par l'État ou les grandes entreprises publiques sont en baisse : fin de la plupart des grands chantiers (TGV - Méditerranée, Éole, Météor) et forte baisse du programme autoroutier (- 18 %) [6].

DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements en logement.** Ils correspondent à l'achat de logements neufs, hors acquisition de terrain et hors frais liés, et aux dépenses de gros entretien.
- **Amortissement Périssol.** Dans le secteur locatif privé, la loi Périssol de fin 1996 permet un amortissement fiscal au titre des revenus fonciers, sous réserve d'un engagement locatif d'au moins neuf ans. Elle s'applique aussi aux logements résultant de la transformation d'autres locaux.
- **Amortissement Besson.** Il remplace la loi Périssol à compter du 1^{er} janvier 1999. Il est applicable aux logements neufs ou anciens, mais il ne permet qu'un amortissement total de 65 % du prix du logement au lieu de 80 % et impose des plafonds aux loyers et aux ressources des locataires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les ménages et leurs logements », n° 562, décembre 1997 ; « Les conditions de logement fin 1996 », n° 563, janvier 1998.
- « La construction au 1^{er} trimestre 1999 », *Bulletin statistique du SES*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] « Vue statistique sur l'Europe 1986-1996 », *Annuaire 97*, Eurostat.
- [3] « Spécial 1000 entreprises », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, novembre 1998.
- [4] Base de données Sitadel, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [6] « La construction en 1998 », *INSEE-Première*, n° 666, juillet 1999.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS 17.2

La production de BTP et son affectation [6]

milliards de francs courants, hors TVA déductible

	Valeur		Variation 1998/97 %	
	1998	Volume	Volume	Prix
Bâtiment				
Production	763,8	2,1	1,1	
dont : TVA	75,9	///	///	
Autres impôts	3,3	///	///	
Investissement (FBCF)	533,1	2,1	0,9	
Consommation finale	53,2	1,0	1,9	
Consommation intermédiaire *	180,0	1,6	1,3	
Variation de stocks	-2,5	ε	///	
Travaux publics				
Production	209,8	-0,6	0,4	
dont : TVA	16,8	///	///	
Autres impôts	0,2	///	///	
Investissement (FBCF)	173,3	-0,8	0,4	
Consommation intermédiaire *	36,5	0,2	0,4	

* Y compris sous-traitance.

Nombre de logements commencés [4] milliers

	1985	1997	1998
Individuel	191,7	154,7	168,0
Collectif	103,8	115,4	117,0
Ensemble	295,5	270,1	285,0

Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [4]

milliers de m²

	1995	1998	98/97 %
Bâtiments industriels	4 628	5 499	12,7
Bâtiments de stockage	3 736	3 569	-0,3
Bureaux	2 668	2 557	18,7
Commerces	2 442	2 470	38,8
Autres bâtiments	17 740	17 824	3,0
Ensemble	31 214	31 919	7,5

Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01* [5]

	1994	1995	1996	1997	1998
Index BT 01	3,5	1,9	1,7	2,1	-0,2
Index TP 01	3,1	1,7	3,6	2,1	-2,3

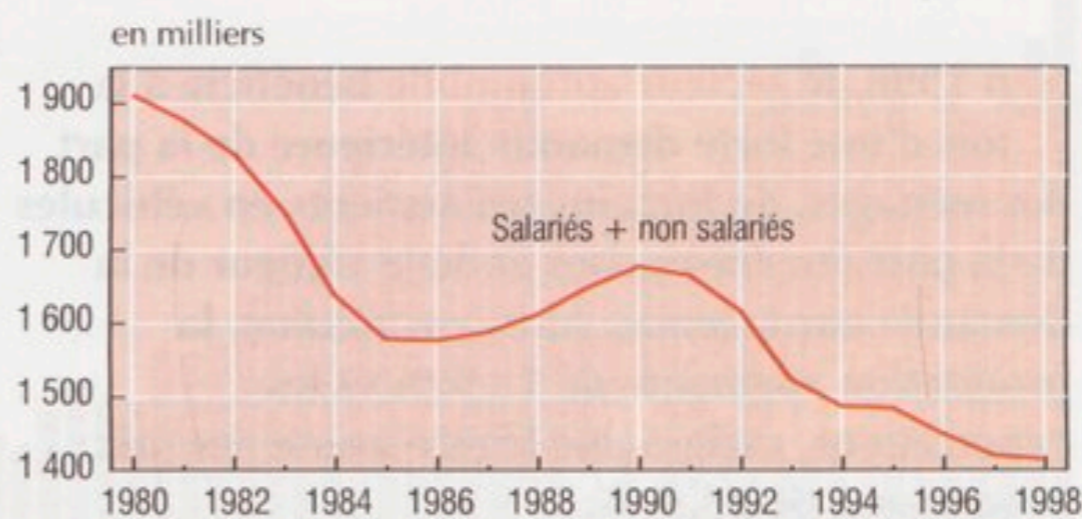
* Glissement de décembre à décembre.

Permis de construire : logements autorisés dans l'Union européenne [2] milliers

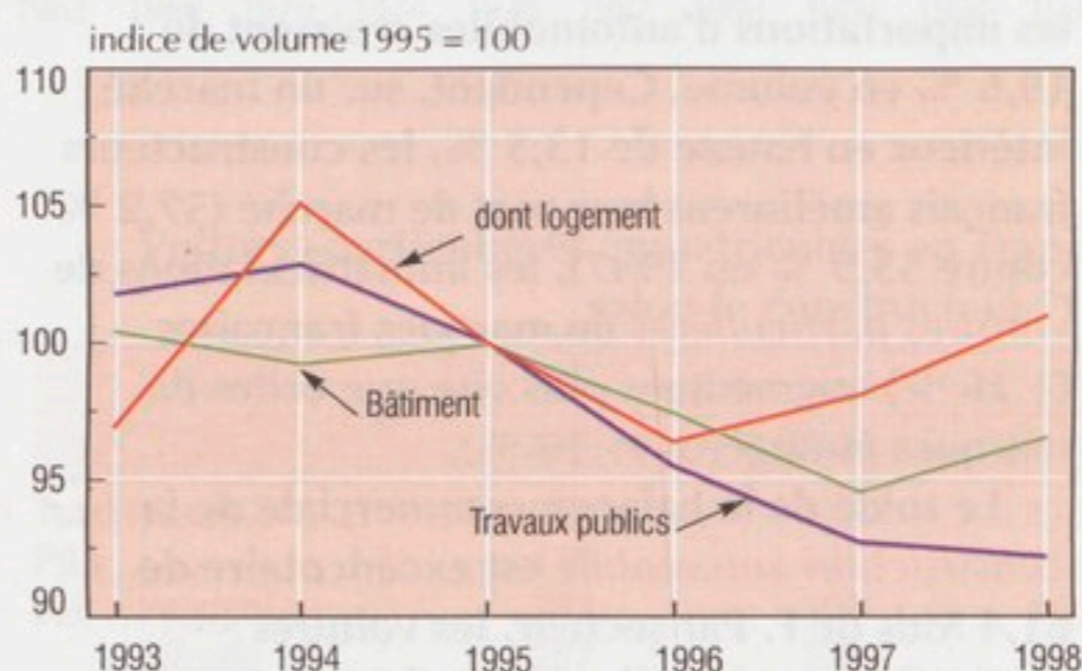
	1995	1996
Allemagne	639,1	576,4
Autriche	66,7	65,4
Belgique	45,0	48,7
Danemark	11,6	15,8
Espagne	282,5	266,0
Finlande	18,8	25,1
France	308,3	304,2
Grèce	70,9	...
Irlande	28,8	34,9
Italie	173,6	138,4
Luxembourg	2,7	2,8
Pays-Bas	98,4	102,1
Portugal	76,9	84,6
Royaume-Uni*	167,7	173,3
Suède*	12,7	12,8

* Logements commencés.

Évolution de l'emploi dans le BTP [1]



Investissement en construction [6]



Investissement en BTP par catégorie d'investisseur [6]

milliards de francs courants hors TVA déductible

	Valeur		Variation 98/97 %	
	1998	Volume	Volume	Prix
Ensemble du BTP				
Ménages	295,2	1,9	0,9	
Sociétés non financières et entreprises individuelles	194,6	-0,5	0,7	
Administrations publiques	186,9	1,6	0,5	
Autres	29,7	10,4	0,8	
Total	706,4	1,4	0,8	
dont logement				
Ménages	289,9	2,4	0,9	
Sociétés non financières et entreprises individuelles	45,5	-2,1	0,8	
Administrations publiques	3,6	ε	///	
Autres	4,5	ε	///	
Total	343,5	1,6	0,3	

Les premiers bâtisseurs européens en 1997 [3]

	CAHT consolidé*	Résultat consolidé*	CAHT à l'export %	Effectifs
Bouygues (France)	13 903	114,2	35,4	94 371
Kvaerner (Norvège)	9 173	153,3
SGE (Vivendi) (France)	8 075	46,5	33,9	66 452
Philipp Holzmann (Allemagne)	7 338	-402,3	37,8	46 547
Groupe GTM (France)	6 828	38,4	42,2	63 233
Hochtief (Allemagne)	6 649	80,2	47,7	38 862
Skanska (Suède)	6 340	1 274,4	56,0	37 240
Eiffage (France)	4 960	91,5	14,0	42 501
Bilfinger et Berger (Allemagne)	4 897	20,1	51,8	54 529
HBG (Pays-Bas)	4 847	54,3	83,0	26 200
Colas (France)	4 082	65,5	30,4	40 000
Amec (Royaume-Uni)	4 007	68,6	28,0	23 694
Tarmac (Royaume-Uni)	4 005	0,1	23,0	23 994

* en millions d'euros.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1998, le **secteur automobile** bénéficie à la fois d'une forte demande intérieure de la part des ménages, de forts investissements en véhicules de la part des entreprises et de la vigueur de la demande européenne. Ainsi, en volume, la production augmente de 13,9 % et les exportations, malgré une légère baisse des prix, progressent de 13,5 %.

Signe de l'internationalisation de la production autant que de la concurrence entre constructeurs, les importations d'automobiles croissent de 19,6 % en volume. Cependant, sur un marché intérieur en hausse de 13,5 %, les constructeurs français améliorent leur part de marché (57,2 % contre 55,9 % en 1997), les immatriculations de **voitures particulières** de marques françaises (+ 16 %) augmentent plus vite que celles de marques étrangères (+ 10 %).

Le solde de la balance commerciale de la **construction automobile** est excédentaire de 61,4 Mds de F. Par secteur, les voitures particulières et les pièces détachées automobiles dégagent des soldes positifs élevés, respectivement de 27,1 Mds de F et 36,5 Mds de F.

En 1998, les ventes de voitures particulières dans l'Union européenne s'élèvent à 14 millions de véhicules. Le marché français en représente 14 % et se situe au 4^e rang derrière l'Allemagne (27 %), l'Italie (17 %) et le Royaume-Uni (16 %). Trois voitures sur dix sont de marques allemandes, deux sur dix sont françaises et une sur dix est japonaise [1] [4].

En 1998, l'automobiliste français consacre en moyenne 38 700 F (5 900 euros) pour sa voiture, soit une diminution annuelle de 2 000 F due en partie aux baisses sur les prix des voitures neuves, les taux de crédit et les carburants. L'achat du véhicule représente 31 % de ce budget, les frais de garage 19 %, l'entretien 15 %, les dépenses de carburant 16 %, l'assurance 8 %, le coût du crédit 7 %, les péages 3 % et la vignette 1 % [5].

DÉFINITIONS

- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires.** Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé aux deux tiers du coût de fabrication d'une automobile. En 1992, les dix premiers fabricants de pièces détachées concentrent 44 % des ventes de la branche. De l'autre côté de l'échelle, de petites unités spécialisées, souvent des entreprises sous-traitantes, produisent des biens incorporant de plus en plus une technologie de pointe. Les équipementiers français doivent répondre à plus d'exigences de la part des constructeurs et accroître leur productivité face à leurs concurrents, en particulier japonais, d'où la part croissante de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche-développement.

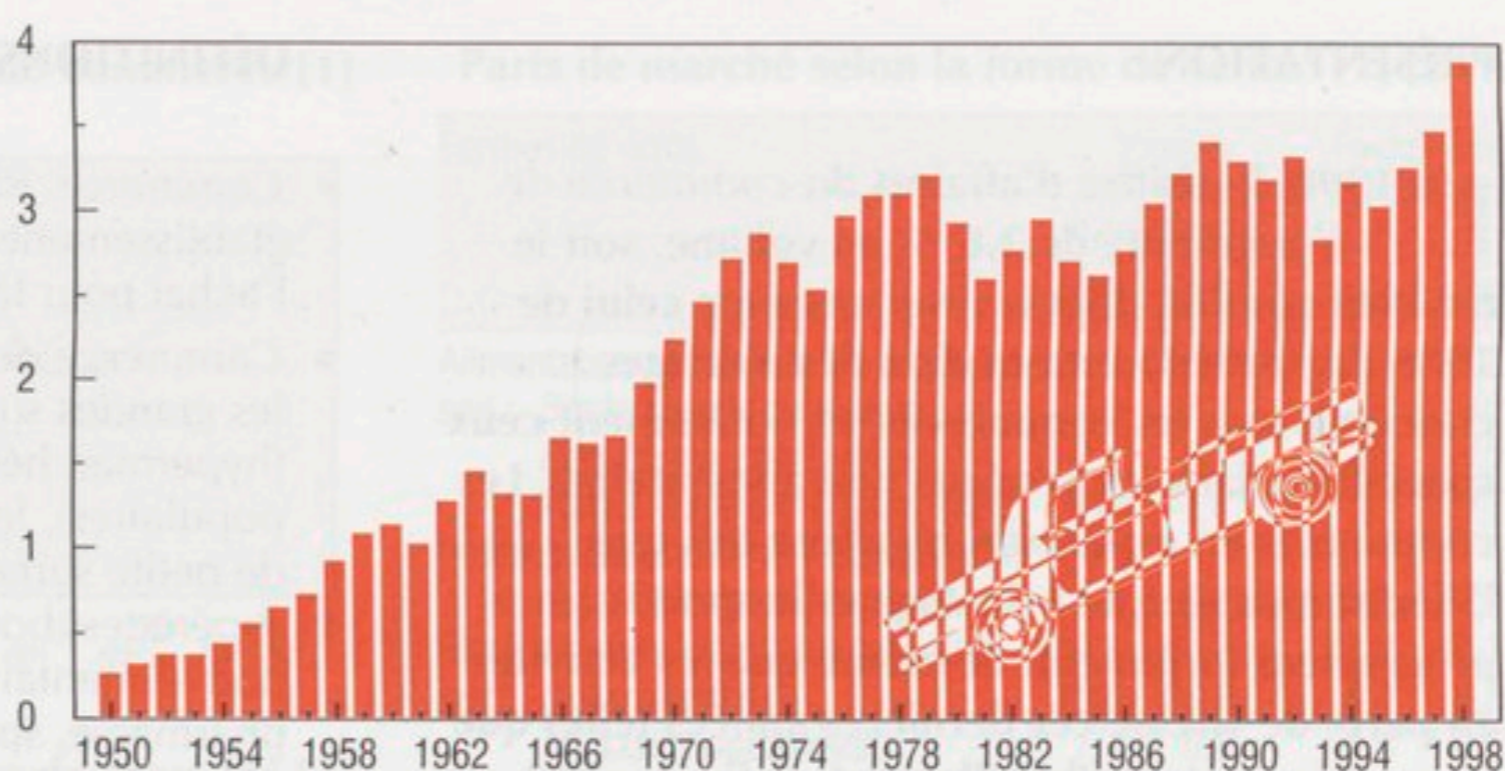
POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie automobile française s'appuie sur l'intérim et la flexibilité », *Problèmes économiques*, n° 2569, mai 1998.
- « Pourquoi se passer de sa voiture ? », *INSEE-Première*, n° 607, septembre 1998.
- « L'automobile reine du monde », *Futuribles*, n° 238, janvier 1999.
- « Statistiques 1997 », *L'argus de l'automobile*, numéro hors-série, septembre 1998.

SOURCES

- [1] Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [2] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee.
- [3] Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).
- [4] « Les comptes de l'industrie en 1998 », *INSEE-Première*, n° 660, juin 1999.
- [5] *L'argus de l'automobile*, n° 3663, 22 avril 1999.

Évolution de la production automobile française [1] [2]
millions de voitures particulières et commerciales



Production des constructeurs français [1] milliers

	1997	1998	Var. %
Voitures particulières	3 471,8	3 887,4	12,0
soit : Renault	1 646,5	1 942,7	18,0
Peugeot	1 070,3	1 147,3	7,2
Citroën	755,0	797,4	5,6
Véhicules utilitaires	507,5	583,9	15,1
dont : Renault	225,7	258,9	14,7
Peugeot	146,1	163,4	11,8
Citroën	135,6	161,6	19,1
Véhicules industriels	35,7	44,9	25,9
Autocars et autobus	2,5	2,9	13,4
Ensemble	4 017,5	4 519,1	12,5

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [1]

	1997 milliers	1998 milliers	%
Total France	958	1 112	57,2
PSA	489	548	28,2
soit : Peugeot	283	322	16,6
Citroën	207	225	11,6
Renault	468	564	29,0
Total étranger	755	831	42,8
dont : Volkswagen	130	139	7,2
Ford	138	133	6,9
Opel	115	121	6,2
Fiat	103	114	5,9
Mercedes	26	36	1,9
Audi	27	33	1,7
Seat	28	32	1,6
Toyota	21	29	1,5
BMW	24	28	1,5
Nissan	25	28	1,4
Total	1 713	1 944	100,0
dont : Diesel	716	781	40,2

Production mondiale de véhicules en 1998 [1]

	Tous véhicules milliers	Voitures partic. %	Véhic. util. légers %
General Motors	7 582	67,1	31,9
Ford	6 556	54,9	44,0
Toyota-Daihatsu	5 210	80,6	14,0
Volkswagen	4 809	93,7	6,1
Daimler-Chrysler	4 512	42,7	51,0
Fiat	2 696	85,4	10,2
Nissan	2 620	79,7	18,9
Honda	2 328	95,3	4,7
Renault	2 283	85,1	11,3
PSA	2 247	81,4	18,6
Autres	12 141	67,7	22,7
Total	52 987	71,6	24,4

Densité automobile* [1]

	1985	1990	1998
État-Unis	708	752	784
Italie	412	507	607
Canada	559	617	594
Japon	375	456	565
Allemagne	450	512	556
France	446	495	545
Royaume-Uni	379	454	490
Belgique	363	419	490
Espagne	276	403	483
Suède	400	455	448
Pologne	117	160	259
Argentine	173	180	182
Corée du sud	25	71	239
Turquie	27	37	102
Chine	3	5	10
Inde	3	5	7

* Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.

Immatriculations de voitures particulières dans l'Union européenne en 1998 [1] [3]

	milliers	Évolution 1998/97 %	Marques françaises %	Marques japonaises %
Allemagne	3 736	5,9	9,8	12,0
Italie	2 375	-1,2	14,1	6,4
Royaume-Uni	2 247	3,5	19,5	15,0
France	1 944	13,5	57,2	4,8
Espagne	1 193	17,4	34,6	6,9
Pays-Bas	543	13,5	19,0	20,3
Belgique	452	14,1	26,1	15,9
Autriche	296	7,6	13,5	19,3
Suède	253	12,5	7,9	15,8
Portugal	248	16,3	25,0	11,3
Grèce	180	12,7	18,3	27,8
Danemark	160	5,1	19,4	25,0
Irlande	146	6,6	12,4	31,5
Finlande	126	20,3	15,1	29,4
Luxembourg	36	14,4	25,1	10,2
Total UE	13 935	7,1	22,4	11,5

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1998, le chiffre d'affaires du **commerce de détail** augmente de 3,8 % en volume, soit le meilleur résultat depuis vingt ans avec celui de 1986. La forte consommation des ménages concerne tous les commerces, et notamment ceux spécialisés dans les produits non alimentaires. Les commerces en expansion régulière tels que l'électroménager, le bricolage et le sport progressent fortement, de même que les activités en perte de vitesse ces dernières années telles que l'ameublement ou l'habillement. Enfin, le petit commerce alimentaire de proximité se maintient, ce qui, après la stabilité observée en 1997, marque l'arrêt d'une longue dégradation.

Les **hypermarchés** et **supermarchés** maintiennent une croissance élevée (+ 3,2 % en volume en 1998, après + 3,4 % en 1997) et réalisent 63 % des ventes de produits alimentaires. Un seul hypermarché a été ouvert en 1998 et les ouvertures de supermarchés sont peu nombreuses. Les trois quarts de ces nouveaux supermarchés portent une enseigne de **maxidiscompte**.

Le **commerce et la réparation automobile** enregistre sa plus forte progression de la décennie qui succède au recul marqué de 1997 (+ 9,6 % en volume contre - 1,8 % en 1997). Les ventes de véhicules automobiles augmentent de 11,4 % et représentent 70 % du chiffre d'affaires de ce secteur.

Après une bonne année 1997, les ventes du **commerce de gros** affichent une forte hausse (+ 7,8 % en volume), due pour moitié au commerce des biens d'équipement professionnel. Ce secteur, qui progresse de 16,7 % en volume, bénéficie de la reprise de l'investissement productif des entreprises. En raison de la forte demande des particuliers, des entreprises et des administrations, le volume des ventes de matériel informatique s'envole (+ 36 %) ; mais la forte baisse des prix ramène à 16 % la progression en valeur.

Plus d'un actif sur huit travaille dans le commerce. En 1998, l'emploi salarié augmente de 2,1 % en glissement, soit 52 800 emplois créés dont plus de la moitié dans le commerce de détail [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les réseaux de commercialisation du bricolage », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 159, mars 1999.
- « Le commerce en 1997 », *Synthèses*, n° 23, mars 1999.
- *INSEE-Première*, « Le commerce du sport, un secteur en forme », n° 597, juillet 1998 ; « Électronique domestique - Les nouveaux lieux d'achat », n° 634, février 1999 ; « De la grande surface au marché : à chacun ses habitudes », n° 636, mars 1999 ;

DÉFINITIONS

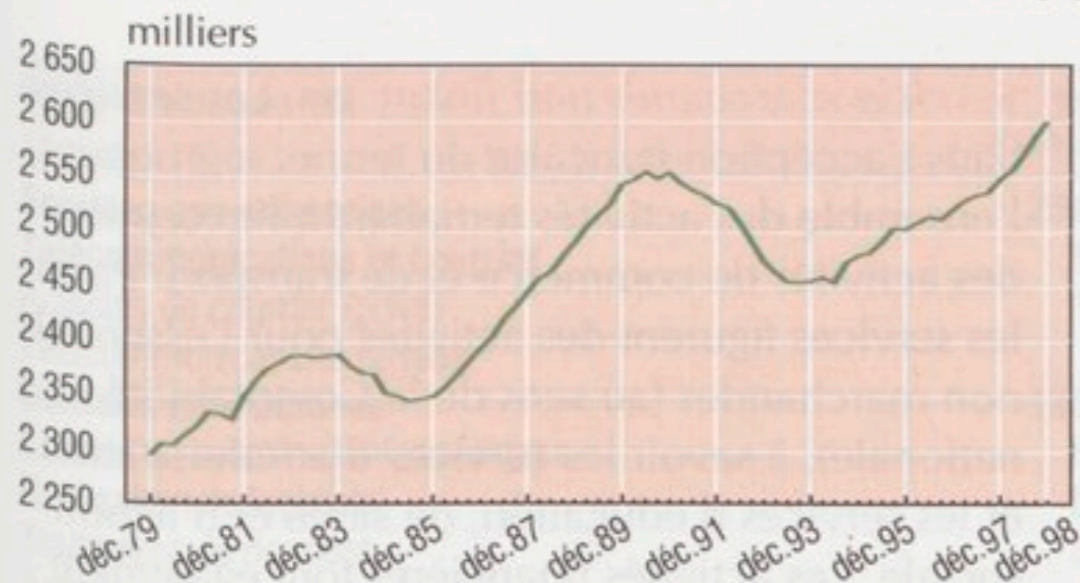
- **Commerce**. Regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.
- **Commerce de détail et réparation**. Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de petite surface ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, librairie, pharmacie, sport, bricolage...), le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (grands magasins...), le commerce de détail hors magasin (marchés, ventes par correspondance...) et la réparation d'articles personnels et domestiques.
- **Commerce et réparation automobile**. Il comprend les activités de commerce de gros et de détail en véhicules automobiles, motos, équipements, carburants, ainsi que l'entretien et la réparation.
- **Commerce de gros**. Il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises, et se décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipement professionnel.
- **Supermarché**. Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².
- **Hypermarché**. Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin**. Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte**. Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m²) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m²) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m²).
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché**. La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais, sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m² et toute extension de surface.

- « Commerce du bricolage - L'informatique fédère les entreprises dans les réseaux », n° 638, mars 1999.
- « Le commerce électronique et la société d'information », *OCDE*, 1998.
- « Le commerce de détail dans l'espace économique européen - 1996 », Eurostat, 1997.

SOURCES

- [1] *INSEE-Première*, « Le commerce en 1998 », n° 639, avril 1999.
- [2] Division Commerce, Insee.

Effectifs salariés de l'ensemble du commerce [1]



L'activité dans le commerce de gros* [1] [2]

	Évolution du CAHT en volume %		Valeur 1998 HT Mds de F
	1997/96	1998/97	
Produits agricoles bruts	7,3	5,2	285
Produits alimentaires	1,6	4,9	553
Biens de consommation non alim.	4,5	7,5	445
Biens intermédiaires non agricoles	3,6	4,9	538
Biens d'équipement professionnel	10,9	16,7	494
Ensemble	5,3	7,8	2 332

* Évolution des ventes de marchandises HT, hors intermédiaires.

L'activité dans le commerce de détail* [1] [2]

Formes de vente	Évolution du CATTTC en volume %		Valeur 1998 TTC Mds de F
	1997/96	1998/97	
Alimentation spécialisée (1)	-1,3	-0,4	169
soit : Boulangeries-pâtisseries	-2,3	-0,3	62
Bougeries-charcuteries	-1,1	-1,6	57
Autres magasins d'alim. spécialisée	-0,1	0,9	50
Petites surfaces d'alimentation générale (2)	-0,1	0,8	94
Grandes surfaces d'alimentation générale	3,4	3,2	881
Grands magasins (3)	2,6	5,0	37
Pharmacies et com. d'articles médicaux	0,7	5,4	149
Magasins non alimentaires spécialisés	2,2	5,7	690
soit : Équipement de la personne	1,0	3,2	170
Équipement du foyer	2,1	8,3	163
Aménagement de l'habitat	2,0	4,1	120
Parfumerie, loisirs, sports	2,5	5,6	129
Autres magasins spécialisés	3,9	7,7	108
Commerce hors magasin	-0,3	4,3	110
soit : Vente par correspondance	0,1	5,3	53
Autres	-0,7	3,4	57
Réparation d'articles personnels et dom.	-3,9	-1,3	14
Ensemble	2,0	3,8	2 144

* Y c. l'artisanat à caractère commercial. (1) Y c. artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries ; (2) Sont inclus les magasins de produits surgelés. (3) Sont inclus les autres magasins non spécialisés.

Hypermarchés et supermarchés* [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente milliers de m ²	
	1998	1999	1998	1999
Hypermarchés	1 123	1 135	6 388	6 491
soit : Grandes entreprises	559	566	4 194	4 252
Indépendants	564	569	2 194	2 239
Supermarchés**	7 600	8 000

* Situation au 1^{er} janvier. ** estimations.

Parts de marché selon la forme de vente* [1] [2] %

Formes de vente	Produits alimentaires (hors tabac)		Produits non alimentaires	
	1993	1998	1993	1998
Alimentation spécialisée**	21,5	18,5	0,2	0,2
soit : Boulangeries-pâtisseries	7,8	7,1	///	///
Bougeries-charcuteries	8,5	6,8	///	///
Autres magasins d'alim. spéc.	5,2	4,6	///	///
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	11,3	9,8	1,2	0,7
Grandes surfaces d'alim. générale	59,7	63,2	17,9	19,1
soit : Supermarchés	28,0	28,3	6,0	6,8
Magasins populaires	1,1	0,8	0,4	0,3
Hypermarchés	30,6	34,1	11,5	12,0
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	0,3	0,4	2,2	2,1
Pharmacies et com. d'articles méd.	0,2	0,2	8,9	9,4
Magasins non alimentaires spécialisés	0,3	0,3	43,1	42,2
Commerce hors magasin	3,4	3,7	4,9	5,0
soit : Vente par correspondance	0,3	0,4	3,2	3,1
Autres	3,1	3,4	1,7	1,9
Réparations d'art. person. et dom. (1)	///	///	0,9	0,9
Ensemble commerce de détail et artisanat	96,8	96,1	79,3	79,6
Ventes au détail du com. automobile (2)	0,2	0,6	14,8	15,7
Autres ventes au détail (3)	3,0	3,3	5,9	4,7
Ensemble des ventes au détail	100,0	100,0	100,0	100,0

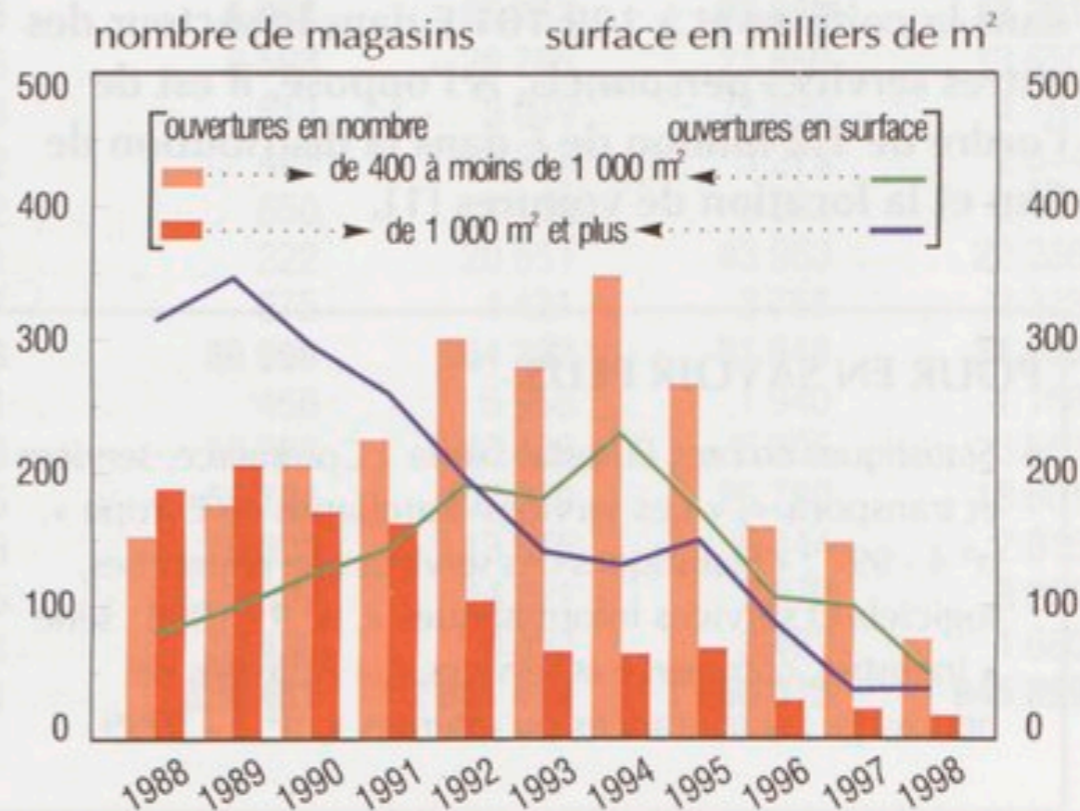
* Hors véhicules automobiles. ** Y c. l'artisanat à caractère commercial.

(1) Pour leurs ventes au détail et leurs prestations de réparation. (2) A l'exclusion des ventes et réparations de véhicules automobiles, y compris les ventes et réparations de motocycles. (3) Ventes au détail d'autres secteurs : cafés-tabac, grossistes, ventes directes de producteurs...

L'activité dans le commerce et la réparation automobile [1] [2]

	Évolution du CATTTC en volume %		Valeur 1998 TTC Mds de F
	1997/96	1998/97	
Com. de véhicules automobiles	-3,6	11,4	597
Entretien et réparation automobile	0,0	5,0	90
Com. de gros d'équipements automobiles	4,3	6,1	70
Com. de détail d'équipements automobiles	4,8	4,8	26
Com. et réparation de motocycles	10,0	10,1	29
Com. de détail de carburants	-1,4	3,2	37
Ensemble	-1,8	9,6	849

Ouvertures d'hypermarchés et de supermarchés [1]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1998, la reprise s'accélère dans les services marchands. La production augmente de 4,6 % en volume, après + 2,2 % en 1997 et + 2,5 % en 1996. La **valeur ajoutée** progresse de 4 % et dépasse celle de l'industrie (+ 3,9 %). Les services marchands contribuent ainsi pour moitié à la croissance du PIB. La création nette d'emplois s'élève à 215 000, soit une hausse de 5,2 % contre + 3,5 % en 1997.

La production des **services aux entreprises** augmente de 6,3 % en volume. Les services opérationnels, tirés par le travail temporaire (+ 24,5 %) progressent de 6,8 %. Les services de conseils et d'assistance (+ 6,3 %) bénéficient de la reprise de l'investissement. Les services informatiques sont soutenus par les échéances de l'an 2000 et du passage à l'euro. La croissance des services aux particuliers est portée par les activités de loisirs qui augmentent de 6,5 % [2].

En 1997, l'ensemble des **services marchands non financiers** recensés par l'**enquête annuelle d'entreprise** représente environ 590 000 entreprises ; elles réalisent 1 950 Mds de F de chiffre d'affaires, dégagent 946 Mds de F de valeur ajoutée et emploient 3,4 millions de personnes.

Les services aux particuliers représentent près de la moitié des entreprises (46,6 %), mais moins du quart de la valeur ajoutée (22 %). Les activités immobilières représentent 10,3 % des entreprises et 12,6 % de la valeur ajoutée dégagée. Ce sont les services aux entreprises, avec une valeur ajoutée de 619 Mds de F, soit 65,4 % de l'ensemble, qui pèsent de loin le plus lourd.

Les non-salariés sont au nombre de 524 500, soit 16 % des personnes occupées. Ils sont plus nombreux que les salariés dans des secteurs comme celui des cafés (58 %), des marchands de biens immobiliers (66 %), et des autres services personnels (68 %).

Si la valeur ajoutée par personne occupée est en moyenne de 280 194 F, les disparités sont très importantes. Ce ratio s'établit ainsi à 114 210 F dans la coiffure et à 109 181 F dans le secteur des autres services personnels. À l'opposé, il est de l'ordre de 1,2 million de F dans la distribution de film et la location de voitures [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Eurostat : série « Commerce, services et transports », « Les services marchands en Europe », n° 4 - 997 ; « Statistiques des services aux entreprises, logiciels et services informatiques », n° 9 - 1998 ; série « Industrie, commerce et services », « Activités de nettoyage : sous-traitées ou internes », n° 2 - 1999.

DÉFINITIONS

- **Services marchands non financiers.** Les services, dans l'acception française du terme, regroupent l'ensemble des activités tertiaires, à l'exception des activités de commerce et de transport. Parmi les services figurent des activités pour l'essentiel non marchandes (au sens de la Comptabilité nationale), à savoir les services d'administration et les services d'éducation, de santé et d'action sociale. Les activités financières font également partie des services. Les autres services, dits services marchands non financiers, se décomposent selon des regroupements de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) en : services aux entreprises, services aux particuliers et activités immobilières.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, compte quelque 80 000 entreprises ; depuis 1997, il inclut les organismes mutualistes et les associations ayant au moins un salarié et exclut les sociétés civiles de moyens et les GIE sans salarié.
- **Effectif salarié moyen.** Moyenne des effectifs salariés trimestriels en équivalent temps plein.
- **Effectif non salarié moyen.** Nombre d'employés non salariés moyen calculé en équivalent temps plein.
- **Chiffre d'affaires.** Montant global des ventes de biens et services.
- **Valeur ajoutée.** Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle s'obtient ainsi : (chiffre d'affaires + production immobilisée + variation de stocks) - (achats de biens et services + charges externes).

- *La France des services*, édition 1999, Insee.
- « Les comptes des services en 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 176-177-178, mars 1999.

SOURCES

- [1] Division Services, Insee.
- [2] « Les services marchands en 1998 », *INSEE-Première*, n° 662, juin 1999.

SERVICES NON FINANCIERS 18.2

Principales caractéristiques des services marchands non financiers* en 1997 [1]

entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié moyen	Effectif salarié moyen	Chiffre d'affaires hors taxes	Valeur ajoutée hors taxes
Services aux entreprises	254 279	174 127	1 833 498	1 216 081	618 691
Télécommunications et courrier	1 838	1 239	20 335	35 397	6 093
Activités de courrier (privé)	1 096	880	5 762	2 414	1 213
Télécommunications privées	742	359	14 573	32 983	4 880
Conseils et assistance	183 340	121 651	847 255	809 200	379 275
Conseil en systèmes informatiques	6 743	3 989	57 158	42 752	24 002
Réalisation de logiciels	8 827	5 049	73 158	52 032	31 291
Traitement de données	3 424	1 878	41 591	35 058	16 670
Activités de banque de données	762	494	2 979	3 184	1 315
Entr. et répar. de mach. de bur. et mat.inform.	1 318	656	14 225	10 175	4 108
Activités juridiques	26 384	25 327	89 516	67 378	53 300
Activités comptables	15 740	9 646	103 546	52 877	39 397
Conseil pour les affaires et la gestion	30 501	21 318	67 382	61 513	35 881
Administration d'entreprises	20 809	2 422	95 656	180 331	50 052
Etudes de marché	2 186	1 404	12 973	9 793	5 099
Gestion de supports de publicité	3 105	1 877	30 968	50 148	11 244
Agences, conseil en publicité	12 118	7 566	58 201	61 070	23 291
Activités d'architecture, métreurs, géomètres	25 424	22 957	33 714	25 859	18 136
Ingénierie et études techniques	22 285	15 331	127 637	137 339	53 979
Contrôle et analyse technique	3 714	1 737	38 551	19 692	11 513
Services opérationnels	69 101	51 237	965 908	371 484	233 324
Location de véhicules automobiles	1 074	488	11 364	23 268	14 136
Location sans opérateur, hors location automobile	12 370	9 794	43 708	60 398	36 860
Sélection et mise à disposition de personnel	1 464	528	22 412	9 119	7 272
Travail temporaire	763	69	405 398	68 980	65 611
Enquêtes et sécurité	3 379	2 264	90 219	19 003	14 168
Activités de nettoyage	11 195	7 793	207 553	36 244	27 965
Activités photographiques	8 040	7 234	20 068	14 783	6 444
Services divers aux entreprises, hors activités photo.	29 434	22 477	123 971	110 848	47 246
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	611	230	27 896	19 038	8 704
Épuration des eaux usées, élim. et trait. des autres déchets	771	360	13 319	9 803	4 918
Activités immobilières	60 557	55 852	191 098	278 371	119 455
Location de logements	3 976	2 913	74 499	115 344	72 268
Location immobilière hors logement	6 195	4 722	12 680	28 197	16 403
Promotion immobilière de logements	4 314	3 631	11 073	30 384	- 868
Promotion immobilière hors logement	3 552	3 250	5 390	22 127	- 5 651
Marchands de biens immobiliers	7 565	7 586	3 899	20 494	3 715
Agences immobilières	30 547	30 424	50 261	39 552	22 361
Administration d'immeubles	4 408	3 326	33 296	22 274	11 227
Services aux particuliers	274 295	294 472	826 818	455 623	207 752
Hôtels et restaurants	175 303	195 436	563 238	256 107	119 933
Hôtels de tourisme	26 825	28 817	149 251	70 856	34 229
Hôtels de préfecture	3 430	3 723	2 695	1 785	866
Restaurants	91 812	103 331	290 823	125 988	57 616
Cafés	50 192	56 751	40 920	28 037	13 752
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat	848	661	69 109	24 197	11 178
Traiteurs, organisation de réception	2 196	2 153	10 440	5 245	2 292
Agences de voyages	3 443	2 992	34 026	54 888	7 984
Activités audiovisuelles et agences de presse	7 376	6 054	65 262	92 988	48 201
Production de films	4 206	3 508	23 795	21 850	13 650
Distribution de films	588	512	3 049	11 632	4 187
Projection de films cinématographiques	632	487	5 327	5 273	2 644
Activités de radio	802	650	8 119	6 503	3 161
Activités de télévision	421	222	20 551	43 963	22 230
Agences de presse	727	675	4 421	3 768	2 328
Services personnels	88 173	89 990	164 292	51 640	31 635
Blanchisserie, teinturerie de gros	521	456	5 956	1 940	1 168
Blanchisserie, teinturerie de détail	10 690	10 982	18 409	6 305	3 563
Coiffure	54 605	55 784	107 079	26 780	18 601
Soins de beauté et entretien corporel	10 148	10 303	13 575	5 444	2 815
Services funéraires	1 985	2 027	14 321	7 679	3 808
Autres services personnels	10 224	10 438	4 952	3 491	1 680
Ensemble	589 131	524 451	2 851 414	1 950 075	945 899

*À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services.

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

La reprise de l'activité des **établissements de crédit**, observée dès 1996, se poursuit en 1997, soit + 8,7 %, après + 6 % en 1996, toutes implantations confondues.

En 1997, l'activité internationale du secteur bancaire français est dynamique comme en 1996. Le poids des opérations en devises dans le total de la situation métropolitaine passe de 20 % en 1996 à 23,5 % en 1997 pour les emplois et de 20 % à 22,9 % pour les ressources. La part des agences à l'étranger pour l'ensemble des établissements de crédit représente 18,2 % du total de la situation contre 16,2 % en 1996. Les opérations avec la clientèle se traduisent par une hausse de 4,8 % des encours de crédit (- 1 % en 1996) et par l'accroissement des dépôts (+ 8,1 %) dû à l'augmentation des encours collectés sur les **comptes d'épargne à régime spécial** (+ 11,6 %), ainsi que sur les comptes ordinaires créditeurs (+ 8,3 %) [4].

Dans un contexte mondial de concentration du secteur de l'assurance, face à la globalisation croissante des marchés, les fusions-acquisitions s'accroissent en Europe et en France.

En 1997, **l'assurance française**, avec un **chiffre d'affaires mondial** de 1 097 Mds de F, progresse de 6,1 % par rapport à 1996. Les sociétés agréées sur le marché français recueillent 807 Mds de F de cotisations (y compris DOM-TOM, étranger et activité de **réassurance**), soit + 5,4 % (4 % hors inflation), contre + 6,9 % en 1996. Les assurances de personnes augmentent de 8 % contre 9,5 % en 1996, grâce au développement de l'assurance-vie qui croît de 8,5 % en 1997 et représente 63 % des encaissements de l'assurance française contre 22 % en 1972. En revanche, le chiffre d'affaires des assurances de dommages est pour la première fois depuis l'après-guerre en retrait de 1 % en 1997 (+ 1,2 % en 1996). En 1997, l'assurance française se situe au 4^e rang mondial en assurance-vie (2^e européen) et au 5^e en assurances-dommages (3^e européen) [2].

DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont le Crédit agricole mutuel, les Banques populaires et le Crédit mutuel ; les caisses d'épargne et de prévoyance ; le Crédit municipal ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Institutions financières spécialisées.** Elles participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, la BDPME, chargée du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Comptes d'épargne à régime spécial.** PEL - CEL, Livrets A et bleus, PEP, Livrets ordinaires, Codevi, LEP, Livrets jeunes.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.
- **Chiffre d'affaires mondial.** Total des cotisations d'assurances collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.
- **Zone euro.** Voir définition au mot-clé 14-3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les banques de 1920 à nos jours », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 84, avril 1996.
- « Statistiques des services d'assurance », *Statistiques en bref*, série « Commerce, services et transports », Eurostat, n° 6, 1998 ; n° 7, 1998 ; n° 11, 1998.
- « L'innovation technologique dans les établissements de crédit et les sociétés d'assurances », *Le 4 pages*, Sessi, n° 95, septembre 1998.
- Comptes des banques 1998, OCDE.

- « L'assurance automobile un budget de plus de 3 000 francs », *INSEE-Première*, n° 554, novembre 1997.

SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux - Les Échos*, Hors série, novembre 1998.
- [2] *L'assurance française en 1997*, Fédération Française des Sociétés d'Assurances.
- [3] *La banque en chiffres*, 1997, Association Française des Banques.
- [4] « L'évolution du système bancaire français en 1997 », *Bulletin de la banque de France*, n° 56, août 1998.

BANQUES ET ASSURANCES 18.3

Résultats des établissements de crédit * [3]

milliards de F

	1994	1995	1996	e 1997
Total du bilan	16 333	17 216	18 249	19 881
Produit global d'exploitation	343	356	365	397
Frais généraux	249	252	257	253
dont : frais de personnel	143	145	148	153
Dotations aux amortissements	14	15	15	14
Résultat brut d'exploitation	80	89	93	130
Dotations nettes aux provisions	77	65	52	48
Résultat net d'exploitation	3	24	41	82
Résultat net	-11	7	16	44

* Métropole, DOM-TOM et succursales étrangères.

Paiements autres qu'en espèces dans quelques pays en 1996 [3]

	Allemagne	France	États-Unis	Zone euro
En millions d'opérations	12 012	10 170	86 592	31 361
En %				
Chèques	6,4	48,8	74,7	23,2
Cartes	4,2	20,5	21,6	14,1
Virements	49,2	17,5	2,4	36,8
Avis de prélèvement	40,2	13,2	1,3	25,9

Évolution du chiffre d'affaires mondial de l'assurance française [2]

milliards de F



Résultats des sociétés d'assurances opérant en France [2] milliards de F

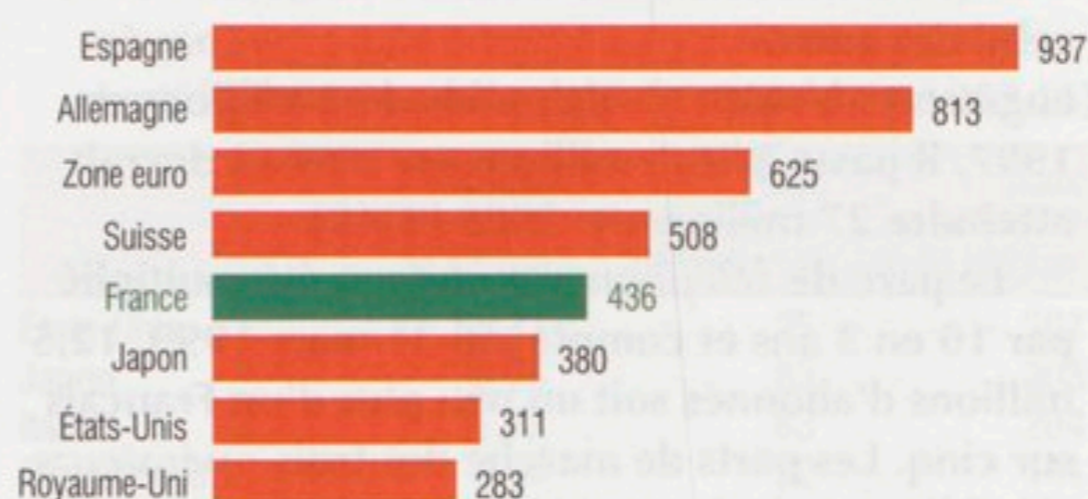
	Assurances de dommages		Assurances-vie et mixtes	
	1996	1997	1996	1997
Ressources				
Cotisations brutes	277,6	274,4	493,6	548,3
Dotations aux provisions de cotisations	-0,3	-1,3	///	///
Produits nets des placements	18,2	21,9	170,9	198,3
Autres produits	2,5	2,7	1,0	1,4
Charges				
Charges de sinistres	196,4	197,5	203,4	225,1
Charges des provisions	19,2	19,3	274,9	309,5
Frais d'acquis. et d'administration	55,0	55,9	36,3	39,3
Autres charges	9,2	9,7	145,7	164,3
Résultat technique avant réassurance	18,2	15,3	5,2	9,6
Charges de réassurance	41,0	42,3	10,5	14,4
Cotisations aux réassureurs	-48,5	-46,0	-11,3	-14,4
Résultat technique après réassurance	10,7	11,6	4,4	9,6
Produits des placements alloués	5,8	7,1	5,3	4,5
Autres	-5,6	-9,8	-4,0	-4,4
Résultat au bilan	10,9	8,9	5,7	9,7

Principales banques européennes en 1997 [1]

milliards de F

	Total du bilan	Fonds propres	Résultat net
1 Deutsche Bank (D)	3 497,4	109,2	7,2
2 HSBC (GB)	2 833,8	162,7	33,2
3 Crédit Suisse (CH)	2 733,6	82,8	1,6
4 Crédit agricole (F)	2 514,9	134,0	9,9
5 ABN AMRO (NL)	2 480,8	76,9	11,5
6 Société générale (F)	2 450,3	63,4	6,1
7 Barclays (GB)	2 321,9	75,4	11,2
8 Dresdner Bank (D)	2 267,8	76,9	5,6
9 BNP (F)	2 034,9	70,8	6,0
10 National Westminster Bank (GB)	1 834,5	78,1	6,6
11 Commerzbank (D)	1 733,5	65,6	4,4
12 Lloyds TSB (GB)	1 564,4	61,9	23,1

Nombre de guichets bancaires permanents en 1996 pour 1 million d'habitants [3]



Premières sociétés d'assurances européennes en 1997 [1] milliards de F

	Primes	Fonds propres	Résultat net
1 Axa (F)	307,5	125,2	7,9
2 Allianz (D)	262,4	60,9	6,8
3 Munich RE (D)	122,6	19,2	2,0
4 CNP (F)	110,8	16,8	1,6
5 Zurich (CH)	109,8	82,4	6,7
6 Prudential (GB)	104,3	27,5	8,3
7 Legal & General (GB)	93,3	24,1	4,9
8 Royal & Sun Alliance (GB)	92,9	72,6	5,7
9 ING (NL)	89,7	137,2	12,2
10 CGU (GB)	85,0	44,4	3,7
11 AGF (F)	71,6	40,6	1,9
12 AMB (D)	67,0	8,1	1,2

Structure des encaissements de l'assurance française métropolitaine * [2] en %

	1972	1990	1995	1997
Vie	22,2	42,4	59,1	62,7
Automobile	40,1	18,2	13,4	12,0
Domages aux biens	14,5	11,9	8,7	7,8
Domages corporels	10,4	9,0	8,2	7,6
Bons de capitalisation	2,9	10,3	3,9	3,9
Transports	3,4	1,8	1,6	1,2
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,5	1,4
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,7
Construction	-	1,0	0,6	0,7
Divers	1,1	2,2	2,2	2,0

* Affaires directes (non compris réassurance)

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1998, les 17 057 bureaux de poste et agences postales ont accueilli chaque jour 3,5 millions de clients. Troisième opérateur financier français, La Poste compte 27 millions de clients, soit près d'un Français sur deux. En 1997, le **courrier** déposé représente 25,6 milliards d'objets, dont 11,5 milliards de lettres et cartes postales, 2 milliards de journaux et périodiques et 302 millions de colis [2].

Le réseau téléphonique français (34 millions de lignes) est désormais entièrement électronique et la transmission totalement numérisée. Le nombre de publiphones à cartes augmente de 12 % et s'élève à 223 700 fin 1998. Si le nombre de Télécartes vendues par France Télécom décroît de 8 % (99 millions en 1998 contre 108,5 en 1997) celui des autres **cartes téléphoniques prépayées** augmente de 480 % : de moins de 2 millions en 1997, il passe à 10,5 millions en 1998 et devrait atteindre 27 millions en 1999 [3] [5].

Le parc de **téléphones mobiles** a été multiplié par 10 en 3 ans et compte, au 31 mars 1999, 12,5 millions d'abonnés soit un peu plus d'un Français sur cinq. Les parts de marché des trois **opérateurs** s'établissent ainsi : 49,5 % pour France Télécom, 37,5 % pour Cégétel - SFR et 13 % pour Bouygues Télécom. La **radiomessagerie** établit son parc à 2,5 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration de 4,2 % [1].

Dans le monde, en 1997, on recense près de 210 millions d'utilisateurs de la radiotéléphonie. Le chiffre d'affaires total du téléphone mobile dans les pays de l'OCDE s'élève à 112 milliards de dollars, dont plus d'un tiers est concentré au Japon. Les pays scandinaves possèdent les taux d'équipement les plus élevés (46 % en Finlande, 38 % en Norvège et 36 % en Suède). La France et le Portugal connaissent les croissances les plus fortes avec respectivement + 136 % et + 127 % [4].

DÉFINITIONS

- **Courrier.** On distingue deux grands ensembles de courrier :
 - le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, la presse et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses) ;
 - le colis : colissimo, diligo, colieco.
- **Numéris.** Réseau numérique à intégration de services.
- **Taux de pénétration du téléphone mobile.** Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile à la population du pays.
- **Opérateurs.** Société de télécommunications ayant installé la ligne téléphonique de l'abonné.
- **Téléphone mobile** ou radiotéléphone.
- **Radiomessagerie.** Service de messagerie type « Kobby », « Tam-Tam »...
- **Cartes téléphoniques prépayées.** Ce sont des cartes offrant un crédit de communications téléphoniques prépayé. L'Observatoire TENOR/CESMO ne prend en compte que les cartes utilisables depuis un terminal à touche (téléphone fixe, cabine ou portable) n'intégrant pas de dispositif permettant de conserver ou d'échanger de l'information (puce ou bande magnétique). Sont donc exclues les Télécartes de France Télécom ainsi que les cartes prépayées à puces des opérateurs de téléphonie mobile (cartes SIM).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.
- *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des télécommunications (UIT), Genève.
- « L'emploi dans le secteur des technologies de l'information et des télécommunications », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 33.1, 98.08.
- « Sécurité et confiance dans la communication électronique : pour une approche européenne », *Revue du Marché commun*, n° 420, juillet-août 1998.

SOURCES

- [1] Autorité de Régulation des Télécommunications, Internet, mai 1999.
- [2] La Poste, Direction de la Communication.
- [3] Direction générale France Télécom, direction du Contrôle de gestion.
- [4] Perspective des communications 1999, OCDE.
- [5] Observatoire TENOR/CESMO des Cartes téléphoniques prépayées, Internet, mai 1999.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS 18.4

La Poste : chiffres-clés [2]

	1997	1998
Chiffres d'affaires* en Mds de F	89,9	93,4
dont : <i>Courrier / colis</i>	68,3	71,3
<i>Services financiers</i>	21,0	21,5
Résultat net en Mds de F	58	337
Fonds collectés au 31 décembre en Mds de F	1 015	1 079
Effectifs **	278 932	...
dont <i>fonctionnaires</i>	237 435	...
Bureaux et agences postales	17 012	17 057

* Consolidé. ** Hors filiales, en équivalents agents/année.

France Télécom : chiffres-clés [3]

	1996	1997	1998
Le téléphone :			
Parc de lignes principales en millions	33,2	33,7	34,0
Parc de publiphones à cartes en milliers	172,0	199,0	223,7
Télécartes vendues en millions	112,0	108,5	99,4
Facturation détaillée en millions	5,7	6,3	7,0
Services "Class" en millions	4,1	4,3	5,0
La télématique :			
Parc de minitels (1) en millions	6,1	5,8	5,6
Trafic (2) en milliards de minutes	7,4	7,5	8,8
Nombre d'abonnés à Internet (Wanadoo) en milliers	17,8	106,4	495,0
La communication d'entreprise :			
Parc de liaisons TRANSFIX en milliers	109	117	143
Canaux B Numéris commercialisés en milliers	1 610	2 128	2 805
Trafic Internet-dédié en téra-caractères annuels (3)	31	115	464
Résultats consolidés du groupe (en Mds de F) :			
Chiffre d'affaires	150,1	153,6	161,7
Résultat net	2,1	14,9	15,1
Investissements	36,9	38,4	44,1
Endettement financier net	106,6	101,0	85,7

(1) Hors PC raccordés par modem. (2) Comprend le trafic de Télétel, de l'annuaire électronique, d'audiotel et de l'accès local à internet par Wanadoo.
(3) 1 téra-caractère = 1 000 milliards de caractères.

Parc d'abonnés aux services téléphoniques mobiles au 31 mars 1999 [1]

	Parc d'abonnés en milliers	Croissance sur les 6 derniers mois %
Téléphone mobile		
France Télécom	6 189	36
dont : <i>Itinériss - Ola</i>	6 068	36
Cégétel	4 680	37
dont : <i>SFR GSM</i>	4 595	38
Bouygues	1 620	65
Total	12 489	40
Radiomessagerie		
France Télécom	1 718	5
Cégétel*	521	4
Bouygues	231	8
Total	2 470	4

* Parc au 1^{er} novembre 1998, date d'arrêt de la commercialisation du service Tam-Tam.

La Poste dans l'Union européenne en 1998 [2]

	Présence postale*	Consommation postale **	Trafic ***
Allemagne	5 341	270	22,07
Autriche	3 504	462	3,70
Belgique	7 255	350	3,55
Danemark	4 220	495	2,60
Espagne	3 570	111	4,37
Finlande	3 015	498	2,55
France	3 408	413	24,50
Grèce	8 379	45	0,47
Irlande	1 889	179	0,64
Italie	4 007	113	6,50
Luxembourg	3 943	536	0,22
Pays-Bas	5 914	529	8,20
Portugal	9 381	110	1,09
Royaume-Uni	3 092	336	19,80
Suède	4 959	579	5,15

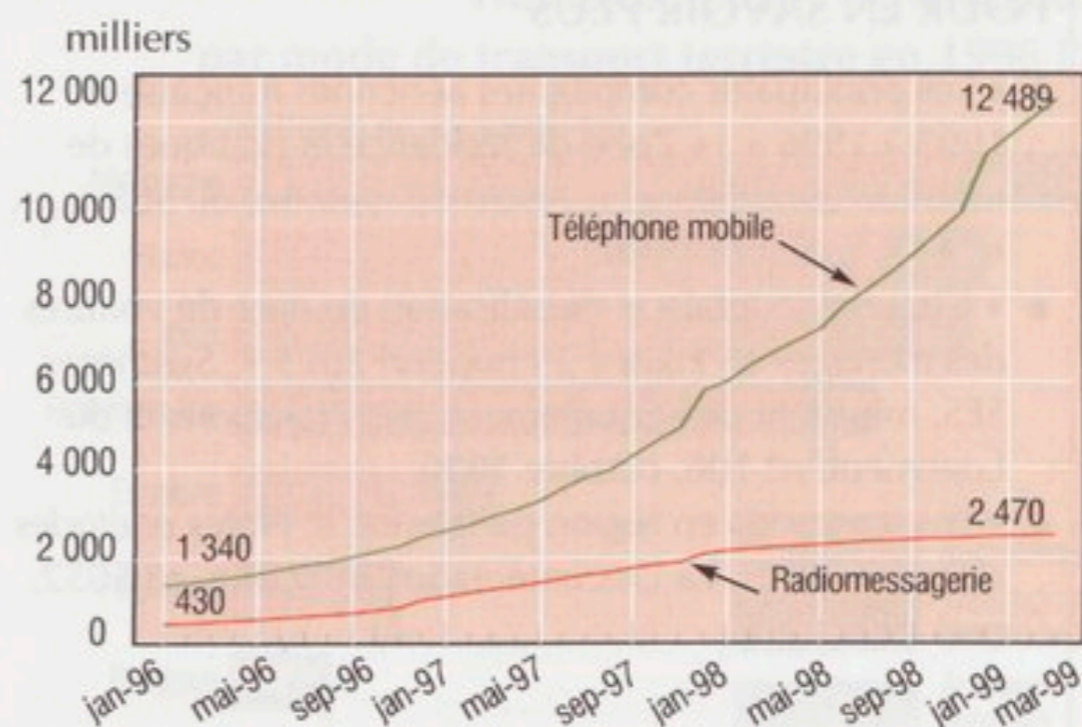
* Nombre d'habitants par bureau de poste. ** Nombre d'objets déposés par an par habitant. *** Nombre d'objets déposés en milliards.

Le téléphone mobile dans le monde en 1997 [4]

	Nombre de clients en millions	Taux de croissance 1997/96 en %	Taux de pénétration pour 1 000 hab.
États-Unis	55,31	25	207
Japon	38,25	83	303
Italie	11,73	83	204
Royaume-Uni	8,34	22	141
Allemagne	8,18	41	100
Corée du Sud	6,90	117	150
France	5,75	136	98
Australie	4,75	22	257
Espagne	4,33	44	110
Suède	3,17	27	356
Canada*	2,42	32	80
Finlande	2,34	8	459
Mexique	1,75	71	18
Pays-Bas	1,69	107	108
Norvège	1,68	33	382
Turquie	1,61	100	25
Danemark	1,57	19	296
Portugal	1,51	127	153
Autriche	1,16	94	143
Suisse	1,04	58	146

* Taux de croissance 1996/95.

Évolution du parc d'abonnés en téléphones mobiles et radiomessagerie [1]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1997, le transport intérieur de voyageurs augmente de 1,7 % en nombre de **voyageurs-kilomètres**, soit légèrement moins qu'en 1996.

La circulation automobile sur le territoire français augmente de 1,6 %, uniquement du fait de l'accroissement du parc, puisque le kilométrage annuel moyen parcouru est stable. En 1997, 85 % des déplacements intérieurs sont effectués en voiture particulière; en 1954, elle en assurait déjà les deux tiers. Dans tous les pays d'Europe, elle occupe une place prépondérante, entre 80 % et 90 % des transports terrestres de voyageurs.

Les transports ferroviaires de voyageurs connaissent, en 1997, une réelle reprise (+ 3,8 % sur l'ensemble du **réseau principal**). La croissance du TGV se confirme (+ 10 % après + 16 % en 1996). Il représente désormais plus de la moitié du trafic ferroviaire en nombre de voyageurs-km.

Les transports en communs d'Île-de-France progressent également. La fréquentation du réseau RATP, exprimée en voyageurs-km, augmente pour la première fois de la décennie (+ 2,3 %). Sur le réseau ferré, la reprise est plus marquée pour le métro (+ 2,4 %) que pour le RER (+ 1,2 %). Le trafic des autobus est en hausse de 3,5 % et celui du tramway, avec la mise en service du Tram-Val-de-Seine, croît de 15 %. Le réseau **banlieue parisienne** de la SNCF, progresse de 2 %. Les transports collectifs de province enregistrent également une hausse (+ 1 %).

Les transports aériens, après une forte reprise en 1996 (+ 8,4 %), évoluent à un rythme plus modéré (+ 2,5 % en 1997). La situation est contrastée entre les vols internationaux qui progressent de 5 % en nombre de passagers, et les vols intérieurs qui reculent de 2 % (leur prix ayant progressé de 7 % alors qu'ils avaient baissé en 1996) [1].

En 1998, 200 370 personnes ont effectué une croisière en France, soit deux fois plus qu'en 1990. Dans le monde, 7 millions de passagers ont voyagé sur des navires de croisière en 1997 et ce nombre connaît une croissance annuelle d'environ 10 % [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les principales compagnies aériennes française de 1993 à 1996 » ; « Zone de résidence et pratiques de mobilité quotidienne », *Notes de synthèse du SES*, n° 117, mai-juin 1998.
- « Circulation totale et déséclisation du parc de voitures des ménages en France à l'horizon 2015 », *Synthèses, SES*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, n° 106, octobre 1996.
- « Les transports en région parisienne », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 5052, mai 1997.

DÉFINITIONS

- **Trafic SNCF**. Il comprend :
 - le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
 - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur-kilomètre**. L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic maritime de passagers**. Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

SOURCES

- [1] « Les transports en 1997, 35^e rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 18, août 1998.
- [2] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1997, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, décembre 1998.
- [3] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 4123, 25 décembre 1998.
- [4] Airport Council International, Genève, 1999.
- [5] Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
- [6] « Croisières, le retour des paquebots », *Enjeux-Les Échos*, avril 1999.

TRANSPORTS DE VOYAGEURS 18.5

Transports collectifs de voyageurs [2]

	Voyageurs millions		Voyageurs-km milliards	
	1980	1997	1980	1997
Rail				
SNCF réseau principal	253	288	47,0	52,8
dont TGV	///	63	///	27,4
SNCF banlieue de Paris	432	519	7,6	9,0
RATP métro et RER	1 299	1 470	7,5	9,0
Route				
RATP autobus	753	872	2,1	2,3
Transports routiers hors RATP	2 492	*3 118	36,0	39,7
Air				
Trafic aérien total	22	50	36,7	101,5
soit : Air France + Air France				
Europe (1)	19	33	34,2	70,1
Autres compagnies	3	17	2,5	31,4

(1) Air France Europe (Air Inter en 1980) a fusionné avec Air France en septembre 1997. * 1996.

Les 15 premiers aéroports mondiaux en 1998 [4]

nombre de passagers en millions

	1996	1997	1998
1 Londres (5 aéroports)	88,4	94,9	102,2
2 New York (3 aéroports)	81,0	83,9	86,4
3 Chicago (3 aéroports)	79,1	80,4	83,9
4 Tokyo (2 aéroports)	72,0	75,0	75,7
5 Atlanta	63,3	68,2	73,5
6 Los Angeles (2 aéroports)	64,2	66,4	67,7
7 Dallas (2 aéroports)	65,1	67,3	67,2
8 Paris (2 aéroports)	59,1	60,3	63,6
9 Washington (3 aéroports)	41,3	43,5	46,4
10 Francfort	38,8	40,3	42,7
11 San Francisco	39,3	40,5	40,1
12 Houston (3 aéroports)	35,0	37,1	39,9
13 Denver	32,3	35,0	36,8
14 Amsterdam	27,8	31,6	34,4
15 Miami	33,5	34,5	33,9

Trafic des principaux ports maritimes européens [3]

millions de passagers

	1996	1997	97/96 %
Douvres (Royaume-Uni)	18,8	21,3	13,2
Calais (France)	18,1	20,1	10,5
Helsinki (Finlande)	7,6	8,1	7,6
Naples (Italie)	...	6,9	///
Göteborg (Suède)	*4,6	4,9	///
Copenhague (Danemark)	4,0	4,0	-0,2
Algesiras (Espagne)	*3,3	3,5	///
Portsmouth (Royaume-Uni)	3,0	3,3	10,2
Southampton (Royaume-Uni)	2,1	2,5	16,4
Gênes (Italie)	2,5	2,4	-1,4

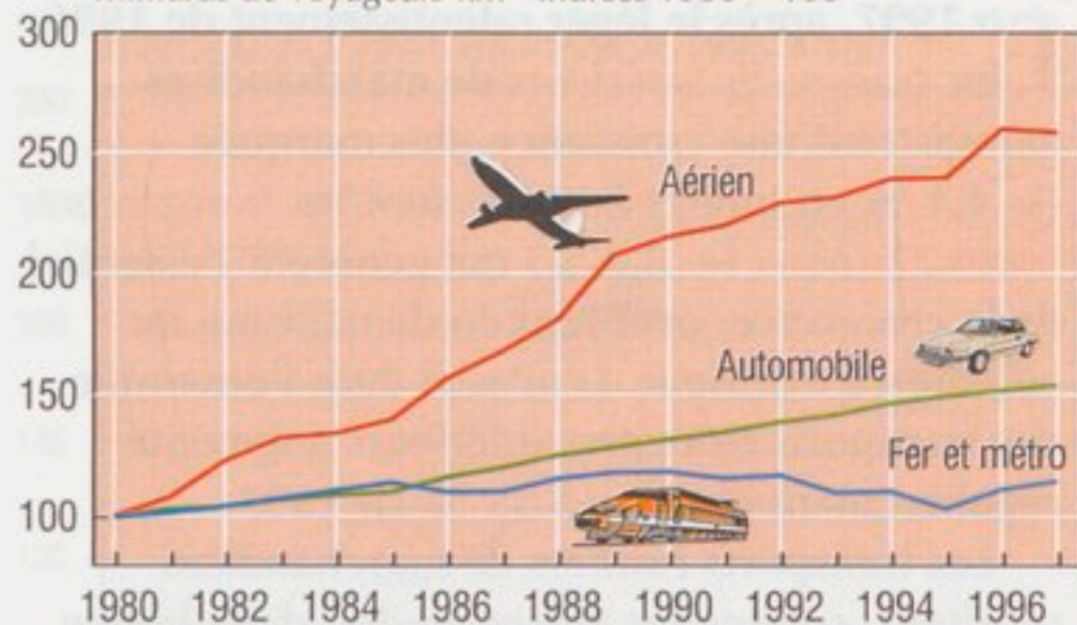
* 1995.

L'automobile en France [1]

	1990	1995	1997
Parc de voitures particulières en millions	23,3	25,0	25,7
Parcours moyen en milliers de km/véhicule			
voitures particulières	13,6	14,4	14,4
dont : essence	12,1	11,8	11,5
diesel	22,2	21,6	21,1
Nombre de voyageurs-km en milliards	585,6	664,3	685,1

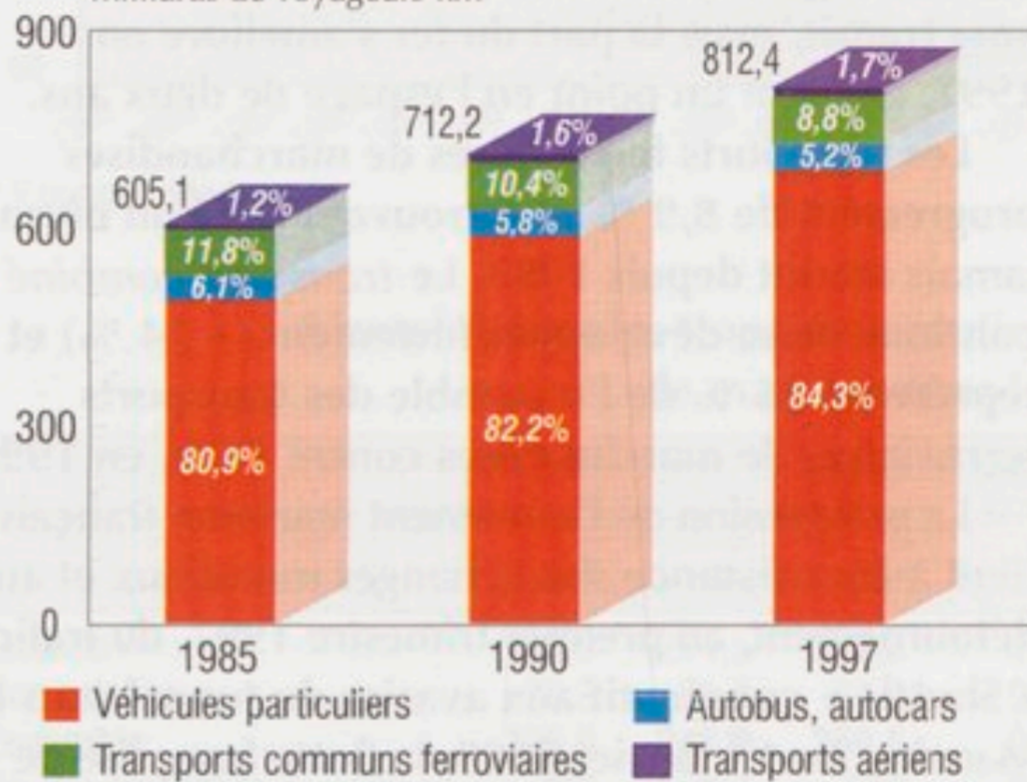
Évolution des transports intérieurs de voyageurs [1]

milliards de voyageurs-km - Indices 1980 = 100



Répartition du trafic intérieur de voyageurs en France selon le moyen de transport utilisé [1]

milliards de voyageurs-km

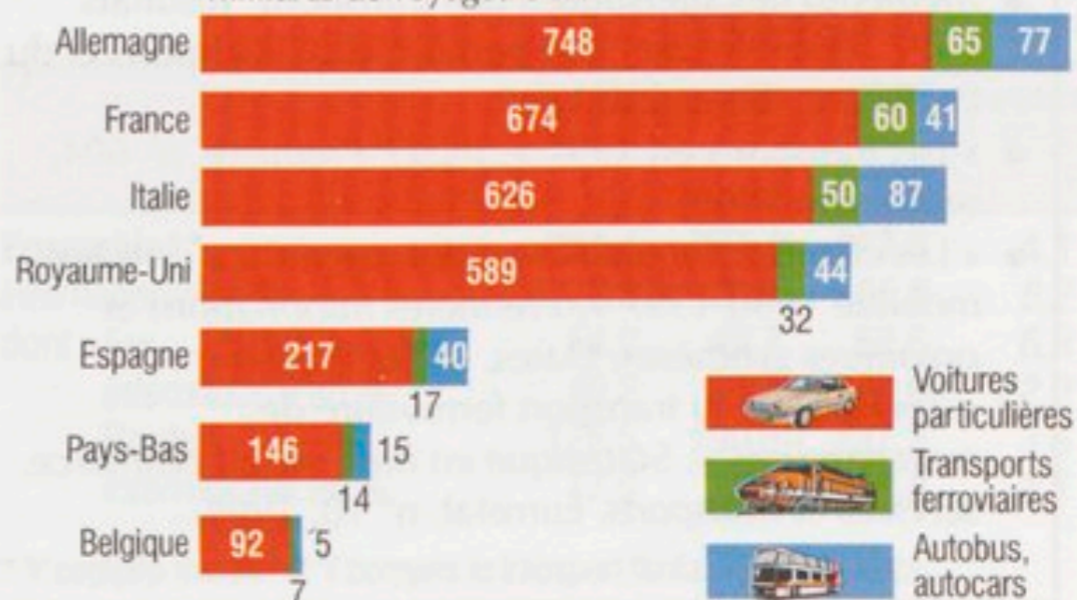


Trafic aérien mondial en 1996 [5]

	Milliards de passagers-km	dont trafic international %
États-Unis	919,8	28
Royaume-Uni	167,6	96
Japon	141,8	56
France	77,9	67
Allemagne	77,8	93
Australie	72,6	62
Chine	70,6	23
Pays-Bas	62,4	100
Canada	56,0	69
Singapour	53,6	100
Fédération de Russie	52,7	35
Monde	2 427,2	57

Traffic nationaux de voyageurs par mode de transport terrestre en 1996 [1]

milliards de voyageurs-km



secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1997, après le léger ralentissement de 1996, les **transports intérieurs** de marchandises enregistrent une croissance plus marquée (+ 4,1 % en tonnes-km). Ce sont les **transports internationaux** (+ 8,2 %) qui génèrent l'essentiel de la croissance, profitant du dynamisme du commerce extérieur. Leur part dans l'ensemble des transports terrestres intérieurs augmente régulièrement et passe à 35 % en 1997.

Les transports routiers de marchandises profitent, comme les autres modes, de la bonne tenue des échanges extérieurs et progressent, en 1997, de 3,5 % contre 2,0 % en 1996. La route représente 74 % des transports de marchandises hors transit, mais la part du fer s'améliore en 1997, gagnant un point en l'espace de deux ans.

Les transports ferroviaires de marchandises progressent de 8,9 % et retrouvent ainsi un niveau jamais atteint depuis 1985. Le **transport combiné** continue de se développer fortement (+ 14 %) et représente 26 % de l'ensemble des transports ferroviaires de marchandises contre 15 % en 1990.

La progression de l'armement maritime français tient à la croissance des échanges mondiaux et au détournement, au premier trimestre 1997, du trafic « Shuttle » consécutif aux avaries du tunnel sous la Manche. Au 1^{er} janvier 1999, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 210 navires de plus de 100 **tonneaux de jauge brute** (tjb), dont 115 affectés au transport des marchandises et 58 pétroliers. Le **pavillon** français occupe le 28^e rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 300 tjb. Les pavillons de libre immatriculation continuent leur progression et regroupent, en 1998, plus de 45 % du tonnage [2] [3].

En 1997, Rotterdam est toujours le premier port du monde pour le **trafic de marchandises**, avec 310 millions de tonnes. Au classement européen, il est suivi d'Anvers avec 112 millions de tonnes ; Marseille, le premier port français, se classe quatrième avec 94 millions de tonnes [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1997, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, décembre 1998.
- « Les transports en 1997 », *INSEE-Première*, n° 604, septembre 1998.
- « Les chauffeurs routiers : emploi, conditions de travail, mobilité 1990-1997 », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 30.1, 98.07.
- « Tendances du transport ferroviaire de marchandises », *Statistique en bref, série Commerce, services et transports*, Eurostat, n° 10, 1998.

DÉFINITIONS

- **Jauge brute**. Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (TJB)**. équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m³.
- **Trafic de marchandises**. Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Pavillon**. Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.
- **Transport combiné**. Rail + Route.
- **Transports intérieurs**. Ils sont définis comme les transports ayant emprunté le territoire français.
- **Transports internationaux**. Ils regroupent les entrées, les sorties et le transit, pour la part réalisée sur le territoire français.

- « Transports de marchandises 1996 - Chemin de fer », *Document statistique, série A7*, Eurostat, 1998.

SOURCES

- [1] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 4123, 25 décembre 1998.
- [2] « Les transports en 1997 - 35^e rapport de la commission des comptes des transports de la nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 18, août 1998.
- [3] Comité Central des Armateurs de France.
- [4] Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

TRANSPORTS DE MARCHANDISES 18.6

**Trafic intérieur de marchandises
par mode de transport* [2] structure en %**

	1985	1990	1997
Trafic ferroviaire	23,6	18,3	15,8
Transport routier	61,0	70,1	73,9
Navigation intérieure	3,7	3,0	2,1
Oléoducs	11,7	8,5	8,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards de tonnes-km	205,8	240,0	268,9

* hors transit.

**Transport aérien de marchandises en 1996 [4]
tonnes-km de fret**

	Total milliards	dont trafic international %
États-Unis	21,7	56
Royaume-Uni	7,6	100
Japon	6,8	88
Allemagne	6,0	100
France	4,8	96
Singapour	4,1	100
Pays-Bas	3,9	100
Canada	1,8	83
Australie	1,8	89
Chine	1,7	59
Fédération de Russie	0,9	56
Monde	89,1	85

**Trafic de marchandises des principaux ports
maritimes européens [1] millions de tonnes**

	1996	1997	1997/96 %
Rotterdam (Pays-Bas)	292,0	310,1	6,2
Anvers (Belgique)	106,5	111,9	5,0
Bergen (Norvège)	///	95,8	///
Marseille (France)	90,7	94,3	3,9
Hambourg (Allemagne)	70,9	76,7	8,2
Le Havre (France)	56,2	59,7	6,3
Amsterdam (Pays-Bas)	54,8	56,5	3,2
Londres (Royaume-Uni)	52,7	55,7	5,8
Tees and Hartlepool (Royaume-Uni)	44,6	51,2	14,8
Trieste (Italie)	41,6	46,4	11,5

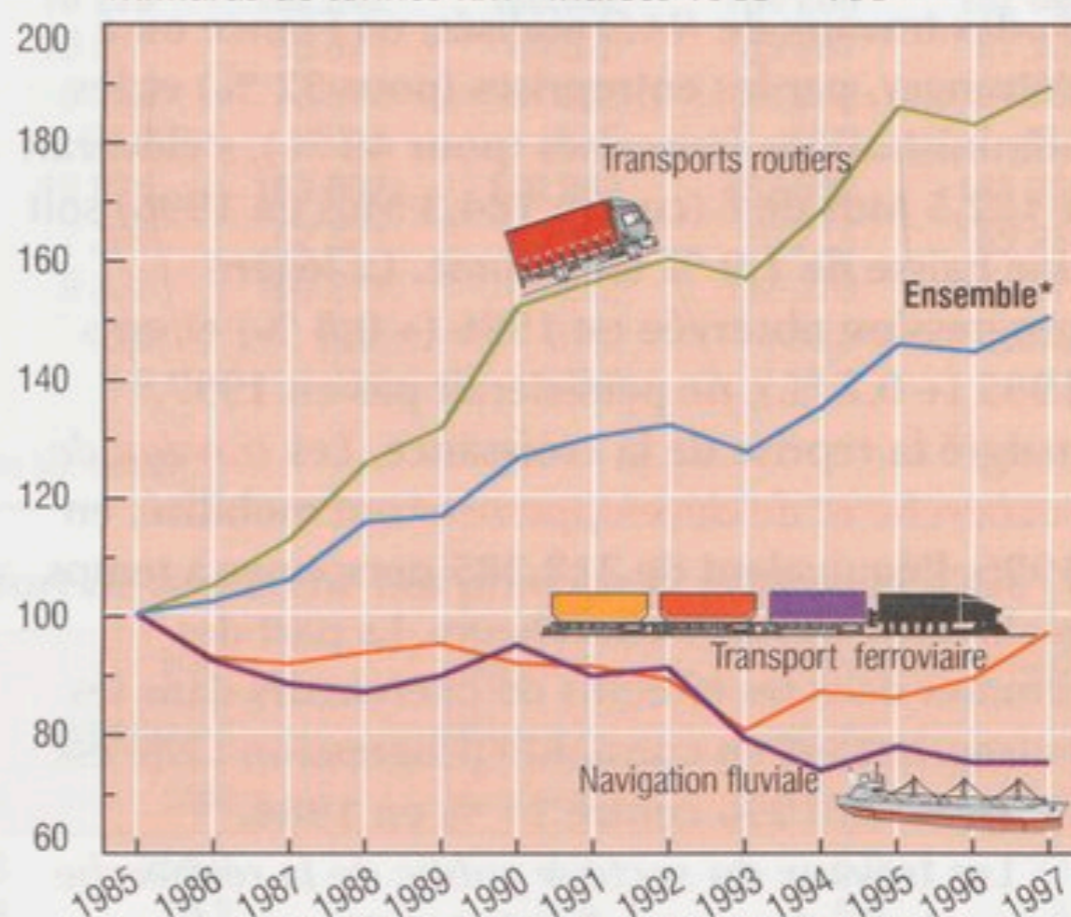
**Principales flottes* de commerce
au 1^{er} janvier 1999 [3]**

Pays	Tonnage		Nombre de navires
	millions tjb	%	
1 Panama	145,2	19,3	4 920
2 Liberia	95,1	12,7	1 628
3 Grèce	43,8	5,8	1 131
4 Bahamas	39,6	5,3	1 103
5 Malte	39,3	5,2	1 362
6 Chypre	35,1	4,7	1 485
7 Norvège	33,0	4,4	1 187
8 Singapour	31,1	4,1	977
9 Japon	23,2	3,1	3 378
10 Chine	22,2	3,0	2 067
11 États-Unis	12,7	1,7	363
12 Philippines	12,6	1,7	924
28 France (y c. DOM-TOM)	6,3	0,8	215
Monde	750,8	100,0	38 564

* Navires à partir de 300 tjb.

**Trafic de marchandises en France
selon le mode transport (y c. transit) [2]**

milliards de tonnes-km - indices 1985 = 100

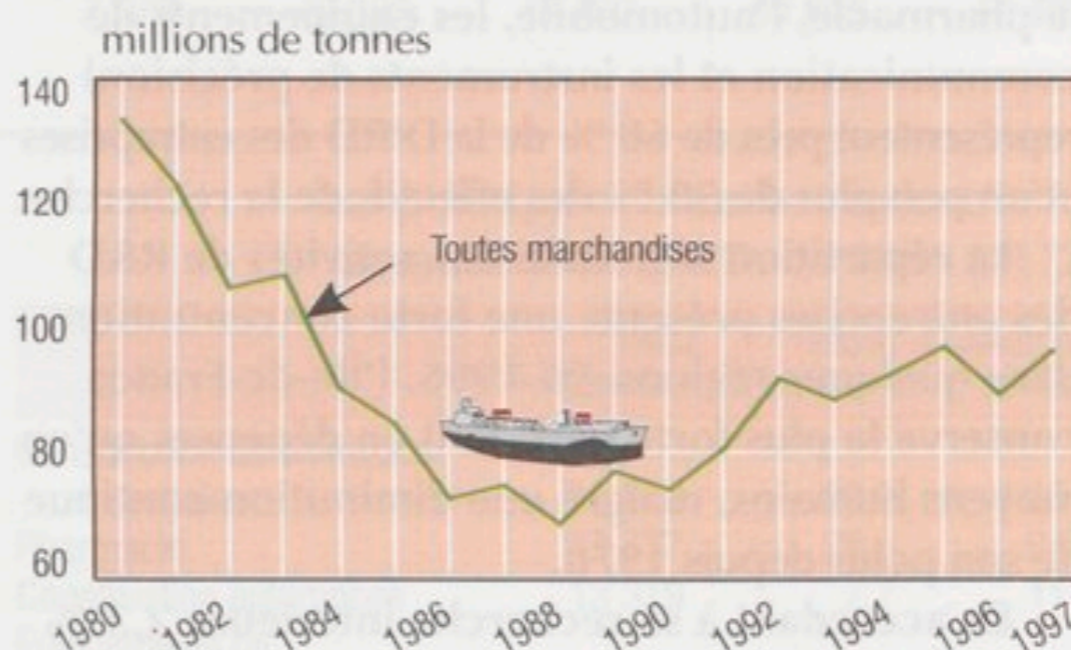


* Y compris oléoducs.

**L'emploi dans les transports routiers
de marchandises [2]**

	Effectifs en milliers			Évolution 97/96 %
	1987	1990	p1997	
Salariés	198,6	214,5	238,0	0,8
Non salariés	28,3	31,7	31,8	-0,9
Ensemble	226,9	246,2	269,8	0,6
Heures travaillées en millions	410	452	506	2,6

Activité de l'armement français de 1980 à 1997 [3]



**Trafics intérieurs nationaux et internationaux
de marchandises* [2]**

milliards de tonnes-km

	1985	1990	1997	Évolution 97/96 %
Ensemble**	211,4	267,4	317,6	4,1
internationale en %	22,2	30,4	35,0	8,2
dont : Fer	54,2	49,7	52,6	8,9
internationale en %	40,2	41,6	49,8	12,0
Route	125,5	190,5	237,2	3,5
internationale en %	17,6	30,3	34,8	7,1

* Y compris transit. ** Y compris le transport fluvial et les oléoducs.

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1997, la **DNRD**, représentant le financement des travaux de **R&D** réalisés, en France ou à l'étranger, par les entreprises (pour 52 %) et les administrations françaises (pour 48 %), s'élèverait à 182,5 Mds de F (contre 184,3 Mds en 1996) soit une baisse de 1,9 % en volume. La légère progression observée en 1996 (+ 0,8 %) et en 1995 (+ 0,7 %), ne persisterait pas en 1997, malgré la reprise de la croissance. Les **travaux de recherche et de développement** ont mobilisé, en 1996, l'équivalent de 318 385 personnes à temps plein dont 151 249 chercheurs. La part des femmes dans les effectifs de chercheurs dans les entreprises est en constante progression : elle est de 18 % en 1996 contre 11 % en 1984.

Les travaux du **secteur public de la recherche** sont principalement orientés (42 %) vers la **recherche fondamentale** dont la croissance s'est poursuivie en 1996 (+ 1,8 %). Par contre, les financements publics de R&D consacrés à la défense baissent depuis 1990 (22 Mds de F en 1996 contre 35 Mds en 1990).

La contribution des **entreprises** à l'effort national de R&D augmente : en 1997, elles fourniraient 52 % du financement (contre 30 % en 1959) et elles réaliseraient 62 % des travaux de R&D (contre 45 % en 1959). La recherche des entreprises est concentrée sur quelques activités à haute densité technologique. En 1996, cinq branches (la construction aéronautique et spatiale, la pharmacie, l'automobile, les équipements de communication et les instruments de précision) représentent près de 60 % de la DIRD des entreprises et un peu plus de 50 % des effectifs de la recherche.

La répartition régionale des activités de R&D des entreprises présente une forte concentration dans quelques régions. En 1996, l'Île-de-France conserve la plus forte part, tant en dépenses qu'en moyens humains, malgré une diminution continue de son poids depuis 1970.

En accordant à sa recherche intérieure 2,3 % de son PIB, la France, maintient, en 1996, sa troisième place parmi les sept pays les plus importants de l'OCDE, derrière le Japon et les États-Unis [1] [2].

DÉFINITIONS

• **Effort de recherche et développement (R&D).**

L'effort annuel de recherche et développement d'une nation est évalué selon deux approches complémentaires :

– la **dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)** correspond à l'ensemble des travaux de R&D exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds. En 1997, la DIRD s'élèverait pour la France à 181,8 Mds de F.

– la **dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)** représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. En 1997, la DNRD serait de 182,5 Mds de F pour la France.

L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente le solde des échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger.

• **Travaux de recherche et développement.** Ils regroupent, de façon exclusive :

- la **recherche fondamentale** : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
- la **recherche appliquée** : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
- le **développement expérimental** : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

• **Secteur public de la recherche.** Il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (**CNRS, Inserm, Inra...**), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (**CEA, Cnes, Ifremer...**), les services de recherche des ministères et des universités. **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique. **Inserm** : Institut national de la santé et de la recherche médicale. **Inra** : Institut national de la recherche agronomique. **CEA** : Commissariat à l'énergie atomique. **Cnes** : Centre national d'études spatiales. **Ifremer** : Institut français pour l'exploitation de la mer.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Recherche et développement dans les organismes publics en 1996 », *Note d'information*, DPD, MENRT, n° 98.27, août 1998.
- *Statistiques en bref, série Recherche et développement*, Eurostat : « Ressources humaines en haute technologie », n° 1, 1998 ; « Les brevets dans l'UE », n° 2, 1998.
- « Science, technologie et industrie », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 213, août-septembre 1998.

- *Recherche-Développement : statistiques annuelles*, Eurostat, thème 9, série C.

SOURCES

- [1] « État de la recherche et du développement technologique », Annexe au Projet de loi de finances pour 1999, Imprimerie Nationale, 1998.
- [2] « Recherche et développement dans les entreprises en 1996 », *Note d'information*, DPD, n° 98.28, août 1998.

L'effort de recherche en France [1] millions de F

	1971	1991	1995	1996	p 1997
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	16 779	162 842	180 802	184 266	182 535
soit : <i>financement par les administrations*</i>	10 617	86 871	89 520	89 987	87 900
<i>financement par les entreprises</i>	6 162	75 971	91 282	94 279	94 635
Part des administrations dans la DNRD en %	63,3	53,3	49,5	48,8	48,2
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	16 621	163 092	179 092	182 588	181 753
soit : <i>exécution par les administrations*</i>	7 284	62 821	69 880	70 215	69 934
<i>exécution par les entreprises</i>	9 337	100 271	109 212	112 373	111 819
Part des administrations dans la DIRD en %	43,8	38,5	39,0	38,5	38,5
DIRD/PIB en %	1,9	2,4	2,3	2,3	2,2

* Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

L'effort de recherche des principaux pays de l'OCDE [1]

	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab	Chercheurs en 1995*	
	%		milliards de F		milliers de F	/pop. act.	
	1984	1996	1984	1996	1996	en %	milliers**
Allemagne***	2,5	2,3	127,3	259,9	3,2	5,9	231
Canada	1,4	1,7	31,3	70,2	2,3	5,5	81
États-Unis	2,7	2,6	674,5	1 271,2	4,8	7,4	963
France	2,2	2,3	96,2	182,6	3,2	6,0	151
Italie	1,0	1,0	41,3	77,4	1,3	3,2	76
Japon	2,4	2,8	216,2	504,1	4,0	8,3	552
Royaume-Uni	2,2	1,9	78,7	139,4	2,4	5,2	148
Union européenne	1,8	1,8	434,0	868,9	2,3	4,9	821

* Ou année la plus proche. ** Chercheurs en équivalent temps plein. *** À partir de 1991, les données concernent l'Allemagne réunifiée.

Structure par taille des entreprises exécutantes de la R&D [2]

	PME*		dont filiales de groupes		Grandes entreprises**		Total	
	1992	1996	1992	1996	1992	1996	1992	1996
Nombre d'entreprises	2 977	3 969	346	690	728	693	3 705	4 662
DIRD en millions de F	19 548	23 471	7 438	11 203	86 285	88 902	105 833	112 373
Total des effectifs de R&D	37 094	42 031	12 362	17 194	127 284	120 560	164 378	162 591
dont chercheurs	16 653	19 300	4 795	7 078	48 035	49 199	64 688	68 499

* Moins de 500 salariés. ** 500 salariés ou plus.

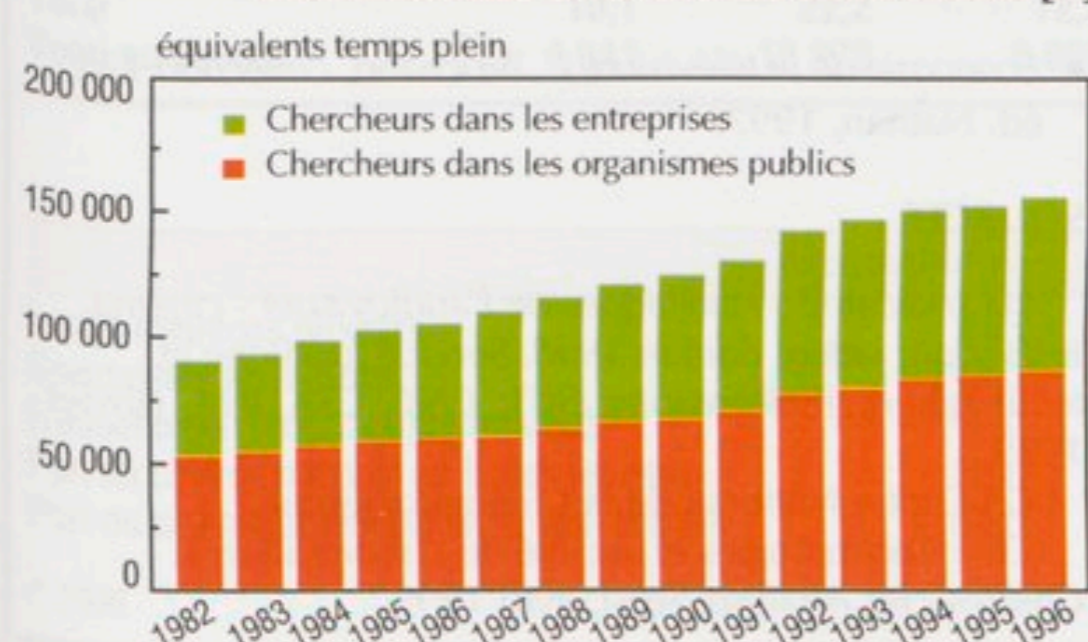
Le poids des régions dans l'effort de R&D des entreprises [2] %

	DIRD		Chercheurs	
	1992	1996	1992	1996
Île-de-France	53,2	49,0	54,6	51,1
Rhône-Alpes	9,2	10,4	10,0	11,2
PACA	5,8	8,0	6,7	6,9
Midi-Pyrénées	5,4	4,6	4,8	4,4
Autres régions	26,4	28,0	23,9	26,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Les principales branches industrielles en matière de DIRD, en 1996 [1] [2]

	DIRD millions de F	1996/92 en volume %	Financement de l'État
Construction aéronautique et spatiale	15 373	-20,0	6 158
Pharmacie	13 777	28,6	245
Construction automobile	13 319	7,7	111
Équipements de communication	12 940	16,0	1 822
Instruments de précision	10 620	-19,5	4 006
Rappel ensemble de la DIRD des entreprises	112 373	-0,8	15 258

Évolution des effectifs de chercheurs [1]



La R&D des entreprises par secteur de financement [2]

Secteurs de financement	1992	1996
État	15,8	11,0
Entreprises françaises	12,2	15,3
dont : grands groupes	8,0	11,5
Étranger	9,8	9,2
Auto-financement	62,2	64,5
Budget total de R&D en millions de francs	100,0	100,0
	130 217	138 616

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était financé essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité** : en 1996, les entreprises financent près de la moitié de la télévision par l'achat d'espaces publicitaires. L'autre moitié est financée par les ménages avec les **abonnements** et la redevance. La télévision domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus [1].

La télévision payante connaît un nouvel engouement avec l'apparition de la télévision par satellite et des bouquets de chaînes numériques. En 1998, on compte plus de 130 chaînes de télévision contre 30 en 1990 et 3 en 1980. Ainsi, près de huit millions de foyers sont abonnés à la télévision payante (dont 56 % à Canal +), soit une croissance de 10,5 % après + 15,5 % en 1997 [3].

Depuis les années 70, le petit écran a progressivement pris une part dominante dans les dépenses des ménages. En 1998, les ménages ne consacrent plus que 15 % de leurs dépenses audiovisuelles au cinéma contre 46 % en 1980 : en revanche, 39 % de leurs dépenses correspondent à des abonnements. Un ménage dépense en moyenne 250 F pour le cinéma, 1 039 F pour la télévision et 355 F pour les achats et locations de vidéocassettes. Chaque individu en France passe en moyenne plus de trois heures par jour devant son petit écran, soit près du tiers du temps total consacré aux loisirs [1].

L'essor de la télévision et de la vidéo s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du cinéma. Au début des années 80, le cinéma comptait 200 millions de spectateurs, puis ce nombre a chuté continuellement jusqu'en 1992 pour atteindre seulement 116 millions cette année-là. Avec 170 millions d'entrées au cinéma (+ 14,2 % par rapport à 1997), l'année 1998, en bénéficiant du phénomène « Titanic », confirme une tendance au redressement de la fréquentation observé depuis 1995 [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La géographie du cinéma », *CNC Info*, n° 270, septembre 1998.
- « Les effets des nouvelles technologies sur la télévision de demain », *Avis et Rapports du Conseil Économique et Social*, n° 3, janvier 1996.
- « Le secteur audiovisuel dans l'espace économique européen au cours des années 90 », *Statistiques en bref, série Commerce, services et transports*, n° 2, 1998.

DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel. Industries techniques** : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. **Production cinéma** : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. **Production télévision** : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. **Production de commande** : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). **Distribution** : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. **Diffuseurs** : activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, cablo-opérateurs et diffuseurs par satellite. **Exploitants cinéma** : projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes**. Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques**. Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance**. Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement**. Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

- *Économie de la télévision*, C. Brochand, collection 128, éd. Nathan, 1997.

SOURCES

- [1] *Indicateurs statistiques de l'audiovisuel - cinéma, télévision, vidéo, édition 1998*, Service juridique et technique de l'information (SJT), CNC, CSA, INA, janvier 1999.
- [2] Centre National de la Cinématographie.
- [3] « Technologies et société de l'information », *Chiffres-clés Analyse*, Sessi, avril 1999.

Entrées et recettes des salles de cinéma [2]



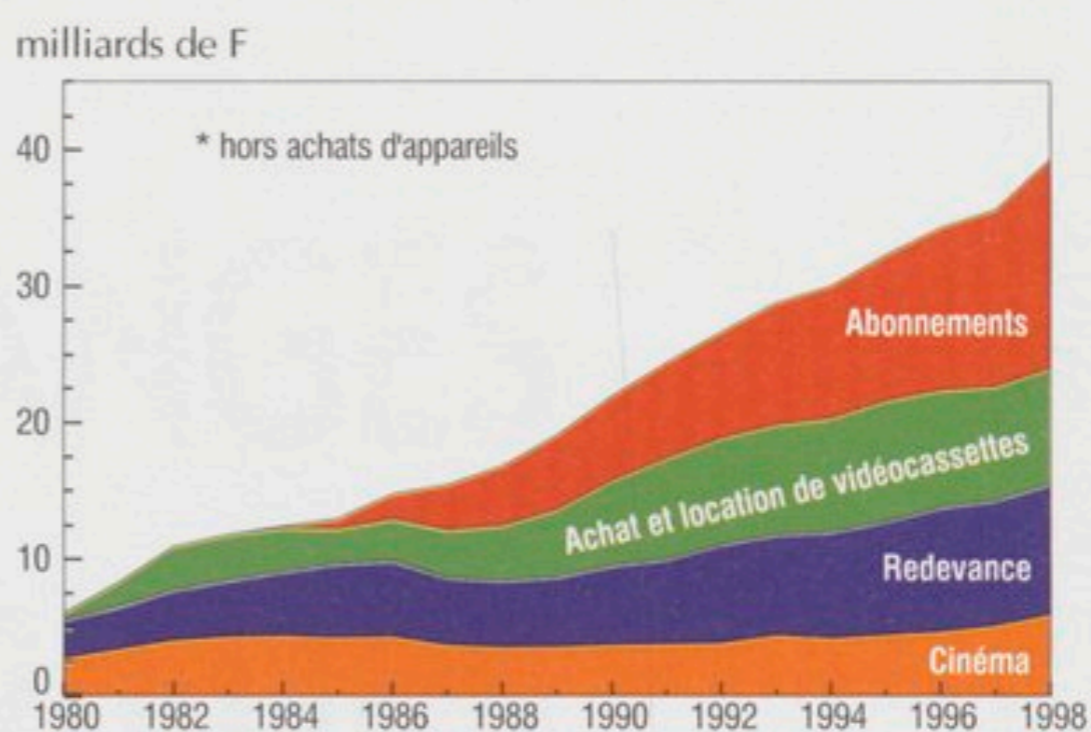
Le secteur de l'audiovisuel en 1996 [1]

	Nombre d'entrepr.	CAHT* Mds de F	VAHT Mds de F	Nb. de salariés**
Production de films	790	5,2	1,3	845
Production de programmes TV	676	11,1	2,5	1 987
Production de commandes	1 269	3,9	1,7	2 085
Industries techniques	1 260	6,5	3,2	5 398
Distribution de films et programmes	339	6,2	1,8	1 294
Exploitation de salles de cinéma	674	5,2	1,0	5 189
Vidéo	414	5,1	2,2	1 388
Diffusion télévisuelle***	170	42,9	12,1	12 799
Total	5 592	86,0	25,7	30 985

* Y compris production immobilisée. ** Permanents.

*** Chaînes hertziennes, locales, thématiques et cablo-opérateurs.

Dépenses audiovisuelles* des ménages [1]



Les ressources des chaînes hertziennes [1]

Télévision et téléspectateurs [1]

	1989	1996	1997	p 1998
Chaînes nationales en clair				
Durée d'écoute journalière :				
par foyer	4 h 55	5 h 04	5 h 00	5 h 09
par individu*	2 h 53	2 h 56	2 h 56	3 h 16
Télévision payante (en milliers)				
Logements raccordés au câble	243	2 108	2 280	2 538
Abonnés au câble	244	1 409	1 503	1 633
Abonnés à Canal +	2 875	4 205	4 308	4 366
Abonnés au satellite	///	446	1 186	1 732

* Individus âgés de 15 ans et plus.

milliards de F

	1989	1996	1996/95 %
Toutes chaînes			
Chiffre d'affaires	18 288	30 517	6,2
dont : publicité	8 688	13 355	3,8
Chaînes publiques			
Chiffre d'affaires	6 954	12 644	7,6
dont : redevance	4 168	7 685	7,2
publicité	2 188	4 232	8,1
Chaînes privées			
Chiffre d'affaires	11 334	17 873	5,2
dont : publicité	6 500	9 123	1,9
abonnements	4 628	8 279	7,5

Structure du temps d'antenne des chaînes en 1997 [1] %

	Information	Magazines et documentaires	Films	Téléfilms et séries	Musique et divertissement	Sport	Autres émissions	Total
Chaînes publiques	13,3	31,4	6,8	23,9	10,9	3,6	10,1	100,0
Chaînes privées	8,7	13,0	3,6	38,2	20,8	1,9	13,8	100,0
C+	4,0	16,0	46,6	13,9	3,1	12,4	4,0	100,0
Total	10,1	22,2	12,3	27,4	13,2	4,4	10,4	100,0
Total en heures	4 941	10 873	6 000	13 377	6 434	2 164	5 091	48 880

Panorama du cinéma dans quelques pays en 1997 [2]

	Union européenne	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	645	85	163	87	61	115	570*	249
Spectateurs en millions	748,0	101,4	149,0	102,8	143,1	138,9	1 310,0	153,1
Fréquentation moyenne par habitant	2,0	2,6	2,5	1,8	1,7	2,4	4,9	1,2
Part du cinéma national en % des recettes	22,0	13,1	34,5	32,9	16,7	22,9	97,0	30,2
Part du cinéma américain en % des recettes	64,0	68,2	53,8	46,7	70,5	73,5	97,0	66,0

* 1996.

Le secteur tertiaire

PRÉSENTA TION

Le développement pour la télévision, le cinéma et la radio, basé sur les années 70, l'industrie a fait progresser considérablement la production et les services. L'industrie a été la première à bénéficier de la révolution technologique par son chiffre d'affaires et son rendement. L'activité de production de programmes télévisés audiovisuels, les médias.

La télévision payante connaît un succès croissant en raison de l'apparition de la télévision par câble et des bouquets de chaînes thématiques. En 1991, on compte plus de 130 chaînes de télévision, contre 30 en 1981 et 1 en 1960. Ainsi, la télévision payante de foyer est abonnée à la télévision par câble, soit 56 % à Canal +, soit 15,5 % en 1991.

Le cinéma connaît un succès croissant en raison de la baisse des coûts de production et de la hausse des recettes. Le cinéma français a connu une croissance de 46 % en 1991, soit 1,2 milliard de francs de recettes.

La radio connaît un succès croissant en raison de la baisse des coûts de production et de la hausse des recettes.

Année	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150

Le cinéma du cinéma dans quelques pays en 1991

Pays	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
France	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Allemagne	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Italie	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Espagne	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Grèce	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150

ACTIVITÉS

Le secteur audiovisuel est une industrie à forte intensité de capital et de main-d'œuvre. Elle est caractérisée par une production de programmes télévisés, de films cinématographiques et de programmes radio. L'industrie audiovisuelle est une industrie à forte intensité de capital et de main-d'œuvre. Elle est caractérisée par une production de programmes télévisés, de films cinématographiques et de programmes radio.

Le secteur de l'audiovisuel en 1991

Activité	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150

Le secteur de l'audiovisuel en 1991

Activité	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150

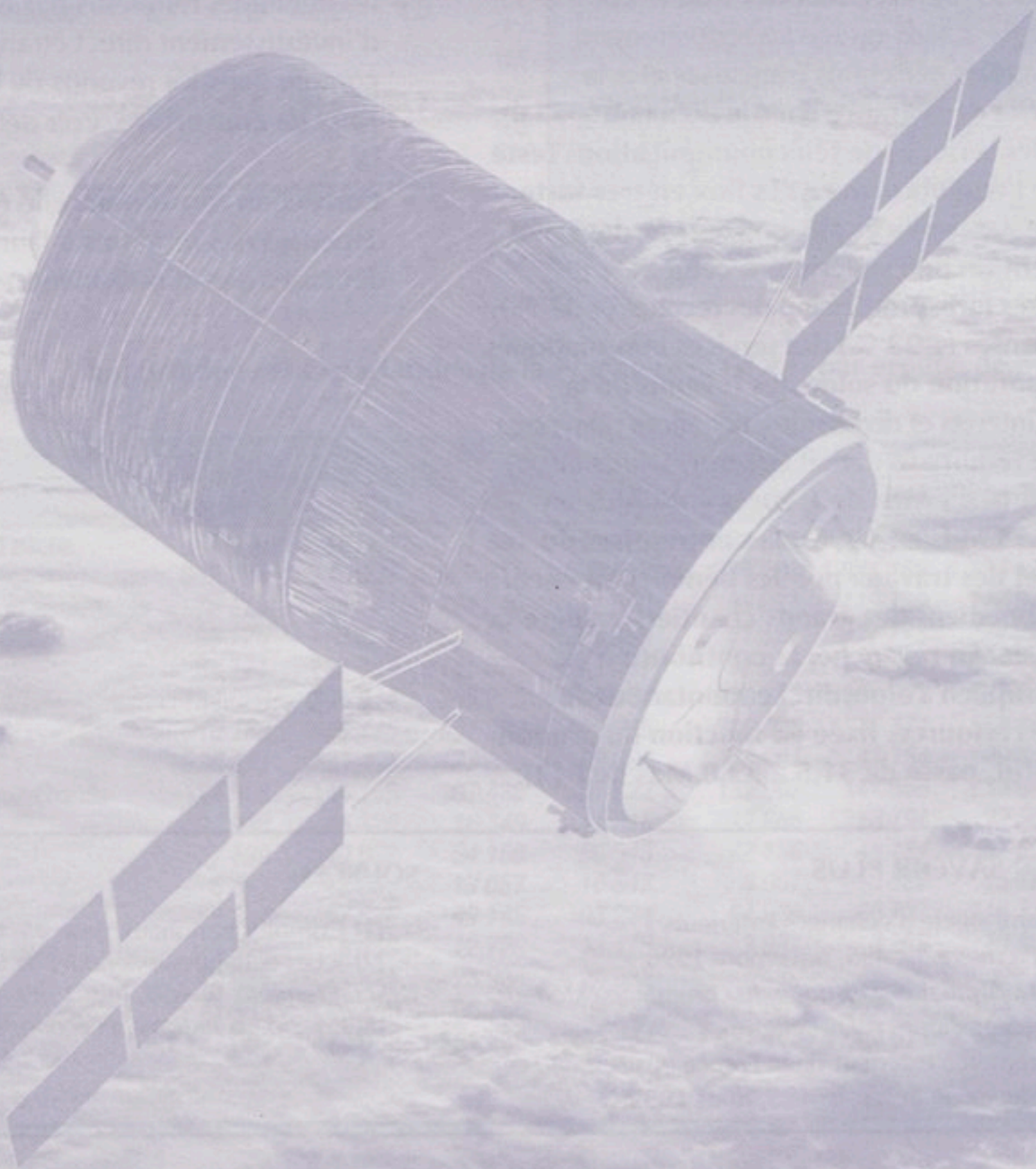
Le secteur de l'audiovisuel en 1991

Activité	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit brut	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
Produit net	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150

Source : Direction de l'Économie Industrielle, 1992

Échanges extérieurs

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1998, le solde des *échanges de biens et services, en base 95*, de la France avec l'étranger, atteint 181 Mds de F (27,6 Mds d'euros), soit 2,1 % du PIB. Ce résultat reste proche de l'excédent exceptionnel de 1997 (195 Mds de F), malgré la reprise de la demande intérieure et une moindre croissance des échanges mondiaux.

L'excédent des *échanges de biens* atteint 120 Mds de F, soit un recul limité par rapport à celui de 1997 (139 Mds de F) qui s'explique par la baisse importante du déficit énergétique (due à la chute des prix du pétrole) et le maintien d'une bonne compétitivité-prix des produits français.

En 1998, année de la Coupe du Monde de football en France, l'excédent *touristique* continue sa progression et atteint 72 Mds de F. L'augmentation des recettes est due principalement à l'afflux de touristes européens. Les Français accroissent fortement leurs dépenses (surtout vers les États-Unis).

L'excédent des services reste important (34 Mds de F) malgré une légère baisse par rapport à celui de 1997, l'évolution des dépenses étant nettement supérieure à celle des recettes (+ 5,1 % après + 3,2 %). L'excédent du commerce international se maintient à un niveau élevé, après la très forte hausse de 1997. L'excédent des transports s'améliore de 2 Mds (grâce au redressement des compagnies aériennes françaises et à la compétitivité de la France dans le domaine spatial). Le solde des services de télécommunications reste proche de l'équilibre, avec des flux en très forte croissance. Les services aux entreprises dégagent un excédent un peu supérieur à celui de 1997, avec une très forte progression des recettes (+ 37 %) et des dépenses (+ 23 %) des services informatiques.

L'amélioration du solde des revenus de la propriété (intérêts et dividendes, bénéfices réinvestis) permet de réduire le déficit des *opérations de répartition* (- 45 Mds de F après - 48 Mds en 1997 et - 55 Mds en 1996). Les entreprises du bâtiment et des travaux publics bénéficient encore du développement des grands chantiers, malgré la crise en Asie. En revanche, la contribution au budget européen s'alourdit. Le montant de la quatrième ressource, fixée en fonction du produit national brut, passe de 31,5 à 39,8 Mds de F [2].

DÉFINITIONS

- **Échanges de biens et services en base 95.** La mise en place de la base 95 de la Comptabilité nationale, qui permet de meilleures comparaisons internationales, se traduit par plusieurs modifications dans l'évaluation des échanges extérieurs. En particulier :
 - le territoire économique s'étend désormais aux départements d'outre-mer (les TOM restant exclus) ;
 - les flux totaux de commerce extérieur sur les marchandises sont désormais mesurés *FAB* (francó à bord). Les opérations sur les marchandises excluent donc les frais d'assurance et de transport au-delà de la frontière du pays exportateur. Les services de transport et d'assurance liés au commerce extérieur des biens sont mesurés de manière compatible avec cette mesure *FAB/FAB* des biens. Mais, les importations de biens détaillées par produit ou pays d'origine restent mesurées *CAF* (coût, assurance et fret) et incluent les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière française. Du total des importations *CAF*, on déduit donc une estimation de ces coûts pour l'ensemble des produits, intitulée *correction CAF-FAB*.
 - les bénéfices réinvestis par les entreprises d'investissement direct étranger sont pris en compte dans les revenus de la propriété.
- **Taux de couverture.** Voir définition au mot-clé 19-2.
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Un demi-siècle d'échanges extérieurs », *INSEE-Première*, n° 495, novembre 1996.
- Eurostat : *Annuaire statistique du commerce extérieur*, annuel ; *Statistiques mensuelles*.
- « Le commerce extérieur de la France en 1998 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 155, mars 1999.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1998 », *INSEE-Première*, n° 659, juin 1999.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, n° 99/5.

Évolution du solde des échanges extérieurs de la France (y c. DOM) de 1995 à 1998 [1]

milliards de francs

	1995	1996	1997	1998
Échanges de biens*	28,7	50,7	139,1	119,9
Échanges de services hors tourisme				
Commerce international	4,5	4,0	14,2	13,3
Transports	2,7	4,7	3,4	5,3
Télécommunications	0,3	0,8	-0,2	-0,3
Services rendus				
aux entreprises	14,4	21,2	19,6	21,4
Activités culturelles et récréatives	-3,1	-3,7	-3,2	-3,7
Assurances	1,3	-0,2	1,9	-2,0
Organismes financiers	1,6	0,2	0,8	0,0
Total	21,7	27,0	36,5	34,0
Tourisme	55,9	54,3	66,7	71,7
Opérations de répartition	-80,1	-55,2	-47,7	-44,9
dont : Rémunération des salariés	16,9	18,5	18,8	18,8
Impôts sur la production et les importations**	-64,8	-55,3	-56,9	-52,3
Subventions	59,7	60,0	60,4	61,3
Intérêts	-39,6	-38,3	-27,7	-16,8
Dividendes	-0,8	0,4	11,5	5,1
Autres revenus de la propriété	-1,6	20,1	14,4	18,8
Primes d'assurances	2,8	3,1	3,2	2,5
Indemnité d'assurances	-1,9	-3,1	-5,6	-5,8
Coopération internationale courante	-18,1	-12,4	-8,6	-9,0
Transferts courants divers	-18,2	-31,9	-38,3	-46,2
Autres transferts en capital	0,1	-1,8	-2,2	-4,0
Capacité de financement de la Nation	26,2	76,8	194,6	180,7

* FAB-FAB. ** Dont TVA communautaire.

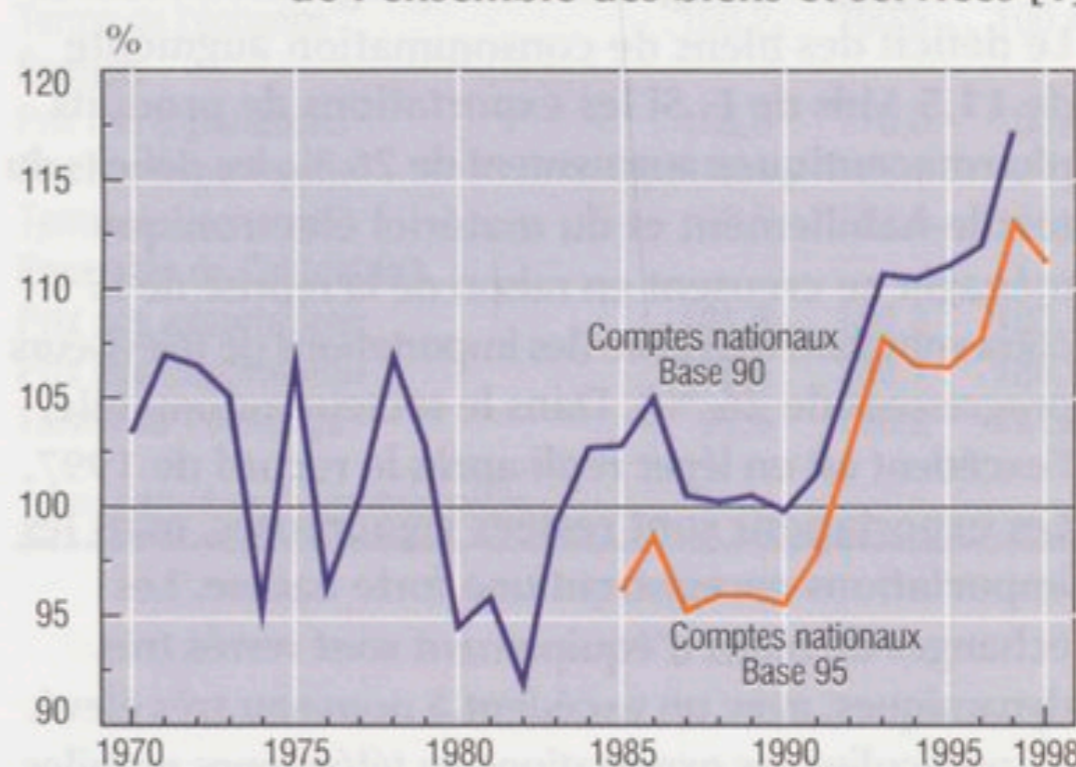
Solde* des échanges extérieur des pays de l'UE, des États-Unis et du Japon [3]

moyenne mensuelle (cvs) en milliards de dollars

	1996	1997	1998
Allemagne	5,46	5,60	6,09
Autriche <i>p</i>	-0,79	-0,51	-0,49
Belgique	0,98	1,22	1,17
Danemark	0,50	0,35	0,17
Espagne	-1,65	-1,54	-1,98
Finlande	0,81	0,83	0,89
France**	1,37	2,38	2,20
Grèce	-1,30	-1,22	...
Irlande	1,06	1,19	1,66
Italie	3,65	2,56	2,23
Pays-Bas	1,63	1,40	1,17
Portugal	-0,88	-0,93	-1,06
Royaume-Uni	-2,16	-2,21	-3,44
Suède	1,50	1,44	1,37
UE à 15	10,18	10,56	e 8,95
États-Unis	-16,41	-17,49	-21,82
Japon	5,16	6,87	8,91

* Exportations FAB moins importations CAF. ** Solde FAB-FAB, y compris DOM.

Évolution du taux de couverture en valeur de l'ensemble des biens et services [1]



Importations et exportations de la France (y c. DOM) par groupe de produits* [1]

milliards de F

	Importations CAF				Exportations FAB			
	1985	1990	1997	1998	1985	1990	1997	1998
Agriculture, sylviculture et pêche	47 974	44 534	51 300	51 735	61 906	67 926	63 825	64 626
Industries	942 484	1 236 902	1 529 711	1 660 542	829 204	1 081 268	1 633 174	1 744 218
soit : industries agricoles et alimentaires	76 118	94 974	124 240	131 590	86 031	119 739	177 973	178 697
biens de consommation	99 125	178 421	237 561	265 946	91 529	137 773	224 035	240 908
automobiles	64 171	122 687	141 879	174 387	92 939	145 529	206 414	234 002
biens d'équipement	154 020	266 944	350 275	397 364	199 746	261 699	422 049	464 324
biens intermédiaires	310 180	439 475	537 928	582 165	310 908	375 374	552 889	579 973
énergie	238 871	134 401	137 828	109 090	48 051	41 154	49 814	46 314
Services principalement marchands	124 585	144 165	197 436	207 622	132 007	147 553	233 084	240 001
soit : commerce	21 938	15 326	18 349	17 818	12 886	13 791	32 567	31 105
transports	37 139	49 932	54 156	56 545	42 136	48 134	57 602	61 890
activités financières	6 551	12 281	13 057	16 547	8 067	10 632	15 775	14 605
services aux entreprises	55 264	57 670	99 148	103 234	64 988	66 737	116 334	121 669
services aux particuliers	3 694	8 956	12 726	13 478	3 931	8 259	10 806	10 732
Correction CAF-FAB	-19 074	-21 375	-23 934	-24 932	///	///	///	///
Correction territoriale	41 533	66 756	96 756	104 787	71 661	109 924	163 488	176 534
Total FAB	1 137 502	1 470 982	1 851 269	1 999 754	1 094 778	1 406 671	2 093 571	2 225 379

* Comptes nationaux base 95 (y compris matériel militaire).

19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1998, le solde de la **balance commerciale** de la France atteint 120 Mds de F (en données FAB-FAB d'après les **Comptes nationaux base 95**), soit un recul limité de 19 Mds par rapport à l'excédent record enregistré en 1997. Le déficit du solde énergétique diminue de 25 Mds, en raison de la forte baisse des cours du pétrole (- 33 %). Mais, hors énergie, le solde des échanges de biens se réduit de plus de 45 Mds : les importations, tirées par la demande intérieure, augmentent, alors que les exportations souffrent de l'évolution moins dynamique des échanges mondiaux, liée à la crise asiatique.

Les échanges de **produits agricoles** restent stables, grâce à l'amélioration du solde des produits de l'élevage qui neutralise le repli des ventes de céréales. L'excédent des **industries agro-alimentaires** se réduit, après son niveau exceptionnel de 1997. La crise en Asie et en Russie a eu des effets négatifs sur les exportations, en particulier pour les préparations alimentaires et le cognac. Mais, les ventes de vins et champagne enregistrent une progression record. Le déficit des **biens de consommation** augmente de 11,5 Mds de F. Si les exportations de produits pharmaceutiques augmentent de 26 %, les déficits du textile-habillement et du matériel électronique ménager se creusent en raison de la reprise de la consommation intérieure (les importations de téléviseurs progressent de 26 %). Dans le secteur **automobile**, l'excédent est en léger repli après le record de 1997. Les exportations sont restées vigoureuses, mais les importations enregistrent une forte hausse. Les échanges de **biens d'équipement** sont restés très dynamiques, avec un excédent à nouveau très élevé. En particulier, les exportations de téléphones mobiles, en progression de 40 %, dégagent un excédent de près de 10 Mds. La construction navale et celle de matériel ferroviaire améliorent également leurs excédents. Celui de la construction aéronautique (44 Mds de F en 1998) enregistre un recul limité. Par contre, le déficit du matériel informatique (- 24 Mds en 1998) se creuse avec des importations en hausse de 12 %. Le solde des **biens intermédiaires** se dégrade, principalement pour les secteurs de la sidérurgie, du papier-carton et des composants électroniques [2].

DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités française (NAF) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **Termes de l'échange.** C'est le rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir au 19.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le commerce extérieur agro-alimentaire de la France et de l'Union européenne », *INSEE-Première*, n° 540, septembre 1997.
- « Le commerce extérieur industriel de la France », *Synthèses*, Statistique publique, n° 12-13, novembre 1997.
- « Le commerce extérieur français dans le commerce mondial », *L'état de l'industrie française - Rapport 1997*,

Commission permanente de concertation pour l'industrie, secrétariat d'État à l'Industrie, 1997.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1998 », *INSEE-Première*, n° 659, juin 1999.

BALANCE COMMERCIALE 19.2

La balance commerciale de la France
(FAB/CAF), par groupe de produits [1]

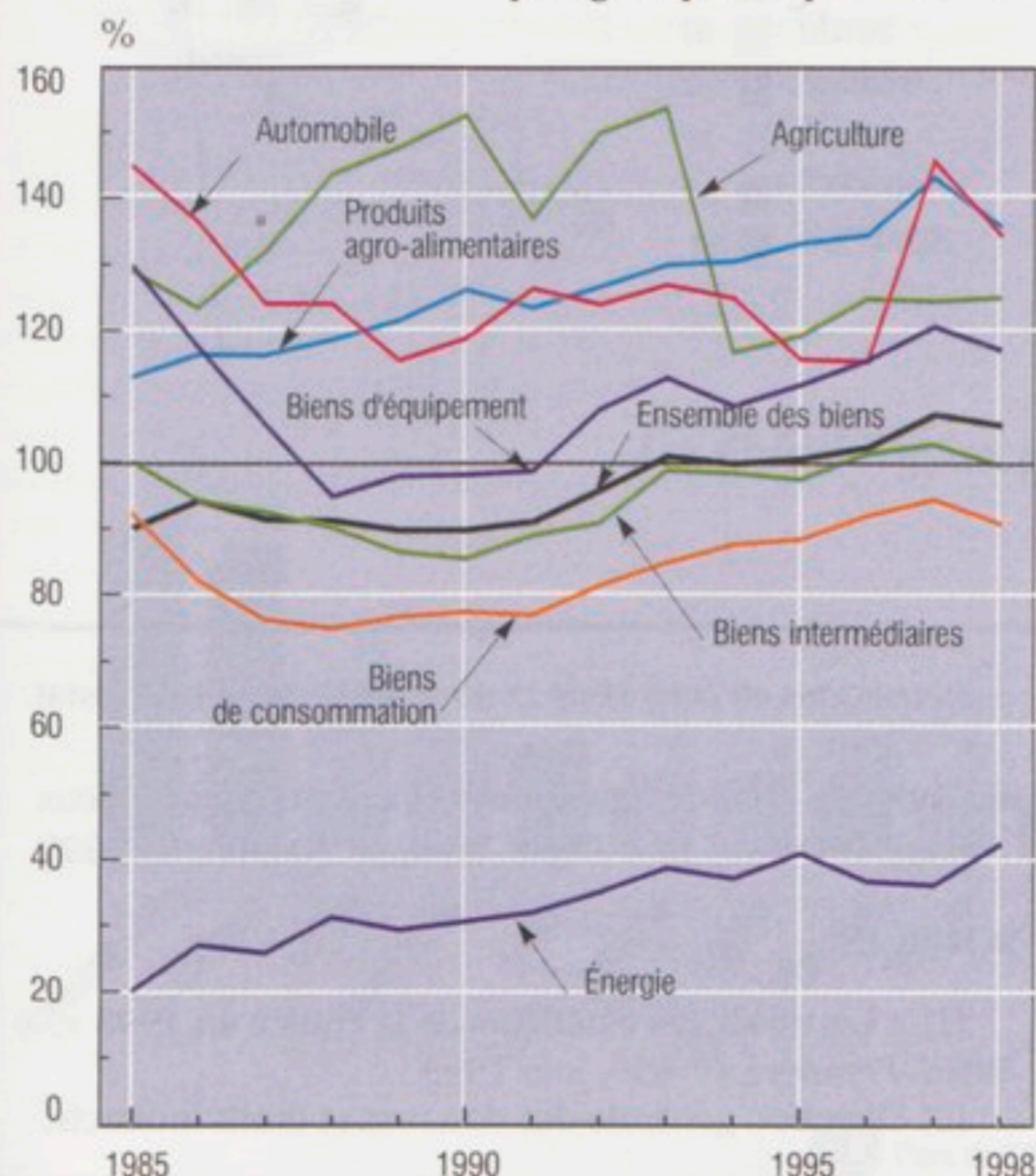
Produits CPF (en NES 16)	1995	1996	1997	1998
Agriculture, sylviculture, pêche				
Exportations	59,0	60,9	63,8	64,6
Importations	49,7	48,8	51,3	51,7
Solde	9,3	12,1	12,5	12,9
Industries agricoles et alimentaires				
Exportations	155,6	158,5	178,0	178,7
Importations	116,7	117,8	124,2	131,6
Solde	38,9	40,7	53,8	47,1
Biens de consommation				
Exportations	186,0	196,6	224,0	240,9
Importations	210,6	214,1	237,6	265,9
Solde	-24,6	-17,5	-13,6	-25,0
Automobiles				
Exportations	168,3	179,3	206,4	234,0
Importations	145,8	155,8	141,9	174,4
Solde	22,5	23,5	64,5	59,6
Biens d'équipement				
Exportations	324,9	352,0	422,0	464,3
Importations	291,1	305,4	350,3	397,4
Solde	33,8	46,6	71,7	66,9
Biens intermédiaires				
Exportations	483,5	489,3	552,9	580,0
Importations	496,2	482,6	537,9	582,2
Solde	-12,7	6,7	15,0	-2,2
Énergie				
Exportations	42,0	45,6	49,8	46,3
Importations	102,7	124,2	137,8	109,1
Solde	-60,7	-78,6	-88,0	-62,8
Divers				
Exportations	3,0	4,9	6,0	5,7
Importations	2,2	8,7	6,8	7,2
Solde	0,8	-3,8	-0,8	-1,5
Total (y compris matériel militaire)				
Exportations de biens (FAB)	1 422,3	1 487,1	1 702,9	1 814,5
Importations de biens (CAF)	1 415,0	1 457,4	1 587,8	1 719,5
Solde (FAB/CAF)	7,3	29,7	115,1	95,0

Les termes de l'échange, par groupe de produits [1]
indices base 100 en 1995

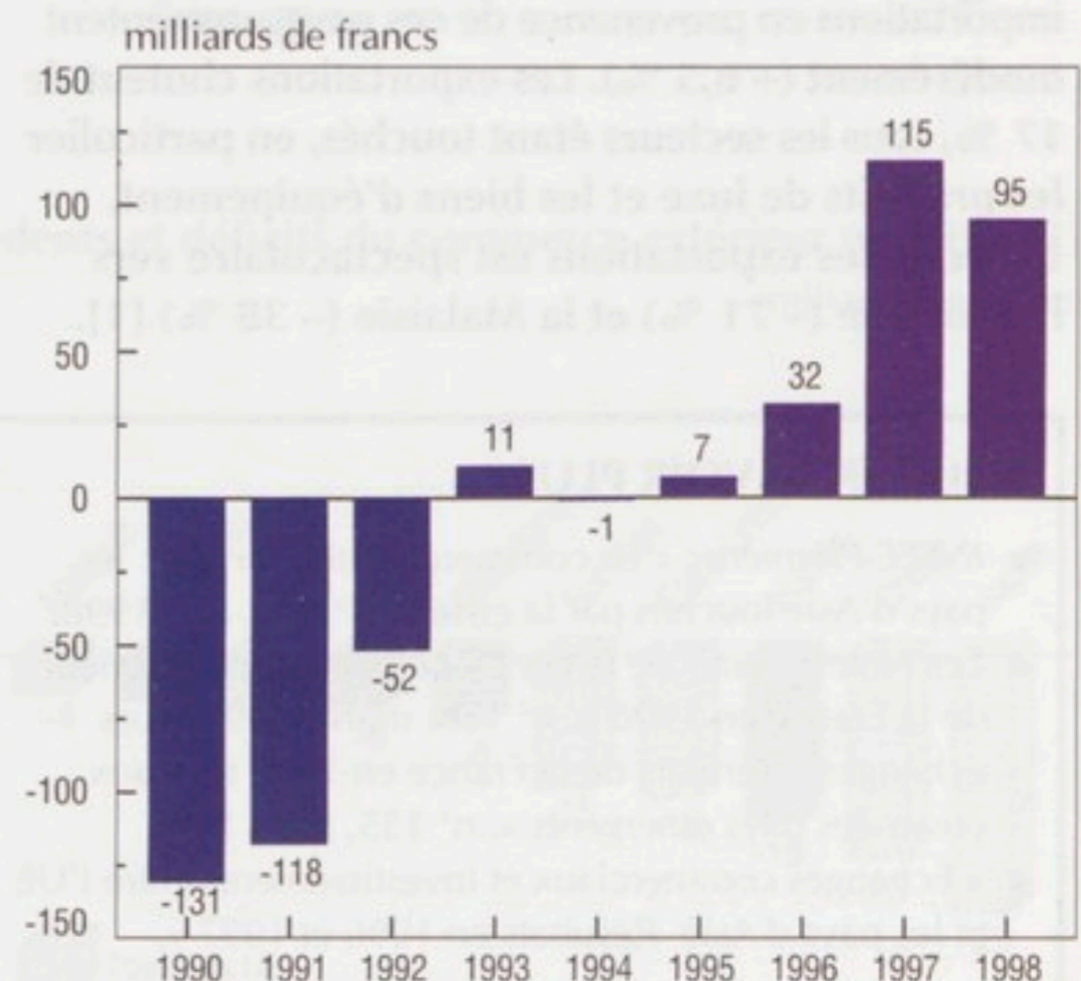
Produits CPF (en NES 16)	1996	1997	1998
Agriculture, sylviculture, pêche			
Prix des exportations	99,5	103,5	103,6
Prix des importations	102,2	103,0	103,4
Terme de l'échange	97,4	100,5	100,2
Industries agricoles et alimentaires			
Prix des exportations	102,4	106,0	107,1
Prix des importations	100,3	103,1	105,6
Terme de l'échange	102,1	102,8	101,4
Biens de consommation			
Prix des exportations	101,5	104,1	104,0
Prix des importations	99,9	102,8	105,0
Terme de l'échange	101,6	101,3	99,0
Automobiles			
Prix des exportations	100,3	107,4	107,3
Prix des importations	102,5	103,6	106,5
Terme de l'échange	97,9	103,7	100,8
Biens d'équipement			
Prix des exportations	104,5	106,3	106,0
Prix des importations	104,6	105,7	105,8
Terme de l'échange	99,9	100,6	100,2
Biens intermédiaires			
Prix des exportations	100,1	103,4	103,5
Prix des importations	99,9	102,5	103,1
Terme de l'échange	100,2	100,9	100,4
Énergie			
Prix des exportations	106,8	116,0	108,6
Prix des importations	115,4	123,1	94,9
Terme de l'échange	92,5	94,2	114,4
Ensemble de l'industrie*			
Prix des exportations	101,9	105,3	105,1
Prix des importations	102,5	105,1	104,1
Terme de l'échange	99,4	100,2	101,0

* Hors agriculture, sylviculture, pêche.

Taux de couverture en valeur
par groupe de produits [1]



Évolution du solde de la balance commerciale
(FAB/CAF) [1]



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1998, l'Union européenne est toujours de loin le premier partenaire de la France et la principale source de son excédent. Cependant, l'évolution des échanges est très contrastée selon les zones géographiques.

L'excédent commercial avec l'Union européenne, tout en restant élevé (63,8 Mds de F) baisse de 22,4 Mds de F. La croissance des importations (surtout de biens d'équipement) accélère (+ 10,8 % contre + 5,8 % en 1997), alors que les exportations (notamment dans l'agro-alimentaire) ralentissent (+ 7,9 % après + 12,9 % en 1997). Les ventes sont en forte progression vers l'Espagne et le Portugal, assez dynamiques vers l'Allemagne, mais en décélération vers le Royaume-Uni, la Belgique et l'Italie. Le Royaume-Uni demeure notre premier excédent bilatéral (37,5 Mds de F). Le solde avec les dix autres pays de la Zone euro (13 Mds de F) diminue de 19 Mds de F.

Le déficit avec les autres pays de l'OCDE se réduit de 3 Mds de F. Les ventes vers les États-Unis progressent de 20 %, grâce en particulier à l'aéronautique ; celles vers le Japon baissent de 4 %, en raison de la crise asiatique.

L'excédent avec les *pays de l'Est* demeure stable. La croissance des exportations vers les pays d'Europe centrale (+ 20 % vers la Pologne) compense la sensible diminution des ventes vers la Russie (- 25 %). La baisse des prix du pétrole explique l'amélioration du solde avec le Moyen-Orient (l'excédent passant de 9 à 13 Mds de F). Les exportations vers les pays d'Afrique enregistrent une nette croissance (+ 16 %), principalement pour les biens d'équipement, ce qui entraîne une hausse importante de l'excédent (34 Mds de F en 1998).

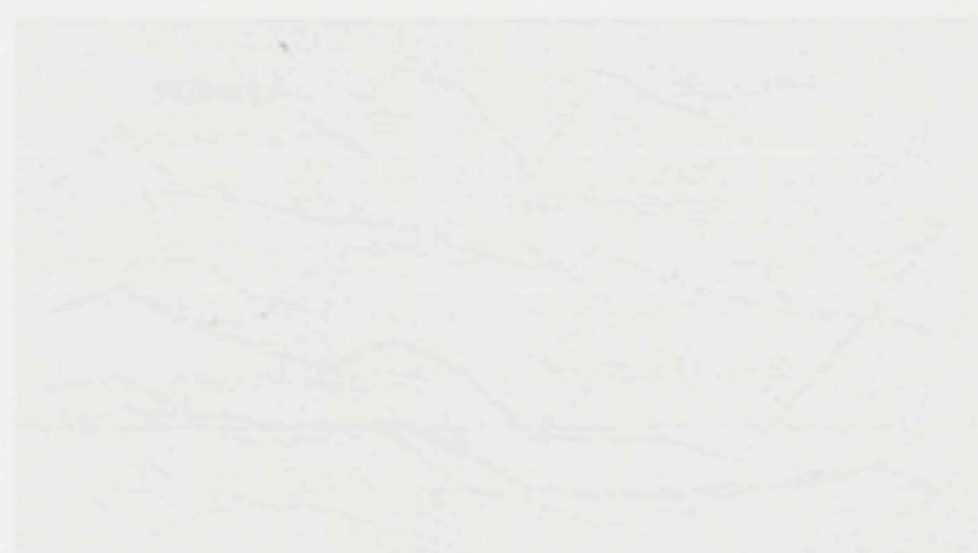
La crise asiatique s'est traduite par une forte dégradation (23 Mds de F) du solde commercial avec les *pays d'Asie* en développement rapide. Les importations en provenance de ces pays augmentent modérément (+ 6,5 %). Les exportations chutent de 17 %, tous les secteurs étant touchés, en particulier les produits de luxe et les biens d'équipement. Le recul des exportations est spectaculaire vers l'Indonésie (- 71 %) et la Malaisie (- 38 %) [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Le commerce extérieur avec les pays d'Asie touchés par la crise », n° 583, mai 1998.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Le commerce extérieur de la France en 1998 », n° 155, mars 1999 ; « Les échanges extérieurs de la France en 1998 face aux crises des pays émergents », n° 155, mars 1999.
- « Échanges commerciaux et investissements entre l'UE et les pays d'Asie. Résultats en 1996 et 1997 »,

DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB.** Voir la définition au mot-clé 19.1.



Statistiques en bref, série commerce extérieur, Eurostat, n° 12/98.

- « Industrie - France - grands pays émergents. États des lieux avant la crise », *Le 4 Pages, Sessi*, n° 104, février 1999.

SOURCES

[1] « Les échanges extérieurs de la France en 1998 », *INSEE-Première*, n° 659, juin 1999.

[2] Direction générale des douanes et droits indirects.

CLIENTS ET FOURNISSEURS 19.3

Les principaux partenaires commerciaux de la France en 1998 [1]

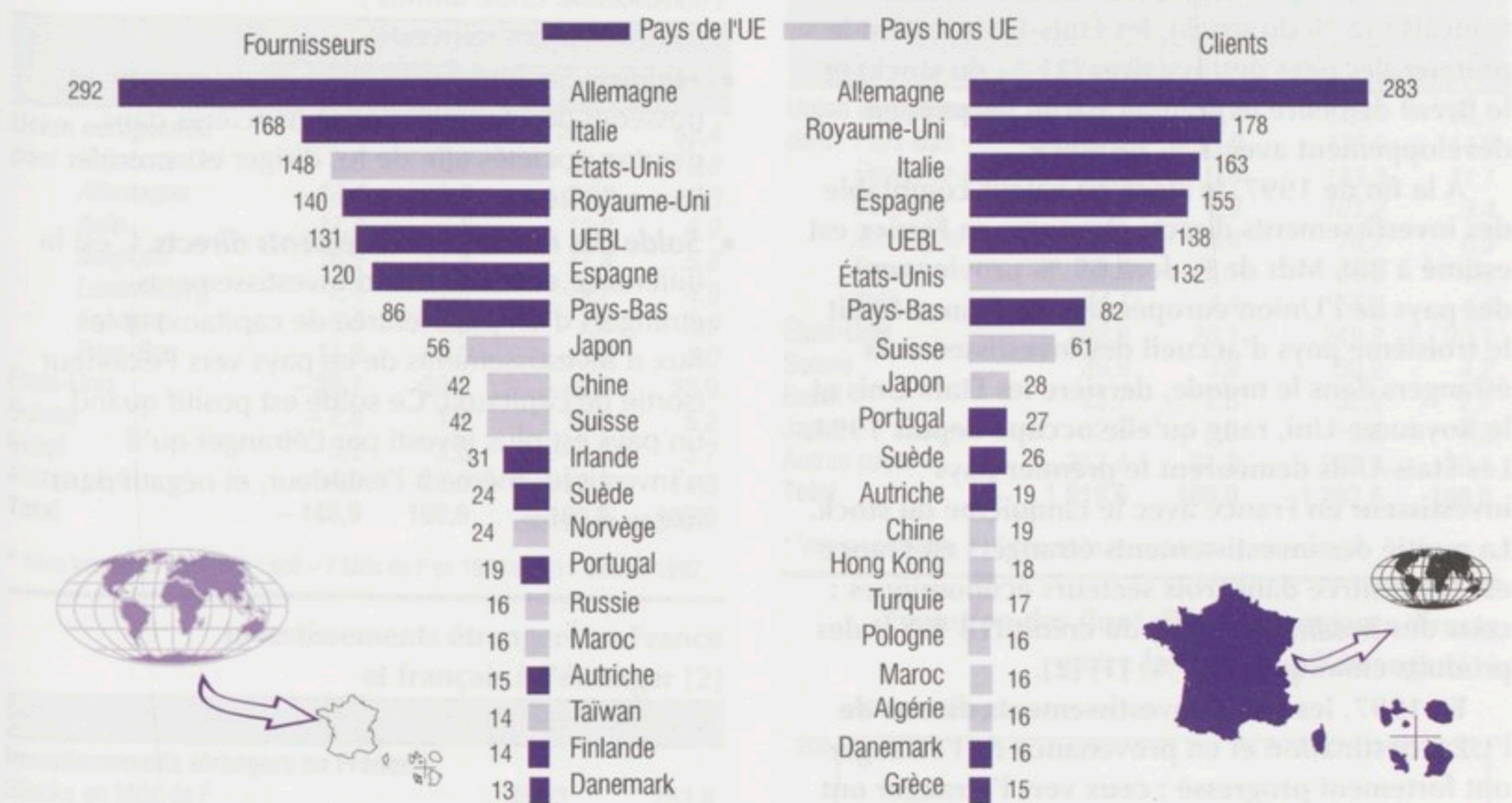
milliards de francs

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 1997
Union Européenne	1 141,8	1 078,0	63,8	86,2
dont : Zone euro	886,6	873,6	13,0	32,0
Allemagne	283,5	291,6	-8,1	3,8
Belgique et Luxembourg (UEBL)	137,5	130,6	6,9	8,4
Espagne	154,7	120,2	34,5	28,7
Italie	162,5	168,1	-5,6	-0,2
Pays-Bas	81,7	85,6	-3,9	-1,2
Royaume-Uni	177,7	140,2	37,5	35,2
OCDE hors Union européenne	284,7	307,6	-22,9	-25,9
Suisse	60,8	41,5	19,3	20,9
États-Unis	132,3	147,7	-15,4	-23,2
Japon	27,5	56,0	-28,5	-23,8
Reste du monde	388,0	333,9	54,1	54,8
Chine	19,5	42,4	-22,9	-19,1
Ensemble	1 814,5	1 719,5	95,0	115,1

* de biens (FAB). ** de biens (CAF). Y compris matériel militaire.

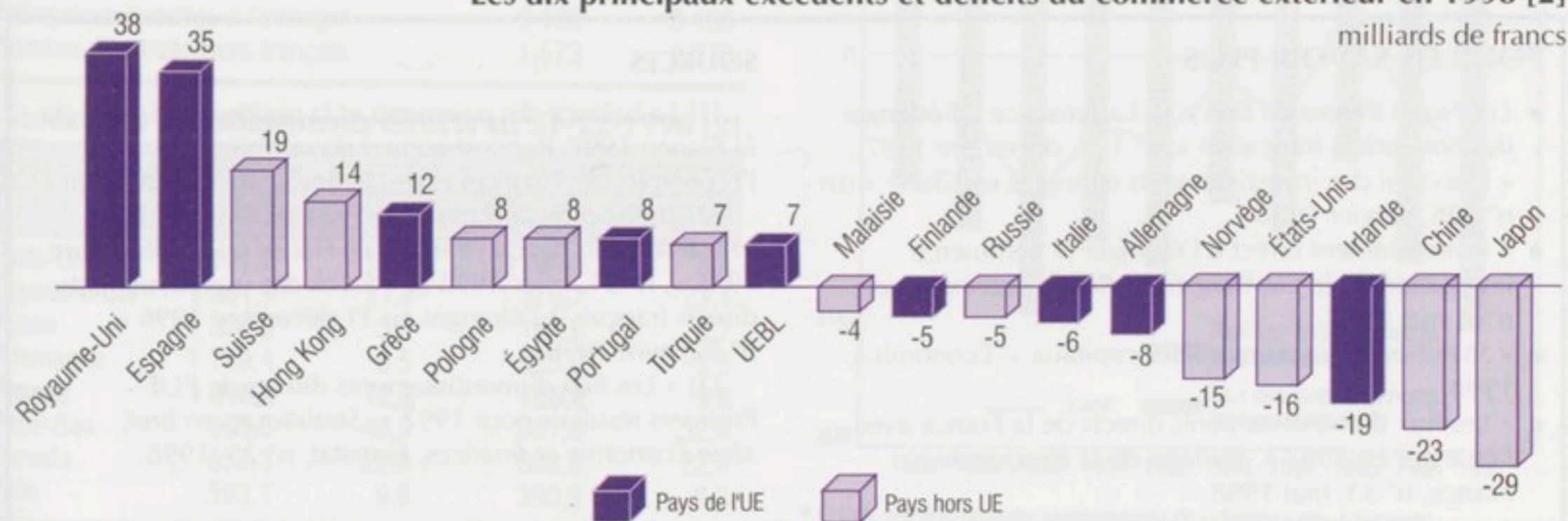
Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 1998 [2]

milliards de francs



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 1998 [2]

milliards de francs



échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1997, comme en 1996, le **solde des flux d'investissements directs** entre la France et l'étranger est débiteur (72,4 Mds de F après 43,3 Mds de F en 1996). Les investissements français à l'étranger augmentent de 52 Mds de F et placent la France au quatrième rang mondial des pays investisseurs, tandis que les investissements directs étrangers en France progressent de 23 Mds de F, ce qui traduit l'attractivité de la France qui se situe au troisième rang des pays d'accueil (après les États-Unis et le Royaume-Uni) à la veille de l'introduction de la monnaie unique.

À la fin de 1997, le **stock en valeur comptable des investissements directs** français à l'étranger est estimé à 1 207 Mds de F et la France conserverait le cinquième rang mondial des pays investisseurs derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et l'Allemagne. Si l'Union européenne demeure la zone d'accueil privilégiée des investissements français (52 % du stock), les États-Unis restent le premier des pays destinataires (21 % du stock) et le Brésil demeure le premier parmi les pays en développement avec 3 % du stock.

À la fin de 1997, le stock en valeur comptable des investissements directs étrangers en France est estimé à 886 Mds de F, dont 65 % proviennent des pays de l'Union européenne. La France serait le troisième pays d'accueil des investissements étrangers dans le monde, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, rang qu'elle occupe depuis 1994. Les États-Unis demeurent le premier pays investisseur en France avec le cinquième du stock. La moitié des investissements étrangers en France est concentrée dans trois secteurs économiques : ceux des **holdings** (21 %), du crédit (18 %) et des produits chimiques (12 %) [1] [2].

En 1997, les flux d'investissements directs de l'UE à destination et en provenance de l'étranger ont fortement progressé : ceux vers l'étranger ont augmenté de 46 % pour atteindre 172 Mds d'écus. Ils ont été supérieurs à ceux reçus de l'étranger qui se sont accrus de 38 % pour s'élever à 99 Mds d'écus [3].

DÉFINITIONS

- **Stock en valeur comptable des investissements directs.** C'est le stock d'investissements des entreprises. Il est calculé en valeur comptable par opposition à la valeur de marché (qui prend en compte la fluctuation des cours des actions en Bourse). Il ne prend en considération que les filiales directes.
- **Investissement direct.** Il comprend :
 - la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
 - l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
 - les investissements immobiliers ;
 - les prêts à long terme (plus d'un an d'échéance initiale) entre maisons mères et filiales.mais aussi, depuis 1996 (avec rétropolation sur les années antérieures) :
 - les prêts à court terme, et les opérations de trésorerie entre affiliés ;
 - les bénéfices réinvestis.
- **Holding.** Société dont l'objet est de prendre et posséder des participations financières dans d'autres sociétés afin de les diriger et contrôler leur activité.
- **Solde des flux d'investissements directs.** C'est la différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'extérieur (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'extérieur, et négatif dans le cas inverse.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « La présence à l'étranger des entreprises françaises », n° 125, décembre 1997 ; « L'accueil des investissements étrangers en Chine », n° 126, janvier 1998.
- « Investissement direct à l'étranger et commerce international : le cas français », *Revue économique*, n° 3, mai 1998.
- « Marchés internationaux des capitaux », *Économica*, 1998.
- « Les flux d'investissements directs de la France avec l'étranger en 1997 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 53, mai 1998.

SOURCES

- [1] *La balance des paiements et la position extérieure de la France 1997*, Rapport annuel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Banque de France.
- [2] *Bulletin de la Banque de France* : « Stock des investissements directs étrangers en France au 31 décembre 1996 », n° 51, mars 1998 et « Stock des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre 1996 », n° 52, avril 1998.
- [3] « Les flux d'investissements directs de l'UE - Premiers résultats pour 1997 », *Statistiques en bref, série Économie et finances*, Eurostat, n° 25, 1998.

INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX 19.4

**Principaux pays d'origine des flux*
d'investissements directs étrangers en France [1]**
milliards de F

Pays	1996		p 1997	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	85,1	72,5	94,4	71,5
dont : Royaume-Uni	21,6	18,4	38,1	28,8
Allemagne	6,9	5,9	19,7	14,9
Pays-Bas	19,7	16,8	12,1	9,2
Belgique	19,8	16,9	7,1	5,4
Italie	4,6	3,9	6,1	4,6
Irlande	3,8	3,2	3,5	2,6
Luxembourg	0,2	0,2	4,2	3,2
Espagne	1,6	1,4	1,8	1,4
États-Unis	17,1	14,6	15,2	11,5
Suisse	9,7	8,3	12,5	9,5
Autres pays	5,4	4,6	10,0	7,6
Total	117,3	100,0	132,1	100,0

* Hors bénéfices réinvestis : soit - 5,4 Mds de F en 1996 et 3,1 Mds en 1997.

**Principaux pays destinataires des flux*
d'investissements directs français à l'étranger [1]**
milliards de F

Pays	1996		p 1997	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	- 75,9	51,1	- 103,1	52,4
dont : Royaume-Uni	- 8,5	5,7	- 39,0	19,8
Allemagne	- 13,4	9,0	- 24,2	12,3
Italie	- 11,3	7,6	- 11,6	5,9
Belgique	- 16,9	11,4	- 11,4	5,8
Luxembourg	- 2,4	1,6	- 9,7	4,9
Espagne	- 5,3	3,6	- 7,6	3,9
Pays-Bas	- 11,9	8,0	- 5,8	3,0
États-Unis	- 29,7	20,0	- 46,9	23,9
Suisse	- 2,8	1,9	- 10,3	5,2
Brésil	- 5,3	3,6	- 7,2	3,7
Autres pays	- 34,9	23,5	- 29,1	14,8
Total	- 148,6	100,0	- 196,6	100,0

* Hors bénéfices réinvestis : soit - 7 Mds de F en 1996 et - 11 Mds en 1997.

**Investissements étrangers en France
et français à l'étranger [2]**

	31-12-1989	31-12-1996
Investissements étrangers en France		
Stocks en Mds de F	350,3	753,8
Entreprises françaises investies	5 497	9 351
Nombre d'investisseurs étrangers	8 351	10 881
Investissements français à l'étranger		
Stocks en Mds de F	436,5	1 010,6
Entreprises investies à l'étranger	6 106	8 495
Nombre d'investisseurs français	1 573	2 078

Stocks des investissements directs au 31-12-1996 [2]

	Investissements à l'étranger		Inv. en provenance de l'étranger	
	milliards de F	%/PIB	milliards de F	%/PIB
États-Unis	4 171,2	11,1	3 299,5	8,4
Royaume-Uni	1 861,1	31,8	1 370,7	23,1
Japon	1 354,3	5,8	156,8	0,7
Allemagne	1 149,4	9,5	425,3	3,5
France	1 010,6	12,8	753,8	9,6
Pays-Bas	940,5	46,9	651,6	32,4
Canada	653,3	22,0	689,8	22,4
Italie	593,1	9,6	390,9	6,3

**Répartition géographique du stock*
des investissements directs étrangers en France [1]**
milliards de F

Pays	31 décembre 1996		31 décembre 1997**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union européenne	480,1	63,7	574,5	64,8
dont : Pays-Bas	130,8	17,4	142,9	16,1
Royaume-Uni	100,9	13,4	139,0	15,7
Allemagne	82,1	10,9	101,8	11,5
Belgique	62,7	8,3	69,8	7,9
Italie	50,3	6,7	56,4	6,4
Suède	22,5	3,0	23,1	2,6
États-Unis	152,3	20,2	167,5	18,9
Suisse	69,8	9,3	82,3	9,3
Japon	15,3	2,0	16,8	1,9
Autres pays	36,3	4,8	44,8	5,1
Total	753,8	100,0	885,9	100,0

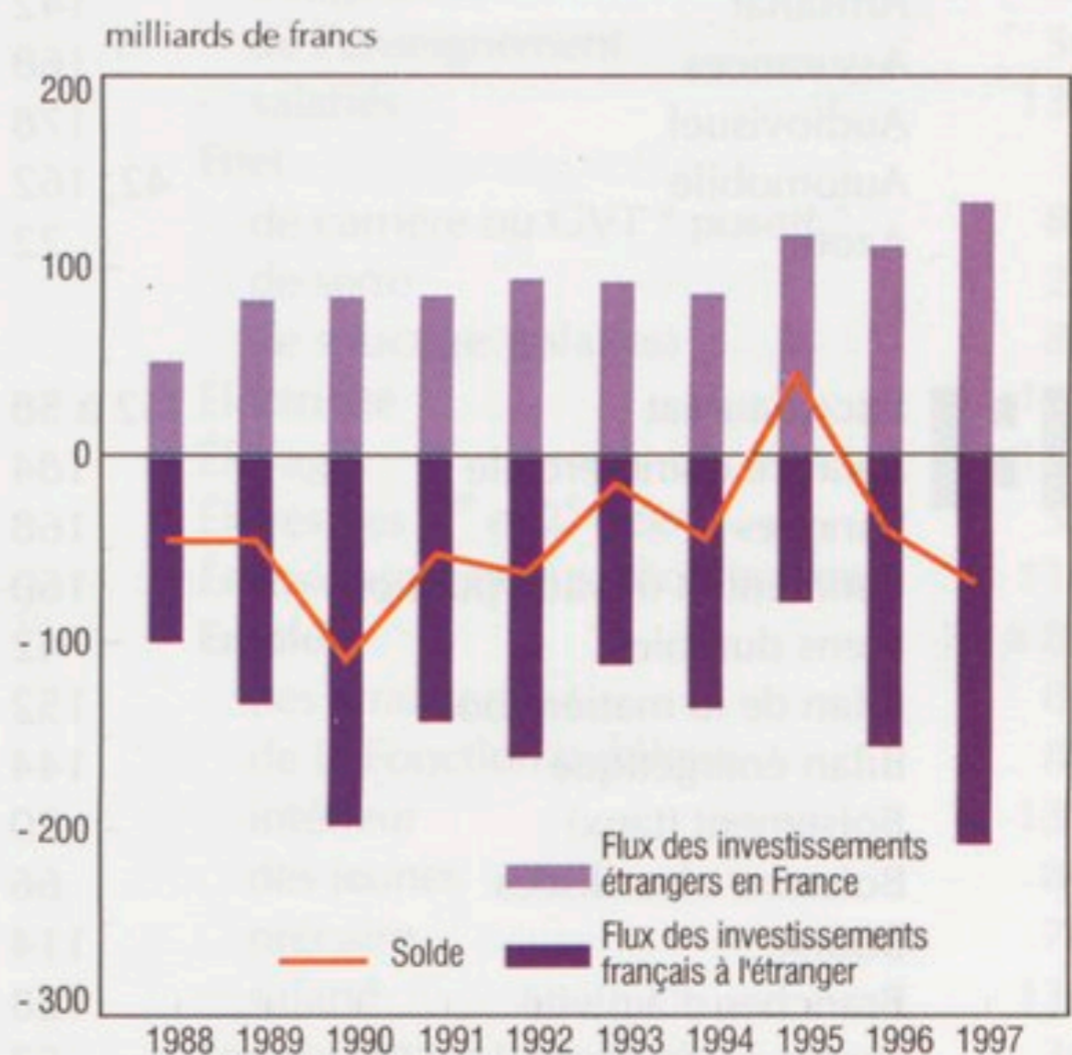
* Valeur comptable. ** Estimations (hors bénéfices réinvestis).

**Répartition géographique du stock*
des investissements directs français à l'étranger [1]**
milliards de F

Pays	31 décembre 1996		31 décembre 1997**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union européenne	526,0	52,0	629,1	52,1
dont : Pays-Bas	131,1	13,0	136,9	11,3
Royaume-Uni	94,8	9,4	133,8	11,1
Belgique	89,8	8,9	101,2	8,4
Allemagne	54,5	5,4	78,7	6,5
Espagne	51,9	5,1	59,5	4,9
Italie	44,7	4,4	56,3	4,7
États-Unis	202,9	20,1	249,8	20,7
Suisse	39,9	3,9	50,2	4,2
Brésil	25,7	2,5	32,8	2,7
Japon	2,3	0,2	2,6	0,2
Autres pays	213,8	21,2	242,9	20,1
Total	1 010,6	100,0	1 207,4	100,0

* Valeur comptable. ** Estimations (hors bénéfices réinvestis).

**Évolution des flux* d'investissements directs
entre la France et l'étranger [1]**



* Établis selon la nouvelle méthodologie de la Balance des paiements.

Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros de pages.
Celles en caractère **gras** sont des titres de chapitres.

A	Abonnement		Budget de l'État	116
	téléphone	170	Budget par nature des charges	120
	télévision	178	Bureau international du travail (BIT)	74
	Accédants à la propriété	50	Bureaux de poste	170
	Accidents	60	Buveurs réguliers	66
	Actifs, actives	36, 72		
	Actifs financiers	112	H	
	Actions	112, 114	CAC 40	114
	Activité (taux)	72	Cadres et professions intellectuelles	
	Activité des jeunes (taux)	84	supérieures	36
	Administrations privées	102	CAP	52
	Administrations publiques	102, 118	Capacité d'autofinancement	140
	Aéroports	172	Capacité ou besoin de financement	
	Agents de l'État	80, 88	des agents économiques	102
	Agglomération	16, 18	de la Nation	182
	Agrégat de monnaie, de placement	110	des régimes de Sécurité sociale	96
	Agriculteurs	36	Capitalisation boursière	114
	Agriculture - Pêche	150 à 157	Captures nominales (pêches maritimes)	154
	Aide sociale	98	Catégories sociales	36
	Aides-soignantes	62	Céréales	152
	Alcool	66	Chaînes (hertziennes, thématiques)	178
	Amortissement Périissol	160	Chaînes Hi-Fi	42
	Appareil productif	128 à 143	Charbon	146
	Apprentissage	58	Chefs d'entreprises	36
	Artisanat	142	Chercheurs	176
	Assurances	168	Chiffre d'affaires	132, 135, 140, 142,
	Audiovisuel	178	157, 158, 161, 165, 166, 168, 171, 179,	
	Automobile	42, 162	Chirurgiens-dentistes	62
	Azote	22	Chômage	74
			des étrangers	82
			des jeunes	84
			partiel	76
			Cinéma	46, 178
B	Baccalauréat	52 à 58	Classe (enseignement)	52
	Balance commerciale	184	Clients et fournisseurs (commerce extérieur)	186
	Banques	168	Coefficient	
	Bâtiment et travaux publics	160	budgétaire	40
	Biens durables	42	de rigueur climatique	144
	Bilan de la matière bois	152	Collectivités locales	122
	Bilan énergétique	144	Commerçants	36
	Boisement (taux)	20	Commerce	164
	Boissons alcoolisées	66	de détail	164
	Bourse	114	de gros	164
	Branches d'activité	128		
	Brevet professionnel (BEP)	52		
	Brevet de technicien (BT, BTS)	52		

Commerce extérieur	182, 184
des IAA	156
de la pêche	154
de produits agricoles	152
Commune, commune urbaine	18
Communauté des États indépendants (CEI)	146
Compagnies d'assurance	168
Comptes nationaux	102
Comptes spéciaux du Trésor	116
Compte spécifique de l'agriculture	152
Concentration économique	134
Condamnations, condamnés	68
Conditions d'emploi	76
Conditions de travail	78
Confort du logement	48
Congélateur	42
Consommation	40 à 47
Construction	
automobile	162
bâtiment	158
Contrats emplois consolidés (CEC)	76
Contrats emploi-solidarité (CES)	76, 78, 80
Contrats emploi jeunes	76
Contrats emploi ville (CEV)	76
Contrats initiative-emploi (CIE)	76
Contribution à la croissance du PIB	104
Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)	96
Contribution sociale généralisée (CSG)	96, 118
Conurbation	16
Cotisations sociales	96, 118
Couple	28
Courants migratoires	34
Courrier	170
Coût salarial	90
Création d'entreprises	138
Crédit	110
Criminalité	68
Crise de la "vache folle"	152
Critères de convergence	124
Croissance - Productivité	104
Culture - Loisirs - Sports	46
Cultures marines	154

D DEA, DESS, DEUG, DEUST	56
Décès (causes)	32, 60
Décharges	22
Déchets (industriels, ménagers)	22
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	86
Défense (effectifs)	80
Déficit public	116, 124
Délits	68
Départements	12
Départements et territoires d'outre-mer	12, 14
Dépendance (alcool, tabac, drogue)	66

Dépense(s)	
d'aide sociale	98
budgétaires de l'État	120
de consommation	40
culturelles et de loisirs	46
d'éducation	54
pour l'emploi	76
d'investissement	122
de loisir	46
nationale d'environnement	22
de protection sociale	96
de recherche et de développement	176
de santé	64
Dette publique	116, 122, 124
Diplôme	58, 84
Divorces	26
Données générales (commerce extérieur)	182
Dotation	
générale de décentralisation	122
globale d'équipement	122
globale de fonctionnement (DGF)	122
Dow-Jones	114
Drogue	66
Durée et conditions de travail	78
DUT	56

E Eaux de baignade (qualité)	20
Échanges extérieurs	182 à 189
Écoles	
d'ingénieurs	56
privées	52
publiques	52
Économie générale	102 à 109
Ectasy	66
Effectifs	
des branches	130
budgétaires	80
de l'enseignement	56
salariés	130
Effet	
de carrière ou GVT " positif "	88
de serre	22
de structure (salaires)	86
Électricité	148
Élevages	150
Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
Émissions d'actions, d'obligations	114
Emploi	72 à 85
des étrangers	82
de la Fonction publique	80
intérieur	130
des jeunes	84
précaire	76
salarié	130
Employés	36
Endettement intérieur total	110

Énergie	144 à 149	Fiscalité locale	122
Enquête		Flotte (transports de marchandises)	174
annuelle d'entreprise (EAE)	156, 158, 166	Flotte de pêche	154
emploi	74, 82	Fonction publique	
logement	48	emploi	80
loyers et charges	48, 50	salaires	88
santé	64	Fonds commun de placement (FCP)	114
Enseignants	54	Football	46
Enseignement	52 à 59	Forêt	20
élémentaire	52	Formation	
préélémentaire	52	brute de capital fixe (FBCF)	102
professionnel	56	continue	58
secondaire	52	Formes particulières d'emploi	84
supérieur	56	Fumeurs	66
Entreprises			
artisanales	142	G Gaz	148
françaises	134	Gazole	146
industrielles	140, 158	Génération (âges)	24
mondiales	132	Golf	46
publiques	136	Grand magasin	164
Environnement	20 à 23	Grandes cultures	150
Épargne (taux)	112	Grandes entreprises françaises	134 à 136
Équipements		Grève (jours)	78
des ménages	42	Groupes d'entreprises	132-134-136
de santé	62	Guadeloupe	14
Équitation	46	Guichets bancaires	168
Espaces naturels protégés	20	Guyane	14
Espérance de vie	32	GVT	88
Établissements			
de crédit	168	H Habitat	20, 48
de santé	62	HLM	50, 160
scolaires	52 à 56	Haschisch	66
État civil	24	Holding	188
État de l'environnement	20	Hôpitaux (publics et privés)	62
État matrimonial	26	Hypermarché	164
Étrangers	26		
Étudiant	54, 56	I Immatriculations (automobiles)	162
Euro	124	Immeubles collectifs	48
Évolution de salaire	86, 88	Immigration	34
Excédent		Importations	182
brut d'exploitation (EBE)	140	Impôts	
naturel	34	directs et indirects	118
touristique	182	locaux	122
Exploitations agricoles	150	de solidarité sur la fortune (ISF)	118
Exportations	182 à 186	Indépendance énergétique (taux)	144
		Index BT, TP	160
H Facteurs	170	Indexation (Loi Neiertz)	108
Famille	28, 96	Indicateur conjoncturel de fécondité	30
monoparentale	28	Indice	
recomposée	28	boursier	114
Fécondité	10 24 30	du coût de la construction (ICC)	50
par âge	30	des prix à la consommation, IPCH	108
Fédérations sportives	46	du prix des loyers	50
Financement (logement)	50	des prix des produits agricoles	
Finances publiques	116 à 125	à la production	106
Finances publiques locales	122		

de prix de vente industriels	106
de salaire à structure constante	86
Industrie - Construction	158 à 163
Industrie	
agricoles et alimentaires	130, 156
automobile	162
manufacturière	130, 158
Infirmiers, infirmières	62, 88
Inflation	108
Institut monétaire européen	124
Instituteurs	54, 88
Institutions sans but lucratif	
au service des ménages (ISBLSM)	102
Institut universitaire de technologie (IUT)	56
Intérêt (taux)	110
Interruptions volontaires de grossesse (IVG)	60
Investissements FBCF	160
Investissements internationaux	188

J Jeunes (emploi)	84
Jeux de hasard	46
Judo	46
Justice	68 et 69

L Lave-linge	42
Lave-vaisselle	42
Licence	56
Licenciés sportifs	46
Lits d'hôpitaux	62
Livraisons de produits agricoles	152
Locataires	50
Logement	48 à 51
collectif	160
commencé	160
individuel	160
neuf	48
occasionnel	48
surpeuplé	48
vacant	48
Loi	
de finances	116
de privatisation	136
Loisirs	46
Loto	46
Loyers	50

M Maastricht (traité)	124
Magnétoscopes	40
Maisons individuelles	48
Maîtrise	56
Majorité qualifiée	124
Maladies	60
Marché automobile	162
Marchés financiers	110, 114

Mariages	26
Martinique	14
Masse monétaire	140
Maxidiscompte	164
Mayotte	14
Médecins	62
Médicaments	64
Ménage	28
consommation, équipement	40 à 48
consommation, revenus	102
revenus	92
structure	28
Micro-ondes	42
Micro-ordinateur	42
Minimum	
mensuel garanti dans la Fonction	
publique	90
vieillesse	92, 94

Monnaie - Marchés financiers	110 à 115
Monnaie unique	124
Mortalité	32, 60
infantile (taux)	32
Mouvement migratoire	34
Multi-équipement	42

N Naissances	30, 34
hors mariage	30
Naphta	106
Natalité (taux)	14, 30
Nationalisation	136
Nationalité (taux de chômage selon)	82
Nationalité française (acquisitions)	34
Navigation fluviale	174
Niveau de formation	56, 58, 84
Nomenclature	
d'activités française (NAF/NES)	158
des professions et des catégories	
socioprofessionnelles (PCS)	36
Non-salariés	130, 142, 166
Non-titulaires	80
Nouvelle-Calédonie	14
Numéris	170
Numerus clausus	62
Nuptialité (taux)	26

O Obligations	114
OCDE	182, 186
OCRTIS	66
Occupation physique du territoire	20
OFDT	66
OPCVM	110, 114
OPEP	146
Opérateurs	170
Opérations de répartition	182
Ordinateur	42

Ordures ménagères	22
Ouvriers	36
Ozone	22
P	
Panel communautaire des ménages	28
Parc national, régional	20
Part des chômeurs	84
Part de marché (commerce)	164
Patrimoine	112
Pauvreté	92
Pavillon (maritime)	174
Pays	
d'Asie	186
de l'Est	186
de la mer du Nord	144, 146
du monde	10
Pêches maritimes	154
Pensions (retraites)	94
Personnes âgées	24
Personne de référence de la famille	28
Petites et moyennes entreprises (PME)	140
Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	140
Pétrole	146
Pharmaciens	62
Pièces de logement (nombre)	48
Plantes industrielles	152
PMU	46
Politique agricole commune (PAC)	150
Politique de l'emploi	76
Pollution	22
Polynésie française	14
Pondération (Indice des prix)	108
Population	24 à 37
accroissement	12, 34
active	72, 74
active occupée	74
par âge	24
étrangère	34
immigrée	34
mondiale	10
pénale	68
scolaire	52
totale	34
urbaine	16
Ports	172, 174
Poste et télécommunications	170
Pouvoir d'achat	
des retraites	94
des revenus	92
des salaires	86, 90
du smic	90
Prélèvements obligatoires	118
Prestations sociales	96
Privatisation	136

Prix	
à la consommation	108
moyen des logements	50
à la production	106
relatif du tabac	66
Production	102
des branches	128
de produits agricoles	152
industrielle	128, 158
d'énergie	144 à 148
Productivité	104
horaire apparente du travail	104
Produit intérieur brut (PIB)	102, 104
Professeurs	54
Professions	36
Professions intermédiaires	36
Projection de population	24
Propriétaires	50
Protection de l'environnement	22
Protection sociale	96
Publiphones à cartes	170
Pyramide des âges	24
Q	
Quantités débarquées (pêche)	154
Quotient de nuptialité	26
R	
Radiomessagerie	170
Réactivation d'entreprises	138
Réassurance	168
Recensement de la population	12, 24
Recherche et Développement (R & D)	176
Redevance TV	178
Régime général (retraite)	94
Régimes de sécurité sociale	96
Régions	12
Repas à l'extérieur	40
Répertoire	
des entreprises contrôlées	
majoritairement par l'État	136
informatique des métiers (RIM)	142
Sirene	138
Répondeur	42
Reprise d'entreprises	138
Reproduction (Taux brut)	30
Réserves naturelles	20
Réserves de pétrole " prouvées "	146
Résidences principales et secondaires	48
Résultats économiques de l'année	102
Retraites	94
Retraités	36, 94
Réunion	14
Revenus	86 à 99
agricoles	150
des ménages	92
minimum d'insertion (RMI)	96

primaire 92
 Risque industriel 22
 Russie 10



Saint-Pierre-et-Miquelon 14
 Salaire
 des entreprises 86
 de la Fonction publique 88
Santé 60 à 67
 SBF 120 114
 SBF 250 114
 Scolarisation (taux de) 58
 Sèche-linge 42
Secteur tertiaire 164 à 179
 Secteur 132
 audiovisuel 178
 d'entreprise 130
 primaire, secondaire, tertiaire 128, 130
 public d'entreprises 136
 Services
 marchands, non marchands 128
 marchands non financiers 166
 Seuil
 de déclenchement du Smic 90
 de pauvreté 92
 Sida 60
 Smic 90
 Société d'investissement à capital variable (SICAV) 114
 Solde des flux d'investissements internationaux 188
 Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles (SQS-EI) non financières 104
 Solde migratoire 12, 34
 Sous-emploi 78
 Sports 46
 Stocks de bureaux, de logements 160
 Superficie (pays, départements) 10, 12
 Superficie Agricole Utilisée (SAU) 150
 Supermarché 164
 Surdose (drogue) 66
 Surface boisée 20
 Survie des entreprises (taux) 138
 Système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE) 138
 Système monétaire européen 124



Tabac 66
 Taille
 des entreprises 132
 des exploitations agricoles 150
 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 118
 Télécartes 170
 Télécommunications 170

Télématique 170
 Téléphone mobile 170
 Téléviseur 42
 Télévision 46, 178
 Temps partiel 78, 84
 Terres agricoles 20
Territoire 10 à 18
 Territoires d'outre-mer 14
 Titulaires 80
 Tourisme 44, 182
 Toxicomanie 66
 Trafic
 aérien 172
 de marchandises 174
 de passagers (maritimes) 172
 SNCF 172
 Traitement indiciaire brut 88
 Transports
 aériens 172
 collectifs 172
 ferroviaires 174
 de marchandises 174
 maritimes 174
 routiers 174
 de voyageurs 172
 Travail (conditions) 78
 Travailleurs étrangers 82



Union économique et monétaire 124
 Unités urbaines 18
 Université (effectifs) 56
 Urbanisation (taux) 16



Vacances 44
 Valeur ajoutée 102, 104, 128, 142, 166
 Véhicules utilitaires 162
 Vertébrés 20
 Vidéo 178
 Villes
 de France 18
 du monde 16
 Vins 40, 66, 152
 Voiture particulière 42, 162, 172
 Vols 68
 Voyages 44, 172



Wallis-et-Futuna 14



Yaourts 40
 Yougoslavie 10



Zone euro 124

Adresses utiles

1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion
7, place des cinq martyrs du lycée Buffon,
75707 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 36 90 10.
- Agriculture et Pêche** Service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES),
251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 05.
www.agriculture.gouv.fr
- Aménagement du territoire et Environnement** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 20 21.
www.environnement.gouv.fr
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,
Département des Études et de la Prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 73 00.
www.culture.fr
- Défense** Service d'Information et de Relations publiques des Armées (Sirpa),
École militaire
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 30 11.
- Économie, Finances et Industrie** Direction des Relations avec les publics et de la Communication,
Direction de la Prévision,
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 44 87 17 17.
www.finances.gouv.fr
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,
Sous-direction de l'Informatique, des Statistiques et des Études économiques,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction générale des entreprises commerciales, artisanales et de services,
Tour Mattei,
207, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 44 87 17 17.
www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr
- Observatoire de l'Énergie,
99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 32 84.
- Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Direction de l'action régionale et de la petite et moyenne industrie,
Service des Études et des Statistiques industrielles (SESSI),
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Éducation nationale, Recherche et Technologie** Direction de la Programmation et du Développement (DPD),
Sous-direction des Études statistiques,
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 55 55 72 80.
www.education.gouv.fr
- Emploi et Solidarité** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES),
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 22 52.

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75696 Paris Cedex 14,
Tél : 01 44 36 90 54.
www.travail.gouv.fr

Équipement, Transports et Logement

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),
Service économique et statistique,
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.
www.equipement.gouv.fr

Direction du Tourisme,
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél : 01 44 37 36 00.

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),
48, rue Camille-Desmoulins, 92452 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 41 09 43 21.

Direction du Transport maritime, des ports et du littoral,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 49 86 01.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, (DSCR),
92055 La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.

Intérieur

Direction générale des Collectivités locales (DGCL),
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.
www.interieur.gouv.fr

Direction centrale de la Police judiciaire,
Bureau central national - France de l'OIPC - Interpol
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,
place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08. Tél. : 01 49 27 49 27.

Jeunesse et Sports

Direction de l'Administration générale,
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.
www.jeunesse-sports.gouv.fr

Justice

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,
13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : 01 44 77 60 60.
www.justice.gouv.fr

2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,
27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 01 47 65 20 00.
www.ademe.fr

BDF

Banque de France,
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.
Tél. : 01 42 92 42 92.
www.banque-france.fr

CEREQ

Centre d'études et de recherche sur les qualifications,
10, place de la Joliette, BP 176, 13474 Marseille Cedex 02.
Tél. : 04 91 13 28 28.
www.cereq.fr

- CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.
- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
110, avenue de Flandre, 75019 Paris. Tél. : 01 55 45 50 00.
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 46 34 90 00.
www.cndp.fr
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 10.
- EDF** Électricité de France, Observatoire statistique du système électrique,
CAP Ampère, bâtiment les Patios, 93207 Saint-Denis Cedex.
Tél. : 01 43 69 22 00.
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.
www.francetelecom.fr
- IFEN** Institut français de l'Environnement,
61, boulevard Alexandre-Martin, 45058 Orléans Cedex 01.
Tél. : 02 38 79 78 78.
www.ifen.fr
- INED** Institut national d'études démographiques,
133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 01 56 06 20 00. www.ined.fr
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.
- LA POSTE** Direction de la Communication,
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne-Billancourt Cedex.
Tél. : 01 41 41 66 66. www.laposte.fr
- OMI** Office des migrations internationales,
44, rue Bargue, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.

3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 45 68 32 50.
www.ilo.org
- CCE** Commission des communautés européennes,
Sources d'Europe (centre d'information sur l'Europe),
Socle de la Grande Arche, 92054 Paris La Défense.
Tél. : 01 41 25 12 12.
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg.
Tél. : 00 352 4301 34567.
www.europa.eu.int

- FAO** Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 00 39 652 251. www.fao.org
- FRI** Fédération routière internationale, 63 et 65, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale, 3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : 01 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques, 2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00. www.oecd.org
- OMS** Organisation mondiale de la santé, Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse. www.who.ch
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information, 1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39. www.un.org
- PRB** Population Reference Bureau, 1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520, Washington, DC 20009-5728 USA
- UIC** Union internationale des chemins de fer, 16, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 01 44 49 20 20.

4. ORGANISMES DIVERS

- AFB** Association française des banques, 18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.
- CCAF** Comité Central des armateurs de France, 47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 89 52 52.
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles, 2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, 10, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.
- CNC** Centre national de la cinématographie, 12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.
- CNP** Chambres des notaires de Paris, 12, avenue Victoria, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 24 00
- CPDP** Comité professionnel du pétrole, Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282, 92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 01 47 16 94 60.
- DF** La Documentation française, services documentaires, 29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 01 40 15 70 00. www.ladocfrancaise.gouv.fr
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances, 26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.



L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

INSEE ACTUALITÉS

"INSEE ACTUALITÉS magazine" est un catalogue trimestriel des nouveautés de l'INSEE : publications, banques de données... ; il est adressé à toute personne ou organisme désireux de suivre l'actualité de l'INSEE.

Abonnement gratuit sur simple demande à :
Insee - Direction générale
Abonnement à Insee Actualités - Timbre H533
18 bd A. Pinard - 75675 Paris cedex 14

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an cette revue interministérielle vous informe sur l'ensemble des activités du système statistique public et sur l'évolution des outils et des méthodes.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 135 FF - Europe : 169 FF - Reste du monde : 234 FF
20,58 euros 25,76 euros 35,67 euros

LES PÉRIODIQUES

LE BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

Abonnement 1 an (12 numéros)
France : 364 FF - Europe : 455 FF - Reste du monde : 584 FF
55,49 euros 69,36 euros 89,03 euros

INSEE PREMIÈRE

Le "4 pages" qui, chaque semaine, présente les analyses et les commentaires des experts de l'INSEE sur un thème de l'actualité économique et sociale.

Abonnement (60 numéros)
France : 530 FF - Europe : 663 FF - Reste du monde : 827 FF
80,80 euros 101,07 euros 126,08 euros

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

Abonnement 1 an (10 numéros)
France : 414 FF - Europe : 518 FF - Reste du monde : 633 FF
63,11 euros 78,97 euros 96,50 euros

INSEE RÉSULTATS

Cette série présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'INSEE. Elle s'articule en 5 thèmes :

Économie générale (20 numéros)
France : 1 454 FF - Europe : 1 818 FF - Reste du monde : 2 075 FF
221,66 euros 277,15 euros 316,33 euros

Démographie - Société (7 numéros)
France : 509 FF - Europe : 636 FF - Reste du monde : 726 FF
77,60 euros 96,96 euros 110,68 euros

Consommation - Modes de vie (10 numéros)
France : 728 FF - Europe : 910 FF - Reste du monde : 1 050 FF
110,98 euros 138,73 euros 160,07 euros

Système productif (15 numéros)
France : 1 091 FF - Europe : 1 364 FF - Reste du monde : 1 557 FF
166,32 euros 207,94 euros 237,36 euros

Emploi - Revenus (18 numéros)
France : 1 308 FF - Europe : 1 635 FF - Reste du monde : 1 860 FF
199,40 euros 249,25 euros 283,56 euros

Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)
France : 5 090 FF - Europe : 6 363 FF - Reste du monde : 7 259 FF
775,97 euros 970,03 euros 1 106,63 euros

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ce trimestriel publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 517 FF - Europe : 646 FF - Reste du monde : 691 FF
78,82 euros 98,48 euros 105,34 euros

Pour les particuliers :
France : 188 FF - Europe : 235 FF - Reste du monde : 278 FF
28,66 euros 35,83 euros 42,38 euros

INSEE MÉTHODES

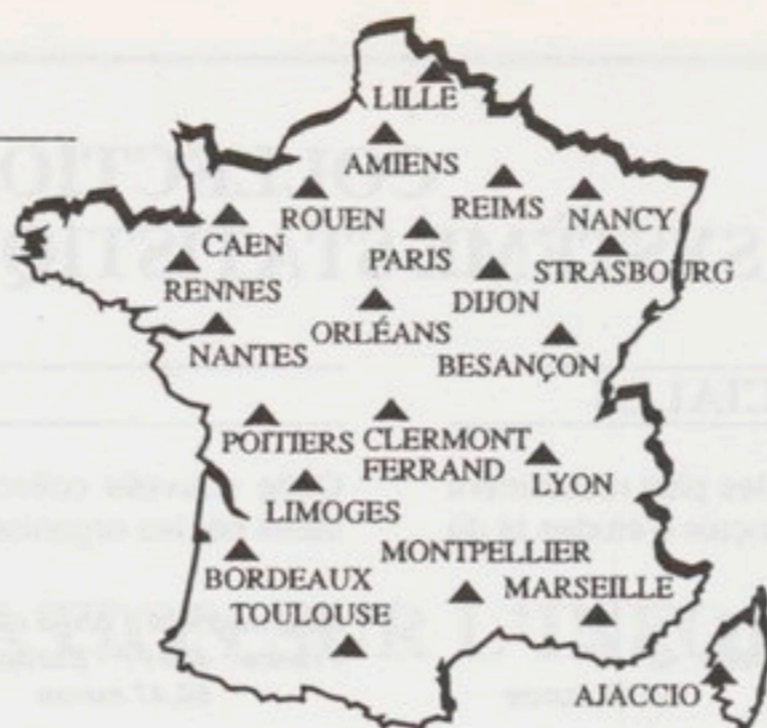
La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles.

Abonnement (10 numéros)
France : 728 FF - Europe : 910 FF - Reste du monde : 1 103 FF
110,98 euros 138,73 euros 168,15 euros

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

VOUS Y TROUVEREZ :

- Salle de documentation en libre consultation
- Bureau de vente des publications de l'INSEE
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fonds documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



LE SERVICE INSEE 24H/24

08 36 68 07 60 (2,23 F/mn)

- indices
- informations
- adresses

et sur Minitel

36.15 INSEE (1,01F/mn)
36.17 INSEE les informations
directement chez vous par télécopie
(5,57F/mn)

ALSACE

Cité administrative GAUJOT
14, rue du Maréchal Juin,
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 52 40 40

AQUITAINE

33, rue de Saget,
33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 95 04 00

AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,
63403 CHAMALIERES CEDEX
Tél. : 04 73 31 82 00

BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509,
21035 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 40 67 48

BRETAGNE

36, place du Colombier,
CS 94439
35044 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 29 33 33

CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,
45067 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 69 53 35

CHAMPAGNE-ARDENNE

10, rue Edouard Mignot,
51079 REIMS CEDEX
Tél. : 03 26 48 61 00

CORSE

Résidence Cardo,
rue des Magnolias,
BP 907,
20700 AJACCIO CEDEX 9
Tél. : 04 95 23 54 50

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major",
83, rue de Dôle,
BP 1997,
25020 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 41 61 66

ILE-DE-FRANCE

INSEE Info Service,
accueil, librairie, consultation,
travaux sur mesure et sur rendez-vous
Tour "Gamma A",
195, rue de Bercy,
75582 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01 41 17 66 11

Direction Régionale

7, rue Stephenson,
Montigny-le-Bretonneux
78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX
Tél. : 01 30 96 90 99

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,
"Le Polygone",
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 67 15 71 11

LIMOUSIN

50, avenue Garibaldi,
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 45 20 07

LORRAINE

15, rue du Général Hulot, BP 3846,
54029 NANCY CEDEX
Tél. : 03 83 91 85 85

MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,
31054 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 61 13

NORD - PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy,
BP 769, 59034 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 62 86 33

BASSE-NORMANDIE

93-95, rue de Geôle,
14052 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 15 11 11

HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,
76037 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 35 52 49 94

PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres, BP 67401,
44274 NANTES CEDEX 02
Tél. : 02 40 41 79 80

PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 39 39

POITOU-CHARENTES

5, rue Sainte Catherine, BP 557
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 30 01 01

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

17, rue Menpenti,
13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : 04 91 17 59 50

RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,
69401 LYON CEDEX 03,
(Cité administrative de la Part-Dieu)
Tél. : 04 78 63 22 02

EN OUTRE - MER :

ANTILLES-GUYANE

Direction Inter-Régionale
41, rue Bébien
BP 300
97158 POINTE-A-PITRE CEDEX
Tél. : 0 590 21 47 07

GUADELOUPE

Service Régional
Rue Paul Lacavé, BP 96,
97102 BASSE-TERRE
Tél. : 0 590 99 36 36

GUYANE

Service Régional
Avenue Pasteur, BP 6017,
97306 CAYENNE CEDEX
Tél. : 0 594 29 73 00

MARTINIQUE

Service Régional, Centre Delgrès
Boulevard de la Pointe des Sables
Les Hauts de Dillon, BP 641
97262 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 0 596 60 73 60

RÉUNION

Direction Régionale,
15, rue de l'École, BP 13,
97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9
Tél. : 0 262 48 89 21

INSEE - DIRECTION GÉNÉRALE
Unité Communication Externe
Timbre H501 - 18, bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14 - FRANCE



Tél. renseignements : 01 41 17 66 11
Tél. administration : 01 41 17 50 50
Fax : 01 41 17 62 04

1999-2000

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Quelle est la production mondiale d'automobiles des constructeurs français ?

Quelle est la part du PIB induite par les technologies de l'information et de la communication ?

Combien les Français dépensent-ils pour les paris ?

Quels sont les salariés qui utilisent le plus l'informatique ?

Combien de foyers sont abonnés à la télévision payante ?

Quel est le type de logement le plus répandu en Guyane ?

Toutes ces questions et bien d'autres, trouvent leur réponse dans les « Tableaux de l'Économie Française ».

Les données économiques et sociales de la France les plus significatives et les plus récentes, disponibles au 1^{er} juillet 1999, sont rassemblées dans cette mini-encyclopédie. Elles sont le plus souvent mises en regard des données européennes comparables.

90 tableaux internationaux, 85 thèmes abordés regroupés en 19 chapitres et six grands domaines.

Chaque thème est traité sous forme d'une double page comportant une présentation d'ensemble, les définitions et méthodes, les principaux chiffres ainsi qu'une riche bibliographie.

Les « Tableaux de l'Économie Française » sont un irremplaçable outil d'analyse :

- des thèmes variés, couvrant tous les aspects de la vie économique et sociale,
- des données actualisées et fiables appuyées sur des séries rétrospectives,
- des commentaires concis et clairs,
- des tableaux pertinents, des cartes et des graphiques évocateurs,
- un index détaillé qui permet de trouver rapidement l'information recherchée.

Ouvrage complet, il est vite indispensable à ceux qui souhaitent disposer d'une documentation de référence, qu'ils soient enseignants ou étudiants, responsables d'entreprises ou décideurs locaux...

ISSN : 0039 - 8802
ISBN : 2-11-067-031-2
CODE SAGE : TEF99
DIFFUSEUR : NATHAN Paris
DISTRIBUTEUR : LIVREDIS

août 1999 - Prix : 79 FF - 12,04 €



9 782110 670311